MESSAGER

DES

SCIENCES ET DES ARTS,

RECUEIL

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE DES BEAUX-ARTS
ET DES LETTRES,
ET PAR CELLE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE
DE GAND.

ANNÉE 1825.

A GAND,

CHEZ P. F. DE GOESIN-VERHAEGHE,
Imprimeur de l'Université et des deux Sociétés, rue Hautport.

ORDRE DES PLANCHES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pl.		*page*
1	Colmar-Dewez.	11
2	Gastonia palmata.	58
3	Machine propre à favoriser l'effet de la traction des chevaux attelés aux voitures.	97
4	Portrait de la femme de Jean van Eyck, conservé à l'académie des beaux-arts à Bruges.	115
5	Inscription en vieux javanais, trouvée dans un ancien temple à l'île de Java.	129
6	Série inférieure de la grande composition peinte, pour l'église de St. Jean à Gand, par Jean van Eyck.	153
7	Tableau de Josse de Gand, élève de Hubert van Eyck, représentant *l'Invention de la Croix.*	155
8	*Fac-simile* de la signature originale d'Ant. van Dyck.	176
9	Gravure d'une pièce de monnaie de Marie de Bourgogne.	178
10	Beurré-Delbecq.	199
11	Projet d'une galerie pratiquée sous la Tamise.	277
12	La renaissance des lettres au XV^me^ siècle.	301
13	Bas-relief qui décore le fronton de l'école militaire à St. Pétersbourg.	319
14	Calque d'une inscription : *Bouc van Maldeghem* 1513.	338
15	Plan et élévation d'un bâtiment pour une école primaire, par feu M. J. B. Pisson, architecte à Gand.	418 – 420
16	*Fac-simile* d'une inscription latine taillée dans le mur de l'église paroissiale de Pamele à Audenarde.	438
17	Ancien tableau représentant l'Archiduc Philippe-le-beau (père de Charles V.) Roi d'Espagne, au moment où il fait le serment, comme seigneur du pays de Waes.	456
18	Portrait de M. Ph. Piers de Raveschoot, bourguemaître de Gand.	474
19	*Fac-simile* de la signature et d'une partie de lettre de M. David, peintre.	481
20	Projet de médaille, pour l'industrie nationale, par M. David.	483
21	*Fac-simile* de la signature et d'une partie de lettre de M. Canova.	484

TABLE DES MATIERES

DU MESSAGER DES SCIENCES ET DES ARTS.

Année 1825.

Page

Notice sur la mélanose considérée dans le cheval, par M. Hurtrel d'Arboval. 1

Description de la Colmar-Dewez, *Pyrus Dewezia.* 11

Lettre adressée à M. le Secrétaire de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, par M. G. Voorhelm Schneevoogt. 16

Mémoire sur l'état de l'architecture civile dans le moyen âge, par M. le chev. de Wiebeking. 19

Lettre de M. Raepsaet en réponse à l'article d'un anonyme sur le 1^r^ vol. de son *Analyse de l'histoire de l'origine et des progrès des droits politiques, civils et religieux des Belges et Gaulois.* 37

Lettre de M. van Mons sur la décomposition de l'acide boracique. 48

Description des plantes, arbres et arbustes introduits en Belgique et répandus dans le commerce de 1800 à 1824. 51 et 321

Description du *Gastonia Palmata.* 58

Fait remarquable de géographie botanique. 59

Notice sur un moyen que l'on croit propre à favoriser l'effet de la traction des chevaux attelés aux voitures. 97

Notions sur une congrégation du moyen âge, nommée *Frères Pontifes.* 100

Extrait d'un mémoire sur les fécondations artificielles des végétaux. 110

Portrait de la femme de Jean van Eyck, conservé à l'académie des beaux-arts à Bruges. 115

Notice sur plusieurs médailles romaines découvertes aux environs d'Audenarde, par D. J. v. d. M..... (4^me^ suite.) 116

Inscription en vieux javanais, trouvée dans un ancien temple à l'île de Java. 129

Page

Série inférieure de la grande composition peinte, pour l'église de S. Jean à Gand, par Jean van Eyck. 153

Réponse à la note de M. Schneevoogt, concernant le *Primula sertulosa*, par J. Kickx fils. 195

Description du Beurré-Delbecq (*Pyrus Delbecquia*). 199

Discours prononcé à la distribution solennelle des prix de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, le 29 Juin 1825, par M. van Hulthem, président de la société. 207

Réponse au mémoire de M. de Jonghe, archiviste-substitut du royaume des Pays-Bas. 289

Renaissance des lettres au XV^me^ siècle. 301

Mémoire sur l'architecture du moyen âge, par M. Sulpice Boisserée, de Stuttgart. 306

Notice historique sur Joseph Camberlain, d'Anvers, sculpteur et architecte. 319

Description de l'*Amaryllis*. 331

Sur de nouveaux pyrophores dont l'éclat est extrêmement vif, par v. M.... 333

Notice sur une nouvelle variété d'opales du Mexique, par M. Engelspach-Lariviere. 335

Lettre de M. Scourion, sur la lettre H employée dans les inscriptions de quelques tableaux de Memling. 337

Notice sur les jardins de M. M***, à Albeeck, près de Maestricht, par M. Sommé. 389

Notice sur la culture de quelques arbres forestiers dans la province de la Flandre occidentale, par M. Verminck, notaire à Ypres. 412

Mémoire à l'appui d'un projet de bâtiment pour une école primaire, par feu M. J. B. Pisson, architecte à Gand. 416

Notice sur l'église paroissiale de Pamele à Audenarde, considérée comme monument d'architecture gothique du XIII^me^ siècle, par D. J. van der Meersch. 424

Réponse à M. Meyer au sujet de son mémoire sur l'origine de la différence, relative à l'usage, de la langue *flamande* ou *wallonne* dans les Pays-Bas, par M. J. J. Raepsaet. 440

Bulletin des Académies et Sociétés savantes.

Société de Flore à Bruxelles; rapport de ses travaux, par M. Drapiez secrétaire. 61

Page

Société libre d'émulation de Liège; jugemens et programmes. 133 et 347

Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand; rapport fait par J. B. Delbecq, secrétaire, le 29 Juin 1825. 217

Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles; jugemens et programmes. 238

Société hollandaise des sciences à Harlem; jugemens et programmes. 248

Quæstiones in Universitate Gandavensi pro certamine litterario anni 1826 propositæ. 232

Quæstiones in Universitate Lovaniensi pro certamine litterario anni 1826 propositæ. 254

Société royale des beaux-arts et de littérature à Gand; extrait du discours prononcé par M. le Président, à l'assemblée générale du 18 Octobre 1825. 341

Université de Gand; extrait du discours prononcé par M. Raoul, recteur sortant. Traduction libre du latin. 358

Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand; programme d'un concours annuel pour les élèves de l'Université de Gand. 448

Académie royale de Gand; exposition et rappel du programme pour les prix des concours, au mois d'Août 1826. 449

Variétés.

Plantes cryptogames du nord de la France, par J. B. H. J. Desmazières, 1r fascicule. Lille, 1826. in-4. 70

Coru. Adr. Bergsma, responsio de incrustationibus indigenis, in certamine academico præmio ornata. in-4. Lugd.-Bat. 73

Le district de S. Nicolas, pays de Waes, considéré sous ses rapports physiques, politiques, historiques, etc. par M. A. J. S. van den Bogaerde. 75, 383 et 454

Mémoire sur le proportionnement chimique pesé et mesuré des corps, par M. P. J. Hensmans. 77

Prix remporté par M. Hensmans à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. 79

Manuscrits mathématiques de Chr. Huygens, légués à la bibliothèque de l'Université de Leyde. 81

Bas-reliefs de Flaxman : Iliade d'Homère. 85

Page

Sur le moulin des prisonniers en Angleterre et aux Etats-Unis. 84

Expériences du pendule les plus propres à nous éclairer sur la véritable figure de l'hémisphère austral faites par le capitaine Freycinet dans son voyage autour du monde en 1817. 87

Nouvelles expériences sur le savon et la saponification, par M. Chevreul. 91

Considérations pratiques sur les fièvres intermittentes, par le chev. de Kirckhoff, à Anvers. 93

Traduction en langue nationale de l'ouvrage de M. le comte de la Roche-Aymon : *Des troupes légères*, etc. par le baron d'Aylva Rengers. Ibid.

Observation de M. Bonafous sur l'augmentation des nouvelles espèces du genre *Pelargonium*. Ibid.

Sur la rose d'or donnée et envoyée par le Pape à divers Souverains le jour du lundi saint. 94

L'exposition des fleurs à Harlem reculée au 15 Juillet. 95

Exposition des objets d'arts à La Haye. Ibid.

Admission au concours pour le grand prix de peinture à l'académie royale d'Amsterdam, de MM. Geens, de Gand; Dubois, de Bruges; et Defeunes, de Bruxelles. Ibid.

Portraits de M. Falck et de Mad son épouse, peints par M. Kinsou. 96

Décès de Mad^le^ la baronne Gertrude de Pelichy, à Bruges. Ibid.

Décès de M. le chanoine de Bast, à Gand. Ibid.

Histoire des Ducs de Bourgogne de la maison de Valois, depuis 1364 à 1477, par M. de Barante. 139

Poëmes latins de M. le chevalier Camberlyn. 148

Journal de mathématiques, sous le titre de : *Correspondance mathématique et physique*. 150

Buste d'Auger Busbec, sculpté par M. Parmentier. 151

Carte minéralogique et géologique ordonnée par S. M. le Roi des Pays-Bas. 152

Sur l'endroit précis où Charles V. est né à Gand. 256

Annales Academiæ Gandavensis 1823 - 1824. 262

Publication des n^os^ III et IV de la *Correspondance mathématique et physique*. 268

Création de deux nouvelles chaires à l'Université de Liège. 270

M. J. E. Thorbecke nommé professeur extraordinaire à l'Université de Gand, pour les cours *de statistique et d'économie politique*. 271

Portrait d'Antoine Sanderus peint par M. Paelinck. 272

Page

Prix de 30 ducats décerné à M. le médecin Guislain, de Gand, par la commission médicale à Amsterdam. 273

Apperçu sur la riche exposition des produits de l'industrie nationale à Harlem. 274

Essai sur l'ophthalmie de l'armée des Pays-Bas, par MM. J. F. Vleminckx et C. J. van Mons, publié à Bruxelles. Ibid.

Considérations sur l'identité du rhumatisme et de la goutte, par les mêmes, et mémoire sur la coqueluche, par M. van Mons. 275

M. de Kirckhoff nommé membre correspondant de la société médicale à Londres, et de la *société asiatique* de France. Ibid.

Vente de la belle collection de dessins de feu M. Jean-Herman Molkenboer. 276

Vente publique du cabinet de tableaux de M. Lapeyriere. Ibid.

Décès de M. G. J. van Leeuwen, peintre de fruits et de fleurs. Ibid.

Projet d'une galerie pratiquée sous la Tamise. 277

Géorama, machine construite à Paris, boulevard des capucins. 279

Notice sur le monument érigé à la mémoire de Winckelmann, à Trieste. 281

Les études de Virgile, comparé avec tous les poétes épiques des anciens et des modernes, par M. Tissot. 285

Bague en diamans remise au peintre P. G. van Os, de la part de l'empereur Alexandre. 287

Erection à Leipzig d'une société pour les recherches et la conservation des antiquités nationales. Ibid.

Le grand prix académique de peinture décerné à M. Désiré Defiennes, par l'académie royale des beaux-arts à Amsterdam. 288

Jugemens des concours ouverts par la société royale d'Anvers. Ib.

Médaille gravée par M. Braemt. 377

Œuvres complètes de M. le professeur L. V. Raoul. 379

Essai géognostique sur les environs de St.-Pétersbourg. 381

De pigmento indico botanicæ, etc. 383

La baigneuse, statue en marbre exécutée par M. Parmentier et acquise par S. M. le Roi. 384

Nouveau procédé pour colorier à l'huile les lithographies. 385

Le second cahier des principaux monumens de la renaissance des arts, conservés à Bruges, par M. Rudd. Ibid.

Traduction en langue belge de la brochure *sur le recrutement*. 386

Exposition de la société de Flore à Bruxelles. Ibid.

M. Camberlyn nommé chev. de l'ordre du phénix. Ibid.

Page

M. le baron de Stassart admis membre correspondant à l'Académie des sciences et belles-lettres de Macon. 386

Décès de M. Piers de Raveschoot, bourguemaître de Gand. 587

Le 16me cahier du *Choix des monumens les plus remarquables du royaume des Pays-Bas*, par M. Goetghebuer. Ibid.

Utilité des machines à vapeur. 388

Medicinæ theoreticæ conspectus, sive pathologiæ generalis compendium, auctore C. A. van Coetsem. 450

Dan. Wyttenbachii, brevis descriptio institutionum metaphysicarum, quam primum publici juris fecit G. L. Mahne. 451

Agrostologie Belgique, par P. Michel. 457

Le 4me numéro des archives philologiques publiées par M. le baron de Reiffenberg. 460

Invention des bateaux à vapeurs. 464

Paratonnerres : boussole. 465

Préservatif pour le bois et autres matières combustibles. 467

Frittes coloriées. 468

Nouvelle estampe représentant l'*Adoration des Mages*, d'après un tableau de Jean van Eyck. 470

Biographie des peintres vivans des Pays-Bas. 473

Réception de M. van Crombrugge, parmi les membres de la *Société de la Concorde* à Gand. 475

Décès de M. Louis David et de M. Balthasar-Paul Ommeganck. — Détails sur les relations intimes de MM. David et Canova avec la Société royale des beaux-arts de Gand. 478 et 483

Extrait du discours improvisé par M. van Mons, le jour de l'ouverture du salon d'exposition de la Société de Botanique de Louvain. 486

Messe à grand orchestre, composée en Italie, par M. Ermel, et envoyée de Vienne à la Société royale des beaux-arts de Gand. 490

Portraits de LL. MM. le Roi et la Reine de Naples, par M. van Hanselaere, de Gand. 492

Ancien plan de la ville de Gand, gravé par M. Ch. Onghena. Ibid.

Bukelingi genio, poëme latin de M. le chev. Camberlyn. 494

Exposition de la figure en marbre qui doit orner le mausolée de feu M. Pisson. 495

FIN.

MESSAGER

DES

SCIENCES ET DES ARTS.

NOTICE

SUR LA MÉLANOSE CONSIDÉRÉE DANS LE CHEVAL,

Par M. Hurtrel d'Arboval, *médecin vétérinaire amateur, membre correspondant de la Société d'Agriculture et de Botanique de Gand.*

Mélanose est le nom que l'on peut proposer de donner à une affection assez singulière, que *Gohier* a particulièrement observée sur des chevaux ou jumens dont le poil est gris ou blanc, et qui parait consister en des rugosités, des espèces de verrues, contenant une matière épaisse et noirâtre ou noire. *Hénon* dit l'avoir remarquée sur quelques chevaux rouans, soupe de lait, et sur d'autres qui avaient du ladre, c'est-à-dire, des taches naturelles dégarnies de poil, et de couleur brune autour des yeux ou au bout du nez. *Flandrin* en a observé de légères traces sur un cheval bai affecté d'un sarcocèle; enfin, après ces vétérinaires, le docteur *Brechet* a aussi parlé des tumeurs mélaniques des chevaux. Mais ces exemples sont néanmoins fort rares, et il ne paraît pas qu'on en ait rencontré sur d'autres animaux que le cheval. Cette maladie n'est sans doute ni très-nouvelle, ni particulière à certains pays, puisqu'elle a été

remarquée dans plusieurs contrées en France, à Turin, et, à ce que l'on assure, en Hollande et en Danemark, selon le compte rendu par *Bredin* fils, des travaux de l'école royale vétérinaire de Lyon, en 1809. Néanmoins il n'en est presque pas fait mention dans les ouvrages des hippiatres et des vétérinaires, soit anciens, soit modernes; on ne connaît guère que *Brugnone* qui en ait parlé et encore très-brièvement, dans son traité des haras, sous la dénomination d'*hémorroïdes;* mais il y a, ce me semble, trop de différence entre l'affection qui nous occupe et les hémorroïdes pour les confondre. Cette mélanose paraît, en France, être plus commune dans les départemens de l'Ain, de l'Isère et du Rhone, que partout ailleurs, puisque le quart environ, et peut-être le tiers des chevaux gris et blancs qu'on y voit, en offrent des exemples; mais il n'en sont pas tous attaqués au même degré. On la croit très-peu ancienne dans la Bresse, où elle est aujourd'hui, ainsi que dans tous les départemens voisins, assez commune. Elle s'y est introduite, en 1784, par un jeune étalon de robe blanche, sur lequel l'affection se manifesta spontanément la seconde année de la monte; on ignore si le père ou la mère de ce jeune étalon avait la même robe que lui, si ce père ou cette mère était affectée de même, ou si l'origine de ces végétations extraordinaires devait être rapportée à cet étalon lui-même. Ce qu'on sait, c'est que tous les poulains, mâles et femelles, issus de cet animal, et qui héritèrent de sa robe, furent, sans exception, plus ou moins atteints de la maladie du père, tandis que ceux qui étaient noirs ou bais, même gris rouan ou gris de fer, ne le furent pas, ni aucune de leurs productions. Il est à remarquer, dit *Gollety-Latournelle,* que les jumens attaquées de ce vice héré-

ditaire, sont très-fécondes et en général très-bonnes pour le travail. Nous allons exposer, d'après *Gohier*, et souvent en nous servant de ses propres expressions, les symptômes, les causes présumées, les découvertes des autopsies, le pronostic et le traitement de la mélanose des chevaux.

La maladie s'annonce par des boutons, ou des espèces de verrues noirâtres ou complètement noires, qui se développent dans le corps de la peau, ou dans le tissu lamineux sous-cutané autour de l'anus, au fourreau, aux environs de la vulve, sous la queue, aux mamelles, et même à l'angle interne des yeux. La caroncule lacrymale prend, dans ce dernier cas, une couleur noire, et acquiert quelquefois le volume d'une noix de moyenne grosseur, ce qui simule assez bien la maladie connue dans l'homme sous le nom d'encanthis, affection extrêmement rare parmi les animaux. Ces productions sont d'abord grosses comme des noisettes, puis comme des noix, et la plupart parviennent en très-peu de tems à la grosseur d'un œuf de poule. Elles affectent, en grossissant, des formes irrégulières, et finissent quelquefois par se toucher et ne former qu'un amas considérable de végétations anormales semblables à des glandes adhérentes, sans suppuration, et insensibles au toucher. C'est généralement sur des animaux de l'âge de deux ou trois ans que ces végétations commencent à paraître; elles vont toujours en grossissant, elles s'abcèdent et rendent une matière assez épaisse et noire comme du cambouis. Quelquefois elles se trouvent placées sous la peau dans les endroits où elle est recouverte de beaucoup de poils, comme à la base des oreilles, aux ars, aux âmes, et elles ne s'apperçoivent alors que par les bosses ou saillies qu'elles forment, sans qu'on puisse

distinguer aisément leur couleur. Aux âmes, elles acquièrent assez souvent le volume d'un œuf de dinde. Il s'en développe de bien plus volumineuses encore à l'intérieur du corps, tant autour que dans la substance même des viscères, des muscles et des glandes, et surtout dans la cavité palvienne. *Gohier* a vu un cheval gris qui avait, sous chaque épaule, différentes tumeurs de ce genre, dont les unes, un peu applaties, étaient presqu'aussi grosses que ses reins: le mouvement des membres thorachiques était très-gêné depuis long-tems, sans que l'on pût reconnaître, avant la mort, la cause de cette gêne. On amena aussi, en 1812, dans les infirmeries de l'école de Lyon, une superbe jument d'un gris argenté, qui avait plusieurs tumeurs de cette nature à la partie postérieure des bras et des coudes; ses épaules étaient comme chevillées, et elle boitait sensiblement, sans que l'on observât aux membres aucune maladie, ni aucune marque d'usure. On crut devoir avancer que la claudication était occasionnée par de pareilles tumeurs, mais peut-être encore plus grosses, développées entre les épaules et le thorax, et que cette claudication, qui se montra d'une manière insensible, était incurable. On fit couvrir cette jument par un des étalons de l'école, où on ne l'a pas revue ensuite.

Les causes de la maladie sont encore absolument inconnues. Peut-être, dit *Gohier,* résident elles dans l'augmentation ou la diminution de quelques-uns des élémens qui entrent dans la composition du corps des chevaux dont le poil est gris ou blanc, ou dans quelques changemens notables dans la nature des humeurs excrétées. Il est possible aussi, ajoute le même professeur vétérinaire, qu'il y ait dans les humeurs de ces animaux, certains élémens qui occasionnent, lorsqu'ils

sont à peu près développés, l'affection dont on entreprend de donner un faible aperçu; mais qu'on convienne ou qu'on doute de cela, on peut dire qu'il n'est pas du tout facile de démontrer quels sont ces élémens. On sait que tous les ongles ou sabots dont la couleur est grise ou blanche, sont bien plus fragiles, plus cassans et plus écailleux que ceux qui sont noirs ou jaunâtres, et que les fers ne peuvent jamais y être attachés aussi solidement qu'à ces derniers. On a dit que cette différence tient à ce que les premiers renferment beaucoup moins de gélatine que ceux-ci. Peut-être y a t-il entre cette altération des pieds, et la maladie dont nous nous occupons, quelqu'analogie que la chimie animale pourra un jour faire connaître; mais ce n'est là qu'une conjecture.

Les tumeurs qui constituent la mélanose dont il s'agit, sont répandues dans toutes les parties du corps. Il paraît qu'aucune n'en est exempte, puisqu'elles ont leur siège dans le tissu cellulaire qu'elles accompagnent partout, même jusque dans le crâne et dans le canal rachidien, dans les parois des ventricules du cœur, dans le poumon et dans l'épaisseur de la plèvre, à la face interne des intestins, dans la substance de la rate, du pancréas, etc. On pourrait croire, au premier aspect, que les muscles, les aponévroses, les parois des artères et des veines y participent; un examen attentif démontre, cependant, que les fibres musculaires, séparées, tiraillées par la transformation du tissu cellulaire qui les unit, sont tout-à-fait intactes. Les aponévroses, la membrane moyenne des vaisseaux, le névrilème et le tissu des os noircissent jusqu'à une certaine profondeur, mais sans changer de nature; la pulpe nerveuse ne semble avoir éprouvé aucune altération dans sa couleur; il n'en

est pas de même du dernier, où il est souvent impossible de découvrir dans quelques points aucune trace d'organisation. Quand les végétations dont il s'agit sont apposées sur les os, elles noircissent beaucoup le périoste et même la substance osseuse, à la profondeur de plusieurs lignes. Le diamètre des unes n'est que de vingt à trente millimètres (d'une ligne à une ligne et demie); celui de quelques autres est de plus d'un décimètre (3 pouces 8 lignes); il y en a dont la longueur va jusqu'à trois décimètres (11 pouces). Les unes sont molles et flexibles, d'autres ont la consistance des cartilages; elles affectent toutes sortes de forme; on en voit de globuleuses, d'ovoïdes, de réniformes, de pyramidales; quelques-unes sont lisses, d'autres sont rogneuses et tuberculeuses, d'autres branchues et ramifiées, d'autres enfin sont des masses de petites tumeurs agglomérées. Celles qui occupent le centre des muscles, s'y sont creusé des cavités; quelquefois des faisceaux de fibres musculaires ou tendineuses les pénètrent à la profondeur de plusieurs lignes; d'autres fois ces faisceaux sont coupés contre la tumeur. On voit presque toujours ces mêmes tumeurs plus nombreuses et plus grosses aux environs de l'anus et aux parties génitales que partout ailleurs; on en a trouvé une sous l'épaule d'un cheval hongre, gris moucheté, âgé de quatorze à quinze ans; elle pesait dix-huit kilogrammes ou trente-six livres environ, sans compter une grande quantité de petites qui étaient éparses dans tous les organes. Les ganglions lymphatiques sont ordinairement tuméfiés, et plusieurs noirâtres. Les glandes salivaires, et sur-tout les parotides, le sont aussi quelquefois, ou présentent dans leur milieu diverses petites tumeurs noires, dont la forme varie à l'infini. Quelques personnes ont en con-

séquence été portées à penser que cette maladie tenait essentiellement au système lymphatique ; mais elle semble appartenir davantage au système cellulaire, qui paraît en être spécialement le siège.

L'intérieur des tumeurs dont il a été parlé, offre une grande quantité de lames, de brides et de filamens qui contiennent, dans des espèces de cellules, un suc noir, épais, luisant, avec lequel on écrit aussi bien qu'avec de l'encre ordinaire. Ce suc a une odeur nauséabonde ; il se dessèche promptement, se transforme en petits grains et s'écaille ; il s'étend avec une étonnante facilité dans l'eau, mais il ne s'y dissout que très-imparfaitement ; exposé à l'action du feu, il se boursouffle, fournit une grande quantité de fumée, laisse exhaler une odeur empyreumatique et se charbonne. Le docteur *Socquet* à Lyon, a fait, sur les tumeurs noires des chevaux gris ou blancs, quelques expériences chimiques dont voici le résumé ; les cendres de ces tumeurs sont chargées d'une quantité plus que triple de phosphate calcaire et d'un peu de fer. Leur charbon est d'une incinération assez facile et donne beaucoup d'eau à la distillation. La matière colorante qui les teint en noir foncé, et qui ressemble à de l'encre, est principalement composée d'une dissolution particulière de carbone dans une liqueur animale de laquelle on ne peut l'isoler par aucun moyen chimique connu. Elle n'est point soluble dans les alcohols ; le fer y existe en trop petite quantité pour qu'on puisse lui attribuer exclusivement la propriété colorante, et le carbone y est mis à nu trop facilement par la calcination, pour qu'il soit permis d'attribuer à une autre substance qu'à lui-même, l'aspect noir de ces agglomérations en quelque sorte glanduleuses.

Quoique cette affection ne tue pas les animaux très-promptement, elle est néanmoins presque toujours très-dangereuse, en ce que les tumeurs qui la constituent ne sont susceptibles ni de se résoudre, ni de s'abcéder; le contact plus ou moins violent et répété des corps extérieurs peut seulement y ouvrir des plaies qui dégénèrent quelquefois en ulcérations faciles à prendre un mauvais caractère; les individus qui en sont affectés, même à un faible degré, perdent infiniment de leur valeur; car il y en a peu qui parviennent à un âge avancé. Ils en périssent ordinairement, d'après les remarques de *Gollety-Latournelle*, avant leur quinzième année, et beaucoup n'arrivent point à ce terme. Lorsqu'ils ont atteint l'âge de huit à dix ans, la plupart des tumeurs deviennent si grosses, que celles situées sous la queue la tiennent soulevée et forment là un bourlet considérable qui s'oppose à la sortie des excrémens. L'été, le frottement de la queue pour chasser les mouches, y occasionne un déchirement; des ulcères s'y forment, et les larves de différentes mouches, sur-tout celle de l'azèle, s'y développent en grand nombre. Quelquefois la gangrène survient et l'animal périt, ou bien l'on est obligé de le sacrifier à cause de l'odeur insupportable qu'il répand, et du marasme dans lequel il tombe insensiblement. *Gohier* a cependant vu quelques chevaux et jumens âgés de plus de quinze ou dix-huit ans affectés de ce mal; mais chez eux les tumeurs étaient petites, et presque toutes situées le long de la face intérieure de la queue. On n'a pu s'assurer s'il y en avait beaucoup à l'intérieur.

Cette maladie, lors même qu'elle est arrivée à l'état de suppuration, ne paraît pas se communiquer par contact immédiat. *Gollety-Latournelle* a fait saillir des jumens

qui avaient autour de la vulve beaucoup de petites tumeurs ulcerées, et dont la matière pouvait être par conséquent très-facilement inoculée à l'étalon; on ne s'est jamais aperçu que celui-ci eût contracté le moindre mal. *Gohier* a inoculé l'affection à quelques chevaux bais ou alezans, à des ânes, à des chiens, toujours sans succès, et il en conclut qu'elle n'est point contagieuse, ou qu'elle ne l'est que très-peu; peut-être eût-il trouvé qu'elle l'est davantage à l'égard des chevaux dont la robe est grise ou blanche; il est bien à regretter, qu'avant de mourir, il n'ait point eu occasion de faire cette expérience. Mais, comme on en a vu la preuve plus haut, la transmission par voie héréditaire n'est pas douteuse, quand les productions ont le même poil que leur père ou leur mère. Ce motif devrait sans doute faire rejetter de tous les haras et dépôts d'étalons, les animaux gris ou blancs en qui on rencontrerait la moindre trace de mélanose, et refuser les jumens qui seraient dans le même cas. Peut-être même conviendrait-il de faire couper tous les poulains et boucler toutes les jumens qui en offriraient des signes, d'autant plus que parmi celles-ci, il s'en trouve dont les mamelles sont si couvertes de tumeurs, qu'il est difficile qu'elles puissent allaiter leurs petits. On ne saurait en effet prendre trop de précaution pour prévenir ou rendre moins commune une maladie contre laquelle les secours de l'art sont trop fréquemment impuissans. La mesure que nous proposons paraît d'autant plus raisonnable que, suivant un assez grand nombre de preuves dont *Gohier* s'appuie, ce savant pense que les étalons et les jumens atteints de la mélanose sont plus propres à la reproduction; l'irritation déterminée par les tumeurs mélaniques sur les organes contenus dans le bassin serait-elle la cause de cette augmentation de vertu prolifique?

Cette maladie est jusqu'à-présent réputée incurable. Il n'y a guère que l'ablution à employer, encore ne peut-elle réussir que temporairement, puisque ces mêmes tumeurs ne tardent pas à pulluler, qu'il y a pour ainsi dire diathèse mélanique, et que cette substance noire, qui se dépouille facilement d'une partie de la matière colorante par le lavage, renferme souvent des productions osseuses dans son intérieur. Il n'y a donc d'autre moyen à employer que de chercher à pallier la maladie, en enlevant les tumeurs les plus grosses qui gênent quelques fonctions, comme par exemple la sortie des excrémens et de l'urine, ou qui s'opposent à l'allaitement. C'est ainsi que, sur un fort cheval de trait, gris argenté, âgé de six ans, qui ne pouvait rendre les déjections alvines sans qu'on le fouillât, attendu le grand nombre de tumeurs noires qui entouraient l'anus et qui formaient au dehors une masse raboteuse, presqu'aussi grosse que la forme d'un chapeau, *Gohier* emporta avec succès les plus volumineuses de ces tumeurs, et cautérisa celles qui étaient abcédées. On fit les pansemens pendant quelque tems avec le digestif animé; on appliqua sur l'anus des cataplasmes de feuilles de grande ciguë souvent humectées avec la décoction de cette plante; on fit prendre chaque jour trois bouteilles de cette même décoction, et on en donna deux lavemens. Après cinq à six jours de ce traitement, le malade put rendre aisément ses matières fécales. La plupart des tumeurs qui environnaient l'anus s'affaissèrent successivement; mais celles qui étaient au fourreau ne diminuèrent pas, et l'animal ne guérit point radicalement. On l'a perdu de vue depuis ce moment. Le traitement devrait être à peu près le même dans le cas où l'écoulement des urines, ou bien l'allaitement,

serait gêné par la présence des tumeurs dont il s'agit; *Gohier* n'en connaît aucun autre qui puisse être suivi d'un succès plus complet. Il serait bien à désirer, d'une part, que la chimie pût nous faire mieux connaître les principes constituans de ces tumeurs, et d'autre part, que quelqu'un de nos bons anatomistes du corps humain se livrât avec soin à la dissection des mêmes productions anormales; il pourrait en résulter des connaissances plus exactes sur leur structure intime encore peu connue, et, dans cette circonstance, on retirerait d'autant plus d'avantages des secours de l'anatomie pathologique comparée, que la mélanose de l'homme, ne s'observant jamais en si grandes masses, ne permet pas d'examiner avec autant de facilité. Peut-être alors, en ce qui touche la médecine vétérinaire particulièrement, pourra-t-on parvenir à arrêter les progrès du développement de la maladie, sur-tout en s'y prenant dès le premier moment de sa manifestation. De cette façon, la médecine de l'homme et celle des animaux se prêteraient un secours mutuel qui rendrait un service important à l'une et à l'autre.

COLMAR-DEWEZ.

Pyrus Dewezia, *semita, fructu magno, pyramidato, turbinato, nunc costato nunc gibboso, dilute viridi, maculis albidis obsito, carne butiraceo, ore deliquescente, dulci, suave fragranti, autumnali.*

La forme naturelle du *Colmar-Dewez* est la quenouille ou le fuseau; son bois latéral presque parallèle avec la tige, se contourne et se rejette en divers sens de côté, ses bourgeons de l'année sont généralement

grêles, élancés, un peu tortueux, de couleur brun-violâtre, parsemés de mouchetures nombreuses, saillantes, oblongues, blanchâtres; ils sont ce qu'on nomme court-cassant ou éclatant sans esquilles sur bois de deux ans et plus; l'écorce est gris-de-cendre et couverte de gerçures dont aucune ne pénètre au-delà de l'épiderme; sa tige est de la même couleur: elle est lisse, et d'un éclat presque argentin; ses yeux sur bourgeons de l'année, sont petits, effilés, aigus, rapprochés du bois dans la bonne moitié supérieure de la branche et détachés, ou même perpendiculairement implantés dans l'autre moitié; les yeux sont quelquefois opposites et souvent unilatéraux, et alors fréquemment juxtaposés; le bout des branches est terminé habituellement par deux yeux ou par trois et jamais par un seul œil; la plupart du tems les yeux du bas partent, la saison même où le bourgeon a poussé, en branches perpendiculaires, longues de 1 à 5 et 6 pouces, dont une partie, indistinctement des plus longues ou plus courtes, se termine en une épine garnie d'yeux; ce bois est sur-tout long lorsque la branche qui le porte est dans le prolongement de son œil terminal; les yeux latéraux de ce même bois, quelqu'en soit la forme, s'avance la seconde année en lambourdes ou branches à écorce ridée par des anneaux circulaires, et la troisième année ils rapportent partiellement ou généralement du fruit; en cas de rapport partiel, ce n'est pas le plus souvent l'œil le plus proche du sommet ou le plus immédiatement sous l'épine, qui fleurit. Cette fleuraison n'a lieu qu'après que l'œil s'est décidément formé en lambourde; il pousse de plus, le long de la tige et particulièrement à la base du bois latéral, des yeux s'allongeant l'année même en rudimens de lambourdes, mais ne se pronon-

çant à épéron que la deuxième année, et se mettant seulement la troisième année à fruit. De tels yeux peuvent être ou ne pas être accompagnés d'une épine; les branches lambourdes qui les portent font quelquefois avancer leurs yeux latéraux en d'autres lambourdes qui toutes sont spinifères, et dont l'œil, le plus souvent unique, est, la seconde année, une fleur sur lambourde répétée: aucun œil, à moins d'être constitué en cette sorte de branche, ne se met à fruit; en d'autres mots, cette variété ne rapporte jamais sur bois vulgairement dit *à fruit*, et encore moins sur les bouts des bourgeons de l'année, ainsi que le font si volontiers les variétés de procréation récente. Les yeux latéraux s'avancent seuls en lambourdes, et ce sont encore de tels yeux, perçant l'écorce de la tige et s'établissant en lambourdes qui, comme nous venons de dire rapporteut le long du corps de l'arbre; rarement tous les yeux d'une branche, je ne dis pas longue, mais courte et sans ou avec épine, sont à la fois développés en fleurs.

La feuille du *Colmar-Dewez* est d'un elliptique allongé; elle est plus rétrécie vers la queue que vers la pointe; d'abord repliée vers le bas, et rapprochée par ses bords en forme de goutière, elle devient peu à peu plane, comme si la nervure, faisant le prolongement du pétiole, devançait ses ramifications en progrès de croissance; alors elle est luisante et d'un vert foncé, son tissu est coriace à l'égal d'une feuille de laurier; aussi ses nervures sont-elles peu saillantes, et elles seraient imperceptibles si elles n'étaient plus pâles; le revers de la feuille est garni d'aspérités rudes; elle est médiocrement grande et bordée d'une suite régulière et alternativement plus superficielle et plus profonde de dentelures.

Le pétiole, très-grêle, très-long, donne à la face supérieure de la feuille, la faculté de se tourner vers le soleil; c'est probablement à cette circonstance que la coloration intense du parenchyme de la feuille doit être attribuée. Ce pétiole est garni, environ vers le milieu de sa longueur, de folioles alternes et inégalement grandes.

Les yeux à fleurs du *Colmar-Dewez* sont ronds et de médiocre grosseur; ils rappellent assez bien les mêmes yeux des *Doyennes d'automne* et *d'hiver*, avec la différence qu'étant épanouis, leurs pétales sont grands, planes et presque circulaires.

Le fruit du *Colmar-Dewez* est gros, colmari-forme, d'un pyramidal tronqué, légèrement turbiné, à côtes parfois à bosses; la peau d'un vert clair est lisse, brillante et aux inégalités près que font rencontrer les bosses, douce au toucher; elle est parsemée, par intervalles, de tiquetures fauves, petites, rondes et tavelée de roux vers la queue; aucun rouge ne la lave, et elle n'a pas même une teinte plus foncée au fort du soleil. Elle jaunit, ou plutôt pâlit, au moment où sa maturité s'effectue; le péduncule, de longueur et grosseur moyenne, est sillonné et carnoso-ligneux; il est implanté dans un enfoncement profond et qu'entourent des éminences anguleuses; il adhère à la branche lambourde avec interposition d'un appendice charnu très-gonflé, long de plus d'un pouce et ne se détachant pas après la chûte du fruit. Cet appendice développe sur son corps de un à trois yeux, qui restent trois ans à se perfectionner en fleurs; il semble être formé d'un excédant de sève fructiformante que le fruit n'a pu admettre. L'ombilic du fruit est également logé dans un cavité profonde, évasée et relevée de bosses. Le

pédoncule est rarement arqué; le fruit nait souvent par crochets; ces caractères se sont montrés assez constans pendant deux rapports que l'arbre a faits, pour les considérer comme ayant définitivement arrêté la forme de son fruit.

Sa chair est blanche, tendre et d'un beurré exquis; son eau, convenablement abondante, est douce, relevée, agréablement parfumée. Je ne saurais mieux la peindre, sous le rapport de ses qualités savoureuses, qu'en la comparant à l'*Hardenpont-d'hiver* (1). Les pépins, serrés dans leurs loges et plutôt ronds que courts, sont nombreux, gros et noirs; la maturité du fruit coïncide avec la fin d'Octobre et se prolonge pendant trois semaines et beaucoup au-dela lorsqu'on prend soin d'entrecueillir le fruit d'une douzaine de jours; dans sa maturité outrepassée, il se fond en une eau douce, musquée, ce qui n'est pas ordinaire aux poires dont la chair est assez consistante pour les comprendre parmi les *beurrés*. Il souffre l'entrecueillement sans le demander, et il prend alors un aigrelet vineux qui en tempère agréablement l'extrême douceur.

J'ai dédié cette poire, d'un ensemble rare de qualités extraordinaires, au savant historiographe de la Belgique, secrétaire-perpétuel de l'Académie royale des sciences et

(1) L'occasion de citer cette poire précieuse, reputée gagnée, il y a environ 100 ans, par feu le conseiller ecclésiastique Hardenpont, à sa campagne de Paniselle près de Mons, nous donne celle de faire noter qu'il existe ici au jardin d'un couvent supprimé, sinon son identique, du moins son semblable en bois, feuilles et fruits, mais sous le nom de *glouglou*; c'est un pied greffé, conduit en espalier et âgé de plus d'un siècle. Une poire nommée *gloumorceau de cambron* et une autre nommée *beurré-de-neufs maisons*, sont également les pareils de l'*Hardenpont d'hiver*, dit vulgairement *beurré d'hiver*.

belles-lettres de Bruxelles, et membre de l'institut royal des Pays-Bas, dont le nom rappelle un mérite éminent et qui commande à la fois l'admiration et le respect.

J. B. V. M.

LETTRE

Adressée à M. le Secrétaire de la Société Royale d'Agriculture et de Botanique à Gand.

HARLEM 15 Mars 1825.

JE viens de recevoir le cahier d'Août 1824 du *Messager,* dans lequel est inséré une notice sur un *Primula* que M. Kickx fils propose de nommer *Primula sertulosa.* Permettez-moi, Monsieur, de faire quelques observations à cet égard.

M. Kickx se réfère à un article du *Messager* du mois d'Avril, où il est fait mention du *Primula chinensis* que M. *J. Verleeuwen* avait envoyé à l'exposition d'hiver de l'année passée; et puisque cette plante, envoyée sous le nom de *Primula chinensis*, ne ressemble nullement au *Primula chinensis* que Loureiro décrit dans sa flore de *Cochinchine,* M. Kickx propose de lui donner le nom convenable de *Sertulosa.* Mais il paraît que M. Kickx ignore que ce même *Primula* a été décrit et figuré dans le *Botanical-Register* Cah. LXXV. pl. 539, sous le nom de *Praenitens,* et dans les *Collectanea Botanica de Lindley,* sous le nom de *Primula chinensis.* Le nom de *Chinensis* est généralement adopté parmi les jardiniers tant de l'Angleterre que du Continent; car M. Sabine qui en a introduit le premier des graines

qu'il avait reçues de Canton en Chine, l'avait nommée ainsi; mais, comme ce *Primula* diffère essentiellement de la description du *Primula chinensis* de Loureiro, plante qui peut-être n'est pas connue encore en Europe, et qui pourrait bien ne pas être un *Primula*, comme son *Primula mutabilis* n'est autre chose que notre *Hortensia*, il vaudrait sûrement mieux abandonner ce nom de *Chinensis*, et lui en donner un autre. Or, comme le cahier du *Botanical-Register*, où se trouve la figure du *Primula* en question, a été publié en 1821, il est notoire que le nom de *Praenitens* que M. Kerr lui a donné, a le droit d'ancienneté; et M. Kickx sera sûrement d'accord avec moi que la pluralité des noms pour la même plante ne saurait que causer une grande confusion parmi les amateurs de la Botanique. D'ailleurs, puisque M. *C. Sprengel*, dans la 16me édition du *Systema Vegetabilium* qui vient de paraître, adopte le nom de *Primula praenitens* de Kerr, je crois que les botanistes et les cultivateurs feront mieux de suivre une autorité aussi classique et de nommer dorénavant la plante en question, qui mérite l'attention de tous les amateurs de belles plantes, *Primula praenitens*.

G. Voorhelm Schneevoogt.

Il est plus que probable que, si le hasard avait mis sous les yeux de M. Kickx le cahier du *Botanical-Register* où le *Primula* en discussion est figuré et a reçu le nom de *Praenitens*, il n'aurait pas hésité à adopter ce nom, qui cependant paraissait avoir été repoussé; puisque, non-seulement en Allemagne mais en Angleterre même, et non-seulement parmi les jardiniers, mais aussi dans les correspondances botani-

ques et commerciales, celui de *Chinensis* continuait encore, en 1824, de prévaloir généralement, quoique, depuis 3 ans, la plante eût dû porter celui donné par M. Kerr. On est d'accord que ce nom de *Chinensis* devait être changé, et si M. Kickx, en se chargeant de ce soin, ne s'est pas rencontré avec M. Kerr, il ne nous paraît y avoir de fâcheux dans cet accident, que l'adoption, dans la nouvelle édition du *Systema Vegetabilium* de M. Sprengel, du nom de *Praenitens* qui, sans cela, paraissait voué à l'inattention ou à l'oubli. Du reste il ne dépend plus de nous de remédier à l'inconvénient, s'il y en a un ici, d'une double nomenclature; non-seulement parce que les dissertations insérées dans le *Messager* et les catalogues des expositions de diverses sociétés du royaume, ont partout répandu le nom de *Sertulosa* donné par M. Kickx, mais encore parce que l'adoption en a été faite formellement par des sociétés savantes étrangères; la société Linnéenne de Paris, entr'autres, en donnant dans ses *Annales*, (cahier de Mars 1825), la figure de la plante, et en y insérant la dissertation descriptive de M. Kickx, adopte, non-seulement le nom de *Sertulosa*, mais aussi la phrase spécifique proposée par ce botaniste, comme étant appuyée, y est-il dit, sur des caractères valides.

Ainsi nous ne pouvons plus remplir d'autres devoirs envers la science, que d'insérer l'intéressante remarque que M. Voorhelm Schneevoogt a eu la bonté de nous adresser.

J. B. Delbecq.

MÉMOIRE

Sur l'état de l'architecture civile dans le moyen âge et la belle exécution des monumens de ce tems; lu dans une des séances de l'Institut royal de France et envoyé à la Société royale des Beaux-Arts de Gand, par le chev. de Wiebeking, *conseiller privé de S. M. le Roi, et ancien directeur-général des ponts et chaussées de la Bavière, etc.*

VINGT-QUATRE années se sont écoulées depuis ma dernière visite des ports et des canaux de France. J'eus alors l'avantage de conférer avec des ingénieurs français sur les divers sujets de l'architecture hydraulique, que j'ai traités dans un ouvrage en quatre volumes en les accompagnant de cent cinquante-trois grandes planches. Aujourd'hui, je me rends en France pour visiter les monumens architectoniques et les divers édifices qui font tant d'honneur aux architectes, afin de recueillir des matériaux pour l'histoire descriptive de ces édifices, que je donnerai dans le troisième volume de mon ouvrage sur l'architecture civile théorique et pratique (1). Pour atteindre ce but, je désire d'entrer en relation avec les architectes français qui ont montré le plus de mérite dans la distribution intérieure des maisons et des palais.

Ayant l'honneur d'être correspondant de cette société,

(1) M. Wiebeking, à son passage à Gand, en 1824, visita le Palais de l'Université et engagea M. l'architecte Roelandt de lui fournir les dessins de ce beau monument que la ville de Gand élève aux sciences et aux arts, pour l'insérer dans le grand ouvrage sur l'architecture, publié par cet ingénieur habile.

Note communiquée au Messager.

je m'estime heureux d'avoir cette occasion de fixer son attention sur une recherche concernant l'architecture civile dans le moyen âge. Je le fais avec d'autant plus de confiance, que ce corps illustre regarde l'empire de la vérité comme le domaine de toutes les nations, et qu'il se prête à tout ce qui peut l'étendre et la confirmer.

Le fait remarquable dont je vais parler, est celui-ci: *tandis que la plupart des branches du savoir humain étaient en décadence au moyen âge, que je prends dans le sens le plus étendu, l'architecture pratique se tenait à une hauteur digne d'elle.* La solution de ce problême pourra, à la fois, satisfaire la curiosité, éclaircir quelques parties obscures de l'histoire de l'architecture, et offrir l'occasion et des motifs suffisans pour des projets utiles et susceptibles d'être exécutés de nos jours. Quelques-unes des églises les plus remarquables du moyen âge font voir à quelle hauteur l'architecture pratique se trouvait alors. Ces nobles monumens, qui portent un caractère national, sont d'éloquens témoins de la grande disposition de nos ancêtres à s'élever à des idées sublimes, de leur inspiration religieuse et de leurs efforts, portés jusqu'à l'enthousiasme, pour embellir leurs villes par de grands temples, tandis que leurs maisons restaient pour la plupart mesquines et incommodes. Nous allons en énumérer quelques-uns qui servent de preuves à notre assertion.

1°. En Allemagne, en Bohême, en Suisse, dans les Pays-Bas, ce sont: les cathédrales de Bamberg, de Cologne, de Fribourg, de Meissen, de Munich, de Ratisbonne, de Spire, de Vienne, de Prague, de Berne, d'Anvers, etc. etc.;

2°. En Italie: les dômes d'Arezzo, de Florence, de Milan, de Pise, de Venise, etc. etc.;

3°. En France : les cathédrales d'Amiens, de Bordeaux, de Beauvais, de Châlons, de Chartres, de Coutance, de Laon, de Mantes, de Metz, de Nantes, de Narbonne, d'Orléans, de Paris, de Rheims, de Rouen, de Soissons, etc. etc.;

4°. En Angleterre : les cathédrales de Bath, de Cantorbéry, de Durham, d'Exeter, de Lincoln, de Lichfield, de Norwich, de Rochester, de Winchester, de Worcester, de York, de Westminster à Londres, etc.

Des édifices profanes méritent aussi d'être nommés : le château de Carlstein en Bohême, le Wartbourg, château près d'Eisenach, le château de Marienbourg sur le Nogat en Prusse, l'ancienne résidence de l'évêque de Mersebourg; les ponts de pierre à Avignon, à Lyon, à Ratisbonne et à Prague; les palais publics à Bologne, le vieux palais à Florence; les hôtels de ville à Louvain, à Bruges et à Ypres, dans les Pays-Bas, et à Padoue en Italie; les palais de ville à Perouse, à Pistoje et à Sienne; les palais de justice à Paris et à Rouen; le château de Windsor et le palais ducal de Venise.

Ces monumens du moyen âge sont pour la plupart d'une étendue extraordinaire, d'une construction qui indique de grandes connaissances et d'une exécution parfaite; on y observe le travail le plus accompli de maçonnerie et de coupe de pierre; plusieurs d'entr'eux sont même décorés d'ouvrages remarquables de sculpture, d'ornemens élégans et bien dessinés, et d'excellentes peintures sur verre. Les pierres de taille, solides, souvent travaillées avec soin, et d'une grandeur extraordinaire, ont été élevées à leurs places à une hauteur très-considérable, par des machines. Les voutes et les escaliers en hélice (de pierre) sont exécutés d'une manière digne de servir d'exemple. Les briques sont

très-bien cuites, et plusieurs briqueteries de nos jours n'ont pas encore fourni des produits aussi parfaits. Le plan et l'exécution de beaucoup d'églises décèlent des connaissances profondes en statique et en méchanique, et, en même tems, le sentiment du sublime et de l'effet qui peut être produit par des ouvrages d'architecture, quoique l'extérieur de ces édifices laisse beaucoup à désirer sous le rapport d'un style architectonique, résultat de profondes études.

Mais ces monumens ayant été exécutés dans des siècles dépourvus de lumières, il faut que des causes puissantes aient produit ces phénomènes architectoniques que nous admirons, causes que nous ne pouvons découvrir que dans les circonstances suivantes :

1°. Dès le quatrième siècle, beaucoup d'ecclésiastiques, principalement ceux qui répandirent les premières lumières du christianisme, et des évêques pleins d'esprit, leurs successeurs, s'occupaient de l'architecture. La conséquence naturelle en fut que ces architectes ecclésiastiques, qui dessinaient les plans de leurs églises sur du parchemin et en faisaient faire des modèles, dirigeaient aussi l'emploi de tous les moyens propres à l'exécution.

Les recherches sur l'histoire de l'architecture font voir que non-seulement les premiers propagateurs du christianisme, mais aussi leurs successeurs furent les architectes de leurs églises; S. Benoit, S. Boniface ou Wilefried, S. Willibald, S. Bourkard, S. Séverin, S. Corbinien, Otto de Freysing, et S. Galle, en Allemagne et en Suisse, — S. Ambroise, Donat, Eustorge, Pacifique, Pammache, Symmache et Etienne, en Italie, — S. Agricole, S. Avite, S. Denis, S. Nicaise et S. Martin,

en France; — enfin Agilbert, S. Augustin, S. Boniface et Birin, en Angleterre, sont au nombre des premiers; et depuis le cinquième jusqu'au quatorzième siècle, on trouve cent quatre ecclésiastiques, la plupart évêques, qui projettaient comme architectes les plans de leurs églises en Allemagne, en Bohème, en Suisse et dans les Pays-Bas (1). Dans mon ouvrage, j'ai démontré

(1) FELIBIEN rapporte que » parmi les Religieux qui s'appliquoient à bastir en différens pais, il n'y en eut point de plus intelligens dans l'Architecture que quelques Abbez de l'Ordre de Cisteaux qui s'occuperent en Flandres à refaire l'église et le monastere de Nostre-Dame des Dunes. Celuy qui mit le premier la main à cet ouvrage s'appelloit *Pierre*, et estoit le septiéme Abbé du lieu. Il n'eut d'abord dessein que de réparer les anciens édifices, et de faire quelques aqueducs et canaux nécessaires pour la commodité de la maison. Mais ayant connu que ces réparations et ces ajustemens ne suffisoient pas pour mettre le monastere en bon estat, il résolut de commencer à le rebastir tout entier, et posa les nouveaux fondemens dans l'année mesme qu'il mourut. *Amelius* son successeur travailla à ce mesme dessein jusques en 1221. Car alors il quitta la fonction d'Abbé pour passer le reste de ses jours dans la solitude. *Gilles de Steene* qui luy succeda, employa cinq années à la construction de l'église, et se retira de mesme que son prédécesseur, remettant le soin de continuer cet ouvrage à *Salomon de Gand* dixième Abbé, lequel y travailla aussi avec beaucoup de zele pendant l'espace de cinq autres années. Aprés ce temps Salomon mit en sa place *Nicolas de Belle* qui surpassa tous ses prédécesseurs par l'amour et l'intelligence qu'il eut de l'Architecture, et par la grandeur des bastimens qu'il fit durant 21. années qu'il fut Abbé. *Lambert de Kenle* son successeur continua pendant cinq années les ouvrages qui avoient esté commencez, et chargea ensuite de ces travaux un nommé *Theodoric* en faveur duquel il se démit de son Abbaye. Ce Theodoric acheva l'église que l'on dédia en l'année 1262, et finit tous les autres bastimens qui estoient restez à faire.

Ce qu'on peut encore remarquer d'assez particulier dans cette réédification de Nostre-Dame des Dunes, est qu'il n'y eut que les Religieux et les gens du monastere qui y mirent la main; qu'ils

qu'il est vraisemblable que l'évêque S. Bernward de Halbestadt a inventé, vers la fin du dixième siècle, le style tudesque nommé communément *manière gothique* par ceux qui ne sont pas instruits dans l'histoire de l'architecture.

L'Italie m'a fourni les noms de quinze architectes ecclésiastiques; l'évêque Hildebrand, plutard élu Pape, paraît avoir été le dernier. La raison pour laquelle dans ce pays plutôt que dans les autres, des architectes profanes se sont occupés de la construction des églises, est sans doute parce que, parmi les Romains, l'architecture était exercée par des profanes et continua de l'être par la suite; en second lieu, les Italiens furent les premiers qui bâtirent de grands et magnifiques palais, des maisons de plaisance et des hôtels de ville, et le clergé ne s'appliqua pas à cette architecture profane. Ainsi le clergé de ce pays ne dut pas s'occuper de l'architecture aussi nécessairement que celui de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre.

Quant à la France, le manuscrit du troisième volume de mon ouvrage contient déjà les noms de trente-quatre architectes prêtres, à partir de S. Dénis (an 275) jusqu'à l'évêque Odon de Sully (an 1208); enfin, l'Angleterre

---

estoient au nombre de plus de quatre cens personnes, tant Profez, Convers, que Freres-lais et serviteurs; et que plusieurs d'entre eux s'appliquoient les uns au dessein, à la Peinture et à la Sculpture, et les autres à la Maçonnerie, la Charpenterie, la Menuiserie, la Serrurerie, et autres arts dépendans de l'Architecture." *(Vie des architectes. Paris*, 1696, *un vol. in-4.)*

Parmi les ecclésiastiques Belges qui en France se sont distingués dans l'art de bâtir, on compte Sugger, abbé de S^t^ Dénis au XII^me^ siècle, Etienne de Tournai, abbé de S^te^ Génévière, frère François Romain de Gand, appelé à Paris par Louis XIV pour y construire le pont royal, etc.

Note communiquée au Messager.

fournit depuis le commencement du septième jusqu'au commencement du quatorzième siècle, les noms de soixante-trois architectes, tous parmi les hommes les plus distingués du clergé; quelques-uns d'entr'eux ont projetté aussi des plans de châteaux royaux, au défaut d'architectes profanes.

2°. Les moyens et les motifs pour bâtir un grand nombre d'églises, étaient grands dans le moyen âge. Les moyens consistaient en indulgences, en dons de la charité, en emploi de biens d'églises, en legs pieux, en services volontaires, en transports gratuits des matériaux, et enfin dans les règles de S. Benoit, par lesquelles une certaine classe des religieux était obligée à des travaux pour l'édification des temples. Le clergé lui-même mettant la main à l'œuvre, les laïques ne pouvaient pas s'en dispenser. Des corps de métiers, convenables alors, mais pernicieux de nos jours, firent bâtir certaines parties d'églises à leurs dépens. Quant aux motifs, ils tiraient leur origine des connaissances mêmes que possédaient les architectes ecclésiastiques, de leur ardeur pour la propagation de la religion chrétienne, de leur désir d'augmenter la gloire de la religion par la grandeur et la magnificence des églises; peut-être aussi de leur intention de montrer publiquement l'état heureux d'une ville ou d'une province par l'érection d'une cathédrale immense et splendide, ou d'augmenter le nombre des habitans, ou de fonder une ville dont les murs et la bravoure des habitans pouvaient défendre les fruits de l'industrie et les richesses mobiliaires contre les possesseurs des terres; c'est-à-dire, les biens des bourgeois contre les hostilités de la noblesse et la rapacité des malveillans. Il était naturel aussi que l'impression faite par la religion chrétienne, produisît le désir de posséder et

d'élever de grandes églises, pour honorer le culte de Dieu. Les temples avaient encore cet avantage sur les autres édifices, que l'économie ne devait pas reserrer le développement des idées de l'inventeur du plan; en travaillant pour sa gloire et pour celle de son pays, il léguait les productions de son génie et de ses connaissances à l'admiration des siècles futurs.

Non seulement des villes libres et des républiques, telles qu'Ulm, Brême, Hambourg, Lubeck, Francfort, Lucque, Pistoje, Arezzo, Florence, Gênes, Pise, Sienne, Venise, etc., bâtirent des cathédrales magnifiques et des fortifications, mais des seigneurs et des évêques firent de même, soit pour faire oublier à leurs sujets la perte de la liberté républicaine, comme Galeazzo Visconti, qui fit construitre le dôme de Milan, soit pour montrer leurs richesses ou leur piété, soit pour contribuer au bien public de leurs villes ou pour les défendre par des fortifications contre les attaques de la noblesse indépendante et de la féodalité, où le droit du plus fort prévalait.

3°. Après l'invention des voûtes en ogive et croisées, si sveltes et si légères, c'est-à-dire, de la construction des voûtes à la manière tudesque, qui se manifesta: en Allemagne, vers la fin du dixième siècle, aux cathédrales de Zeiz, de Meissen, de Naumbourg et de Mersebourg; en France, vers 1020, à la cathédrale de Chartres, vers 1030, à l'église de Coutance en Normandie, vers 1050, à l'église des SS. Pères à Chartres, vers 1082 ou 1091 à l'église de Mortain en Normandie; et en Angleterre, vers 1130, à la cathédrale et à l'église de la Croix à Winchester, — les temples n'exigeaient plus des murs ni des points d'appui aussi massifs que ceux qu'ils avaient d'après la manière de bâtir connue jusqu'alors.

Par là on fit une économie considérable et que l'on peut estimer à un tiers; cet avantage facilita essentiellement la construction de grandes églises et contribua à les multiplier.

Celui qui examine d'un œil connaisseur quelques-uns de ces monumens, remarque avec étonnement la solidité architectonique de leur exécution et le choix soigneux des matériaux. Notre siècle pourra bien être obligé d'avouer qu'il n'est pas capable de les surpasser! Aussi, il ne suffisait pas que l'évêque, après avoir projeté son plan, fût pourvu de l'argent et des matériaux nécessaires pour la construction d'une cathédrale, dont la splendeur de son diocèse et la reconnaissance des contemporains et de la postérité dépendait; il fallait encore des ouvriers exercés pour réaliser le projet d'une manière solide et précise. Mais comment, dans ces tems où les beaux-arts étaient en décadence, ces ouvriers pouvaient-ils être trouvés en aussi grand nombre que l'exigeait l'édification de tant de grands temples, de couvents et de châteaux fortifiés? — Cela mérite d'être expliqué à ceux qui s'intéressent à l'histoire universelle et à celle de l'architecture dans tous ses rapports.

Les trois plus anciens documens d'une fraternité des francs-maçons, publiés et accompagnés de notes par le docteur Krause à Dresde, font connaître l'organisation de cette société et de ses branches; c'est elles qui exécutaient les plans des grands édifices dans le moyen âge; l'histoire et la constitution de cette société sont par conséquent très-remarquables.

A l'exemple des sociétés romaines pour la construction des édifices, il s'était formé, dans le moyen âge, des sociétés mystérieuses d'ouvriers. Elles se nommaient *Francs-maçons*, quoique leurs membres fussent habiles

non-seulement dans la maçonnerie, mais encore dans la coupe des pierres, la sculpture, la fabrication des ornemens taillés en pierres ou fondus en grès broyé, dans les ouvrages de stuc et dans la fabrication des briques et des tuiles. Les maîtres-ouvriers sont appellés dans les documens *magistri lapicides* ou *magistri fabricae*, et les architectes *rectores fabricae*. Les membres de la société se reconnaissaient entr'eux par de certains signes, et étaient liés par un amour fraternel; la dénomination de *Francs-maçons* leur fut donnée, parce que leur maître décidait des querelles qui s'élevaient parmi eux sur les lieux de l'édifice, sans intervention de la magistrature locale ou judiciaire, et exerçait l'intendance sur leurs mœurs; et aussi parce que les compagnies de ces francs-maçons étaient autorisées, par des privilèges des Papes, des Empereurs et des Rois, à exercer leur métier partout où la construction d'un édifice leur était confiée, sans que les corps de métiers locaux pussent leur opposer des obstacles. L'endroit où le maître rassemblait les confrères, pour la réception d'un novice, pour des consultations sur les affaires de la société, ou l'explication d'un plan qui devait être exécuté, se nommait loge. Au grand-maître d'une loge capitale étaient soumises plusieurs loges affiliées. Ainsi l'Allemagne fut divisée en plusieurs départemens de loges, et un arrêté de l'empereur Ferdinand I y fixa à quatre le nombre des loges capitales des francs-maçons, savoir: une pour Strasbourg, une pour Vienne, une pour Zurich et une pour Cologne; ainsi l'avait décidé en 1459 la diète tenue dans cette dernière ville.

Les maîtres de ces loges-maçonnes étaient des architectes, soit évêques ou autres personnes d'un haut rang.

Ces sociétés avaient aussi leurs symboles; cela est

prouvé par les documens les plus anciens; on voit actuellement encore ces symboles à quelques églises qu'elles ont bâties. Par exemple, devant la porte de la chambre des morts, en sortant du dôme de Wurzbourg, se trouve, d'un côté, sur le chapiteau d'un grouppe de colonnes l'inscription mystérieuse »*Joachim*", et sur la colonne, de l'autre côté »*Booz*". Au portail du temple de Salomon à Jérusalem, les colonnes qui portaient le plafond du porche et les colonnes à côté des portes des loges des francs-maçons, avaient les mêmes inscriptions.

Des auteurs anglais, et entr'autres Anderson, nous ont sur-tout donné des notices importantes sur l'existence et les réglemens des francs-maçons. Le document le plus ancien est de l'an 926; on l'appelle la constitution (le rituel) de York. Il fut traduit de l'anglo-saxon en latin, et son authenticité est attestée par Stonehouse, Erskine et Vandyk. Ce rituel contient un abrégé de l'histoire de l'architecture, qui, selon les connaissances de ces tems, était bornée et vague; il est suivi de seize articles qui contiennent les réglemens des francmaçons; leur exposition nous menerait ici trop loin. On peut les trouver dans les ouvrages cités d'Anderson et de Krause. L'histoire se réduit à peu près à ce qui suit:

Avant le règne d'Adelstan, Roi des Saxons, beaucoup d'églises et de couvens, alors les seules demeures des sciences et de l'architecture, étant détruits par les Danois, leurs archives brûleés et les religieux massacrés, on fit venir de l'Italie plusieurs ouvriers, pour restaurer et réédifier ces édifices. Pour accélérer les entreprises d'édification sous le Roi Adelstan, son frère Edwin s'appliqua à l'étude de la géométrie et de l'architecture, et convoqua, avec le consentement du Roi, les maîtres des francs-maçons à York, où une révision et réduction

de leurs rites et différentes règles d'une constitution ou rituel général furent faites.

Sous le règne d'Edgar, fleurissait encore l'art des francs-maçons, dont alors l'évêque St. Dunstan fut le grand-maître. Pendant les guerres contre les Danois il tomba en décadence, mais Macbeth, petit-fils de Malcolm et Roi d'Ecosse, chercha, selon Anderson, à le restaurer en 1040. L'Angleterre fut conquise en partie, en 1013, par Canut, Roi des Danois, et Guillaume I, Duc de Normandie, en acheva la conquête en 1066. Il nomma l'évêque de Rochester, Gandulf, et Roger de Montgommery grands-maîtres des francs-maçons. Ils firent bâtir le château du Tower (la tour) à Londres, et beaucoup d'autres châteaux, fortifiés sous la direction du comte de Shrewsbury; ils firent aussi venir de France, c'est-à-dire de Normandie, des ouvriers experts.

Le Roi David I donna des privilèges, en 1124, aux francs-maçons en Ecosse, et se déclara lui-même leur grand-maître. En Angleterre, les Rois nommèrent presque toujours des évêques et des hommes d'état grands-maîtres de ces corporations. Edouard III fit faire une révision de leurs loix et ordonna, en 1358, une assemblée générale des francs-maçons, où il fut décidé que les maîtres-ouvriers, qui n'étaient pas des francs-maçons, devaient être examinés par ceux-ci. Le parlement défendit, en 1425, les assemblées générales des francs-maçons en loges et chapitres; mais cet acte ne fut pas exécuté. Henri VI confirma leur constitution, en 1440, et deux ans après il se fit recevoir lui-même franc-maçon. Richard Beauchamp, évêque de Salisbury, expérimenté en architecture, devint en 1471 leur grand-maître. Henri VII dirigea comme grand-maître les travaux de la chapelle de Westminster.

Depuis Henri VIII, pour être élu membre du parlement, il fallait que tout bourgeois d'une ville et tous ceux qui n'étaient pas propriétaires de terres, se fissent recevoir dans une corporation de métier ; beaucoup d'hommes de distinction s'adressèrent alors aux francs-maçons, et furent reçus comme *accept-maçons*, ce qui les distingua des *francs-maçons* actuels. Par là, cette fraternité éprouva un changement dans son but primitif. Cependant elle se soutint encore, sous la direction de l'architecte Inigo Jones, et après lui sous celle de Christoph Wren, dans les loges dont ils étaient les grands-maîtres. Dans d'autres loges, les chevaliers de Malte avaient acquis de l'influence ; de manière que l'organisation primitive des francs-maçons paraît avoir été entièrement dissoute en Angleterre à la fin du XVII^me^ siècle ; à quoi peuvent avoir contribué trois circonstances : 1°. les efforts des corporations locales des métiers des maçons et des tailleurs de pierre, pour attirer tous les travaux à eux-mêmes ; 2°. l'éloignement des francs-maçons de leur but primitif ; et 3°. le dessein de quelques-uns d'établir des corporations envéloppées dans des symboles et des rites mystérieux. Enfin, en 1717, naquit la nouvelle constitution de York, qui ne faisait plus attention à l'architecture, et retenait seulement quelques symboles de l'ancienne franc-maçonnerie. Les trois grandes lumières : la *sagesse*, la *force* et la *beauté*, paraissent avoir été estimées d'eux, comme des francs-maçons primitifs.

Mais je n'ai pas l'intention de traiter l'histoire de la nouvelle franc-maçonnerie ; ceux qui veulent en prendre connaissance, pourront lire les livres cités et le document de constitution de la loge des francs-maçons aux trois planchettes à Altenbourg. Dans les premiers,

on trouvera aussi les réglemens des tailleurs de pierres et des francs-maçons de Strasbourg de l'an 1563, confirmés par l'Empereur d'Allemagne, et semblables en plusieurs points à la constitution anglaise de l'an 926.

Déjà dans le XIII^me^ siècle, les architectes profanes, comme par ex. Erwin de Steinbach, à Strasbourg, étaient les maîtres des loges principales des francs-maçons, et leurs privilèges furent confirmés par l'Empereur. En 1459, une loge semblable fut établie à Ratisbonne, et, si nous osons argumenter de l'ancienne constitution des francs-maçons d'Angleterre pour celle de l'Allemagne, nous pouvons supposer avec vraisemblance, que leurs maîtres furent aussi des évêques jusqu'à l'époque où ceux-ci cessèrent de s'occuper de l'architecture; mais il paraît que les vieux privilèges de cette confraternité ont cessé à la fin du XVI^me^ siècle. J'ai émis l'opinion, dans le premier volume de mon ouvrage sur l'architecture civile, qu'après ce tems, plusieurs francs-maçons s'étaient retirés dans quelques vallées du Tyrol, où l'on trouve encore des communautés entières de très-habiles tailleurs de pierres, qui sont en même tems des maçons. Par le défaut d'experts tailleurs de pierres, en Allemagne, ces Tyroliens furent employés à la fortification de Coblence, en grand nombre et avec le meilleur succès.

La franc-maçonnerie, transplantée de l'Angleterre en Allemagne dans le XVII ou XVIII^me^ siècle, fut, comme je l'ai déjà observé, tout-à-fait différente de l'ancienne.

En Italie, la confraternité des francs-maçons subsista, de même, en diverses branches; ce qui est d'autant moins étrange qu'ils dérivaient des corporations romaines. Il y avait une loge considérable à Sienne en 1292, dont la constitution, à ce qu'on dit, existe encore; quatre-vingt maîtres maçons s'y rassemblèrent, quand

la cathédrale de cette ville fut bâtie. A Orviette se trouvait encore, en 1402, une loge semblable, dont Jean de Fribourg était le maître.

Quoique je ne possède pas des notions suffisantes sur les francs-maçons de la France et de l'Espagne, il me paraît pourtant vraisemblable qu'ils existaient dans ces pays au moyen âge; car les Romains, protecteurs, sinon fondateurs des *collegia fabrorum*, qui vraisemblablement existaient déjà chez les Étrusques, y faisaient beaucoup bâtir; et c'est de la France que ces corporations se propagèrent en Angleterre, comme l'histoire des francs-maçons de ce dernier pays, nous le fait voir. Sans doute ils se sont soutenus en France jusqu'au tems où ils furent supprimés par les corps de métiers.

Mais ces sociétés d'ouvriers, imitant celles des Romains, se perdirent en Allemagne, comme en France, en Italie et en Angleterre. Dès lors diminua aussi l'habileté des tailleurs de pierre, qui s'étaient soutenus le plus long-tems en Angleterre, parce qu'on y continua de bâtir des églises en style tudesque. A la place des francs-maçons se mirent les corps de métiers des maçons, des tailleurs de pierre et des charpentiers. Les maîtres privilégiés furent trop souvent les tyrans de leurs apprentifs, et les propriétaires d'édifices se trouvèrent dans la nécessité de payer bien cher de mauvaises constructions. On n'avait plus le même soin qu'auparavant de la bonne fabrication des briques, des tuiles et du mortier, de la solidité de la maçonnerie, et du ménagement du bois de charpente, parce que les propriétaires, qui voulaient faire bâtir, étaient forcés de se servir des maîtres locaux. Plus on avait besoin de matériaux, plus ceux-ci gagnaient. Dans les entreprises publiques, leurs apprentifs furent payés

comme des compagnons, et pour chaque compagnon ils obtinrent le droit de maîtrise. Ainsi il arriva que les maîtres de métier s'enrichirent, pendant que les architectes au service de l'état ou d'une ville, qui n'avaient que leurs menus salaires, s'appauvrissaient, s'ils ne faisaient pas cause commune avec les maîtres ou les fournisseurs de matériaux pour les constructions à l'entreprise, ou s'ils n'étaient pas eux-mêmes entrepreneurs de bâtisses. Cet état de choses existe encore dans beaucoup de pays; en d'autres, le corps des ouvriers même est en décadence absolue.

L'histoire de l'architecture civile, traitée dans les second et troisième volumes de mon ouvrage, nous fait voir aussi: 1° que dans le moyen âge plus d'un architecte, principalement en Italie, exécutait non seulement des églises, des couvens, des hôpitaux, des palais, des hôtels de ville, mais encore des fortifications, des arsenaux, des ponts, des chaussées, des aqueducs et des ports; 2° que le même architecte exécutait de grands édifices en plusieurs villes, tandis qu'il y a maintenant (en beaucoup de pays) un corps nombreux d'ingénieurs, des intendances somptueuses ou des bureaux de bâtimens et un grand nombre de contrôleurs, et que l'occasion pour les études des diverses branches de l'architecture manque entièrement en plusieurs pays, ou quelle y est défectueuse.

De ces observations se déduisent les propositions suivantes:

En Allemagne il y a un besoin urgent d'avoir une école, où non seulement l'architecture civile, mais aussi l'architecture hydraulique, militaire et des mines, soient enseignées. Cette école pourrait se former d'après le plan que j'ai projetté dans le premier volume de mon

ouvrage. Elle aurait aussi une classe pratique pour les ouvriers, et on y enseignerait l'art de faire des modèles. Les élèves, après avoir quitté cette école, devraient s'appliquer à la pratique sur les lieux de constructions.

L'administration des travaux publics a besoin d'être simplifiée dans tous les pays. L'établissement de compagnies d'ouvriers sortant d'une école ainsi organisée, serait d'une grande utilité; les ingénieurs des ponts et chaussées, les architectes, les ingénieurs militaires et des mines exécuteraient, leurs entreprises avec la plus grande précision et économie, en y employant des ouvriers dont la plupart seraient instruits et exercés dans les manœuvres des travaux: résultat que les travaux à l'entreprise n'offrent pas.

Les architectes et les ingénieurs formés dans une telle école, et ensuite par la pratique, par des voyages scientifiques et par des études continuées, pourraient être employés avec assurance à plusieurs parties de l'architecture et aux ouvrages militaires comme aux travaux publics de tout genre.

Dans les entreprises d'une grande étendue on pourrait aussi employer les militaires, comme je l'ai fait dans l'Autriche pour les chaussées, pendant que je dirigeais, comme conseiller aulique, les travaux publics de cet empire. Par ce moyen le militaire devient plus utile pendant la paix et acquiert, dans l'exécution des travaux, une routine qui facilite les opérations de la guerre. Les Romains, qui employaient des milliers d'ouvriers à la construction et à l'entretien de leurs édifices publics, avaient, comme je l'ai fait remarquer, des compagnies d'ouvriers instruits et exercés, qui étaient obligés de suivre les légions à la guerre. L'histoire prouve aussi que ces légions ne dédaignaient pas de quitter leurs ar-

mes victorieuses pendant la paix, pour construire des monumens qui, par leur solidité et leur magnificence, ont tant servi à perpétuer la gloire des Romains. Cette disposition contenait les grands moyens par lesquels ce peuple parvenait à exécuter en peu de temps des édifices immenses.

Ma propre expérience m'a fait voir le grand avantage qu'il y a d'employer des ouvriers exercés; comme directeur général des ponts et chaussées du Royaume de Bavière, j'ai employé, pour l'entretien des routes, des ouvriers parfaits, salariés par an et pourvus de l'instruction nécessaire. Aussi me suis-je presque toujours servi des mêmes ouvriers dans la construction des ponts, soit pour les parties d'art, soit pour les mains-d'œuvre.

Monsieur Rondelet, architecte rénommé, proposa de même, dans son estimable traité de l'art de bâtir, l'établissement d'une école pratique et la formation de compagnies d'ouvriers. Ces dernières ont été aussi adoptées dans l'empire Russe par la direction générale des communications de l'intérieur, et dans plusieurs pays pour le service de l'artillerie.

De tels établissemens, étendus sur toutes les branches de l'architecture, remplaceraient les sociétés des francs-maçons du moyen-âge; ils faciliteraient l'exécution de tous les grands travaux, et fourniraient des pontoniers, des mineurs, des charpentiers et d'autres ouvriers exercés pour le service de la guerre.

A MESSIEURS LES RÉDACTEURS DU MESSAGER DES SCIENCES ET DES ARTS.

Audenarde le 10 *Mars* 1825.

Messieurs,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la *Notice* d'un anonyme sur le premier volume de mon *Analyse de l'histoire de l'origine et des progrès des droits politiques, civils et religieux des Belges et Gaulois*, insérée dans la livraison des mois de Novembre et Décembre 1824. Je la trouve, tout à la fois, si obligeante et si indulgente, que je n'ose la regarder que comme un encouragement et un généreux concours pour rendre mon ouvrage aussi parfait que possible, en m'indiquant des apparences de partialité, qui dépareraient un ouvrage de cette nature, et l'exposeraient à le faire confondre avec ces productions de parti qu'on voit naître chaque jour.

En effet, on me prévient qu'à la première lecture on a cru appercevoir ma prédilection pour nos institutions primitives, à les prendre à leur source dans les forêts de la Germanie, et mon aversion contre toute *réforme:* quoique, comme on le remarque très-justement, rien ne soit stable dans ce bas-monde et que mille circonstances provoquent des *réformes* utiles, nécessaires et souvent indispensables.

L'anonyme ne sera pas, probablement, le seul sur qui la première lecture aura fait cette impression; car je ne m'en suis pas dissimulé à moi-même la possibilité. Elle résulte de ce que j'ai voulu faire sentir fortement, dès mon début, toute l'analogie, la connexion et le

fond d'identité de ces institutions primitives avec celles que la révolution française est venue détruire. J'ai beaucoup appuyé sur ce point non pas par prédilection, mais pour faire connaître, en insistant dès le commencement sur cette considération, tout l'intérêt de mon ouvrage, et pour le faire lire avec plus de curiosité et d'attention.

Toutefois je profite de l'avis de l'anonyme pour désabuser le public sur cette prévention et sur ma défiance de toute *réforme*.

A la vérité, comme Belge, je ne suis pas grand partisan des innovations; nous préférons, par caractère, de voir tourner la machine sur ses vieux gonds, malgré qu'elle offre quelques vices, que de nous livrer au hazard à ces innovations systématiques, dont le résultat, sur-tout en politique, peut être dangereux. Cette sage circonspection est aussi partagée par l'Angleterre : car, il y a peu de mois que M. Canning l'opposa aux *radicaux*.

Je ne suis pas néanmoins, du nombre des *laudatores temporis acti* absolus; car je ne disconviens pas que nos institutions primitives, pour traverser quinze siècles, n'aient eu besoin de *réformes* et n'en aient subi d'utiles.

L'histoire est la leçon et le guide pour le présent et pour l'avenir; il importe donc, pour en faire une étude fructueuse sous le rapport des *réformes*, d'apprécier celles-ci quant à leurs motifs et à leurs effets, en distinguant celles qui appartiennent simplement à *l'organisation* sans altérer le *fond*, de celles qui portent atteinte aux bases de la loi nationale.

Ainsi, en me déterminant à faire la recherche des débris de notre législation des quinze premiers siècles, j'ai pensé que j'aurais imparfaitement rempli l'attente des archéologues en ne leur offrant que le recueil matériel

de mes découvertes, sans co-ordonner ces élémens pour les former en un corps de législation; car un grand nombre de ces élémens était déjà connu, mais leur organisation ne l'était point; aux uns, elle avait paru impossible, et aux autres, d'une telle difficulté que tous nos historiens ont été rebutés de se livrer à ce travail, si intéressant et si nécessaire pour apprendre l'histoire politique et civile de notre patrie.

Je dus donc monter jusqu'au berceau de notre législation, et ainsi jusqu'aux Germains, tels que Cæsar et Tacite les ont décrits, et que d'autres notions puisées chez des historiens grecs et latins nous les font connaître. Heureusement parvenu à découvrir l'organisation de ces élémens en corps de législation nationale, quelle fut ma satisfation et ma surprise de trouver dans l'organisation et les usages d'un peuple, vulgairement réputé *nomade*, demi sauvage et barbare, le fond d'un système de législation et toutes les bases d'un gouvernement régulier, fortement constitué et susceptible d'être adapté, avec succès, au gouvernement d'un peuple civilisé, en le perfectionnant par des institutions additionnelles et analogues.

Il ne me fut plus possible de douter encore que ces institutions primitives n'eussent subi cette espèce de *réformes progressives* au fur et à mesure des progrès de la civilisation, lorsque je reconnus les vestiges de la législation primitive dans notre législation coutumière, dans nos usages et dans nos mœurs.

La grande difficulté fut de connaître ces réformes, d'en apprécier les motifs et d'en apprendre les effets. C'est là la véritable *histoire de l'expérience*, puisqu'elle fournit, aux rois et aux peuples, la règle la plus sûre pour juger du mérite des projets de *réforme*, qu'on

propose avec tous les charmes de la nouveauté et comme un acheminement vers la plus haute perfection : tandis que, si l'on connaissait *l'histoire de l'expérience*, qui, malheureusement, est réduite de nos jours, *à l'histoire des antécédens*, elle nous apprendrait, à notre grand étonnement, que tel projet prétendûment nouveau, n'est autre chose qu'un ancien système qui, il y a quelques siècles, a été proscrit par le roi et le peuple, après avoir renversé le trône et l'autel, réduit le peuple à l'esclavage et plongé l'état dans une effroyable anarchie pendant plus de deux siècles.

Je signale, dans mon ouvrage, toutes ces *réformes* progressives, j'en indique les motifs et j'en démontre les effets. Je les soumets chacune à un examen critique sous le rapport de la légitimité de leur introduction, des motifs de leur adoption et des effets qui en ont assuré la perpétuité ou provoqué l'abolition. Je puis m'être trompé dans cet examen, mais j'ose espérer qu'il sera reconnu impartial; peut-on en effet exiger et obtenir une plus forte garantie de mon impartialité, que celle que je donne dans ma *préface :* » que je profiterai avec reconnaissance » de toutes les critiques décentes et mesurées, si je ne » puis les résoudre? "

C'est à l'ombre et avec le calme de ces dispositions, que j'ai examiné, en y applaudissant, la nouvelle politique de toutes les nations diverses dont se formait celle des Francs, de se réunir en un royaume sous un seul roi, pour repousser et vaincre les Romains qui les battaient isolées; que j'ai approuvé leur confédération avec les Armoriques Belges et ensuite leur union avec tous les Belges sous Clovis, ainsi que la politique de Charlemagne de se faire couronner *Empereur de toutes les Nations qu'il avait conquises* et qu'il n'aurait pu re-

tenir dans l'obéissance sans l'unité du commandement. J'ai approuvé ces *innovations*, parce qu'elles se sont faites en conservant à chacune de ces nations, leurs institutions primitives; c'est-à-dire, leurs loix et leurs usages, auxquels l'unité du pouvoir royal et du commandement général demeurait subordonnée. Ce ne furent pas des *révolutions* ni des *réformes*, mais des *améliorations* ou plutôt une *organisation d'une défense commune*, qui ne portait aucune atteinte au *fond* de leur constitution.

Mais j'ai cru devoir refuser mon assentiment à la *réforme* de Clovis, lorsque, à la faveur de son titre illusoire de *Consul Romain*, il a usurpé le droit de nommer à toutes les dignités et à toutes les places, parceque la constitution attribuait ce droit, partie à l'assemblée nationale et partie aux assemblées locales, et qu'en se l'appropriant, il violait la constitution.

J'ai envisagé pareillement comme illégal le titre d'empereur *par la grâce de Dieu*, que Charlemagne s'est arrogé sans délibération ni autorisation de l'assemblée de la nation; attendu que la constitution attribuait le droit d'élection à l'assemblée, à la charge de prendre les rois dans le corps de la noblesse: *reges ex nobilitate sumunt;* par la même raison, j'ai censuré son autre *réforme*, par laquelle il s'est fait reconnaître comme *chef-senieur* par tous les régnicoles indistinctement; il usurpait, en cela, le *commandement en chef des armées*, qui formait aussi un attribut exclusif de l'assemblée nationale: *duces ex virtute.*

Mais tout en censurant ces innovations, j'ai cru donner une nouvelle preuve de la discrétion de ma défiance des innovations, en ne contestant pas l'utilité de celles de Clovis et de Charlemagne, bien qu'elles portassent

atteinte au fond de la constitution ; car je les ai même supposées nécessaires pour consolider les forces et assurer la tranquillité de l'état. Mais je n'ai pu les approuver sous le rapport de la légitimité de leur introduction, puisqu'elles n'auraient pas dû se faire sans autorisation de l'assemblée de la nation, dont aucune considération d'utilité ne pouvait les dispenser.

Ce n'est pas ici le lieu de passer en revue toutes les innovations que j'ai soumises à un examen critique ; on trouvera, si je ne me trompe involontairement, qu'elles ont été discutées avec la même discrétion et d'après les mêmes règles ; car, si je me suis prononcé plus énergiquement pour ou contre quelques-unes en particulier, ce n'est pas par l'effet d'une prédilection, mais par la force de ma conviction ou par indignation contre la mauvaise foi ou le charlatanisme de leurs auteurs et de leurs prosélytes.

Il en est une sur-tout de cette nature que je ne puis pas passer sous silence ; elle est principalement due à Charlemagne, qui a cru, en s'en servant, fixer à jamais la couronne dans sa famille ; mais, contre son attente, elle l'en a dépouillée après une possession de deux siècles ; car il est dans la nature des faux principes, qu'on n'en connaît le danger dans toute son étendue, que lorsque le mal est devenu sans remède. L'empereur romain Honorius et Charlemagne ont bien justifié la maxime de Tacite : » *Nec umquam satis fida potentia nimia est.*"

Avant que Clovis et Charlemagne eussent usurpé le droit de nommer à toutes les places, l'administration des *pagi* et des *vici*, *provinciale* et *communale* dans le langage du jour, était *collegiale* et *collective ;* ces princes la rendirent *individuelle* et concentrèrent les pou-

voirs, graduellement branche par branche, dans la personne d'un seul officier nommé par le roi, de manière que toutes les branches de l'administration et de la justice se trouvèrent concentrées en la personne du roi et conséquemment du ministère. Il était bien enjoint à cet officier royal de se faire assister d'un conseil de notables, mais ces notables ne formaient point un *corps;* ils étaient individuellement constitués et nommés par l'officier royal ou il en dirigeait l'élection; ce conseil n'avait donc qu'une influence illusoire et ridicule; l'officier royal avait seul oreille en cour; il était l'unique magistrat : les autres n'étaient que des fonctionnaires.

Ce système avait quelqu'analogie, quant à la forme de son organisation, avec le *princeps* et le *centenarius* des Germains; mais qu'est-ce que la forme, lorsque la force paralyse le fond?

Cette organisation germanique avait pu subsister sans danger et se maintenir aussi long-tems que les nominations étaient demeurées populaires et que les Francs, sans ambition, sans avarice et sans luxe, déployaient encore dans leurs assemblées la franchise et l'énergie de leur caractère, et soutenaient maintefois leurs avis les armes à la main.

Mais à l'époque du règne de Charlemagne, toutes les places et toutes les faveurs étaient déjà mises à prix ou d'argent ou de complaisances.

Ce fut alors que Charlemagne connut tout le danger de ce système de concentration des pouvoirs dans des officiers uniques et amovibles au gré du gouvernement; mais le mal était sans remède.

Charlemagne, accoutumé à être obéi et respecté, lutta jusqu'à la fin de son règne contre les désastres qui le menaçaient sans cesse; mais ses successeurs n'ayant pas hérité de son courage, de sa sagesse ni de sa pru-

dence, succombèrent victimes de cette fausse politique, et Hugues Capet vint se placer sur le trône des Carlovingiens; ainsi se vérifia cette autre maxime politique de Tacite, *Annal. lib.* 5. *cap.* 5. » que ce système *de* » *concentration* ouvre la porte à toutes les usurpations, » à toutes les concussions et à toutes les injustices"; car tous ces officiers royaux s'approprièrent héréditairement leurs places, usurpèrent les domaines de la couronne, morcelèrent le pouvoir royal, asservirent leurs administrés et plongèrent le royaume dans cette effroyable anarchie, d'où naquit la *féodalité*, dernière ressource éventuelle de la royauté pour le recouvrement de ses domaines et de son pouvoir.

C'est cet ancien système de *concentration*, reproduit par la révolution française sous le nouveau nom de *centralisation*, qui ne peut marcher sans la *bureaucratie*, laquelle ne peut se mouvoir sans *l'uniformité des loix*, ou, à son défaut, sans le *régime arbitraire*.

Ce système de *centralisation* a duré depuis le IX jusqu'au XII^me^ siècle; alors les rois, avec le concours des villes et des campagnes, l'ont proscrit comme le fléau le plus funeste, et se sont garantis mutuellement contre son retour par *nos chartes de liberté et de commune*.

La grande et profonde politique qui a dirigé les auteurs de ces précieuses chartes, a consisté à faire renaître *l'esprit public* dont la co-existence avec l'isolement des citoyens est impossible et n'est qu'un vain mot pour masquer l'égoïsme.

Pour le faire renaître: 1° on réunit tous les citoyens en *corporations*, comme ils l'avaient été dans le *bon vieux tems* (n'en déplaise au nouveau), en *seniorats*. C'est la garantie la plus efficace contre la maxime Machiavélique du *divide et impera;* l'Angleterre et l'Irlande prouvent en ce moment qu'elles connaissent tout le

prix de cette vieille politique; 2° on confia l'administration et la justice à des *colléges* composés de concitoyens, sous le contrôle et la censure immédiate de ces corporations et la surveillance du roi. Voilà les grandes bases de tout notre ancien système *municipal*, sous le régime duquel nous avons vécu depuis le XII^me^ siècle jusqu'en 1794, que les Français nous ont soumis à celui de la *centralisation.*

Maintenant que nous connaissons tous les effets qu'il a produits du VIII au XII^me^ siècles, voyons quels sont ceux qu'a produits le système municipal du XII au XVIII^me^, et balançons les avantages de ces deux systêmes. L'on sent aisément pourquoi je ne mets pas dans la balance ceux que le premier a produits depuis 1794.

Or, on trouvera dans l'ensemble de mon ouvrage, comme je l'avais déjà démontré, sous d'autres rapports, dans mon *histoire des états-généraux*, qu'aussitôt, et encore dans le cours même du XII^me^ siècle, les Belges créérent les premières *loix de la navigation maritime*, connues sous le nom de *Wyburghsche wetten* ou *loix de Wyburgh* (1), qui furent adoptées par tous les peuples navigateurs, comme il est prouvé par les termes techniques flamands, encore usités dans la marine européenne.

A la faveur de cette police maritime, les Belges commencèrent à étendre leur navigation dans toutes les parties du monde connu, et fondèrent ce commerce étonnant qui donna tant de célébrité à la ville de Bruges, où toutes les nations commerçantes réunies arrêtèrent, par la fusion de leurs *usages* respectifs, ce *code de commerce européen*, qui se trouve encore dans la coutume d'Anvers sous le nom *d'usages de la*

(1) Wyburgh semble avoir été situé près de Damme en Flandre.

bourse; usages suivant lesquels, et sur la seule autorité de la coûtume d'Anvers, on décidait encore, au XVII^me^ siècle, en Angleterre, en Hollande et dans toutes les villes de commerce, les différens entre les commerçans de toutes les nations indistinctement: comme je l'ai prouvé avec plein succès, par les actes de *notoriété* rapportés dans les *handvesten van Amsterdam*, en la cause du sieur Platteau contre le courtier Vande Vogel, jugée en faveur du premier, pour qui je plaidais, par arrêt de la cour de Bruxelles du 14 Nivose an X. (4 Janvier 1802.)

N'est-ce pas aussi à ce système provincial et municipal que la Flandre est redevable de son incomparable agriculture et de son immense population rurale, puisqu'à l'époque de l'introduction de ce système, nos champs étaient déserts et que nos paysans étaient allés s'établir en Allemagne et jusqu'en Poméranie?

A quelles autres institutions sommes nous redevables, sinon à ce système, de nos arts, de nos fabriques, de toutes nos belles petites villes, de nos monumens, de nos canaux et de nos routes?

Or, lorsque *l'histoire de l'expérience* eut déroulé le tableau des effets de ces deux systêmes opposés, me fallut-il un autre motif que celui de la conviction, pour témoigner mes craintes à la vue de la réproduction de ce systême de *centralisation*, reprouvé et proscrit comme un fléau désastreux depuis huit siècles? On a beau dire que les lumières ne rétrogradent pas, et débiter tant d'autres phrases sonores : il ne m'en paraît pas moins qu'au lieu d'avancer, nous avons reculé jusqu'au moyen âge.

Lorsque je me prononçais en ce sens contre le retour du système de la *centralisation* dans mon *histoire des états-généraux*, je ne connaissais pas encore l'opinion de

la France; mais, depuis que les plus grands orateurs et les plus profonds hommes d'état de ce vaste royaume envisagent ce système et le proclament, sans détour, tant à la tribune que dans leurs ouvrages et dans les papiers publics, *comme un système reprouvé, s'il en fut jamais* (1), qu'un grand nombre de représentans du royaume de Bavière ont reclamé contre ce système, au mois de Mars 1822, et que le célèbre président De Wincke, consulté par le roi de Prusse sur le plan d'une nouvelle constitution du royaume, a signalé à S. M. P. le système de la *centralisation comme ruineux pour les finances et préjudiciable autant aux intérêts du roi qu'à ceux de ses sujets*, j'ai cru que, sans m'exposer à un reproche fondé, je pouvais donner à ma première opinion les développemens qu'on trouvera dans mon *analyse* (2).

J'ai beaucoup insisté sur le danger de cette *réforme*, parceque la nouvelle organisation des états-généraux et provinciaux dérive de ce même système et n'en est que le corollaire; autrefois ces états se composaient de députés des *corps*, dont les pouvoirs étaient restreints par leurs instructions; présentement ce sont des députés *individuels*, sans instructions et sans responsabilité.

Ainsi, en motivant par l'histoire de l'expérience et par des autorités respectables, le jugement critique que j'ai porté des *réformes* dont j'ai eu à m'occuper, approu-

(1) V. *le Moniteur*, aux séances du mois d'Avril 1823, et du 15 Juin au 8 Juillet 1824; *l'évêque de Paumiers*, sur les finances; *le président Henrion*, du pouvoir municipal, etc. R.

(2) Ce même système de *centralisation* que M. Raepsaet discute dans cette lettre, a été aussi un sujet de méditations pour la société des arts et sciences d'Utrecht, qui, comme on sait, est au premier rang parmi les sociétés savantes de l'Europe. V. la question proposé dans son programme de 1822; *Messager* de 1823, page 42. (*Note du Messager.*)

vant les unes et reprouvant les autres, j'ai lieu de croire que j'aurai dissipé la prévention que la lecture du premier tôme peut avoir fait naître.

Veuillez, Monsieur le Rédacteur, insérer ces éclaircissemens dans votre journal prochain et en recevoir dès à présent mes remercimens. J. J. RAEPSAET.

LETTRE DE M. VAN MONS,

Professeur à l'Université de Louvain.

Nous venons de faire une expérience qui a eu un résultat singulier. Nous avions hier, pour la leçon, tâché de décomposer l'acide boracique en échauffant pendant deux heures et au blanc, dans un tube de porcelaine, le mélange intime de onze parties de borax vitrifié et d'une partie de charbon; le produit avait été un verre verdâtre clair, occupant le fond, et une masse poreuse et néanmoins pesante, brillante et ressemblante à du charbon animal. Le verre, mis dans de l'acide nitrique, n'en fut que lentement corrodé, et en fut blanchi. Nous avons aujourd'hui répété l'expérience un peu en grand, dans un creuset de Hesse, couvert d'un creuset pareil et dans un fourneau de fusion, nous avons entretenu un feu blanc pendant trois heures: l'extérieur des creusets était revêtu d'un vernis de matière vitrifiée. Le produit fut une fonte partagée en deux couches, dont l'inférieure ressemble à de l'acier fondu, et dont la supérieure est un verre du noir le plus foncé, opaque et de la fonte la plus égale; il raie le verre comme le ferait le diamant et n'est pas attaqué par l'acide nitrique, ni par la potasse caustique liquide concentrée; il est parsémé dans sa

masse de globules parfaitement arrondis et dont quelques-uns du diamètre de $1\frac{1}{2}$ ligne. Ce métal est cassant et se laisse néanmoins couper au couteau; il a la blancheur et l'éclat de l'argent et n'est dissout que par l'eau régale, laquelle encore ne l'attaque que faiblement. Le verre est des plus pesans; la fonte métalliforme l'est un peu moins. J'avais opéré sur 9 onces de matière.

Jusqu'ici je ne peux rien conjecturer sur ce qui a eu lieu dans cette opération. Le charbon, le bore, se sont-ils fondus avec le borax en un verre si compact, si noir, si parfait et sur lequel les acides cessent de réagir? le métal était-il un carbure ou un borure de sodium? Mais alors, sa solution dans l'eau régale aurait laissé un résidu; la dissolution du métal est d'un orangé foncé; elle dépose des crystaux à mesure qu'elle fait des progrès. La fonte métalliforme qu'était-elle ?

La suite de nos expériences nous a démontré que le métal est du fer, mais du fer tellement modifié par son adjonction à un corps étranger, à du bore, au combustible de la silice, ou autre, qu'il cesse d'être soluble dans l'acide nitrique, qu'il a la blancheur de l'argent, qu'il peut être entamé par le couteau, et que néanmoins il est cassant. Il faut que l'argile d'un creuset de Hesse contienne beaucoup de ce métal pour avoir pu fournir cette quantité de globules, dont plusieurs ont la grosseur d'un pois. Le culot, ayant l'aspect du platine rammolli, et la scorie vitreuse, noire, opaque, qui n'est pas même soluble dans l'alcali caustique, n'en sont pas moins des produits d'une singularité remarquable.

— L'acide du borax, étant dissous dans l'alcohol, possède la propriété singulière de réagir comme alcali sur le papier teint de *curcuma;* il faut que la solution soit saturée et qu'elle soit faite à chaud si l'on veut

obtenir un effet prononcé. Cette solution brûle, avec une flamme verte bordée de rouge et de jaune : la flamme est entièrement verte et du verd le plus agréable lorsque, l'alcohol étant un peu chaud, on allume et on éteint successivement sa vapeur en soufflant dessus. Une flamme large, vive et du vert le plus éclatant et le plus pur, entoure à chaque inflammation l'alumette ; cette coloration de la vapeur d'alcohol se dégageant de la solution faiblement chaude, fait voir combien l'alcohol a de facilité à entraîner dans sa volatilisation l'acide du borax ; aussi est-il avantageux de se servir d'alcohol au lieu d'eau pour la sublimation de cet acide.

— Voici un *préservatif des émanations du chlore.*

Dans beaucoup de nos fabriques où on emploie l'eau de chlore comme moyen de blanchiment, les ouvriers sont souvent incommodés et peuvent être suffoqués par l'aspiration du gaz qui compose cette eau. On a proposé comme antidote à opposer à ses effets, l'exspiration par les narines du gaz ammoniacal se dégageant de l'ammoniaque liquide, et même la prise en bouche d'un morceau de sucre imbibé de cet ammoniaque. L'un de ces moyens ne remplit pas le but proposé et l'autre cause des excoriations douloureuses. M. Kastner a trouvé, par une expérience de deux ans, que l'aspiration de la vapeur d'alcohol par les narines ou l'inspiration forcée de l'air, pendant qu'on tient dans la bouche un morceau de sucre impregné d'alcohol, pare à tout inconvénient. Toutefois, l'usage de l'eau de chlore simple ou dans laquelle ce comburant n'est pas enchaîné par une base salifiable, doit chaque jour de plus en plus se restreindre, depuis qu'on a reconnu que le chlorure de chaux rend le même service et qu'il présente en outre l'avantage que le chlore est utilisé en totalité pour

le blanchiment. On peut l'employer dans tous les cas où le chlore est indiqué comme présentant des avantages sur le blanchiment naturel: pour le blanchiment des toiles et fils d'origine végétale, pour celui de la pâte de papier, pour l'avivification de certaines couleurs, l'enlèvement de celles non fixées par les mordans, le blanchiment de la cire jaune, la solidification, la décoloration et la désinfection des graisses liquides sales, pour le nettoyement des bois, des marbres, etc. La facilité avec laquelle il cède son oxigène et le sel aisément soluble que sa désoxigénation laisse comme résidu, et bien particulièrement la propriété de ne pas se partager en muriate de chaux simple et en ce même muriate suroxigéné, à un degré de concentration donné de sa lessive, lui procure ces avantages signalés sur l'eau de chlore simple; il peut de plus, au besoin, être converti en cette eau: à quel effet, il suffit d'ajouter à sa solution plus ou moins d'acide muriatique; l'oxigène n'est pas ici enlevé au chlorure, mais le chlore est déplacé d'avec la chaux; on peut aussi en précipiter la chaux en dégageant dans la solution de l'acide carbonique.

Botanique.

Description déposée à la Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand, des Plantes, Arbres et Arbustes introduits en Belgique, et répandus dans le commerce, de 1800 *à* 1824.

1803.

Classe I.

			Floraison.
Zingiber zedoaria,	s. ch. 4.	Indes orientales.	*mai, septemb.*
Curcuma rotunda,	s. ch. 4.	———	*août.*

Kæmpferia latifolia,	s. ch. 24.	Indes orientales.	*avril, juillet.*
—— angustifolia,	s. ch. 24.	——	*avril.*
Globba marantina,	s. ch. 24.	——	*juillet, août.*

Classe II.

Ziziphora Puschkini,	pl. t. 24.	Mont Caucase.	*juillet, septemb.*
Salvia serotina,	or. ħ.	Chio.	*août.*
—— spielmannii,	pl. t. ☿.		*juin, juillet.*
—— amarissima,	or. 24.	Mexique.	*mai, juillet.*

Classe III.

Iris crispa,	or. 24.	Cap de Bonne-Espérance.	*avril.*
Moræa flexuosa,	or. 24.	——	*avril, mai,*
Cyperus Papyrus,	s. ch. 24.	Egypte.	*juillet, septemb.*

Classe IV.

Protea cyanoïdes,	or. ħ.	Cap de Bonne-Espérance.	*juin, juillet.*
—— diversifolia,	or. ħ.	Nouvelle Hollande.	
—— triloba,	or. ħ.	——	*juin, juillet.*
—— pinnata,	or. ħ.	Cap de Bonne-Espérance.	*juillet, août.*
—— mucronifolia,	or. ħ.	——	*juillet, octobre.*
—— turbinillora,	or. ħ.	——	*avril, mai.*
—— acerosa,	or. ħ.	——	*mars, mai.*
—— humillorens,	or. ħ.	——	*juin, août.*
Hakea obliqua,	or. ħ.	Nouvelle Hollande.	
—— suaveolens,	or. ħ.	——	
—— florida,	or. ħ.	——	*mai, juin.*
—— ilicifolia,	or. ħ.	——	*juillet, septemb.*
—— nitida,	or. ħ.	——	*juin, juillet.*
—— amplexicaulis,	or. ħ.	——	
—— prostrata,	or. ħ.	——	
—— ceratophylla,	or. ħ.	——	
—— undulata,	or. ħ.	——	
—— cinerea,	or. ħ.	——	
Banksia sphærocephala,	or. ħ.	——	
—— nutans,	or. ħ.	——	*juillet, septemb.*
—— occidentalis,	or. ħ.	——	
—— littoralis,	or. ħ.	——	
—— coccinea,	or. ħ.	——	
—— repens,	or. ħ.	——	
Dryandra floribunda,	or. ħ.	——	*mai, octobre.*
—— cuneata,	or. ħ.	——	*novembre, février.*

Dryandra armata,	or. ♄.	Nouvelle Hollande.	
—— formosa,	or. ♄.	——	*mai, octobre.*
—— plumosa,	or. ♄.	——	
—— obtusa,	or. ♄.	——	
—— nivea,	or. ♄.	——	*juillet, septemb.*
—— tenuifolia,	or. ♄.	——	*mars, mai.*
Scabiosa caucasica,	pl. t. ♃.	Mont Caucase.	*juillet, août.*
Spermacoce latifolia,	s. ch. ♂.	Guyane.	*juillet.*
—— radicans,	s. ch. ♃.	——	*juillet.*
Crucianella anomala,	pl. t. ♃.		*juillet.*
Cissus quadrangularis,	s. ch. ♄.	Indes orientales.	
Ammannia sanguinolenta,	pl. t. ☉.	Jamaïque.	*juillet, août.*
Pothos pentaphylla,	s. ch. ♃.	Cayenne.	*octobre, novemb.*
—— trifoliata,	s. ch. ♃.	Guinée	*juin, août.*
Cuscuta chinensis,	or. ☉.	Chine.	*août, septembre.*

Classe V.

Anchusa annua,	pl. t. ☉.		*juillet.*
Androsace Bocconi,	pl. t. ☉.		*juillet.*
Lysimachia angustifolia,	pl. t. ♃.	Amérique sept.	*juillet, août.*
Anagallis fruticosa,	or. ♂.	Afrique.	*mai, septemb.*
Andersonia sprengelioïdes,	or. ♄.	Nouvelle Hollande.	*mai, sept.*
Convolvulus erubescens,	or. ♂.		*juin, août.*
Campanula betonicifolia,	pl. t. ♃.	Sibérie.	*juin, juillet.*
—— capensis,	or. ☉.	Cap de Bonne-Espér.	*juin, juillet.*
Ardisia acuminata,	s. ch. ♄.	Guyane.	*juillet, août.*
Cordia hirsuta,	s. ch. ♄.	——	*juin, juillet.*
Ceanothus globulosus,	or. ♄.	Nouvelle Hollande.	*avril, mai.*
Pittosporum Tobira,	or. ♄.	Chine.	*juillet.*
Lasiopetalum purpureum,	or. ♄.	Nouvelle Hollande.	*avril, juill.*
Ampelopsis cordata,	pl. t. ♄.	Amérique septentrionale.	
Gardenia hexandra,	s. ch. ♄.	Amérique méridionale.	
Cynanchum undatum,	s. ch. ♄.	Indes occidentales.	*juillet, août.*
Salsola dentata,	pl. t. ☉.		*août.*
Gentiana ochroleuca,	pl. t. ♃.	Amérique sept.	*août, septemb.*
—— Bavarica,	pl. t. ♃.	Nouvelle Hollande.	*juillet.*
Dichondra repens,	or. ♃.	——	*mai, septemb.*
Eryngium glaucum,	pl. t. ♃.	Mont Caucase.	*juin, juillet.*

Classe VI.

Zanthorrhœa hastile,	or. ♃.	Nouvelle Hollande.	*avril, juin.*

Classe VII.

.....

Classe VIII.

Ephielis fraxinea, s. ch. ♄. Guyane.
Vaccinium dumosum, pl. t. ♄. Amérique septentr. *mai, juin.*
Erica Dickensonia, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *juin, juillet.*
—— trosula, or. ♄. —— *mai.*
—— melanthera, or. ♄. —— *juin.*
—— Donnea, or. ♄. —— *juin.*
—— tricolor, or. ♄. —— *juillet.*
—— tabularis, or. ♄. —— *mai, septembre.*
Passerina dodecandra, or. ♄. —— *juin, juillet.*

Classe IX.

.....

Classe X.

Chorizema ilicifolia, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mai, juillet.*
—— nana, or. ♄. —— *mai, juillet.*
—— rhombea, or. ♄. —— *avril, juillet.*
Brachysema latifolium, or. ♄. —— *avril, juin.*
Gompholobium fimbriatum, or. ♄. —— *juin.*
—— marginatum, or. ♄. —— *juin, septemb.*
—— polymorphum, or. ♄. —— *juin, septemb.*
—— grandiflorum, or. ♄. —— *juin.*
—— venustum, or. ♄. —— *juin.*
Burtonia scabra, or. ♄. —— *mai, juillet.*
Jacksonia scoparia, or. ♄. —— *juin, août.*
—— spinosa, or. ♄. —— *juin, août.*
Euchilis obcordatus, or. ♄. —— *juin, juillet.*
Sphærolobium medium, or. ♄. —— *juin, août.*
Sclerothamnus microphyllus, or. ♄. —— *avril, juin.*
Gastrolobium bilobum, or. ♄. —— *mars, juin.*
Mirbelia dilatata, or. ♄. —— *mai, juin.*
Cassia Tagera, s. ch. ♂. Indes orientales. *juillet.*
Gomphia nitida, s. ch. ♄. Jamaïque.
Rhododendron caucasium, pl. t. ♄. Mont Caucase. *juillet.*
Dianthus caucasicus, pl. t. 2. —— *juin, juill.*
—— discolor, pl. t. 2. —— *juin, juill.*

Classe XI.

Euphorbia corollata, pl. t. 2. Amérique septent. *juillet, sept.*

Euphorbia geniculata, pl. t. ☉. Maroc. *juillet.*
Aponogeton monostachyon, or. 4. Indes orientales. *mai, sept.*

Classe XII.

Metrosideros pubescens, or. ħ. Nouvelle Hollande,
Eugenia Mimi, s. ch. ħ. Guyane.

Classe XIII.

Nymphæa stellata, s. ch. 4. Indes orientales. *juin, juillet.*
——— lotus, s. ch. 4. Egypte. *juin, août.*
——— pubescens, s. ch. 4. Indes orientales. *mai, juillet.*
——— rubra, s. ch. 4. ——— *juin, août.*
Elæocarpus cyaneus, or. ħ. Nouvelle Hollande. *juin, août.*
Hibbertia grossulariæfolia, or. ħ. ——— *mai, septembre.*
Dillenia pentagyna, s. ch. ħ. Indes orientales.
Annona paludosa, s. ch. ħ. Guyane.

Classe XIV.

Teucrium resupinatum, pl. t. ☉. Barbarie. *juillet, août.*
Westringia Dampieri, or. ħ. Nouvelle Hollande. *mai, juill.*
Nepeta reticulata, pl. t. 4. Maroc. *août.*
Antirrhinum hælava, pl. t. ☉. Egypte. *juillet.*
Lantana radula, s. ch. ħ. Indes occidental. *juillet, août.*
Crossandra undulæfolia, s. ch. ħ. Indes orientales. *juin, sept.*
Myoporum parvifolium, or. ħ. Nouvelle Hollande. *mars, sept.*
——— viscosum, or. ħ. ———
——— oppositifolium, or. ħ. ——— *janvier, octob.*
Stenochilus glaber, or. ħ. ——— *janvier, sept.*

Classe XV.

.....

Classe XVI.

Patersonia sericea, or. 4. Nouvelle Hollande. *mai, juillet.*
Erodium bipinnatum, or. ♂. Numidie. *mai, juin.*
Pentapetes ovata, s. ch. 4. Nouvelle Espagne. *juin, sept.*
Carolinea minor, s. ch. ħ. Guyane. *juillet, août.*
Malva retusa, or. ħ. Cap de Bonne-Espérance. *mars, mai.*

Classe XVII.

Bossiæa microphylla, or. ħ. Nouvelle Hollande. *mai, juin.*
Scottia dentata. or. ħ. ——— *juin, septemb.*
Templetonia retusa, or. ħ. ——— *mai, juillet.*

Borbonia trinervia, or. ♄. Cap de Bonne-Espér. *juillet, août.*
Kennedia coccinea, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mai, août.*
Vicia Michauxi, pl. t. ☉. *juillet, août.*
Liparia sphærica, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *juillet.*
Æschynomene hispida, s. ch. ☉. Amérique septentr. *août.*

Classe XVIII.

Theobroma Guianensis, s. ch. ♄. Guyane.
Melaleuca paludosa, or. ♄. Nouvelle Hollande. *juillet, sept.*
——— globifera, or. ♄. ———
——— striata, or. ♄. ———
——— thymoïdes, or. ♄. ———
——— uncinata, or. ♄. ———
——— scabra, or. ♄. ——— *juin, juillet.*
——— pulchella, or. ♄. ——— *juin, septemb.*
——— fulgens, or. ♄. ——— *juin, août.*
——— calycina, or. ♄. ——— *juin, août.*
——— densa, or. ♄. ———
Calothamnus quadrifida, or. ♄. ——— *juin, juillet.*
——— villosa, or. ♄. ——— *juillet, septemb.*
——— gracilis, or. ♄. ———
Beaufortia decussata, or. ♄. ———
——— sparsa, or. ♄. ———

Classe XIX.

Onopordum Græcum, pl. t. ♃. Grèce. *juillet, août.*
Bidens heterophylla, or. 2. Mexique. *août, septemb.*
Eupatorium urticifolium, or. 2. Amérique mérid. *juillet, août.*
Stevia salicifolia, or. 2. Mexique. *août, septembre.*
—— serrata, or. 2. ——— *août, septembre.*
Ixodia achilleoïdes, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mars, sept.*
Elichrysum fragraus, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *juillet.*
Senecio verbenæfolius, pl. t. ☉. Egypte. *juin, juillet.*
Donia glutinosa, or. ♄. Mexique. *août, septemb.*
Podolepis rugata, or. 2. Nouvelle Hollande. *juillet, août.*
——— acuminata, or. 2. ——— *juin, septemb.*
Achillea asplenifolia, pl. t. 2. Amérique septent. *juillet, août.*
——— eupatorium, pl. t. 2. Sibérie. *juillet, août.*
——— rosea, pl. t. 2. *juillet, août.*
Coreopsis alata, pl. t. 2. Mexique. *juillet, août.*
Centaurea Tatarica. pl. t. 2. Tartarie. *juillet, août.*
——— xeranthemifolia, pl. t. 2. Sibérie. *juillet, août.*
Cassia aurea, or. 2. Nouvelle Hollande. *juillet, août.*

Classe XX.

Arethusa plicata, s. ch. ♃. Indes orientales. *juillet.*
Stylidium graminifolium, or. ♃. *juin, septembre.*
——— fruticosum, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mai, août.*
——— scandens, or. ♃. ——— *juillet, août.*
Arum bulbiferum, s. ch. ♃. Indes orientales. *juin, juillet.*
—— macrorhizon, s. ch. ♃. ———

XXI.

Casaurina rigida, or. ♄. Nouvelle Hollande.
Pariana campestris, s. ch. ♃. Cayenne.
Phyllanthus obovatus, pl. t. ☉. Amérique septent. *juillet, août.*
——— scandens, s. ch. ♄. Indes orientales.

Classe XXII.

Willdenowia teres, or. ♃. Cap de Bonne-Espérance. *juillet.*
Discorea aculeata, s. ch. ♃. Indes orientales.
——— glabra, s. ch. ♃. ———
——— rubella, s. ch. ♃. ———
——— anguina, s. ch. ♃. ———
Chamædorea gracilis, s. ch. ♃. Caraccas.

Classe XXIII.

Ischæmum aristatum, s. ch. ♃. Chine. *juin, juillet.*
Rhagodia hastata, pl. t. ♄. *juin, juillet.*
Acacia sulcata, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mai, août.*
—— marginata, or. ♄. ——— *avril, juin.*
—— decipiens, or. ♄. ——— *mars, juin.*
—— biflora, or. ♄. ——— *mars, juin.*
—— armata, or. ♄. ——— *avril, juin.*
—— alata, or. ♄. ——— *avril, juin.*
—— pulchella, or. ♄. *avril, juillet.*
—— ciliata, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mars, juin.*
—— nigricans, or. ♄. ——— *mai, juillet,*
—— Guianensis, s. ch. ♄. Cayenne.
—— lophanta, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mai, juillet.*
—— brachyloba, or. ♃. Amérique septentrionale.

Classe XXIV.

.....

GASTONIA PALMATA.

Le *Gastonia palmata*, couronné en 1823, à l'exposition d'été de la société royale d'agriculture et de botanique de Gand, et exposé par M. *De Caters de Wolf*, vient de fleurir pour la première fois dans les serres de cet amateur distingué, à Berchem près d'Anvers.

M. le docteur Sommé, botanophile très-instruit, a eu l'obligeance de nous procurer une ombelle naturelle cueillie sur l'arbre même et le dessin pris sous ses yeux, du port de l'arbre avec ses feuilles et ses fleurs, d'une ombelle et d'une fleur vue au devant et au revers (1).

La tige est droite, unie, marquée de cicatrices de feuilles; garnie supérieurement d'une touffe de feuilles palmées, comme en bouclier, à 7 folioles lancéolées, profondément dentées et portées sur de longs pétioles.

Les fleurs sont portées sur des ombelles latérales, éparses, et sur la partie supérieure des tiges; ces ombelles sont de forme ronde, multiflores; le péduncule commun est de 2 à 2 ½ pouces et celui des fleurs d'un pouce.

Les fleurs sont dépourvues de *corolles;* le *calice* de 5 à 9 divisions; les *étamines*, au nombre de 5 à 10. Ne pouvant apercevoir aucune apparence de fruit, il n'a pas été possible, pour le moment, de déterminer la classe, la famille, ni même le nom générique de cette belle plante ou arbre. (*V. le Messager de* 1823, *p.* 137.)

(1) La lithographie a été faite d'après le dessin de Mad^elle^ Félicité Sommé, qui cultive la peinture avec un rare succès; ses ouvrages reçurent une distinction particulière au dernier concours de Bruxelles, où elle obtint l'*accessit* du tableau de *genre*. En étudiant la peinture des fleurs, cette aimable artiste suit les traces de plusieurs demoiselles de Genève, qui possèdent le talent gracieux d'imiter les fleurs et, stimulées par M. le professeur Decandolle, rendent leurs talens utiles à la science botanique.

CASTONIA PALMATA

FAIT REMARQUABLE DE GÉOGRAPHIE BOTANIQUE.

La géographie botanique, cette nouvelle branche d'histoire naturelle, qui est à la botanique ce que la géologie est à la science des minéraux, nous a fait connaître que rien n'est plus rare que d'observer en Europe les plantes propres à l'Amérique, dans leur état spontané. A la vérité quelques espèces du nouvel hémisphère se sont répandues avec une telle profusion dans nos climats, que l'on serait tenté de les prendre pour indigènes : telles sont l'*oenothera biennis* et l'*erigeron canadense*, qui se sont propagées dans toute l'Europe; tel est aussi l'*aster annuus*, qui se rencontre près de Bruxelles, etc. Mais ces plantes, évidemment exotiques, se sont répandues à la faveur de certaines circonstances, et l'on connaît fort bien l'époque de leur introduction; ainsi elles n'infirment en rien cette loi de la géographie botanique. Cependant il est quelques exceptions, à la vérité en très-petit nombre, mais qui n'en sont que plus extraordinaires. Le *spirea hypericifolia*, est indigène à la France et à l'Allemagne, le *lysimachia ciliata* croît dans le pays de Liège, l'*aster lanceolatus* dans les Ardennes, et tout dernièrement on vient d'indiquer le *carex plantaginea* comme indigène aux environs de Lyon; un fait non moins remarquable, c'est que le *juncus tenuis*, bien certainement indigène à la Belgique, et qui fut décrit d'abord par Plukenet, ensuite par Gronovius et Willdenow, est cité par tous les auteurs comme uniquement indigène à l'Amérique septentrionale.

Le *juncus tenuis* fut d'abord observé au Bild, près d'Utrecht, par M. van Hall, qui eut la complaisance de me communiquer l'unique exemplaire qu'il en possédait; l'été dernier, je l'ai moi-même rencontré en abondance dans la province d'Anvers, principalement vers Calnthout, Hoogstraet, Herentals, Tongerloo, Zoerle-Parwys, Boisschot, Schrik, etc. Il y croît le long des chemins ombragés légèrement humides et dans les sentiers des bois, ordinairement avec le *juncus Bufonius*, dont il a assez la tournure. Confronté avec une plante originaire d'Amérique, je n'y ai trouvé aucune différence et je me suis assuré que la plante Belge est identique avec celle du nouveau Continent. Il est à observer que le *juncus tenuis* passe pour avoir été trouvé, en 1795 ou 1796, par M. Donn, dans les montagnes d'Angushire en Ecosse, où il est très-rare; c'est ce que M. Smith nous apprend dans l'*English Botany*, où il en donne une bonne description et une excellente figure sous le nom de *juncus gracilis*, n° 2174; mais Bichenoi assure dans les Transactions de la Société Linnéenne de Londres, que depuis lors aucun botaniste n'a pu le retrouver, et c'est ce qui a autorisé Meyer, à regarder cette localité comme fautive. Quoiqu'il en soit, le *juncus tenuis* devra dorénavant être considéré comme faisant partie du petit nombre de plantes également indigènes à l'Europe et à l'Amérique.

B. C. DUMORTIER.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

Extrait du Rapport des travaux de la Société de Flore à Bruxelles, fait par M. Drapiez, *secrétaire, dans la séance d'exposition du* 19 *Février dernier.*

Avant que vous ne cherchiez, messieurs, à distinguer parmi tant de belles et rares productions, celles qui doivent réunir vos suffrages et l'emporter sur tant d'heureuses rivales, je dois, me conformant à l'usage établi, vous présenter en peu de mots, le précis des travaux qui vous ont occupés depuis votre dernière réunion solennelle. Ces travaux, vous le savez, ont porté moins sur la théorie que sur la pratique; aussi avez-vous vu les collections en tous genres, dont la conservation appartient particulièrement à plusieurs de nos collègues, s'accroître par le zèle et l'activité que chacun de vous a bien voulu y mettre, par la succession des échanges et surtout par la libéralité de nos correspondans. Témoignons d'abord notre reconnaissance à ceux dont la générosité a enrichi le jardin botanique, les serres et les autres collections d'histoire naturelle. Des graines recoltées sur divers points du globe, et particulièrement aux Indes, vous ont été remises par messieurs le Baron de Wellens; Sommé, d'Anvers; le Baron de Giese, ci-devant Ambassadeur de Bavière, près le Roi des Pays-Bas, et maintenant à Munich; Kesman; Picard; le Chev. De Ronnay et

Smith Rogers de New-York; confiées aux soins du jardinier-en-chef de l'établissement, M. Bresiers, dont l'heureuse sagacité en culture, a souvent mérité vos éloges, ces graines vous ont produit nombre de plantes, parmi lesquelles vous en distinguez déjà qui vous sont inconnues. Dans la distribution des graines apportées de l'Amérique septentrionale, par ordre de S. E. le ministre de l'instruction publique et des colonies, distribution à laquelle vous avez eu part, vous avez remarqué différens arbres forestiers dont on pourra facilement embellir et tout-à-la-fois enrichir l'heureux sol de nos provinces. Les jeunes plantes que vous en avez obtenues sont vigoureuses et promettent de beaux individus dont le feuillage, nouveau pour ces contrées, ornera le terrain que désigne déjà le vœu général pour un jardin public digne de la ville de Bruxelles et qui pourra servir en même temps d'école pratique de culture, école que réclame depuis long-temps le goût bien décidé des Belges pour cette source première des richesses territoriales.

Des plantes rares et précieuses ont été données au jardin botanique, par MM. le duc d'Aremberg; le duc d'Ursel, votre président; le prince de Salm-Dyck; les barons Beeldsnyder de Gouda et Vanvolden; Kickx fils; Parmentier, d'Enghien; Lanckmann, de Gand; Henckelius, de Maestricht; Dumortier-Rutteau, de Tournay; Burton-Levage, commissaire d'arrondissement à Dinant.

Différens objets d'histoire naturelle ont été déposés dans les galeries, par MM. Temminck, d'Amsterdam; le comte de Beughem; Engelspach; C. Bonaparte, prince de Musignano; Halsey et Cozens, de New-York; W. Van-Aken, Robyns; Vandenbroeck, J. Vanderlinden; le Baron de Roisin; Van Waeyenberch.

Ces dons joints aux acquisitions que la munificence de nos magistrats permet de faire chaque année, placeront bientôt le Musée de Bruxelles, au rang des établissemens les plus importans en ce genre, que l'on admire en diverses parties du royaume.

D'autres hommages qui ne vous sont pas moins précieux, ont enrichi vos archives; vous avez reçu de M. Dumortier-Rutteau, secrétaire de la Société d'horticulture de Tournay, des observations botaniques; l'ouvrage est divisé en cinq chapitres que précède un discours préliminaire dans lequel l'auteur rappelle à la connaissance de ses compatriotes les noms des botanistes distingués que la Belgique a produits. La longue énumération qu'il en fait, prouve qu'aucun pays, eu égard à sa circonscription, ne compte autant d'hommes célèbres dans cette science qui, d'ailleurs, y trouve son berceau. C'est en parlant de ce motif honorable que l'auteur, dans une nouvelle formation de genres, qui fait le sujet du premier chapitre, tire les noms de ces genres, de ceux des principaux botanistes vivans de la Belgique, en faisant connaître les travaux qui établissent les droits à cette distinction flatteuse. Dans le second chapitre, M. Dumortier pose les bases d'un système symétrique et analytique des végétaux; je ne me permettrai point de porter un jugement sur la méthode proposée: j'attendrai avec vous, messieurs, que l'auteur nous en ait donné tous les développemens qu'il promet dans les deux chapitres suivans. Enfin le cinquième chapitre présente l'essai d'une monographie des Jongermannes, genres de Cryptogames, dans lequel on a placé des espèces qui offrent de grandes anomalies dans leurs caractères et dont l'incertitude n'a pu qu'augmenter

avec le nombre des plantes nouvelles. On doit savoir gré à M. Dumortier de la tâche qu'il s'est noblement imposée et que vraisemblablement il remplira avec tout le succès que l'on peut espérer de ses connaissances étendues en physiologie végétale.

Dans la préface qui doit servir de préambule à la collection des plantes cryptogames du nord de la France, et conséquemment de presque tout le Royaume des Pays-Bas, M. Desmazières a fait preuve de toute l'aptitude désirable dans la partie la plus difficile de l'étude des plantes; vous avez reconnu, dans le premier fascicule de cet intéressant recueil, tous les avantages de ces collections naturelles qui reproduisent d'une manière plus certaine que ne pourraient faire les meilleures iconographies, des caractères que la dessication n'a que faiblement altérés. Ces recueils dont M. Desmazières paraît avoir emprunté l'idée au célèbre Funch et à quelques autres de ses dévanciers, éviteront aux amateurs d'herbiers soignés, de grandes recherches pour se procurer nombre de plantes que la difficulté de les rencontrer, force souvent à négliger.

Puisque j'en suis à l'article des plantes séchées, je vous dirai quelques mots d'un mémoire qui vous a été adressé par M. le baron Bory-de-S^{t}.-Vincent, et qui traite de la description et des avantages d'un appareil nouveau destiné à faciliter la dessication des échantillons de plantes dont on veut faire l'ornement des herbiers. L'idée première de cette appareil fort ingénieux, est due à M. Le Coq; aussi M. Bory a-t-il imposé le nom de *Coquette* à ce qu'il a singulièrement perfectionné. La Coquette consiste en une planchette d'un bois très-solide, et de la grandeur de l'herbier qu'il est question de former. Criblée de trous pratiqués à l'aide d'une vrille, la planchette

est en outre munie sur les côtés, où elles sont fixées, de quatre boucles qui servent à serrer avec quatre courroies, une pièce de toile en fort cannevas, fixée à deux tringles de fer et de la grandeur de la planchette. On étend sur celle-ci des feuilles de papier gris en suffisante quantité, et alternativement les échantillons de plantes. Quand on en a préparé une vingtaine, on boucle la toile, et l'on n'a plus besoin de changer le papier. En exposant la Coquette au soleil en été, sur un poële ou dans l'étuve en hiver, les plantes sont, en peu de jours, parfaitement desséchées et en état de se conserver. L'avantage de l'appareil est inappréciable surtout en voyage où la perte de temps est ce qu'il importe le plus d'éviter.

M. De Candolle vous a fait part de plusieurs de ses importans mémoires: dans l'un d'eux, le savant auteur du système universel des végétaux, a tracé les limites caractéristiques de la tribu des Cuspariées, famille des rutacées; elles consistent dans un style simple et des carpelles monospermes, dans cinq pétales soudés en une sorte de corolle monopétale, etc. La description des espèces qui constituent les genres *Cusparia*, *Ticarea*, *Galipea* et *Monniera* dont se compose la tribu, suit immédiatement celles des caractères génériques. La monographie du genre Chou a été traitée avec beaucoup de soins dans un autre mémoire: non-seulement M. De Candolle est parvenu à isoler les espèces des variétés nombreuses dont chacune d'elles doit demeurer le type, mais il porte ses descriptions sur quelques espèces des genres voisins, qui, si l'on était forcé d'y recourir, pourraient remplacer le Chou dans les usages domestiques et dans les divers produits que les arts en ont su tirer.

Le respect religieux que vous portez, avec tous les vrais naturalistes, à la mémoire de ceux dont l'existence fut entièrement consacrée à la propagation des sciences naturelles, vous a valu de la part de M^de^ la veuve du Baron Palisot-de-Beauvois, un témoignage de gratitude: c'est une œuvre posthume de ce savant que plusieurs de nos collègues ont eu le bonheur d'avoir pour ami. La société Linnéenne, en comprenant la muscologie au nombre de ses mémoires, a fait suffisamment l'éloge de cet important travail.

Le bel ouvrage que publie en ce moment M. A. Thory, conjointement avec le digne successeur de Van-Spaendonck, M. Redouté, a fait naître à l'un de vos membres, le projet de rédiger une monographie du genre rosier, que l'augmentation du nombre des espèces a laissé fort incomplète depuis que M. Lindley a publié la sienne. La description des caractères distinctifs non-seulement dans les espèces, mais dans leurs nombreuses variétés, paraissait une sorte d'écueil; néanmoins les principaux obstacles ont été franchis, et le travail promet la perfection qu'il est possible d'atteindre en ce moment.

M. Audot l'un de vos correspondans, vous a fait hommage de la vingt-sixième édition de l'almanach du bon jardinier dont il est l'éditeur. Cet ouvrage qu'à sa naissance, en 1755, on était loin de soupçonner de pouvoir s'élever au degré d'utilité qu'il a maintenant acquis, jouit d'une réputation assez universelle pour que je me dispense de vous en parler plus longuement.

Vous avez reçu de la part de S. E. le ministre de l'intérieur, la 66^me^ livraison de la Flore batave que leurs auteurs MM. Kops et Sepp publient avec un succès soutenu et mérité. Cette livraison comprend

les figures et les descriptions de la véronique lierrée, *veronica hederifolia* L.; du chardon des champs, *carduus arvensis* L.; de la verge d'or commune, *solidago virga aurea*, L.; du salsifis des près *tragopogon arvense*, L. et du noisettier aveline, *corylus avellina*, L.

M. Van den Ende vous a présenté son mémoire intitulé: *Commentatio de methodis botanicis.* Cet exposé comparatif et raisonné des diverses méthodes de botanique, publiées jusqu'a ce jour, ayant remporté le prix au concours ouvert par l'académie d'Utrecht, nous respecterons ce jugement de même que les motifs qui ont déterminé l'auteur à accorder une préférence exclusive à la méthode naturelle de Linnée.

Vous n'avez point borné vos travaux à la botanique et à la culture des fleurs; des sciences accessoires ont partagé votre attention; vous avez entendu la lecture d'un mémoire sur les propriétés générales et particulières de l'eau. On a cherché surtout dans ce mémoire, à vous présenter sous le point de vue le plus admissible, les hypothèses sur le phénomène de la nutrition des plantes; l'on y a établi les opinions anciennement émises sur le concours de l'eau dans ce phénomène, et on les a rapprochées de celles qui sont le résultat des découvertes les plus récentes.

Ces myriades d'êtres légers dont la plupart puisent sur les plantes, une existence non moins éphémère que la fleur, ces insectes dont nous admirons les graces légères et les reflets éclatans n'ont pu vous rester étrangers: occupé depuis longtemps d'une monographie européenne de la famille des libellulines, M. le D^r. Vanderlinden fils, qu'un séjour prolongé en Italie a mis à portée de bien étudier les espèces alpines et celles des plaines ardentes de nos contrées méridiona-

les, est enfin parvenu à dissiper beaucoup d'incertitudes que présentait la classification des Libellulines. Les genres Libellule, Aeshne, Agrion dont se compose cette famille du système de Latreille, ne renfermaient qu'un très-petit nombre d'espèces, et les relations synonymiques de chacune d'elles offraient une confusion décourageante. M. Vanderlinden a plus que doublé, par ses descriptions, le nombre des espèces connues; il a établi tous les caractères distinctifs sur l'animal vivant qu'il a observé presque toujours dans l'état d'accouplement, ce qui ne lui a laissé aucun doute sur les différences sexuelles, et il a pu ainsi placer comme espèces, un assez grand nombre d'individus que, faute de les bien connaître, l'on n'avait considérés que comme de simples variétés. L'ébauche de ce travail avait déjà été publiée en 1820, dans deux monographies partielles, l'une des Agrions, l'autre des Aeshnes des environs de Bologne, en Italie; toutes deux avaient été accueillies d'une manière distinguée par le savant Latreille qui accordera, ainsi que vous, Messieurs, de nouveaux éloges au mérite observateur de notre collègue.

J'ai encore à vous entretenir, Messieurs, de diverses productions sur d'autres parties des sciences: pour ne point trop abuser du temps que réclame particulièrement l'objet de cette réunion, je négligerai aujourd'hui le bulletin de votre correspondance avec les sociétés savantes, et me bornerai à vous rappeler ceux des mémoires sur lesquels a porté l'examen de vos commissions. Vous avez trouvé dans le travail de M. Richardot, sur la houille et son emploi dans le traitement métallurgique des minerais de fer, matière à méditation pour tous ceux qui, par état ou par spé-

culation, doivent avoir des notions exactes sur l'exploitation des mines de houille et de fer. Le rapprochement qu'a fait M. J. Torrey, du minéral connu dans l'Amérique septentrionale, sous le nom de Colombite, avec la Tantalite de Berzelius, vous a suggéré l'idée de constater le résultat de ces recherches sur les deux substances minérales dont vous possédiez heureusement des échantillons, et vous avez reconnu que les caractères d'homogénéité appliqués par M. Torrey, étaient parfaitement exacts. Vous vous êtes égayés par le récit qu'a fait M. Huot de la bonhomie avec laquelle on a prétendu voir dans quelques masses concrétionnées du calcaire siliceux des carrières de Fontainebleau, les restes fossiles d'un chevalier armé de pied en cap, qu'une lapidification aurait arrêté, ainsi que son noble coursier, dans leurs courses belliqueuses. Enfin vous avez éprouvé des sensations plus agréables, à la lecture du poëme de Juslenville, par M. Leloup. Cette jolie production venge les provinces wallones du reproche d'être tristement abandonnées des muses: reproche que, naguère, leur adressait assez sévèrement un corps littéraire, tributaire lui-même de ces divinités légères. Le poëte a peint dans des vers heureux, l'un des plus beaux sites de ces riches contrées, que l'on pourrait qualifier de Champs-Élisées de l'Europe. Juslenville est une propriété charmante, et le poëme de M. Leloup fait naître un vif désir de la visiter; on doit naturellement espérer de retrouver dans des promenades délicieuses, les plaisirs qu'une description agréable a produits à l'imagination. Les souvenirs de Juslenville ne sont point seulement poétiques, ils sont reconnaissans envers les savans modestes qui honorent leur pays: en s'y aban-

donnant, on jouit d'un brillant épisode, en même temps que l'on recueille un fait historique, et qu'une scène touchante se grave sans effort et d'une manière durable, dans la mémoire.

VARIÉTÉS.

Plantes Cryptogames du nord de la France, par J. B. H. J. Desmazières. Premier fascicule. Lille, 1825. *in*-4.

Dans son *Catalogue des plantes omises dans la Botanographie Belgique*, M. Desmazières avait promis de publier incessamment les *plantes cryptogames du nord de la France;* cet ouvrage vient de paraître et nous nous empressons de le signaler aux amis de la botanique. On serait d'abord tenté de croire que les plantes du nord de la France n'offrent, pour notre pays, qu'un intérêt secondaire; mais si l'on fait attention aux limites que M. Desmazières a données à son catalogue des plantes omises (p. x), on verra que l'ouvrage que nous annonçons est fort intéressant pour la Flore Belgique, en ce qu'il renferme les cryptogames non-seulement du nord de la France, mais encore d'une partie du midi de la Belgique, et c'est sous ce rapport qu'il mérite toute notre attention.

L'immortel Linné a dit avec raison : *Herbarium præstat omni icone, necessarium omni botanico* (1); en effet un botaniste sans herbier ne mérite pas ce nom: ce ne peut être qu'un nomenclateur, qu'un empyrique; mais c'est sur-tout dans l'étude des familles difficiles, telles

(1) Lin. phil. bot. n° 11.

que les graminées, les cryptogames, etc. que la nécessité d'un herbier se fait souvent sentir; les meilleurs dessins, les planches les plus soignées sont toujours bien inférieures à la nature. Ehrhart imagina le premier de publier des fascicules de plantes désséchées, dans le dessein de remplacer les planches dont l'achat est très-dispendieux, et son exemple ne tarda pas à être suivi par plusieurs botanistes distingués. Parmi les recueils de cryptogames déjà publiés, on doit remarquer les plantes cryptogames du Fichtelberg, par Funck; celles des Vosges par Mougeot et Nestler; les Algues aquatiques de Jurgens; les Lichens de Floerke, et c'est encore sous la même forme que M. Desmazières publie les Cryptogames du nord de la France; on conçoit toute l'importance de ce travail qui offre le rare avantage de renfermer des plantes terrestres et marines, ensorte qu'il réunit le mérite des ouvrages cités ci-dessus.

M. Desmazières donne, au commencement du premier fascicule une préface très-étendue, dans laquelle il rappelle les travaux des botanistes qui ont concouru au perfectionnement de la cryptogamie. Nous observerons que l'auteur, très-exact d'ailleurs et très au courant des bons ouvrages qui ont paru sur cette partie, se trompe fortement au sujet des Hépatiques, lorsqu'il dit que nous ne possédons sur cette famille aucun ouvrage complet; il existe deux monographies complettes de ces charmantes petites plantes: l'une de Weber, l'autre de Schwægrichen (1); en outre Martius a donné,

(1) Comme ces ouvrages sont très-peu connus et ne sont pas cités dans la bibliothèque botanique de M. De Candolle, nous en donnerons ici les titres: *Frid. Schwœgrichen, historiæ muscorum hepaticorum prodromus. Lipsiæ*, 1814. *in*-8. 40 *pag. et* 1 *tab.* — *Fr. Weber, historiæ muscorum hepaticorum prodromus. Kiliæ*, 1815. *in*-8. 160 *pag.*

dans sa flore cryptogamique d'Erlang, des figures des diverses espèces de Jongermannes qui croissent en Allemagne, et MM. Rheinwardt, Blume et Nees von Esenbeck, viennent de publier une monographie des hépatiques rapportées de l'île de Java par notre savant compatriote M. Rheinwardt. M. Desmazières termine sa préface en exposant le plan qu'il s'est proposé; il a cru devoir faire entrer dans ses plantes cryptogames, les oscillatoires et autres productions animalisées. Permis à chacun d'avoir là-dessus son opinion, mais il paraît démontré que les oscillatoires doivent appartenir au règne animal: les belles expériences de MM. Vaucher, Maertens, Agardh, Bory et Gaillon, ne laissent aucun doute à ce sujet. Quoiqu'il en soit, il nous semble que l'auteur aurait dû séparer ces singuliers êtres, et ne pas y entremêler les Batrachospermes, qui appartiennent bien certainement au règne végétal.

L'ouvrage de M. Desmazières est divisé en fascicules, renfermant chacun 50 espèces de plantes, étiquetées et desséchées avec le plus grand soin. Chaque espèce est accompagnée d'un billet indiquant son nom, sa localité et la saison qui lui est propre; une table renvoie aux n^os^ d'ordre. Le 1^er^ fascicule renferme 14 espèces d'Algues, 25 de champignons, 2 de lichens, 6 de mousses et 3 de fougères; parmi ces 50 espèces, dix ne sont pas indiquées dans la flore française et six sont nouvelles pour la science; ces dernières sont: n° 16 *polyporus expansus;* 17, *peziza velutina;* 20, *vredo onobrychii* (mieux nommé *v. onobrychis*); 24, *puccinia apii;* 25, *puccinia cnici oleracei*, et, 28, *æcidium convallariæ*. La nature de l'ouvrage de M. Desmazières ne nous permet pas d'en donner une analyse plus détaillée; nous nous bornerons donc à remarquer que cette col-

lection, par le bon choix, le nombre et la variété des plantes qu'elle renferme, par le soin qui a été apporté à leur dessiccation et à leur classement, mérite toute l'attention des amis de la science et ne peut manquer d'être reçue avec empressement. La publication de semblables fascicules dans notre Royaume, ne pourrait qu'être très-utile à la botanique qu'elle y reveillerait de son trop long assoupissement. Il serait particulièrement à désirer que les Ardennes pussent trouver un botaniste aussi zélé et non moins instruit que M. Desmazières, qui voulût entreprendre de nous en faire connaître les richesses cryptogamiques. Espérons que Mad^elle^ M. A. Libert publiera enfin, sur l'histoire naturelle de cette contrée, l'ouvrage auquel elle travaille depuis si long-tems, et pour lequel elle a ramassé des matériaux si précieux. B. C. DUMORTIER.

Cornelii Adriani Bergsma, responsio de incrustationibus indigenis, in certamine litterario civium academicorum, præmio ornata. In-4°. Lugd-Bat.

Les incrustations ne sont pas chose très-commune, sur-tout dans les pays dépourvus de fontaines et de ruisselets; un des faits les plus curieux en ce genre, est l'incrustation de l'étang nommé *de waal*, situé près du village de Roekanje, Hollande méridionale, et c'est particulièrement celle-là qui fait le sujet du mémoire couronné de M. Bergsma. Dans cet étang on trouve une multitude de pierres amassées en tas et en si grand nombre, qu'elles paraissent former un rocher; celles de ces pierres qui sont hors de l'eau, sont blanchâtres; celles, au contraire, qui sont plongées dans l'étang, sont verdâtres et couvertes d'un corps spongiforme que M. Bergsma regarde comme formé de l'*alcyonella stagnorum*, de La-

marck, mais qui ne peut pas être l'origine des incrustations, puisqu'on l'observe dans des lieux qui en sont dépourvus; les roseaux qui bordent l'étang sont également incrustés. L'incrustation de Roekanje se présente sous trois formes: 1° comme une croute mince attachée aux chaumes des roseaux (tab. 2. fig. 1 et 2); 2° oblongue et à noyau ligneux (tab. 2. fig. 3 et 4); 3° indéterminée sans noyau ligneux (tab. 3. fig. 1.) Ces diverses formes sont poreuses, fragiles et paraissent formées de couches superposées.

Lefrancq van Berkhey avait cru reconnaître que l'incrustation de Roekanje était formée par une cause purement mécanique, occasionnée par le mouvement des particules argileuses, ce qui est inadmissible, puisque la même force qui a la propriété de mettre les particules en mouvement pour les rassembler, doit aussi avoir celle de les séparer après leur congestion, et, par conséquent, l'hypothèse de Berkhey ne peut servir à expliquer la formation des masses. Le célèbre Pallas dit: que l'eau de l'étang *de waal* est marine et que l'incrustation est formée par l'*eschara crustulenta*, et est par conséquent d'origine animale. M. Bergsma, au contraire, prouve que l'eau de l'étang est douce et, par une analyse chimique sévère, il est porté à conclure que les incrustations de Roekanje sont d'origine chimique, ayant pour cause la solution du carbonate de chaux par l'acide carbonique dans l'eau. Nous ne donnerons pas ici les détails de cette analyse et nous renvoyons pour cet objet à l'ouvrage de M. Bergsma, qui est écrit avec toute la méthode et la clarté possible. L'auteur parle aussi des incrustations de S. Bruno, près Bruxelles, et paraît porté à les regarder aussi comme d'origine chimique.

On ne saurait assez engager M. Bergsma à continuer l'étude de l'histoire naturelle, dans laquelle il ne peut manquer d'honorer sa patrie; on assure qu'une découverte plus importante vient d'être faite par lui sur la purification des eaux d'Amsterdam. Quoiqu'il en soit, il serait à désirer qu'il donnât des notices sur les incrustations de la partie déclive de notre royaume et en particulier de la chaine des Ardennes, où nous avons eu nous-même occasion d'en observer de très-belles, à Nessonvaux et ailleurs, mais particulièrement à Dreymüllen dans l'Eiffel, où une fontaine d'eau incrustante produit une charmante cascade d'une nappe indivise d'environ 50 pieds d'élévation.

B. C. D.

Le district de S. Nicolas, ci-devant pays de Waes, province de la Flandre orientale, considéré sous ses rapports physiques, politiques, historiques, etc.

C'est sous ce titre que M. A. J. S. van den Bogaerde, commissaire royal à S. Nicolas et membre de la société royale des beaux-arts de Gand, se propose de publier, par souscription, un ouvrage en trois volumes, écrit en langue Belge.

Le prospectus que nous avons sous les yeux, prouve que l'auteur a apprécié toute l'importance de son sujet et l'a traité de manière à ne rien laisser à désirer.

Le pays de Waes, y est-il dit, est si connu par la perfection de sa culture, ses richesses agricoles et manufacturières et sa nombreuse population, qu'il est cité partout comme la partie la plus importante de la Flandre et même de la Belgique. L'auteur a taché de rendre, d'une manière à la fois exacte et frappante, la supériorité d'intérêt que ce district présente sous ces trois rapports.

Selon le même prospectus, la matière est repartie dans les 3 volumes de la manière suivante :

Ier volume, 1re partie : *statistique ;* chap. 1er, *description topographique :* situation physique ; distribution, nature et valeur des terreins ; poldres, digues, écluses, inondations, rivières, canaux et lacs ; 2me, *météorologie* : état de l'atmosphère, vents, pluies, gelées, etc. ; 3me, *règne végétal:* culture des terres, frais de culture, produit des récoltes, leur valeur, cours des moissons, prairies et pâtures, bois et arbres, jardins potagers et vergers ; 4me, *règne animal:* quantité, valeur et éducation du bétail, chasse, pêche, oiseaux, mammifères, poissons, insectes ; chap. 5me, *règne minéral,* et ce qu'il produit au commerce. 2me Partie : *description politique ;* chap. 1er : organisation administrative et judiciaire, milice, cadastre, contributions, mœurs, usage, langue, culte, églises et chapelles, forteresses ; 2me : population, causes de son augmentation, indigens, maisons et leur produit en loyer et en valeur mobiliaire ; 3me : commerce, industrie, manufactures, métiers, monnaies, navigation, chantiers ; 4me : enseignement, instituteurs, écoles, académies et sociétés particulières, objets d'art, savans, etc., leurs ouvrages ; 5me : hygiène, maladies régnantes, médecins, etc., vaccine.

IIme volume : histoire depuis l'invasion des Romains ; antiquités, princes qui ont possédé ou gouverné le pays de Waes, chronique des faits et événemens, séjour d'Alexandre Farnèse, traités de paix et autres et leur influence sur les mœurs, les usages et l'état politique ; ancienne législation, chef-collége, *keure* ou petite loi fondamentale, coutumes et *capitulations ;* grands-fonctionnaires depuis le 12me siècle jusqu'en 1796 ; table chronologique.

III^me^ volume : description des villes et communes ; faits et détails historiques qui les concernent en particulier ; églises, tombeaux, anciens couvens, châteaux, jardins et particularités ; seigneuries, leurs prérogatives et possesseurs, etc.

Le premier volume contiendra une carte nouvelle ou plan routier du district et pays de Waes, enluminée et dressée avec soin, et les 2^me^ et 3^me^ volumes, les principales vues de châteaux, d'antiquités, de tombeaux, etc.

Mémoire sur le proportionnement chimique pésé et mesuré des corps.

M. P. J. Hensmans, docteur en sciences, pharmacien et préparateur de chimie à l'université de Louvain, vient de faire paraître, sous ce titre, une brochure de 92 pages in-8., qui contient, avec quelques additions, le mémoire qu'il adressa à l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, en réponse à la question proposée en 1822 et répétée en 1823 : » Les observations modernes ayant fait voir que » les combinaisons entre corps gazeux et corps gazéifia- » bles par le feu et par des engagemens, se font en des » rapports très-simples de volumes, et qu'après la com- » binaison, la même simplicité de rapports subsiste entre » les volumes des gaz résultans et ceux de leurs com- » posans, l'académie demande qu'on détermine, d'après » l'expérience, les volumes proportionnels des divers » corps gazeux et des corps gazéifiables par les moyens » mentionnés. On vérifiera l'accord des volumes avec » les poids spécifiques indiqués par la molécule repré- » sentative pesée, et l'on spécifiera la température et » la pression auxquelles les mesures auront été prises.

» L'académie désire que le tableau synoptique des ré-
» sultats soit joint à la réponse."

Si le non-accomplissement de quelques conditions, plutôt de forme que de fonds, a dû décider l'Académie à n'accorder à l'auteur que la médaille d'argent, la science ne lui en a pas moins la grande obligation d'avoir, en proposant cette question, fait naître un ouvrage qui, en généralisant quelques faits isolément observés, les convertit en des principes élémentaires d'une application régulière et constante, du moins dans l'état actuel de la science. On ne peut assez admirer combien les lois de ce que l'auteur nomme *proportionnement par volumes*, sont simples, générales et fertiles en applications: elles se réduisent, en effet, aux nombres 2, 4 et 8 qui sont dans une proportion géométrique. M. van Mons a, le premier, reconnu ces lois et en a exposé les développemens dans la préface du 2me volume de sa *pharmacopée usuelle;* mais M. Hensmans les a appliqués à tous les cas jusqu'ici existans de la chimie, et il a vraiment produit un chef-d'œuvre. Kirwan avait remarqué que le chlore se combinait avec volume égal d'hydrogène pour former le gaz acide muriatique et que l'expansion de ce gaz se composait des volumes réunis de ses composans. M. van Mons avait fait voir, il y a long-tems, qu'après la décomposition du gaz acide muriatique par les métaux forts, le volume du gaz restant était un peu plus que la moitié de celui du gaz employé; cet *un peu plus*, appartenait à du gaz muriatique indécomposé; la théorie du chlore résultait des faits que, dans ce tems, il avait établis. Humboldt et Gay-Lussac trouvèrent ensuite que, dans la formation de l'eau, un volume d'oxigène se combinait avec deux volumes d'hydrogène, et le dernier de ces

chimistes démontra, un peu plus tard, d'après des expériences qui ont principalement porté sur des unions gazeuses dont le produit se concrétait ou se liquéfiait, que, dans ces unions, le volume de l'un des gaz est un multiple en nombre entier, de l'autre gaz; mais il n'établit que cette loi générale, qui ne diffère pas de celle qui régit les rapports définis en poids. Doebereiner a beaucoup étendu les faits relatifs à cette doctrine de l'atome chimique mesuré; mais, jusqu'à nous, aucune loi particulière n'avait été reconnue, aucun principe généralement applicable n'avait été établi, aucune distinction, quant à la nature des gaz s'engageant en des volumes déterminés, n'avait été fixée. On n'avait point réfléchi à la cause des différences constantes, et l'on peut dire qu'on avait reconnu des faits, mais qu'on n'avait pas recherché d'après quelles règles d'économie propre ces faits étaient gouvernés. Le mémoire de M. Hensmans ne laisse rien à désirer sous ces divers rapports. Une circonstance particulière dans la relation entre l'atome chimique mesuré et le même atome pesé est que le dernier atome, dans le nombre qui le représente, étant réduit en grains de poids médecinal, répond exactement à la mesure proportionnelle du premier atome.

Le même M. Hensmans remporta, en 1822, le prix attaché par l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, à la meilleure solution de la question suivante:

» Etant connu que les esprits alcoholiques extraits » de différentes matières, telles que fruits, grains, ra- » cines et sucre, ne peuvent, par les mêmes moyens de » concentration, être conduits à marquer un égal degré

» de force sur l'aréomètre, et, qu'à degré aréométrique » égal, ces esprits jouissent de capacités de solution et » de saturation différentes, l'académie demande que l'on » détermine quelles sont au juste ces différences, et » qu'on en recherche la cause afin d'en faire cesser, » s'il est possible, les effets. On examinera dans quel » rapport sont les capacités de solution et de saturation » de chacun des esprits avec leur résistance à la con- » centration."

Son mémoire couronné vient d'être imprimé séparément chez P. J. Demat, à Bruxelles. C'est ce que nous avons, jusqu'ici, de plus complet sur la théorie de l'alcohol; et, tout en faisant faire à la science un grand pas en avant, l'auteur instruit les manipulateurs sur tout ce qu'il peut leur être important de savoir. On est étonné, en lisant ce mémoire, qu'il ait pu subsister d'aussi nombreux et d'aussi grands vuides dans les notions théoriques et pratiques, sur un objet aussi usuel.

M. Hensmans, auteur des deux écrits dont nous venons de faire un juste éloge, se propose de publier un journal *de chimie, de pharmacie et de matière médicale*, qu'il composera des meilleurs articles du *journal de chimie, de pharmacie et de toxicologie*, et de celui *de pharmacie et des sciences accessoires, de Paris*, ainsi que de *toutes les publications périodiques étrangères*, en quelques langues qu'elles soient écrites. L'ouvrage, dit le prospectus, ne sera mis sous presse qu'autant qu'un nombre suffisant de souscripteurs couvrira les frais de l'impression; l'auteur et la matière se recommandent assez pour que nous ne craignions pas que l'accomplissement de cette condition devienne une cause de retard.

Manuscrits mathématiques de Chr. Huygens, légués à la bibliothèque de l'université de Leyde.

Huygens fut un des géomètres les plus célèbres du 17^me^ siècle; dévoué, dès sa plus tendre jeunesse, à l'étude des sciences mathématiques, il les enrichit d'une foule de découvertes remarquables et en fit résulter un grand nombre d'applications utiles; son invention du pendule appliqué aux horloges, a fait époque dans l'histoire de l'astronomie; la géométrie et la mécanique lui doivent les plus beaux théorèmes, et, dans la physique, il a entrevu et déduit d'un ensemble de phénomènes, des vérités confirmées, long-tems après, par leur accord avec les phénomènes observés plus tard.

Ses ouvrages sont encore respectés de nos jours comme des monumens de génie et d'érudition; mais ces ouvrages ne sont pas le seul héritage que les sciences tiennent de lui: il légua à la bibliothèque de l'université de Leyde, sans doute pour les préserver de la destruction, une riche collection de manuscrits qui peuvent jeter de grandes lumières sur plusieurs points obscurs de l'histoire des mathématiques.

Une partie de ces manuscrits, et c'est la mieux soignée, contient sa correspondance avec les savans de son siècle; la célébrité de la plupart des auteurs de cette correspondance et la place qu'occupe, dans l'histoire des sciences, l'époque à laquelle elle se rapporte, lui donnent une très-grande importance. L'époque fut, en effet, celle où on jetta les fondemens solides de la philosophie naturelle, où naquirent et l'académie des sciences de Paris et la société royale de Londres, et où, pour l'étude et les progrès des sciences, les barrières et les distances cessèrent de séparer les nations. Dire qu'Anzout, Boulliaud, Cassini, Chapelain, Fermat,

du Hamel, de la Hire, le marquis de l'Hôpital, Hudde, Leibnitz, Montmor, Moray, Oldenbourg, Pascal, Picard, Petit, Roberval, Sluse, Tschirnhaus, Wallis, sont au nombre des grands hommes qui entretenaient avec Huygens des relations habituelles, c'est caractériser suffisamment le mérite de cette collection.

On regrette que Huygens n'ait pas conservé avec le même soin les copies des lettres qu'il écrivait lui-même; ce soin paraît s'être borné à celles qui se rapportent aux objets qui l'intéressaient le plus; c'est ainsi qu'il n'en manque aucune dans sa correspondance avec Leibnitz et le marquis de l'Hôpital.

L'autre partie de ces manuscrits se compose de quelques volumes écrits de la main de Huygens; tous n'ont pas un égal intérêt, mais tous méritent de l'attention; on y trouve notées, pêle-mêle, des observations astronomiques et de physique, des calculs tantôt achevés, tantôt interrompus et confusément entremêlés; quelquefois des fragmens de dissertations et de lettres; ce sont de vrais brouillons, mais des brouillons qui souvent nous montrent le germe, le premier jet de ses idées et les voies qui l'ont conduit à ses grandes découvertes; mais ce qui leur donne une importance historique, c'est que les époques de ses inventions et découvertes y sont bien fixées, et qu'on y rencontre des démonstrations d'inventions et de découvertes qui n'ont pas encore été publiées; au nombre de celles-ci sont ses théorèmes concernant la logarithmique, plusieurs morceaux sur sa dernière invention des pendules pour les longitudes sur mer, etc.

On trouve aussi, parmi la collection, les manuscrits de ses ouvrages publiés, et une multitude de papiers divers dont la plupart se rapportent à des objets déjà

connus. Tous ne sont cependant pas dépourvus d'intérêt; c'est ainsi qu'à sa dissertation sur le choc des corps, se trouvent jointes plusieurs pièces authentiques rassemblées, à ce qu'il paraît, pour constater les époques de ses expériences et découvertes sur cette matière, et qui, maintenant encore, peuvent servir à éclaircir et à fixer plusieurs points obscurs ou contestés, soit dans l'histoire de la découverte des lois qu'observent les corps mus par impulsion, soit dans celle des mathématiques.

La mort de van Swinden menaçait de faire retomber ce précieux trésor dans l'oubli dont ce savant estimable l'avait relevé; mais M. Uylenbroek, lecteur à l'université de Leyde, chargé par MM. les curateurs de réunir en un corps d'ouvrage les pièces et fragmens qui méritent d'être publiés, s'est déjà acquitté en grande partie de ce travail et le livrera à l'impression dès que les fraix seront à-peu-près couverts par des souscriptions; il se propose de publier d'abord, comme échantillon, la correspondance de Huygens avec Leibnitz et le marquis de l'Hôpital, commencée en 1690 et finie, à la mort de Huygens, en 1695; une partie de cette correspondance roule sur le calcul différentiel; Leibnitz explique l'usage de ce calcul à Huygens, et le marquis de l'Hôpital résoud des problêmes que celui-ci lui a proposés.

Dans le prospectus, M. Uylenbroek s'engage à se borner rigoureusement aux pièces qui offrent un véritable intérêt, ce qui réduira l'ouvrage tout au plus à deux volumes in-4°., et peut-être à un seul.

Bas-reliefs de Flaxman. — Iliade d'Homère.

Il n'est rien qui contribue plus puissamment à former le goût des jeunes dessinateurs que d'avoir sous

les yeux et de pouvoir consulter à chaque instant les chefs-d'œuvre des maîtres, de s'identifier avec eux et de ne cesser de les étudier qu'après avoir atteint le goût et la perfection de leurs productions.

C'est pour en faciliter les moyens aux élèves, qu'on a entrepris cette édition des bas-reliefs du célèbre Flaxman ; plus de 60 éditions épuisées depuis 20 ans, attestent l'estime que l'on en fait en Europe ; aucun artiste ne peut se dispenser de les étudier pour les costumes, les ajustemens, les broderies, etc. ; il en est même bien peu qui ne les possèdent déjà et ne les consultent en secret, et souvent les plus belles choses qu'ils mettent au jour et qui font notre étonnement, sont dues aux inspirations puisées dans ce recueil, qu'on peut appeler à juste titre, le type du beau antique ; on croirait que son auteur a vécu parmi les Grecs, et qu'il fut le contemporain de Sophocle, d'Euripide et d'Homère. Aucun poëte moderne ne les a peut-être traduits avec plus de vérité et de perfection.

Le procédé nouveau employé pour l'exécution de cet ouvrage, le met à la portée de toutes les fortunes, tout en n'admettant aucune différence entre l'original et la copie. L'Iliade aura 6 livraisons, chacune de 6 feuilles ; il paraîtra une livraison tous les 15 jours. On souscrit chez Jobard, à Bruxelles. (*Extrait du prospectus.*)

Sur le moulin des prisonniers en Angleterre et aux Etats-Unis.

On a introduit dans le *penitentiary de New-York*, à Brixton, un *moulin à marches*, ou, *moulin de discipline*, (*Stepping mill*), dans le double objet d'obtenir du travail des prisonniers et d'éloigner d'eux les maux qui s'attachent à l'oisiveté. Cette machine était déjà

employée dans les prisons d'Angleterre, où elle fut essayée pour la première fois en 1818, dans la prison de Bury. Les avantages du *Stepping mill* sont : 1° que le travail n'exige ni adresse ni tems pour l'apprendre ; 2° que les prisonniers ne peuvent négliger leur tâche ni la faire faire par d'autres, car tous doivent travailler également et en proportion de leurs forces ; 3° qu'il peut suppléer, pour toutes sortes de manufactures, à l'eau, à la vapeur, au vent ou aux chevaux, et qu'on peut s'en servir particulièrement pour la mouture du grain ; 4° qu'enfin il est un moyen de punition infaillible, en ce qu'il est continu, suffisamment sévère et redouté de tous ceux auxquels il a été infligé : son travail monotome produit une terreur salutaire et dompte l'obstination du criminel le plus endurci. Cette machine épargne à la ville de New-York, 2000 dollars qu'elle dépensait chaque année pour la mouture des grains destinés à la consommation des maisons du comté. Les détenus la font agir, en marchant sur les degrés dont est garni l'extérieur d'une roue. Les roues dont les dimensions semblent les plus convenables, ont de quatre à six pieds de diamètre ; la hauteur des marches est de sept à huit pouces. Chaque prisonnier a pour tâche d'en monter cinquante par minute, et d'élever ainsi le poids de son propre corps à la hauteur de deux mille pieds par heure, ce qui en fait treize mille trois cent trente-trois pour une journée entière de travail. Quoique ces nombres paraissent prodigieux, ils n'expriment cependant pas autre chose, sinon que la hauteur de l'ascension est de beaucoup moins d'un demi-mille par heure, et d'environ deux milles et demi par jour. Le produit de ce travail surpasse des deux tiers celui qu'on obtient des individus les plus péniblement

employés dans l'usage de leurs forces, pour accomplir une tâche agricole ou industrielle. A Brixton, pendant l'été, chaque détenu élevant son propre poids à quinze mille pieds par jour, si on évalue ce poids à cent cinquante livres, il y a, pour la journée entière, une élévation qui s'évalue par $15000 \times 150 = 2{,}250{,}000$ livres à un pied de hauteur. En exprimant cet effet par 10, et en le comparant à celui qu'on obtient dans diverses espèces de travaux, on trouve les termes de comparaison ci-après :

Travail journalier des hommes employés à monter des fardeaux.	$3\frac{1}{2}$ à 10
Des hommes les plus forts.	4 à 10
Des hommes qui enfoncent des pieux.	$2\frac{2}{5}$ à 10
De ceux qui tirent de l'eau des puits. .	$2\frac{1}{4}$ à 10
De ceux qui creusent la terre à la houe.	$1\frac{3}{4}$ à 10
De ceux qui travaillent avec la roue à filer.	$5\frac{3}{4}$ à 10

Ainsi, cet emploi de la force humaine donne un plus grand profit qu'aucun autre, et l'on estime, en effet, qu'il produit un bénéfice de 12 pour 100 sur la dépense qu'on faisait habituellement à Brixton pour moudre le blé à bras d'hommes. Les médecins sont divisés d'opinion au sujet de l'influence qu'exerce cette sorte de travail sur la santé, et, tandis que plusieurs d'entr'eux la regardent comme funeste aux prisonniers, d'autres en font un remède qu'ils prescrivent dans les cas d'obésités, d'obstructions et d'autres maladies qui naissent souvent du défaut d'exercice. Nous nous permettrons seulement d'observer que ce qui guérit ceux-ci, pourrait tuer les autres, en faveur desquels on pourrait réduire la hauteur de l'ascension. L'idée de cette machine, dont l'usage se propage, est due à un géomètre et physicien français, au célèbre Coulomb; et ce qui,

long-tems après la mort de ce savant, vient ajouter à sa réputation, c'est que la théorie qu'il avait établie, est aujourd'hui complètement confirmée par l'expérience; les anglais en attribuent l'invention à William Cubitt, auquel ils n'en doivent que l'introduction.

Nous ajouterons quelques détails. La machine dont on se sert, est composée d'une ou de plusieurs roues cylindriques d'envion 5 pieds de diamètre, portant des marches en bois sur toute leur largeur qui est de 20 à 25 pieds; des prisonniers, placés sur une même ligne, les uns à côté des autres et de niveau avec l'essieu, montent les marches et leur poids fait tourner ces roues qui, elles-mêmes, à l'aide *d'alluchons*, mettent tout le mécanisme en mouvement. Une rampe à hauteur d'appui, que les prisonniers tiennent avec leurs mains, leur sert à maintenir le corps dans une position verticale. En Angleterre, on emploie les prisonniers à moudre le grain et la drèche, à préparer la farine et à tirer de l'eau pour la consommation de l'établissement. Dans le *penitentiary de New-Yorck*, ces roues sont assez larges pour que seize hommes puissent y travailler à la fois, et comme la fatigue est considérable, seize autres sont toujours prêts à relayer ceux qui travaillent, de huit en huit minutes. Il n'en reste pas moins vrai que chaque homme doit, dans cet intervalle, élever son poids à une hauteur donnée. J. G. C.

L'un des principaux objets du voyage autour du monde, entrepris en 1817, par M. le capitaine *Freycinet*, commandant de la corvette l'Uranie, étaient les expériences du pendule, les plus propres à nous éclairer sur la véritable figure de l'hémisphère austral. Quatre pendules invariables ont été transportés dans deux stations

au nord, et dans six stations au midi de l'équateur. La station des îles Malouines, dont la latitude australe est de 51° 31′ 42″, 8, était d'une grande importance, et l'on regrettait beaucoup que les circonstances extrêmement malheureuses dans lesquelles se trouvait l'expédition à la suite du naufrage de l'Uranie, n'eussent pas permis de faire plus d'une série d'observations avec un seul pendule. M. Duperrey, lieutenant de vaisseau, qui avait pris une part si active et si honorable aux travaux de l'expédition dont nous venons de parler, ayant été nommé, en 1822, commandant de la corvette la Coquille, pour faire un voyage autour du monde, montra le plus grand désir de se livrer aux observations qu'il pourrait mener de front avec les travaux dont il était spécialement chargé: en conséquence on lui remit deux pendules qui avaient déjà servi à M. Freycinet. Parmi les endroits indiqués, on lui recommanda particulièrement les îles Malouines: il a heureusement profité d'une relâche dans ces îles, en Novembre et Décembre 1822, pour faire cinq expériences avec les deux pendules, dont les résultats ont été communiqués au bureau des longitudes de France. Le major-général Brisbane, correspondant de l'institut de France, actuellement gouverneur dans les possessions anglaises de la Nouvelle-Hollande, a fondé à Paramatta, dont la latitude australe est de 33° 48′ 42″, un observatoire qu'il a garni d'un grand nombre d'instrumens. Pour tirer le meilleur parti possible de cette heureuse situation dans l'hémisphère austral, il a emmené avec lui M. Rumker, astronome très-laborieux et très-distingué. Ces deux savans ont déjà rendu leur observatoire célèbre par l'importante observation du retour de la comète de douze cents jours, que les astronomes ont vainement cherchée dans

l'hémisphère boréal. Avant son départ pour la Nouvelle-Hollande, il a fait construire par Jones un pendule invariable selon les principes du capitaine Kater. En suivant la même marche que cet habile physicien, il a fait avec M. Rumker, chez M. Brown, membre de la société royale, des observations qui lui ont donné le nombre des oscillations de son pendule de comparaison, dans un jour moyen à Londres. C'est dans le même lieu que les capitaines Kater et Sabine ont fait leurs expériences du pendule absolu et invariable. M. Mathieu, astronome adjoint de l'observatoire royal de Paris, a calculé la réduction au vide, en prenant $\frac{1}{770}$ pour la pesanteur spécifique de l'air, et en supposant d'après le capitaine Kater (*Trans. phil. pour* 1819, *pag.* 355) celle du pendule, de 8, 61. La correction de dilatation a été calculée par le même M. Mathieu, en supposant que le pendule se dilate de 0,000009835 pour chaque degré du thermomètre de Farenheit, ce qui revient à 0,00001772 pour un degré du thermomètre centigrade. Les mêmes réductions et corrections d'amplitude, de dilatation, réduction au vide et au niveau de la mer, ont été faites par le même astronome aux pendules de Paris et à ceux confiés au capitaine Duperrey, à l'effet de ramener les observations aux mêmes circonstances et les rendre comparables entr'elles. Par un milieu entre les résultats que donnent les pendules de comparaison, la longueur du pendule à secondes aux Malouines, est représentée par le nombre 1,00025494, en prenant pour unité, la longueur du pendule à Paris; et les pendules n^os^ 1 et 3, transportés de Paris aux Malouines, ont éprouvé dans leur marche une accélération de 12,353 et 10,657 oscillations. Or, en admettant pour l'applatis-

sement de la terre $\frac{1}{305}$ (1), on trouve par le calcul, 11,175 oscillations pour l'accélération du pendule n° 1, dans un jour moyen, au lieu de 12,353; la différence: entre les résultats de l'observation et du calcul, est d'une oscillation et presque deux dixièmes; on trouve de la même manière, 11,152 oscillations pour le pendule n° 3, nombre qui ne surpasse celui de l'observation, que d'une demi-oscillation. Ces petites différences en sens contraire entre l'accélération calculée et l'accélération observée, montrent l'accord des expériences des Malouines avec un aplatissement d'environ $\frac{1}{305}$. La longueur du pendule à Londres, étant prise pour unité, celle du pendule de Paramatta, a été trouvée de 0,9984o6543, et le pendule porté de Londres à Paramatta, a perdu 68,618 oscillations: si l'on cherche ce nombre par la formule rigoureuse, qui suppose l'applatissement $\frac{1}{305}$, on trouve 69,914, nombre qui surpasse seulement d'une oscillation et d'environ 3 dixièmes celui de l'observation.

On peut donc pressentir les services que la navigation et les sciences se rendent réciproquement. Nous terminerons, en émettant le vœu que le gouvernement de notre pays ordonne que de semblables expériences soient faites dans ses possessions les plus australes. J. G. G.

Dans la note au bas de la page 420, de la livraison de Novembre et Décembre 1824, il s'est glissé une erreur que nous nous empressons de rectifier; il faut lire: $g = 9$ mèt. 8087, représentant la gravité, h la hauteur barométrique, D le rapport de la densité de l'air à celle

(1) Si l'on représente le demi grand axe de la terre ou le rayon de l'équateur par l'unité, et celui du pole par b, on sait que l'applatissement a pour valeur $1 - b$.

du mercure, et $\frac{h}{D}$ ayant pour valeur 8327 met. 66. Dans son mémoire sur la vitesse du son, M. Poisson a trouvé que cette vitesse a pour valeur $v = \sqrt{\frac{gh}{D} \times k}$ ou $k = 1{,}3492$; en employant ces nombres, on trouve $v = 331$ m. 97. Les membres du bureau des longitudes ont trouvé cette vitesse égale à 340 m. 89, à la température de 15,9 et l'hygromètre à cheveu marquant 72°. A raison de la différence des températures et de l'humidité de l'air, la seconde vitesse devrait surpasser la première de 2 m. 69; elle la surpasse de 8 m. 92; ainsi la vitesse calculée est trop petite de 6 m. 23, ce qu'on peut attribuer aux erreurs des observations et des données du calcul. M. La Place a réduit cette différence des deux vitesses à moitié, en calculant la valeur de k d'après des expériences de MM. Gay-Lussac et Welter, non encore publiées. Une série nombreuse d'expériences faites avec beaucoup de soin aux Indes, dans les environs de Madras, par M. Goldingham, a donné pour vitesse moyenne du son, pendant l'année, 344 mèt. 41 par seconde. On sait que Rœmer a trouvé que la lumière parcourt la distance du soleil à la terre, c'est-à-dire, environ 33 millions de lieues, en 8 minutes 13 secondes, environ 67000 lieues par seconde, vitesse incomparablement plus grande que celle du son, et dont on se fera une idée, en réfléchissant qu'il faudrait à un boulet de canon, plus de 32 ans pour parcourir ce même espace. J. G. G.

Nouvelles expériences sur le savon et la saponification, par M. Chevreul.

M. Chevreul a reconnu que l'action de la potasse produit, entre les élémens de la graisse, de nouveaux modes

de combinaison, d'où résultent des substances qui n'y existaient pas toutes formées auparavant, et dont deux, la margarine et une sorte d'huile ou de graisse fluide, acquièrent toutes les propriétés des acides.

L'auteur, poursuivant son travail, s'est assuré que les mêmes effets sont produits par la soude, les terres alcalines, et divers oxides métalliques, et que les substances résultantes sont en même proportion, de quelqu'agent que l'on se soit servi; la magnésie et l'alumine, au contraire, se bornent à contracter avec la graisse une certaine union, mais sans en répartir ainsi les élémens en divers composés.

La quantité d'alcali nécessaire pour convertir en savon une quantité donnée de graisse, est précisément celle qui peut saturer la margarine et l'huile que cette graisse produit. M. Chevreul assigne la capacité de saturation de la margarine et de la graisse fluide, et fait connaître plusieurs nouvelles combinaisons savonneuses qu'il a obtenues par le jeu des affinités doubles, en mêlant une dissolution chaude de graisse fluide et de potasse, avec différens sels terreux ou métalliques. Il est parvenu ainsi à rendre les savons presque aussi connus que les sels dont les chimistes se sont le plus occupés.

Fourcroy avait fait connaître, sous le nom d'*adipocire*, une substance que l'on sépare, par le moyen des acides, de la matière grasse dans laquelle se convertissent les corps des animaux enfouis dans la terre, et il l'avait regardée comme identique avec celle que l'on retire, à l'état cristallin, des calculs biliaires de l'homme, et avec le *sperma-ceti* ou blanc de baleine, qui se trouve en grande abondance dans certaines cavités de la tête du cachalot.

M. Chevreul, conduit par ses recherches sur les corps gras, à examiner ces matières, a trouvé que celle des calculs biliaires ne donne point de savon, tandis que le sperma-ceti en fournit aussi aisément que la graisse, mais en s'altérant un peu autrement, dans d'autres proportions et avec des propriétés particulières. Le gras des cadavres est bien plus composé que ne le croyait Fourcroy, et l'on y trouve différens corps gras combinés avec l'ammoniaque, la potasse et la chaux. C'est une graisse qui a déjà subi l'action des alcalis.

(*Journ. d'agricult. du midi de la France.*)

M. le chevalier De Kirckhoff, d'Anvers, vient de publier ses considérations pratiques sur les fièvres intermittentes ; l'ordre et la lumineuse facilité avec laquelle l'auteur traite cette partie de l'art de guérir, décèlent le savant observateur et l'habile praticien ; l'opuscule ne peut qu'ajouter à une réputation déjà si avantagensement établie.

— M. le baron d'Aylva Rengers, officier d'infanterie, chevalier de l'ordre militaire de Guillaume, vient de traduire en langue nationale l'important ouvrage de M. le comte de la Roche-Aymon : *Des troupes légères, etc.* Cette traduction, très-bien faite, est augmentée de plusieurs notes, qui prouvent que M. Rengers est un officier distingué. S'il n'a rejeté aucune des pensées de l'auteur, il ne les a cependant pas toutes adoptées sans réserve ; il les commente quelquefois avec beaucoup de connaissance de cause.

— En présentant le catalogue des plantes de M. Spin, de Turin, M. Bonafous fait observer que le genre *Pelargonium*, si riche en espèces et en variétés, y est augmenté de dix-sept nouvelles espèces, qui, réunies

aux quatorze distribuées récemment par la société d'agriculture et de botanique de Gand, en porte le nombre, aujourd'hui, à cent dix-neuf.

— Les journaux du Nord en rapportant dernièrement que, le jour du lundi saint, le pape Léon IV, a envoyé la *rose d'or* à la reine de Sardaigne, Marie d'Est, veuve du dernier roi, rappellent qu'en 1472, le roi de Danemark, Chrétien Ier, reçut à Rome la même faveur des mains de Sixte IV. Le roi, après que la rose eût été sacrée par le Pape, la porta solennellement et en grande procession par les rues de Rome, en sortant de la Basilique de S. Pierre pour se rendre au palais du cardinal à Vinculis S. Petri, où on lui avait préparé une grande fête. Cette cérémonie se trouve représentée dans une peinture de l'appartement de la Reine, au château de Gottorf; sous le trône du Pape, on lit le vers suivant:

Zu Rom die König es wohl ging — *Le Roi se trouvait bien à Rome;*
Vom Pabst die güldne ros' empfing, — *Il reçut du Pape la rose d'or,*
Die ihm Eugenius verehrte, — *Que lui donna Eugène,*
Und dadurch gross geheimniss lehrte. — *Et par là apprit de grands secrets.*

Le nom du Pape est ici inexact: on sait que Sixte IV occupait dans ce tems la chaire papale; aussi, cette peinture est d'une date postérieure. Les grands secrets dont il est parlé dans ces vers, sont l'application mystique de la rose. Nous apprenons à connaître celle-ci par le sermon *in Dominica Laetare, seu de rosa,* du Pape Innocent III, qui mourut en 1216; il y explique que la rose contient trois choses: l'or dont elle est faite, le musc et le baume dont elle est remplie, et qu'elle désigne par là le Christ et ses trois substances; savoir: sa nature humaine inaltérée, représentée par l'or, son âme toute vertueuse, exprimée par le musc, et sa déité dont le baume est l'image. — Car-

tari donne plusieurs autres explications mystiques, mais tirées d'auteurs plus récens. (*V. La rosa d'oro pontificia racconto istorico. Roma*, 1681 ; *page* 30 *et suiv.*)

— *L'exposition des fleurs*, à Harlem, sera reculée, cette année, au 15 Juillet et jours suivans, et coïncidera avec la grande exposition des produits de l'industrie et des arts; on y destine la grande salle du local appellé *stads-doelen*, où les envois doivent être parvenus au plutard le 12, avant midi; on désire que les listes des plantes qu'on se propose d'envoyer, soient adressées à l'un des directeurs, le 7 et, au plus tard, le 11. Les conditions du concours et, en général, les règles prescrites pour cette exposition, sont les mêmes que par le passé.

— *Exposition de La Haye.* La Direction de l'Académie et la Commission de la Régence de la ville, ont fixé l'ouverture de l'exposition des objets d'arts qui y aura lieu cette année, au 19 Septembre prochain; tous les envois doivent être faits avant le 5 dudit mois, franc de port, à l'adresse de la salle du *nouveau Doelen.* Les objets à vendre seront indiqués dans le catalogue, pour autant qu'ils soient *encore* la propriété de l'artiste. La clôture se fera le 22 Octobre.

— MM. Geens, peintre, pensionné par la ville de Gand, Dubois, de Bruges, et Defiennes, de Bruxelles, viennent d'être admis au concours pour le grand prix de peinture à l'Académie royale d'Amsterdam; le sujet donné était: *Adam et Eve près du corps mort d'Abel;* les autres concurrens sont MM. Portman, Kruzeman, Bloom, Far et de Hoop. Le but que S. M. s'est proposé, en créant nos Académies royales, se remplit ainsi successivement par la coopération des Administrations communales, qui, en venant au secours de nos jeunes artistes, et en leur fournissant les moyens de faire les

fraix nécessaires pour se rendre sur les lieux des concours, augmentent le nombre des concurrens, stimulent leur zèle et animent de plus en plus l'émulation parmi les étudians. La ville de Gand a déjà eu le plaisir de voir couronner un de ses pensionnaires à l'Académie d'Anvers; toujours empressée à soutenir les talens de nos jeunes compatriotes, elle a cru entrer dans les vues de S. M., en obligeant les artistes à qui elle accorde des secours, d'aller concourir pour les grands prix dans les Académies d'Anvers et d'Amsterdam.

— On attend de Paris deux portraits peints par M. Kinson; l'un représente S. E. Mgr. A. R. Falck, ambassadeur de S. M. auprès de la cour de St. James; l'autre est le portrait en pied de Mad. la baronne Falck, épouse de S. Exc. Ces deux portraits ont mérité à l'auteur les plus grands éloges; on les regarde comme les plus parfaits qu'ait produit le pinceau du peintre.

— Mad^elle^ la baronne Gertrude de Pelichy vient de mourir récemment à Bruges, dans un âge très-avancé. Cette dame cultiva la peinture avec succès; elle suivit, dans sa jeunesse, les leçons d'anatomie à l'académie de Paris, était liée avec le peintre Suvée, son compatriote, et fréquentait la société des savans les plus distingués de la capitale. Elle peignait le portrait, l'histoire et le paysage.

— La mort vient d'enlever à la société royale des beaux-arts de Gand, un de ses membres les plus distingués, M. le chanoine De Bast, membre de l'institut royal, de l'académie royale des sciences et des belles-lettres de Bruxelles, etc. La classe de littérature, dont il était un des directeurs, dès la création de l'institution, travaille à la biographie de ce savant, à qui nous devons plusieurs ouvrages très-estimés sur les antiquités et l'histoire nationales.

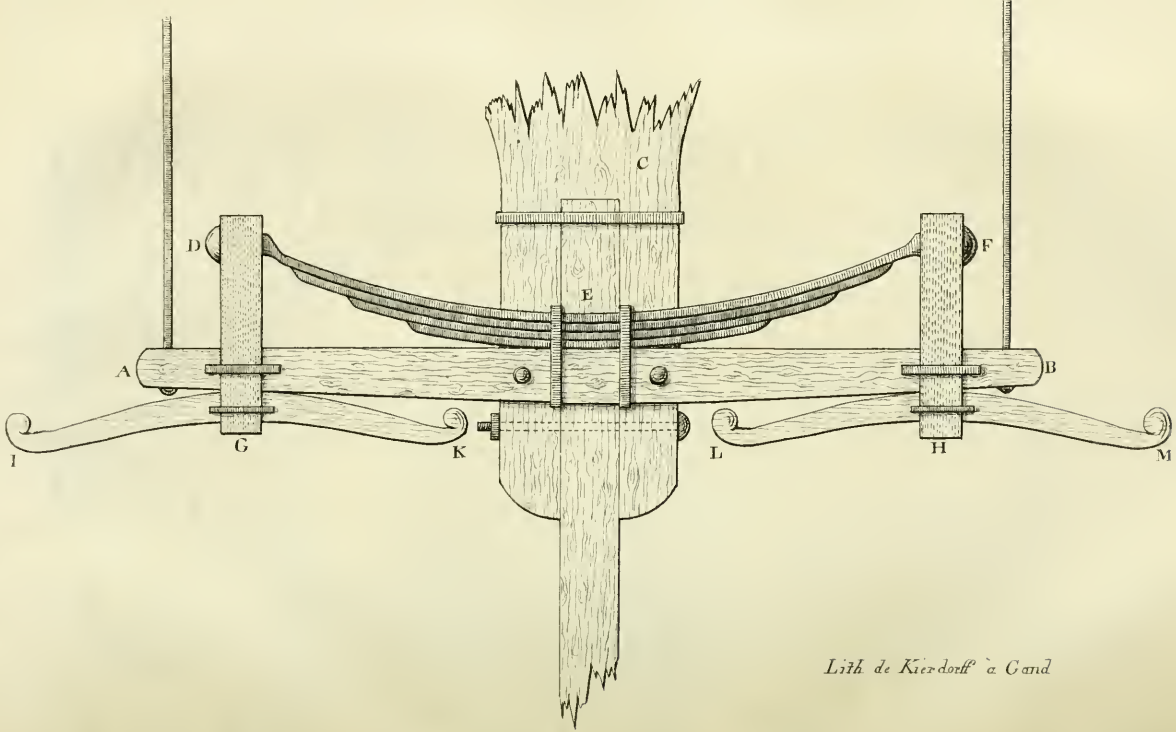

Lith. de Kierdorff à Gand

NOTICE

Sur un moyen que l'on croit propre à favoriser l'effet de la traction des chevaux attelés aux voitures.

Aucun corps dans la nature ne passe instantanément du repos au mouvement, ou du mouvement au repos.

Pour passer du repos au mouvement, un corps doit commencer par éprouver une pression faible, mais qui croissant successivement, parvient à le mouvoir lentement, enfin la vitesse s'accélère peu à peu jusqu'à ce quelle soit proportionnée à la puissance agissante, cette vitesse alors est parvenue à son maximum.

En suivant la même marche en sens inverse, on conçoit comment un corps en mouvement peut parvenir au repos en considérant la gravité, la résistance du milieu, etc. comme autant de forces de pression.

Quelque brusque que soit le changement d'état d'un corps, on ne peut le concevoir instantané mais successif.

De ce principe résulte l'avantage de la force de pression sur celle de percussion pour engendrer le mouvement, et l'avantage que la force de percussion obtient à son tour sur l'autre, lorsqu'il s'agit de diviser ou de rompre.

Lorsqu'on attele des chevaux ou autres animaux de trait à une voiture, on a évidemment pour but d'obtenir un mouvement de translation plus ou moins rapide; ainsi la force de pression est dans ce cas la seule convenable, et la force de percussion doit être soigneusement évitée tant pour la conservation des

équipages, que les chocs, quelques petits qu'ils soient, endommagent toujours, que pour ne rien perdre dans l'intérêt du mouvement, de la force employée. On doit donc éviter, à moins d'une nécessité absolue, d'enlever au galop, ni même au trot, un équipage fort pesant, mais il faut partir au pas et accélerer ensuite la marche pour atteindre la vitesse convenable.

Cependant on n'est pas maître de se garantir toujours des chocs dans une marche rapide; une ornière, un caillou, peuvent en occasionner de très-violens, aussi préjudiciables aux chevaux qu'aux voitures; dans cette circonstance, il arrive souvent que les traits cassent, que la volée ou les palonniers se rompent, que les chevaux s'abattent, etc. par la résistance presque absolue qui s'oppose tout à coup à la continuation du mouvement: si alors la volée, les palonniers ou les traits avaient de l'élasticité, la secousse éprouvée par la voiture deviendrait pour les chevaux une résistance de plus en plus grande, mais non pas absolue et presque instantanée et l'effort continué de l'attelage serait à son tour pour la voiture une force de pression croissante qui, la plupart du tems, la ferait triompher de l'obstacle qu'elle a rencontré et qu'autrement elle ne surmonterait pas.

Lorsqu'une voiture est embourbée, ou qu'un obstacle qu'on ne peut rompre faute d'instrumens ou de tems, s'oppose au commencement du mouvement, l'attelage, que le conducteur a excité, fait un effort extraordinaire et par cela même de courte durée; on voit souvent dans ce cas les roues arriver vivement presque au sommet de l'obstacle, il ne s'en faut que de très-peu qu'il ne soit franchi, mais dans cet instant, l'effort est consommé par la trop grande vitesse même qu'il avait

d'abord imprimée à la masse, et celle-ci retombe dans une situation presque toujours plus défavorable que la première : une seconde tentative est-elle aussi infructueuse? les chevaux se rebutent, se cabrent; il n'y a plus d'ensemble dans les efforts qu'on obtient encore d'eux et il n'est plus possible d'avancer. Si dans ce cas encore la volée, les palonniers ou les traits avaient de l'élasticité, les chevaux sentant que la résistance cède, s'appuieraient avec confiance sur leurs traits et leurs jambes, de plus en plus inclinées, favoriseraient d'autant l'action du poids de leur corps : une fois le mouvement commencé, les premières parties de l'effort cumulées dans la pièce élastique continueraient ce mouvement lors même que les chevaux ne feraient que tenir bon; mais ils avanceraient sans aucun doute, car les animaux aussi bien que les hommes, s'animent par le succès.

Il ne s'agit plus maintenant que de faire voir comment on peut donner aux palonniers l'élasticité convenable à l'effet qu'on veut obtenir.

Un ressort D. E. F. en forme de croissant, composé de lames de fer et d'acier, proportionnées, quant au nombre et à la force, à la pesanteur de l'équipage, est invariablement uni à la volée A. B. au-dessus de l'armon E.; les extrémités D. et F. de ce ressort sont engagées dans les anneaux alongés D. E., F. H., de cuir ou de métal, qui embrassent la volée A. B. sans l'empêcher de glisser de manière à permettre même au ressort de s'appliquer exactement sur elle; des crampons maintiennent les anneaux sur la volée en leur laissant toutefois un peu de jeu dans le sens de A. B.; enfin à ces anneaux sont attachés comme à l'ordinaire les palonniers I. K. et L. M.

On pense qu'un intervalle de quinze à vingt centimètres entre les extrémités D et F du ressort et la volée, donnerait un jeu suffisant à l'élasticité en supposant d'ailleurs que dans l'état du repos le ressort serait déjà assez fortement tendu pour ne céder que faiblement à la traction ordinaire sur un chemin en bon état.

Au surplus, ce moyen comme tout autre, doit être soumis à l'expérience, laquelle seule a le droit de décider souverainement sur toutes les questions de mécanique pratique.

Si à chaque extrémité du ressort on appliquait un indicateur de sa tension, on se trouverait avoir un double dynamomètre, très-propre à faire des observations sur la force des chevaux ou autres animaux de trait, aussi bien que sur les qualités plus ou moins favorables aux voitures des différentes espèces de routes.

Dunkerque, le 19 Avril 1825.

DELISLE,
Capitaine du génie, chev. de St. Louis et de la légion d'honneur.

A MM. LES RÉDACTEURS DU MESSAGER DES SCIENCES ET DES ARTS, ETC.

MM.

La lecture du mémoire sur l'état de l'architecture civile dans le moyen âge, par M. le chev. Wiebeking, inséré dans le cahier du *Messager de Mars et Avril dernier*, nous a suggéré l'idée de vous donner quelques

notions (1) sur une congrégation du moyen âge, nommée les *frères pontifes.*

Dans ces tems barbares, où le droit du plus fort dominait partout et foulait aux pieds la sûreté publique, et où les voyageurs et sur-tout les marchands, étaient exposés à toute sorte de vexations, des hommes bienveillants s'associaient dans plusieurs pays de l'Europe, ayant pour but principal de faciliter le passage des grands fleuves, soit en établissant des bacs, soit en y bâtissant de grands ports, auxquels souvent ils joignirent des hospices pour les pauvres et les malades, soit en secourant les voyageurs, ainsi que les chevaliers en Palestine, par des convois armés. Ces notices nous indiquent aussi que l'Eglise sanctionna ces associations.

On peut en partie regarder le besoin de ces tems, en soi-même, comme une raison suffisante de l'origine de pareilles congrégations qui avaient déjà lieu du tems de l'empire romain (2), et qui peuvent en être regardées,

---

(1) Ces notions sont extraites de l'intéressant ouvrage publié à Coppenhague en 1822, sous le titre de *Recherches sur l'origine des ordres de chevalerie de Danemarc*, par M. le doct. Fréd. Munter, chevalier de différens ordres royaux, membre de la commission des antiquités du Nord, de l'institut des Pays-Bas, de la société royale des beaux-arts de Gand, etc.

(2) On trouve dans Heldmanns *Drei aelteste geschichtliche denkmale der deutschen freymaurerey*, *Aarau* 1819, *pag.* 51 *et suiv.*, un recueil de notices très-instructives sur ces associations (collegia) qui ressemblent quelquefois aux corporations (gildes) de chez nous, ainsi que sur l'esprit de la législation romaine concernant ces congrégations. Elles ne jouissaient pas toujours de la faveur du gouvernement. L'empereur Trajan, par ex., était fortement prévenu contre elles, ce qui se voit par plusieurs passages de ses lettres à Pline le jeune. C'était une des causes qui motivaient son manque de bienveillance pour les chrétiens. Il faut sur-

sinon comme des continuations, du moins comme des imitations.

Il est bien à regretter que ce qui nous reste de notions sur ces premières corporations du moyen âge, soit si incomplet, parce que ceux mêmes qui ont écrit avec le plus grand soin sur les congrégations religieuses, ne font que rarement mention des associations en question et de leur histoire, quoique leur institution ait été beaucoup plus utile que bien des ordres sur lesquels nous avons de gros volumes in-folio. Nous ne pouvons pas même décider, si ces congrégations que nous rencontrons aux mêmes époques dans différens pays, ont été en liaison les unes avec les autres dès les premiers tems. Mais il se trouve des traces, que dans la suite, elles ont été réunies dans une espèce d'ordre, et il est bien probable que l'origine en est à chercher en Italie (1).

Le premières relations qui en sont parvenues jusqu'à nous, sont des environs de Lucques, où un hôpital, nommé de *Alto Passu*, nom qui fut changé depuis en

---

tout faire attention aux *Utriclarii* ou *Utricularii*, dont la destination était sans doute de faire passer aux voyageurs le Rhône ou d'autres grands fleuves, d'y faire le commerce et d'y soigner les transports des vivres. Nous avons du savant Schwarz à Altorf, dans ses *Miscellanea politioris humanitatis*, 1721, une dissertation *de Collegio Utriculariorum*. Il est souvent question de ces congrégations (collegia) dans les inscriptions romaines: voyez Spon, *Miscellanea eruditae antiquitatis*. Artaud, lettres sur trois inscriptions des navigateurs du Rhône et de la Saone, dans les ann. encyclop. de Millin. *Lipsii*, inscriptiones antiq., etc. Ces associations payennes avaient aussi, selon l'esprit de l'antiquité, des rites religieux, dont on trouve quelques traces dans les inscriptions.

(1) Le premier qui ait repandu une lumière satisfaisante sur cet objet, est M. Grégoire, ancien évêque de Blois, dans ses recherches historiques sur les frères pontifes, etc. Paris, 1818.

Altupascio et *Turpascio*, fut fondé par douze hommes pieux dans l'onzième siècle. Il était situé sur la frontière entre le territoire de Lucques et celui de Florence, et ses membres s'étaient imposé l'obligation de soigner les pauvres et les malades, de défendre les voyageurs contre les brigands et d'aider les premiers à passer les fleuves sur des bacs et des ponts, moyennant un léger péage, dont les pauvres cependant étaient exempts. Il paraît que les prévots de cet hôpital se sont rendus célèbres, sur-tout par un pont sur l'Arno, qui existe encore, et que l'on nomme Ponte di S. Aluccio, d'après un pâtre, qui dans le douzième siècle se dévoua au service des veuves, des orphelins, des pauvres et des voyageurs, jusqu'en 1138 où il mourut. Il fonda trois hospices, l'un situé sur les bords de l'Arno, dont le passage dangereux pour tant de voyageurs l'engagea à bâtir le pont duquel nous venons de parler. La congrégation acquit de la considération et des richesses, et se divisa, comme les ordres hospitaliers avaient coutume de faire, en trois classes, savoir : les chevaliers, les prêtres et les frères laïcs ou servants, et embrassa d'abord la règle de S. Augustin, puis après l'an 1239, celle des chevaliers de S. Jean de Jérusalem, analogue à la première; mais sans cependant appartenir à leur ordre ou être en quelque relation de subordination avec eux. La congrégation avait son supérieur à elle qu'on appelait *Magister*, *Dominus*, *Custos*, *Rector* ou *Plebanus*, et elle conserva son indépendance jusqu'en l'an 1590, où elle fut réunie à l'ordre Toscan de S. Etienne.

Une pareille congrégation naquit en France, mais un siècle plus tard, et c'est encore ici un pâtre qui doit lui avoir donné naissance. On rapporte que celui-

ci, nommé Benoit, mais ensuite plus connu sous le nom de S. Benezet, doit avoir, en 1177 (ou plutôt 1178), à l'occasion d'une éclipse de soleil, persuadé le peuple assemblé dans l'église à Avignon, de bâtir un grand et beau pont sur le Rhône. Son successeur, Jean Benoit, qui portait le titre de prieur du pont, obtint l'an 1187, pour lui et ses frères, une église et un cimetière, ainsi qu'un chapelain pour leur service divin; et Clément III donna, en 1188, à cette congrégation, la confirmation papale. Elle prit le nom de *frères pontives* (frères constructeurs de ponts), le même nom que les principaux prêtres de l'ancienne Rome portèrent pour une cause pareille (1). Le premier se fit ensuite appeler, à l'imitation des titres usités dans l'ordre de S. Jean, *commendator*, commandeur-général. Les frères pontives ont joui d'une grande considération en France; ils florissaient sur-tout pendant le 13^me^ siècle, principalement dans les provinces méridionales. Des Papes, des Princes, des Evêques et des Magistrats s'empressèrent alors à l'envi de les combler de bienfaits. Ils reçurent une quantité de possessions et construisirent plusieurs ponts, entre lesquels le pont sur la Durance près de Bonpas; le pont du S. Esprit sur le Rhône, construit entre l'an 1265 et l'an 1309, n'a apparemment pas été bâti par eux, mais ils furent appelés à Avignon pour desservir la chapelle et l'hôpital qui y était attaché; vers la fin du 13^me^ siècle, les frères de Bonpas eurent le dessein de s'unir aux Templiers; un des frères fut envoyé à Rome pour négocier cette

(1) L'explication ordinaire est : que les prêtres romains s'appellaient *pontifices*, parce qu'ils devaient avoir bâti le pont Sublicius à Rome sur le Tibre, et avoir reçu depuis du roi Ancus Marcus la surintendance des ponts. Varron de L. lat. IV. c. 15.

affaire, mais l'évêque de Cavaillon qui d'abord avait donné son consentement à la réunion, changea depuis d'avis. Ces pontifes furent réunis en 1278 par le pape Nicolas III aux chevaliers de S. Jean, qui cependant ne gardèrent pas long-tems cette fondation, étant contraints de la céder aux Chartreux, en 1320; l'histoire des Templiers ne fait aucune mention du projet de cette réunion; nous n'en avons connaissance que par la dissertation de M. Grégoire; au reste, ce grand ordre observa aussi dans l'Europe méridionale le devoir de protéger les voyageurs et eut même soin de leur bien-être. Il entretint, en Espagne, les trois routes romaines, dont celle de la Basse-Navarre par Roncevaux, qui en est la plus occidentale, s'appelle encore le chemin des Templiers; on attribue à leurs conseils et à leurs sollicitations, la construction de la plus grande partie des ponts, hospices et hôpitaux dans l'Espagne septentrionale. Les frères pontifes avaient en France et en Italie un costume propre à leur ordre; sur la poitrine était cousue une croix de S. Antoine, à trois branches, dont plusieurs ordres se servaient (1), à cela près qu'elle imitait la forme d'un marteau, qui avait quelquefois le manche pointu vers le bas, et deux pointes à chaque côté. Il vaudrait bien la peine d'examiner en quelle relation ces pontifes ont été avec ces sociétés de constructeurs ambulans, si célèbres dans le moyen âge, qui se nommaient *Coementarii* et *Latomi*, qui employaient leur art sur-tout au service de la religion et construisirent quantité des plus belles églises cathédra-

(1) Cette forme de la croix, connue déjà des premiers chrétiens, avait chez eux un sens mystique. *Epistola Barnabae c. 9. Clem. Alexandrini Stromata VI. c. II. p.* 784.

les et couvents. Leur premier séjour était sans doute dans les couvents; plus tard ils obtinrent là où ils construisirent leurs plus grands bâtimens, des endroits de rassemblement, qu'on appelait en allemand *Hutten*, en anglais *Lodjes*. Leur histoire commence à se débrouiller un peu de nos jours. Il est probable que les frères pontifes s'occupant de la construction des ponts qui ne demande pas seulement de l'expérience et de l'habilité, mais aussi des connaissances théoriques, ont été en liaison étroite avec les *Coementarii:* ce qui est d'autant plus vraisemblable que la beauté et la solidité de plusieurs de ces ponts, et la vîtesse avec laquelle une partie en a été construite, indiquent des artistes habiles et un assez grand nombre d'ouvriers exercés.

Des pays méridionaux passons au nord, pour examiner quelles traces de pareilles confréries nous pourrons trouver dans ses royaumes, sans cependant songer à une dérivation immédiate des ordres ci-dessus mentionnés; car il s'agit ici bien plus de la ressemblance du but que de celle de l'origine ou des formes extérieures; nous y trouvons en effet qu'en Suède, ce pays entrecoupé par tant de fleuves, une quantité de ponts a été construite dans une intention religieuse; car maint homme de bien construisit des ponts sur des torrents difficiles ou dangereux à passer, soit seul, soit en société, pour le salut de son âme ou celui de ses parens.

On en a des témoignages sur plusieurs pierres Runiques, dont voici quelques-unes :

IARLABAGI LIT RAISA STAIN DISA AT SIK KVIKAN AVK BRV DISA GARDI FVR ONT SINA.

Jarlabagi fit élever cette pierre pendant sa vie et construire ce pont pour le salut de son âme.

DVRSTIN AVK VIGI LET GAVRA BVRV DISI FVRIR OSVRAR ANT MAG SINS. NV IS SAL SAGVAT. SVAN IABI GVD.

Durstin et Vigi ont fait faire ce pont pour le salut de l'âme de leur parent Osur. Son âme est maintenant bienheureuse. Dieu le veuille.

GHVLV LIT GERA BRO FRANT KILAVA TOTVR SIN VK SVM ATI VLFR.

Ghulu fit construire ce pont pour l'âme de sa fille Kilava mariée à Ulfr.

SVAIN OK IGVLFASTR DAIR STAIN RITV OK BRV GIARDV EFTIR IGVL FADVR SIN OK ASELFI MVDVR SINA.

Svenon et Ingulfast gravèrent cette pierre et construisirent ensuite ce pont en mémoire de leur père Igul et de leur mère Aselfi.

La loi d'Ostrogothie dit: »Si quelqu'un construit » un pont pour le salut de son âme, il ne sera pas » tenu de l'entretenir plus long-tems qu'il ne le vou- » dra; mais, est-il dit ensuite, ceux qui possèdent la » terre, seront tenus de l'entretenir, s'il y avait aupa- » ravant un pont; mais en cas du contraire, l'entretien » ne sera pas à leur charge à moins qu'ils ne se soient » engagés à l'entretenir." Il résulte de cette détermination que le mot *Bro,* que nous avons traduit par *pont,* ne doit pas seulement être pris dans son sens ordinaire et le plus usité, mais aussi dans celui de *chemin pavé.*

Bénoit, évêque de Skara, depuis 1178 jusqu'en 1190, fut sur-tout célèbre par de pareils établissemens d'une utilité générale. Outre six églises qu'il fit bâtir dans son diocèse, il fit ouvrir à grands fraix et avec des travaux incroyables, des grands chemins à travers des forêts et

des terrains impénétrables dans toute la Vestrogothie et construisit quatre à cinq ponts, qui paraissent exister encore; mais il serait difficile de décider si lui et les autres, mentionnés sur les pierres Runiques et dans la loi d'Ostrogothie, appartenaient à la congrégation des frères pontifes; ou si par un mouvement spontané de leur générosité, ils tâchaient de soulager leurs compatriotes en ce qui pouvait leur être nécessaire pour faciliter la commisération; de manière que l'exemple des frères en Italie et en France eût étendu son effet jusqu'aux extrémités du monde civilisé et chrétien.

Nous trouvons aussi en Danemarc, la trace d'un pont ou pavé, établi par un particulier en mémoire de son frère, c'est une pierre Runique encastrée dans le mur de l'église de Sandbye en Sélande.

SVLFA RESTIDI BRV DIS IKI DVRILS BRVDR SIN.

Sylfe construisit ce pont (ou pavé) en mémoire de son frère Durils.

Mais il est difficile ici de décider, s'il y avait une intention religieuse dans cet acte de piété fraternelle de Sylfe pour son frère, puisqu'une autre inscription, sur la même pierre, parle d'un père, en mémoire duquel, le fils a fait sculpter la pierre; selon l'explication de Worm, il faut lire:

STAIN SETI SPAIKIVSV EIFTI SVSVR FADVR SIN.

La pierre posa (fut posée par) Spaikiusu (Speciosus, nom qu'on lit quelquefois dans les auteurs du moyen âge) en mémoire de Susur son père.

Il y avait aussi en Danemarc des associations ou confréries, à vie et à mort, (*fostbrödrelag*) pour s'opposer aux incursions fréquentes des pirates qui ravagèrent les côtes de ce royaume, au grand détriment de la navigation et du commerce. Parmi les confréries les plus

renommées, on distingue celle de Roschild, qui rendit des services éminens au pays. On croit pouvoir rapporter à cette confrérie quelques Bractéates d'argent, (médailles extrêmement minces et qui ne sont marquées que d'un seul côté, mais dont on voit en creux, au revers, toutes les marques en relief de l'autre côté), sur lesquelles se trouvent un vaisseau avec un mât et deux hommes assis, l'un à la proue et l'autre à la poupe; autrefois l'on croyait devoir attribuer ces monnaies, qui toutes, à quelques différences près, sont du même coin, au roi Harald Hein ou aux rois Svenon Grathe et Canut V, parce qu'on croyait que les deux figures dans le vaisseau, représentaient ces deux rois. Mais il n'y a rien de certain concernant les monnaies de Harald Hein; et pour ce qui regarde Svenon, Grathe et Canut V, il est tout à fait improbable que deux rois concurrens, qui étaient en guerre continuelle l'un contre l'autre, se fussent entendus pour frapper en commun une monnaie; où que quelqu'un de leur parti, p. ex., les évêques qui en avaient le droit, en eussent fait frapper. Il est plus vraisemblable, ce que les antiquaires modernes ont aussi admis, que ces Bractéates doivent être rapportées au tems du règne de Waldemar I; et alors le coin d'un vaisseau armé, doit diriger la pensée vers la confrérie de Roschild, dont le roi, ou peut-être un autre personnage distingué, a voulu honorer l'union si utile pour le royaume, par ce coin qui représente, quoique médiocrément, un de leurs bâtimens de guerre.

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE SUR LES FÉCONDATIONS ARTIFICIELLES DES VÉGÉTAUX,

Lu à la Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand.

Les fécondations artificielles des végétaux, soit qu'elles s'opèrent par les moyens que la nature emploie elle-même, soit que l'industrie de l'homme les dirige, font éprouver à tous ceux qui y fixent leur attention, une impression irrésistible d'acquiescement et de prédilection en faveur du système sexuel de Linné; elles ne laissent aucun subterfuge à l'incrédulité ni à la paresse d'esprit; elles rendent évidente et palpable l'œuvre d'une véritable génération, et, alors sur-tout que pour l'accomplissement de cette œuvre, on a dirigé soi-même l'action des organes que la nature y a destinés, ce n'est plus d'après Linné mais d'après son propre sentiment qu'on les appelle les organes sexuels ou mâles et fémelles des végétaux.

C'est un des souvenirs les plus agréables des premiers fondateurs de la société de botanique et d'agriculture de Gand, d'avoir vu naître et se développer une particularité qui étonne tous les amateurs étrangers qui visitent nos collections botaniques, soit publiques soit particulières: celle d'entendre partout, les simples jardiniers, leurs ouvriers, leurs enfans, leurs femmes mêmes, appliquer de mémoire et avec la plus parfaite exactitude, les noms génériques et spécifiques Linnéens à des centaines, à des milliers de végétaux; et ces mêmes fondateurs savent très-bien que le jeu des fécondations artificielles a contribué plus peut-être à lui seul, que toute autre cause, à produire cette particularité.

En effet, l'enlèvement des anthères produisant la stérilité dans toute fleur qu'on isole de celles de son espèce et d'espèces analogues, mais ne produisant pas stérilité sans cet isolément; des fleurs ainsi soumises à la castration et à l'isolément, rendues cependant fécondes par l'approche, à la main, des anthères d'une fleur de la même espèce ou d'une espèce du même genre, mais restant stériles sans cette approche; d'autres combinaisons analogues, firent nécessairement une grande impression sur des hommes qui passent leur vie à élever des végétaux; ces objets de leurs soins habituels devinrent en quelque sorte des êtres animés, dès qu'il fut bien reconnu par eux, que, comme les animaux, ils étaient en réalité pourvus d'organes sexuels qui servaient à leur réproduction; ils en répetèrent la démonstration devant ceux qui les entouraient dans leur travail et leur vie privée; on se familiarisa avec les diversités de formes, de quotité et de site des organes de cette génération; grouper et classer les végétaux d'après ces diversités, devint la science de tous, la nomenclature Linnéenne s'incorpora pour ainsi dire dans le langage vulgaire.

Dès les premiers momens, l'intérêt sut rendre fructueuse la connaissance des fécondations artificielles; dans les jardins potagers, on sut bientôt que la graine des oguons, des poreaux, des diverses espèces de choux, des raves, des salades, des haricots, des pois, etc., qu'on était sûr de n'avoir pas mélangée, produisait des batards, des métis et des dégénérations, et on y remédia généralement en élevant les tiges porte-graines des espèces d'un même genre ou des variétés d'une même espèce, à d'assez grandes distances les unes des autres pour que ni le vent ni les abeilles ou autres insectes ne pussent plus altérer la graine en fécondant les fleurs

d'une espèce ou d'une variété par le mélange du pollen d'une autre.

On tira aussi parti de cette connaissance pour multiplier, améliorer, varier et rafiner en quelque sorte des espèces et des variétés de plantes potagères et légumineuses; c'est ainsi que les espèces ou variétés de nos pommes-de-terre, renouvellées par des sémis, deviennent innombrables, et que, depuis des années, nous avons de nouvelles espèces de pois, de radis, etc.; mais, sous ce rapport, l'avenir a encore à réaliser plusieurs promesses du présent et du passé.

Mais c'est sur-tout parmi les plantes et les arbustes d'agrément que l'industrie a su tirer parti de ces fécondations; des hyprides, des métis, des variétés et sous-variétés sont obtenues sans cesse de toutes les espèces qui ne sont pas absolument rebelles à toute sorte de combinaison; nous ne citerons pour exemples que les Azaléa et Rhododendrum qui, depuis 12 à 15 ans, sont plus spécialement soumis à ce genre d'industrie de nos jardiniers-fleuristes; les mélanges des espèces et les variétés et sous-variétés en sont tellement multipliés que, parmi les collections qui en contiennent des centaines, on serait souvent fort embarrassé d'en rencontrer 2 ou 3 qui, par le feuillage, par le port de la plante, ou par la grandeur et les couleurs des fleurs, soient parfaitement semblables, et qu'il devient d'année en année plus difficile de reconnaître les vestiges des caractères distinctifs des espèces dont les individus qu'on examine tirent primitivement leur origine.

Quoique les fécondations artificielles soient bien connues comme objet de la science botanique, il paraît qu'en bien des endroits, elles n'ont pas encore été mises en pratique dans les cultures; le Journal d'Agri-

culture cite, *comme une découverte*, l'emploi qu'en a fait M. Gallesio, et dont il rend ainsi compte :

» J'ai choisi du pollen, le plus mûr et le plus coloré, » dans les fleurs les plus nourries et les plus près de » s'épanouir, et je l'ai appliqué sur le pistil de la fleur » que je voulais féconder.

» Pour rendre l'opération plus exacte, j'ai détaché » la fleur même de son pied, et l'ayant dépouillée de » sa corolle, j'ai frotté les anthères, sans les toucher, » sur le stigmate destiné à recevoir la poussière. J'ai » répété cette opération sur plusieurs fleurs différen- » tes, sans cependant priver de ses étamines la fleur » soumise à l'opération ; j'ai eu soin de la répéter plu- » sieurs fois dans la journée et les jours suivans. Cette » précaution devenait nécessaire, pour ne pas manquer » le moment de l'épanouissement dans le pistil qui » devait recevoir la poussière, et pour m'assurer, au » moyen d'une quantité de ce pollen, prise dans des » fleurs différentes, de sa disposition à exercer ses fa- » cultés fécondantes."

Ce mode d'opérer n'est que l'un de ceux dont nos jardiniers font usage ; car, selon leurs expériences, les diversités de formes ou autres des plantes et des fleurs, ou selon le but qu'ils se proposent, tantôt ils enlèvent, tantôt ils laissent intactes les anthères des fleurs qu'ils veulent féconder artificiellement ; tantôt ils appliquent le pollen sur le pistil par un attouchement ou frottement, et tantôt ils se contentent de le secouer sans attouchement ; tantôt ils opèrent en prenant, sur un individu, une ou plusieurs fleurs ou une branche fleurie pour les secouer sur les fleurs d'une autre, tantôt ils ont élevé à côté les uns des autres les individus dont ils veulent obtenir les croisemens, et les

obtiennent par des approchemens et des secousses, lorsque ces individus sont en fleurs.

En indiquant sa méthode, M. Gallesio parle de l'application qu'il en a faite sur les fleurs d'orangers; est-ce sur le fruit qu'il se propose de produire un effet ou bien seulement sur les noyaux ou pepins des orangers, pour en obtenir des variétés par les semis?

Quelques faits isolés, mais dont la plupart ont été mal ou insuffisamment observés, tendent en effet à faire croire qu'on peut produire des fruits métis ou batards par des fécondations artificielles.

Le fait suivant, s'il avait été bien observé et s'il nous était connu par des renseignemens mieux précisés, rentrerait dans la même cathégorie.

On prétend qu'il existe en France une variété de pommier commun qui est unisexuel et par conséquent stérile. Les filles et les femmes de l'endroit se chargent, chaque année, à l'époque de la floraison, d'aller y déposer leur tribut de fécondation en attachant à ses branches fleurissantes des branches en fleurs de toutes sortes d'autres pommiers; elles appellent cette œuvre *faire sa pomme*. Lorsque les pommes sont mûres, chacune connaît aisément le fruit dont ses soins officieux ont provoqué la naissance, car ces fruits sont tous différens en grosseur, couleur et saveur, suivant la variété qui a prodigué ses caresses à la fleur fémelle; c'est du moins ce que dit la narration. On avait paru penser jusqu'ici que la fertilisation ne s'étendait pas au-delà de la graine, qu'un melon pour avoir de la graine non fécondée, n'en était pas moins un melon et que la fécondation étrangère n'exerçait son influence que sur cette même graine et que ses effets ne devenaient sensibles que dans les productions de celle-ci;

si le croisement avait été entièrement ou s'il avait dû devenir manifeste dans le fruit, les arbres vivans en société intime avec leurs pareils, rapporteraient peu de fruits qui fussent entr'eux semblables en forme et en qualité.

PORTRAIT DE LA FEMME DE JEAN VAN EYCK,

Conservé à l'Académie des Beaux-Arts à Bruges.

DANS le cahier du *Messager de Juin et Juillet* 1824, *pag.* 51, nous avons donné l'inscription qui se trouve sur le cadre du portrait de la femme de Jean van Eyck, telle qu'elle est insérée dans l'ouvrage de M. Waagen (*ueber Hubert und Joann van Eyck*); comme elle n'est pas tout à fait exacte et que, depuis cette époque, M. l'architecte Rudd, à qui nous devons l'intéressant ouvrage sur les anciens monumens de Bruges, a eu l'obligeance de nous envoyer le calque du tableau et de l'inscription, nous croyons de quelqu'intérêt de donner ici la gravure de ce portrait et le *fac-simile* de l'inscription, qui porte :

CONJUNX MEUS JOHANNES ME COMPLEVIT ANNO 1439 11 JUNII. — ETAS MEA TRIGINTA TRIUM ANNORUM. On croit pouvoir déchiffrer les monogrammes qui suivent par *Ave Jesu Sanctissime*, ou *Ave Jesu Christe Sanctissime.*

Ce charmant tableau, d'une exécution précieuse et délicate, est encore bien conservé; il a 11 pouces 8 lignes de haut sur 9 pouces 4 lignes de large, mesure de France.

Il se trouvait autrefois dans l'église de S. Donat,

à Bruges; Descamps, dans son voyage pittoresque, rapporte que tous les ans, le jour de S. Luc, ce portrait était exposé aux regards du public dans la chapelle des peintres; il était attaché avec une chaine, de crainte qu'il ne fût enlevé, le reste de l'année il était conservé dans les archives de la confrérie.

M. Pierre van Lede en étant devenu le possesseur, en a fait hommage au Musée de l'Académie, en 1808.

NUMISMATIQUE.

Notice sur plusieurs Médailles Romaines découvertes, depuis quelques années, aux environs d'Audenarde. *Par* D. J. v. d. M.....

4me SUITE.

Voyez tom. I. p. 422. — *Tom. II. p.* 75 *et* 182.

A MESURE qu'on s'éloigne de l'époque du gouvernement de Jules-César, les découvertes en médailles des empereurs romains deviennent moins rares dans quelques endroits de l'ancienne Flandre. Plusieurs espèces y sont même très-communes, entr'autres celles en moyen bronze de Néron, et en moyen et petit bronze de Constantin, que nous avons vu donner souvent pour des pièces de 2 liards, par des paysans des environs d'Audenarde.

Observons toutefois, que ce peu de rareté est en rapport avec la durée du règne de l'empereur auquel ces pièces appartiennent: ainsi M. de Bast, dont la science déplore la perte récente, a pu nous en communiquer dans son grand recueil, au moins vingt espèces différentes de Néron, qui régna 13 ans, tandis qu'il

n'en a produit qu'une seule de Galba, qui n'occupa le trône que 9 mois, et aucune de l'empereur Othon, dont le règne ne dura que trois mois.

L'établissement d'une fabrique de monnaies romaines à Trèves, au III^me^ siècle de notre ère, en fournissant plus immédiatement du numéraire à la circulation, dût encore en augmenter la quantité dans la Gaule-Belgique, quoique les fabriques de Rome pussent en fournir assez, durant quelque tems, pour le besoin de ces provinces; car on sait que les Belges, lors de l'invasion des Romains, étaient encore peu portés au commerce, et à toute communication avec les étrangers. Cet état de choses diminua, à mesure qu'ils s'habituèrent au joug de leurs vainqueurs, dont ils contractèrent insensiblement les mœurs et les habitudes : on sent que le besoin de numéraire dut s'accroître en conséquence.

On doit, en général, la grande quantité, et sur-tout la diversité presqu'infinie de types des monnaies romaines, qu'on ne cesse encore de découvrir partout où ce grand peuple établit sa puissance, aux dispositions de l'ancienne loi *Cornelia nummaria*. Cette loi défendait, sous des peines sévères, de fondre les vieilles monnaies et de falsifier les nouvelles. Plus tard, les empereurs mêmes conservèrent le plus grand respect pour celles de leurs prédécesseurs ; jamais ils ne les firent fondre, ni mettre hors de la circulation, à moins que par leur détérioration elles n'eussent cessé d'être utiles. Quelques-uns, au contraire, en firent *restituer* plusieurs espèces, soit par une vénération particulière pour l'empereur, dont elles portaient l'effigie, soit par tout autre motif.

Cette sévérité de la loi, ce respect des empereurs,

n'empêchèrent point le sénat, pour flétrir la mémoire d'un prince odieux, de faire des exceptions, rares à la vérité, mais que les circonstances firent naître. Dion Cassius rapporte que le sénat, après la mort de Cajus Caligula, fit détruire son effigie sur tous les objets d'art élevés en son honneur, ainsi que les monnaies de bronze frappées à son coin (1). Il n'était pas facile sans doute, de faire exécuter dans toutes les provinces de cet immense empire, cet ordre aussi sévèrement qu'il était prescrit; aussi a-t-il échappé à cette destruction beaucoup d'objets d'art qui ornent maintenant encore les cabinets des antiquaires.

Mais, tandis que les faits journaliers prouvent que les découvertes en médailles impériales ne sont pas rares dans notre patrie, d'où peut venir que les consulaires, parmi lesquelles nous comprenons toutes les médailles de César connues pour médailles de famille (2), se rencontrent si peu dans ces provinces que les Romains ont fréquentées pendant près de dix ans, sous la conduite de ce héros? On dira peut-être, qu'à force de mouvoir le sol pendant un long laps de siècles, la majeure partie des médailles, qu'il pouvait récéler, a été découverte et a disparu, faute de curiosité et de soin. Cette cause toute naturelle doit, à coup sûr, en avoir diminué le nombre; mais, n'en serait-il pas de même de celles qu'on nomme Gauloises, et que Ghesquière et de Bast attribuent, avec raison, aux Gallo-Belges de cette époque? Cependant elles ne sont rien moins que rares en ce pays, comme nous le prouverons dans une autre notice.

---

(1) Dion C. l. LX. cité par Oudaan.

(2) La famille *Julia* est une de celles dont Morel a publié le plus d'espèces différentes : il en compte jusqu'a 122, et celles de Cajus Julius César y figurent en assez grand nombre.

Voici toutefois nos conjectures à ce sujet.

Les Belges, avant la conquête de leur pays, par les Romains, avaient l'usage des monnaies. Si les preuves matérielles qu'on en possède ne paraissent pas avoir pour quelques-uns, levé tout le doute, au moins, celles prises dans les commentaires de César, nous semblent péremptoires. Lors de l'insurrection presque générale des Belges contre ce conquérant, les Tréviriens et leur chef Induciomare, sollicitèrent divers peuples d'au-delà du Rhin à se joindre à eux; ils ne cessèrent de leur envoyer des députés et de leur promettre de l'argent, *quin... pecunias pollicerentur* (1). Si les Tréviriens avaient eu l'usage de la monnaie, il n'y a pas de doute que les autres peuples de la Gaule-Belgique et surtout les Nerviens ne l'eussent eu de même, et, d'après ce qui nous en reste, l'or et l'argent, chez eux, ne furent point des métaux très-rares, quoique les sources où ils les puisèrent, nous soient très-peu connues.

Ainsi, ne pourrait-on pas conjecturer que César, trouvant les habitans de ce pays plus riches que bien d'autres nations Gauloises déjà réduites, solda, en grande partie, ses légionnaires, tantôt du produit des impositions pécuniaires qu'il levait sur les uns, tantôt du butin pris dans les combats sur les autres; comme lui-même a soin de le rapporter, notamment lorsque, pendant l'insurrection dont nous venons de parler, il attaqua, à l'improviste, les Nerviens, qu'il obligea de se rendre, ravagea leur pays, et en fit partager le butin à ses troupes (2). Il est à croire qu'une grande partie de ce butin dût consister en objets précieux, d'un transport facile; autrement, l'attrait en eût été bien faible pour

(1) Lib. V. cap. 55. — Lib. VI. cap. 2.
(2) Lib. VI. cap. 3.

le légionnaire toujours remuant et en alerte. Alors, comme aujourd'hui, l'or était la convoitise du chef ainsi que du soldat, et le grand nerf de la guerre. Le P. *Catrou* observe que César dans toutes ses expéditions avait l'habitude, partout où il le pouvait, de charger les villes et pays de gros tributs. C'était sa maxime qu'avec de l'argent et des troupes on pouvait assujétir le monde entier (1). Ajoutons encore à ce que nous venons de dire, que César n'oubliait point l'appât des récompenses qu'il promettait largement à ses soldats, à leur retour victorieux à Rome; ce qui animait leur courage et pouvait leur tenir lieu de solde pour quelque tems. Nous lisons dans *Suetone*, qu'après la guerre des Gaules, les soldats de la dixième légion se revoltèrent à Rome, demandant, avec de grandes menaces, leur congé et sur-tout les récompenses qui leur avaient été promises. César, quoique dissuadé par ses amis, parût au milieu d'eux; un seul mot les appaise; il les nomme *Quirites*. » Nous sommes soldats," répondirent-ils, et l'ordre se rétablit (2). Cette légion renfermait l'élite des soldats romains dans les Gaules; c'était celle sur laquelle il osa uniquement se fier, lorsque toute son armée fut un moment frappée d'épouvante, avant de combattre Arioviste et les Germains. Cette confiance réciproque valut à la légion le titre de cohorte prétorienne de César, pour le reste des campagnes (3). Si donc la garde-du-corps du général dût attendre, en partie, d'après des promesses la récompense due à son service, ne peut-on pas en inférer qu'alors les autres légions indistinctement braves durent se trouver dans le même cas? Observons en passant, que le moment n'était point arrivé encore, où chaque soldat, chaque citoyen romain eût pu participer à ces largesses impériales.

(1) Hist. Rom., tom. XVII.
(2) Suet. in Cæs. cap. 70.
(3) Lib. I. cap. 40.

Ce qui nous fortifie davantage dans notre opinion basée à la vérité sur de simples conjectures, c'est la politique ambitieuse et cachée de César, qui, à cette époque, méditait déjà le vaste projet de s'emparer de l'autorité souveraine à Rome, alors en proie aux factions et aux intrigues de divers partis. Ainsi, il ne nous semble pas entièrement invraisemblable qu'il voulut se passer, autant qu'il pût, des secours que le sénat devait lui fournir, pour la solde de ses troupes. L'histoire nous apprend que, de retour dans la capitale, après l'entière soumission des Gaules, (An 704 de R.) il s'empara de la caisse publique; et qu'il trouva dans le temple de Saturne, entr'autres trésors qu'il fit enlever, des sommes considérables destinées à obvier aux aggressions subites des ennemis étrangers. On lui fit un crime de toucher à un argent, que des cérémonies religieuses avaient mis à part, pour un usage particulier: »J'ai rendu vaine, dit-il, la précaution qu'ont eue nos pères de consacrer un fonds pour repousser les Gaulois; je les ai mis hors d'état de nous insulter" (1).

Si nous ne craignions de trop hasarder nos applications, nous demanderions pourquoi le sénat n'avait point employé ces sommes selon leur destination? L'usage en eût été légitime, et d'autant plus louable, qu'il était digne d'un peuple puissant d'aller soumettre des voisins qu'on redoute, plutôt que d'être continuellement sur ses gardes, pour repousser leurs incursions hostiles, ce dont Rome avait eu plus d'une fois à se plaindre.

Enfin, la réponse énergique de César, pour justifier le pillage du trésor public, ne semble-t-elle pas dire implicitement, que les ressources de son génie, aidé

(1) Catron, hist. rom. t. XVI. p. 565.

du dévouement de ses légions, avaient pu atteindre, en grande partie, le but désiré, sans ce fonds, que le droit du plus fort s'était abondamment procuré sur les lieux.

Il n'en fut pas de ce but comme de celui qu'il ambitionnait, en enlevant les deniers publics. Il ne pouvait du moins parvenir à celui-ci sans de grosses sommes : combien d'intrigues n'eut-il pas à déjouer encore, combien de partis à vaincre, avant de tenir à lui seul le sceptre du plus grand empire de la terre!

Médailles en argent et en bronze de divers modules.

N° 20. *Auguste.* — Moyen bronze. — Tête radiée ; au-devant se voit la foudre de Jupiter, et au-dessus une étoile. Légende : DIVVS. AVGVSTVS..... Revers : *Vesta* assise tenant de la main droite une patère, et de la gauche une haste. S. C. — Trouvée à Matere, 1812.

Cette médaille a été frappée après l'apothéose de ce prince, dont la foudre et l'étoile sont les symboles.

21. *Marcus Agrippa.* — M. B. — La tête d'Agrippa ornée de la colonne rostrale. Légende : M. AGRIPPA. L. F. COS. III. Revers : Neptune debout tenant un Dauphin de la main droite, et le trident de la gauche. S. C. — Découverte à Eyne avec plusieurs autres, 1808.

Agrippa était l'ami et le favori d'Auguste ; c'était son général le plus intrépide et le plus chéri de la victoire ; ministre sage et éclairé, il protégeait avec Mécène les artistes et les hommes de lettres. On dût à ses soins, l'érection et la décoration de plusieurs temples, cirques, aqueducs, etc., qui embellissaient la superbe Rome sous Auguste, dont le règne fera toujours époque dans les annales des arts et des sciences.

Pour perpétuer le souvenir de ses victoires, surtout dans les batailles près de Myla et d'Actium, dont il attribuait l'heureux succès à la protection de Neptune; le sénat permit qu'il fût frappé à son effigie, des médailles où cette divinité était représentée au revers, sous différentes formes. Toutes ces médailles sont en moyen bronze. Celle que nous produisons est marquée de son troisième consulat, qui eut lieu l'an 725 de R.

Agrippa est l'unique romain qui, sans titre de *César* ni d'*Auguste*, ait reçu du sénat cet insigne honneur. Jamais peut-être, aucun autre ne s'en rendit plus digne. Que n'arrive-t-il toujours, que l'état puisse récompenser les ministres, et transmettre leur mémoire sans tache à la postérité!

22. *Tibère.* — En argent. — La tête couronnée de cet empereur. Légende: TI. CAESAR. DIVI AVG. F. AVGVSTVS. Revers: une femme assise tenant de la main droite une haste, et de la gauche une branche de laurier. Légende: PONT. MAXIM. — Déterrée à Eenhame.

Depuis Jules-César jusqu'à Gratien, qui mourût l'an 383 de notre ère, les empereurs Romains eurent toujours la dignité du souverain pontificat, ou du moins continuèrent à en porter le titre, quoique l'église chrétienne fût reconnue depuis Constantin-le-Grand. Gratien, à la sollicitation du pape Damasus, s'en démit en faveur de ce dernier, dont les successeurs l'ont conservé jusqu'à ce jour, comme une marque du pouvoir souverain sur les affaires ecclésiastiques.

13. *Le même.* — Moyen B. — La tête couronnée de Tibère. Légende: TI. CAESAR. AVGVST. F. IMPERAT. VII. Revers: un autel à deux colonnes latérales sur chacune desquelles est posée une Victoire. Légende: ROMAE ET AVG. — Trouvée l'année dernière à Melden.

» Au milieu des honneurs, que l'univers s'empressait de rendre à Auguste, il s'étudia à paraître modeste; il ne permit pas qu'on lui érigeât des temples et des autels à Rome, et, s'il souffrit qu'on lui en consacrât dans les provinces, il voulut qu'on mêlât toujours le nom de Rome avec le sien. Ainsi tous les sanctuaires qu'on lui consacra portèrent pour inscription : *A Rome et à Auguste*, ROMAE ET AVGVSTO." *Catrou, hist. rom.*, *t.* 19. *p.* 660.

Il se trouve beaucoup de médailles en moyen bronze à l'effigie d'Auguste, qui portent le revers précédent. Celle que nous produisons, paraît avoir été frappée du vivant de cet empereur, après qu'il eut associé Tibère à l'empire, l'an 763 de R.

24. *Germanicus Caesar.* — M. B. — La tête nue du fils adoptif de Tibère, avec la légende : GERMANICVS CAESAR. TI. AVG. F. DIVI. AVG. N. Revers : les sigles S. C., autour desquelles la légende : C. CAESAR AVG. GERMANICVS PON M. TR. POT. — Découverte à Sulsicque, avec les trois suivantes et plusieurs autres.

Germanicus, vainqueur des peuples de l'Allemagne, fut désigné par Tibère pour être son successeur à l'empire, mais la mort l'enleva trop tôt. Cajus, surnommé *Caligula*, y succéda depuis, et fit frapper cette médaille en mémoire de son père.

25. *Cajus Caligula.* — M. B. — La tête de l'empereur, avec la légende : C. CAESAR AVG. GERMANICVS PON. M. TR. POT. Revers : la déesse Vesta assise, tenant d'un main la patère, et de l'autre une haste. Légende : VESTA., au champ S. C. Ce côté porte une contremarque TI. C. (*Tiberius Claudius?*). Cette espèce nous paraît assez commune, et toutes celles que nous en avons vues, portent une contremarque.

Il y a des médailles en bronze d'Auguste, de Tibère, et sur-tout de Claude, sur lesquelles on voit de ces contremarques. *Oudaan* penche à croire que, de leur nature, elles n'avaient pas cours, et que Claude les a réduites en monnaie de cette manière. Sans commenter ce passage, ce qui nous menerait trop loin, nous croyons que Claude a fait mettre une marque sur celles de son prédécesseur et neveu Caligula, afin de les remettre en circulation, après que le sénat eut ordonné de les détruire, comme nous l'avons rappelé plus haut. Les passions se calment ordinairement après une première effervescence.

26. *Claudius.* — En argent. — La tête couronnée de l'empereur. Légende: TI. CLAVD. CAESAR AVG. P. M. TR. P. III. Revers: une Victoire debout, tenant de la main droite un voile devant ses yeux, et de l'autre le caducée; un serpent rampe à ses pieds. Légende: PACI AVGVSTAE.

TR. P. III. signifie: *Tribunitiâ potestate* (*investitus*) *tertiùm*, revêtu de la puissance Tribunitienne pour la troisième fois. Il y avait à Rome dix tribuns du peuple élus annuellement, et dont le pouvoir était très-étendu. Auguste supprima ce collége, et s'attribua à lui seul tout le pouvoir dont il était investi; mais il ne prit point le titre de tribun, qu'il changea pour celui que nous interprétons. Par la suite, ses successeurs reçurent ordinairement cette dignité avec le sceptre impérial, et elle continua à être renouvelée tous les ans. Ainsi, on peut compter les années du règne d'un empereur, par le nombre ajouté aux lettres TR. POT. — Nous devons en excepter Tibère, Marc-Aurèle et très-peu d'autres, qui furent investis de ce pouvoir avant d'être empereurs, par leur association à l'empire.

27. *Le même.* — M. B. — La tête nue de Claude. TI. CLAVDIVS CAESAR AVG. P. M. TR. P... Le revers représente une femme debout tenant d'une main le bonnet de la liberté; l'autre est étendue. Lég. : LIBERTAS AVGVSTA. S. C. — Découverte à Sulsicque avec le n° 24.

Cette espèce a été frappée dans les premières années du règne de cet empereur, lorsque le sentiment de la joie d'être délivré du joug odieux de Caligula, était encore récent.

28. *Nero.* — M. B. — La tête couronnée de l'empereur. Légende : IMP. NERO CAESAR AVG. P. MAX. TR. P. P.P. Revers : une Victoire debout tenant de la main droite un bouclier. S. C.

De toutes les médailles romaines qu'on découvre aux environs d'Audenarde, il n'en est pas de plus communes que celles de cette espèce : on en rencontre souvent dans la circulation, pour des pièces de deux liards, et un particulier en a recueilli, une à une, par cette voie, au moins quarante. Quelle chose étrange! une monnaie frappée au premier siècle de notre ère, a cours dans le public au XIX^e^, tandis que de très-récentes et de la même valeur, sont refusées, malgré l'effigie respectable qu'elles portent.

29. *Le même.* — M. B. — Tête couronnée. Légende : NERO CAESAR, etc. Le revers porte la figure du temple de Janus, ayant la porte vers le côté droit. Légende : PACE P.R. VBIQ. PARTA IANVM CLVSIT. S. C.

30. *Le même.* — M. B. — Tête couronnée; légende fruste. — Au revers on voit un autel posé sur quatre colonnes. Exergue : ARA. PACIS. Au champ S. C.

Ces deux médailles, ainsi que plusieurs autres, ont été découvertes, il y a quelques années, par un paysan de Castere, en creusant un puits.

Néron ayant conquis le royaume des Arméniens, et couronné à Rome leur roi Tiridate, les guerres cessèrent, et un grand triomphe fut célébré. Le repos de l'empire étant ainsi rétabli, il fit fermer le temple de Janus, et cet événement rare fut éternisé par ces médailles; an de R. 811. (62 de J. C.).

31. *Le même.* — Gr. B. — Tête couronnée, avec la légende ordin. — Revers: Néron à cheval accompagné d'un cavalier. S. C. Exergue: DECVRSIO. — Trouvée à Melden, 1811. On peut voir l'explication de ce revers à la page 327 du recueil de feu M. de Bast, in-4°.

32. *Galba.* — Gr. B. — La tête couronnée de Galba, avec la légende: IMP. SERV. SVLP. GALBA CAES. AVG. TR. P. — Revers: l'empereur debout sur une estrade, haranguant les cohortes représentées par leurs porte-enseignes. Voyez à ce sujet, le recueil précité, p. 142. — Trouvée à Mooreghem.

33. *Vespasianus.* — En argent. — La tête couronnée de l'empereur. IMP. CAESAR VESPASIANVS AVG. Revers: une femme assise, tenant d'une main une branche de laurier et de l'autre le caducée. Légende: COS. ITER. TR. POT. — Trouvée à Bévere, faubourg d'Audenarde.

Vespasien bâtit à la déesse de la Paix, un temple représenté sur le revers de cette médaille.

34. *Titus.* — En arg. — La tête de l'empereur tournée à droite, IMP. TITVS C... VESPASIAN.... Revers: le trépied d'Apollon surmonté d'un Dauphin. Légende: TR. POT. IX.... COS. VIII... — Trouvée à Worteghem.

La figure du revers est l'emblême des *quindecim viri*, qui présidaient au culte d'Apollon. Pour annoncer leurs sacrifices solennels, ils portaient, la veille, *un Dauphin*, au bout d'une perche, dans les rues, parce qu'on regardait ce poisson comme consacré à ce Dieu.

33. *Domitianus.* — En arg. — La tête de l'empereur, IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. P. M. TR. P. VII. Revers: Pallas debout sur un vaisseau, tenant de la main droite un javelot, et de la gauche le *parazonium;* une chouette est à ses pieds. Lég.: IMP. XIIII. COS. XIIII. CENS. P. P. P.

Domitien avait un grand respect pour Minerve qu'il honora d'un culte particulier; voilà pourquoi on la trouve si fréquemment représentée sur ses médailles. Cet empereur, dit *Oudaan,* institua, le premier, pour les poëtes, des concours qui se renouvelaient tous les cinq ans; le premier vainqueur recevait une couronne de laurier ornée du *lemniscus;* le second une couronne sans le *lemniscus:* ce nom était donné à un ruban étroit en or. Ainsi, ces concours, qui sont encore en honneur aujourd'hui, ont une origine beaucoup plus ancienne qu'on ne le leur donne communément.

36. *Le même.* — M. B. — La tête de Domitien, IMP. CAES. DOMIT., etc. — Le revers représente l'empereur en habit pontifical, sacrifiant sur un autel devant un temple à 6 colonnes; à gauche un joueur de flûte et un joueur de lyre. Légende fruste (*cos.* XIIII. *Lud. sæc. fec.*). — Trouvée à Eyne.

Cette médaille est frappée en mémoire des jeux séculaires que Domitien fit célébrer l'an 841 de R. (an 88 de J. C.).

37. *Trajanus.* — En or. — Le buste de l'empereur, avec la légende: IMP. TRAIANO AVG. GERM. DAC. P. M. TR. P. — Revers: la déesse de la Liberté debout, tenant d'une main le bonnet, et de l'autre une haste. COS. V. P.P. S.P.Q.R. OPTIMO PRINC. — Découverte en 1813 à Huysse, en fouillant le terrain près d'une ancienne chapelle dite *Ten Assche.* — De Bast fait aussi mention de cet endroit.

38. *Le même.* — Gr. B. — La tête de l'empereur. Légende ordinaire. — Au revers on voit la Dacie représentée sous la figure d'une femme éplorée, et assise sur des armes devant un trophée. S.P.Q.R. OPTIMO PRINCIPI. S. C. — Déterrée à Audenarde en 1821, avec la suivante et deux autres d'Antonin.

39. *Le même.* — Gr. B. — Le revers représente l'empereur assis sur une estrade, au bas, trois figures dont une étend la main. Les légendes des deux côtés sont frustes (*regna adsignata s. c.*).

40. *Le même.* — M. B. — La Victoire en marche, tenant de la main droite un bouclier avec l'inscription S.P.Q.R. Au champ S. C. — Déterrée en creusant les fossés des fortifications d'Audenarde. Avril 1825.

Les médailles en bronze de Trajan se découvrent assez fréquemment dans les environs de cette ville; celles d'Antonin-le-Pieux ne sont pas moins communes : nous possédons une médaille de ce dernier coulée en plomb sur une d'argent, provenant d'un dépôt déterré en 1789, dans un pré qui avoisine la ville. Un témoin de cette époque nous a assuré que ce dépôt contenait au moins deux cents pièces en argent. Nous ignorons quel sort elles ont subi : peut-être est-ce encore le creuset qui en a détruit le plus grand nombre!

INSCRIPTION EN VIEUX JAVANOIS, TROUVÉE DANS UN ANCIEN TEMPLE A L'ILE DE JAVA.

(Le dessin ci-joint est réduit à la huitième partie de l'original.)

La pierre contenant cette inscription, est placée dans le jardin de M. H. J. Domis, à Salatiga. Elle a été

traduite en javanois moderne, par le sultan de Madura.

Il paraît que cette inscription, d'après l'usage constant des anciens Indiens, se compose de distiques, dont chaque vers a quinze syllabes qui, comme dans leur poésie vulgaire, remplacent la rime en commençant par les mêmes syllabes, et que le dialecte ne diffère du samscrit que par la forme des caractères et quelques nuances orthographiques; on croit que c'est le pali ou magadha, qui est effectivement l'ancien langage sacré de la partie de l'Inde la plus rapprochée de Java (1). Il est, pour ainsi dire, impossible de traduire littéralement les langues indiennes; aussi la traduction flamande que nous donnons ici, faite elle-même, par M. Domis, d'après la traduction en javanois moderne, nous semble plutôt le précis du contenu, qu'une traduction littérale, pour autant que nous avons pu en juger, sur une copie réduite au huitième de l'original, et dont la lecture devient d'autant plus difficile que, dans ce langage, le moindre trait omis, change souvent totalement le sens.

» *Het zy zoo! uit overtuiging moet gy alle goed handelen om daar door in achting en eere te geraken, doch zulks moet niet geveinsd, maar met een zuiver hart geschieden, en om die reden moet gy de godsdienst pligten opregt verrigten en alle slechte denkbeelden van u verwyderen, ten einde dezelve u helder zyn even als de straelen der zon en het licht der maan. — Alle menschen moeten weten dat zy die tot hoge waardigheden zyn gekomen de bevelen van* Batara *opvolgen, en zy die zulks niet nakomen, verloren zyn. Het kwaad spreken van zyn even mensch is slegt.*

(1) Valentin donne le nom de *Decan* à l'ancien langage de Java (tom. 4. pag. 65.)

Weest vrolyk; doch vergeet nimmer te bidden, en na te laten het geen verboden is. — Het is voorts van aanbelang, dat gy die leer volgt, daar hy die dezelve en al zyne deelen nakomt gelukkig zal zyn. — Ten opzigten van bidden kunt gy niet beter doen dan optevolgen de zeven boeken, welke geschreven zyn in het jaar 427."

Traduction du flamand.

» Qu'il soit ainsi! vous devez par conviction pratiquer toute vertu, faire toute sorte de bien, pour parvenir par-là en estime et en honneur; ceci ne peut cependant être feint, mais doit partir d'un cœur pur, et pour cette raison, vous devez remplir sincèrement les devoirs de la religion et éloigner de vous toutes mauvaises idées, encore qu'elles vous paraissent plus éclatantes que les rayons du soleil et la lumière de la lune. — Tous les hommes doivent savoir que ceux qui sont parvenus à de hautes dignités, suivent les commandemens de Batara (1), et que ceux qui ne les exécutent point sont perdus."

» Médire de son prochain est mal. Soyez joyeux; mais n'oubliez jamais de prier, et ne faites jamais ce qui est défendu. Il est encore important que vous suiviez cette doctrine, dont l'observateur exact sera heureux. Vous ne sauriez mieux faire, quant à la prière, que de suivre les sept livres qui furent écrits l'année 427 (2)."

---

(1) Titre que les Javanais donnent à Vishnou, leur dieu conservateur. *Verh. van het bataviaasch genootschap tom. I.*

(2) L'année 427 de l'ère du premier roi de *Pajajaran*, qui est l'époque usitée dans l'île de Java, répond à l'an 502 de l'ère chrétienne. (*Verhandelingen van het Bataviaasch genootschap*, 1re *partie*, *pag.* 133. *Valentyn*, *tom. IV. pag.* 65.)

M. *D.* croit l'inscription antérieure à l'ère chrétienne: en sup-

La loi indienne se divise en effet en sept parties (1): le fameux Dharma (2), 28^me^ successeur de Boudha, auteur de livres liturgiques célèbres, porta, peu d'années après, comme nous l'apprennent les historiens chinois et japonois, des livres sacrés de Boudha (3) à la Chine; il venait d'un pays dont le nom signifie *contrée céleste méridionale* (4), qui est le nom donné par les anciens Javanois à une partie de leur île. Bien plus, ce fut cette même année, 502 (5) de notre ère, que le roi d'une île que tout fait croire être celle de Java, d'après la situation et les usages indiqués par les historiens chinois et désignée comme voisine de Borneo et de Sumatra, fut averti par un bonze, etc., d'envoyer une ambassade à la Chine à l'occasion de la religion de Fo (Boudha). Le tems, le lieu et l'événement indiqués par les Chinois et Japonois, s'accordent donc parfaitement avec l'inscription, dont l'objet est évidemment d'indiquer l'époque où furent écrits les sept

---

posant que les anciens Javanois eussent compté depuis l'époque de l'avataram ou prétendue apparition divine de Boudha, l'an 427 répondrait alors environ à l'année 117 avant l'ère chrétienne, suivant le calcul des Siamois. (Cassini, astronomie indienne, p. 347, etc.)

(1) Vyacarana p. 196.

(2) Voyez, sur la vie et les ouvrages de Darma ou Dharma, appellé *ta-mo* par les Chinois, et qui est peut-être l'auteur du Dharma-Shastram (science de Dharma) qui contient les rites et les bases de la religion indienne vulgaire (des Samanéens), les mémoires de l'académie des inscriptions, tom. XL. pag. 304, etc. Georgii alphabetum tibetanum, pag. 20 et 419. Kœmpfer, description du Japon., tom. I. pag. 144.

(3) Appelés par les Chinois *fo-king*. Voyez Lie-tchao-kang-kien vol. 14. pag. 13, et l'histoire générale de la Chine, tom V. p. 243.

(4) Kœmpfer ibid. le Sadjara Radja Djava, mém. de l'acad. de Batavia, tom. II. pag. 267.

(5) Mémoire de l'acad. des inscrip. tom. XL. pag. 238, etc.

traités des rites de la religion indienne. Un tel rapport ne paraît pas pouvoir être l'effet du hazard, il est très-vraisemblable que cette intéressante inscription a été faite par Dharma lui-même, en mémoire de l'achèvement de son ouvrage, lors de son séjour à Java, et qu'elle donne par conséquent, concernant les religions indiennes, la première date confirmée par des monumens. Il est d'ailleurs à remarquer que dans les tems anciens, le roi de Mataram, dans le district duquel se trouve Salatiga, paraît avoir été le souverain de l'île entière.

Le dessin de cette pierre nous a été communiqué par le major Edouard de Bast, chevalier de l'ordre militaire de Guillaume, neveu de feu M. le chanoine de Bast, et qui se trouve dans ce moment à Samarang (Java). Cet officier, dans ses momens de loisir, s'occupe à recueillir des antiquités, des objets d'histoire-naturelle et de botanique. Dans le dernier envoi, dont il a fait hommage à S. Exc. Monsieur le comte de Lens, gouverneur de la Flandre orientale et président du collége des curateurs de l'Université de Gand, on compte plusieurs antiquités javanoises assez remarquables pour figurer dans la collection formée dans cet établissement, où S. E. les a fait déposer.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION DE LIÈGE.

La société a tenu le 29 Janvier sa séance publique, elle a été ouverte par le rapport du secrétaire-général.

Le comité de littérature et des beaux-arts, avait proposé en 1822 *une branche de laurier en argent de la valeur de* 100 *francs, pour une pièce de poésie.*

Parmi les pièces reçues, deux ont été jugées dignes d'obtenir une distinction. La première, une ode intitulée: *les États-Unis*, a mérité à l'auteur, M. Alphonse Mahul, l'un des collaborateurs de la *Revue encyclopédique*, à Paris, une mention très-honorable.

La mort de Madame Roland, est le sujet de la deuxième pièce. Le comité l'a jugée digne d'obtenir une médaille d'encouragement. Le cachet rompu a offert le nom de M. Néoclès Hennequin, et celui de M. Charles Rogier, tous deux de Liége.

Le comité ayant maintenu ce prix au concours de 1824, a reçu dix-sept nouvelles pièces.

L'élégie antique intitulée: *Pompeïa*, a particulièrement fixé l'attention du comité et la branche de laurier en argent a été décernée à l'auteur, M. A. Bignan, de Paris.

Le comité, ayant continué de proposer une médaille d'or de la valeur de 800 francs pour l'*Éloge académique de Grétry;* a reçu six nouveaux mémoires. Deux d'entr'eux lui ont paru dignes d'un examen spécial. Le premier porte pour épigraphe ces mots: *Nature et vérité.* Il se distingue par des pensées fines et ingénieuses et des sentimens délicats, qui auraient décélé le sexe de l'auteur, s'il ne l'avait fait connaître lui-même à la fin de l'éloge. Le comité a décerné une mention honorable à cette production d'une dame, et pour se conformer à la rigueur des statuts académiques, il n'a pas cru pouvoir ouvrir le billet joint à ce mémoire, ainsi que celui accompagnant l'autre mémoire portant pour épigraphe: *Irritat, mulcet, falsis terroribus implet, ut magus.* Le comité ayant pesé mûrement les beautés et

les défauts que présente cet éloge, l'a jugé digne d'une médaille d'encouragement de la valeur de 200 francs.

Le comité ayant proposé la question suivante : *Quelles sont les variations qu'ont éprouvées le commerce et l'industrie dans la province de Liége depuis Velbruck ?* et n'ayant reçu aucune réponse sur ce sujet, a cru ne pas devoir le reproduire maintenant.

Il propose pour le concours de 1825 et 1826 :

1° une branche de laurier en argent de la valeur de 100 francs (47 florins. 25 c.), pour une pièce de poésie française sur *l'établissement d'une université à Liége, en* 1817. Les amateurs sont libres de choisir le genre de poésie dans lequel ils veulent traiter ce sujet patriotique ; mais leur pièce doit avoir au moins 100 vers.

2° Le comité continue de proposer une médaille en or de la valeur de 800 francs (378 fl.) pour l'*Éloge académique de Grétry*.

3° Il offre une médaille d'or de 300 francs (141 fl. 75 c.) pour un *Mémoire* ou *Essai sur la vie et les ouvrages des écrivains Liégeois, depuis le* X^e^, *jusqu'au* XV^e^ *siècle*.

4° Il demande un *Mémoire* ou *Essai sur la vie et les ouvrages des Liégeois qui se sont distingués dans les arts du dessin*. Le prix pour cette question, sera une médaille en or de 400 francs (189 fl.).

Le secrétaire-général, avant de passer au comité des sciences physiques et mathématiques, a cru devoir rappeler en peu de mots l'étrange procès soutenu par le Sr. Flamand contre la ville de Liége. Il a annoncé que tous ces obstacles seraient impuissans contre la ferme volonté des Liégeois, et que le monument en l'honneur de Grétry s'éleverait bientôt au milieu de leur cité.

Il a ensuite proclamé l'inauguration d'un buste de

Grétry, en fer coulé, offert à la société par un de ses membres, M. John Cockerill, mécanicien, à Liége. C'est d'après un plâtre de M. Ruxthiel, sculpteur liégeois établi à Paris, que M Cockerill a fait exécuter avec une rare perfection ce monument national, nouvel hommage consacré à la gloire de notre célèbre compositeur.

Dans la dernière séance publique, le comité des sciences physiques et mathématiques avait proposé une médaille en or pour la question suivante : *Parmi les phlegmasies locales ou générales des tissus, en existe-t-il qui exigent un traitement autre que celui des anti-phlogistiques?* Aucun mémoire n'ayant été jugé digne d'être couronné, la question a été retirée et on y a substitué la suivante dont le prix sera une médaille d'or de la valeur de 200 francs (94 fl. 50 c.) : *Indiquer la manière d'agir des moyens révulsifs, dans quelles maladies et à quelles époques ils doivent être employés.*

Le comité propose aussi une médaille en or de 300 fr. (141 fl. 75 c.), pour le meilleur mémoire sur la question suivante : *Quelles sont les causes, les symptômes et le traitement du cancer, considéré d'une manière générale?* Le comité désire, qu'en traçant l'histoire de cette maladie, telle qu'on la demande, on examine aussi et d'une manière étendue: 1° si le cancer est une maladie locale, ou s'il n'est que le symptôme d'une maladie affectant toute l'économie, et que l'on appelle diathèse cancéreuse : 2° dans le cas où l'on regarde cette affection comme locale, déterminer si le traitement anti-phlogistique peut faire obtenir la cure radicale d'un cancer constaté; 3° si ce même traitement n'est pas surtout très-efficace comme moyen prophylactique; 4° si le cancer est contagieux. On demande aussi que les réponses à ces questions soient accompagnées d'observa-

tions tirées non-seulement des ouvrages qui ont été publiés sur cette maladie, mais encore de la pratique des concurrens ou de celle de leurs confrères.

Le comité des arts et manufactures ayant remis au concours: *Une médaille d'or de la valeur de* 200 *francs, à décerner à celui qui présentera un chapeau de paille fabriqué dans le pays, avec de la paille indigène, et pouvant rivaliser avec ceux d'Italie;* deux chapeaux lui ont été adressés, il en a jugé un digne de la médaille d'encouragement de 100 francs. Le billet décacheté a offert le nom de M. Nicolas Lacroix, fabricant de chapeaux de paille, à Vonck, province de Limbourg.

Le comité propose 1° une médaille d'or de 300 francs (141 fl. 75 c.), à décerner au fabricant qui lui fera parvenir de la tôle de fer laminé, de la largeur d'une aune et 12 pouces, (un mètre, 12 centimètres) de la longueur d'une aune et 17 pouces, (un mètre, 17 centimètres), sur une épaisseur d'un pouce et demi (un centimètre, 5 millimètres). Cette tôle doit se laisser plier à angle droit sans se déchirer, ni se crevasser. Elle doit rivaliser avec la tôle anglaise des mêmes dimensions.

2° Une médaille en or, de 300 francs (141 fl. 75 c.) à celui qui adressera avant cette époque, du fil de fer fabriqué dans le royaume avec du fer indigène, depuis le plus gros numéro, jusqu'au plus fin, servant de cordes pour les piano. Ces fils ouvrés dans les tréfileries ou dans les tireries, ne doivent conserver aucune marque des tenailles, ou autres inégalités, ni avoir de pailles ou de défectuosités, mais être en tout, sinon supérieurs, au moins égaux à ceux que l'on reçoit d'Allemagne.

Le comité d'agriculture et d'économie rurale, avait proposé une médaille pour le meilleur mémoire: *Sur le mode d'assolement le plus favorable dans la culture*

d'une ferme, etc., et n'ayant reçu aucune réponse satisfaisante, l'a retiré du concours et y a substitué la suivante, pour laquelle il offre une médaille d'or de 200 francs : *Décrire les espèces de pommes de terre :*

1° *Les plus nutritives pour les hommes et pour les bestiaux.* 2°. *Les plus propres à être manipulées avec le pain, en indiquant la proportion et le mode de manipulation.* 3° *Quelle est la pomme de terre dont les propriétés conviennent plus particulièrement à la distillation?* 4° *Indiquer principalement les espèces qui réunissent plusieurs des qualités précédentes, et qui sont en même tems les plus productives.*

L'auteur présentera quelques observations rapides, fondées sur l'expérience, sur les quatre points ci-dessus énoncés et sur la culture en grand, ainsi que sur le mode de planter, biner, buter et de récolter à la charrue, et il déterminera la différence, pour le produit de cette culture, avec celle à la bêche ou à la houe. Il terminera par une courte dissertation sur les propriétés de chacune des espèces indiquées, sur leur différence par rapport aux principes constituans et à l'usage qu'on peut en faire.

Les réponses à toutes les questions proposées, doivent être adressées, franches de port, au secrétaire-général de la société, avant le 1er Juillet 1826, terme de rigueur.

Les discours, pièces de vers ou mémoires, seront écrits en langue française. Les concurrens se conformeront d'ailleurs aux usages académiques.

Le secrétaire-général, après avoir résumé les jugemens portés sur les pièces du concours, a parlé des encouragemens que la société s'empresse d'accorder aux jeunes artistes qui annoncent d'heureuses dispositions. Et il a payé ensuite à l'auguste protecteur de la société le juste

tribut de la reconnaissance qu'elle a vouée à un Prince ami de toutes les institutions utiles et patriotiques, qui a proclamé, au sein de la représentation nationale, *que l'ignorance dégrade et avilit les nations.*

VARIÉTÉS.

Histoire des Ducs de Bourgogne de la maison de Valois, depuis 1364 - 1477, *par M.* De Barante, *pair de France.*

En voyant les phrases prétentieuses de bon nombre d'écrivains qui jouissent aujourd'hui de la faveur du public, et le style serré dans lequel ils affectent de renfermer plus de pensées que de mots, on n'est plus étonné de l'accueil distingué fait au livre de M. de Barante. Ce livre est écrit dans le genre que les savans nomment *pragmatique*, c'est-à-dire, qui ne renferme que le *simple exposé des faits* avec leurs plus petits détails, sans aucune réflexion, de sorte que le jugement du lecteur n'étant pas influencé par un tiers, peut de lui-même, apprécier à leur juste valeur les hommes, leurs actions et leurs discours.

L'histoire des ducs de Bourgogne offre une lecture extrêmement entraînante. La diction en est naïve, simple et empreinte de la couleur chevaleresque des tems dont elle retrace l'histoire. On se figurerait lire quelque ancien chroniqueur, Brantôme, par exemple, nous racontant, sans aucun luxe de pensées et sans prétention, les faits dont il aurait été le témoin. Dans différens passages même on croirait voir quelques-unes

de ces grandes scènes, quelques-uns de ces tableaux homériques que l'imagination du prince des poètes aimait à peindre dans son chef-d'œuvre. Il est bon toutefois de remarquer que le style de M. de Barante est beaucoup plus châtié que celui de nos vieux annalistes, et qu'on n'y rencontre aucune de ces expressions trop cavalières et trop naïves qui pourraient blesser les oreilles délicates et chatouilleuses de nos modernes Catons.

Les Flamands dont l'histoire sous les ducs de Bourgogne est liée étroitement à celle des Français, ne liront pas sans un vif intérêt l'ouvrage dont nous nous occupons. Les Gantois sur-tout, qui sont toujours sur le premier plan du tableau dans les affaires de la Flandre, et qui ne craignaient pas de courir aux armes, quand le prince empiétait sur leurs droits, verront avec une espèce de sentiment mêlé d'orgueil national, les exploits militaires de leurs anciens chefs, auxquels leurs ancêtres décernaient le titre de *Ruwaert* (1), et les redoutables armées qui firent plus d'une fois trembler les forces entières de la France. Peut-être remarquera-t-on dans cet ouvrage des détails qui ne sont pas marqués au coin d'une exacte vérité, de longs discours qui paraissent avoir été composés après coup, et que M. de Barante rapporte sans beaucoup d'examen, d'après le crédule Froissard et autres; mais il n'en est pas lu avec moins d'avidité. Les hommes sont de grands enfans qu'il faut amuser, a dit un auteur

(1) Nous traduisons ordinairement ce mot en français par *dictateur*, *régent* ou mieux encore par *protecteur*. La reconnaissance des états de Brabant décerna le même titre au Prince d'Orange qui venait de briser dans nos malheureuses provinces le sceptre ensanglanté du fanatique et impitoyable Philippe II.

célèbre, et souvent ils s'enquièrent fort peu par quels moyens on arrive à ce but. C'est ainsi que nous sommes tous : moi même le premier, qui ose adresser un petit reproche, a l'estimable auteur de l'Histoire des ducs de Bourgogne, que tous les journaux se sont plu à environner d'un concert unanime de louanges, sans aucune restriction ; j'avoue franchement que je me suis laissé aller avec tant de plaisir à la lecture attachante de son livre, que je ne pensais plus à examiner si la narration qui me charmait, était conforme ou non à la vérité.

Voici comment M. de Barante nous dépeint l'état de la Flandre vers l'année 1376.

» La Flandre qui devait être un jour l'héritage et le domaine du duc, était livrée à de grands troubles. Le comte Louis de Mâle, ainsi surnommé parce qu'il était né au château de Mâle, avait jusque-là vécu le plus tranquille et le plus heureux des souverains. Son pays était fertile et bien cultivé ; les villes avaient reçu, depuis deux cents ans, de leur comte Philippe d'Alsace, des chartres de commune, et presqu'aussitôt après, elles avaient commencé à devenir le siège d'un grand commerce ; elles étaient ainsi parvenues à être fort peuplées et puissantes. Les quatre communes principales, autrement les quatre membres de Flandre, étaient Gand, Ypres, Bruges, et la campagne de Bruges, qu'on nommait le Franc. La richesse et la liberté des habitans, sur-tout de ceux de Gand, les avaient rendus fiers et difficiles à soumettre. Ils connaissaient leurs privilèges, et ils se montraient courageux et habiles à les défendre ; ils avaient même souvent, les armes à la main, forcé les comtes de Flandre à les accroître. Ils étaient divisés en corps de métiers, qui avaient chacun

leurs magistrats, leur justice, leur bannière. La juris-diction des juges de la commune était universelle, et les gens du comte n'avaient pas le pouvoir de prononcer des peines contre les bourgeois. Ils ne pouvaient être taxés sans leur consentement. Le commun peuple était donc plus redoutable que dans les autres états. Le prince et les seigneurs ne le trouvaient pas si humbles et si respectueux pour la noblesse. Tout ce qui pouvait faire tort à son commerce éveillait sur-tout son attention et sa résistance."

Il faut lire dans Mr de B. la levée de boucliers faite par le gantois *Jean Hyons*, qui à la tête d'une espèce de confrérie militaire, instituée par Jacques d'Artevelde, et nommée les *Chaperons blancs* (*de witte caproenen*), va tuer ou disperser les Brugeois, travaillant à creuser un canal qui devait conduire les eaux de la Lys de Deynze à Bruges, sans passer par Gand; les traits de bravoure éprouvée de deux capitaines *Van den Bosschen* et *Ackerman*, qui soumettent en peu de tems toute la Flandre sous leur pouvoir. » Nous ne voulons, disaient-ils, que paix, obéissance, amour et justice; mais le comte notre seigneur est trop cruel pour nous; il veut nous enlever nos franchises et nous abattre tout-à-fait."

Ce qui n'est pas moins intéressant, c'est l'élévation de *Philippe d'Artevelde*, fils de Jacques, au *Protectorat* de la Flandre, et le siège de Gand par le faible et *mal-avisé* Louis de Mâle. Philippe avait déjà tâché plusieurs fois de conclure la paix avec le comte; mais celui voulait la faire acheter à des conditions tellement humiliantes, que la fierté des Gantois s'y refusa toujours. Enfin, voyant le peuple de Gand déjà en proie aux horreurs de la famine, car la disette régnait dans la Flandre à

cause des troubles continuels dont elle était le théâtre, il prend avec lui cinq mille hommes les plus robustes et les plus capables de porter les armes et marche droit à Bruges pour y attaquer le Comte et les Brugeois, qui avaient embrassé son parti contre les Gantois. Laissons parler M. de Barante lui-même:

» Les barons, chevaliers et gens d'armes du comte s'assemblèrent; toute la milice de Bruges, plus ardente encore contre les Gantois, prit aussi les armes et sortit de la ville en belle ordonnance, au nombre de quarante mille environ; l'on arriva auprès de cette poignée de gens qu'on allait exterminer. Quelques chevaliers disent au comte: » Sire, il se fait tard, le soleil baisse déjà; » attendons à demain, cette troupe n'a pas de vivres, » nous les aurons demain presque sans combattre." Le comte penchait assez pour cet avis, mais les gens de Bruges étaient si pressés qu'ils attaquèrent sans ordre, et commencèrent à tirer. Alors les Gantois démasquèrent leurs canons et en tirèrent 300 à la fois. En même tems ils changèrent leur ordre de bataille, et se placèrent de façon à mettre les ennemis en face du soleil. Puis voyant les milices de Bruges ébranlées et troublées, ils se jetèrent dessus, marchant toujours serrés, en criant: » *Gand.*" Les gens de Bruges s'épouvantèrent, prirent la fuite, laissèrent là leurs armes, et se dispersèrent. Jamais on ne vit de si lâches combattans après avoir été si présomptueux. Les chevaliers ne purent pas même essayer de les railler, ni s'opposer à l'ennemi; ils furent entrainés par la déroute. Le comte de Flandre lui-même fut abattu de son cheval, et tiré à grande peine de la presse et du péril. Une peur panique avait gagné tout le monde. On s'enfuyait à qui mieux mieux. Le fils n'attendait pas le père, ni le père le fils."

M. de Barante continue à nous raconter dans les termes suivans, comment le comte réfugié dans la ville, s'échappa des mains des Gantois, qui y étaient entrés pêle-mêle avec les fuyards.

» Le comte n'eut rien de plus pressé que de faire éteindre les lanternes. Il se jeta en une petite ruelle, se fit désarmer par son valet, dont il vêtit la houppelande, et lui dit : » Va-t-en, sauve-toi, et si tu » es pris, ne me trahis pas." Alors le comte de Flandre erra de rue en rue, pendant la nuit, tandis que les Gantois couraient la ville, le cherchant lui et ses partisans, qu'on tuait à mesure qu'on les découvrait. Enfin, après minuit, il se trouva dans une petite rue obscure, devant la maison d'une pauvre femme. Il entra dans cette maison sâle et enfumée, où il n'y avait qu'une salle basse et une soupente à laquelle on montait par une mauvaise échelle : » Femme, sauve-moi", dit en entrant le comte tout troublé, » je suis ton seigneur » le comte de Flandre; les ennemis me cherchent, » cache-moi, je te récompenserai." — » Ah ! je vous » connais bien, dit la pauvre femme, j'ai souvent reçu » l'aumône à votre porte, montez vite à cette échelle, » et cachez-vous dans le grabat où dorment mes enfans." Le comte y grimpa comme il pût, et se blottit entre la paillasse et le lit de plume. Il était tems, les gens de Gand entraient : » Nous avons vu un homme entrer ici, » disent-ils. — Non, dit-elle, c'est moi qui rentrais; » cherchez." Et elle continua à jouer auprès du feu avec un de ses enfans. Les Gantois prirent la chandelle, cherchèrent partout, montèrent l'échelle, ne virent dans la soupente que les enfans dormant sur le grabat, puis se retirèrent. Le comte parvint ensuite à s'échapper de la ville, seul, à pied...

» Pendant ce tems là les Gantois usaient de leur victoire à Bruges. Ils prirent grand soin qu'aucun dommage ne fût fait à tous les marchands étrangers qui se trouvaient en la ville. La vengeance et la colère se portèrent d'abord sur les quatre corporations des verriers, des bouchers, des poissonniers et des corroyeurs, qui avaient toujours tenu le parti du comte. On allait chercher ces pauvres gens dans les maisons et on les tuait. Il en périt bien douze cents de la sorte, et ce massacre fut accompagné de beaucoup de désordres et de pillage. On se porta aussi au beau château de Mâle, qui était à une demi-lieue de Bruges; il fut saccagé. Le berceau en orfévrerie, où le comte avait dormi en son enfance, y fut trouvé et fondu; cela lui fit beaucoup de peine, quand il l'apprit."

Ces passages pourront suffire pour faire apprécier, comme il convient, le style et la manière de M. de Barante. En parcourant son ouvrage, le lecteur flamand apercevra facilement qu'un grand nombre de noms propres de familles, de villes ou de rivières, appartenant à la Flandre, sont écrits incorrectement. Toutefois la vérité exige que nous n'accusions par l'auteur d'incurie et de négligence. Nous savons qu'il a écrit en Belgique pour prendre tous les renseignemens possibles à cet égard; ce que nous ne pouvons concilier avec les incorrections que nous signalons, et que nous espérons pouvoir rectifier en partie dans un second article. Nous allons en attendant tâcher de venger en peu de lignes la mémoire d'un Gantois célèbre, de *Jacques d'Artevelde*, que M. de Barante, ainsi que tous les autres écrivains qui ont suivi Froissard, ont qualifié de *brasseur*.

Cette dénomination est fort indifférente en soi; mais comme elle a été répétée à satiété dans l'intention de

jeter une espèce de défaveur sur d'Artevelde, de faire regarder comme une créature de la populace, un homme que son illustre naissance, que ses talents militaires et administratifs ont appelé au timon des affaires en Flandre, qu'il éleva pendant sept ans au plus haut degré de prospérité et de richesse où elle soit jamais parvenue; il est essentiel de démontrer qu'elle n'est pas conforme à la vérité. On peut comparer ici la justice de l'histoire à la justice divine dont nous parle Horace: quoique marchant d'un pas lent, elle apparaît tôt ou tard, fait entendre sa voix vengeresse de l'imposture, et détache du pilori de l'opinion un homme que l'esprit de parti et la haine avaient cru flétrir.

Qu'on n'aille point inférer que je veuille justifier les attentats d'un tribun factieux contre son prince légitime, quoique celui travaillât uniquement dans l'intérêt de la France et non de ses sujets: loin de moi cette idée. Je désirerais uniquement que l'on traitât dorénavant avec plus d'équité un homme qui à la vérité avait *ses défauts*, comme dit *Marc van Vaernewyck*, mais qui fut victime des circonstances et dont le caractère à l'administration ont été indignement calomniés par les historiographes à gages de ce tems-là. S'il a cru devoir se lier étroitement avec le roi d'Angleterre, Edouard III, c'était dans le seul intérêt du commerce de la Flandre; c'était afin que l'Angleterre ne lui refusât pas la laine brute, qu'elle seule pouvait lui fournir, et qui était ensuite travaillée dans nos fabriques.

Non-seulement Jacques d'Artevelde n'était pas *brasseur*, mais il était *noble* dans toute la force de l'expression, et allié aux premières familles de Flandre. Philippe de l'Espinoy, qui nous a laissé un ouvrage très-précieux sur la noblesse de Flandre, nous apprend que

Jacques d'Artevelde était fils de *Sohier* ou *Segèr le Cortroisien* (Courtraisien), qui, au dire de Meyer, celui de nos annalistes le plus exact et le plus digne de foi, était un chevalier flamand de la première noblesse. Jacques s'était marié avec Christine, dame de Tronchiennes-lez-Gand, de la noble maison de Bernaige. Il est vrai toutefois de dire qu'à Gand, de même qu'à Florence, les nobles se faisaient inscrire dans la matricule de l'un des cinquante-deux métiers, afin d'acquérir de la popularité. C'est ainsi que Jacques d'Artevelde, dans l'intention de parvenir plus facilement aux premiers emplois dans sa ville natale, fit inscrire son nom sur le registre des brasseurs; mais ce n'était qu'une simple formalité qui ne forçait nullement les nobles à exercer le métier sous la bannière duquel ils se rangeaient, mais par laquelle ils déposaient une partie de l'arrogance qu'inspirait alors le mot de noblesse. Du reste Jacques d'Artevelde demeurait dans la rue dite *Coin des crapauds* (*padden-hoek*), qui mène du *kalanderberg* à la porte latérale de l'Université, et certes ce n'était pas là un emplacement favorable pour une brasserie.

Si nous n'avions craint de donner trop de développement à cet article déjà assez long, il nous eut été bien facile de prouver que la mémoire du premier des Artevelde était loin d'être flétrie dans l'opinion des historiens, qui écrivaient à une époque où le souvenir de son administration était encore récent.

C'est, si je ne me trompe, M. *N. Cornelissen*, que l'on retrouve toujours dans les rangs des amis des arts et de la patrie, qui le premier a eu l'honneur de réhabiliter à nos yeux la mémoire de Jacques d'Artevelde, après un laps de tems d'environ cinq siècles. M. *Hye-Schoutheer*, secrétaire de la régence de Gand et membre

de l'Institut royal, l'un des hommes les plus versés dans notre histoire nationale, a fait avec une rare sagacité des recherches curieuses sur ce *dictateur* fameux. Nous espérons dans l'intérêt de notre histoire, qu'il sera bientôt à même de mettre au jour le fruit de ses intéressantes investigations. Nous avons également appris avec un vif plaisir, que l'infatigable M. *Dewez*, qui a déjà tant de droit à notre estime et à notre reconnaissance, avait reconnu, dans la dernière séance de l'Académie royale de Bruxelles, l'erreur dans laquelle l'avaient induit, touchant le caractère et le gouvernement des d'Artevelde, le témoignage de plusieurs écrivains peu fidèles. AUG. VOISIN.

Les muses latines qui depuis environ un demi siècle sommeillaient dans l'ancienne capitale de la Flandre, se sont enfin réveillées à la voix d'un de nos concitoyens. L'amour de la patrie lui a inspiré la plupart de ses chants ; sa muse a célébré tour-à-tour la gloire, les grands hommes et les malheurs de la terre natale. M. *de Camberlyn* pourrait prendre pour épigraphe de ses ouvrages ces beaux vers du sublime auteur des Messéniennes, et dire en parlant de la Belgique :

Qu'elle accepte en tribut de périssable fleurs.
Malheureux de ses maux et fier de ses victoires
Je dépose à ses pieds ma joie ou mes douleurs :
J'ai des chants pour toutes ses gloires,
Des larmes pour tous ses malheurs.

Tantôt son zèle patriotique revendique pour les Pays-Bas, l'honneur de la première découverte de l'imprimerie, qui alluma le flambeau des arts et des sciences et finira tôt ou tard par bannir du monde entier la barbarie et le fanatisme (*Ars Kosteriana*). Tantôt sa muse donne quelques larmes au vainqueur de Gravelines et de St.

Quentin, à ce martyr qui féconda de son sang l'arbre de notre liberté (*In cædem Egmundi*). Ici il entonne l'hymne de la victoire, et célèbre la bataille de Waterloo, qui brisa à jamais le sceptre de fer de Napoléon et consolida à-la-fois notre liberté et notre existence politique; là, un poème consacre le souvenir de l'invention de la peinture à l'huile par les frères Van Eyck (*Eyckii immortali genio*); dans un autre poème, il se plait à payer un tribut mérité d'éloges à notre industrie et à nos nombreuses manufactures (*Industrio Belgarum genio*). Un roi dont la famille fut en tout tems sincèrement amie de son peuple; le jour anniversaire de la naissance d'une reine qui, semblable à Cornélie, la mère des Gracques, semble dire en montrant ses illustres enfans : »*Voici toute ma parure:*" Jean de Harchies le libérateur de Liége, inspirent tour-à-tour sa muse. En 1815, lorsqu'un roi de France fugitif et malheureux vint chercher un asyle à Gand, M. de Camberlyn décoré du signe de l'honneur, voulut en témoigner sa reconnaissance à Louis XVIII et lui dédia alors, si je ne me trompe, son poème dans lequel il prédit la mémorable journée qui décida du sort de l'Europe.

Sa nouvelle production (*Amatissimis principibus Frederico et Lodoïcæ, epithalamium*) ainsi que l'indique le titre, célèbre une auguste alliance qui resserre encore les liens d'affection et d'attachement qui unissaient depuis long-tems les maisons de Prusse et d'Orange. Il ne pouvait trouver un sujet plus digne de ses chants que de rendre hommage aux belles qualités et aux vertus du prince Frédéric : *Et fuit cantari dignus... amavit nos quoque Daphnis.* Il s'est fait l'interprète de nos sentimens d'amour envers ce prince, et s'est acquis par là des droits à notre reconnaissance. — Ce *chant nuptial*

respire la douceur, l'élégance et les graces de l'ancienne mythologie que nous aimons toujours à retrouver, en dépit du fantastique et vaporeux *romantisme*. Il y aurait du pédantisme à vouloir y relever une expression ou deux d'un goût peut-être hazardé, ou quelques vers dont l'harmonie n'égalerait pas celle des autres, et qui cependant n'ôtent rien au mérite et à l'intérêt de la pièce où ils se trouvent. Heureux les écrivains qui ramènent la poésie à sa noble et véritable destination, qui est de nous faire aimer la vertu et nos devoirs, de nous attacher à la patrie et de chanter ce qui est grand et généreux! V.

Nous avons annoncé dans un des cahiers du *Messager* le prospectus d'un nouveau Journal de Mathématiques, intitulé : *Correspondance Mathématique et Physique*. Nous nous faisons aujourd'hui un plaisir de faire connaître que les éditeurs de ce nouveau journal scientifique, imprimé à Gand, MM. *Garnier*, professeur de mathématiques et d'astronomie à l'Université de Gand, et *Quetelet*, professeur de mathématiques, de physique et d'astronomie à l'athénée royal de Bruxelles, tous deux membres de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, ont pleinement justifié les espérances qu'ils faisaient naître alors. Leur *Correspondance*, vu le soin qu'ils apportent à la rédaction et au choix de leurs matériaux, sera accueillie avec distinction par les savans qui aiment à suivre et à hâter les progrès des sciences mathématiques dans les Pays-Bas, et par les élèves de nos Universités et de nos Ecoles Militaires, qui y chercheront un aliment à leur instruction, et ne seront pas fâchés de se faire connaître dans le monde scientifique en y déposant les prémices de leurs travaux. Nous avons sous les yeux

les trois premiers numéros; parmi les articles les plus intéressans du deuxième et troisième, nous remarquons les suivans: Extrait d'un rapport fait au Roi sur la formation d'un observatoire dans le royaume des Pays-Bas, par M. *Quetelet;* sur les corps polyèdres ou réguliers, par M. *Garnier;* sur le parallélogramme des forces, par M. Lobatto, employé au ministère du Waterstaat et de l'instruction publique; notice historique sur le baromètre, par M. *Renard,* candidat en sciences à l'Université de Gand, etc. La partie typographique, confiée aux presses de M. Vandekerckhove, mérite des éloges. Je vois avec satisfaction, d'après la liste des souscripteurs, publiée en tête de l'ouvrage, que bon nombre d'entre eux habitent la partie septentrionale du Royaume, et que la *Correspondance* ne fera que resserrer encore les liens d'affection qui unissent déjà les savans des diverses provinces des Pays-Bas.

On vient de placer au jardin de l'Université à Gand, le buste de *Auger Busbec,* buste qui fait honneur au ciseau de M. Parmentier, déjà connu par plusieurs productions du premier mérite et par les travaux qu'il exécute au palais de l'Université. Nous devons ce nouvel embellissement à la munificence de M. Charles van Hulthem, l'un des fondateurs de ce jardin; ce zélé protecteur des sciences et des arts, avait déjà précédemment fait hommage au jardin de plusieurs bustes qui décorent ce lieu et en font un véritable élysée. Des inscriptions élégantes y rappellent à la reconnaissance d'un public éclairé, dans une ville où la culture de la botanique est devenue un besoin, les bienfaits et les services rendus à cette science et à l'agriculture par des savans dont le nom se rattache à

la gloire de la nation. On lit sur le piédestal du buste qu'on vient d'y placer :

Auger Busbec, né à Comines en Flandre en 1522, *ambassadeur des empereurs Charles-Quint et Ferdinand I, à la cour Ottomane, ministre éclairé, homme savant et honnête, l'ami des sciences et surtout l'ami de son pays. Au milieu de ses fonctions publiques, il employa les momens de son loisir à connaître les plantes et les animaux des environs de Constantinople et ceux de l'Asie-Mineure, et communiqua à la partie éclairée de l'Europe des manuscrits précieux et des plantes remarquables par leur beauté, parmi lesquelles on distingue le lilas et les tulipes; il mourut en* 1592, *regretté de tous les gens de bien.*

Le buste ombragé par des touffes de lilas, au pied desquelles sont plantées de tulipes, y rappellent aussi que c'est à ce botaniste distingué que nous devons l'introduction de ces belles productions végétales.

Sa M. le Roi des Pays-Bas a résolu le 20 Mars 1825, de faire lever une carte minéralogique et géologique, dans une partie du Royaume, nommément de cette partie, qui se trouve au midi de Gand et à l'est de Courtrai. La description géologique et minéralogique est confié à M. van Breda, professeur à l'Université de Gand, la partie typographique, le dessin, la gravure de la carte et la collection minéralogique et géologique à faire, à M. le lieutenant van Gorkum, directeur de la brigade ou corps d'inspection attaché à l'état-major du quartier-maître général de l'armée.

Les Pays-Bas, par cet arrêté, seront les premiers d'entre les puissances qui jouiront d'une carte aussi intéressante.

Série inférieure de la grande composition peinte, pour l'église de St. Jean à Gand, par Jean van Eyck.

Dans les cahiers du *Messager de Septembre et Octobre* 1824, *page* 204, nous avons donné la description de cette vaste composition, dont nous joignons ici la gravure. Le tems nécessaire pour en prendre les dessins, ensuite le travail du graveur, nous ont empêchés de la donner avec la description même.

Le sujet du milieu est dessiné d'après l'original qui se trouve à Gand, et les volets le sont, d'après les copies de Cocxie, qui font partie de la collection de S. A. R. le Prince d'Orange.

Les quatre panneaux qui composent les volets de la copie de Cocxie, étant enchâssés isolément dans des cadres, nous avons dû les placer suivant la description de M. Waagen, qui, par la découverte des inscriptions, a su leur assigner leur véritable place; cependant nous nous rappelons que dans les copies qui appartiennent à M. Aders, les ermites suivent les pélerins, de manière que ces derniers se trouvent sur le panneau le plus rapproché du tableau principal, tandis que dans les originaux et dans notre gravure ce sont les ermites qui occupent cette place; les volets de la copie de M. Aders étant peints sur un même châssis, nous ne savons à quoi attribuer cette différence de disposition, entre les copies et les originaux.

Cette grande et belle composition, dont M. Waagen donne une si brillante description, fut conservée à Gand, pendant près de quatre siècles, avec un soin dont on

trouve peu d'exemples dans les fastes de l'histoire de la peinture. Ce n'était que les jours solennisés par l'église, que le public, avide d'admirer ce chef-d'œuvre, avait la faculté d'y jeter un regard; la foule était chaque fois si prodigieuse, que van Mander la compare à un essaim d'abeilles autour d'une corbeille de fruits. Les autres jours, les volets ne s'ouvraient qu'avec cérémonie et sur la demande expresse des artistes ou de quelque personnage distingué.

Cette production avait beaucoup souffert par la maladresse de quelques anciens peintres qui s'étaient avisés de la nettoyer; ceux-là même, peut-être, qui ont fait disparaître la composition qui était peinte sur le pied de l'autel (1). Lancelot Blondeel, de Bruges, et Jean Schoreel, d'Utrecht, furent appelés en 1550, pour la restaurer; ils commencèrent ce travail, le 15 Septembre, avec tant de zèle et de succès que les chanoines de S. Bavon, au-delà du prix consenti, leur firent de beaux présens: Schoreel reçut entr'autres une belle coupe en argent (2) On remarque, en effet, dans le tableau de l'Agneau, quelques parties qui paraissent effacées, sur-tout dans le gazon du panneau où est re-

(1) Item een helle heeft den voet van deser tafel gheweest, door den zelven meester Joannes van Eyck van waterverwe geschildert, die welcke sommighe slechte schilders (soo men seght) haer hebben bestaen te wasschen oft zuyveren, en hebben dat miraculeus constich werk, met hun calvers handen wtgevaecht.
Historie van Belgis.

(2) Meester Lanchelot van Brugge, en meester Jan Schoore canonic van Utrecht ooc treffelycke schilders, zyn te Ghendt gecomen, ende begonden dees tafel te wasschen, anno xv hondert vyftich, den vyfthiensten Septembris, met sulcker liefden, dat sy dat constich werck in veel plaetsen gecust hebben, waeromme henlieden die heeren va S. Baefs, voor een gratuiteyt elck een geschinck gedaen hebben, als meester Jan Schoore eenen zilvere cop daar ik te Utrecht t'synen huyse wt gedronken hebbe. *Idem.*

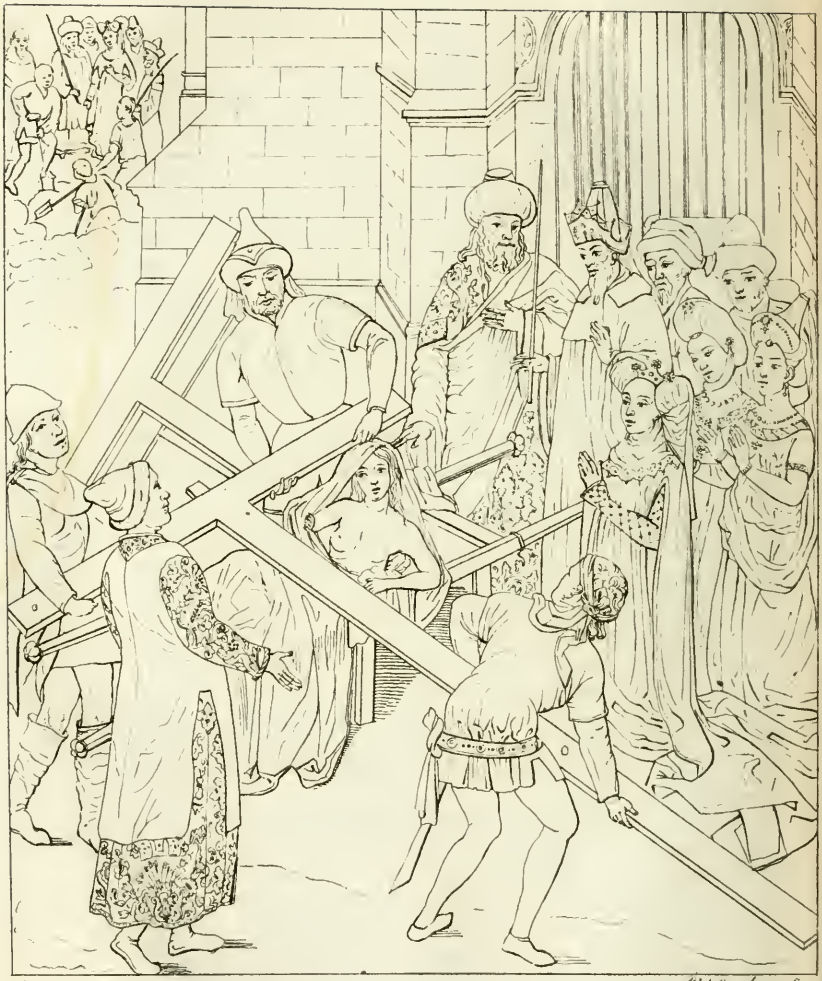

Justus van Gent junr.

Chs Cnoghena Sc.

présenté l'Agneau, ce qui peut nous faire supposer que Schoreel et Lancelot (1) ont opéré avec beaucoup de ménagemens; quelques retouches peu soignées, qu'on y remarque, nous engagent à croire que, plus tard, d'autres peintres se sont avisés encore d'y toucher.

Philippe II convoita la possession du tableau, mais les chanoines refusèrent d'accéder à ses désirs; ils lui permirent seulement d'en faire prendre une copie, sous la condition qu'aucune pièce ne serait déplacée et que le peintre (Michel Cocxie) travaillerait dans l'église même. En 1566, lors du commencement des dissentions religieuses, ce tableau fut un des premiers objets soustraits aux fureurs des Iconoclastes, hommes exaltés et soulevés par esprit de fanatisme contre tout ce qui représentait des sujets ascétiques qui avaient rapport au culte de l'église de Rome; ces dévastations ont fait perdre à la Flandre le plus grand nombre des intéressantes productions de son ancienne école de peinture (2), dont l'histoire est encore couverte d'un voile

(1) On conserve à Bruges, dans l'église de S. Sauveur, un tableau de ce maître; il est marqué du millésime 1545 et du monogramme 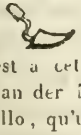

(2) C'est à cette époque que furent détruits les ouvrages de Gérard van der Meere et de Josse de Gand, peut-être aussi celui d'Antonello, qu'une tradition appuyée sur un ancien manuscrit, nous dit avoir existé dans cette église (*v. le Messager, p. 347, nov.* 1824), et ceux d'autres peintres dont il nous reste à peine le nom. Un grand et beau tableau à deux battans, de Gérard van der Meere, représentant: *Le Christ entre les deux larrons*, et un autre de Josse de Gand, conservé dans la collection de M. d'Huyvetter, sont les seuls ouvrages que nous possédons à Gand des élèves de Hubert van Eyck. Celui de Josse de Gand représente l'*Invention de la Croix;* pour donner une idée de cette composition, nous en joignons ici la gravure.

que la vérité commence enfin à soulever. Quand on connaît les événemens malheureux qui eurent lieu au XVI^me^ siècle, et de quels excès les guerres de religion ont été cause dans tous les pays et dans tous les tems, on concevra facilement comment ceux qui avaient exposé leur repos, leur vie même, pour la conservation de nos plus beaux monumens, n'ont pas pu empêcher que quelque employé subalterne n'en ait laissé effacer l'inscription, dans le tems où ces tableaux furent replacés par l'ordre exprès d'une autorité supérieure, en l'absence des premiers dignitaires de l'église et au moment où l'ordre n'était rétabli que par la force; et l'on concevra, dis-je, comment, tout en prenant un soin respectueux pour la peinture, il a fait peu de cas des lettres tracées sur le cadre, qu'il savait ne contenir que ce que tout le monde connaissait; ajoutez à cela la consternation et l'apathie qui régnèrent encore, long-tems après, parmi les habitans d'une ville plus qu'à demi dépeuplée et où tant d'excès avaient été commis; ajoutez encore le bannissement des personnes les plus notables, seules capables d'apprécier toute l'importance de l'enlèvement de cette inscription, et la mort de plusieurs de nos plus zélés amateurs, tels que: Luc de Heere, Marc van Vaernewyck, etc. Il n'en est pas moins vrai que les écrivains Gantois ont conservé la tradition du contenu de l'inscription; car ce n'est que par l'ouvrage de van Mander, qui ne devint commun dans la Flandre que long-tems après sa publication, et ensuite par celui de son commentateur, Descamps, qu'ont été répandues les fausses notions qui, accueillies sur-tout chez l'étranger, ont, en quelque sorte, reflué jusque parmi nous, sans cependant que l'on se soit laissé généralement entraîner par les erreurs débitées avec tant d'assurance

par l'un et l'autre de ces écrivains. Car sans parler ici de Sanderus, ni de Vrientius, nous avons à citer deux auteurs contemporains, dont les écrits ont paru avant que nous ayons eu connaissance du texte de l'inscription: feu M. Hellin, qui se garde bien de dire que le tableau fut ordonné par Philippe de Bourgogne et d'attribuer à Jean seul l'invention de la peinture à l'huile (1); et M. P. F. de Goesin-Verhaeghe, qui, dans sa *Description de l'église de S. Bavon*, (publiée en 1819), continue à accorder à Josse Vydt l'honneur d'avoir ordonné ce chef-d'œuvre.

L'invention et le *perfectionnement* de la peinture à l'huile, ou pour mieux dire, *l'application* de cette méthode aux tableaux *proprement* dits, avec ce succès complet qui l'a fait adopter par les artistes de toutes les écoles, doivent être attribués à l'aîné des frères. Mais, quoique Hubert ait exercé la peinture à l'huile dans un tems où son frère était avec lui à Gand (2), et

(1) Cette pièce très-renommée, fut faite en 1426, par *Hubert* van Eyck et *Jean* son frère, *inventeurs* de la peinture à l'huile. La copie se conserve *très-soigneusement* à la maison-de-ville de Gand. (*Hellin*, *Hist. du chap. de S. Bavon.* Gand, 1772.)

(2) Un auteur contemporain de Vaernewyck et de Luc de Heere (*), rapporte que déjà dès l'année 1410, les van Eyck fleurirent à Gand et y exercèrent la peinture. Le séjour de cette famille dans la capitale de la Flandre, pendant un certain nombre d'années, se confirme encore par le décès de *Marguerite van Eyck*, enterrée également dans l'église de S. Bavon, d'après ce passage des vers de Luc de Heere, le seul qui ait rapporté ce fait et auquel, jusqu'ici, on a fait peu d'attention:

Hy rust begraven hier, (*Hubert*) DE SUSTER HEM ONTRENT,
Die met haer schilderye oock, menich heeft verwondert.

Aucun document n'autorise donc à croire, comme plusieurs auteurs postérieurs à Luc de Heere l'ont avancé, que Hubert et Marguerite van Eyck aient jamais séjournée dans la ville de Bruges.

(*) » 1410, hâc tempestate floruerunt Gandavi Joannes Eickius cum Hubertо, fratre suo majore natu, summi pictores."
P. Opmeero, opus chron. fol. 405. ed. Antv. 1611.

très-jeune encore (1), les arts ne doivent pas moins de reconnaissance à Jean, qui sut agrandir le domaine de la peinture en faisant disparaître du milieu de ses compositions, ces inscriptions et ces légendes inscrites avec tant de profusion dans les ouvrages des peintres antérieurs et même postérieurs à lui, et qui sut abandonner l'uniformité des fonds d'or ou des tapisseries brodées, pour les remplacer par des édifices somptueux ou de riches paysages.

---

(1) Beaucoup de faits peu approfondis et avancés par des savans et des érudits d'une réputation en quelque sorte européenne, ont fortement contribué à embrouiller de plus en plus les notions que nous avions sur la vie et les ouvrages des van Eyck. C'est ainsi que Montfaucon nous rapporte que Jean de Bruges (J. van Eyck) peignit les miniatures d'une Bible pour Charles V, roi de France. Cette erreur vient d'une inscription qui se trouve sur un ancien manuscrit. Voici comment l'abbé Rive, auteur très-versé dans cette partie, s'exprime sur ce document dans *La chasse aux bibliographes et antiquaires mal advisés* (tom. Ier part. Ière page 156). » Le père le Long nous parle (tom. I. page 316) » d'une Bible *Ystoriaux*, manuscrite et ornée de miniatures, qui » avait jadis appartenu à un avocat de Paris, nommé Bluet, en » 1667. Il rapporte que ce MS. passa du cabinet de cet avocat entre » les mains des Jésuites du collége de la Flèche et que ceux-ci en » firent présent à Nic. Jos. Faucault, conseiller d'état. Il y a ap- » parence, continue l'abbé Rive, que ce qui détermina ces per- » sonnages à ce beau présent, ce fut l'enthousiasme qu'ils conçurent » à la vue de l'inscription en lettres d'or qu'on lisait en prose » latine sur un des premiers feuillets de cette Bible et que l'auteur » du catalogue de Gaignat, nous rapporte; cet enthousiasme naquit » des merveilles que cette inscription présentait à des yeux peu » clairvoyans. Ces merveilles étaient celles-ci: *Cette Bible a été* » *peinte par ordre de Charles V, roi de France, et le peintre qui* » *en a exécuté les miniatures est Jean de Bruges* (*Jean van* » *Eyck*), *peintre du roi.*"

» Il y avait encore au bas de cette inscription une pièce de 22 vers » français; mais le père le Long et l'auteur de la bibliographie » qui l'ont rapportée, comme des gens qui n'ont des yeux que pour

Les honneurs rendus à Hubert van Eyck, lors de son décès, sont encore une preuve de la haute estime

---

» copier, ne se sont pas aperçus qu'elle contient sept vers qui con-
» trarient entièrement ce que porte l'inscription qui est au-dessus."

Bible d'Ystoires si garnie
Dune main pour traites et faites
Pour lesquelles il en a faites
Plusieurs allees et venues
Soir et matin parmy les rues
Et mainte pluije sur son chief
A jusquil en soit venu a chief.

» Voilà un plaisant peintre du roi, qui s'en va mesquinement
» dans les rues, en dépit du mauvais tems et des pluies, gagner
» sa journée comme un misérable manouvrier, chez celui qui lui
» faisait peindre cette Bible (ce qui certes ne peut s'appliquer au
» célèbre van Eyck) et qui dans le huitième de ces vers, prend
» le nom de *Jehan Vaudetar, servant du roi.* (au lieu de *Charles V*).

» Il n'y a donc aucun lieu de douter que l'inscription en prose
» latine et en lettres d'or qui le précède ne soit apocryphe."

Nous rapportons cette réfutation de l'abbé Rive, non-seulement pour démontrer que Jean van Eyck n'a eu aucune part à l'exécution de ce manuscrit, car l'impossibilité en est reconnue aujourd'hui, mais encore pour faire connaître qu'il n'a pas été fait par ordre de ce monarque, et que rien n'indique que ce soit un Jean de Bruges quelconque, peintre du roi, ou non, qui en ait fait les miniatures; que ce n'est que l'inscription apocryphe qui en fait mention et que le peintre n'est pas nommé dans les 22 vers français qui font allusion à l'auteur de ces peintures.

Plusieurs écrivains modernes ont été induits en erreur, en s'appuyant sur l'autorité de ce manuscrit; parmi eux nous citerons M. Alex. Lenoir, conservateur du Musée des monumens français, qui, malgré l'étude particulière qu'il a faite de l'histoire de l'art, n'a pu se mettre à l'abri de ce prochronisme (*Histoire des arts en France*, *pag.* 8 *et* 9, *I. vol. in*-8°). En parlant des ouvrages de M. Lenoir, qui tous sont d'un grand intérêt, nous ne pouvons passer sous silence la faute impardonnable de nous avoir donné, dans son recueil de portraits inédits, la gravure de celui de *Jean-sans-peur*, décoré du collier de la toison

qu'on avait à Gand pour le talent et les connaissances de ce peintre; il y reçut les honneurs de la sépulture dans la chapelle même que la noble famille des Vyts s'était fait ériger à grands frais (1), et le bras de

---

d'or, tandis que cet auteur lui-même nous dit (page 94 du même ouvrage), que cet ordre a été institué en 1429, par *Philippe-le-bon*, c'est-à-dire, dix ans après la mort de *Jean-sans-peur*, son père. Si nous devons en juger par la gravure, il y a grande apparence que ces deux portraits représentent le même personnage (Philippe-le-bon), dans un âge différent.

(1) M. Hye-Schoutheer a découvert récemment dans les archives de la ville, un acte de l'année 1475, par lequel les héritiers d'Isabelle Borluut cédent à perpétuité à la Chambre de Rhétorique, connue sous le nom de S. Agnès ou de *Bomlooze-mande*, l'usage de cette chapelle fondée, y est-il dit, par *Josse Vydt* et son épouse *Isabelle Borluut*. Les héritiers s'y réservent l'entrée et le droit de sépulture et celui d'y faire célébrer la messe; il y est aussi stipulé que la confrérie doit conserver dans les vitraux les armoiries des fondateurs et la défense d'en ajouter d'autres. Cet acte est encore remarquable par le passage où il est dit : *qu'ils cèdent l'usage de la chapelle fondée dans la crypte de l'église de S. Jean à Gand, située sous la* CHAPELLE ET LE TABLEAU DE JOOS VYTS.

Suit le texte de cet acte, *extrait du registre LL. déposé au Greffe du Magistrat de la* Keure *de la ville de Gand, fol.* 87.

» Wy Simon *Borluut* fs. Simoens over my zelven ende over die » my ancleven, als hoyr ende een derde stake by successien van » wylent joncvrauwe Lisbette *Borluuts* in haren levene wettelicke » gheselnede van Joose *Vydt* van goeder ghedynckenesse, Simon » *Borluut* filius Bandins over my zelven, ende vervaende die my » ancleven hoyr ende een ander stake, ende Lieven *Sersymoens* » filius pieters over my zelven ende vervanghende die my meer » ancleven als hoyr ende een derde stake van der voornoemde » joncvrauwe Lisbette *Borluuts* ende dat ter causen van wylen » joncvrauwe.... *Borluuts* myne joncvrauwe groote in haren levene » wettelicke gheselnede van Janne *Sersimoens* mynen grootheere » was, de voorseide drye stacken hoyrs zynde ende de gheheele » cause ende actie hebbende vander voornomder joncvrauwe Lis- » bette Joos *Vyts* wettelicke gheselnede, doen te weten allen den » ghone die deze presente lettren zullen sien ofte hooren lesen,

ce peintre, exposé à la vénération du public, pendant plus d'un siècle, à l'entrée du temple qui contenait les restes mortels de ce grand maître, est une distinction qui surpasse tout ce qu'on a fait pour les artistes qui l'ont précédé et qui l'ont suivi dans le courant de ce siècle.

» dat naer de neerenste bede ende versoucke ons ende diere meer
» ancleven ghedaen by deken ende proviserers van den gulde ende
» gheselscepe van den helegher maecht ende martiresse sente
» Agneete omme te hebbene ende ghebruecken perpetuelick ons-
» lieder recht van der cappelle ghefundeert in den crocht van
» Sente Jans keercke te Ghendt over de cappelle inde *tafele* ghe-
» heeten *Joos Vyts*, ende van welcken rechten van der voorseyde
» cappelle wy by successien van hoyrien ghelyc voorseit es, de
» gheheele cause ende actie hebben ende overmids dat de voor-
» nomde Joos *Vyts* ende joncvrauwe Lysbette *Borluut* fundateurs
» waren van der zelver cappelle ende inde voorseide cappelle te
» doen doene ende continnerene zekere goddelicke diensten ende
» andersins te reparerene van verchierheden, den aultar, siegen,
» ende anderen, ter eeren van Gode van Hemelrycke ende Ste
» Agneete voorseide, wy alle die hoyrs zyn ende actie hebbende
» van de voorseide joncvrauwe Lisbette up t'voorseide versouck
» ende bede te gader gesproken hebbende, advis ende deliberatie
» daer up ghehadt met malcanderen, hebben de voorseide ockin
» ende proviseurs ons hemlieden ende hueren naercommers in den
» name van den voornomden gulde geconsenteert ende consenteren
» by dezen t'voorseide haerlieder versouck ende bede in der ma-
» nieren voorscreven emmere behouden de conditie hier naer vol-
» ghen, te wetene, dat wy over ons ende onse naercomeren al-
» hoyrs van der vorseide joncvrauwe Lisbette tonswaert reser-
» veren waert so dat wy ende onse voorseide naercomers daer af
» hebben ende behouden zullen eenen sluetele ome messe daer inne
» ghedaen te werdene alzo ons ende onse naercomeren ghelieven
» zal zonder eenichsins te corruperene ofte belettene die huere
» ofte tyt van der messe ende diensten die t'voorseide gulde daer
» inne zal doen doen ooc behonden wy ons recht van sepulturen
» in de voorseide cappelle sleecx der eerden ende onghetonneert,
» insghelycx, ne zal gheene andere wapene in de ghelaesvenstere
» van der voors cappelle moghen staen dan nu ter tyt daer inne

Le soin qu'on mettait à la conservation de cette belle composition, est bien prouvé par l'état dans lequel elle est encore aujourd'hui, malgré les déplacemens qui eurent lieu pendant nos troubles et pendant les différens incendies que l'église eut le malheur d'essuyer. Le 1er Juin 1641, lorsque le feu embrasa les toits de la grande nef, le péril parut si imminent que le tout fut enlevé de l'église, non sans quelque désordre, dans l'espace d'une heure; heureusement, dit *Egidius Iurgundus* (1), la voûte nouvellement construite en briques par la munificence de M. l'évêque

---

» zyn te weene van Joos *Vyts* ende jonevrauwe Lisbetten *Bor-*
» *luuts* voonomt welcke wapenen ende insghelycx de gheheele
» venstere 'voorseide gulde altyts daer inne onderhouden zullen,
» ende den onderhouden teenwelicken dagheu van allen repara-
» tien ende andersins, zonder ons ende onse naercommers cost ende
» last, naer waert so dat t'voorseide gheselscip ende gulde ghe-
» liefde naer mael inde voorseide veynstere eeneghe beelden ofte
» divie van den zelven gulde te doen makene ende stellene, dat
» moghen zy doen by dezen onsen consente behouden altyts de
» vornomde wapenen, ende die daer inne continuerende ende
» onderhoudende alzo voorseit es zonder eenighe andere ghulden
» gheselscepe ofte gheslachten alzo verre alst onslieden ancleeft
» ir de voorseide cappelle eenich recht ofte vryhede te hebbene
» h eenegher wys. Ende omme dat dit ons consent der voorseiden
» gulde ende gheselscepe van sente Agneete ghedurich zyn ende
» bliven zonde in der manieren voorscreven, so hebben wy Si-
» moen *Borluut* filius Simoens, Simon *Borluut* filius Baudins ende
» Lieven *Sersimoens* bovenghenomt over ons ende die ons ancle-
» ven ende over onse ende haerlieder hoyren ende naercomeren
» dese lettren gheseghelt elck onser met zynen seghele hier anne
» uuthanghende den neghentiensten dach van Meye int jaer ons
» Heeren als men screef duust vier honder vyfentzeventich."

(1) Ad epichremata politica sive animantium, hominumque certamina litesque et lusus Ἀπαρτητις, sive appendix *Fani D. Bavonis incendium*. Gandavi, apud Joan. Kerckhovium, 1642. in-4.

Triest, mit obstacle à la fureur des flammes, sans cela, *que seraient devenues*, continue-t-il, *ces précieuses peintures, qui surpassent le tableau d'Hélène par Parrhasius, ou égalent celui d'Ajax par Timante ? Qui ne connait point ces fameux chefs-d'œuvre des* van Eyck, *vraie merveille du monde, qui fait ombrage par sa grande renommée, à tous ceux, dont l'antiquité a proné l'art ou l'industrie, etc.* Cet éloge, à une époque où Raphaël et Rubens avaient déjà enrichi les arts de leurs immortelles productions, prouve la vénération que le public de Gand portait au chef-d'œuvre de la renaissance de la peinture, créé dans cette cité par l'artiste célèbre qui mit en usage et propagea dans toute l'Europe la nouvelle méthode d'appliquer les couleurs, afin de rendre plus durables les productions de leur génie.

Le prix qu'on y attachait à ses ouvrages, est aussi très-bien exprimé par Vaernewyck, quand il dit : *que cet ouvrage miraculeux vaut plus que tout l'or dont on pourrait le couvrir.* La copie ne fut pas moins soigneusement conservée dans la chapelle de la maison-de-ville (1).

---

(1) Cette copie peinte sur toile, est tendue sur différens châssis, qui sont fixés dans un seul cadre, de manière que les volets ne peuvent se fermer, d'où il résulte, que les peintures extérieures n'y sont pas représentées. On ne connait pas l'époque où elle fut placée à l'hôtel-de-ville ni le peintre qui l'a faite; les ornemens de l'ancien cadre, le silence de Vaernewyck, de Luc de Heere et de van Huerne, doivent faire supposer que c'est un ouvrage du commencement du XVII^me^ siècle. En 1796, les révolutionnaires français s'étant emparés du pouvoir, vendirent publiquement tous les objets qui se trouvaient dans cette chapelle, et le tableau fut acheté par M. Ch. Hisette. Après son décès, et au moment où les volets originaux venaient de nous être enlevés, nous fîmes un offre pour cette copie, afin de conserver au Musée

Le public de Gand n'a pas discontinué de se porter en foule devant ce tableau pendant les jours de fête; mais cet usage a cessé, après que l'empereur Joseph II, eut visité l'église, en 1785. Ce monarque exprima son étonnement de voir exposé dans une chapelle de ce temple une production aussi peu décente, disait-il; et voilà peut-être la source du mal qui nous a fait perdre ces chefs-d'œuvre; car, depuis cette époque, les volets des tableaux sont restés fermés, et c'est à cette même tradition qu'il faut attribuer qu'ils n'ont pas été replacés, lorsque les tableaux ont été renvoyés de Paris, et détournés par la suite de leur destination primitive.

En 1794, les panneaux du milieu furent enlevés par les commissaires français, et peu de tems après, les volets qu'ils n'avaient pas enlevés furent mis en lieu de sûreté. M. Denon, directeur du musée de Paris, fit des instances pour obtenir ces volets, et fit même offrir

---

un souvenir de ce dont la ville de Gand déplorera à jamais la perte; entre-tems, M. Aders, de Londres, amateur aussi instruit que zélé, en fit l'acquisition, et M. Lorent, peintre, établi en cette ville, fut chargé de la restaurer; cet ouvrage lui fit beaucoup d'honneur et augmenta la réputation dont il jouissait déjà. Nous possédons un beau dessin colorié, fait par Mad. Aders, des cinq figures qui forment le groupe principal du panneau représentant les *Justes Juges;* nous le devons à l'obligeance de M. Aders. Ce dessin exécuté avec une précision et une finesse dignes de l'artiste le plus exercé dans son art, nous a confirmés dans l'opinion, que ces copies sont faites avec plus d'exactitude que celles de Cocxie. Nous ajouterons à cela que Mad. Aders a eu l'attention de nous communiquer le dessin (*) du panneau représentant l'Agneau de l'Apocalypse, et que nous l'avons trouvé d'une exactitude parfaite avec l'original, tant sous le rapport du coloris que sous celui de la composition et du dessin.

(*) Ce dessin à l'aquarelle et à la gouache, est réduit au quart de la grandeur de l'original. Cette dame se propose de dessiner ainsi, sur la même échelle, les autres panneaux.

en échange des tableaux de Rubens; mais M. l'Evêque Fallot de Beaumont, administrateur éclairé, ne voulut jamais y consentir, sachant apprécier que ces peintures avaient un double intérêt pour la ville de Gand. Lors de leur renvoi de Paris, ces tableaux furent exposés au musée de la ville, et causèrent un renouvellement d'admiration parmi les habitans; après plusieurs semaines d'exposition, ils furent remis avec solennité, par M. le Bourguemaître, à MM. les délégués de la fabrique pour être placés dans l'église. Le procès-verbal de cette opération fut dressé le 10 Mai 1816, et ce précieux chef-d'œuvre ainsi que tous les tableaux rapportés de Paris, furent mis sous la surveillance de la Régence de la ville et une commission fut nommée pour en faire annuellement une inspection et en constater l'état de conservation.

Peu de tems après, pendant l'absence de M. l'Evêque de Broglie, qui s'était retiré en France, l'administration du diocèse de Gand fut dirigée par un vicaire-général français, à qui l'esprit national et l'honneur de l'école flamande étaient fort indifférens. Un marchand de tableaux se présente, et comme le proverbe dit, *qu'il est bon de pêcher en eau trouble*, on fait croire aux personnes chargées de la direction de l'église que ces volets n'ont d'autre mérite que leur ancienneté; qu'il n'était plus d'usage de placer des volets aux tableaux et que d'ailleurs les sujets n'avaient rien de commun avec les peintures intérieures; enfin, que c'était le moment de s'en défaire favorablement!... On a la faiblesse de se laisser séduire, sans s'apercevoir qu'on était le jouet de quelques spéculateurs, et les parties les plus intéressantes de cette noble composition furent ravies à la Flandre par la faute de l'étranger qui se trouvait à la

tête du diocèse et qui aurait dû empêcher l'aliénation de cette merveille de l'art du XV^me^ siècle. L'acquéreur traita l'affaire avec beaucoup de mystère, et ce ne fut que le lendemain du départ des tableaux que nous apprimes l'adroite supercherie avec laquelle on était parvenu à mutiler la production la plus précieuse de la renaissance des arts. Nous en informâmes M. van Hulthem, alors greffier de la 2^me^ chambre des Etats-Généraux ; il fit faire de suite des perquisitions conjointement avec M. le comte de Lens, alors bourguemaître de Gand, qui s'était rendu à Bruxelles pour faire mettre arrêt sur cette espèce de larcin ; mais tous les moyens de l'intrigue ayant été employés pour le soustraire à la recherche de l'administration, leurs demarches demeurèrent sans succès. Un procès fut intenté aux vendeurs ; leurs moyens de défense, quoique faibles, l'ayant fait traîner en longueur, l'affaire n'a pas eu d'autres suites, depuis que ces objets sont passés en des mains étrangères. Au surplus, l'ancien vicaire-général s'étant retiré du pays, après le décès de M. de Broglie, le signataire de la quittance, en sa qualité de trésorier, serait devenu seul responsable d'une vente dont il n'était pas l'auteur. Mais ce procès éveilla l'attention du Gouvernement, et S. M. le Roi par son arrêté du 5 Décembre 1823, vient de mettre sous la surveillance des Régences communales tous les objets d'art et tous les monumens historiques de quelque nature qu'ils puissent être, qui se trouvent dans les églises, les hospices ou tout autre monument public; les directeurs en chef de ces établissemens en sont personnellement responsables. A cet effet, des commissions ont été nommées dans toutes les villes et communes de la Flandre Orientale. Cet exemple a été suivi à Bruges, et le sera bientôt dans toute la

Belgique. Non-seulement aucun de ces objets ne peut être vendu ou aliéné, mais on ne peut même les restaurer, nettoyer ou les déplacer sans une autorisation spéciale de l'administration communale et l'approbation des États-Députés de la Province. C'est à la bienveillante sollicitude de M. le comte de Lens, gouverneur de la province, que nous sommes redevables de ces mesures aussi utiles que nécessaires, pour conserver à la Flandre les beaux monumens qui ont rendu son école une des premières de l'Europe.

Heureusement nous n'avons plus à craindre l'influence étrangère. L'administration du diocèse de Gand et de l'église de S. Bavon sont composés de personnages qui savent honorer les arts. Ils sont tous Belges et sauront se prémunir contre les pressantes sollicitations de ces hommes qui regardent comme une chimère la gloire d'une cité, à laquelle leur affection ne les attache pas, et pour qui l'amour de la patrie même n'aurait d'autre attrait que celui de servir leur intérêt privé.

Ces tableaux furent encore exposés au plus grand danger pendant l'incendie des toits latéraux de la haute église, qui éclata le 11 Septembre 1822. Le retable en bois, le devant d'autel en broderies et les nappes dont il était couvert, les exposèrent à être la proie des flammes; il faut ajouter que c'était précisément au-dessus de cette chapelle que le feu avait le plus d'intensité et fit le plus de ravages. Ce fut par une pluie de plomb fondu entre-mêlé de cendres brûlantes que nous avons fait ôter le tableau, non sans danger pour les personnes qui escaladèrent l'autel et qui, sans échelles et sans outils, étaient obligées de descendre ces tableaux qui sont d'une forte pesanteur. On s'occupe dans ce moment à les restaurer, et bientôt l'Agneau de l'Apocalypse et son couronnement occuperont leur ancienne place.

Nous venons de recevoir de nouveaux renseignemens sur le tableau de J. van Eyck, conservé autrefois à Ipres, et que nous avons décrit dans le cahier de *Janvier et Février* 1825, *page* 450. Ces renseignemens sont de nouvelles preuves pour nous convaincre que ce célèbre peintre est mort dans le courant de l'année 1445. Les annales manuscrites d'Ipres (1) rapportent que ce fut en 1445 qu'un peintre nommé maître Jean van Eyck y peignit l'admirable tableau, ou plutôt, l'*ex voto*, placé autrefois dans le chœur de l'église de la prevôté de S. Martin, au-dessus de la sépulture de Nicolas van Maelbeke, abbé ou prevôt du lieu, enterré devant cet *ex voto* (2); il était placé

(1) Un manuscrit du XV^me^ siècle, provenant des *Frères Gris* (*Graeuwe Broeders*), dont tout le mobilier avait été vendu par les iconoclastes, servit de noyau à ces annales, rédigées entre les années 1550 et 1580, par un nommé Thomas de Raève, chirurgien à Ipres, qui s'était procuré ce manuscrit en 1578. Ces annales passèrent ensuite à un nommé Ramaut, instituteur, mort en 1781, qui en forma un recueil de huit volumes in-folio, en y ajoutant tout ce qu'on avait écrit et imprimé sur sa ville natale. M. Lambin, secrétaire des hospices à Ipres et membre de la Société Royale des beaux arts à Gand, en a fait l'acquisition depuis quelques années, et continue ce travail, commencé depuis quatre siècles, avec un zèle et une exactitude qui rendront cet ouvrage de plus en plus intéressant.

(2) Anno 1445, heeft meester Joannes van Eycken, een befaemden schilder, binnen Ypre geschildert dat overtreffelyck tafereel, 't welcke gestelt wiert in den choor van S. Maertens, tot een gedachtenisse van den eerweirdigen heere Nicolaus Malchalopie (van Maelbeke), abt ofte proost van St. Maertens klooster, die daer vooren begraven ligt. *Partie extraite du journal des Frères Gris* (*Graeuwe Broeders*).

Nicolas van Maelbeke appelé dans les annales d'Ipres, d'un côté par corruption Nicolaus *Malchalopie*, et dans d'autres en-

à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la châsse en marbre de Ste. Walburge : une copie de cette peinture se trouvait dans la même église, près de l'autel, dans la chapelle de la Vierge; l'original en a été enlevé et transporté, dit-on, à l'évêché, lorsque le chœur fut revêtu en marbre (1), ce qui doit avoir eu lieu après l'année 1757; c'est avec les fonds donnés à l'église, en vertu du testament du chanoine Plumyoen, décédé le 10 Janvier 1757, que ces changemens ont été exécutés.

L'année 1445, citée dans les annales d'Ipres, doit être considérée comme l'époque où van Eyck, avant d'avoir terminé ce tableau, cessa d'y travailler, et elle nous met ainsi sur la voie pour déterminer l'époque précise de son décès. Toutes les dates coïncident si bien entr'elles qu'il n'existe plus nul doute à cet égard; en effet,

---

droits van Maelbeke, comme *Sanderus* le nomme, succéda à Nicolas Zondelin, mort en 1420, et eut pour successeur Lambert van de Woestyne, qui entra en possession de la dignité de prevôt en 1447. (*Extrait d'un ancien manuscrit, découvert par M. Lambin aux archives d'Ipres*). L'époque de la mort de ce prevôt coïncide ainsi d'après la date donnée dans les annales d'Ipres, à l'exécution de cet *ex voto*, laquelle eut lieu du vivant de van Maelbeke, qui s'y trouve figuré; et, comme ce tableau n'est point achevé et a été mis en place dans cet état, nous devons, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, attribuer cette circonstance plutôt au décès de van Eyck, qu'à celui du donateur, puisque la mort de ce dernier ne pouvait empêcher le peintre de finir son ouvrage qui était sur le point d'être terminé.

(1) Dese schilderie of tafercel plachte in den choor te hangen, daer nu de marbel kasse is van St. Walburge. Daer hangt een nagebutst tafereel, ofte eene copie het selve verbeeldende, in onze Lieve Vrouwe beucke, by onze Vrouwe autaer, boven het sitten der autaerbewaerders in St. Maertens kerke, maer het originecl is uit den choor gedaen als men lest den choor in marbel heeft gestelt. *Extrait de la partie redigée par Ramaut.*

ne trouvons nous pas dans les archives de Bruges une veuve de Jean van Eyck, qui, le 24 Février 1445, concourut à une loterie ouverte par la ville (1), et, dans la collection de M. van Erlborn, à Anvers, un tableau d'Antonello de Messine, peint dans la même année (2)? Ajoutez à cela, que jusqu'à ce jour, on n'a découvert aucun document qui puisse prouver que Jean ait vécu au-delà de l'année 1445; aussi la plupart des auteurs qui ont écrit en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre, s'accordent à-peu-près sur ce point. Il n'y a que très-peu d'écrivains qui aient essayé de prolonger, je ne sais pour quelle raison, la vie de cet artiste (3).

Quelques personnes pourraient trouver l'époque du 1er Janvier au 24 Février trop courte pour supposer que dans cet espace de tems, le peintre ait travaillé à son tableau, fait une maladie, s'il n'est pas mort subitement, et laissé un tems moral entre son décès et celui où sa veuve se serait déjà plu à courir quelques chances à la loterie. Mais on doit se rappeler que l'usage existait encore de commencer l'année à Pâques, de manière que le mois de Février, au lieu d'être le

(1) V. le *Messager*, cahier de Juin et Juillet 1824, page 51.

(2) Idem, cahier de Novembre 1824.

(3) MM. Boisserée à Stuttgart, dans leur bel et intéressant ouvrage (*), attribuent à J. van Eyck un portrait, au bas de la lithographie duquel on a inscrit: *Cardinal Carl von Bourbon Erzbischof von Lyon geb.* 1434 *gestorb.* 1488. C'est une erreur de fait que nous verrions, avec plaisir, disparaître de ce recueil, exécuté avec tant de soins et qui sera un des plus beaux monumens élevés à la mémoire des peintres de l'ancienne Ecole Flamande et Allemande.

(*) Die Sammlung Alt-Nieder-und-Ober-Deutscher Gemaelde der Brüder Sulpiz und Melchior Boisserée und Johann Bertram, lithographirt von Johann Nepomuk Strixner. Mit Nachrichten über die Altdeutschen Maler von den Besitzern. Stuttgart bey den Herausgebern. 1821.

deuxième de l'année, en était le 10^me^ ou le 11^me^ et qu'ainsi cette date devient le 24 Février 1446 (1). Cet intervalle ne doit plus paraître trop circonscrit; et environ une année a dû suffire à Antonello pour qu'il ait vu mourir son maître et se soit encore rendu en Italie, où, dès cette époque, il aurait communiqué son secret aux peintres de Vénise (2).

---

(1) En France cette maniere de commencer l'année cessa par l'édit de Charles IX, donné en 1564; en Belgique, ce ne fut qu'en 1574, par l'ordonnance de Don Louis de Requescens, gouverneur des Pays-Bas : » *Anno* 1574 *is by placcaerte van den grooten Commandeur* Don Louis de Requescens, *Gouverneur deser Nederlanden, weghgenomen de oude maniere van te beginnen het jaer van Paesschen, ende gheordonneert, dat het voortaen soude beginnen met den eersten Januarii, ende op dese oude maniere vindt men noch de oude placcaerten gedateert den .... Meert, den .... April, voor, ofte naer Paesschen : want was het jaer voor Paesschen, soo was het noch 't oudt jaer, naer Paesschen, in 't nieuw jaer.*" Brusselsche antiquiteyten ofte oudheden. Brussel, 1682.

(2) On commence généralement à regarder comme une erreur, ou une faute typographique, glissée dans l'ouvrage de Vasari, qu'Antonello n'ait vécu que 49 ans. Nous venons de recevoir, sur ce peintre, une Notice publiée à Messine en 1821 (*), où l'auteur fixe la naissance de son compatriote à l'année 1421 et d'où il résulte qu'Antonello aurait vécu au-delà de 70 ans; d'après cette notice il était fils de Salvatori di Antonio, peintre et architecte. C'est ainsi que nous voyons de jour en jour se confirmer les opinions que nous avons émises sur cette époque de notre histoire de l'art. La vie de cet artiste s'y rattache et tous ceux qui cherchaient, dans la courte durée de l'existence de ce peintre, un obstacle à son voyage en Flandre, doivent renoncer à leurs préventions. Nous devons rapporter l'introduction de la méthode de peindre à l'huile en Italie, par Antonello, à l'année 1445; et l'époque où Hubert van Eyck avait déjà employé avec succès les couleurs à l'huile dans ses compositions, doit être fixée vers le tems où son talent

(*) Memorie de' pittori Messinesi e degli esteri che in Messina fiorirono dal secolo XII sino al secolo XIX ornate di ritratti. In Messina, 1821. in-8.

La date du décès de J. van Eyck s'accorde aussi parfaitement avec les auteurs qui donnent à Memling, Roger de Bruges pour maître; nous entendons, comme maître principal, car il se pourrait que cet artiste ait reçu les premières notions de son art dans l'atelier de van Eyck; mais on ne doit honorer du nom de maître

---

était formé, c'est-à-dire, dans les dernières années du XIV^me^ siècle. La perfection avec laquelle sont exécutés les ouvrages qui nous en restent et qui datent de 1426, décèlent un talent consommé qu'un artiste ne peut acquérir qu'après avoir fait des études approfondies et après plusieurs années de pratique. L'usage de mêler les couleurs avec de l'huile, existait dans le nord de l'Europe, long-tems avant que van Eyck s'en servit pour faire des tableaux. Ces couleurs ainsi mêlées étaient employées à couvrir les ouvrages en bois et à les préserver ainsi de l'humidité de l'air; on s'en servait encore à colorier les armoiries, les statues et quelquefois des ornemens grossiers ou des figures, tracés au contour, sur lesquels on appliquait des teintes unies, sans y indiquer les ombres, comme nous en trouvons encore des exemples et comme nous le prouve le manuscrit de Théophile que nous avons déjà eu plusieurs occasions de citer. On ne concevrait peut-être pas comment la méthode de van Eyck n'eût pas été mise en usage dès le tems qu'on a employé les couleurs à l'huile, si l'on ne savait que les peintres de ce pays, aussi bien que ceux de l'Allemagne et de l'Italie, avaient contracté l'habitude d'employer une espèce d'encaustique ou de couleur à colle pour l'exécution de leurs tableaux. Le succès obtenu dans ce genre de peinture, leur aura fait négliger les recherches propres à remédier aux inconvéniens qui résultaient, d'après Théophile, du mélange des couleurs à l'huile. C'est van Eyck qui, ayant su lever cet obstacle, est parvenu par son talent et par son génie à produire des ouvrages où ce procédé a été porté au plus haut degré de perfection, ce qui l'a fait adopter par toutes les écoles comme une nouvelle méthode due *aux grandes découvertes qu'il était parvenu à faire sur la propriété des couleurs* (*). On l'a donc proclamé à juste titre *l'inventeur de la peinture à l'huile.*

(*) C'est ainsi que s'exprime *Facius*, auteur contemporain de van Eyck, *De viris illustribus.* Florence, 1745.

que celui qui a formé le talent d'un élève. Nous regardons d'autant plus Memling comme élève de Roger, que jamais nous ne pourrions adopter la ridicule anecdote donnée, pour la première fois, par Descamps dans sa biographie des peintres. Il est vrai qu'il la rapporte comme un *on dit;* mais tous les auteurs qui ont écrit après lui l'ayant répétée, ils ont donné à cette fable un certain air de vraisemblance qui a induit le public en erreur et qu'il est tems de relever. Voici au résumé ce que cet auteur rapporte: ON DIT *qu'il s'enrola* (Memling) *par* LIBERTINAGE *en qualité de simple soldat et que se voyant réduit à la* DERNIÈRE MISÈRE *dans l'hôpital de S. Jean à Bruges, il ouvrit les yeux sur le* DÉRANGEMENT *de sa conduite.*

Puisque, d'après l'auteur même, tout ceci n'est qu'un *on dit,* on n'aurait dû y ajouter foi qu'autant que cette anecdote fut fondée sur des documens irrécusables ou sur les témoignages des historiens qui ont écrit dans un tems plus rapproché de celui où vécut ce peintre; ce n'est qu'après deux siècles et demi que Descamps vint nous raconter une particularité, que la saine raison aurait dû rejeter; car un homme épuisé par *libertinage* et par *misère,* reprendrait difficilement ses forces morales et physiques pour produire les chefs-d'œuvre que son pinceau sut créer. D'ailleurs les passages qu'il donne pour l'appuyer sont totalement faux, entr'autres, celui où il raconte *que* Memling *fit un tableau pour l'hôpital* en RECONNAISSANCE *des soins que l'on avait eus de lui pendant sa maladie: ce tableau,* continue-t-il, *a deux volets; il a peint au milieu la Naissance du Seigneur,..... à travers une fenêtre, on voit le portrait du peintre avec la* ROBE DES MALADES; *on lit sur la bordure:* OPUS JOHANNIS HEMMELINCK

M. CCCC. LXXIX. *avec sa marque ordinaire* (1). Ce passage devrait nous faire croire que Descamps n'a pas fait cette description devant le tableau ou même peut-être qu'il ne l'a pas vu: 1° parce que, s'il l'avait eu sous les yeux, il se serait aperçu que ce tableau n'est pas un DON DE RECONNAISSANCE, mais que c'est un OUVRAGE COMMANDÉ, au peintre, par un nommé Jean Floreins, frère de cet hôpital, ce que nous apprend l'inscription du cadre ainsi conçue: DIT. WERCK. DEDE. MAKEN. BROEDER. IAN. FLOREINS. ALIAS. VANDER. RIIST. BROEDER. PROFFES. VANDE. HOSPITALE. VAN. SINT. IANS. IN. BRUGGHE. ANNO. M CCCC LXXIX. OPUS. JOHANIS HEMLING. 2° Que la figure que l'on voit au travers d'une fenêtre et désignée pour être le portrait du peintre, n'étant vue que jusqu'au cou, il est absurde de dire que ce portrait est en *robe de malade;* la coiffure de la tête n'a pu donner occasion à cette méprise, parce qu'un artiste comme Descamps ne pouvait ignorer que, dans ce siècle, c'était la mode dans la classe la plus élevée de la société, de porter de pareils bonnets. Cet auteur n'ayant appuyé cette anecdote, que sur des assertions dont la fausseté est démontrée par les monumens mêmes qu'il veut faire servir à y donner quelque vraisemblance, nous devons la considérer comme aussi fausse que celle qui concerne van Dyck

(1) Pour pouvoir dire que c'est la *marque* ORDINAIRE du peintre, on devrait en connaître plusieurs exemples. Toutefois il est certain que celle-ci n'est pas le monogramme de Memling, mais bien celui de Jean Floreins, donateur du tableau. Les lettres I et F entrelacées de cette manière ont donné lieu à cette méprise qui les a fait prendre pour I. H. F. (Jean Hemling Fecit.)

et les chanoines de Courtrai, rapportée dans le même ouvrage, et que tous les écrivains se sont plu également à copier et à donner d'après lui, avec une certaine affectation, comme une vérité incontestable: et voilà comme on écrit l'histoire (1).

---

(1) Dans le 3me vol. des *Annales Belgiques*, nous avons déjà prouvé la fausseté de cette anecdote: » van Dyck, dit Descamps, » appelé à Courtrai par les chanoines, y fit le prix d'un ta» bleau, qu'il alla peindre à Anvers et le transporta ensuite lui» même à Courtrai, où il fut bafoué et traité de misérable bar» bouilleur, non-seulement par les chanoines, mais encore par les » menuisiers et les valets, etc. Cependant le public s'empressa de » rendre hommage au jeune peintre, et les chanoines rougirent » de honte; pour réparer leur sotte injustice, ils lui commandè» rent deux autres tableaux, mais van Dyck leur répondit sèche» ment: *qu'ils avaient assez de barbouilleurs à Courtrai et que » pour lui, il avait pris la résolution de ne peindre désormais » que pour des hommes et non pas pour des ânes.*" Enfin cette anecdote trop longue pour la donner ici en entier, est tellement circonstanciée, qu'elle doit paraître très-véridique à toutes les personnes qui ont lu cet ouvrage, et on continuerait encore à y ajouter foi, si heureusement la correspondance originale entre van Dyck et le chanoine Braye n'avait été retrouvée. Il conste par ces différentes lettres: 1° que ce tableau a été commandé et fait aux frais du chanoine Braye et non pas pour le chapitre; 2° que van Dyck n'a pas été à Courtrai, mais que c'est par l'entremise du négociant Marc van Woonsele, établi à Anvers, que l'accord a été fait; 3° que le peintre ne s'est pas rendu à Courtrai pour placer son tableau, que par conséquent il n'a pu être exposé à des avanies aussi humiliantes; 4° que la lettre de M. van Woonsele à M. Braye, datée du 8 Mai, et qui annonce que le 9 au soir le tableau arrivera à Courtrai, accuse en même tems réception de l'argent destiné au payement du tableau, dont le prix convenu (600 florins), était déjà arrivé à Anvers avant que le tableau fût parti de la ville; 5° que la lettre de van Dyck, que nous transcrivons ici en entier, suffit seule pour faire entendre combien il a été satisfait de la manière gràcieuse dont on a accueilli son tableau.

» Mynheer Braye. VL. aenghenaemen van den 13 dezer is my tsaemen met een dosyne wafeltiens wel behandicht, als ook ont-

Quant au nom de Memling, nous continuons de l'écrire avec un M comme van Mander, et comme l'auteur anonyme de l'abbé Morelli, qui ont écrit avant qu'il

---

fangen hebbe door mons.r Marcus van Woonsel de somme van hondert pont vlaems voor betaelinghe 't stuck schilderye *door* VL. *oordre* ghemaeckt... VL. van de betaelinghe als van de wafeltiens bedankende. Ick hebbe seer getracht ghehad VL. *in dit werck contentement te gheven, ghelyck oock* (*dat my seer aenghenaem is*) *verstaen uyt* VL. *aeng. tselve volcommen hebt*, als mede myn E. heere den Deken als dander heeren Canonicken. VL. versoekt tot memorie de schetze vant voors.n stuck, d'welck ick aen VL. niet wil weygheren hoe wel 't selve aen gheene andere en doen. Hebbe tot dien eynde aen mons.r van Woonsel 't selve ghesonden, op dat aen VL. ghesonden woorde; waer mede eynde my oefferende naer vermoghen VL. te dienen blyvende neffens goetgunstighe groetenisse en wensch van lanck en gheluckig leven."

Mynheer U-L. ootmoedigen dienaer,

(Fac-simile *de la signature originale.*)

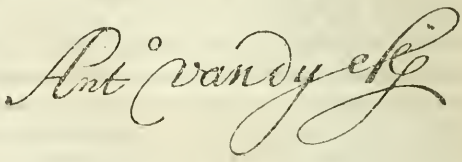

Cette lettre porte la date du 20 *Mai* 1631; elle accuse la réception d'une autre, en date du 13, que le chanoine Braye lui avait écrite, et la réception de la somme comme prix du tableau peint *par ordre de M. Braye;* il a appris avec satisfaction, dit-il, que le tableau a eu l'assentiment du donateur, ainsi que celui de M. le doyen et des autres chanoines du chapitre; il ne peut refuser d'envoyer comme un souvenir l'*esquisse* demandée, quoiqu'il ne fasse une faveur de cette nature à personne autre; il termine sa lettre *en présentant ses services ultérieurs au chanoine*, etc.

Cette dernière expression détruit surabondamment la petite partie du conte que nous avons rappelée, et qui a trait aux refus prétenduement faits par *van Dyck* de travailler dorénavant pour la ville de Courtrai.

Au surplus, s'il fallait prouver encore plus pertinemment que c'est le chanoine Braye qui fit peindre ce tableau, et que les autres membres du chapitre ne furent pour rien dans les négociations qui eurent lieu à cet égard, l'épitaphe même, que le romancier

eût plu à M. Descamps de dire que le premier de ces auteurs se trompe en orthographiant le nom de ce peintre avec un M et que le véritable nom de cet artiste est *Hemmelinck*. Nous fondons notre opinion sur l'inscription même où l'initiale de son nom est marquée d'un M majuscule en usage en Flandre à cette époque et sur-tout à Bruges. Les monnaies frappées en cette ville du tems de Memling, sous le règne de Marie de Bourgogne et de Maximilien son époux, nous en donnent des preuves irrécusables (1). Quoique l'orthographe du nom, tel que l'écrit van Mander (Memmelinck), ne soit pas tout-à-fait conforme à celle du tableau, elle nous prouve cependant qu'il a été écrit d'après la prononciation, car aujourd'hui encore plusieurs noms qui se prononcent en deux syllabes, s'écrivent en trois, comme par exemple, Heb-lynck (Hebbelynck), Mech-lynck (Mechelynck), Sam-ling (Sameling), etc. Quant à la prononciation de Mem ou Hem, elle est tellement

J. B. Descamps transcrivit dans la chapelle où le fameux tableau est exposé, donnerait l'explication la plus satisfaisante (*); seulement on a lieu d'être surpris que l'auteur du *Voyage pittoresque* n'ait pas réfuté lui-même, dans ce second article, un conte qu'il paraît avoir eu du plaisir à embellir dans sa *Biographie des Peintres*, dont la publication est antérieure de plusieurs années.

Quelle foi doit-on à présent ajouter à tous ses autres contes, parmi lesquels nous rangeons celui de Memling, lorsqu'on a ici la conviction que c'est volontairement qu'il a laissé subsister cette anecdote calomnieuse? L'épitaphe lui avait prouvé le contraire et la note qu'il y ajoute : *Cet excellent tableau est un don de Roger Braye, chanoine*, démontre qu'il ne l'a pas copiée machinalement.

(1) Dans la collection numismatique de l'Université de Gand, on conserve plusieurs pièces, trouvées à Ghistelles et à Bruges, de Marie

(*) Voici cette épitaphe telle qu'elle se trouve dans l'édition de *Rouen*, 1769, et que celle de Paris (Anvers 1792) n'a pas copiée :

Monumentum Rogerii Braye, hujus ecclesiæ canonici, quem munificum, domus Domini cultorem, archiva capituli, *tabulaque huic altari donata*, testantur. Ob. XXVII octobr. MDCXXXII. R. I. P.

différente, qu'ici il ne peut pas y avoir eu de méprise, et comme les Italiens, qui ne changent que la *terminaison* des noms, ont aussi conservé l'M, nous persistons dans l'opinion que tous ceux qui ont suivi Descamps, mauvais guide d'ailleurs, se sont trompés. Une inscription qui se trouve sur un autre tableau de ce maître, représentant le *Mariage de Ste Catherine*, placé dans la même salle à l'hôpital de S. Jean, a donné lieu à cette erreur. On y voit tracé : OPUS JOHANNIS. HEMLING. ANNO. M. CCCC. LXXIX. 1479 et la marque .

La troisième lettre de *Johannis* et la première de *Memling* y ayant la même forme, elle a trompé tous ceux qui sont allés sur les lieux pour vérifier comment ce

---

de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche, contenant l'M majuscule employé dans le nom de Memling. Nous donnons ici la gravure d'une de ces monnaies. La légende porte: MARIA COMIT*issa* FLAND*riae*.

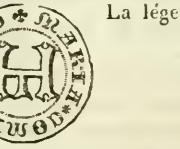

Sur une monnaie en plomb de cette Princesse, trouvée à S. Dénis près de Gand, et appartenant à la collection de M. L. van Bosterhout, bourguemaitre de cette commune, on lit: MARIA COMIT*issa* IN FLAND*ria;* au milieu on voit la lettre qui est d'une ressemblance non moins frappante avec l'initiale du nom de Memling, dont nous donnons ici le *fac-simile* ; sur le revers de cette pièce on voit une croix et on y lit : DA MIHI VIRT*utem contra* HOS*tes* TVOS (*donnez moi la force contre vos ennemis*), ce qui pourrait faire supposer que c'est une monnaie obsidionale.

Dans l'Ordonnance sur les monnaies; Anvers, 1578, et dans l'ouvrage intitulé : *De munt der Graaven van Holland;* Delft, 1700, sont gravées les monnaies de l'empereur Maximilien qui portent la même lettre, figurée d'une manière identique.

peintre écrivait son nom. Cette inscription ayant été repeinte et ne se trouvant plus dans son état primitif, la forme des lettres étant altérée, la répétition du millésime en caractères arabes, le monogramme qui ne s'accorde pas du tout avec son nom, démontrent évidemment qu'elle a été dénaturée et qu'on doit la considérer comme apocryphe. On nous objectera peut-être que celui qui l'a repeinte, n'avait aucun motif pour la falsifier; mais, comme il s'est permis de changer la physionomie originale des caractères, à plus forte raison a-t-il pu dans son ignorance, avoir placé dans *Johannis* un M qu'il voyait dans l'inscription et qui, à ses yeux, lui paraissait être un H.

La différence qu'on remarque entre l'inscription du grand tableau et celle du tableau commandé par Jean Floreins, dont les lettres sont conformes et ont la même physionomie que dans l'inscription du tableau conservé à l'hôpital S. Julien, pouvait déjà faire naître des soupçons sur sa validité à pouvoir servir de document irréfragable. Les inscriptions des tableaux de Memling sont trop soignées dans leur exécution et dans leur rédaction pour qu'on y trouve des superfluités, telles que la répétition inutile du millésime et la marque de son nom qui n'y paraît pas moins ridicule, puisqu'il s'y trouve en entier; exemple qui ne doit s'être présenté que très-rarement dans les tableaux, si toutefois il se rencontre (1). Le millésime en lettres arabes ne suppose-t-il pas que le *redresseur* de

(1) Ce n'est que chez les peintres ordinaires qu'on pourrait rencontrer de pareilles irrégularités; mais un artiste comme Memling n'aurait pas cessé d'être raisonnable après avoir fait des ouvrages où toute sa raison et son génie avait été mis à contribution. Les inscriptions suivantes prouvent la justesse et la concision de son esprit.

Inscription du tableau de l'hospice de S. Julien :

Hoc. opus. fieri. fecit. Martinus. de. Newenhoven.
anno. dm. 1487. *vero. aetatis. suae.* 23.

Inscription du tableau placé autrefois dans la chapelle des tan-

cette inscription a voulu en faciliter la lecture en l'y ajoutant une seconde fois, en caractères plus en usage de son tems.

Cette inscription douteuse ne pouvant être d'aucune autorité, celle qui se trouve sur le petit tableau fait pour Jean Florcins, et qui est restée intacte, doit nous servir de guide, et c'est d'après celle-ci que nous devons déterminer le vrai nom de ce maître. Or, comme la lettre H de *Johannis* et la lettre M qui se trouve au milieu du nom de *Memling*, sont d'une forme différente de la première lettre de ce nom, il nous reste seulement à établir si c'était l'M ou si c'était l'H qui, du tems de Memling s'écrivait ainsi. Nous croyons avoir suffisamment prouvé qu'à l'époque où vécut Memling et dans la ville qu'il habitait, il était d'usage de représenter l'initiale M de la même manière que celle dont ce peintre a inscrit sur ses tableaux la première lettre de son nom. D'ailleurs on ne nous citera aucun exemple où cette forme de lettre ait été employée pour représenter un H; tandis que plusieurs monumens nous démontrent qu'elle n'a jamais été employée autrement qu'à représenter la lettre M. Il n'en est pas de même de la lettre H dont on a fait usage indistinctement pour figurer, tantôt avec quelques légères nuances, tantôt même sans aucune modification, les lettres A. H. M. et N.; de manière que si le nom de Memling était écrit avec un H, on pourrait encore en douter, vu que tous ceux qui ont écrit son nom sans avoir vu les tableaux de Bruges, l'ont appellé *Memling*.

L. DE BAST.

---

neurs dans l'église de Notre-Dame à Bruges :

Int. jaer. 1480. so. was. dit. werc. gegeve. den. ambachte. van. den. hudevetters. van. d'heer. Pieter. Bultine. F. Joris. hudevetter. en. coopman. en. van. jonck-ūwe. Catelyne. syn. wyf. Goedevoerts. van. Ryebeke. dochter.

C'est au moment où l'article qui précède était à l'impression, que nous venons de recevoir à la bibliothèque de l'Université, le n° 43 du *Kunstblatt* du 30 Mai 1825, contenant une lettre (1) du Dr Sulpice Boisserée sur Jean Memling et les tableaux des frères van Eyck dans la cathédrale de Gand, adressée au baron de Lassberg à Eppishausen.

Stuttgart, Avril 1825.

» Pendant mon séjour à Paris, j'y ai recueilli dans les différentes bibliothèques beaucoup de notices intéressantes qui pourront servir pour le texte explicatif de notre grand ouvrage lithographique. J'ai de même, pour compléter les recherches que mon frère avait déjà commencées dans les Pays-Bas, il y a quelques années, fait moi-même, l'an dernier, un voyage exprès en Hollande, en Brabant et en Flandre, et j'ai eu le plaisir non-seulement d'y voir plusieurs ouvrages d'anciens maîtres, rarement accessibles aux voyageurs, mais de remarquer

(1) Cette lettre contenant plusieurs opinions contraires à celles que nous avons énoncées dans l'article précédent, nous croyons de notre devoir de la faire connaître en même tems, et de soumettre ainsi au jugement des amateurs, les motifs qui nous obligent d'être d'une opinion différente. L'auteur de la lettre, que nous avons eu l'honneur de voir lors de son voyage en Flandre, possède une connaissance parfaite des tableaux de notre ancienne école, connaissance acquise par plusieurs années d'études et le travail exigé pour former la riche collection que cet amateur est parvenu à réunir à Stuttgart, où il réside. Mais comme il ne s'agit ici que d'une discussion purement historique, sur laquelle le public pourra juger en comparant les diverses pièces que nous portons à l'appui de nos assertions, nous aimons à espérer que M. Boisserée ne nous saura pas mauvais gré des remarques que nous nous croyons obligé de faire sur différens passages de sa lettre, d'autant plus que notre double but est le même: celui de découvrir la vérité. L. D. R.

en général dans ces contrées un très-vif intérêt pour les restes de l'ancien art national.

» Parmi les hommes qui se distinguent le plus par leur ardeur pour ces investigations, on doit sur-tout nommer M. *Fl. van Ertborn*, bourguemaître d'Anvers; *M. Math. van Brée*, peintre et directeur de l'académie des beaux-arts dans la même ville; M. *de Bast*, secrétaire de la société royale des beaux-arts à Gand; et le conseiller d'état, baron de *Keverberg*, à Bruxelles, qui vous est connu par son ouvrage sur Hemling.

» Mais le noble amour, qui anime le Prince d'Orange pour les beaux-arts, mérite sur-tout les plus grands éloges. Ce Prince forme, à grands frais, une collection de tableaux d'anciens maîtres Belges. Quoique n'en comptant encore qu'une trentaine environ, cette collection est déjà extrêmement intéressante pour les amateurs et pour les personnes qui font des recherches sur cette école. Il s'y trouve deux tableaux excellents de *Hemling;* un petit tableau, d'une grande beauté, de *Jean van Eyck*, représentant l'*Annonciation;* un beau portrait de *Bernard van Orley*, et entr'autres productions très-estimables encore, les copies par *Cocxie*, des volets du grand tableau des *van Eyck* à Gand. On voit en outre dans les appartemens du Prince un superbe tableau de *Rubens*, représentant *Jésus-Christ remettant les clefs à S. Pierre;* ensuite deux beaux portraits de l'école de *Raphaël;* un tableau du *Perugin:* la belle nymphe ou Flore, de *Leonardo*, que George Forster a tant admirée autrefois dans le cabinet du banquier Dannoot, à Bruxelles.

» Mais vous désirez apprendre avant tout, si j'ai trouvé des renseignemens plus précis sur l'origine de notre Hemling. J'ai la satisfaction de pouvoir vous dire

que mes recherches à cet égard n'ont pas été infructueuses; j'ai trouvé une notice brève à la vérité, mais qui cependant confirme complètement l'opinion, que très-probablement Hemling était natif de Constance. M'appuyant sur votre découverte, j'ai émis cette opinion, il y a quatre ans, dans le *Kunstblatt* (1). Un ancien auteur flamand, *Marcus van Vaernewyck*, dans la description qu'il fait de la ville de Bruges, a écrit le passage suivant: » Bruges est orné non-seulement dans ses églises, mais » aussi dans plusieurs maisons particulières d'excellents » tableaux de maître *Hugo*, de maître *Roger* et de l'*al-* » *lemand Hans*. Le meilleur des ouvrages de maître Hugo » est dans l'église de S. Jacques. *Jean van Eyck* y a éga- » lement laissé un monument de son art. Dans l'église » de Notre-Dame l'on voit une Vierge, de marbre blanc, » grandeur naturelle et exécutée par la main habile de » *Michel-Ange Buonaroti, etc.*"

» Cet *allemand Hans* est sans nul doute notre *Hemling;* les vieux tableaux, les plus remarquables de Bruges, sont de lui. Il en existe de même encore quelques-uns de *Jean van Eyck;* mais rien ne nous a été conservé des ouvrages de *Hugo* et de *Roger* (2).

(1) L'année 1821, n° 11.

(2) Ce passage est encore bien loin de nous *confirmer complètement* dans l'opinion que *Hans l'allemand* soit natif de Constance, et nous ne voyons qu'une supposition, là où l'auteur de la lettre dit qu'il n'y a *nul doute* que ce peintre ne soit Hans Memling. La découverte faite par M. le baron de Lassberg ne consistant que dans la généalogie d'une ancienne famille de Constance qui portait le nom de Hemling et dans laquelle on ne fait aucune mention de ce peintre, ni d'un Hans quelconque, elle ne peut donc servir d'aucune preuve pour établir que ce peintre appartienne à cette famille; d'ailleurs, nous croyons avoir suffisamment prouvé page 176 et suivantes de ce cahier, que son véritable nom est Memling et non Hemling.

Ensuite, si on trouve quelques motifs pour croire que le Hans

» Il nous paraît clair et prouvé maintenant, que le nom d'*Ausse*, que Vasari cite parmi les anciens peintres flamands comme disciple de Roger de Bruges, n'est autre que *Hans*, dont le nom a été défiguré tant par la prononciation étrangère, que par la fausse orthographe (*Ausse* au lieu de *Ansse*) comme déjà Lanzi (1)

---

cité par Vaernewyck est Hans Memling, nous n'oserions affirmer que ce passage, d'ailleurs un peu vague, n'y laisse *nul doute*, d'autant plus, que le chroniqueur gantois, ne citant aucun ouvrage de ce maître, ne fait point disparaître tout doute à cet égard. Les ouvrages de Memling ne sont pas les seuls qui méritent d'être cités à côté de ceux des van Eyck, de Roger et de maître Hugo. Bruges possède, encore aujourd'hui, et possédait, à plus forte raison, du tems de Vaernewyck, des tableaux, qui rivalisent avec les productions de ces maîtres, tandis que déjà les ouvrages de Hugo et de Roger ne s'y retrouvent plus. Combien d'autres tableaux encore, dont on n'a plus de souvenir, pourraient aussi être dans le même cas? Si effectivement les tableaux de Memling étaient l'ouvrage du *duytschen Hans*, il doit nous paraître fort étrange qu'Albert Durer, en visitant Bruges en 1521, ne se soit pas empressé de faire mention d'un de ses compatriotes, dont la renommée était encore dans son premier éclat et dont il avait sans doute admiré les productions. D'un autre côté, l'épithète de *duytschen* Hans, n'est pas une raison pour établir que ce peintre soit né en Allemagne; il suffisait à cette époque et encore long-tems après, d'avoir passé quelques années à l'étranger pour recevoir le surnom de la nation chez laquelle on avait habité; je ne citerai qu'un exemple pris parmi les artistes mêmes. Vers le commencement du siècle dernier un peintre gantois, nommé van Reysschoot, reçut dans sa ville natale à son retour d'Angleterre, le surnom de *Reysschoot l'anglais* (*den engelschen Reysschoot*), et encore de nos jours, les négocians de Gand, que des relations commerciales avaient appelés dans leur jeunesse en Espagne, ne sont connus dans le public que sous le nom de l'*Espagnol*. Cet usage est presque général dans la Flandre; et si Vaernewyck a voulu désigner Memling sous le nom de *duytschen Hans*, on doit l'attribuer au séjour que ce peintre a fait en Allemagne. L. D. B.

(1) Storia pittorica, tom. III. ed. 3. p. 52.

et de Bast (1) l'ont présumé. L'assertion, que maître Hans était disciple de Roger, paraît peu plausible, puisque les ouvrages de Hemling ont la plus frappante ressemblance avec ceux des frères van Eyck. Cependant elle ne s'éloigne pas encore de la vérité, maître Roger ayant vécu en même tems que Jean van Eyck et ayant

(1) *Messager des sciences et des arts*, *août* 1824, p. 130. L'auteur même ajoute, mais sans donner ses raisons, que c'est probablement Hans Hemling dont on veut parler (*).

(*) Nos raisons sont fondées sur ce que *Vasari* dit que *Ausse* est élève de Roger, que *Baldinucci* l'appelle *Hans* et que *Sansovino*, qui écrivit en 1580, le nomme JEAN DE BRUGES. Voilà donc trois assertions de différens auteurs étrangers, qui donnent la plus grande probabilité, à ce que ce peintre soit Hans Memling. Il est très-remarquable encore que cet artiste reçut ce surnom en Italie. On nous objectera peut-être que van Eyck le reçut également des Italiens, sans être pour cela natif de Bruges; mais celui-ci n'a pas été dans ce pays, ses ouvrages y furent envoyés de la Flandre, comme des productions d'un peintre résidant à *Bruges* et nommé *Jean*, d'où on l'a nommé le peintre *Jean*, *de Bruges*; tandis que Memling fut nommé ainsi dans le tems qu'il travailla en Italie; si ce peintre n'avait fait à Bruges qu'un séjour accidentel, comme Descamps a voulu nous le faire croire, ou s'il n'avait lui-même désigné cette ville comme lieu de sa naissance, nous ne verrions aucun motif pour lequel on l'aurait nommé *Jean de Bruges*, par préférence sur tout autre endroit, si effectivement il n'était pas né dans cette ville; d'autant plus qu'il paraît qu'il visita l'Italie avant d'avoir exécuté à l'hôpital de St. Jean les chefs-d'œuvre qui font sa renommée. Ensuite l'époque où vécut Memling, se rapporte si parfaitement à celle que réclamerait l'existence d'un élève de *Roger*, et ses ouvrages ont tant de rapports avec les productions des élèves des van Eyck, que *tous* les connaisseurs qui voient les tableaux de Gérard van der Meeren et ceux qu'on attribue à Josse de Gand, etc. y remarquent au premier abord, des parties essentielles, et sur-tout des figures, qui feraient attribuer leurs ouvrages à Memling; cela est tellement vrai, que souvent on balance à décider si tel ou tel tableau est de ce maître, ou de van der Meeren, comme nous le prouve le *Martyre de S. Hippolyte*, attribué à l'un et à l'autre de ces peintres; tandis qu'on se trompe rarement, lorsqu'il s'agit de prononcer entre les ouvrages des van Eyck et ceux du peintre de la vie de Ste. Ursule. Cette difference est trop frappante pour ne pas voir que Memling a puise son goût et formé son talent dans les leçons des dignes successeurs de ces célebres peintres; elle l'est trop, disons-nous, pour oser répéter avec l'auteur de la lettre, que les ouvrages de Memling ont la *plus frappante ressemblance* avec les productions des illustres régénérateurs de l'Ecole Europeenne. L. D. B.

approché bien près de son talent, à ce que nous assure Facius, écrivain contemporain.

Vasari écrivit la notice citée avant 1550, année dans laquelle son livre fut publié pour la première fois. Il avait reçu ces renseignemens du peintre *Stradanus*, de Bruges, et du sculpteur *Jean de Boulogne*, de Douai, artistes qui l'un et l'autre, à cette époque, travaillaient à Florence (1).

» Notre auteur flamand, qui parle de Hans l'Allemand, vivait en même tems; il publia sa chronique des Antiquités Belges l'an 1565, trois ans avant la seconde édition de Vasari. Il mourut en 1567. Comme habitant et patricien de Gand, il pouvait très-bien être au fait de tout ce qui concernait la ville de Bruges, et il connaissait parfaitement, en quelques parties du moins, les objets d'art et les artistes de son pays.

» Cette connaissance exacte qu'il en avait, est prouvée sur-tout par sa description du tableau capital des frères van Eyck, dans l'église de S. Bavon à Gand. J'ai trouvé, entr'autres dans sa notice, les éclaircissemens les plus satisfaisans sur différens doutes presqu'insolubles pour moi, doutes qu'une contemplation réitérée du tableau m'avait fait concevoir. J'avais remarqué, sur-tout dans le grand tableau du milieu qui représente l'*Adoration de l'Agneau*, plusieurs endroits qui avaient évidemment souffert par un lavage imprudent, et d'autres endroits plus importans encore, qui paraissaient peints d'une manière plus moderne et plus légère que celle des

(1) Le témoignage de Stradanus, né à Bruges au commencement du XVI^me^ siècle, et peintre lui-même, paraît nous suffire, aussi long-tems que nous n'avons pas des preuves du contraire, pour être fondé à croire que Ausse ou Hans ait été élève de Roger.

L. D. B.

frères van Eyck. Je m'étais perdu en mille conjectures, avant d'avoir lu le livre de Vaernewyck. Cet auteur nous apprend que deux peintres excellens, Lancelot (Blondeel) de Bruges et maître Jean Schoreel, chanoine d'Utrecht, étaient venus à Gand pour restaurer les grands tableaux des frères van Eyck, qu'ils avaient commencé cet ouvrage le 15 Septembre 1550, et qu'après l'avoir achevé à la satisfaction des chanoines de S. Bavon, ils reçurent d'eux chacun un présent. Le présent qui avait été donné à Schoreel, ajoute le même écrivain, consistait en une coupe d'argent. Il dit avoir bu lui-même dans cette coupe chez le possesseur à Utrecht.

» Cette notice explique parfaitement l'état, pour ainsi dire, énigmatique du tableau. Si deux artistes distingués furent appelés à restaurer le tableau, il faut qu'il ait été endommagé considérablement; l'un et l'autre de ces artistes, mais sur-tout Schoreel, peintre du plus grand mérite, étaient certainement très-capables de refaire d'une manière suffisante l'une ou l'autre partie dans un tableau des van Eyck. Il est donc possible et même très-probable que sur le tableau du milieu, non-seulement dans plusieurs têtes, nommément du groupe des patriarches et prophètes, à droite, plusieurs formes aient été rétablies, plusieurs lumières nouvellement appliquées, mais que même une grande partie des arbres et arbustes du paysage, trop effacés dans l'original, ait été entièrement repeinte par eux. Cependant ces deux artistes, consciencieux et pénétrés de respect pour l'ouvrage de leur devancier, se bornèrent à retoucher seulement ce qui en avait absolument besoin. C'est pourquoi on y remarque encore plusieurs traces du lavage; on les voit en partie au milieu d'endroits très-bien conservés et repeints évidemment après l'en-

dommagement. Mais c'est sur-tout sur le gazon qui entoure l'autel avec l'Agneau, que ces traces sont les plus visibles. Les formes des plantes, y sont presqu'entièrement effacées; l'on ne voit plus que les petites feuilles des fleurs et leurs couronnes jaunes et blanches, dont la couleur a été plus durable et qui forment maintenant des points détachés comme si c'étaient des flocons de neige. Les deux peintres ont laissé cette partie, grande à la vérité, mais dans le fait assez indifférente, dans l'état endommagé, où elle était, sans doute par la raison, qu'elle ne nuit pas beaucoup à l'effet de l'ensemble.

» Combien la maladresse du *nettoyeur* doit avoir été funeste au tableau? On peut le juger encore par une autre circonstance dont Vaernewyck fait mention, savoir que la partie qui formait le piédestal du tableau et qui représentait, peint en détrempe, l'enfer (probablement le purgatoire), avait été, dès lors, entièrement détruite (1). Ce dégât toutefois ne paraît point s'être également étendu sur toutes les parties de l'ouvrage. Dans le tableau du milieu, les têtes dans le groupe des papes, des évêques et des martyrs, sont conservées dans leur état primitif, ainsi que, dans la partie supérieure, l'admirable figure de la Vierge, tandis que dans celle de Dieu le Père et de S^t^. Jean-Baptiste, on remarque plusieurs retouches tant anciennes que modernes. Je n'ai pu voir les panneaux d'Adam et Eve; le clergé avait enfermé par précaution nos premiers parens dans les archives de l'église, et l'archiviste était absent. Les autres volets, comme l'on sait, sont à Berlin maintenant.

(1) Cette circonstance, également consignée dans van Mander, pouvait faire naître les mêmes réflexions à tous ceux qui ne connaissaient pas l'ouvrage de Vaernewyck. L. D. B.

» Mais je m'aperçois que je me suis entièrement écarté du but de ma lettre. Je voulais seulement montrer par un exemple, combien le témoignage de Vaernewyck, sur l'allemand Hans, est digne de croyance et d'attention (1), et voilà que je m'égare dans de longues discussions d'antiquaires.

» Il vous importera sans doute davantage d'apprendre que les notices principales sur la vie et les ouvrages des frères van Eyck, que l'on trouve dans l'éloge poétique de Luc de Heere et dans l'histoire des peintres par C. van Mander, sont pour la plupart puisées et en partie transcrites littéralement de la chronique de Vaernewyck. On dirait même que van Mander n'a point lu l'ouvrage de ce dernier, mais qu'il n'en a eu que des extraits; autrement il n'aurait pas négligé assurément de rapporter le passage remarquable concernant Lancelot et Schoreel, ainsi que quelques autres notices également très-intéressantes (2).

---

(1) Nous ne voyons nullement qu'un exemple de cette nature puisse accréditer davantage le témoignage de Vaernewyck, sur *Hans l'allemand*, attendu que les passages très-circonstanciés, cités dans cette lettre, ont seulement rapport à de faits *qui eurent lieu sous les yeux de Vaernewyck*, et qui par là sont effectivement incontestables, tandis que ce qu'il rapporte sur l'*allemand Hans*, dont il cite à peine le nom, est très-vague, très-incertain, et est donné par *tradition*. En Belgique on ne réclame l'autorité de cet écrivain que pour ce qui est arrivé de son vivant, et c'est à quoi nous nous sommes toujours bornés, lorsqu'il s'agissait de nous appuyer sur ses assertions. L. D. B.

(2) Luc de Heere n'a pas puisé les notions qu'il nous donne sur les frères van Eyck, dans l'ouvrage de Vaernewyck; c'est lui au contraire qui les a fournis à l'auteur de l'*Histoire Belgique*, son ami et son compatriote, ainsi qu'à van Mander son élève. De Heere, fils d'un sculpteur Gantois très-renommé, pouvait se procurer de son père les renseignemens les plus exacts sur les artistes qui avaient résidé à Gand et qui l'avaient précédé dans

» D'après toutes ces raisons qui parlent en faveur de notre écrivain flamand et corroborent son autorité, nous

---

la carrière des arts, pour écrire la vie des peintres en vers flamands, qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, et que van Mander a tant cherché à découvrir. Une preuve certaine que ce peintre n'a pas puisé dans Vaernewyck les passages les plus saillans de son éloge poétique, c'est que lorsque van Mander vint à Gand en 1565, ces vers n'étaient plus exposés devant le tableau des van Eyck, ce qui nous autorise à croire, qu'ils ont été composés et placés dans la chapelle de Vyts avec les autres inscriptions, chronogrammes, vers, etc. qui firent partie des embellissemens dirigés par Luc de Heere à l'occasion de la tenue, dans cette église, du chapitre de la Toison d'or en 1559 (*). L'*Histoire Belgique* de Vaernewyck ne fut totalement achevée qu'en Avril 1566 (**), quoique le privilége donné à l'imprimeur date du 4 Septembre 1565. Nous avons fait des recherches infructueuses pour trouver une édition de cette année, dont Paquot fait mention dans ses *Mémoires littéraires des Pays-Bas;* il paraît que cet auteur se sera trompé en s'appuyant sur la date du privilége; car il nous cite cette édition comme imprimée in-4.°, et dédiée à Servaes *Vaes*, abbé d'Everbode, qui ne fut élu à cette dignité qu'en 1648, motifs suffisans pour croire que Paquot n'a pas vu l'exemplaire qu'il a décrit et qu'on lui aura donné de faux renseignemens pris dans un exemplaire d'une autre édition, dans laquelle on aura intercalé une épitre dédicatoire. Il nous donne aussi l'édition d'Anvers de 1619 pour la deuxième et comme un ouvrage in-4°, tandis que c'est la troisième et qu'elle est imprimée in-folio (***). L'épitre dédicatoire de Vaernewyck nous met sur la voie pour déterminer avec précision l'époque où parut la première édition; l'auteur a dédié son ouvrage au Ma-

(*) Luc de Heere fut aussi délégué par le magistrat de Gand, avec Marc van Vaernewyck, pour juger et décerner les prix aux vainqueurs dans les joutes sur l'eau qui eurent lieu à l'occasion du séjour de Philippe II a Gand. Dans les comptes de la ville il est nommé Lucas *Mynheere*, ainsi que son père Jan *Mynheere*. Celui-ci a exécuté les statues dont on voit encore aujourd'hui des restes informes dans deux niches de la façade gothique de l'hôtel-de-ville.

(**) Voyez la seconde édition imprimée in-fol. à Gand en 1574, chez la veuve de Gérard van Salenson, à la fin du chap LXXIII, pag. 145. (*Die Histoire van Belgis, etc. nu tweede mael gedruct. Ghendt*, 1574.)

(***) Cette erreur provient de ce que l'imprimeur de l'édition de 1665 l'a donnée pour la troisième.

pouvons supposer avec la plus grande probabilité que Hemling, à cause de son origine allemande, était encore du tems de Vaernewyck, généralement appellé à Bruges *Hans l'allemand* (*den duytschen Hans*) (1); comme en général ce nom de Hans appartient à l'idiôme du haut-allemand, il se rencontre rarement dans les Pays-Bas, au lieu du nom usité et commun de *Jan* (2).

---

gistrat de Gand, l'année que Nicolas Triest, François van Wychuus, Adolf de Grutere, etc. étaient échevins de la *Keure*, et que Pierre Cortewyle, Pierre de Vos, Guillaume van Sicleers, etc. étaient échevins des *Parchons;* ces magistrats furent élus à cette dignité le 1 Mai 1568, deux ans avant le décès de Vaernewyck, mort en 1570. Nous devons donc fixer la publication de son *Histoire Belgique* à la fin de 1568, ce qui expliquerait comment cet ouvrage ne sera point parvenu entre les mains de van Mander, qui quitta Gand au commencement de la même année. Vaernewyck, dans sa chronique de Flandre, imprimée en 1557 et réimprimée avec des additions en 1563, ne fait mention d'aucun artiste. L. D. B.

(1) Une preuve certaine que Memling n'était pas *généralement* appellé à Bruges, *Hans l'allemand,* c'est que du tems de van Mander, qui a séjourné et travaillé dans cette ville de l'année 1581 à 1583, c'est-à-dire onze ans après le décès de Vaernewyck, on le nommait *généralement* Hans *Memmelinck;* car s'il y avait été connu exclusivement sous le nom de *duytschen Hans* ou comme allemand d'origine, van Mander, se serait bien gardé de dire qu'il était de Bruges. D'ailleurs il est d'accord en ceci avec *Sansovino* qui écrivit à la même époque. Nous devons, comme nous l'avons déjà remarqué ailleurs, regarder l'épithète donnée par le facétieux Vaernewyck, comme un de ces sobriquets que l'on donne à ceux qui ont habité à l'étranger, si toutefois, elle s'adressa à Memling. L. D. B.

(2) C'est une grande erreur de croire que le nom de Hans ne se rencontre que *rarement* dans les Pays-Bas. Sans vouloir contester l'origine de ce nom, nous pouvons assurer que dans le siècle où écrivaient Vaernewyck et van Mander, ce nom y était très-usité; pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir l'ouvrage de ce dernier, on y trouvera plusieurs peintres flamands sous le nom de Hans,

» Mais pour que nous ne nous reposions pas trop sur notre supposition de l'origine allemande du peintre Hemling, on prétend que son véritable nom a été *Memling*, on cite pour cela le témoignage d'un voyageur italien anonyme et celui de van Mander, qui l'un et l'autre écrivaient Memling (1). On se fonde encore plus sur l'inscription, qui se lit au bas du grand et du petit tableau que l'artiste a fait en 1479, pour l'hôpital de S. Jean à Bruges. Dans ces inscriptions, le nom est écrit par un H latin, qui au milieu de sa ligne transversale a encore un petit pied et ressemble par là effectivement à la lettre, que l'on trouve quelquefois sur les tables de marbre ou d'airain, ainsi que sur les monnaies et les sceaux du moyen âge, au lieu de l'M (2). Mais en examinant la chose de plus près,

---

tel que *Hans* Vereycke, de Bruges, surnommé *cleen Hansken*, *Hans* Tons, et *Hans* Speeckaert, de Bruxelles; *Hans* Maier de Herentals, près d'Anvers; *Hans* Daelmans, d'Anvers; *Hans* Bol, de Malines; *Hans* de Vries, de Leeuwaerden; *Hans* Soens, de Bois-le-Duc, etc. Nous ajouterons même que dans la Flandre c'est un nom populaire; c'est sous le nom de *Hansken het krygelken* ou *krygerken* (Jean le guerrier), que le habitans d'Audenarde désignent la figure en bronze qui surmonte la tour de la belle façade gothique de leur hôtel-de-ville (*); et une figure qui bat l'heure, placée en avant de l'horloge de la ville de l'Ecluse près de Bruges, est encore nommée de nos jours *Hansken van Sluys*, (Jean de l'Ecluse.)

L. D. B.

(*) Voyez le cahier du Messager de Janv. et fév. 1824.

(1) Le témoignage de deux écrivains qui ont écrit dans différens pays et qui n'ont eu aucune connaissance de leurs ouvrages respectifs, est une autorité moins douteuse pour déterminer la véritable prononciation d'un nom, (car il s'agit ici de savoir si c'est *Mem* ou *Hem* qu'on doit prononcer), qu'une foule de biographes qui se sont copiés servilement et qui ont suivi l'erreur commise par celui qui le premier a cru voir un H, là où il y avait un M d'une forme qu'il ne connaissait pas. L. D. B.

(2) Traité diplomatique, tom. II. pl. XX. série VI. p. 302. (*)

(*) Si nous ne nous apercevions pas dans cette lettre que le désir de l'au-

cette objection tombe avec les autres. Le peintre non-seulement a mis dans les deux inscriptions pour la troisième lettre de son nom un M ordinaire (1), mais il a aussi, sur le grand tableau dans son prénom *Johannes*, employé la même lettre à trois pieds au lieu du H usité. Il n'est donc plus de doute qu'on ne doive lire Hemling et non pas Memling (2). La forme différente de l'H est provenue peut-être de l'habitude de s'en servir en guise de monogramme. On pourrait la prendre pour une combinaison des lettres J H M (3). Au demeurant l'expé-

---

teur est de prouver que le peintre de la châsse de Ste. Ursule porte le même nom qu'une ancienne famille de Constance et de donner ainsi quelque vraisemblance à l'opinion que cet artiste appartient à l'Allemagne, nous ne saurions à quoi attribuer une explication aussi forcée; car en effet pourquoi ne pas dire tout simplement que *la lettre employée par le peintre pour écrire l'initiale de son nom, est parfaitement semblable à la majuscule M en usage dans le tems que le tableau a été peint.* Nous avons déjà prouvé page 178, que la petite monnaie le plus en usage à Bruges, et qui doit avoir passé des milliers de fois entre les mains du peintre, porte pour empreinte un M de la même forme. D'ailleurs, nous avons également déjà dit qu'il n'existe pas d'exemple que jamais on ait tracé un H de cette manière. L. D. B.

(1) Il ne doit pas paraître singulier que Memling n'ait pas figuré la troisième lettre de son nom pareille à la première; celle-ci étant une majuscule il aurait été très-déplacé de la mettre au milieu du nom, comme *l'habile* restaurateur de l'inscription du grand tableau, s'est permis de le faire.

(2) Cette objection ne tombera jamais aussi long-tems qu'on n'aura pour appui que cette inscription apocryphe, (voyez page 179 de ce cahier); mais celle de l'auteur tombe très-naturellement devant l'inscription, conservée intacte sur le petit tableau, où on lit: *Johanis Memling.* L. D. B.

(3) On remarque ici que l'auteur est embarrassé pour expliquer les motifs pour lesquels le peintre aurait employé un H d'une forme différente, ou, pour mieux dire, un M usité pour un H non-usité; et, pour donner quelque vraisemblance à cette métamorphose, on suppose à Memling l'habitude de signer ses peintures par des monogrammes, supposition qui nous paraît très-gratuite, attendu que non-seulement sur aucun des ouvrages connus de ce maître, on ne trouve une marque de ce genre, mais pas

rience prouve assez qu'il y a beaucoup d'irrégulier et d'arbitraire dans ces inscriptions des peintres et qu'il faut les expliquer plutôt d'après leurs rapports directs (*zusammenhang*) que d'après l'usage général (1).

» Voilà ce que j'ai à vous dire pour le moment sur l'origine allemande de Hemling. Puissiez-vous trouver dans la chronique manuscrite de Constance, de nouveaux éclaircissemens, de nouvelles preuves, etc.

---

même une autre quelconque, par laquelle l'on pourrait déchiffrer les initiales de son nom. Il nous paraît que si nous étions obligé de prendre cette lettre pour son monogramme, on y trouverait plus raisonnablement H. M., ce qui correspondrait avec *Hans Memling*, que I. H. M.; car quoique les marques de certains peintres soient souvent très-bizarres, on n'en trouve pas, même parmi les graveurs, où la lettre H toute seule, représente I. H.; il résulte encore de l'explication donnée par M. Boisserée que nous ne pouvons pas prendre cette lettre pour un H usité, mais bien pour *la combinaison de trois lettres réunies, que le peintre, par habitude de s'en servir en guise de monogramme*, aurait placée non-seulement au commencement de son nom, mais encore au milieu de son prénom. Si cette lettre était un monogramme, et si l'inscription du grand tableau était restée intacte, nous ne voyons pas pourquoi le monogramme H. M. aussi bien que I. H. M. n'aurait pas pu prendre également sa place au milieu du prénom. Quoique les objections qu'on nous oppose puissent également militer en faveur de notre opinion, si nous n'avions d'autres preuves, nous n'admettrons jamais que cette lettre soit un monogramme quelconque.

L. D. B.

(1) C'est précisement par ce qu'il convient d'expliquer les noms des peintres qui se trouvent dans les inscriptions, et dont la forme des lettres laisse quelques doutes, *plutôt d'après leurs rapports directs* avec le nom sous lequel ils ont été connus, *que d'après l'usage général* de former les différens caractères avec lesquels leur nom est écrit, qu'on est tombé dans l'erreur, et cela par le seul résultat d'avoir voulu expliquer le nom de Memling d'après la lettre H, qui de nos jours a plus de ressemblance avec l'H qu'avec l'M. C'est ainsi que, d'après le système de M. Boisserée même, nous sommes obligé de conserver le nom de Memling.

L. D. B.

RÉPONSE

A la note de M. Sneevogt, concernant le Primula Sertulosa, *par J. Kickx, fils.*

Lorsque j'insérai dans le *Messager* ma notice sur une nouvelle espèce de primevère, introduite et connue dans le pays sous le nom de *Primula sinensis Lour.*, je n'avais pas négligé, comme semble l'insinuer M. Sneevogt, de consulter les ouvrages modernes dans lesquels elle aurait pu être décrite, nommément les livraisons du *Botanical magazine* et *Botanical cabinet*, qui avaient paru jusqu'alors; aucun de ces ouvrages n'ayant cité ma plante, je pouvais la regarder avec quelque fondement comme nouvelle. Il est d'abord constant que le *Primula sinensis* de *Lindley* et le *Primula prœnitens* de *Kerr*, forment une espèce distincte de celle de Louriero : reste maintenant à décider si les descriptions faites par ces auteurs se rapportent exactement à notre plante : cette question facile à résoudre, même pour M. Sneevogt, donne lieu aux remarques suivantes.

Lindley paraît être le premier qui ait fait connaître la primevère en question, sous le nom très-inconvenant de *Primula sinensis*, puisqu'il existait déjà sous cette dénomination une autre espèce décrite dans la *Flora Cochinchinensis;* rien ne prouve, dit M. Sneevogt, que la plante de Louriero soit effectivement une primevère, parce que son *Primula mutabilis* n'est autre chose que l'*Hydrangea hortensis* de *Smith*: soit, mais rien aussi ne prouve que l'espèce décrite par Louriero ne soit pas

une primevère, et dans cette incertitude, *Lindley* aurait dû donner à sa plante un nom spécifique qui ne la confondit point avec celle du botaniste portugais : la description qu'il en donne est d'ailleurs imparfaite et ne la fait pas connaître convenablement, la voici: *Primula* (sinensis) *calycibus inflatis decemdentatis, corollis crenato-incisis.* En effet, une analyse très-souvent répétée d'un très-grand nombre de pieds, m'a constamment offert le calice à cinq dents et jamais à dix comme le dit Lindley; j'ajouterai le témoignage du savant *Sims*, dans le numéro du *Botanical magazine*, dont nous parlerons plus bas, où il dit que, si le nombre de dents excède quelquefois cinq, c'est l'effet d'une culture trop vigoureuse.

Kerr dans son *Botanical register*, changea le nom spécifique de Lindley en celui de *prœnitens:* il changea même entièrement sa description et y substitua cette autre : *Primula* (prœnitens) *pubescens, umbellâ nunc bis proliferâ; calyce membranaceo, ovato, ventricoso, indefinite multifido, fœto capsulâ inflato-distentâ; corollæ laciniis superne inciso-dentatis.* Il suffit de jeter les yeux sur la plante pour se convaincre que loin d'être couverte de *duvet* (sur-tout dans l'état où l'auteur la décrit, l'ombelle étant déjà deux fois prolifère) elle est au contraire bien strictement scabre; et, si l'on s'en tient aux règles admises, on conviendra que cette *umbella nunc bis prolifera* ne devrait pas figurer dans la phrase distinctive, puisque celui qui voit la plante avant sa prolification ne peut point s'assurer de ce caractère; quant au calice que l'auteur appelle, nous ne savons pourquoi, *membranaceus*, nous remarquerons qu'au lieu de le représenter à dix dents comme Lindley, il le nomme *indefinite-multifidus.*

Ce fut postérieurement à cette description de *Kerr*,

(en Août 1824), mais toutefois sans la connaître, que j'insérai dans le *Messager* une notice dans laquelle je tâchai de prouver combien notre plante s'éloignait du *Primula sinensis Lour.*, nom sous lequel elle était introduite et sous lequel elle paraissait dans les catalogues; j'essayai de la décrire, je proposai le nom de *Primula sertulosa* et cette phrase spécifique : *scabra, foliis cordatis, lobatis, crenatis; calyce ventricoso subtus plano.*

Peu après parut la nouvelle édition du *Systema vegetabilium*, par *Sprengel;* on y lit encore une nouvelle description ainsi conçue : *Primula* (prænitens) *foliis cordatis lobatodentatis, hirsutiusculis; umbella multiflora, laxa, prolifera; involucri abbreviati; foliolis incisis; calyce basi truncato subventricoso multifido; corollæ laciniis ampliatis, dentatis.* Quoique l'auteur ne considère point les feuilles comme complètement lobées, elles nous paraissent l'être d'une manière qui ne laisse aucun doute : il les qualifie d'*hirsutiuscula*, légèrement velues, et c'est ce dont il est difficile de convenir : je ne parlerai pas de l'ombelle, les remarques faites sur la description de Kerr s'appliquent également à celle-ci; je ne citerai ni les *involucri abbreviati*, ni le calice tronqué en dessous; mais je crois que le diminutif *sub* pourrait très-bien être retranché de l'adjectif *ventricosus* lorsqu'il s'agit d'un calice 5 ou 6 fois au moins plus large que le tube de la corolle, calice encore qualifié de multifide.

Enfin dans le n° du *Botanical magazine* du mois de Mars 1825, *Sims*, successeur de *Curtis*, dans la publication de cet important ouvrage, donna la gravure de notre *Primula*, auquel il conserva le nom de *Primula sinensis Lindl.*, malgré la confusion qui put en résulter, en ajoutant comme synonime celui de *prænitens* (Kerr); il sentit d'ailleurs que les descriptions des

auteurs cités sont fautives, puisqu'il en donne une nouvelle, que voici : *Primula* (sinensis) *foliis lobatis, incisis, hirsutis ; floribus umbellatis, umbellis sæpe proliferis ; calyce inflato, conico, basi intruso.* Cette description dépeint mieux la plante que celles de Lindley, Kerr et Sprengel, bien qu'elle donne matière à quelques-unes des observations précédentes ; l'auteur convient lui-même dans le texte anglais que la prolification du bouquet n'est pas naturelle, qu'elle est due à la trop grande affluence des sucs nourriciers : il n'aurait donc pas dû en faire un caractère spécifique. D'autre part *calyce basi intruso* est sans contredit de trop peu de valeur, là où son applatissement est notoire et constant.

Immédiatement sous cette phrase descriptive, *Sims* en cite une autre donnée par *Hooker*, et qui aura probablement servi de type à la sienne. Je vais la transcrire pour que l'on puisse juger de sa validité : *Primula* (sinensis) *foliis lobatis, incisis, hirsutis; floribus verticillatis ; corollæ limbo obliquo ; calyce conico, inflato.* Observons qu'ici, comme dans la description précédente, les feuilles que Sprengel nomme *lobato-dentata* et *hirsutiuscula*, sont au moins considérées comme complètement lobées et velues ; mais c'est à tort sans doute que Hooker appelle les fleurs verticillées, car il résulte de la judicieuse remarque de *Sims* que nous venons de voir qu'elles prennent cet arrangement par l'accroissement accidentel de leur péduncule du centre de l'ombelle. Si de là nous passons au *corollæ limbo obliquo*, on se rappellera que dans la notice insérée dans le *Messager* du mois d'Août 1824, j'ai annoncé ce caractère comme peu constant dans les fleurs d'un même pied : et en effet, depuis lors, j'ai eu occasion de faire encore cette remarque sur la primevère de nos prés.

De ce qui précède, il résulte évidemment que les descriptions de la primevère à bouquets, données par Lindley, Kerr, Sprengel, Sims et Hooker, s'écartent tellement de ses véritables caractères, que sans la figure récemment publiée dans le *Botanical magazine*, on pourrait regarder l'espèce décrite par ces auteurs comme différente de celle qui nous occupe. Je me crois donc fondé à maintenir la description spécifique déjà proposée, je la soumets de nouveau au jugement des personnes qui s'occupent de botanique.

J'aurais peut-être pu me dispenser de ces détails; il eut suffi de faire remarquer que M. Sneevogt a produit ses observations postérieurement à la publication du *Systema vegetabilium*, de Sprengel, et de la livraison du *Botanical magazine de Mars* 1825, qui eut lieu dans un intervalle de six à sept mois après ma notice, circonstances que M. Sneevogt a soin de ne pas rappeler. Au reste je n'entretiendrai plus le public de cette contestation. J. Kickx, fils.

Beurré-Delbecq.

Pyrus Delbecquia, *semita, fructu magno, pyriformi, parumper ad collum stricto et hinc leviter turbinato, læte viridi, glabro, lucido, pedunculo siliato, carne acidulo-dulci, ore deliquescenti, autumnali.*

Ce poirier provient d'un pepin indéterminé dans son origine, et appartient à un semis fait il y a 13 ans; il était, l'année dernière, à son troisième rapport, et

son fruit avait encore fait des progrès sensibles en amélioration de qualité et en volume; l'individu figuré est pris parmi les moyennes grosseurs.

Le pied du *Beurré-Delbecq* a une stature droite, et sa cime dépasse tous les autres arbres de son espèce ayant le même âge que lui; son bois latéral est aussi élancé que l'est sa tige; il ne montre aucune propension à se former en tête, car le bourgeon terminal de sa tige, de même que les bourgeons de première division, ne fait partir en branches les yeux voisins de son bout ainsi que le font, souvent pendant la saison même de leur pousse, les variétés qui ont cette propension.

La couleur des bourgeons de l'année, qui sont d'une grosseur et d'une longueur moyennes, est le brun-fauve; la seconde année, cette couleur est grise, et ne change plus par les progrès de l'âge; il est parsemé uniformément de mouchetures gris-de-lin, petites, circulaires, qui, sur bois de deux ans, deviennent d'un ovale allongé en s'interposant d'autres mouchetures ayant une direction transversale; leurs yeux, sensiblement petits, sont couchés sur le bois, et placés sur des supports qui ne les dépassent pas en épaisseur, et à peine en largeur, et dont la couleur ne diffère que par plus d'intensité de celle de l'écorce : ils sont couverts d'une couche double d'écailles dures et épaisses.

Sur le bois de deux ans, soit qu'on ait rapproché ou non le jeune bois, ces yeux sont le plus souvent déjà élaborés en fleurs, sur-tout lorsque l'œil terminal du dernier bois, resté court, est une fleur; dans ce cas l'œil immédiatement au-dessous de la fleur part en bourgeon à bois, dont la terminaison n'est jamais florifère.

Les feuilles, de moyenne grandeur et d'un vert foncé, sont lanciformes, et plus larges de l'un que de l'autre

côté de la nervure principale; elles se terminent en une pointe effilée, laquelle se recourbe dans le sens transversal, tantôt à droite, tantôt à gauche: quelquefois elles se contournent; elles sont frangées ou chiffonées, d'autres fois seulement ondulées sur les bords; les dentelures sont peu nombreuses et toujours superficielles; le pétiole est long et d'un vert tendre; sur le bois de deux ans, il est plus court que sur le bois de l'année. L'œil à fleur de la *Delbecq* est grand, long, de couleur châtaigne et revêtu d'un quintuple rang d'écailles dures; il ressemble assez aux yeux du hêtre au moment de bourgeonner; il devient de bonne-heure apparent, et s'épanouit au plus tard dans les premiers jours d'Avril. Ce fort appareil d'écailles est une prévoyance de la nature qui a voulu garantir des gelées tardives les yeux d'une variété dont la floraison est aussi précoce que l'est celle que nous décrivons.

La fleur est grande, à pétales cordiformes, larges, d'un blanc pur; les étamines sont d'un jaune-citron. Le pédoncule, d'abord long, se rétrécit et grossit à mesure que le fruit augmente en volume, en se recouvrant de chair; dans le fruit qui a atteint tout son développement, il est canulé, et semble se composer d'un pédoncule double uni par une suture. De 10 à 15 fleurs qui se trouvent assemblées en un seul bouquet, rarement plus d'une vient à bien. L'arbre reste de 15 jours à 3 semaines à défleurir.

Le fruit est gros et d'un pyriforme régulier; il est néanmoins légèrement étranglé au-dessus de son plus gros diamètre, et rentre ainsi dans la classe des poires turbinées ou cucurbitées; sa peau est lisse, douce, brillante, d'un vert-d'herbe foncé, ne change pas au soleil, et reste sans jaunir jusqu'après la maturité du

fruit; dans le fruit mûr, elle est grasse au toucher; elle n'offre que çà et là quelques tiquetures, qui sont petites, irrégulièrement distribuées, et dont la couleur est gris-de-cendre; cette peau est épaisse, et assez dure pour résister à la première impression du couteau. L'ombilic du fruit est logé dans une cavité presque à fleur d'épiderme, mais entourée d'un bourelet très-évasé et exactement arrondi. Le pédoncule, que nous avons déjà dit être sillonné dans le fruit qui a terminé sa croissance, et n'avoir plus alors que la moitié de sa longueur primitive, est plutôt gros que mince; il est inséré dans un enfoncement assez superficiel et qui, a beaucoup près, n'est pas dans la direction de l'ombilic: il est moitié charnu et moitié ligneux, et soutient son fruit sans trop se courber: il s'attache au bois par un appendice ou pièce d'annexion, qui est également carnoso-ligneux.

La chair du fruit est blanche, tendre, fine, sans grain: elle est fondanto-beurrée; son eau est douce, agréablement acidulée, sans parfum étranger, mais pourtant très-relevée à force d'être chargée de sucre.

La maturité du fruit retarde chaque année de quelques semaines, et l'année dernière, où l'abondance des pluies n'a pas dû l'avancer, elle a coïncidé avec la mi-Novembre; ce qui, joint à la particularité que la peau du fruit est épaisse et dure, fait concevoir l'espérance que cette poire délicieuse peut, dans la suite, devenir fruit d'hiver, de fruit d'automne qu'elle est maintenant. Je connaîtrai l'année prochaine, l'amélioration que la greffe aura exercée sur ses diverses qualités, si toutefois elles sont encore susceptibles d'une plus grande perfection.

Le fruit n'est pas plus sujet à se cotoner qu'à mol-

lir ou à blettir, et par conséquent n'exige pas d'être entrecueilli; dans sa maturité outrepassée, il se fond en une eau gélatineuse douce, qui peu-à-peu se change en vinaigre. Son état de maturité peut se prolonger pendant plus d'un mois. Les pepins de la *Delbecq* sont de moyenne grosseur, allongés, nombreux, noirs; ils sont si étroitement resserrés dans leurs loges que la forme des cloisons s'y trouve empreinte.

Disons quelques mots du mode de végéter et de fructifier de l'arbre dont nous avons décrit les caractères physiques. On sent aisément que nous avons dû recueillir les détails physiologiques de ces fonctions sur son pied exempté de taille et qui a pu ainsi se livrer à ses penchans innés. Un arbre taillé ou soumis à un régime quelconque, qui le détourne de ses inclinations naturelles, ne peut plus fournir de notions sur sa manière de végéter; il a cessé d'être l'arbre de la nature, pour devenir une création de l'art.

Le *Beurré-Delbecq* est d'une fertilité extraordinaire, et peu de ses yeux dépassent la seconde année sans fleurir. Ses branches d'un an portent latéralement, et à distances différentes du sommet, des yeux fleurissants, et alors l'œil terminal est également à fleur. Nous avons déjà dit qu'il part de quelques-unes de ces branches de l'année et particulièrement de celles qui sont terminées par une fleur, une ou deux branches à bois; dans le premier cas, ce départ à lieu près des sous-yeux, dans le second cas, immédiatement sous l'œil terminal. Ces branches sont le plus longues sur le bois court, toujours dans l'hypothèse qu'une fleur termine le bourgeon.

Les yeux du support d'un fruit qui n'est pas venu à bien, fleurissent l'année suivante; ceux dont le fruit

est resté, sont retardés d'un an dans leur floraison; généralement, les branches ou fleurissent par la plupart de leurs yeux, ou ne fleurissent pas du tout; ceux-ci alors prennent une position perpendiculaire à la branche et s'élaborent en fleur pour l'année suivante.

Lorsqu'un bourgeon de l'année pousse deux branches latérales, la plus courte est toujours à fleur, la plus longue toujours à bois; il arrive bien que du bois court de l'année, accouplé à du bois plus long, ne fleurit pas la saison suivante par son bout; mais il ne manque jamais d'élaborer en fleur, cette même saison, son œil terminal.

Le jeune bois ne se divise jamais la même saison en bois latéral; de tel bois, en d'autres variétés, n'est pas toujours de sève répétée ou de sève après solstice.

Les épines, que l'arbre perd totalement au-delà de la moitié de son élévation branchue, sont longues et effilées en pointes fines; les yeux qui garnissent ces épines ne sont généralement formés à fleur que sur bois de trois ans, et ainsi à la troisième année, ils le sont en totalité, ou en partie. Il est curieux de voir de pareilles épines couvertes de 3 et 4 yeux à fleur; la quatrième année, l'œil qui a fleuri est remplacé par deux ou trois autres yeux à fleurs; quelquefois par une ou deux fleurs et par un éperon; d'autres fois, les épines s'allongent en branches à fruit d'un demi-pied de longueur.

Les yeux de pareilles branches ne fleurissent pas tous à la fois; la floraison commence par les yeux du bout; les épines ne tardent pas à s'éteindre sous les yeux qui les devancent et les couvrent comme si elles se retiraient dans le bois.

Une branche de l'année, quelque longue qu'elle soit,

qui ne s'est pas allongée par son extrémité, en raison de ce qu'elle a fleuri, est, l'année suivante, à fleur sur tous ses yeux.

Cette nouvelle variété présente le caractère particulier et exclusif que souvent ses épines avancées en branches à lambourdes et qui ont déjà l'écorce formée en anneaux, font partir de deux de leurs yeux immédiatement au-dessus, d'autres épines, qui, avec l'épine centrale, se mettent deux ans plus tard à fleur par un œil unique, l'autre restant à éperon, ou par deux yeux en même tems.

L'écorce des branches ne se gerce que lorsque les yeux de celles-ci sont élaborés en fleur, de sorte qu'on peut dire que les crevasses de l'écorce sont l'effet de ce que, les yeux ne partant pas en bourgeons, ne fournissent pas la sève propre à la maintenir lisse; l'écorce d'une branche de deux ans dont les yeux ne fleurissent pas, devient brune; le bois qui se trouve dans ce cas est souvent gros d'un bon petit doigt.

De très-longs bourgeons de l'année fleurissent très-souvent à leur extrémité; les yeux des branches sous-latérales à bois se développent fréquemment en épines l'année suivante ou à la fin de la saison; les épines qui viennent de cette source sont courtes, mais leurs branches s'allongent souvent jusqu'à 7 et 8 pouces. Les yeux supérieurs de ces branches spinifères se forment de suite à fleurs.

Nous avons dit que la fleur et le fruit de la *Delbecq* sont très-sujets à couler; cette propriété, ou, si l'on veut, ce défaut, si toutefois c'en est un, sont peut-être la cause de la riche et constante floraison de cette variété; j'élève la question de savoir si la coulure n'est pas plutôt une qualité qu'un défaut, et je réponds affir-

mativement; car elle provient de ce que l'arbre n'étant jamais surchargé de fruit, n'observe point d'alternat, et que son fruit, moins nombreux, est plus volumineux et en même tems plus savoureux : elle dispense, en outre, d'éclaircir le fruit, ce qui n'est pas facile à exécuter sur des arbres élevés en pieds-au-vent; et, en voulant obtenir cet effet par la taille, le fruit, trop nourri par la sève à bois, est souvent insipide, et dépasse le tems de sa maturité naturelle; et, par cette opération, l'arbre perd la *paisibilité* de la végétation (*gestaedigheyd.*)

Les yeux supérieurs d'un bourgeon de l'année se développent souvent en épines plus ou moins longues, lorsque le bourgeon lui-même s'allonge en un autre bourgeon à bois.

Une branche, quelque étendue qu'elle puisse avoir ou quelqu'en soit la direction, lorsqu'une année son œil terminal ne s'allonge pas, se met à fleur par tous ses yeux la même année, et, au plus tard, l'année suivante.

La direction verticale que suivent les bourgeons du bois latéral ne les empêche pas de se mettre à fleur.

Le bourgeon sur lequel on a levé une greffe, pousse à son second œil du haut une branche à bois, laquelle ne se termine en fleur que deux ans plus tard.

Les branches à épines s'allongent sans pousser (*worden langer zonder voorts te schieten*); en effet, une épine ne peut se développer en branche puisque par son bout elle ne peut faire de pousse.

Il pousse le long de la tige, des épines dont les yeux sont une année plus tôt à fleur que ceux sur bois latéral; souvent aussi quelques épines se dessèchent, avant que leurs yeux aient fleuri; ce sont fréquemment celles sur bois à lambourdes.

Les épines, dans cette variété, sont primitivement des yeux, celles sur tige exceptées.

Les yeux des épines non-seulement s'avancent en lambourdes dont l'écorce est profondement ridée, mais ces lambourdes en poussent d'autres et l'ensemble représente des crossettes couvertes de 5 à 7 yeux à fleur.

Si le *Beurré-Delbecq* n'avait, par ses qualités éminentes, mérité de paraître sous le patronage d'un nom qui se distingue dans les arts et les sciences, je l'aurais simplement nommé *Fleur-de-Mars*, d'après son caractère si distinctif de fleurir, dans les années ordinaires, à la fin de mars. J'ai fait hommage de ce nouveau fruit à un ami qui aime et cultive les arts, et qui travaille à la rédaction du journal intéressant et utile, dans lequel j'en consigne la description. J'ai saisi avec empressement cette occasion de lui exprimer publiquement l'attachement que son caractère personnel m'inspire et la haute estime que j'ai vouée à ses talens.

J. B. VAN MONS.

DISCOURS

Prononcé à la distribution solennelle des prix de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, le 29 *Juin* 1825, *par M.* Van Hulthem, *Président de la Société, Membre des Etats-Généraux et Membre honoraire de la Société Linnéenne à Paris.*

Très-chers et très-honorables Confrères,

NOUS devons depuis plusieurs années aux bienfaits de la Providence, une succession rare de récoltes riches

et abondantes; si d'un côté cette abondance donne une plus grande aisance aux nombreux ouvriers de nos fabriques et de nos manufactures, et en général à toutes les classes du peuple, d'un autre côté le bas prix des productions céréales qui en résulte, diminué encore par l'introduction des grains étrangers, désole les fermiers et les propriétaires. Le Roi, notre auguste protecteur, à qui rien n'échappe de tout ce qui tend à l'utilité publique, est venu au secours de l'agriculture en chargeant d'une imposition les grains étrangers. Quelques personnes néanmoins, tout en applaudissant à cette marque de protection de S. M., croyent cette imposition trop faible pour donner un secours effectif à nos grains indigènes; mais le Roi qui connaît l'importance de l'agriculture et qui la regarde à juste titre comme la mine la plus productive de la plupart de nos Provinces, ne négligera pas de prendre des mesures pour la protéger d'une manière plus efficace, si des secours plus considérables sont jugés nécessaires. En attendant, rendons grâces à la divine Providence de ses bienfaits, et reposons nous avec confiance sur la bienveillante protection de notre bien-aimé Souverain.

Ce bas prix des grains a porté nos industrieux agriculteurs à changer dans quelques parties des deux Flandres, les objets de leur culture, autant que la nature du sol et la succession de l'assolement le permettent; ainsi la culture du lin a reçu une plus grande extension; on a même essayé celle de la garance et du houblon dans des endroits, où auparavant on ne cultivait pas ces deux productions substantielles.

La culture de la Flandre a été regardée de tout tems comme classique. Notre concitoyen M. van Aelbroek a développé avec un grand talent et beaucoup de netteté

les usages pratiques de nos excellens cultivateurs. Il a rendu par-là un grand service à l'agriculture en général, et sur-tout aux étrangers qui désirent connaître dans tous leurs détails, la manière de cultiver de nos ingénieux agriculteurs.

Toutes nos institutions prospèrent et font chaque jour de nouveaux progrès. Pour ne pas parler de celles de la peinture, ni de celles de la musique, dans lesquelles nos concitoyens viennent d'obtenir d'éclatans et de glorieux succès (1), et pour nous borner à celles qui nous occupent aujourd'hui spécialement, c'est-à-dire, qui ont pour objet la culture et la multiplication des plantes utiles et agréables, nous voyons avec une véritable satisfaction que partout, elles sont accueillies avec bienveillance et imitées avec plus ou moins de succès. Aux différentes villes qui, à l'exemple de celle de Gand, ont ouvert un salon aux productions de Flore, est venue se joindre l'année dernière la ville d'Utrecht, célèbre par son université, par sa société des sciences et des lettres, et par le zèle constant de ses habitans pour toutes les institutions utiles.

La ville de Bruges, appellée autrefois l'Athènes Belgique, et qui compte encore parmi ses concitoyens des artistes distingués et des hommes doués de grandes connaissances et d'un vrai mérite, a publié pour la première fois au mois de Février dernier, le catalogue de son exposition de fleurs. Cette ville avait autrefois une Société d'Agriculture, connue par d'utiles travaux, et un jardin de plantes, renommé par son étendue et la fertilité de son sol. On a laissé périr le jardin botani-

(1) Au concours de musique de Bruges qui a eu lieu le 19 Juin, où la Société de Ste Cécile de Gand a obtenu le premier prix.

que, et depuis long-tems la Société ne donne plus aucun signe de vie. Nous ne pouvons que réitérer les vœux que nous avons exprimés il y a déjà plusieurs années (1), pour le rétablissement de ces deux institutions, et souhaiter que cette Société d'agriculture éclaire encore le pays par ses expériences et par ses observations, et que le vaste jardin de la ci-devant abbaye de Dunes, rétabli en jardin botanique ou paysager, continue d'offrir aux habitans de Bruges et aux étrangers, une promenade agréable et instructive, et la connaissance des arbres, arbustes et plantes exotiques que l'on peut cultiver en pleine terre dans notre climat.

Le jardin de Gand qui, depuis son institution, a constamment rempli ce double but, s'enrichit chaque jour de tout ce que l'empire de Flore offre de rare et de curieux; sans parler des plantes rares que pendant le cours de l'année il s'est procurées par achat, et de celles qui lui ont été données par nos concitoyens, nous ne pouvons passer sous silence les précieux envois de graines des Indes Orientales et du Brésil, faits récemment par S. Exc. M. le baron van de Capellen, Gouverneur-général des possessions Belgiques aux Indes-Orientales, et par le père Leandro do Sacramento, professeur de botanique et directeur du jardin de plantes à Rio-Janeiro.

Désirant payer notre tribut de reconnaissance aux illustres botanistes des Pays-Bas qui les premiers, ont introduit ou fait connaître des plantes, arbres et arbustes, qui aujourd'hui, grâces à leurs soins, sont devenus communs et généralement cultivés, nous avons exposé successivement au jardin, à la vénération de nos contemporains, leurs bustes, entourés des plantes dont nous leur devons la connaissance. Cette année

(1) Dans le Discours de 1817, page 62.

nous avons cru bien faire d'associer à ces illustres botanistes un célèbre diplomate (1), connu par ses relations itinéraires, ambassadeur des empereurs Charles-Quint et Ferdinand I. à la cour Ottomane, qui employa ses momens de loisir à étudier les végétaux des environs de Constantinople et ceux de l'Asie-Mineure, et qui nous fit connaître le premier, plusieurs plantes remarquables par la beauté de leurs formes et par l'éclat de leurs couleurs, parmi lesquelles on distinguera toujours le Lilas et les Tulipes. Son buste, exécuté avec beaucoup d'art et de talent par M. Parmentier, sculpteur de l'université, et placé au jardin, a obtenu tous les suffrages.

Nos jardiniers continuent à cultiver et à multiplier avec beaucoup de soin et de talent, les plus belles productions du règne végétal, et les communiquent à leurs concitoyens et aux villes environnantes. Ces hommes industrieux, joints aux nombreux amateurs de cette ville, prouvent chaque jour par le nombre immense de plantes qu'ils possèdent, que ce n'est pas sans raison que quelques étrangers instruits ont donné à la ville de Gand, le nom de VILLE DE FLORE, de VILLE PRIVILÉGIÉE DE LA BOTANIQUE (2).

A l'exemple de notre confrère van Maelsaecke qui a embelli avec tant de soins, par un grand nombre de plantes agréables, le parvis du temple de la Justice, j'ai fait faire dans la cour de l'Académie royale de dessin, peinture et architecture, un jardin d'arbres, d'arbustes et de plantes exotiques, dans un endroit abandonné

(1) Auger Busbec.

(2) Rapport de M. Decandole, dans les *Mémoires d'agriculture du département de la Seine*, tom. XIV. Paris, 1811. in-8. pag. 213 - 287.

autrefois aux mauvaises herbes et à quelques plantes potagères à l'usage du concierge. Les plantations ont été faites par notre confrère van Damme, qui par ses soins et son zèle a entièrement répondu à mon attente.

Le Gouvernement voulant seconder le goût des habitans de ce pays pour la culture des arbres, a fait venir l'année dernière, de l'Amérique septentrionale, une grande quantité de graines d'arbres, qui méritent d'être propagés pour la beauté de leur port et pour les excellentes qualités de leur bois. Ces graines ont été distribuées aux commissions d'agriculture, aux amateurs zélés et à nos industrieux jardiniers. Nous avons eu la satisfaction d'apprendre que la plus grande partie de ces graines ont levé et promettent de nouvelles richesses à notre économie agricole et forestière.

Le Gouvernement ayant vu le bon succès de ces envois de graines, avait fait de nouvelles demandes pour la présente année; mais son intention n'a été remplie qu'en partie, et les seules graines qu'il ait reçues, sont celles du Chêne quercitron et du Cyprès chauve de l'Amérique (1).

Deux de nos confrères, MM. Verleeuwen fils et L. Papeleu, se sont rendus cette année en Angleterre et ont visité les vastes jardins des environs de Londres, où un grand nombre de botanistes-cultivateurs travaillent en grand à la propagation des plantes. Plusieurs plantes encore peu connues dans notre pays, ont été les fruits de ce voyage.

Des semis abondans de graines d'Azaléa, ont procuré à quelques-uns de nos confrères, de nouvelles variétés d'une grande beauté.

Quelques plantes encore très-rares, ont fleuri pour

(1) *Quercus tinctoria. Cupressus distica.*

la première fois au jardin de l'université, parmi lesquelles on a distingué le *Curculigo sumatrana* et le *Mantisia saltatoria.*

Les Professeurs des Universités d'Utrecht et de Louvain ont publié les catalogues des plantes, cultivées dans les jardins confiés à leurs soins, et ont par-là completé la notice générale des plantes de toutes les Universités du Royaume (1).

Le bois de La Haye rempli d'arbres majestueux, plantés dans tous les sens, comme s'ils avaient été semés par la main de la nature, et coupé par des eaux magnifiques d'une grande largeur et d'une limpidité admirable, peut déjà être considéré comme un des plus beaux jardins paysagers de l'Europe. Il présenterait l'image d'un véritable paradis, si à des arbres indigènes on réunissait les arbres de l'Amérique septentrionale, de la Chine et du Japon, si à côté du Chêne, de l'Orme, du Tilleul d'Europe, le Tulipier d'Amérique élevait sa tête superbe au-dessus des Acacias, des Magnolias, des Amorphas, des Bonducs de Canada, si l'on y voyait le Cèdre du Liban étendre ses vastes rameaux sur une grande circonférence, et si les différentes espèces de Kalmia, d'Azaléa, de Rhododendron embellissaient le bord des îles de leurs fleurs agréables; un terrain léger, composé de débris de végétaux, donne la facilité d'y élever toutes espèces d'arbres et d'arbustes. Ces considérations m'avaient engagé, il y a quelques années, à proposer d'y faire faire ces nouvelles plantations; M. Falck alors ministre de l'instruction publique, de l'industrie nationale et des colonies, adopta le projet et

(1) A l'exception cependant de celle de Liège, dont le catalogue ne nous est pas encore parvenu.

chargea en 1823, notre confrère van Donkelaer, de planter au bois de La Haye, un grand nombre d'arbres étrangers de pleine terre, d'après la liste que je lui en avais donnée. M. van Donkelaer commença ces plantations au mois de Novembre, il devait revenir pour les achever au mois de Mars 1824; mais quelques obstacles, dans le détail desquels il est inutile d'entrer ici, en empêchèrent la continuation. Il faut espérer néanmoins que ce projet sera repris, et que bientôt une multitude d'arbres et d'arbustes utiles et d'agrément viendront peupler et embellir ce bois enchanteur.

Ce fut vers la fin de la même année (1823), qu'une nouvelle plantation de Tilleuls a été faite à la place d'armes de Gand par les soins de la Régence, et sous l'inspection de notre confrère Mussche, jardinier en chef du jardin de l'Université. Ces arbres sont en pleine croissance et offriront bientôt un ombrage agréable au grand nombre d'habitans qui fréquentent ces lieux.

Tournay est une des villes des Pays-Bas qui après celle de Gand, se distingue le plus par le zèle de ses habitans pour tout ce qu'il y a de bon et d'utile. Les lettres y sont en honneur, les arts y sont cultivés, des professeurs distingués par leur génie et par leurs connaissances, y ont été appellés, les sciences mathématiques et physiques y sont enseignées avec succès, l'industrie y est continuellement stimulée par des patriotes éclairés et ardents, la ville s'est embellie, de belles plantations d'arbres ont été faites sur les bords de l'Escaut et dans les places qui entourent les églises. Depuis deux ans un jardin de plantes y a été organisé et une leçon de botanique a été ajoutée aux autres sources d'instruction. Cette leçon et la direction du jardin ont été confiées à notre confrère M. Dumortier-Rutteau;

nous reconnoissons qu'il eût été difficile de trouver un professeur plus instruit et plus zélé.

Au milieu de ces succès remportés dans l'empire de Cérès et de Flore, nous avons eu le malheur de perdre plusieurs de nos confrères, dont la mort n'a pu que nous être infiniment sensible, et dont nous regretterons long-tems la perte.

M. André Thouin, directeur du jardin du Roi à Paris, a payé le tribut à la nature, le 27 Octobre de l'année dernière; quoique âgé de 79 ans, il est mort trop tôt pour les amis des plantes, trop tôt pour la science. Pendant le long séjour que j'ai fait à Paris, combien de plantes, combien de graines ne m'a-t-il pas données pour notre jardin botanique? Depuis que nous avons cessé de faire partie de la France, il n'a pas moins continué de nous envoyer chaque année des graines pour tous les grands jardins du royaume; son plus grand plaisir était de répandre les richesses végétales qu'il recevait de toutes parts et qu'il cultivait avec soin. Nous devons au zèle et à l'obligeance de cet excellent homme un grand nombre de plantes que sans lui, nous n'aurions peut-être jamais possédées; aussi notre reconnaissance et nos regrets seront éternels.

M. Dumont, baron de Courset, a précédé de quelques mois (1) M. Thouin dans le tombeau. Possesseur d'un vaste jardin dans le Boulonais, il y cultivait un grand nombre de plantes, avec soin et succès. Il a augmenté la connaissance des végétaux et celle de leur culture, par les deux éditions qu'il a données successivement, de son *Botaniste-Cultivateur*.

M. le chevalier de Britto, jadis ministre plénipotentiaire du roi de Portugal près de notre gouvernement,

(1) Il est mort à sa terre de Courset en Boulonais, le 7 Juin 1824, âgé de près de 78 ans.

et en dernier lieu ambassadeur à Paris, est mort le 13 Mai de la présente année, d'une hydropisie, à l'âge de 65 ans. Il nous a remis à plusieurs reprises des graines du Brésil pour le jardin, et des ouvrages botaniques du Portugal pour la bibliothèque de la Société, où il a voulu déposer comme un monument, trois flacons de cristal, remplis de trois différentes espèces de thé, cultivées au Brésil par une colonie de Chinois. Les jours d'exposition, il aimait à venir dîner avec nos modestes cultivateurs : enflammé d'un amour sincère pour sa patrie, il y fit parvenir tout ce qu'il crut être utile aux habitans, et ne manqua jamais d'envoyer deux fois par an à Lisbonne et à Rio-Janeiro les notices de nos expositions. *Je voudrais*, me disait-il souvent, *que l'on eût dans mon pays autant de zèle pour la culture et la propagation des plantes, que j'en vois ici.* Les bienfaits que la Société a reçus de M. le chevalier de Britto, et les sentimens d'amitié qu'il nous a toujours témoignés, ne sortiront jamais de notre mémoire.

M. Charles van de Woestyne, frère du premier président de notre Société, cultivait en amateur une riche collection de plantes à sa campagne de Wondelghem. Chaque exposition était embellie par quelques plantes rares, cultivées par ses soins, qui obtenaient souvent un accessit, et toujours des mentions honorables; il est mort à l'âge de 53 ans, peu de jours après la dernière exposition du 8 Février, et laissera de longs regrets à ses parens et à ses amis.

Tels sont, chers et honorables confrères, les principaux événemens, dont j'ai cru devoir vous entretenir succinctement, et qui recevront de plus amples développemens dans le Rapport, dont M. le secrétaire va vous donner lecture.

BULLETIN

DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

Rapport fait à la société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, dans sa séance solennelle et publique du 29 *Juin* 1825, *par* J. B. DELBECQ, *Secrétaire de la Société.*

Veneficia mea, Quirites, hæc sunt.
PLIN.

UN plaisir toujours nouveau pour moi, me ramène chaque année dans ce salon, pour y faire le rapport d'usage sur l'ensemble des travaux de la Société. Vous aimez à présenter au public les progrès de votre institution, et l'influence due à vos premières tentatives; je tâcherai, Messieurs, de remplir de mon mieux, les devoirs attachés à mes fonctions.

L'année écoulée depuis la dernière séance publique s'est fait remarquer favorablement par l'extension de la correspondance de la Société: on a vu partout et avec satisfaction, que le zèle des cultivateurs et des amis de flore se soutenait et l'on s'est plu à remarquer le coup-d'œil attentif et encourageant que le Gouvernement porte sur les progrès de toutes les sciences et en particulier de l'art agricole.

L'année dernière, les vents du sud-ouest et de l'ouest, ont regné pendant tout le tems de la moisson et de la récolte, l'on pourrait dire presque dominé constamment : et, quoique des jours de pluie les aient accompagnés en majeure partie, les céréales ont toutes bien réussi, la rentrée des graines a été heureuse, les plantes d'agrément se sont totalement rétablies des chaleurs et de la secheresse qu'elles avaient précédemment essuiées. La maturité des fruits d'automne, la conservation des fruits à pépins n'ont pas été plus heureuses que la précédente année, et celle du raisin de nos vignes nous a encore été défavorable. Les tems secs et froids qui depuis 35 à 40 ans règnent ici au printems, et qui succèdent constamment aux moindres chaleurs humides, ne nous promettent pas une plus heureuse année.

Un hiver défavorable aux amis de flore ne nous assurait pas une exposition bien brillante : cependant, le public a été agréablement surpris de voir tant de beautés réunies qui se sont disputées la médaille d'honneur, pour le contingent le plus riche en plantes et en arbustes en fleurs, et celle de la plus belle culture.

La plante, désignée pour l'an 1825, pour être en fleurs et épanouie à 9 heures du matin, était l'*Asclepias tuberosa;* aucun pied de cette plante n'a été présenté ; la Société espère que les cultivateurs seront plus heureux et que l'on verra cette belle plante épanouie au salon d'hiver de 1826.

La médaille d'honneur, pour le contingent remarquable par sa richesse, sa culture et sa beauté, a été adjugée au cultivateur-fleuriste M. Josse Verleeuwen de Gand ; la collection de M. van de Woestyne-Kerremans a obtenu le premier accessit, celle de M. de Caters de Wolf, d'Anvers, le deuxième. La mention honorable a

été unanimement accordée aux belles collections de plantes envoyées par M. C. Lanckman, cultivateur-fleuriste, M. l'avocat D'Hoop et M. van Tieghem-van der Meersch, amateurs-fleuristes à Gand.

Le prix de la belle culture a été adjugé à l'*Enkianthus quinqueflora*, n° 145 de la collection de M. de Caters de Wolf, à Berchem près d'Anvers; le premier accessit, au n° 445, *Primula sertulosa*, de M. C. Lanckman, et le deuxième, au n° 733, *Azalea indica fl. purp. pl.* de M. J. Verleeuwen, cultivateurs-fleuristes.

Le public admis au salon, n'a pu voir sans s'étonner, un aussi magnifique ensemble de plantes choisies, exposées par des personnes de tous les rangs et de toutes les classes : le culte de flore a ses sectateurs : ils sont répandus dans tout le royaume : et, grâce à vos expositions annuelles, l'émulation pour les suivre se promène de ville en ville dans les provinces : tout y est en mouvement; l'horticulteur par des excursions jadis inconnues, augmente les richesses de nos jardins et embellit nos expositions; mais si à la vérité nous lui devons l'introduction des plantes nouvelles qui enrichissent nos collections botaniques, il doit à votre Institution cette intéressante branche de son commerce et ce nouveau génie, acquis ou chez vos voisins ou par ses recherches, pour multiplier les végétaux de suite, et en hâter la jouissance pour tous les amis de flore.

Aux expositions de la Société ont succédé des travaux qui intéressent toutes les parties de l'horticulture, de la botanique, de l'agriculture et de l'économie rurale.

M. P. Verleeuwen fils, cultivateur-fleuriste, vous a communiqué des observations faites dans les principaux établissemens d'horticulture à Londres. Il a remarqué que l'on n'y emploiait que des carreaux extrêmement

petits pour les serres et pour les baches, que les chassis étaient subdivisés en petits travers qui supportaient un rang de vitraux, grands à peine de cinq sur six pouces de large. Il a encore remarqué les divers essais que l'on y fait pour supprimer l'emploi de la tannée : il a vu, qu'on n'en faisait plus usage dans les vastes serres de MM. Loddiges à Hackney. Dans toutes ses courses en Angleterre, M. Verleeuwen a observé le grand soin que l'on y donne aux plantes, une proprété sans exemple dans les serres et les orangeries, et un changement d'exposition de pots dont l'on s'occupe toujours pour varier sur les plantes l'influence du soleil et de la lumière.

M. van Mons, professeur à l'université de Louvain, nous a envoyé plusieurs notices intéressantes : la Société tient entr'autres de ce laborieux confrère, des observations sur la maturité des pommes de terre, et le tems de les récolter le plus avantageusement. Des recherches très-utiles sur la conservation du ferment, des observations judicieuses sur la pommologie, et la description d'une poire nouvelle de sa riche pépinière, qu'il a dédiée à M. Dewez, secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, sous le nom de Colmar-Dewez.

M. De Lescluze père, de Bruges, qui se trouve encore dans les parages du Levant, a fait remettre pour la Société une notice détaillée sur la récolte de l'opium. Il a observé par lui-même sur le mont Olympe, l'incision que l'on fait au pavot et les momens favorables que l'on doit saisir, pour recueillir l'opium le plus beau et le plus recherché.

La Société doit à M. De Lescluze plusieurs semences récoltées dans ses voyages de commerce dans les échelles

du Levant : elle lui doit encore la première introduction dans ce royaume, des superbes bouc et chèvres du Thibet, confiés actuellement par le Gouvernement, aux soins de M. le baron de Vivario, à Ramezée.

La Société ose croire, que son Exc. le Ministre de l'industrie nationale a déjà reçu sur l'éducation de ces précieux animaux des rapports satisfaisans.

M. le professeur à l'athénée de Tournay, J. Lemaire, nous a adressé des observations sur les graminées de la flore belgique, publiée par M. Dumortier-Rutteau, secrétaire de la société d'horticulture de la même ville.

M. Hurtrel-d'Arboval, médecin-vétérinaire, amateur, à Montreuil-sur-mer en France, a envoyé à la société une notice curieuse sur la *melanose*, considérée dans le cheval, affection assez singulière, particulièrement observée dans les chevaux ou jumens à poil gris ou blanc.

M. P. de Grave, l'un de vos secrétaires, a lu un rapport sur le prospectus d'une Société en France, qui se proposait de mettre en valeur dans l'espace de 15 ans, les terrains et les eaux qui, sur la surface de ce royaume, sont restés improductifs.

M. Dumortier-Rutteau, de Tournay, nous a fait remettre une analyse sur l'ouvrage de M. Desmazières, de Lille, portant pour titre : *Plantes cryptogames du nord de la France.* Il a fait passer encore à la Société un fait remarquable de géographie botanique concernant le *Juncus tenuis*, ainsi qu'un aperçu sur la classification des roses, précédé d'une notice sur un nouveau genre de plantes, dédié à M. le Président de la Société, sous le nom de : *Hulthemia.*

Notre obligeant confrère M. le docteur Sommé à Anvers, a envoyé la description et le dessin de la fleur

du *Gastonia palmata*, de M. de Caters-de-Wolf, couronné à l'exposition des plantes rares en 1823, lequel pour la première fois a fleuri cette année dans les belles serres de cet amateur distingué à Berchem près d'Anvers.

M. Mussche, heureusement convalescent, nous a annoncé la levée au jardin des plantes confié à ses soins, de la majeure partie des graines que la Société a reçues du Brésil, de son vénéré confrère M. Leandro de Sacramento.

Le cultivateur-botaniste M. van Cassel, a communiqué à la Société combien ont été heureux ses essais pour obtenir par de nouveaux semis, des *Hybrides* de nos belles bruyères : ses connaissances en fécondations artificielles qu'il a bien voulu répandre, ont donné cette année à sa collection, à celle de M. van Damme, cultivateur-fleuriste, à celle de M. Papeleu et de plusieurs amateurs, des *Azalées* entr'autres, dont le port, la grandeur et la couleur des fleurs paraissaient complètement s'être éloignés du *Type* de ce rosacée.

La Société tient de M. van Maelsaecke, commis-greffier au tribunal civil à Gand, une énumération des plantes exposées depuis son institution, et des observations particulières sur celles qui ne paraissent plus ou qui ne paraissent que rarement dans nos salons d'hiver et d'été.

M. P. de Cock, cultivateur-grainier, nous a communiqué ses remarques sur de prétendues nouvelles espèces de choux-fleurs, de pois, de radis et autres plantes légumes ; selon lui, ces nouvelles acquisitions ne sont dues qu'aux fécondations faites par le hasard, soit par le vent ou par les insectes. M. de Cock non-seulement a remis à la Société son catalogue de graines,

mais il l'a rendu plus intéressant en y ajoutant, dans l'intérêt des exportations lointaines, combien de tems on peut les conserver, pour en faire le semis.

M. le docteur van der Woestyne a donné un extrait des probabilités sur la question de savoir comment et de quelle manière les graines des végétaux peuvent se transporter quelquefois à de très-grandes distances : prenant pour thême et soutenant l'opinion de son honorable et savant ami M. le professeur de Candolle, de Genève, notre confrère, il s'appuie sur des preuves convaincantes que la Société a sous les yeux, et il conclut : que tout agit dans la nature pour que les recherches des hommes restent imparfaites : que les élémens et tous les êtres y contribuent. Il n'est telle graine, dit M. le docteur, qui ne promette de venir végéter ici un jour, à des milliers de lieues de son sol natal, pour éveiller en quelque sorte le botaniste, le retirer du repos et le forcer à de nouvelles recherches.

L'artiste vétérinaire de la province, M. P. Milliau, a communiqué à la Société différents faits peu communs en vétérinaire : la province lui doit la prompte guérison de nombre de chevaux, l'extinction de la maladie qui les accablait, et même l'invention d'un moyen pour l'arrêter. Les symptômes de cette épizootie, la manière d'après laquelle il a traité les chevaux qui en étaient atteints, seront exposés dans le *Messager*, auquel vous participez, avec la Société royale des beaux-arts.

Du nombre des rapports que vous avez entendus avec satisfaction, est celui de M. Bellefroid-van Hove, à Freloux près de Liège, de M. le bourguemaître Braconnier, à Lessines, de M. l'avocat D'Hoop, à Heusden, sur l'heureux résultat du semis des graines d'arbres précieux de l'Amérique septentrionale, que M. le mi-

nistre Falck avait fait passer à la Société; vous avez entendu avec moins de plaisir le rapport de votre commission chargée de l'inspection des *Larix*, semés et cultivés dans les provinces méridionales du royaume: ce concours projetté et encouragé sous le ministère de M. Falck, continué par son honorable successeur M. Elout, méritait que l'on attachât plus de prix à cette culture, et qu'il y eût plus de concurrence.

La nation est commerçante et agricole: son devoir est de multiplier ses bestiaux et de les améliorer: la Société en a médité les moyens, et le gouvernement de S. M., notre protecteur, les a secondés.

La Société avait institué en 1821 des prix annuels, pour l'amélioration des races de bestiaux dans la province de la Flandre orientale; elle a remarqué beaucoup de progrès, dans cette partie de notre richesse agricole; elle s'en promettrait cependant de plus grands encore, si le choix et le perfectionnement des races de nos animaux domestiques occupaient un plus grand nombre de cultivateurs parmi les plus moyennés de cette province: Un animal bien conformé n'exige pas plus de soins et ne coûte pas plus à nourir, que celui qui ne montre que des formes grossières.

Les prix d'encouragement décernés dans les foires, des primes accordées aux étalons réunis sur différens points de la province, l'institution des courses, tout porte à croire que l'education des chevaux sera soigneusement continuée: mais, combien il serait à désirer, que ces encouragemens s'étendissent aussi à l'amélioration de la race bovine, et qu'aucune des races de nos animaux domestiques n'en fût exclue. Si la main du Gouvernement ne peut se montrer partout, celle de sages administrations peut y suppléer avantageusement.

Son Exc. le Gouverneur de la province en a donné l'exemple. Sa sollicitude le porte à accueillir et à encourager tout ce qui se rapporte particulièrement aux progrès de l'art agricole; la Société lui en exprime sa reconnaissance.

Chargée de distribuer au loin les bienfaits et les récompenses que le Gouvernement accorde aux cultivateurs les plus dignes d'être encouragés, la Société met sous les yeux du Public et du Gouvernement, le résultat de ses programmes.

En 1824, la Société annonça qu'elle remettrait dans la huitaine avant Pâques de 1825 une montre d'or au cultivateur propriétaire de la plus belle genisse ou du plus beau bœuf et une tabatière d'argent dorée à celui du veau couronnés au concours des boucheries à Gand, et qu'elle décernerait une houlette d'argent au berger dont l'agneau aurait obtenu les honneurs de l'exposition.

La Société a remarqué avec plaisir beaucoup d'émulation parmi les cultivateurs de la province, pour se montrer à ce concours: il lui a été bien agréable d'apprendre combien cette exposition était plus intéressante que celle des années précédentes. La remise de ces prix sera faite en cette séance.

La montre d'or, accordée au cultivateur propriétaire de la plus belle genisse ou du plus beau bœuf couronné dans la grande boucherie à Gand, l'avant-veille de Pâques 1825, a été adjugée au cultivateur Jean-François Hamelynck, à Assenede, la tabatière au cultivateur Ambroise Backe, à Lockeren, et la houlette d'argent à Henri Broens, berger du cultivateur Jean Cornelis à Wondelgem.

Des commissions de la Société se sont rendues à la foire tenue près de Gand au faubourg d'Anvers, pour

y décerner les deux montres d'or que la Société avait promis de remettre le 9 mai dernier 1825, pour récompenser et encourager dans la province l'amélioration de la race des chevaux et celle des bêtes à cornes.

La Société est peinée de devoir annoncer, que ces prix n'y ont pas été décernés à défaut de concurrence, ce qui a été attribué à la non-connaissance du programme dans les communes de la province.

La Société avait résolu en 1818 de continuer annuellement un concours entre les amateurs et les cultivateurs propriétaires des arbres à fruits à pépins dans la Flandre orientale: en 1824, la Société regrettait de ne pouvoir remettre cette médaille; et, quoique la récolte suivante n'ait pas été plus heureuse, la médaille a été adjugée aux beaux fruits envoyés par M. le comte d'Hane-Steenhuyse et cultivés à sa campagne.

Le concours proposé pour l'acclimatation et l'introduction de nouvelles et bonnes plantes en nos potagers ou celui pour la culture des fruits originaires d'un pays plus chaud, dont on aurait pu constater la maturation annuelle, n'ont pas présenté de concurrens: ces deux concours sont continués.

Aucun mémoire n'est parvenu à la Société, sur les instrumens aratoires employés dans le district de Gand. Intentionnée de réunir un jour dans une petite dimension tous les instrumens et outils aratoires et de jardinage employés en cette province, la société n'abandonne pas sa question, et la remet au concours pour l'année 1826.

La Société a entendu avec satisfaction le rapport de la commission désignée pour se rendre inopinément en cette ville chez tous les cultivateurs pépiniéristes membres de la Société. La médaille d'honneur a été adjugée

a la pépinière d'arbres à fruits de M. Verschaffelt : Les pépinières de MM. F. van Damme, J. van Geert et Frans Spae, ont été honorablement mentionnées.

La tournée entière ayant été faite dans la province par district, pour accorder un prix d'encouragement au jardinier qui soigne le mieux le potager, les arbres fruitiers, les arbres et plantes d'agrément de ses maîtres, la Société a jugé utile, pour soutenir l'émulation dans tous les districts, de ne pas désigner au Public dans lequel ce prix d'encouragement sera annuellement décerné.

La commission, nommée pour faire sa tournée dans le district de Gand, s'est acquittée de cet agréable emploi : elle s'est plû à examiner en détail le progrès que l'on y a fait en belle culture ; à St - Dénis, elle a vu la riche et belle collection des plantes exotiques de serre, d'orangerie et de pleine terre de M. J. de Meulemeester van Aken; le jardinier de cet amateur distingué, Jean de Meyer, a été complimenté par la commission, sur la belle tenue de ses plantes et les soins qu'il prend pour les bien cultiver.

A Deurle, votre commission a visité encore une riche et belle pépinière d'orangers : elle ne s'est pas étonnée de voir une culture soignée dans les plantes de serre, d'orangerie et de pleine terre chez un amateur, dont le nom seul rappèle de bien beaux souvenirs. M. Hopsomere, propriétaire de ce bel établissement, a su faire un heureux choix dans la personne de son jardinier ; la Société mentionne honorablement Pierre van Damme, qui y remplit si bien les devoirs de son état.

La commission a vu avec satisfaction la charmante et vaste campagne de M. le baron du Bois de Vroylande, à Maria-Leërne; elle y a complimenté le jardinier-en-

chef, notre confrère J. van Berghen, sur la belle tenue des plantes et arbres de serre, d'orangerie et de pleine terre.

Vosselaere, déjà favorablement connu pour la belle culture, a été vu avec le plus grand intérêt; les arbres et les plantes de serre, d'orangerie et de pleine terre, s'y trouvaient dans la plus belle végétation : votre commission a complimenté M. le baron du Bois d'Herdersem sur sa belle collection de plantes et la riche pépinière d'orangers qu'il cultive, et elle a mentionné honorablement son jardinier Constant Ally.

A Wondelghem et dans ses environs, votre commission a reconnu partout les mêmes bons soins pour la belle culture; elle a reconnu, que le jardinier de la campagne de feu notre confrère M. van de Woestyne-Kerremans, Jean de Rycke, continue à s'y rendre très-recommandable : que Dominique Mees, jardinier de M. van Saceghem, à Doorselen-driesch, ne l'était pas moins sous tous les rapports et remplissait soigneusement dans la belle campagne de ce cultivateur distingué, tous les devoirs de son état.

A Loochristi, la commission a distingué la collection de M. Nicolas de Cock : les plantes de serre et d'orangerie soignées par Pierre-Jean van de Velde, le rendent recommandable près de la Société. La commission n'a pas quitté ce bel établissement, où se trouvent réunies tant de beautés du Cap et de toutes les parties du monde, sans émettre des vœux pour la conservation des jours de ce zélé amateur.

A Destelbergen, parmi plusieurs belles campagnes, celle de M. Hendrickx, soignée par le jardinier Roelens, a attiré l'attention des commissaires, et celle de M. Huyttens-van Tieghem, dans laquelle le jardinier

Jacques Mossolyne soigne la culture des arbres et plantes de serre, d'orangerie et de pleine terre a mérité aussi ses louanges.

A Heusden, plusieurs belles campagnes promettent de rivaliser un jour avec les plus distinguées du district de Gand: la Société a été charmé d'apprendre, que Joseph de Ryckere prend à cœur et remplit bien les devoirs de bon jardinier, à la campagne de M. le baron Coppens.

A la campagne de M. de Cock-Speelman, à Melle, la commission a vu les arbres et les plantes des belles serres et orangeries supérieurement soignées par le jardinier Séraphin de Raed; les richesses en nouvelles plantes, la collection de celles du Cap dont cet amateur éclairé enrichit la botanique, lui méritent les remercimens de la Société.

Gentbrugge aussi, a fourni à votre commission l'occasion d'examiner les campagnes de ce canton agréable: elle a vu, qu'elle avait à louer les intelligens et bons jardiniers de M. van Tieghem van der Meersch, Jacques van Hoorde; et celui de M. Burggraeve, Jean Volckaert.

La commission termine son rapport général sur sa tournée dans le premier district de la province, par celui qu'elle vous présente sur la tenue de la belle campagne de M. le comte Dellafaille à Everghem: à la vue d'un établissement supérieurement soigné dans toutes les parties de la culture, dirigé avec tant d'intelligence par Jean Huyze déjà favorablement mentionné en 1822, la commission n'a pas hésité à conclure: que la Société lui devait remettre la médaille d'honneur comme au plus méritant parmi les bons jardiniers du district de Gand.

Le prix d'encouragement, que la Société remet annuellement au cultivateur jardinier des environs de

Gand, qui met en culture un sol inculte par sa position, n'a pu être adjugé ; la Société se propose de décerner annuellement ce prix sous des conditions plus étendues et plus favorables.

La satisfaction que j'éprouve à mettre sous les yeux de la Société le résultat de ses occupations, est chaque année troublée par un devoir qui pourrait être plus doux à remplir : Un lugubre cyprès a rappelé à notre exposition d'hiver, la perte sensible que la Société et le monde savant venaient de faire, vous avez exprimé des sentimens de douleur et d'affection pour la mémoire de M. le professeur A. Thouin ; la reconnaissance envers M. le chevalier Britto, ambassadeur de Portugal, mort à Paris, les réclame encore aujourd'hui : et, vous ne les refuserez pas à la mémoire de M. vande Woestyne-Kerremans, amateur distingué qui attend ici de nous cet acte pieux de bon souvenir. Vous m'avez dispensé, Messieurs, d'entrer dans tous les détails des travaux de la Société, mais j'ai dû céder au besoin que j'éprouve de faire connaître ceux auxquels nous devons de la reconnaissance.

Parmi les envois de graines que l'on a tout le droit d'attendre de ses confrères dans les différentes parties du monde, vous avez particulièrement désigné ceux que la Société tient de son vénérable confrère le professeur Leandro de Sacramento de Rio-Janeiro. Nous laissons, au Jardin des Plantes de notre ville à qui vous les avez adressées, le soin d'y laisser lire quelques lignes, dictées par la reconnaissance.

Plusieurs ouvrages recommandables ont été envoyés depuis la dernière séance publique. La bibliothèque reçoit par continuation, de la part du ministère de l'instruction publique, la *Flora Batava*, de M. J. Kops notre confrère.

Elle doit de la reconnaissance à l'académie des sciences de Bruxelles, qui lui continue l'envoi de ses mémoires, et à M. l'éditeur du *Journal d'Agriculture* de la même ville, pour celui de son intéressant recueil.

M. Göethe, conseiller intime de S. A. R. le grand-duc de Saxe-Weimar Eisenach, nous a envoyé sa morphologie, y compris sa métamorphose des plantes, ouvrage en 4 vol.

MM. les professeurs à l'université de Bonn, Nees-von Esenbeck entr'autres, un volume des actes de l'académie Léopoldine de Bonn, et les *Amoenitates botanicae Bonnenses.*

M. Van Hulthem, Président de la Société, interprète de S. Exc. M. le chevalier Britto, a remis pour la bibliothèque de la Société, la *Flora Lusitanica Broteri*, en 2 vol.

M. Desmazières, de Lille, nous a envoyé la préface d'un ouvrage portant pour titre : *Plantes cryptogames du nord de la France.*

M. J. Hora Siccama de Slochteren, membre de la deuxième chambre des états-généraux du royaume, a fait remettre pour la Société, une réponse sur les objections particulières faites contre une importation limitée des céréales dans le royaume des Pays-Bas.

M. Wiardus Hora Siccama, à Hoogezand, province de Groningue, a envoyé un intéressant ouvrage qu'il se propose de continuer sous le titre de : *Source d'une riche végétation.*

M. le docteur J. van Rensselaer, un des curateurs au lycée d'histoire-naturelle de New-Yorck, nous a adressé un essai sur le sel, son origine, sa formation, sa position géologique et ses principales localités,

l'emploi que l'on en fait dans les arts, les manufactures, dans l'agriculture et l'horticulture.

M. Van Ewyck, commissaire-général au ministère de l'instruction publique, a envoyé à la Société un rapport sur l'histoire naturelle du Japon, par M. le docteur G. T. Van Siebold, à Batavia, suivi d'un *Spicilegia faunae Japonicae.*

M. Drapiez, secrétaire de la Société de flore de Bruxelles, a fait déposer à la bibliothèque de la Société, le coup-d'œil minéralogique et géologique sur la province du Hainaut, mémoire qui a obtenu le prix décerné par l'académie royale de Bruxelles.

M. Lejeune, docteur en médecine, a envoyé pour la bibliothèque de la Société, sa revue de la flore des environs de Spa.

M. Louis Noisette, de Paris, a offert à la Société la première partie du tome 2e du manuel complet du jardinier maraicher, pépiniériste, botaniste, fleuriste et paysagiste. Elle tient encore de lui, un exemplaire de l'excellent ouvrage du *Bon Jardinier.*

M. Quentin Durand, de Paris, a envoyé un mémoire sur la fabrique du magasin central des inventions nouvelles.

La Société tient de M. Silvestre, secrétaire perpétuel de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, une notice biographique sur M. André Thouin; plusieurs mémoires intéressans, entr'autres celui sur la saccharification des fécules de M. Dubrunfaut; celui de MM. le prince Gagerin et Molard aîné, sur une machine écossaise à battre les grains et une description sur le même objet, inventé en Russie. Un rapport par MM. Molard et Bosc sur une presse propre à tirer le miel des gâteaux de cire.

Les relations de la Société avec celles qui se réunissent dans les mêmes vues sont continuées de toute part : M. le secrétaire perpétuel de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, nous a envoyé les mémoires publiés par cette savante institution jusqu'en 1824.

M. Thiebaut de Berneaud, continue à nous remettre les annales de la Société linnéenne de Paris dont il est le secrétaire.

La Société d'agriculture d'Écosse, à Edinbourg, nous a envoyé tous ses Mémoires publiés jusqu'à ce jour. Sir John Sinclair, notre confrère, et l'un des honorables vice-présidents de cette laborieuse institution, ne nous oublie jamais dans sa correspondance et dans la distribution de ses mémoires.

La Société économique de Harlem, nous a fait remettre les aperçus de ses travaux, les programmes qu'elle fait imprimer, et ses notices d'exposition de plantes.

L'académie d'Utrecht, nous a envoyé les programmes qu'elle publie annuellement et son premier catalogue d'exposition de plantes.

L'académie des sciences de Bruxelles, n'oublie jamais la Société dans la distribution annuelle de son programme.

La Société des amis des sciences, lettres et arts, érigée à Maestricht, a continué de nous adresser son intéressant annuaire de la province du Limbourg.

Les Sociétés d'horticulture de Tournay, de botanique de Louvain, de flore à Bruxelles et à Bruges, nous ont envoyé le catalogue de leurs expositions de plantes et bientôt Ipres, qui annonce une première exposition, nous enverra le sien.

Fière d'avoir donné l'exemple de pareilles institutions en ce royaume, la Société de Gand s'en félicite tous les jours davantage.

Si l'espace de tems accordé à entendre le rapport ne permet que de passer rapidement sur les travaux de la Société, il est de mon devoir, pour qu'aucune personne n'échappe à la reconnaissance nationale, de désigner ici collectivement celles, à qui l'on doit l'introduction de nouvelles productions exotiques, céréales, arbres fruitiers, arbres et arbustes d'ornement.

Avant de finir ce rapport, Messieurs, vous permettrez que je rappele ici la Société à la reconnaissance envers S. M. notre protecteur et son auguste famille: son sage gouvernement, qui sait apprécier les travaux utiles, connaît le mobile de tous nos succès : Osons croire que S. M. continuera à la Société son auguste protection.

M. le comte de Lens, gouverneur de la province, témoin des efforts de la Société dont il aime à partager les travaux, ne se refusera point à se joindre à nos honorables Président et Vice-président pour mettre le tableau de nos travaux sous les yeux de S. M.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL.

Les nominations faites dans la séance du 13 *Juin, de membres correspondans, sont:*

M. Thomas Beale, de Macao, amateur distingué en botanique et en histoire naturelle; M. le docteur J. van Rensselaer, Membre du Lycée d'histoire naturelle de New-York, auteur d'un mémoire sur le sel, et son emploi en Agriculture; et M. le docteur G. T. van Siebold à Batavia, auteur d'un apperçu sur l'histoire naturelle du *Japon* et des *Spicilegia Faunae Japonicae.*

Voulant honorer un des protecteurs de la Société dans la personne de S. Exc. le Ministre de l'industrie nationale et des colonies, et répondre par une réciprocité d'affection aux communications de la Société d'Agriculture de l'Ecosse, à Edinbourg, il est résolu, de déférer le titre de Membre honoraire de la Société à M. Elout, et à S. G. Alexandre Duc de Gordon, Pré-

sident de cette institution savante; et celui de Membre correspondant, à M. Charles Gordon, l'un de ses secrétaires.

Le titre de Membre associé régnicole a été déféré aux cultivateurs botanistes et amis de la science dont les noms suivent :

M. le comte *d'Hane-Steenhuyse*, Membre de la première chambre des états-généraux, amateur-fleuriste à Gand.

M. *Louis Hellebuyck*, cultivateur, pépiniériste et fleuriste à Gand.

M. *Jean Coryn*, amateur-fleuriste à Gand.

M. *Louis de Vos*, amateur-fleuriste à Gand.

M. *Jean Van Hove*, amateur-fleuriste à Gand.

M. *Drapiez*, Secrétaire de la Société de Flore à Bruxelles.

M. *Auguste Vande Woestyne*, amateur-fleuriste à Gand.

M. *Joseph de Cock*, négt.-armateur, amateur-fleuriste à Gand.

M. *G. Dandelin*, professeur près l'université de Liége.

Dans la Séance du 20 *Juin.*

Il a été résolu que, pour les institutions étrangères qui honorent la Société de leur correspondance, il sera exposé collectivement pour elles, quatre plantes parmi celles qui ont obtenu les honneurs du Salon; que par une réciprocité d'affection et d'estime, des plantes seront exposés en l'honneur des Salons de Harlem, d'Utrecht, de Tournay, de Louvain, de Bruxelles et de Bruges.

En témoignage d'estime particulière, le Conseil de la Société réuni a arrêté, que la Société exposera des Plantes ou Arbustes pour les membres dont les noms suivent:

S. G. Alexandre, duc de Gordon, président de la Société d'agriculture d'Ecosse, à Edinbourg.

Le Rév., professeur d'agriculture et de botanique, *Leandro do Sacramento*, à Rio-Janiero.

M. *Michel*, cultivateur-botaniste et pépiniériste à Nessonvaux, province de Liége.

Et M. le docteur *Sommé*, amateur-botaniste à Anvers.

Le Secrétaire fait rapport que la Société, depuis le Salon d'hiver, vient de perdre deux de ses Membres: M. *Britto*, Ministre de Portugal, mort à Paris, l'un des bienfaiteurs de la bibliothèque de la Société, et M. *Ch. van de Woestyne-Kerremans*, amateur distingué, mort à Gand dans le courant de l'année. La Société voulant honorer leur mémoire, exposera pour eux un arbre funéraire au Salon de Fleurs avec une inscription qui exprimera l'hommage de sa piété.

JUGEMENT DU CONCOURS. — *Séance du 29 Juin.*

M. Ch. van Hulthem, Président de la Société, occupe le fauteuil.

Lecture est donnée de la correspondance de la Société et des arrêtés concernant le mode de procéder au jugement des Plantes envoyées aux Concours.

Les Juges désignés pour le concours de la Plante la plus rare et des collections les plus riches en Plantes nouvellement introduites, sont: M. A. G. Reinwardt, à Leyden; MM. Van Marum et Arie Cornelis Van Eeden, à Harlem; M. J. Kops, à Utrecht; M. Van Douckelaer, à Louvain; M. J. Parmentier, à Enghien; M. Sommé, à Anvers et M. A. Wiegers, à Malines.

Les Juges suppléans: MM. F. van Cassel, J. H. Mussche, J. van Berghen, J. Verleenwen, Van Breda, L. Papeleu; Ch. van Coetsem et F. D'hoop, tous à Gand.

MM. les Juges des concours, à la vue de tant de beautés en fleurs réunies, votent des remercimens au zèle et au patriotisme des amateurs, à l'intelligence des cultivateurs et à leurs succès, et demandent avant de procéder aux jugemens des concours, que la manifestation unanime de ce sentiment soit consignée au procès-verbal.

Le scrutin secret pour désigner la plante qui par sa rareté mérite d'être distinguée parmi toutes les plantes envoyées au Salon, a adjugé la médaille au n° 795, *Hovea celsii*, de M. *J. Verleeuwen*, cultivateur fleuriste et pépiniériste, à Gand. Le n° 171, *Amaryllis toxicaria*, cultivé dans la collection de M. *N. de Cock*, à Loochristi, le n° 175, *Canna iridiflora*, de M. *Joseph de Cock*, cultivé dans sa collection de Melle, ont vivement disputé ce prix d'honneur.

Le scrutin pour la collection la plus riche en plantes nouvellement introduites, distinguées par leur rareté et leur culture, a adjugé la médaille à la collection des plantes de M. *Josse Verleeuwen*, susdit, composée de: l'*Eudesmia tetragona*, le *Crinum amabile*, le *Doryanthes excelsa*, le *Cypripedium venustum*, le *Strelitzia parvifolia*, le *Strelitzia juncea*, le *Canna iridiflora*, le *Rhododendron crysanthum*, le *Dryandra floribunda*, l'*Aurau-caria imbricata*, l'*Hovea Celsi*, l'*Enkianthus quinqueflora*, le *Fuchsia macrostemma*, le *Fuchsia ovalis*, le *Fuchsia venusta*.

La collection de M. l'avocat *F. D'Hoop* a été mentionnée honorablement.

Le jugement de ces deux concours terminé, MM. les juges pour

le prix à décerner au contingent le plus riche en belles Plantes ou Arbustes en Fleurs, et celui de belle culture parmi les Plantes exposées, qui à dater de 1820, n'ont pas été couronnées, ont décerné la médaille d'honneur par le scrutin secret, au contingent de Plantes en fleurs, envoyé par M. le baron *Baut de Rasmon*, de sa collection à Wanneghem-Lede.

Le prix de belle culture à l'*Erythrina crista-galli*, cultivé dans la collection de M. le baron *Baut de Rasmon*.

Le *premier accessit*, à l'*Erica ventricosa stellata*, de la collection de M. *Buyck Vandermeersch*, à Gand.

Le *deuxième*, l'*Epidendrum latifolium*, cultivé dans la collection de M. l'avocat *D'Hoop*, à Heusden.

Les quinze Plantes et Arbustes qui seuls ont été admis à concourir pour le prix de culture et qui ont été mentionnés honorablement, sont désignés ici par le numéro d'ordre de la notice des Plantes.

L'*Ardisia crenata*, exposé pour S. M. le Roi.

Le *Gloxinia coccinea*, de la collection de M. le baron Baut de Rasmon.

Le *Crinum scabrum*, } de la collection de M. N. de Cock,
Le ——— *giganteum*, } à Loochristi.

Le *Polygala speciosa*, } de la collection de M. l'Avocat
Le *Burchellia capensis*, } d'Hoop, à Heusden.

Le *Nerium coronarium*, de la collection de M. le baron du Bois de Vroeylande, à Maria-Leerne.

Le *Cyrtanthus obliquus*, de M. Lanckman, cultivateur, fleuriste et pépiniériste, à Gand.

Le *Rhapis flabelliformis*, de la collection de M. van Crombrugghe.

Le *Hoya carnosa*, de M. van Damme, cultivateur, fleuriste et pépiniériste, à Gand.

L'*Erica prægnans*, de la collection de M. van Tieghem-van der Meersch, à Gendbrugge.

Le *Strelitzia reginæ*, } de M. J. Verleeuwen, cultivateur,
Le *Pimelia linifolia*, } fleuriste et pépiniériste, à Gand.

L'*Ixora coccinea*, de la collection de M. le vicomte H. Vilain XIIII, à Wetteren.

Le *Pothos cordata*, exposé pour M. Wallich, par M. N. de Cock.

Quoique les arrêtés réglémentaires de la Société aient déterminé le nombre de Plantes ou Arbustes auxquels elle accorde la *men-*

tion honorable, jamais réunion de Plantes, suivant les Juges, n'a offert autant d'individus qui méritassent cette distinction : MM. les Juges réunis demandent que le procès-verbal en fasse mention.

M. le Président, qui se fait remarquer par son zèle et par son patriotisme, a levé la séance en adressant à tous les Amis de Flore et de la Botanique, résidans ou non résidans en ce Royaume, au nom de la Société, les expressions de sa reconnaissance.

Pour extrait conforme,
J. B. DELBECQ, Secrétaire.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

La classe d'Histoire de l'Académie avait proposé pour le concours de 1825 dix questions, et elle n'a reçu qu'un mémoire sur la 6e, relative aux *attributions des états*, mémoire dont l'auteur au jugement de l'académie n'avait pas traité la question d'une manière satisfaisante pour mériter la médaille.

La classe des Sciences avait proposé neuf questions. Elle n'a reçu de réponse qu'aux questions suivantes; savoir : un mémoire sur la première, relative au mouvement du *fil flexible*; l'auteur M. *M. G. Pagani*, nommé membre de l'académie après l'époque à laquelle il a traité la question, a obtenu la médaille d'or.

Un mémoire sur la 2de question, ayant pour objet la *constitution géologique de la province de Namur*, a mérité la médaille d'or; M. *Cauchy*, professeur de minéralogie et de métallurgie à l'athénée de Namur, en a été reconnu l'auteur.

La question sur le *déboisement* a été traitée par

MM. *A. Moreau de Jonnès*, officier-supérieur d'état-major à Paris, et par M. *Bosson*, pharmacien à Mantes-sur-Seine; le mémoire du premier a été honoré de la médaille d'or, celui du deuxième, de la médaille d'argent.

Une médaille d'argent a été accordée au mémoire sur la question concernant le *magnétisme terrestre;* l'auteur est M. *Gloesener*, lecteur à la faculté des sciences à l'université de Louvain.

L'Académie propose pour le concours de 1826, les questions suivantes :

I. *Quel a été l'état de la population, des fabriques et manufactures et du commerce dans nos provinces, depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'à l'an 1713, époque de la paix d'Utrecht?*

II. *En quel tems les corporations connues sous le nom de* métiers (neeringen ende ambachten) *se sont-elles établies dans les provinces des Pays-Bas? Quels étaient les droits, priviléges et attributions des corporations, et par quels moyens parvenait-on à y être reçu et à en devenir membre effectif?*

III. *Quels ont été le changemens introduits dans l'instruction publique dans ce pays, depuis le commencement du règne de Marie-Thérèse jusqu'à ce jour, et quelle a été l'influence de ces changemens sur la propagation des lumières en général et sur la culture des sciences et des lettres en particulier?*

IV. L'académie a dans le tems proposé deux questions relatives à l'organisation des états de Brabant, l'une en 1782, sur le tems et les causes de l'admission de l'état ecclésiastique; l'autre en 1786, sur l'époque de la formation du tiers-état.

Ces deux intéressantes questions ont donné naissance

à d'excellens mémoires qui ont développé et éclairci le sujet de la manière la plus satisfaisante.

Mais d'abord ces deux questions ne concernent qu'une province, et elles n'ont d'ailleurs qu'un rapport indirect à l'organisation politique des états.

L'académie demande donc :

Quelles étaient les véritables attributions des états dans les différentes provinces, d'après la constitution de chacune? Quels étaient leurs rapports tant avec le souverain qu'avec la nation? Quel était celui des trois ordres qui avait le plus d'influence dans les diverses provinces? Quels changemens ont-ils subis dans leur organisation aux diverses époques?

Ce n'est pas sous le point de vue purement historique que l'académie désire que cette question soit traitée; c'est principalement sous le rapport politique qu'elle doit être envisagée. Ce n'est pas la simple histoire, ce n'est pas l'organisation matérielle des états que l'académie demande (les mémoires de Nény ont suffisamment développé la matière sous ce double aspect). Ce sont leurs attributions constitutionnelles, leurs relations administratives, leur influence morale qu'il importe de faire connaître.

V. *Donner un précis historique de l'administration des diverses provinces des Pays-Bas autrichiens à l'époque du règne de l'impératrice Marie-Thérèse.*

VI. *Faire connaître l'état politique, administratif, civil, religieux et militaire, ainsi que celui de la population, des fabriques et manufactures, du commerce, de l'instruction publique, des lettres, des arts et sciences sous le règne des archiducs* Albert et Isabelle, *dans les provinces des Pays-Bas, dans lesquelles ces princes exerçaient leur autorité.*

VII. *Donner une notice historique et raisonnée des canaux navigables qui existent dans les provinces tant septentrionales que méridionales des Pays-Bas, construits depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours.*

VIII. *Quels sont les services rendus à la langue et à la littérature grecque et latine par les savans des Pays-Bas, soit par la composition d'ouvrages didactiques, soit par la publication, la révision, la critique et la traduction des auteurs grecs et latins?*

Il est peu de nations dont les savans aient rendus des services aussi importans aux langues et à la littérature grecque et latine, que les hellénistes et les philologues latins des Pays-Bas. Cette vérité est trop généralement reconnue pour qu'il soit nécessaire d'entrer à ce sujet dans aucun développement.

IX. Les côtes maritimes depuis Anvers jusqu'à Boulogne ont éprouvé des changemens considérables tant par les effets de la nature que par ceux de l'art, tant à l'extérieur par les ouragans, les inondations, les ruptures des digues, le renversement des dunes, l'élargissement des rivières, que dans l'intérieur par le desséchement des marais, la construction des digues, des canaux navigables, des écluses et conduits d'eau. Dans quelques parties, des ports et de vastes terrains ont été engloutis par la mer; dans d'autres des terres se sont accrues et des ports qui se trouvaient dans le voisinage de la mer, en sont aujourd'hui éloignés à une assez grande distance. L'Escaut s'est élargi entre la Zélande et la Flandre, la Flandre a perdu des terres du côté du nord et a été agrandie à l'ouest, un grand nombre de canaux ont été construits le long des côtes et ont donné un écoulement naturel aux eaux stagnantes, des forêts ont été abattues, des marais ont été changés en terres

arables, d'autres marais tels que les *moeres* dans les environs de Furnes ont été desséchés et cultivés; repris par les eaux, ils ont été desséchés une seconde fois et sont encore cultivés aujourd'hui. De nouveaux ports ont été construits, des terres ont été enlevées aux rivières et à la mer, et se défendent contre l'irruption des eaux par des digues artistement construites. Toutes les côtes ont changé de face, et ont un aspect différent.

L'académie demande en conséquence :

Quels sont les changemens que la côte d'Anvers à Boulogne a subis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur depuis la conquête de César jusqu'à nos jours? Quelles sont les causes de ces changemens, provenant tant des effets de la nature que de ceux de l'art, et quelles sont à peu près les époques auxquelles ces changemens ont eu lieu?

X. Les Belges étaient issus en partie des Germains, en partie des Gaulois. Les Francs, peuples formés de la réunion de plusieurs nations germaniques du nord, sont venus repeupler la Belgique dans les IV^me^ et V^me^ siècles. Les Belges ont long-tems conservé les mœurs, les usages, les arts et les institutions de leurs ancêtres.

L'académie demande :

Quels sont dans les tems postérieurs les principaux traits de ressemblance, d'identité ou d'analogie que l'on retrouve, soit dans l'histoire, soit dans les usages, les cérémonies, les amusemens et les fêtes, soit dans les lois, les capitulaires, les conciles et les principales coutumes des provinces méridionales avec ces anciennes pratiques ou habitudes?

XI. Dans la vue de fixer les doutes et les opinions divergentes des écrivains sur une époque très-importante de l'histoire de Flandre, celle où les Gantois révoltés

contre leurs princes furent successivement gouvernés par *Jacques van Artevelde*, et plus tard, par *Philippe*, son fils. L'académie demande *un mémoire historique et critique sur la famille de ces deux capitaines, sur l'origine et les causes de leur élévation et sur l'influence que leur administration et le pouvoir civil et militaire qui leur fut confié ou qu'ils usurpèrent, ont exercée en Flandre* (1).

---

(1) Ceux qui se proposeraient de répondre cette question, pourront recourir à l'article de la dernière livraison du *Messager*, où il est rendu compte de l'ouvrage de M. de Barante : toute la question se réduit à ceci : Jacques van Artevelde, d'une basse extraction, né dans la classe des ouvriers, ouvrier lui-même, conduisant à la révolte la lie du peuple, précédé et suivi d'assassins, fut-il un rebelle, sans nom, sans dignité, sans caractère, sans mœurs peut-être et sans propriété? — Ou, né d'une famille noble, allié aux premières familles de la Flandre, reçu, jeune encore, à la cour de Louis-le Hutin, estimé d'Edouard III, roi d'Angleterre, investi d'honneurs et de considérations, fut-il un homme distingué, supérieur au siècle où il vécut, connaissant à fond les intérêts et la politique des deux Flandres, et élevé au-dessus de ses concitoyens et par eux, pour ses vertus, son courage et la force de son caractère? — Voilà ce qui regarde *la famille* de ces deux capitaines : les autres points de la question s'y rattachent en partie.

Dans le *Messager de mai*, il est dit, que M. *N. Cornelissen* a le premier réhabilité la mémoire de Jacques van Artevelde; M. *N. C.* lui-même nous prie de faire observer qu'il a seulement recueilli et réuni les passages de plusieurs historiens et manuscrits de l'époque qui tendent à établir la noble origine des Artevelde, et le mémoire où se trouvent consignés ces faits, il l'a lu, en 1812, sous l'administration ombrageuse d'un des préfets de Napoléon, devant ce préfet lui-même et devant toutes les autorités constituées, dans une solennité de la société de Rhétorique de Gand (*), et sans doute ce fut le premier discours qui, dans ce sens, ait été prononcé dans une tribune publique.

Ce qui est dit dans le même N° du *Messager*, concernant une

(*) Le mémoire a été imprimé sous le titre : *De l'origine, des progrès et de la décadence des Rhétoriques*, chez Begyn, 1812, à Gand.

L'Académie propose pour 1827 les deux questions suivantes :

I. 1° *Quels droits et prérogatives les rois de France de la première race, ont-ils exercés sur la nomination des évêques de leur royaume, et notamment dans les trois provinces de la Gaule Belgique, connues pendant la domination romaine sous les noms de* 1re *et* 2e Belgique *et de* 2e Germanique, *dont les métropoles étaient* Trèves, Reims *et* Cologne? 2° *Quels sont les droits et prérogatives que les rois de France et les empereurs d'Allemagne ont exercés sur la nomination des évêques dans les trois mêmes provinces sous la* 2e *dynastie des rois de France?* 3° *A quel titre ces souverains exerçaient-ils ces droits? Etait-ce de leur chef, comme souverains et protecteurs de l'église, ou était-ce par suite d'une convention?* 4° *Comment et par qui les évêques et les métropolitains de ces trois provinces recevaient-ils la confirmation canonique et la consécration pendant les deux époques sus-mentionnées?*

II. La fabrique de dentelles donne depuis des siècles une occupation utile à des milliers de femmes dans la Flandre, le Brabant et le Hainaut, sur-tout dans les villes de Bruxelles, Malines, Gand, Anvers, Bruges, Courtrai, Binche, etc., et il s'en débite chaque année à l'étranger pour la valeur de sommes considérables. Quelle est l'origine de la fabrique des dentelles, et à

---

rétractation de M. *Dewez*, dans la dernière séance de l'académie, manque d'exactitude; c'est dans l'avant-propos des mémoires de l'académie de Bruxelles, que M. Dewez a candidement exprimé une opinion, à cet égard, différente de celle qu'il avait énoncée dans un autre ouvrage, et feu M. le professeur Lesbroussart, un des auteurs de la dernière édition d'Oudegherst et des savantes notes qui en éclaircissent le texte, avait déjà fait le même aveu.

quelle époque a-t-on commencé à en faire dans les Pays-Bas? Est-elle due à notre pays, ou cette fabrique y a-t-elle été apportée de l'étranger? C'est ce que l'on ne sait pas d'une manière certaine; ce que l'on sait, c'est que les dentelles les plus belles, les plus solides et les plus renommées se font dans ce pays.

L'académie demande:

Vers quel tems a-t-on commencé à faire des dentelles dans les Pays-Bas? L'invention de cet art est-elle due à ce pays? Y a-t-elle été apportée de l'étranger? Et quel est l'état actuel de cette fabrique dans notre pays?

La classe des Sciences propose pour le concours de 1826, les questions suivantes:

I. *Quels sont les genres et les degrés de fermentation que subissent successivement les différentes espèces de fumier animal? Quels sont les procédés pour retarder ou accélérer ces fermentations? Par quels caractères peut-on les distinguer? Quelles sont les époques de fermentation où ces différentes espèces de fumier peuvent être employées avec le plus d'avantage comme engrais, eu égard à la nature des divers terrains?*

II. *Quelle est la théorie qui explique de la manière la plus satisfaisante les phénomènes divers que présente l'aiguille aimantée?*

Il faudra expliquer toutes les observations dont on pourra constater la certitude, et fournir des moyens de soumettre à une analyse rigoureuse, les élémens hypothétiques que l'on jugera convenable d'employer.

III. *Assigner la forme et toutes les circonstances du mouvement d'une bulle d'air, qui s'élève dans un liquide, dont la densité est supposée constante.*

IV. *Faire, d'après les principes d'une saine chimie, une analyse comparée de nos grains indigènes et de ceux*

du nord, particulièrement du seigle et de l'orge, afin d'avoir des résultats exacts sur leurs propriétés alimentaires, ainsi que sur leur emploi dans les distilleries, amidonneries, brasseries, etc., sous les rapports de la quantité et de la qualité de leurs produits.

V. *Décrire la constitution géologique de la province de* Limbourg, *les espèces minérales et les fossiles accidentels que les divers terrains renferment, avec l'indication des localités et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité.*

VI. *Quelle relation doit-il y avoir entre dix points de l'espace pour que ces dix points appartiennent à une surface du second ordre, ou entre dix plans pour que ces dix plans soient tangens à une même surface de cet ordre?*

VII. On demande 1° *d'examiner, d'une manière approfondie, les différentes espèces de sociétés d'assurance sur la vie;* 2° *d'établir, d'après des principes mathématiques, quelle est celle qui présente à la fois le plus d'avantage aux assurés et aux assureurs.*

L'académie propose pour 1827, les deux questions suivantes :

I. *Déterminer toutes les circonstances du mouvement infiniment petit d'un système quelconque linéaire, flexible, élastique ou non, autour de sa position d'équilibre, en ayant égard à la résistance d'un fluide élastique ambiant.*

II. *Quelle est la raison physique qui donne à quelques-unes de nos prairies la qualité pernicieuse qui les fait désigner ordinairement sous le nom de* prairies aigres, *en flamand* suerbemden? *Quels sont les moyens les plus simples, les plus économiques et les plus faciles pour corriger ce défaut, et favoriser le développement*

des plantes qui fournissent au bétail une nourriture plus avantageuse ?

L'auteur de la réponse donnera la topographie des lieux auxquels son travail se rapporte relativement aux lieux circonvoisins; il déterminera par l'analyse la constitution du sol, et, par suite, indiquera les moyens de remédier à ses défauts. Il désignera aussi les plantes nuisibles qui s'y trouvent, leur proportion relative aux bonnes et celles qui peuvent les remplacer avantageusement, eu égard à la nature du sol.

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or du poids de trente ducats. Les mémoires, écrits lisiblement en latin, français, hollandais ou flamand, seront adressés, franc de franc, avant le 1^er^ Février 1826, à M. *Dewez*, secrétaire perpétuel.

L'académie exige la plus grande exactitude dans les citations : à cet effet les auteurs auront soin d'indiquer les éditions et les pages des ouvrages qu'ils citeront.

Quant aux questions de mathématiques, qui conduisent à des équations différentes, l'Académie ne les regardera comme complètement résolues qu'autant que ces équations seront intégrées et les constantes ou les fonctions arbitraires déterminées.

Les auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une devise, qu'ils répéteront dans un billet cacheté qui renfermera leur nom et leur adresse.

L'Académie croit devoir rappeler aux concurrens que dès que les mémoires ont été soumis à son jugement, les auteurs n'ont plus le droit de les reprendre.

Fait à Bruxelles, dans les séances extraordinaires et générales des 6, 7 et 21 Mai 1825.

DEWEZ, *secrétaire-perpétuel*

SOCIÉTÉ HOLLANDAISE DES SCIENCES A HARLEM.

La société a tenu sa 72me séance anniversaire le 21 Mai dernier. Elle a couronné un mémoire sur la question : *De quelle valeur sont en général dans la médecine, les sulfates de* quinine, *particulièrement pour les fièvres.* L'auteur est *F. J. Wittman,* docteur en médecine à Mayence.

La société avait reçu une réponse sur la question suivante : » Comme dans l'art vétérinaire on trouve beaucoup d'indices, que les principes de la médecine du corps humain y ont été appliqués mal-à-propos, et que cela met peut-être des entraves aux progrès de l'art susdit, la société demande" : *Quelle est l'analogie entre les maladies ayant le plus souvent lieu chez nos bêtes domestiques, et les maladies des hommes, etc.* Voyez page 520 du *Messager* de Décembre 1823. Ce mémoire n'ayant pas assez de mérite pour être couronné, on a résolu de remettre la question en concours pour y être répondu avant le 1r Janvier 1827.

La société a proposé pour cette année les questions suivantes, pour y être répondu avant le 1r Janvier 1827.

Comme les différentes branches d'histoire naturelle sont devenues, depuis plusieurs années, trop étendues pour être enseignées dans leur entier dans une année académique, on demande : *Quel choix il y a à faire dans l'enseignement de l'histoire naturelle, afin d'en traiter seulement ce qui peut être utile, tant dans la vie commune qu'à d'autres égards?*

Que doit-on penser suivant l'expérience et des observations fidèles, de la vraie nature des fièvres, nommées puerpérales? *Doit-on les regarder comme une maladie particulière et dépendante de l'état des accouchées? Ou sont-elles accidentelles, et prennent-elles leur origine de causes externes et différentes? La grossesse, ensuite l'accouchement pourraient-ils causer quelque disposition à cette maladie? Doit-on regarder quelque inflammation, soit vraie, soit apparente, dans le péritonée, comme la cause prochaine de cette maladie, ou les inflammations de la matrice, des intestins et d'autres parties peuvent-elles également y contribuer? N'est-il pas très-vraisemblable, que le soin d'entretenir les évacuations des intestins pendant les derniers mois de la grossesse, et dans les premiers jours après l'accouchement, doive être regardé comme un remède prophylactique, pour prévenir à tems cette maladie si dangereuse? Que doit-on penser, suivant les principes pathologiques, de l'action du mercure doux dans cette maladie grave?*

Quelques médecins ont été depuis long-tems d'opinion, que plusieurs maladies de la peau sont causées par de très-petits insectes, invisibles à l'œil nu, sous l'épiderme, tandis que d'autres n'admettent par cette opinion. La société désire donc savoir, sur quels fondemens on a adopté l'existence de ces insectes sous l'épiderme, ou quelles observations y ont contribué? Et en cas que cette supposition soit fondée, qu'en pourrait-on déduire, pour améliorer le traitement de quelques maladies cutanées?

Comme il y a des observations, qui paraissent démontrer, que le développement des graines, qui ne sont pas des dernières années, ou des plantes étrangères, qui

viennent de loin, peut être favorisé et excité par des substances oxygenées, tandis que les mêmes substances n'ont pas eu le même effet dans d'autres cas, on demande : *Existe-t-il des moyens, suivant des expériences bien-vérifiées, dont on puisse se servir avec succès, pour favoriser le développement des graines? S'il en est ainsi : quels sont ces moyens, et de quelle manière doivent-ils être employés?*

Quel est l'état actuel des connaissances concernant le mouvement des sucs dans les plantes? Quelles sont les observations et les expériences, qui fournissent quelque lumière sur la cause de ce mouvement, et sur les vaisseaux ou organes, dans lesquels celui-ci a lieu? Que peut-on regarder comme suffisamment prouvé par des expériences bien vérifiées de tout ce que les physiciens ont écrit sur ce sujet : qu'en doit-on considérer comme être encore peu prouvé ou seulement hypothétique? Et quelle utilité peut-on tirer des connaissances acquises à cet égard pour la culture des plantes?

Quelle est l'origine et la nature de ce que Grew, Du Hamel et d'autres ont nommé Cambium *dans les troncs des arbres et des arbrisseaux? Est-ce vraiment, comme plusieurs physiciens l'ont supposé, une substance particulière bien différente des autres sucs des plantes, dont les nouvelles couches de bois et d'écorce sont produites? Ou est-ce, comme quelques autres physiciens le supposent, une substance déjà organisée qui se développe? Quelle utilité peut-on tirer de ce que nous connaissons de cette substance, pour la culture des plantes usuelles?*

Quelle est, en général, la différence entre une mixtion méchanique et une union chimique, mais sur-tout dans les fluides aëriformes? et de quelle manière peut-

on connaître avec certitude, qu'un composé de deux ou plusieurs corps solides, mais sur-tout celui de deux ou plusieurs espèces d'air, consiste en une union chimique?

On désire qu'on fasse attention aux phénomènes électriques, qui ont lieu pendant l'union.

La société a trouvé bon de répéter différentes questions auxquelles on doit répondre avant le 1er Janvier 1827, et qui sont insérées textuellement dans le *Messager* de 1823 — 1824 :

La 1re est relative *aux altérations salutaires ou nuisibles que subissent les substances animales par l'action du feu.* Messager page 315.

La 2me, *A la nature et aux propriétés des champignons qui naissent sur les planchers.* Messager p. 315.

La 3me, *Aux principes constitués des substances animales et végétales.* Messager p. 117.

La 4me, *Au moyen d'utiliser l'augmentation d'activité que la vapeur de l'eau peut faire prendre au feu.* Messager p. 117.

La 5me, *Aux fabriques qui communiquent à l'atmosphère des qualités nuisibles à la santé de l'homme.* Messager p. 117.

La 6me, *A l'emploi des machines à feu pour maîtriser les sources* (wellen) *dans la construction des écluses.* Messager p. 318.

La 7me, *Aux maladies qu'on peut regarder comme connues.* Messager p. 319.

La 8me, *A la meilleure manière de préparer les sulfates de quinine.* Messager p. 319.

La 9me, *Aux observations sur la théorie de la congélation que le froid rigoureux de l'hiver de 1822 - 23 a pu donner occasion de faire.* Messager p. 320.

La 10me, *Aux effets pernicieux du même froid sur les arbres, les arbrisseaux et les fleurs.* Messager p. 321.

La 11^me^, *A l'emploi de la* pompe pneumatique *à divers usages dans les fabriques.* Mess. p. 321 et 322.

La 12^me^, *Aux divers usages auxquels la vapeur est susceptible d'être utilement employée.* Messager p. 322.

Elle rappelle aussi qu'elle a proposé pour le 1^er^ Janvier 1826, les questions VI, X, XI, XII, XVI et XVII, insérées dans le *Messager* livr. d'Octobre 1823, page 229, 231, 233 et 234, et les questions III, IV, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, insérées dans les livraisons de Septembre et Octobre 1824, p. 269 à 273.

Le programme hollandais, inséré dans le supplément de la gazette de Harlem du 4 Juin 1825, contient plusieurs autres questions qui ont un rapport spécial à la partie septentrionale du Royaume.

Le prix pour une réponse satisfaisante à chacune de ces questions, est une médaille d'or de la valeur de 150 florins et une gratification de pareille valeur. Les conditions du programme sont les mêmes que celles des autres concours, et insérées dans le Messager de 1823, page 323 et 324.

QUÆSTIONES IN UNIVERSITATE GANDAVENSI

Pro certamine literario anni 1826 propositæ.

Ab ordine Medicorum.

Quæritur: quænam est utilitas methodi deligationis, sub qua, post institutas operationes chirurgicas, labia vulneris ad se mutuo adducuntur? Indicetur porro: 1° in quibus casibus immediatus horum labiorum contactus est instituendus; 2° in quibus vero vulneris labia ad se mutuo plus-minus dumtaxat sunt adducenda.

Ab ordine disciplinar. Mathematicarum et Physicarum.

I. Exstat quoddam in mechanica generale principium ex quo petitur solutio problematum circa motum cujusvis corporum systematis: hujus principii enuntiatio, demonstratio et nonnullæ applicationes requiruntur.

II. Novo et scrupuloso examini subjicere legem Coulombianam, qua asseritur, repulsionem electricam et attractionem magneticam semper esse in ratione inversa quadrati distantiæ.

III. Quæritur descriptio structuræ anatomicæ et expositio historiæ naturalis lumbrici vulgaris, sive terrestris.

Ab ordine Jurisconsultorum.

Exponatur juris Romani doctrina de pignoribus et hypothecis.

Ab ordine Philosophorum et Literatorum.

I. Quum dissentiant logici (V. *Dan. Wyttenbachii Logica. Amst.*, 1781. *praef. s fin.*) in constituendâ notione *analyseos*, res autem summi sit in philosophiâ momenti: postulatur, ut accurate et quam maxime fieri possit, dilucide exponatur et exemplis simul idoneis declaretur vera analyseos in philosophiâ natura, nec non ostendatur methodi analyticæ et syntheticæ diversa ratio et pro diverso tractationis fine, alterius præ alterâ præstantior usus.

II. Quæritur commentatio de Lucio Annæo Seneca *ejusque in philosophiam meritis:* præmittatur brevior conspectus fatorum philosophiæ apud Romanos inde a Cicerone. Argumentum tractetur secundum rationem, quam secutus est Raphael Kuehner in commentatione inscriptâ: *M. T. Ciceronis in philosophiam ejusque partes merita.* Hamburgi, 1825.

III. Quæritur quamnam partem habuerint Belgæ in bellis sacris, et quosnam fructus ex illis perceperint.

QUÆSTIONES IN UNIVERSITATE LOVANIENSI

Pro certamine literario anni 1826 propositæ.

Ab ordine Jurisconsultorum.

Quid est obligatio naturalis ex sententia Romanorum?

Ab ordine Philosophorum et *Literatorum.*

I. Dijudicetur nobilis illa Romanorum traditio, Leges XII Tabularum ab Atheniensibus esse petitas; ita quidem ut et veterum ea de re testimoniis examinatis et indole potissimum ipsarum legum explorata, statuatur, utrum quæ illarum cum Atticis ac Doricis maxime legibus similitudo reperiatur, ex Romanorum illius ætatis ingenio ac moribus queat explicari, an peregrinæ earum origini sit tribuenda.

II. Quæritur quibus de causis factum sit, ut factiones *Hoeksiorum* et *Kabeljaviorum*, quæ Hollandiam et Zelandiam miserrime dilacerárunt, in Hannonia non exstiterint.

III. Exponatur, quænam fuerint in tractanda philosophia *Francisci Hemsterhusii* merita.

Ab ordine Medicorum.

Præmissa membranæ peritonæi anatomico-physiologica delineatione, recenseantur ejus morbi tam acuti quam chronici. Dentur horum morborum diagnosis, prognosisis atque therapia.

Ab ordine Mathematicorum et Physicorum.

I. Exponatur Cerevisias generatim et speciatim Belgicas elaborandi methodus. Quænam est hujus opera-

tionis theoria profectò chemica? Quænam est causa cur, manente eadem præter propter compositione, pro variis locis variæ exsurgunt Cerevisiæ, vel potius, quare, eodem quidem abhibito processu et iisdem assumptis ingredientibus, Cerevisiæ quædam ubique, aliæ verò dumtaxat in urbium quarumdam ambitu, parari possunt?

II. Axes coordinatarum orthogonalium sibi sunt ad perpendiculum in puncto A, ubi ponitur earum origo; in axe ordinatarum y inde a puncto A sursum usque ad punctum F pars $AF = a$ capitur; ex hoc deinde puncto F in axem abscissarum x emittitur linea recta FB, ad quam ex puncto intersectionis B et axis abscissarum perpendicularis recta CBD erigitur: in qua, si utraque ex parte sumitur $BC = BD = AB$, extremitates C et D in linea jacent curva, cujus natura subsidio æquationis inter coordinatas exhibitæ penitus est investiganda.

III. Repetendam esse statuit Ordo quæstionem anno priori his verbis propositam: Detur accurata descriptio plantarum officinalium et venenatarum, tum phanerogamarum tum cryptogamarum, in agro Lovaniensi sponte crescentium, addita earum historia. Indicentur characteres præcipui tam familiarum naturalium quam classium Linnæi quò referuntur; deinde ostendantur earum proprietates, loci natales, inflorescentiæ tempus, usus medici et œconomici, ac denique doceatur quibus illæ notis differant a plantis quibuscum facile possunt confundi.

VARIÉTÉS.

Sur l'endroit précis où Charles V est né à Gand.

Nous connaissions déjà deux versions sur l'endroit précis où Charles V reçut la naissance, et voici que le *Voyage pittoresque dans les Pays-Bas*, publié par M. *Jobard*, à Bruxelles, nous en donne une troisième, en nous annonçant dans la notice 177, jointe à la lithographie du *Vieux-bourg*, que *le principal événement dont ce monument rappelle la mémoire, est la naissance de Charles-Quint.* L'auteur de la notice, écrite du reste avec élégance et exactitude, nous cite ensuite sur la naissance du rival de François I, une anecdote fort curieuse, puisée dans Vander Vynckt (*Troubles des Pays-Bas* v. I. p. 16.). Nous ne savons où il peut avoir lu que Charles V soit né au Vieux-bourg, car la plupart des auteurs s'accordent à le faire naître à la Cour du Prince, et aucun, au Vieux-bourg. Vander Vynckt lui-même, deux lignes plus haut que l'anecdote citée, nous dit en propres termes : *Les archiducs* (le père et la mère de Charles) *logeaient à Gand, au palais nommé encore aujourd'hui la Cour du Prince. Le 25 Février 1500, il y avait grande fête à la cour, etc.* Remarquons que la Cour du Prince qui appartenait anciennement aux châtelains de la ville de Gand, et portait le nom de la Cour du Wal (*het Hof ten Walle*), servait déjà de palais aux Comtes de Flandre, vers le milieu du XIV^me^ siècle (1),

(1) Ce fut par un acte du 8 Mai 1353, que Louis de Male acheta la maison de Sanders-walle (c'est ainsi qu'était alors appelée

et que l'on ne trouve nulle part qu'après cette époque le Vieux-bourg ait été habité par nos Comtes. L'auteur de la notice lui-même nous dit: *Il* (le Vieux-bourg) *servit de résidence aux Comtes de Flandre, jusqu'au tems de Louis de Male, qui vint rarement à Gand.* Comment donc Charles V aurait-il vu le jour dans un palais qui depuis 250 ans avait été abandonné par ses ancêtres?

Nous n'aurions point relevé cette erreur, si n'étant consignée dans un ouvrage estimable sous tous les rapports, et qui a trouvé une place distinguée dans toutes les belles collections, depuis la bibliothèque de nos Princes jusqu'à celle du modeste amateur, elle n'était à même de s'accréditer plus facilement, et de jeter de nouveaux doutes sur les données déjà assez incertaines que nous conservons sur un événement mémorable et si intéressant pour notre ville.

Jeanne de Castille, mère de Charles V, aimait éperdûment son époux Philippe-le-bel, l'homme de son tems le plus remarquable par sa grâce et sa beauté. Malheureusement son amour conjugal dégénérait quelquefois en égaremens d'esprit et en une jalousie si affreuse, qu'on en vit de terribles effets. Une tradition populaire, reçue même par des gens fort instruits, et dont l'opinion peut servir d'autorité en pareille matière (1), rapporte que Jeanne dans un de ses accès de folie, et touchant déjà au dernier terme de sa grossesse, s'échappa

---

la Cour du Prince, du nom de son premier possesseur *Sanders*) avec ses prés, vergers et dépendances, à la fille naturelle du comte Louis de Nevers, Elisabeth, dame de Somerghem, d'Eecloo et de Commines, mariée en seconde nôce à Arnould de Heule, seigneur de Reumene. V. *Dierickx, mém. sur la ville de Gand, tom. I. p.* 631, *et L'Espinoy, p.* 66.

(1) Je ne sache pas du moins que cette tradition repose sur aucun témoignage *écrit.*

de son palais de la Cour du Prince, et fut bientôt forcée, par les douleurs de l'enfantement, d'entrer dans une maison de la rue de Brabant, où elle donna le jour à un Prince. Au-dessus de la porte de cette maison, on voyait encore sculpté, il y a quelques années, un globe surmonté d'une croix, mais renversé. On sait que le globe était un des insignes de la dignité impériale.

La seconde version qui est la plus communément répandue et accréditée, parce qu'elle se trouve confirmée par l'autorité d'un grand nombre d'écrivains qu'il serait trop long d'énumérer ici, est que Charles V reçut la naissance dans l'enceinte du palais de la Cour du Prince, palais qui devait être magnifique d'après la description et la gravure que nous en a données le laborieux *Sanderus*, de Gand, auquel un de nos concitoyens les plus distingués, vient de consacrer un monument tardif de notre reconnaissance. L. J. J. vander Vynckt (1) nous a con-

(1) La famille des *vander Vynckt* est originaire de Gand, et connue dans cette ville de tems immémorial Nous trouvons dans Philippe de l'Espinoy, (*Recherches des antiquités et noblesse de Flandre. Douai*, 1632. *in-fol p.* 456.) que Jean vander Vynckt fut désigné en 1341, comme septième échevin du deuxième banc, dit des Parchons, de la commune de Gand. — Luc-Jean-Joseph vander Vynckt, conseiller au conseil de Flandre, président de l'amirauté et de la chambre de Rennengues, un des fondateurs de l'Académie de Bruxelles, naquit à Gand le 6 Mars 1691 et y mourut le 29 Janvier 1779, à l'âge de 88 ans. Sur neuf ouvrages, écrits en français, que cet estimable et laborieux magistrat a légués à la postérité, sept ont rapport à l'histoire de la patrie, qui avait pour lui un attrait tout particulier. Le plus remarquable de ces ouvrages, est sans contredit son *Histoire des troubles des Pays-Bas, depuis* 1495 *jusqu'en* 1609 : elle fut composée pour l'instruction des Archidues et des hommes d'état, d'après des documens authentiques et précieux. On n'en avait tiré que cinq exemplaires, dont à peine un ou deux étaient restés dans la Belgique. MM. *de Reiffenberg* et *Tarte* cadet, ont eu la bonne idée de nous faire jouir d'un ouvrage dont M. *Schloezer*,

servé dans son *Histoire des troubles des Pays-Bas*, qui renferme des détails et des aperçus très-instructifs, quoique exprimés souvent dans un style incorrect ou trivial, l'anecdote suivante (1), qui est fort intéressante et dont l'auteur de la notice, insérée dans le *Voyage Pittoresque*, ne nous a donné que quelques lignes. » Les Archiducs logeaient à Gand, au palais nommé » encore aujourd'hui la Cour du Prince. Le 25 Février » 1500, il y avait une grande fête à la cour. La Prin- » cesse, à la fin de sa grossesse, magnifiquement parée, » y assistait. Mais elle sortit pour un moment, sous » prétexte de quelque besoin; ses dames, la voyant tar- » der de revenir, la cherchèrent et on la trouva seule, » en plein travail d'enfant, dans un lieu très-dangereux » et nullement destiné à cette auguste naissance. Elle » fut secourue à tems, et accoucha heureusement de » ce monarque (Charles V). Il n'était pas nécessaire » d'en dérober la circonstance au public, parce que le » tout se passa bien, et que la joie tumultueuse et » universelle pour la naissance du Prince, étouffa toute » perquisition à cet égard."

---

professeur à l'université de Gottingue, avait depuis long-tems donné un traduction libre en allemand, (*Geschiechte der vereigniten Niederlande. Gotting.*, 1774.) d'après l'exemplaire appartenant à l'historiographe *Schoepflen*. Dans l'édition publiée par M. le professeur *de Reiffenberg*, le texte original de vander Vynckt a été religieusement conservé: M. *Tarte*, au contraire, a corrigé et changé dans la sienne le texte de l'historien belge, chaque fois qu'il a cru que le style avait nécessairement besoin d'être revu. N'ayant pas encore été a portée de connaître l'édition de M. *Tarte* cadet, nous nous abstiendrons de porter un jugement touchant la supériorité de l'une de ces deux éditions sur l'autre.

(1) Cette anecdote se trouve également consignée dans le manuscrit suivant, déposé aux archives du Gouvernement de la Province: *Memorien der stad Gent, rub. S. Pierre, n°* 45.

» Aucun auteur, que je sache, n'a relevé cette anec-
» dote, qui repose sur une discrète et bonne tradition
» à Gand, où le cas est arrivé. Elle correspond parfai-
» tement au local de l'endroit qui subsiste encore, et
» que les étrangers vont voir quand ils passent à Gand.
» C'est une petite chambre qui donne sur les fossés,
» au coin d'une autre plus grande, presqu'au grenier
» et sous le toit. On l'a un peu embellie en forme de
» cabinet avec une petite cheminée revêtue, comme les
» murailles d'alentour, d'un bas-relief représentant
» quelques actions de la vie de Charles V. Cet orne-
» ment est moderne, puisqu'on voit sur la porte d'en-
» trée, qui est petite, les armes du marquis de Gas-
» tannaga, gouverneur des Pays-Bas, qui a logé à la
» Cour du Prince en 1690, et qui apparemment en a
» ordonné la décoration par dehors : comme c'est un
» vieux palais qui a souvent besoin de réparation, on
» y a ôté et plâtré quelques bosses et crevasses ; mais
» il n'y a pas long-tems qu'on voyait encore distincte-
» ment les restes d'un tuyau et d'autres marques de
» l'usage auquel il servait en 1500."

Ecrit par un témoin oculaire, par un historien respectable dont la véracité ne saurait être mise en doute, et dans un tems où le souvenir du vainqueur de Pavie, plus récent, n'était pas encore affaibli par le concours des révolutions et des années, ce passage me semble devoir fixer à-peu-près toutes nos incertitudes.

En 1749, le Gouvernement Autrichien vendit une partie très-considérable du palais de la Cour du Prince, et le corps-de-logis fut cédé vers 1780 à la dame de Loose, qui y établit une raffinerie de sucre jusqu'en 1793. Quelques années avant cette époque, on montrait encore le cabinet dont parle vander Vynckt, ainsi

que les bas-reliefs, dont quelques-uns étaient dorés (1).

Ce corps-de-logis est occupé maintenant par la fabrique de MM. Coppens et Colpaert (2); une filature de coton est établie dans la chapelle même de Charles-Quint et de son barbare fils, Philippe II, changement qui scandalisa fort un grave Espagnol passant par Gand, l'an dernier, et qui avait eu la curiosité de faire un pélerinage à la Cour du Prince. Quant au lieu d'aisance, qui ne devait pas s'attendre à l'honneur de voir naître l'un des plus grands monarques des tems modernes, quoiqu'il ait été la cause première des malheurs qui pesèrent pendant 80 ans sur les Pays-Bas, on n'en soupçonnait plus l'existence depuis vingt-cinq à trente ans; s'il subsiste encore, c'est par l'effet d'un heureux hasard, et sans doute parce qu'il sera entré dans les convenances des différens propriétaires, par les mains desquels il est passé, de le conserver. Nous croyons l'avoir retrouvé à l'exacte description de vander Vynckt, et il n'y a pas encore quatre ans que le rabot a enlevé les armes impériales et les sculptures dont étaient ornées les portes de la chambre voisine: cet endroit longtems conservé avec un religieux respect, sert aujour-

---

(1) Plusieurs personnes se souviennent encore aujourd'hui d'avoir vu le cabinet et les vestiges des bas-reliefs dont fait mention l'auteur des *Troubles des Pays-Bas*. Parmi elles je me plais à citer un homme que les Gantois estiment autant qu'ils l'aiment, M. le médecin Van Lokeren.

(2) Les propriétaires de cet établissement se font un plaisir de montrer aux personnes qui leur en témoignent le désir, ce qui reste encore de l'ancienne Cour du Prince. Il n'est pas rare que l'on y découvre des objets curieux. C'est ainsi que j'y ai vu dernièrement douze chapitaux en superbe marbre de Gènes, très-bien conservés, un lion en pierre, de grandeur naturelle, des armes de nos Comtes de Flandre, etc., etc., déterrés dans le jardin.

d'hui à renfermer les vieux rouages d'une filature de coton et des instrumens brisés.... Ce serait bien le cas de citer ici quelque pensée saillante sur l'inconstance de la fortune, sur la vanité des choses humaines et de placer le *sic transit gloria!*... Il serait à désirer que la conservation de tels monumens, aussi intéressants par les souvenirs historiques qu'ils retracent à notre esprit, reposât sous la garantie des lois et de la foi publique et nous devrions en ceci, imiter un peu plus les Anglais, dont l'orgueil national, tâche de dérober au tems tout ce qui rappelle quelque chose de grand à leur âme admiratrice du génie. AUG. VOISIN.

Annales Academiae Gandavensis a die 7 Oct. 1822 *ad diem* 6 *Oct.* 1823, Joanne-Guilielmo Garnier, *Rectore magnifico*, *et* Jacobo-Josepho Haus, *senatus graphiario. in*-4. *Gandavi*, *apud* P. F. de Goesin-Verhaeghe, *Academiae typographum*, 1825.

Les *Annales* des universités, comme l'indique assez leur dénomination, sont consacrées à recueillir annuellement les discours de MM. les Professeurs; les mémoires des élèves couronnés; la série des leçons; la nomenclature des thèses inaugurales; enfin tous les *actes* et les délibérations du Sénat académique. Le Gouvernement lui-même se charge de tous les frais d'impression, et fait distribuer gratuitement ces annales dans toutes les universités, les athénées et les colléges du Royaume. C'est un spectacle bien doux pour l'ami de son pays et des connaissances humaines, que celui d'un Prince sincèrement ami de son peuple, se plaisant du haut de son trône, à répandre les lumières dont tant d'autres redoutent l'éclat, et prouvant d'une manière irré-

fragable que la prospérité d'un état, dépend de l'instruction et des connaissances des citoyens, et que *l'ignorance avilit et dégrade les peuples*, comme il l'a lui-même proclamé dans le sein de la représentation nationale. Un des plus grands services que rend à l'instruction publique la publication des *Annales*, c'est qu'en faisant connaître tous les ans les réponses des élèves qu'on a jugées dignes de la médaille, elles nous mettent à portée de comparer la force respective des élèves de chacune de nos six universités, indistinctement appelés à concourir, et de juger quelles sont les branches des connaissances humaines qui y obtiennent le plus de succès. C'est ainsi, par exemple, que dans le rapport, publié l'année dernière par son Excellence le Ministre de l'instruction publique, l'université de Leide y a été mentionnée honorablement pour la philologie et l'étude des langues anciennes, et que l'université de Gand, si toutefois j'ai bonne mémoire, a obtenu une distinction flatteuse pour la faculté des sciences mathématiques et physiques.

Afin d'étendre de plus en plus le cadre de notre *Messager*, et de lui donner un nouveau degré d'intérêt pour toutes les classes de lecteurs, nous passerons successivement en revue les *Annales* de nos six universités, et nous aurons soin de traduire, dans le discours du Recteur *sortant*, le passage dans lequel il rend compte de l'état de l'université à l'instant où il remet les faisceaux académiques entre les mains de son successeur. Un rapport tracé avec fidélité et, pour ainsi dire, officiel sur les accroissemens et la prospérité de chacune de nos universités, sera bien propre à piquer la curiosité des amis des sciences et de la gloire nationale. Afin de remplir nos engagemens, nous commencerons aujour-

d'hui par le discours de M. le professeur Garnier, recteur magnifique pendant l'année 1822-1823. Ce savant, en propageant par ses leçons, ses ouvrages et de nombreux articles insérés dans les journaux scientifiques, le goût et l'étude des mathématiques, a répondu à la confiance et rempli les vues du Gouvernement, dont les choix se règlent uniquement sur le mérite, sans acception du pays.

» Je pourrais encore m'étendre sur cette matière," dit M. *G.* à la fin de son discours sur le rapports qui existent entre la philosophie et les sciences, » mais il me » reste à remplir un devoir qui nous concerne plus par- » ticulièrement. Je vais faire mention des événemens » heureux dont fut témoin notre université sous mon » *rectorat*, et je placerai au premier rang le jour où » notre auguste Monarque, accompagné de son fils » chéri, le Prince Frédéric, daigna visiter les bâtimens » de l'université. Nos cœurs conserveront toujours la » mémoire de ce jour fortuné, où entouré des profes- » seurs et des élèves, Guillaume I, comme un père de » la patrie, fut accueilli par des acclamations sincères. » Il écouta avec bonté un discours, dans lequel M. *E.* » *Balliu*, de Gand, un des élèves les plus distingués » de l'université, lui témoigna, en langue nationale, et » au nom de ses condisciples, les sentimens de respect » et d'attachement que cette jeunesse reconnaissante » éprouve pour son auguste personne. Tous ceux qui » entouraient Sa Majesté, purent se convaincre que » c'était en homme éclairé et avec cet esprit d'ordre » et de détail qui le distingue éminemment, que le » Monarque examinait les collections d'histoire natu- » relle, de minéralogie et de médailles. Après avoir » parcouru les bâtimens qui venaient d'être achevés, » dans un laps de tems très-circonscrit, il en témoigna

» sa satisfaction dans les termes les plus honorables » pour M. le Bourguemaître de la ville, et pour l'ar- » chitecte. Une seule chose avait néanmoins frappé » l'attention de S. M., c'était que les collections scien- » tifiques ne correspondaient point encore à la magni- » ficence du palais académique. Elle nous promit de » suppléer en partie à ce que notre musée laissait à » désirer, et bientôt, d'après ses ordres, l'Université » de Leide nous fit un envoi en histoire naturelle et en » physique. Que la Providence accorde à S. M. de lon- » gues années pour le bonheur de l'Université et de la » patrie. Qu'elle environne son trône de toute sorte de » bonheur et de prospérités!

» Quelque tems avant que l'université ne fut honorée » de la présence de notre auguste Monarque, elle avait » été visitée, événement que nous aimons toujours à » nous rappeler, par un homme d'un rare mérite, par » le Ministre de l'instruction publique, son Exc. M. de » Falck, dont la pénétration et la sagacité sont telles, » que d'un seul regard, il avait tout examiné, tout » apprécié à sa juste valeur.

» Nous ne pouvons résister au besoin que nous éprou- » vons d'adresser nos remercimens aux Curateurs de » l'Université, pour leur zèle infatigable à la diriger, et » à nous seconder dans nos travaux. Sous leurs auspices, » l'Université de Gand prend de jour en jour de nou- » velles forces et un nouvel éclat.

» Que dirai-je du nombre des élèves de notre Univer- » sité? Il importe peu qu'il ait été augmenté: nous ne » mesurons point la gloire d'une Université au nombre « de ses élèves, mais à leur conduite et au résultat de » leurs études. C'est pourquoi je m'estime très-heureux « de pouvoir vous dire que non seulement le nombre

» des nouveaux élèves fut considérable, mais encore » que l'amour de l'étude et la régularité de la conduite » furent tels parmi eux, qu'il s'en trouva à peine quel- » ques-uns qui eurent besoin d'une admonition."

Le reste du discours de M. Garnier est consacré au rapport sur les dissertations des élèves qui ont obtenu la médaille d'or, accordée par la munificence Royale. Nous y trouvons :

1° La réponse de M. *J. B. Guinard,* de Gand, à cette question proposée par la faculté des sciences mathématiques et physiques : *Requiritur enunciatio generalis principii velocitatum virtualium.* C'est pour la seconde fois que M. Guinard a été couronné à l'université de Gand.

2° Le mémoire de M. *G. J. Verdam,* de Mydrecht, bourg en Hollande, en réponse à cette question d'astronomie : *Datâ duorum locorum differentia latitudinis et linea loxodromica, invenire differentiam longitudinis eorumdem.* Ce mémoire et le précédent, ont déjà été très-bien analysés dans les III^e^ et IV^e^ n^os^ de la *Correspondance mathématique et physique.*

3° La réponse de M. *Ph. Serrurier,* d'Amsterdam, candidat en droit à l'université de Leide, à cette question proposée par la faculté de droit : *Quæritur expositio congruis rationibus adstructa totius theoriæ juris Romani et Hodierni circa obligationes dividuas et individuas.*

4° La faculté de philosophie et des lettres avait proposé cette question : *Historiarum monumenta ab anno Christi* 395, *quo mortuus est Theodosius, ad annum* 571 *quo regnare Alboinus in Longobardia coepit, compendiaria narratione ita colligere ac complecti, ut ex*

ipsis factis appareat, nulla alia ætate humanum genus in Europa præsertim et Africa, tot et tantis calamitatibus conflictatum et oppressum jacuisse. Deux réponses ayant été jugées dignes du prix, celle de M. *L. J. Koch,* candidat en théologie à l'université d'Utrecht, et celle de M. *H. Moke,* élève à notre université, la médaille fut tirée au sort et gagnée par M. Moke. Quant à M. Kock, il reçut à la place de la médaille une mention fort honorable.

6° La série des mémoires couronnés est terminée par la réponse de M. *A. H. van der Boon Mesch,* de Delft, étudiant en médecine à l'université de Leide, à cette question proposée par la faculté de philosophie et des lettres : *Quæritur commentatio historico-antiquaria, in quâ* 1° *exponantur quæcumque ad censum et censuram Romanorum pertinuerunt, et* 2° *fasti censorii exhibeantur, a quibus appareat, accurate citatis veterum locis, quid a censoribus, muneris sola ipsorum ratione habita, dignum memoratu peractum sit.* Cette réponse à une question intéressante, à dû exiger de la part de son auteur de profondes recherches, et servira à fixer nos incertitudes sur une partie des antiquités romaines assez peu connue jusqu'ici. De semblables investigations, que méprise souvent la frivolité de notre siècle, sont un véritable service rendu à la littérature ancienne, dont nos frères du nord ont si bien mérité depuis le XVI^me^ siècle.

Je ne saurais terminer cet article sans dire un mot de la partie typographique des Annales : elle ne laisse rien à désirer. L'on reconnaît dans cette collection, comme dans la *Vie de Wyttenbach* (1), un éditeur jaloux de

(1) *Vita Danielis Wyttenbachii, auctore* G. L. Mahne. Cet ouvrage qui est à sa seconde édition, est déjà placé dans toutes

son état, et qui ne néglige aucun sacrifice pour rendre parfaits, sous ce rapport, les ouvrages dont il entreprend l'impression. Ce témoignage était dû à M. *P. F. de Goesin-Verhaeghe*, et quoique le *Messager* sorte de ses presses, je me plais à y consigner ce tribut d'éloges mérités. Il m'est tombé dernièrement sous la main quelques ouvrages imprimés en cette ville dans le XVI^me^ siècle, chez *J. Kerchovius* et *Petrus Cæsar* (Pieter de Keyser), dont le père *Arend de Keyser*, a introduit à Gand l'art de l'imprimerie. Ces ouvrages qui portent l'empreinte de l'enfance de l'art, nous prouvent d'une manière bien sensible quels progrès satisfaisans cette branche précieuse de notre industrie a faits dans l'ancienne capitale des deux Flandres, sur-tout depuis notre séparation d'avec la France. A.

Nous avons sous les yeux les III^me^ et IV^me^ N^os^ de la *Correspondance mathématique et physique*, qui s'imprime à Gand chez Hipp. van de Kerckhove. Bien différent de la plupart des journaux périodiques, celui-ci paraît avec une régularité qui fait l'éloge de ses rédacteurs. Mais ce mérite n'est que secondaire : le choix des matériaux qui composent la *Correspondance*, continue à fixer l'attention des amis des sciences exactes. Semblable à la Renommée dont parle Virgile, ce recueil scientifique s'agrandit dans sa marche, *crescit eundo ;* aussi ne ferons-nous pas de vœux pour sa bonne réussite. Nous

---

les bibliothèques des savans à côté de la *Vie de Ruhnkenius*, par Wyttenbach. Ecrit avec une pureté de style bien rare de nos jours, il renferme un exposé fidèle de la vie littéraire de l'illustre commentateur de Plutarque, et d'excellens préceptes pour la jeunesse. On y respire, pour ainsi dire, à chaque page, le beaume de la vertu et de l'honnêteté.

ne pouvons néanmoins résister au plaisir de citer un extrait de ce qu'écrivait en l'annonçant un géomètre illustre, dont l'opinion peut servir d'autorité en pareille matière, M. *Gergonne*, rédateur des *Annales de mathématiques*, et professeur à Nîmes. » Les estimables édi-» teurs de cet utile recueil, dit-il, en annonçant il y a » quelque mois, qu'il serait principalement consacré à » l'analyse des travaux des élèves des universités du » royaume des Pays-Bas, ont pu faire craindre aux hom-» mes peu au courant de l'état de l'enseignement dans » ce royaume, que leur *correspondance* ne fut consa-» crée en partie, qu'à des théories tout-à-fait élémen-» taires, peu propres conséquemment à intéresser les » hommes familiarisés avec ce que la science a de plus » élevé. Mais ceux qui, comme nous, auront parcouru » les deux premières livraisons qui viennent de paraître, » en voyant à quel point les études mathématiques sont » fortes dans la patrie d'*Adrianus Romanus*, de *Lu-» dolphe*, de *T'schirnhausen*, de *Grégoire de St. Vin-» cent*, de *Huddes*, de *Huygens*, de *'S Gravesande*, » de *Snellius*, de *Simon Stévin*, etc. seront complètement » détrompés, et n'hésiteront point à placer ce recueil » à côté de notre *Correspondance de l'école polytechni-» que*, en lui désirant toutefois une durée moins éphé-» mère. Nous saisirons, etc." Un tel éloge dans la bouche d'un savant étranger n'est point suspect, et nous paraît également honorable pour les rédacteurs de la *Correspondance* et pour notre pays.—Deux articles, entre autres, nous ont paru bien remarquables dans ces dernières livraisons: l'un sur la géométrie et la mécanique, par M. *Noël*, professeur de sciences physiques et mathématiques, et principal de l'athénée de Luxembourg; l'autre, sur la mécanique seule, par M. *Timmermans*,

professeur de mathématiques supérieures au collége royal de Gand. M. *T.*, ancien élève de l'université de Gand, s'annonce d'une manière fort avantageuse dans la carrière des sciences exactes. Un autre article qui mérite également des éloges, est l'intéressante notice sur *Grégoire de St. Vincent,* mathématicien célèbre du XVII^me^ siècle. Ce savant, après avoir long-tems professé à Gand, où il publia en 1647 son grand ouvrage sur la *Quadrature du cercle* et les *sections coniques,* y mourut et fut enterré dans l'ancienne église des Jésuites, sur le même emplacement où est élevé aujourd'hui le magnifique palais de l'université. Les planches de la *Correspondance* sont lithographiées par M. *Kierdorff.* Ce jeune artiste qui exécute également les planches des *Annales de l'Université,* a fait des progrès sensibles depuis environ deux ans. Il serait à désirer que la ville de Gand l'attachât a l'une ou l'autre des nombreuses institutions qui fleurissent dans son sein.

S. M. le Roi qui travaille continuellement à consolider le bonheur et la prospérité des Pays-Bas en étendant le cercle des connaissances humaines, vient de créer à l'université de Liège deux nouvelles chaires. La première, dans laquelle on enseignera les *sciences forestières* et l'*économie rurale*, sera occupée par M. *Bronn,* actuellement attaché à l'université de Heidelberg, comme professeur dans cette branche des sciences; M. *Dandelin*, de Gand, 1^er^ lieutenant de génie en garnison à Venloo, et membre de l'académie des sciences et des belles-lettres de Bruxelles, dont il a enrichi les annales de plusieurs mémoires scientifiques d'un grand mérite, est nommé à la seconde de ces chaires et en-

seignera la *métallurgie*, les *mines* et la *technologie*. Aprés avoir fait des études brillantes à l'école centrale et ensuite au lycée de cette ville, M. Dandelin devint un des élèves distingués d'une école fameuse dans l'histoire des sciences, de l'école polytechnique de Paris qui a fourni des savans à toute l'Europe. Rentré dans sa patrie, lorsque la Belgique cessa de faire partie du territoire français, M. Dandelin prit du service dans l'arme du génie et travaillait encore naguères aux fortifications de Gand. Les nombreux amis de M. Dandelin n'apprendront pas sans un vif intérêt que ce jeune savant, qui est une excellente acquisition pour l'université de Liège, voyage maintenant en Suède, aux frais du Gouvernement, ce pays étant très-remarquable pour tout ce qui a rapport aux mines, à l'emploi du fer, etc. Le voyage de M. Dandelin, qui sera de retour dans sa patrie pour l'époque où recommencent les cours universitaires, ne peut manquer d'être d'un grand intérêt pour la science. Il paraît même, d'après ce qu'on nous a rapporté, que le Gouvernement a résolu de faire voyager l'année prochaine ce jeune professeur en Angleterre et en France. Heureux les Rois qui encouragent les sciences et les arts, et qui sont persuadés que leur trône ne peut reposer plus solidement que sur l'amour d'un peuple instruit et éclairé.

— M. *J. E. Thorbecke*, docteur en lettres et en philosophie spéculative à l'université de Leide, dont il fut l'un des élèves les plus distingués, vient d'être nommé par S. M., professeur extraordinaire dans la même faculté à l'université de Gand. Après avoir remporté plusieurs palmes dans les concours académiques, ce savant a voyagé trois ou quatre années en Allemagne pour y acquérir de nouvelles connaissances.

Il paraît que M. Thorbecke sera chargé des cours de *statistique* et d'*économie politique*. Si je ne me trompe, ce dernier cours avait cessé d'être enseigné à l'université de Gand, depuis la mort de M. *Hellebaut*, qui encore dans la force de son talent, fut enlevé, en 1819, à ses élèves, à ses nombreux amis et à sa ville natale, qui le regrette comme un de ses enfans qui lui avait fait le plus de gloire à l'ancienne université de Louvain.

— Un ami éclairé des arts et de sa patrie, dont le nom est attaché à toutes les institutions savantes et utiles qui fleurissent à Gand, sa ville natale, M. Van Hulthem, a fait peindre par M. Paelinck, pour être placé à notre musée de tableaux, le portrait d'un Gantois célèbre, *Antoine Sanderus*, chanoine et écolâtre de la cathédrale d'Ipres, et à qui nous devons un grand nombre d'ouvrages précieux sur l'histoire et les antiquités de la Flandre et du Brabant, et sur-tout de la ville de Gand. Ce portrait a été peint d'après une gouache, faite vers 1643, pour être gravée et placée en tête du troisième volume de la *Flandria illustrata*, volume qui n'a jamais été publié, et dont les dessins originaux ont été achetés l'année passée par M. van Hulthem, à la vente de la célèbre bibliothèque de M. Meerman, à La Haye. On y voit ce savant habillé d'une soutanne pourpre, surmontée d'un manteau noir, les cheveux et la barbe déjà grisonnant par l'âge, s'appuyant d'une main sur le meilleur de ses ouvrages *Flandria illustrata*. — Sanderus après avoir dépensé toute sa fortune qui était considérable à faire lever les cartes géographiques et les plans des villes, à faire dessiner et graver les églises, abbayes, hôtels-de-ville, châteaux, etc. de la Flandre et du Brabant, fut réduit à la dure nécessité de vendre même une partie de sa bibliothèque pour continuer ses travaux historiques et

géographiques. Abandonné par le roi d'Espagne Philippe IV, et par les gouverneurs des Pays-Bas, auxquels il avait dédié ses ouvrages, il obtint enfin une retraite chez les religieux d'Afflighem, abbaye célèbre du Brabant. Il y mourût le 16 Janvier 1664, âgé de 77 ans.

— Dans sa séance générale du 10 Mai 1825, la commission de surveillance médicale pour la province de la *Nord-Hollande*, à Amsterdam, a décerné à l'unanimité le prix de trente ducats, à M. le médecin *Guislain*, de Gand, pour sa réponse à cette question très-difficile, mais extrêmement utile et intéressante : *Quels sont les moyens, tant psychologiques que physiques, qui ont été proposés depuis quelques années pour la guérison des personnes aliénées ? Quels de ces moyens l'expérience a-t-elle prouvés améliorer ou guérir l'état de ces infortunés ? Quelle influence ces moyens ont-ils eue sur les maladies qui, quoique ne dépendant pas de l'aliénation mentale, ont néanmoins quelquefois accompagné celle-ci ? Quelle est l'influence de ces maladies sur l'aliénation mentale; et de quelle manière celle-ci influe-t-elle réciproquement sur ces maladies ?*

M. Guislain, que M. le professeur van Rotterdam, dont il est l'ami autant que l'élève, peut se glorifier d'avoir formé dans la pratique médicale par ses leçons et ses conseils particuliers, n'en est pas à son premier triomphe. Après avoir cueilli diverses palmes à la ci-devant école de médecine à Gand, et ensuite dans les concours de l'université, une médaille d'honneur lui fut décernée en 1824 par l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, pour le plan d'un hospice pour les insensés et le mémoire explicatif qui y était joint.

— Afin de donner aux lecteurs du *Messager* un aperçu sur la riche exposition des produits de notre

industrie nationale qui vient d'avoir lieu à Harlem, nous leur faisons connaître, d'après un journal hollandais périodique (1), le nombre des personnes qui ont exposé, et celui des produits, distribués d'après les différentes matières dont ils sont confectionnés.

	Nombre de ceux qui ont exposé.	*Produits.*
Chanvre et lin.	125	423
Coton, fils et coton.	141	840
Ouvrages en bois.	44	91
Papier, imprimerie.	31	204
Laine, fil ou coton et laine.	185	909
Soie, fil ou coton et soie, passement.	32	139
Ivoire, cordes à instrumens, plumes à écrire, crin, laine et crin.	49	255
Cuir.	74	264
Reliûre.	16	51
Pierres, terres.	32	222
Métaux.	150	507
Préparations chimiques et autres pour les fabriques.	80	202
Verres, cristal.	17	268
Industrie.	114	222
Instrumens de fabrique.	48	96
Instrumens pour les sciences.	67	139
Instrumens pour les arts.	26	104
Instrumens pour les usages de la vie.	37	66
Total	1268	5012

— On vient de publier à Bruxelles un *Essai sur l'ophthalmie de l'armée des Pays-Bas.* MM. J. F. Vleminckx et C. J. van Mons, docteurs en médecine, en chirurgie et en accouchement, y ont saisi les moindres circonstances pour en trouver l'origine. Dire, que M. van Sevendonck, un des officiers de santé les plus distingués du royaume, et M. de le Marre, se sont em-

(1) Algemeene konst- en letter-bode, n° 28, 15 July 1825.

pressés de donner aux auteurs de cet excellent traité tous les renseignemens possibles, c'est faire en quelque sorte son éloge.

M. van Mons a présenté dernièrement à la société des sciences naturelles et médicales de Bruxelles, ses considérations sur l'identité du rhumatisme et de la goutte et conjointement avec M. le docteur Vleminckx, il vient encore de publier un intéressant mémoire sur la coqueluche. Ces ouvrages recherchés, sortent de l'imprimerie de M. de Mat et H. Remy, à Bruxelles.

— La célèbre société médicale de Londres vient d'offrir à M. de Kirckhoff, associé à un grand nombre d'académies et de sociétés savantes, comme une marque de sa haute estime pour les nombreux et intéressans ouvrages de cet auteur, le diplôme de *membre correspondant*. Le dernier ouvrage de M. *de K.*, intitulé : *Considérations pratiques sur les fièvres intermittentes*, paraît avoir spécialement fixé l'attention de cette société.

Les journaux français annoncent, que la *Société Asiatique* de France, dont les travaux embrassent l'archéologie, l'histoire et les langues orientales, l'a également admis au nombre de ses membres.

M. de Kirckhoff vient également de publier un *Mémoire sur l'ophthalmie observée à l'armée des Pays-Bas*. Ce mémoire n'est pas moins favorablement accueilli que les autres ouvrages de cet écrivain. Il a traité cet important sujet, tel que l'on peut l'attendre de ses talens et de son zèle infatigable à travailler pour l'humanité souffrante. — MM. Swaan et Joritsma en ont déjà fait paraître une traduction hollandaise, imprimée chez van der Manden, à Hoorn.

— On annonce la vente prochaine de la belle collection de dessins de feu M. *Jean-Herman Molkenboer*,

membre de l'Institut royal, de la Société provinciale des sciences et des arts d'Utrecht, etc. Cet amateur éclairé, mort le 2 Avril 1824, à Amsterdam, où il avait reçu le jour le 5 Mai 1773, montra dès sa plus tendre jeunesse un grand amour pour les lettres et les beaux-arts. Parlant avec facilité les langues française, anglaise et allemande, il écrivait et s'énonçait avec tant d'éloquence dans sa langue maternelle, qu'il eut souvent l'honneur d'être choisi comme orateur dans les sociétés savantes dont il était membre. Sa vie entière fut celle d'un homme de bien et ami sincère de son pays. Il était doué d'un goût exquis pour les beaux-arts. Aussi la collection de gravures et de dessins qu'il a laissée, est-elle faite avec un haut degré de discernement et de connaissances. Si elle n'est pas très-nombreuse, elle est du moins très-remarquable et très-précieuse par le choix des objets dont elle est composée.

— A la vente publique du cabinet de tableaux de M. Lapeyriere, un chef-d'œuvre de Rubens a été vendu 64000 francs. La préférence donnée à l'école italienne, paraît passée à Paris; un admirable tableau de Salvator Rosa y fut vendu à peine 7500 fr.; la *Céne*, par l'Albane, pièce unique en son genre, 8500 fr., tandis que les productions de l'école flamande sont fort recherchées. Un petit tableau de Miéris, assez bon, fut vendu 6000 fr., et quatre pièces de Teniers, de deuxième rang, 30000 francs.

— Le 28 Avril dernier est décédé à Arnhem, âgé de 68 ans, *G. J. van Leeuwen*, excellent peintre de fruits et de fleurs. Il fut élève de W. Hendriks, de Harlem, ses ouvrages se trouvent dans les collections distinguées de tableaux et de dessins.

Fig. 1.

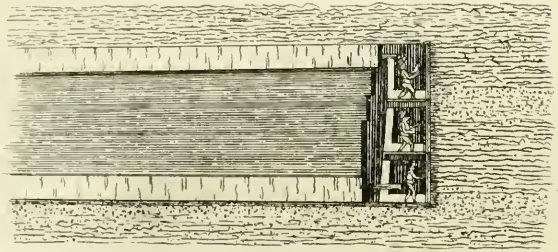

Fig. 2

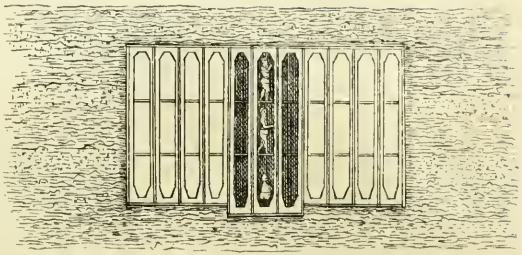

Fig. 3.

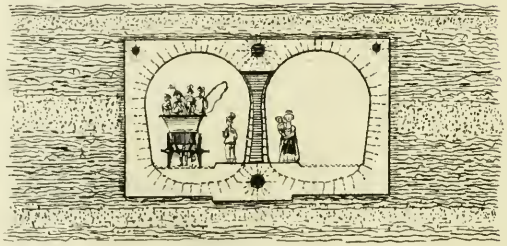

Fig. 4.

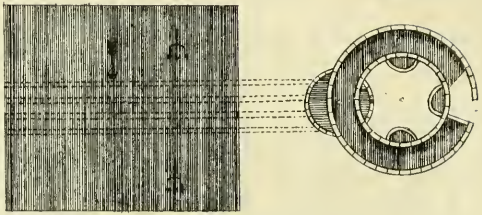

Fig. 5.

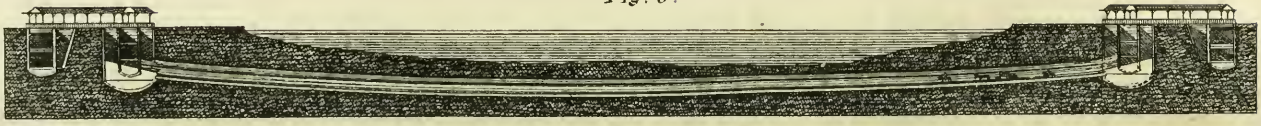

Lith. de Kiervorff à Gand.

Projet d'une galerie pratiquée sous la Tamise, pour communiquer d'une rive à l'autre.

On s'est occupé, depuis plusieurs années, d'établir une communication souterraine entre les deux rives de la Tamise à Rotherliste, où la largeur du fleuve empêche de construire un pont.

Les premiers travaux, entrepris en 1809, furent poussés jusqu'à 930 pieds, lorsqu'un grand amas de sable mouvant s'enfonça et remplit la galerie; les mineurs surmontèrent promptement cet obstacle et continuèrent à creuser jusqu'à ce qu'ils furent arrêtés par une seconde irruption, qui, dans peu de minutes, combla leur excavation, qui avait été poussée en cette circonstance jusqu'à 1,000 et 1,100 pieds d'étendue et à 130 pieds du bord opposé; c'est alors que les travaux furent abandonnés.

Le projet de M. *Brunel*, Français, établi à Londres, consiste à enlever la quantité de terre seulement qui peut être remplacée immédiatement par le corps de la galerie, qui retiendra ainsi le terrain environnant dans son état naturel de densité et de solidité. L'auteur propose de faire précéder le percement de la galerie, par un cadre ou châssis très-solide, qui a pour objet de soutenir le terrain non-seulement en face de la galerie, mais en même tems de protéger les travaux d'excavation dans toutes les directions. Le mur de la galerie, construit en briques, doit être appuyé contre la terre, et à mesure que le châssis est poussé en avant, la maçonnerie avance également; mais, comme ce châssis ne pourrait se mouvoir tout d'une pièce, à cause du frottement de ses côtés extérieurs contre la terre environnante, il est formé de onze châssis perpendiculaires,

qui peuvent être mus séparément et indépendamment les uns des autres, à mesure que l'on creuse le terrain. (Voyez *fig.* 1 et 2 qui représente le profil et la face de ces châssis). Ces différens châssis sont munis d'un mécanisme particulier pour les faire avancer et aussi pour les appuyer contre la muraille de briques; il faut observer que six châssis intermédiaires sont stationnaires, tandis que les cinq autres sont poussés en avant, et, à leur tour, ces cinq châssis sont rendus stationnaires pendant que les six autres sont mis en action, et ainsi de suite: de cette manière, le mouvement progressif du grand châssis peut être effectué.

Afin que l'on puisse faire travailler à la fois un nombre suffisant d'ouvriers et avec une sécurité complète, chaque châssis perpendiculaire est divisé en trois petites chambres ou cellules. Au moyen de cette disposition, trente-trois ouvriers peuvent travailler ensemble avec une uniformité mécanique et indépendamment les uns des autres. Ces cellules, qui sont ouvertes par derrière, présentent en face du terrain un bouclier parfait, composé de petites planches qui peuvent être ôtées et replacées séparément, à volonté; c'est dans ces cellules que l'on travaille à l'excavation du terrain: là, chaque ouvrier opère sur la surface qu'il a vis-à-vis de lui, ainsi qu'il percerait un trou dans un mur pour y placer l'extrémité d'une poutre ou d'une cloison, avec cette différence, cependant, qu'au lieu de travailler sur toute la surface, il enlève une des petites planches, creuse le terrain à la profondeur de quelques pouces, et replace la planche avant de toucher à la suivante. Quand il a ainsi creusé de 3 à 6 pouces sur toute la surface, opération qui peut être faite dans toutes les cellules à peu près en même tems, les châssis sont poussés en avant

et l'on ajoute la même épaisseur de mur de briques au corps de la galerie. Ainsi retranchés et en sécurité, trente-trois ouvriers peuvent faire une excavation de 630 pieds carrés de superficie, dans un ordre régulier, avec autant de facilité et de sûreté que si une galerie de 19 pieds carrés seulement était ouverte par un seul homme. On ne compte pas faire plus de 3 pieds par jour, parce que l'ouvrage doit être conduit avec une grande uniformité sur tous les points à la fois. On percera à la profondenr de 86 pieds, parce qu'on assure qu'on n'y trouve point d'eau, en laissant au sommet de la voûte, qui doit traverser la partie navigable la plus profonde de la rivière, une masse de terre de 12 à 17 pieds d'épaisseur.

Ce passage est formé de deux galeries (voyez *fig.* 3.), l'une pour servir d'entrée, l'autre pour la sortie; dans chaque galerie il y a des trottoirs pour les piétons; le grand passage est réservé pour les voitures et les cavaliers. La *fig.* 4. représente le plan et la 5^{me} est la coupe prise sur la longueur du passage; on y entre par une pente douce en spirale, comme on peut le voir dans la gravure ci-jointe; on dit que ce chemin souterrain sera éclairé par le gaz.

Il y a plus d'un an que l'on construisait à Paris une vaste machine, arrondie en globe, à laquelle plusieurs savans travaillaient, sans qu'on en connut précisément la destination. Cette machine vient d'être achevée, et elle est visible depuis quelques mois, *Boulevard des Capucines*, dans un bâtiment construit à cet effet. Elle porte le nom de *Géorama*.

C'est une sphère de 40 pieds de diamètre, formée par l'assemblage de 36 barres de fer verticales qui

figurent 36 méridiens ; celui de Paris a été pris pour base des calculs. Une barre de fer, placée horizontalement, représente l'équateur, et 16 autres barres parallèles à l'équateur, 8 au-dessus et 8 au-dessous, divisent le globe de 10 en 10 degrés.

Dans l'intérieur est tracée une carte générale du globe, les mers sont tranparentes, et cette transparence sert à éclairer l'établissement.

Un escalier à double révolution commence sous une ouverture faite au pôle antarctique et conduit à trois galeries, élevées les unes au-dessus des autres ; une autre ouverture pratiquée au pôle arctique, donne passage à l'air.

Si on objecte que le spectateur, introduit dans la concavité de cette machine, se trouve placé au centre de la terre, et ne peut voir ainsi et encore qu'à l'envers, la base des objets qui couvrent le globe, on répond que loin d'être un désavantage pour lui (car, outre que par l'imagination, il peut se croire placé sur la surface de ce même globe), il peut de la sorte embrasser d'un coup-d'œil toute son étendue, ce qu'il n'eut pu faire en le parcourant à l'extérieur ; et en effet, la convexité de la sphère l'eut mis dans la position de ne pouvoir découvrir que l'une après l'autre chacune des parties du monde terrestre.

Cette description peut donner une idée de tous les avantages qu'offre un pareil établissement pour l'étude de la géographie et de toutes les sciences qui s'y rattachent : aussi déjà plusieurs professeurs ont-ils fait des arrangemens avec l'auteur pour venir y donner des leçons à leurs élèves ; on assure que le célèbre M. *Humboldt* s'est empressé de venir voir cette ingénieuse machine, l'aurait admirée, et aurait fait à son auteur plusieurs remarques qui ne seront point oubliées. Cet

établissement manquait à la science. Que de difficultés l'auteur n'a-t-il pas eues à vaincre pour réduire à la même échelle toutes les cartes de géographie qu'il a dû consulter? Pour fixer sur la toile dans une aussi grande dimension, le résultat de son travail? Pour résoudre le problème d'un double escalier et de trois galeries presqu'aériennes qui facilitent aux spectateurs les moyens de parcourir en détail, les divers pays que leur présente la surface du globe.

Notice sur le monument que M. Domenico de Rosetti a fait ériger à la mémoire de Winckelmann, à Trieste (1).

Winckelmann fut enterré le 9 Juin 1768, le lendemain de son assassinat, à l'église cathédrale de *San Giusto*, à Trieste, dans le caveau d'une des confréries qui existaient alors dans cette ville. Ses restes furent donc de suite confondus avec ceux de plusieurs individus inconnus, et lorsqu'il fallut, quelques années après, évacuer ce caveau, on les porta dans un ossaire général, où ils gissent sans pouvoir être reconnus. Les voyageurs demandaient-ils le tombeau de Winckelmann, personne ne pouvait leur donner les renseignemens désirés. On paraissait même avoir oublié que W. eut été enseveli à Trieste. A Rome aucun monument n'avait également été consacré au fondateur de l'archéologie, à l'exception de son buste, qui, commandé par son ami *Reiffenstein* et exécuté par *Döll*, avait été placé au Panthéon. On le voit maintenant avec d'autres bustes semblables dans le palais des conservateurs au Capitole.

Cet oubli insouciant, ou cette indifférence pour la

(1) Extrait du Kunstblatt
Juin, Juillet et Août 1825.

mémoire d'un homme de talent et de mérite si éminens, engagea, dès l'année 1808, M. de Rosetti a essayer d'élever, à Trieste, par le moyen d'une souscription, un monument à l'honneur de Winckelmann. Mais la modicité des sommes, qu'un premier appel fait à ses concitoyens avait produites, ensuite les troubles de la guerre empêchèrent l'exécution du projet; cependant il ne fut point abandonné, mais poursuivi ardemment par son généreux auteur. En 1818, le statuaire vénitien, *Antonio Boso*, entreprit l'ouvrage. Une seconde souscription ouverte à Trieste n'ayant point encore donné un résultat suffisant pour couvrir les frais, M. de Rosetti adressa un appel à toute l'Europe pour qu'on voulut bien contribuer à honorer la mémoire d'un homme dont la renommée était européenne. Il promit en même tems de fournir à chaque souscripteur, aussitôt que le monument serait achevé, le dessin et la description du tombeau avec une monographie sur Winckelmann. Mais malgré ces efforts généreux et persévérans, M. de Rosetti a dû supporter lui-même la majeure partie de la dépense, et l'on peut dire en vérité, qu'il a fait, à lui seul, plus que tous les pays de l'Europe civilisée ensemble. Le monument est achevé maintenant, mais la place d'abord choisie dans la cathédrale, n'a pas paru convenir tout-à-fait; c'est pourquoi M. de Rosetti a proposé de faire bâtir, au-dessus de la fosse même, qui renferme les ossemens, une petite chapelle dans laquelle le cénotaphe pourrait être placé.

Voici la description du monument. Sur un socle élevé sur quatre marches est placé le sarcophage, à qui, selon nous, on aurait pu donner une forme plus grâcieuse; car celui-ci rentre obliquement vers la base. Sur le couvercle repose un Génie en deuil,

le bras droit appuyé sur un médaillon qui contient le portrait de Winckelmann. A côté de lui est le flambeau renversé; devant lui un poignard, pour marquer la mort violente dont W. périt. Sur la face principale du socle est représenté en bas-relief, Winckelmann montrant, le flambeau à la main, à l'Architecture, à la Sculpture et à la Peinture, les restes de l'antiquité Egyptienne, Grecque et Romaine. Ces trois figures, que l'on reconnaît aux attributs placés aux pieds de chacune d'elles, sont suivies par l'Histoire, la Critique, la Philosophie et l'Archéologie. Cette dernière est assise et occupée à écrire. Les sculptures sont exécutées en marbre statuaire et les parties architecturales en marbre ordinaire de Carrare. Sur le sarcophage sera sculptée l'inscription, rédigée par le docteur *Labus*. Il conviendrait d'y changer, ou de modifier par l'un ou l'autre mot, le nom *Tergestini*, si effectivement des étrangers ont aussi contribué au monument. Elle est ainsi conçue:

Joanni Winckelmanno
Domo Stendelia
Praef. monumentis. Romae. curandis. egerundis.
maxima. politioris. humanitatis. laude. Florenti.
qui. adita. Vindobona. sedem. honoris. sui. repetens.
nefaria. manu. hac. in. urbe. peremptus. est.
VI. *eid. Jun. an.* M. DCC. LXVIII. *agens. a. L. m. v. d.* XXX.
Tergestini.
atrox. facinus. aversati.
aere. conlato. fac. cur.
an. M. DCCC. XXIV.
explanatori. praestantissimo. antiquitatis.

Pour donner au public l'occasion d'y contribuer ultérieurement, M. de Rosetti ne s'est point borné à donner la description et les dessins du monument, mais

il a fait imprimer à ses frais un ouvrage magnifique, dont la valeur (20 fr.) sera employée à la construction du monument même. En offrant ainsi un riche cadeau en retour, l'auteur acquiert par son désintéressement et ses sacrifices, de nouveaux titres à l'estime publique (1).

L'auteur a réuni dans cet ouvrage beaucoup de notices biographiques et bibliographiques très-intéressantes, qui feront plaisir à tous les amis de Winckelmann. On y trouve entr'autres une *lettre adressée au défunt même.* Elle nous instruit sur tout ce qui a été fait en l'honneur de W. depuis l'époque de sa mort, soit par des littérateurs, soit par des artistes.

Une biographie complette de W., par le savant Abr. Jacques Penzel.

Un mémoire de *Henri Meyer,* sur l'état de l'archéologie avant et après Winckelmann, d'après Goethe.

Un écrit très-intéressant que l'auteur avait déjà publié en 1818, intitulé: *Dernière semaine de la vie de Winckelmann.* Cette relation du séjour de W. à Trieste et des circonstances horribles de son assassinat, est tirée avec l'exactitude la plus scrupuleuse, des actes du procès et appuyée de pièces authentiques. On y a joint le *fac-simile* d'une lettre adressée par W. au libraire Walther.

Outre les dessins lithographiés qui représentent le monument, on y trouve le portrait de Winckelmann,

---

(1) L'ouvrage est intitulé: *Il sepolcro di Winckelmann in Trieste.* » Honorificentius jacent viri illustres in sepulcro incognito, quam in minus egregio, si noscatur." Boccaccii epist. ad Franc. de Brossano. — Venezia dalla tipografia Alvisopoli, M. DCCC. XXIII. A spese dell' autore. (Préface et 345 p. texte in-4°, sur papier vélin, avec 8 dessins lithographiés et un *fac-simile.*)

d'après *Maron;* son buste, d'après *Dölt;* la vignette gravée en l'honneur de Winckelmann, qui orne l'édition de Vienne de son histoire de l'art; les copies de différens dessins en l'honneur de W., par d'Hancarville et Oeser. Ces dessins sont lithographiés par *Kunike,* à Vienne, mais avec un talent si médiocre qu'ils nuisent à l'impression favorable que fait sur nous l'ouvrage, composé avec tant de soin et d'exactitude. Cette imperfection cependant ne doit détourner aucun ami de la mémoire de Winckelmann, de se procurer cet ouvrage et de contribuer par ce moyen à l'exécution d'une entreprise si noble et si belle. Nous souhaitons ardemment de la voir bientôt accomplie, d'autant plus que nous trouvons également estimable la persévérance et la modestie de son auteur, qui s'est toujours tenu éloigné de toute ostentation.

Il n'entre point dans le plan du *Messager* de rendre compte des livres qui paraissent à l'étranger. Cependant toutes les fois qu'un ouvrage semblera sortir de la ligne ordinaire et appartenir autant à la république entière des lettres et des sciences, qu'au pays qui l'a produit, nous ferons en sa faveur une honorable exception. Nous mettrons de ce nombre *Les études de Virgile, comparé avec tous les poètes épiques des anciens et des modernes,* par le célèbre M. *Tissot,* ancien professeur de poésie latine, successeur de Delille au collége de France. Déjà plusieurs savans estimables, tels que *Burmann, Daniel Heinsius*, de Gand, et son fils *Nicolas*, le père *de Larue, Cuningham*, etc., avaient consacré leurs doctes investigations et de leurs veilles infatigables à commenter, à expliquer Virgile, et à nous en éclaircir

les passages difficiles. La frivolité de notre siècle, séduite par les brillantes conceptions de l'imagination, peut bien négliger le fruit de leur labeur; mais l'érudition vouera à ces savans une reconnaissance éternelle, pour nous avoir fait connaître le véritable sens des mots qui sont les signes de nos idées. Cependant ces notions étaient encore insuffisantes. Bientôt l'italien *de la Cerda*, et l'allemand *Heyne*, commencèrent à rendre aux choses l'importance long-tems usurpée par les mots, et M. Tissot à la gloire d'avoir rappelé entièrement les esprits à l'étude de la nature et du cœur de l'homme, d'avoir déroulé à nos yeux le génie de Virgile, et fait sentir plus vivement à nos âmes les beautés de sentiment qui se trouvent, pour ainsi dire, jetées à pleines mains dans les chants mélodieux et purs du cygne de Mantoue. Les *études* sur Virgile, renfermant en même tems la traduction la plus fidèle et la plus élégante que nous ayons de ce poète, s'adressent à toutes les intelligences et n'exigent que les efforts d'une attention ordinaire. Reposant sur le bon sens, elles peuvent être lues avec fruit par toutes les classes de lecteurs. Cet ouvrage très-bien imprimé, aura 4 vol. de 600 pages chacun : il est précédé de *considérations préliminaires* qui seules valent un livre entier. On ne peut lire sans attendrissement les lignes suivantes où l'auteur s'écrie, après avoir parlé des consolations que procure l'étude :

» O Muses ! voilà vos récompenses ! Qui pourrait n'en pas sentir la douceur et le prix? Si je ne puis les obtenir, du moins je ne méconnaîtrai jamais vos délices. Vous avez embelli tous les plaisirs de ma vie, vous avez consolé toutes mes peines; semblables aux abeilles du mont Hybla, vous êtes venu mêler du miel à la coupe d'absinthe que la fortune et les hommes m'ont

présentée plus d'une fois (1). Quand je traçais une partie de cet ouvrage, j'étais aux portes du tombeau, je croyais écrire mon testament; vous m'avez donné la force de vivre, je n'ai pas voulu mourir, et, par vous, la Parque m'a oublié. Ce n'est pas tout: vous avez nourri l'esprit, et conservé quelques fleurs à l'imagination au milieu du ruines du corps; cause de mon salut, le charme de votre commerce rétablit ma santé par degrés: je vous rends grâces de vos bienfaits, et je me réfugie dans votre sein; recevez-moi comme un voyageur fatigué qui demande le port après une longue tempête. Et toi, illustre traducteur des Géorgiques, dont l'amitié m'honore, dont le choix me causa de si vives alarmes, si depuis ta mort je n'ai pas laissé passer un jour sans payer ma dette à ta mémoire; si, fidèle aux devoirs du cœur, j'ai rapporté tous mes travaux à celui qui me les avait imposés par une adoption si précieuse pour moi, daigne accepter dans ces études le tribut religieux d'un disciple à son maître." A.

La précieuse et belle bague en diamans remise à M. *P. G. van Os*, à 's Graveland, de la part de S. M. l'empereur Alexandre, pour le tableau, représentant *l'Entrée des cosaques à Utrecht*, *en* 1813, que cet artiste lui a offert, prouve combien le mérite de nos artistes vivans est apprécié chez l'étranger. Ce présent était accompagné d'une lettre de S. E. le ministre Nesselrode.

On vient d'ériger à Leipzig une société pour les re-

(1) Tout le monde sait que M. Tissot a perdu, depuis quelques années, toutes ses places à cause de ses opinions. Heureux le pays où le pouvoir ne prétend point commander à la pensée, le plus bel apanage de l'homme!

cherches et la conservation des antiquités nationales. Tous les objets d'arts, inscriptions, manuscrits, des tems les plus reculés jusqu'à la guerre de trente ans, seront soigneusement recherchés. On en publiera successivement la description et on en fera graver les objets les plus intéressans. A peine cette société était-elle érigée, que le patriotisme des habitans offrit les moyens les plus encourageans pour arriver à son but. Le nombre des sociétaires s'augmente de jour en jour, et tous sont animés, comme les fondateurs, du désir de soutenir la gloire de l'ancienne Saxe.

L'académie royale des beaux-arts d'Amsterdam, a décerné le grand prix académique de peinture, à M. Désiré de Fiennes, d'Anderlecht, élève de M. Paelinck, à Bruxelles. M. de Fiennes recevra annuellement une pension de 1200 florins pendant quatre années, pour aller se perfectionner à Rome ou ailleurs. Deux médailles d'argent ont été décernées l'une à M. Chrétien-Jules-Louis Portman, élève de ladite académie; et l'autre à M. Jean-Joseph Geens, élève de M. de Cauwer, de Gand, et de M. Paelinck, à Bruxelles. Ces trois élèves ont en même tems reçu le titre de membre de l'académie.

— Le jugement du concours ouvert par la société royale d'Anvers, pour l'encouragement des beaux-arts, a eu lieu le 29 Août passé. M. Ant.-Const. Govarts, d'Anvers, a obtenu le prix du tableau de *genre*. Le prix de *sculpture*, a été adjugé à M. Jean-Adrien van de Vin, de Bois-le-Duc, demeurant à Paris. Le prix pour *l'architecture* a été décerné à M. Jos. Migom, de Gand; celui du paysage ne l'a pas été, parce qu'il n'y avait que deux concurrens.

Réponse au mémoire de M. de Jonge,

Archiviste-Substitut du Royaume des Pays-Bas, inséré dans la première partie des Mémoires de la Société Littéraire de Leyde, publiés en 1824.

Cette société avait proposé au concours, en 1820, la question suivante :

A quelle époque et par quelles voies, le Tiers-Etat *a-t-il commencé à obtenir certaine influence dans les assemblées des États? et quelle a été cette influence, en Brabant, sous le gouvernement de ses Ducs, et en Flandre, en Hollande et Zélande, sous celui de leurs Comtes?*

M. de Jonge a remporté le prix par un mémoire, qui n'a été rendu public qu'en 1824, et dont je n'ai eu connaissance qu'en 1825 : il a tâché d'y établir le système suivant :

» Que l'influence du Tiers-Etat dans l'Assemblée des » Etats s'est fait apercevoir, *tout à coup*, vers les XII^me^ » et XIII^me^ siècle, sans que l'on sache *d'où*, ni *comment* » elle est venue ; qu'ainsi *elle n'est pas antérieure à* » *cette époque;* que ses progrès ont été *lents*, *acciden-* » *tels et l'effet des seules circonstances; qu'elle a été* » tantôt *tolérée, tantôt dissimulée par les souverains et* » *tantôt impérieuse;* qu'elle n'a donc pas une origine » *légale;* qu'elle ne l'a pas obtenue depuis, mais qu'elle » est restée constamment *précaire* et *dépendante des* » *circonstances.*"

J'avais déjà traité cette question dans mon *Histoire*

de l'origine, de l'organisation et des Pouvoirs des Etats-Généraux et Provinciaux des Gaules et principalement des Pays-Bas. Imprimé chez Houdin en 1819 (1).

Je crois y avoir prouvé, que le *titre primordial* ou *droit du peuple* de former le *troisième ordre* ou *le Tiers-Etat* du royaume, remonte jusqu'à la période Germanique et qu'en cette qualité et à ce titre, il a eu constamment séance aux Etats et a délibéré avec les deux autres ordres sur toutes les causes, qui touchaient au *salut de l'église, du royaume et du roi*, appelées *majeures*. Que le peuple n'y venait pas siéger individuellement et en masse, mais qu'il y était représenté par ses magistrats, *principes*, qui devaient en *référer* à leurs commettans, lesquels étaient la *plebs* de ville ou district; que dans cette assemblée de la *plebs*, le peuple délibérait individuellement et en masse, et que cette *forme* de représentation et délibération a subsisté jusqu'à l'époque de l'institution des colléges *municipaux*, qui ont remplacé les administrateurs *seigneuriaux*, auxquels le peuple n'accordait plus sa confiance.

Mais Mr. de J. n'adopte pas mon opinion, par la raison qu'elle ne lui paraît pas en harmonie avec *l'esprit* ni avec le *sens* des monumens de ces siècles et sur-tout de ceux du moyen âge.

Cette objection est évidemment trop vague pour pouvoir être combattue d'une manière convenable. Ce n'est pas *réfuter*, c'est *écarter!*

---

(1) Je serai, de tems en tems, obligé de renvoyer à cette *Histoire* et à mon *Analyse de l'origine et des progrès des droits civils, politiques et religieux des Belges et Gaulois.* Pour ne pas toujours répéter ces titres en entier, je désignerai la première simplement par le mot *histoire*, et l'autre par celui d'*analyse.*

Par là Mr. de J. se place dans une position bien désavantageuse à son système ; car, en n'abordant aucune de mes preuves, elles restent hors d'atteinte et par conséquent dans toute leur force ; et il ne me faut qu'en reproduire le précis pour l'instruction de ceux qui ne les ont pas lues.

C'est ce qui me dispense d'entrer dans le détail des faits et des circonstances qu'il a discutés, car aussi long-tems, que mes preuves du *titre primordial* du Tiers-Etat demeurent dans toute leur force, ce n'est pas par des faits et des circonstances qu'il est permis de juger de la *légalité du titre ;* mais c'est par le titre, qu'il faut décider de la *légalité des faits,* suivant la règle : » *A primordio tituli posterior formatur eventus.*"

J'ai fait remonter le droit du Tiers-Etat jusqu'à la période Germanique, parce que César et Tacite nous apprennent, que les *Belges,* en général, étaient issus des Germains et qu'ils s'énorgueillissaient même de cette origine. Les *Bataves,* issus des Cattes, descendent aussi des Germains (1).

Ces deux premiers auteurs de notre histoire, contemporains de la période Germanique, nous font connaître les instituts politiques et civils de ces nations et nous apprennent, que leur division *personnelle* se composait de trois classes : *Sacerdotes* qui étaient *le Clergé, Nobilitas, la Noblesse,* et *Plebs*, qui est bien certainement *le Tiers-Etat.*

Leur *territoire* était divisé en *pagos* et *vicos,* districts et villages, gouvernés par des Magistrats, élus dans le *concilium :* » Eliguntur in iisdem conciliis *prin-* » *cipes, qui jura per pagos vicosque dicunt*" ; ces

(1) V. mon *Mémoire sur l'origine des Belges.* Gand, 1811.

trois classes, réunies en *concilium* et statuant sur toutes les affaires majeures, *de majoribus omnes consultant*, formaient par conséquent ce qu'on appelle la *représentation nationale* ou *assemblée des États;* la *plebs* n'y intervenait pas individuellement et en masse, mais s'y faisait représenter par ses *principes* ou magistrats à la charge de *référé*, chacun à son district, pour être délibéré par le peuple, individuellement réuni en assemblée de district, sur la relation de ses représentans, » Ita tamen ut ea quorum *penes plebem arbitrium* » *est, apud principes pertractentur*"; dans le concilium le clergé avait la police, » silentium *per sacerdotes*, » quibus tunc *coërcendi potestas est*, imperatur"; ces assemblées étaient périodiques, *certis diebus*, et n'avaient pas besoin d'être convoquées, *sic condicunt; l'initiative* appartenait à chaque membre » prout ætas, » dignitas aut facundia est"; ils rejetaient la motion par un cri d'indignation ou l'approuvaient en agitant des javelots, *sic constituunt.* Je ne conçois pas, comment à la vue de ce droit de *représentation* et *délibération* de la *plebs* germanique, sur toutes les affaires majeures, j'aurais pu avoir méconnu *l'esprit de cette période* et le *sens* de César et Tacite, en y voyant la preuve du *titre primordial* du *Tiers-Etat Belge*, issu des Germains, de *siéger* dans les assemblées des Etats et d'y *délibérer comme troisième ordre* sur toutes les affaires *majeures!*

Lorsque passant ensuite de la période Germanique à la Romaine, je vois César laisser aux Belges toutes leurs lois et coutumes, et que je reconnais par le témoignage de Strabon, de Procope et d'Agathias, qu'ils les avaient encore conservés au V^me^ siècle, époque de l'ouverture de la période Franque, n'eusse-je pas, au

contraire, méconnu *l'esprit* de cette période et le *sens* de ces historiens contemporains, si, contradictoirement à des autorités aussi irrécusables, je me fusse permis de supposer que le Peuple Belge aurait négligé de conserver scrupuleusement le plus précieux de tous ses droits, celui de *troisième ordre*, tout en conservant tous ses autres droits? Et ma supposition elle-même n'eût-elle pas été démentie par l'empereur Honorius, qui convoqua, encore en 418, à l'assemblée générale, *les notables* et *les députés des propriétaires fonciers*, suivant l'ancien usage, *servata consuetudine?*

Si j'eusse supposé, que le *Tiers-Etat* avait négligé ce droit précieux, ou en avait été dépouillé sous la période Romaine, je me fusse bien trouvé forcé de reconnaître qu'il en est rentré en pleine jouissance sous la période Franque, parce que tous les capitulaires, depuis les Mérovingiens jusqu'aux Capétiens, en fournissent la preuve la plus positive, comme on peut s'en convaincre par mon *Histoire*, *chap.* 2. *sect.* 3.

On y voit que, par *causes majeures*, on entendait celles, qui touchent aux intérêts de la Religion, du Royaume et du Roi. *De salute ecclesiæ, regni et regis.* Que le peuple continuait toujours, comme sous les Germains, d'être représenté dans les *synodi, placita generalia* ou *concilium* par ses *principes* ou magistrats, qui étaient ses *comtes* et *vicaires*, accompagnés d'un certain nombre de *notables*, quelquefois de douze, pour garantir la fidélité de la *relation* que ces représentans devaient venir faire chacun à l'assemblée de leur comté, *per urbes singulas et in diversis locis*, pour y être délibéré par le peuple: » Ut populus *interroge-*» *tur* de capitulis legi noviter additis, etc."

Ce droit du *Tiers-Etat* est ainsi passé des Francs en

la période féodale sur l'esprit et la nature de laquelle j'avais déjà donné des notions, dans mon *Histoire;* mais sur-tout dans mon *Analyse*, spécialement au *liv.* 4. *chap.* 15 *et* 16 *et liv.* 4. Si ces notions n'ont pas le mérite de la nouveauté, elles ont du moins celui de l'exactitude, et je les crois propres à désabuser bien des personnes de l'idée générale, qu'elles se sont formée du gouvernement pendant cette période. On y voit des guerres intestines, des brigandages, des actes d'oppression et de licence; et sans avoir examiné si ces désordres ont été locaux; s'ils n'ont eu lieu que parmi les grands entr'eux; si les seigneurs ont exercé leur pouvoir sur les aleux et les hommes libres; s'ils ont accablé de surcens leurs emphytéotes et censitaires; s'il eût été de leur intérêt de les charger à perpétuité et foncièrement de plus fortes redevances, ou bien, si les services et les fournitures, qu'ils en ont éxigés, n'ont été qu'accidentels, passagers et des fléaux ordinaires de guerre, que leur seigneur leur imposait dans l'occasion, quand il était en guerre avec un autre; si toutes les lois, si tout droit public et civil avait été anéanti; si enfin, l'autorité royale était absolument méconnue ou seulement paralysée par une force supérieure à la sienne dans des circonstances particulières: enfin sans aucun examen préalable de toutes ces intéressantes considérations, l'opinion vulgaire ne voit dans cette période, qu'une *anarchie absolue et générale;* mais j'ai démontré, sur-tout dans mon *Histoire, chap.* 2. *sect.* 3., combien est fausse cette idée vulgairement adoptée.

Car, indépendamment des actes du pouvoir royal, que j'ai signalés, j'ai encore indiqué toutes les assemblées des Etats ou Parlemens, qui ont été tenues sur les causes majeures, à l'intervention du Tiers-Etat, depuis Hugues Capet jusqu'en l'année 1198.

Je ne me suis pas même borné à celles de la France et des Pays-Bas, comme comprenant les Gaules, mais j'ai prouvé que l'intervention du Tiers-Etat dans ces assemblées était reconnue comme elle l'avait toujours été, pour être de *droit public*, dans l'Empire, dont la Hollande faisait partie, et dans l'Angleterre, l'Ecosse, la Normandie, la Bretagne et la Bourgogne, qui formaient déjà des Duchés souverains.

D'ailleurs, ces nouveaux souverains auraient bien mal choisi leur tems, s'ils avaient essayé de dépouiller les membres du Tiers-Etat de leur droit de troisième ordre, à l'instant, où la plupart d'eux abandonnaient sans cesse leurs états pour aller conquérir la Terre-Sainte, dont ils revenaient tous ruinés, pendant que nos villes croissant en puissance, jetaient déjà les fondemens de leurs immenses richesses.

Quelle apparence y a-t-il donc, après ces considérations sur ces deux périodes, qui comprennent tout le moyen âge, que je me sois trompé sur l'esprit et le sens des monumens du moyen âge?

C'est vainement que Mr. de J. a invoqué à l'appui de son opinion, qui a été long-tems l'opinion commune, l'autorité de quelques écrivains hollandais modernes, très-respectables d'ailleurs; car cette question n'est pas de la nature de celles, qui se résolvent par l'autorité des écrivains modernes; s'il en était ainsi, ne pourrais-je par lui opposer avec plus d'avantage, l'autorité des *Heinneccius*, des *Corringius*, des *De Laurière*, des *d'Aguesseau* et des *Houards*, qui secondés par les *Du Cange* et les savans *Bénédictins de la Congrégation de S. Maur*, sont parvenus à découvrir l'origine de nos droits civils et politiques dans la période Germanique, que je n'ai fait qu'éclaircir à la suite de ces grands hommes.

Mais pourquoi M. de J. n'a-t-il pas invoqué aussi l'autorité de M. *Van de Spiegel*, dernier Conseiller-Pensionnaire des Etats de Hollande, dont les vastes connaissances dans l'histoire ancienne de sa patrie, sont si généralement reconnues?

C'est que M. van de Spiegel a démontré l'illusion et l'erreur de l'opinion commune de ses compatriotes, dans sa dissertation sur *l'origine et les progrès de nos droits nationaux.*

Voici ce qu'en dit van de Spiegel : » Il n'y a guère » d'écrivains *parmi nous*, qui aient poussé leurs re- » cherches *au-delà du XIII*me *siècle*, époque dont » datent nos chartes de villes et celles de nos comtes; » et de-là ils franchissent *d'un seul saut* un espace de » près de mille ans, pour arriver aux Bataves et aux » Germains; cependant ces chartes ou *keuren* se rap- » portent souvent *à nos anciennes coutumes et droits* » *du pays.* Il faut donc bien que nous ayons eu des » coutumes et des droits du pays, qui ont existé » avant le XIIIme siècle; or, peut-on ne pas présumer, » que ces *keuren* ont été rédigées sur le fond et en con- » formité de ces coutumes et de ces droits déjà exis- » tans? Il vaudrait donc bien la peine de chercher à » connaître ces coutumes et ces droits, pour en dé- » couvrir l'origine. *Mais cette recherche serait neuve* » *et je ne connais personne, qui l'ait encore entreprise* » (parmi nous)."

Mais ne s'aperçoit-on pas, que ce saut de mille ans, pour arriver du XIIIme siècle à la période Germanique, eût seul dû désabuser les partisans de l'ancienne opinion commune, que M. de J. a tâché de justifier encore dans le tems, où les preuves des relations intimes entre ces deux époques s'accumulent de jour en jour?

Car, pourquoi sautent-ils ces dix siècles? N'est-ce pas évidemment, parce qu'ils trouvent une analogie irrécusable entre nos mœurs et nos instituts du XIII^me^ siècle et ceux des Germains? Mais cette seule considération ne doit-elle pas leur faire sentir, que ces mœurs et ces instituts n'ont pas pu *sauter* du second siècle au treizième, mais qu'ils n'ont pu parvenir à ce dernier, qu'en traversant *progressivement* tous les siècles intermédiaires? et qu'il semble dès lors, y avoir de la contradiction à reconnaître cette analogie et cette liaison entre ces deux époques, et cependant à ne fixer la naissance de ces droits analogues qu'au XIII^me^ siècle?

Cette analogie indiquait ou faisait nécessairement présumer *un titre primordial* commun à ces deux époques, et ce titre primordial, comme le remarque le savant van de Spiegel, était bien digne qu'on le recherchât; or, comme les mœurs et les instituts des Germains n'ont pu recevoir cette analogie des nôtres du XIII^me^ siècle: il s'en suivait, que les nôtres ont dû recevoir cette analogie de ceux des Germains. Dès lors, comme il est de principe, qu'on est censé avoir possédé dans le tems intermédiaire, au même titre, ce qu'on a possédé anciennement, à moins que le changement du titre ne soit prouvé; le système de M. de J., » que l'influence » du Tiers-Etat apparaît, *tout à coup*, au XII^me^ et XIII^me^ » siècle, sans que l'on sache ni *d'où*, ni *comment* elle » est venue" se réfute par cette seule considération.

M. de J. s'est placé dans une position bien difficile en voulant prouver, par des faits isolés et par les circonstances particulières, qui les ont accompagnés, que le Tiers-Etat n'a pas même joui d'un droit *légal, wettig gezag*, ni avant, ni après le XIII^me^ siècle; car avec ces preuves *négatives*, il ne pouvait jamais parvenir à dé-

truire *ce titre primordial présumé par la loi*, parce qu'à défaut de partir d'un *titre*, qui prohibât *le fait*, il n'était pas fondé à déclarer le fait *illégal* du chef des *circonstances*. Les circonstances, telles que celles de dol, fraude ou violence peuvent rendre un acte *illégitime* et rescindible, mais ne le rendent pas *illégal*, dès qu'il est fondé sur un titre réel ou présumé par la loi.

M. de J. me paraît avoir rendu sa position bien plus embarrassante encore, en s'occupant plutôt d'actes qu'on pourrait lui opposer, que d'en produire de positifs qui pussent fonder son système. Car en combattant les actes, qu'il sentait lui être contraires, il en reconnaissait l'existence; et en tâchant de les combattre, chacun isolément par les circonstances, qui les avaient accompagnés, il n'a pas même été toujours heureux dans leur application à son système et au *Tiers-Etat*.

Je suis dispensé, comme je l'ai déjà dit, de le suivre dans le détail des faits et des actes qu'il a commentés, dans le sens de son système, comme cela était naturel, parce que mes preuves du *titre primordial* n'ayant pas été combattues, et bien moins réfutées, demeurent dans toute leur force, et que dès lors, chacun de tous ces faits et de ces actes, doit être jugé, quant à sa *légalité*, par ce *titre primordial* et non pas le *titre* par ces *faits*.

Je n'en relèverai donc que quelques-uns. Entr'autres, ceux au sujet de l'influence du *Tiers-Etat* sur l'avénement au trône ou sur le droit de succession. J'invite M. de J. à lire mes *Recherches sur les inaugurations de nos princes souverains* (1). Peut-être y trouvera-t-il une

(1) Imprimées à Bruxelles, chez Stapleaux, 1814, amplifiées par M. Artur Taylor, secrétaire de la société des antiquaires, dans son *The glory of regality, an historical treatise of the anointing of the kings and queens of England. London*, 1820.

toute autre idée de l'influence du peuple dans ces actes, que celle qu'il s'en forme.

Il en est de même des troubles de Louvain sous le duc Wenceslas et de ceux de Gand sous les Artevelde. Ces actes n'étaient point l'ouvrage du *Tiers-Etat* du Brabant et de Flandre ; ce n'étaient que des troubles *locaux* et *domestiques*, suscités communément par les corps de métiers, contre le gré même des autres membres et classes de la ville ; ils n'étaient ni *légaux*, ni *légitimes*.

Il me semble aussi, que M. de J. n'a pas toujours été exact à distinguer ce qui tenait à la nature des *oude erkomen*, d'avec ce qui tenait à celle *der handvesten* ou *privilèges* : dictinction dont j'ai traité dans mon *Analyse*, *liv.* 3. *chap.* 6., et qu'il serait superflu de rappeler ici.

Ainsi, au lieu de partir de sa *prémisse*, qu'on ne sait *d'où*, ni *comment* l'influence du Tiers-Etat est venue, à mon avis, M. de J. eût dû chercher à partir d'un *titre primordial* quelconque, pour pouvoir juger de la *légalité* ou de l'*illégalité* des actes et des faits, qu'il entrait dans l'intérêt de son opinion d'employer, ou de rejeter ; et, pour ne pas l'avoir fait, il a été entraîné dans un vague, qui l'a conduit à des conséquences, dont il ne serait peut-être pas prudent d'examiner tous les corollaires qu'il est possible d'en déduire. Celui qui m'a paru le plus étrange, est celui-ci :

» Que sous le gouvernement de nos Ducs et de nos » Comtes, *on ne connaissait aucunes lois fondamentales* » *qui déterminassent le pouvoir du prince et du peuple*, » pas plus ici, *que dans les autres pays policés de* » *l'Europe* ; mais que toute démarcation entre les » deux pouvoirs, était *uniquement* fondée sur *quelques*

» *maximes générales, qu'on avait reçues* plus *par l'usa-*
» *ge,* que par voie *légale;* et que *tout le reste dépendait*
» *des circonstances!*

M. van de Spiegel avait déjà signalé cette opinion dans la préface de sa *Dissertation sur l'origine et les progrès de nos droits nationaux;* et il n'a pas cru qu'on dût la réfuter: » parce que, a-t-il dit, tous ceux » même qui n'ont que des notions purement superfi- » cielles du moyen âge, savent que la plupart des na- » tions de cette partie du globe, avaient *déjà leurs lois* » *avant Charlemagne,* qui n'a fait que les coordonner » et les mettre en harmonie avec la religion et les règles » d'une bonne police, sans en changer le fond. Or, » poursuit-il, à qui persuadera-t-il, que nos pères, qui » des premiers peuples de l'Europe, ont été policés, et » se sont rendus célèbres dans le commerce et les arts, » aient vécu avant ces tems, comme des bêtes fauves » dans les forêts, *sans aucun règle,* jusqu'à la nais- » sance de nos *keuren* au XIII^me^ siècle et que celles-ci » n'aient pas été rédigées sur des loix et des usages » *déjà existans,* tandis qu'elles invoquent et rappel- » lent, à tout instant, ces *oude costumen, oude er-* » *kommen* et *landrecht,* c'est-à-dire, ces *anciennes* » *coutumes,* ces *anciens us* et usages et l'ancien *droit* » *du pays?*"

C'est pour développer cette idée, qui appartient à M. van de Spiegel, qui m'y avait engagé, que, rendu présentement à la vie privée, je me suis remis à l'étude, qui selon Cicéron, *charme la vieillesse,* et que j'ai composé mon *Histoire* et mon *Analyse.* Je saisis cette occasion pour porter cette idée jusqu'à l'évidence et la conviction, plutôt dans l'intérêt des Rois que des Peuples, dont le pouvoir et les droits me paraîtraient

bien mal assurés, si, comme le pense à peu près M. de J., ils n'avaient d'autre titre légal que les circonstances qui sont toujours du domaine du plus fort.

J. J. RAEPSAET.

Pl. 10me. RENAISSANCE DES LETTRES AU XVme SIÈCLE (1).

La bibliothèque de Bourgogne conservée à Bruxelles, contient des manuscrits de la plus grande rareté. Parmi les plus intéressans d'entr'eux, on cite les *Annales ou chroniques du Haynaut de Jacques de Guyse*, en 3 vol. in-fol. sur vélin. C'est une traduction de l'ouvrage latin des *Annales Hannoniæ seu chronica illustrium principum Hannoniæ*, du même auteur, dont l'original se trouvait autrefois chez les Récollets de Mons et actuellement, depuis 1691, à la bibliothèque du roi à Paris (2). Ce manuscrit est enrichi de miniatures de la plus grande beauté; celle dont nous donnons ici le dessin lithographié, représente le traducteur offrant son livre à Philippe-le-bon, placé sur son trône et entouré de plusieurs personnes de sa cour. Chaque figure paraît être un portrait, celle du prince se reconnaît facilement. L'exécution parfaite, le coloris, le dessin, la compo-

(1) Nous devons cette planche à l'obligeance de M. Jobard, qui nous a communiqué en même tems une partie de la notice que nous donnons ici et qui est extraite de la 3me livraison des *Fastes Belgiques*. Ouvrage très-intéressant, mais tiré à un petit nombre d'exemplaires et qui a cessé de paraitre pour des raisons indépendantes de la volonté des éditeurs.

(2) On ne sait pas au juste par qui cette traduction a été faite; on peut consulter sur cet objet le *Dictionnaire historique de Prosper Marchant*, (*art. Guyse*, *tom. I. pag.* 301.)

sition, font croire que cette miniature a été faite par Memling. Nous n'osons néanmoins partager cette opinion, depuis que nous rencontrons journellement des productions d'un grand mérite attribuées à ce maître pendant nombre d'années et que nous reconnaissons maintenant appartenir au pinceau d'autres artistes de cette école, qui ne méritent pas moins de célébrité et commencent à récupérer la place que leurs contemporains avaient usurpée sur eux.

Vouloir assigner une époque certaine aux premiers efforts de l'esprit humain est une vanité de l'homme aux dépens de l'humanité. Si la raison et le génie n'étaient pas plus vieux que nos souvenirs ou que notre chronologie, nous n'aurions pas le droit de nous piquer de noblesse et de ranger dans la roture le reste de la création. L'ère des véritables origines semble nous être refusée : nous ne pouvons dater que des révolutions.

En ne prenant notre histoire littéraire qu'au moment où elle est fixée par des autorités plus ou moins imposantes, nous ne rechercherons pas quand apparurent chez les anciens Belges ces philosophes-théologiens appelés *Sarronides* par les écrivains étrangers, du nom de *Sarron*, troisième roi convenu des Gaulois. Nous nous contenterons de remonter aux Druides, dont l'existence est incontestable et l'influence reconnue. Poëtes et pontifes, législateurs et philosophes, ils mettaient entr'eux et le peuple le silence, le mystère et la terreur.

La poésie, par ses formes précises et mesurées, conservait sans altération leurs dogmes, qu'ils ne confiaient qu'à la mémoire des initiés ; les Bardes, prêtres d'un rang inférieur, rappelaient au peuple, dans leurs chants, les traditions du passé, les idées religieuses et morales que les Druides consentaient à ne point cacher. Char-

lemagne avait fait recueillir les chants des Bardes, qu'il transcrivit lui-même de sa propre main. On en gardait jadis des copies dans l'abbaye d'Egmond, en Hollande, et le moine Klaas Kolyn, qui vivait au XII^me^ siècle, prétend les avoir vues.

On ne peut que déplorer la perte de ces vénérables monuments de notre littérature, où, sans doute, on aurait trouvé des traces nombreuses de la langue flamande ou batave. Peut-être s'en formerait-on une idée en lisant les essais barbares des tems postérieurs, tels que les chansons de Jean I^er^, duc de Brabant, la traduction flamande des *Faits de Guillaume d'Orange, l'un des généraux de Charlemagne,* par Nicolas van Brechten, de Harlem, qui florissait vers le milieu du XIII^me^ siècle, les chroniques de Melis Stoke, de Nicolas de Klerck, et le poème de Jean de Helu, sur la bataille de Woeringhen, à laquelle il se trouva en 1288. Philippe d'Alsace, Guillaume de Dampierre, Louis de Male et Philippe-le-hardi, comtes de Flandre, Henri III et Wenceslas, ducs de Brabant, protégèrent particulièrement les lettres. Marie, fille de Henri, n'oublia point les lettres sur le trône de France; elle *rimait* avec une amie qui avait apporté du Brabant le doux nom de *Blanche.* Les chansons érotiques des anciens Gaulois, appelées *vallemachiæ,* étaient remplacées par la *ballade* naïve, le *sirvente* moqueur, et la *rotruenge* symétrique qui s'accompagnait de la rote ou guitare; les *fabliaux* prolongeaient les banquets et charmaient l'ennui des châtelains.

Avant Commines, l'histoire, qui ressemblait aux récits de la veillée, était écrite en prose avec naïveté et candeur, sinon avec critique et noblesse. Les ouvrages de Jacques de Guyse et de Froissart se lisent avec

autant de fruit que de plaisir. Si nous passons des lettres aux sciences, nous citerons les ouvrages du liégeois Ratérius, évêque de Vérone, qui, au X^me^ siècle, forma toute la littérature ecclésiastique en Italie, avec Atton, évêque de Verceil. Adelbold, évêque d'Utrecht, fit un traité sur la sphère qui atteste qu'il connaissait les découvertes d'Archimède. Rodolphe de Bruges, au XII^me^ siècle, traduisit le planisphère de Ptolemée, d'après une version arabe commentée par Moslem. Vers 1290, Henri Baten, de Malines, corrigea les tables astronomiques d'Alphonse, roi de Castille. Cependant les arts mécaniques faisaient des progrès chez un peuple qui avait à disputer son sol à l'Océan, dont il ne surmontait la puissance qu'à force d'adresse et de machines. Au XIV^me^ siècle, Guillaume Zélandin alla à Pavie réparer la fameuse horloge de Jean de Dondis, par l'ordre de Galeas Visconti, duc de Milan.

Nos croisés rapportèrent d'outre-mer, avec de précieuses reliques et de longues relations de combats, des plantes nées sous le ciel de l'Asie et de l'Afrique, comme ces conquérants de l'antiquité qui, après avoir ravagé une partie du monde, enrichissaient l'autre des productions d'un continent étranger, et entrelaçaient le cerisier du Pont, le citronier de la Médie, aux lauriers qui ceignaient leurs fronts. Et nos académies connues sous le nom de Chambres de Rhétorique, loin de s'entourer d'un appareil pédantesque, choisissaient le plus souvent dans les prairies leurs riants emblèmes.

Lorsque le pont de Montereau eut été souillié du sang de Jean *sans peur*, Philippe son fils devint souverain de la Bourgogne, à laquelle il réunit successivement les autres provinces belgiques. Ce prince, qu'on aurait pu appeler le *magnifique*, adoucit les mœurs de ses

sujets par le luxe. L'élégance de ses manières, la grandeur dont il s'entourait, la prépondérance politique qu'il avait su acquérir, la force de sa domination rendaient sa cour la plus brillante de l'Europe: éclairé dans son ambition, il préférait le titre de *Grand-Duc d'Occident*, qui ne lui donnait point de pairs, à celui de *Roi*, qui aurait soulevé de dangereux amours-propres, sans augmenter son pouvoir réel. Il possédait à un haut degré l'art de s'emparer des hommes en s'adressant à leur vanité; de distraire les peuples de leurs intérêts les plus chers en amusant leur curiosité. Les spectacles, auxquels le goût ne présidait point encore, inspiraient le besoin de plaisirs délicats; les *festoiements* de la cour de Philippe dirigeaient les esprits vers des objets nouveaux, excitaient l'industrie, tiraient de l'obscurité des hommes de mérite; l'opulence prenait place à côté de la noblesse; les rangs se rapprochaient, pendant que les arts sortaient de la barbarie. Ce fut alors que naquit le plus précieux de tous, après l'art d'écrire, celui de l'imprimerie. Déjà des copistes habiles, tels que les *Guyot d'Angers*, les *J. Mielot*, etc., distingués dans l'art des Sosies, augmentaient chaque jour la *librairie* de Philippe, de son fils naturel Raphaël *de Marcatellis*, des seigneurs de Croy et d'autres amis des lettres.

La bibliothèque de Bruxelles contient des manuscrits de cette époque qui sont d'un grand intérêt pour l'histoire de la Belgique. A l'aide des belles miniatures qu'ils contiennent, on parviendrait à former un recueil des costumes et usages de nos ancêtres qui deviendrait d'une grande utilité pour les artistes et pour le théâtre. Dans *Les Fastes* publiés par M. Jobard se trouve aussi la lithographie d'une miniature qui représente *La création d'un chevalier de la toison d'or.*

MÉMOIRE SUR L'ARCHITECTURE DU MOYEN ÂGE (1).

A l'époque de la renaissance de la littérature ancienne, on se passionna pour les arts des Romains, au point d'en concevoir de fâcheux préjugés contre tout ce qui avait été fait depuis le bouleversement de l'Empire par les Goths. Les monumens les plus différens, érigés pendant le cours de dix siècles, furent, pour ainsi dire, frappés d'anathème; on s'accoutuma à les qualifier du nom de *gothiques*, sans penser que le peuple, duquel on emprunta ce nom, disparut en peu de tems de la scène européenne, et se perdit parmi les nations qu'il avait d'abord vaincues. On réfléchit encore moins que cette admiration fanatique et ce culte superstitieux des Romains, qui faisaient traiter de *barbare* tout ce qui ne venait point de la grande nation, conduisaient à une autre sorte de barbarie, le mépris des ancêtres. — La présomption qui avait enfanté cette erreur, était si forte, et l'indolence si grande, que, malgré les dissertations savantes de Muratori et des auteurs du nouveau traité diplomatique, publiées dans le siècle passé, on persista à caractériser comme gothique tout ce qui appartenait aux époques les plus différentes du moyen âge. Il était réservé à un tems plus impartial, où l'étude de l'his-

(1) Ce mémoire qui nous a été communiqué par l'auteur, M. *Sulpice Boisserée*, de Stuttgart, a été lu, dans une séance de l'académie des beaux-arts de l'institut de France. Le même mémoire avait fixé l'attention de plusieurs savans, en Allemagne, et l'un d'eux en a fait une traduction, qui a été insérée dans le journal publié à Stuttgart par M. Cotta, sous le titre de *Kunstblatt*.

toire et des antiquités a pris un plus libre essor, d'examiner de sang-froid et d'apprécier avec calme tout ce que les nations plus ou moins civilisées ont fait d'utile, de grand et de beau. On a totalement abandonné, de nos jours, cette admiration exclusive pour les Romains; on a voulu remonter avec plus de soin à la source des beautés classiques; mais, en acquérant une connaissance de plus en plus approfondie des antiquités grecques, on n'a point dédaigné de faire encore des recherches étendues sur les monumens de l'Egypte, de la Perse, et même de l'Indoustan; et l'on a enfin senti, qu'en étudiant l'histoire de la civilisation des peuples et des siècles les plus reculés, il était honteux de rester dans l'ignorance à l'égard de celle de nos pères. De là sont résultés plusieurs travaux remarquables sur la littérature, la poésie, et les arts du dessin, dans le moyen âge.

C'est sur-tout à l'architecture que les premiers travaux de ce genre ont été consacrés; et c'est particulièrement en Angleterre que l'on a publié de nombreux traités et des collections de gravures sur l'ancienne architecture d'église. Tous les auteurs, tant en France qu'en Italie, en Allemagne et en Angleterre, qui se sont occupés de ce sujet avec une attention sérieuse et une érudition profonde, reconnaissent, comme nos propres recherches l'ont aussi constaté, que les monumens érigés depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la moitié du XII^me^ siècle, sont construits avec des arcs et des voûtes à plein cintre; que ce n'est qu'à cette dernière époque que l'arc pointu ou en ogive a été employé, et qu'il en est résulté, dans le commencement du XIII^me^ siècle, un changement total dans l'architecture. On a également distingué différentes époques, soit dans l'architecture à plein cintre, soit dans celle à ogive.

Mais, ce qu'il importe le plus de connaître, l'origine et le système de cette architecture à ogive, tout à la fois légère et gigantesque, hardie et imposante, n'a pas encore été l'objet de recherches assez approfondies.

Telle est la tâche que nous avons essayé de remplir en adoptant une marche qui n'avait pas été suivie jusqu'ici dans cette matière.

Il nous a paru nécessaire, avant tout, d'analyser un des principaux monumens de l'architecture à ogive, afin d'acquérir une connaissance exacte et détaillée des principes et des règles de ce genre d'architecture. Cette étude offrait de grandes difficultés, parce qu'une destinée funeste a empêché qu'aucun des édifices les plus remarquables fût entièrement terminé. Cependant, à force de soins et d'investigations, nous avons réussi à retrouver les plans de plusieurs de ces monumens, et nous nous sommes convaincus que le plus beau d'entre eux était la cathédrale de Cologne. Tous les fondemens de ce merveilleux édifice et toutes les parties terminées sont construits d'après un seul plan. Aussi, possède-t-on encore le dessin original des clochers; de sorte que, si l'on réunit ce qui est terminé à ce qui est resté sans exécution, on en forme un ensemble dont l'harmonie et l'unité sont parfaites, et tel que l'avait conçu le génie de l'architecte. C'est ce qui nous a décidés à choisir ce monument pour type de l'architecture à arc pointu : nous en avons nous-même pris les dimensions, que nous avons fait constater par des hommes de l'art; nous avons ébauché les dessins avec les restaurations nécessaires, que nous avons ensuite fait exécuter sous nos yeux par les dessinateurs les plus habiles et graver par les meilleurs artistes.

Après avoir établi par ce travail une base sûre et so-

lide pour la critique, et un point de comparaison auquel nous pouvions nous fier, nous avons examiné, autant que nous l'avons pu, les principaux monumens d'architecture, non-seulement du culte chrétien, mais encore du culte mahométan, antérieurs et postérieurs à l'introduction de l'arc pointu, et nous avons même fait mesurer et dessiner une série de monumens inédits, qui présentera, dans 72 planches lithographiées, les différentes modifications que l'architecture a subies, du VII^me^ jusqu'au XIII^me^ siècle. Ces dessins formeront un ouvrage qui servira d'appui à une partie de nos recherches. On y trouvera les preuves que les anciennes basiliques de Saint Pierre et Saint Paul, à Rome, et le temple de Sainte Sophie, à Bysance, ont servi de prototypes pour toutes les églises que l'on a construites, en Europe, dans les premiers siècles du moyen âge. On y verra comment on a tout à la fois imité la coupole de Sainte Sophie et le corps des basiliques romaines, avec leur chœur en demi-cercle, et comment de cette combinaison est résulté un genre d'architecture qui, dans les pays de l'ouest et du nord, c'est-à-dire, dans la France septentrionale, en Angleterre et en Allemagne, a bientôt pris une physionomie particulière, parce que l'invention des cloches a obligé d'ajouter des tours aux églises. En Italie et dans les autres pays du midi, les principaux édifices, même à des époques plus avancées, par exemple au XI^me^ siècle, la cathédrale de Pise, furent construits en grande partie avec des colonnes précieuses, tirées des ruines d'édifices grecs, ou romains, qui ne pouvaient pas supporter les masses pesantes des tours; et d'ailleurs, les fâcheux effets des tremblemens de terre, que l'on a souvent à craindre dans ces pays, faisaient déjà sentir la nécessité d'isoler les clochers de

l'église, en sorte que cette importante partie n'y put pas avoir une aussi grande influence sur l'architecture, que dans l'ouest et le nord de l'Europe. Là, les essais qui furent faits pour joindre les tours au corps du bâtiment et pour les mettre en harmonie avec l'ensemble de l'église, produisirent cette direction vers le haut, qui, secondée par des idées religieuses et par l'esprit poétique du siècle, devint de plus en plus le caractère prédominant de l'architecture d'église.

Tantôt, on plaça deux petits clochers auprès de la coupole et une grosse tour à l'entrée principale de l'église; tantôt, on érigea une grosse tour au-dessus de la coupole même, ou l'on éleva deux coupoles sur deux parties transversales que l'on pratiqua aux extrémités de la nef, vers l'est et l'ouest, et on accompagna chaque coupole de deux petits clochers; enfin, au commencement du XII^me^ siècle, on abandonna presque entièrement les coupoles, et l'on érigea soit une grande tour au-dessus de l'entrée et deux à côté du chœur, soit deux tours à l'entrée et une sur le milieu de la partie transversale. Pour mieux proportionner le corps du bâtiment avec les hautes masses des tours, on tâcha de donner une élévation toujours plus grande aux voûtes, ce qui ne put s'opérer qu'en resserrant les arcades, de manière qu'il en résulta un changement sensible dans le rapport de la largeur à la hauteur. Au tems de Charlemagne, cette proportion était de 1 à $1\frac{1}{2}$; et dans le commencement du XII^me^ siècle, nous la trouvons de 1 à 2. Mais on n'employait, dans toutes ces constructions, que des arcs et des voûtes à plein cintre, qui exigeaient pour soutien de gros piliers et des murs très-forts; les fenêtres étaient, par conséquent, encore assez étroites; elles se terminaient également en plein

cintre, et l'on n'y employait que rarement et partiellement du verre colorié; enfin, toutes les décorations en sculpture et en peinture imitaient le genre des Byzantins et des Romains du Bas-Empire.

Par ces raisons, nous croyons que le nom de *byzantine-romane* serait le plus propre à désigner cette architecture intermédiaire. Les noms de *saxonne* et *normande* qu'elle a reçus en Angleterre, ont tout aussi peu de rapport avec son caractère que celui de *lombarde*, que l'on a employé en Italie. Ces dénominations ne désignent en effet que l'époque où ce genre d'architecture a été cultivé chez les peuples dont il porte le nom; il faudrait donc, pour chaque pays, une dénomination particulière, tandis qu'à quelques modifications près, le genre a été réellement partout le même.

Nous avons parlé des vitraux peints; c'est une partie qui contribua, tout autant que les clochers, à préparer une révolution totale dans l'architecture d'église; mais ce ne fut que l'emploi de l'arc en ogive construit sur le triangle équilatéral qui décida de cette révolution. Cet arc, qui, de tous, exige le moins de contreforts lorsqu'on l'emploie pour les voûtes, offrit aux architectes la possibilité d'élever les bâtimens à une hauteur extraordinaire, et la peinture sur verre leur permit de pratiquer de vastes fenêtres, sans donner trop de jour, là où ils auraient été réduits à construire des massifs. Par ce moyen, ils purent éviter toutes les masses inutiles; ils purent, pour ainsi dire, faire des murailles transparentes et donner une légèreté prodigieuse à leurs édifices.

Alors, la voûte en arc pointu, soutenu par des colonnes composées de différens fûts, devint le type pour l'intérieur, tandis que la même voûte, surmontée d'un fronton et appuyée par des piliers butans, ou par deux

tours couronnées de pyramides, devint le type de l'extérieur de l'église. Ce petit nombre de formes fondamentales fut répété avec les modifications et les variations nécessaires dans toutes les parties principales de l'édifice. La direction vers le haut prédominait dans toutes les proportions; et les lignes perpendiculaires et pyramidales dans tous les membres. Les voûtes en ogive, soutenues par des faisceaux de colonnes et par des arêtes, rendaient les arcades assez semblables aux allées d'arbres dont les branches se croisent; et c'est ainsi que l'architecture d'église, en développant ses formes purement géométriques, offrait, dans son exécution, quelque chose qui la rapprochait, jusqu'à un certain point, de l'ordonnance végétale. Mais il lui manquait un caractère de ressemblance décisive, qui est tout particulier à cette architecture. On ne voyait pas encore les murs de ces monumens et les pyramides des tours, percés à jour; on n'y trouvait pas cette multiplicité de moulures et de baguettes répétant à la fois et variant le type de l'ensemble jusque dans les moindres détails, il manquait enfin cette belle et riche décoration de feuillages indigènes qui semblent éclore de toutes parts. Ce dernier développement était tout-à-fait du domaine d'un génie inventeur. Les principaux élémens existaient depuis long-tems épars: ils s'étaient trouvés enfin réunis par des circonstances heureuses; mais, pour faire sortir de ces élémens une nouvelle création, il fallait un génie dont le coup d'œil sûr, saisissant le rapport des formes géométriques avec les formes végétales, fît éclore, comme par enchantement, cet harmonieux ensemble d'architecture que nous admirons dans les belles cathédrales des XIII^me^ et XIV^me^ siècles qui décorent toute l'Europe, et particulièrement la France, l'Allemagne et l'Angleterre.

C'est à ce génie inconnu que nous désirons élever un monument par notre ouvrage sur *la cathédrale de Cologne.*

Bien loin de chercher l'origine de cette architecture dans l'Orient, nous sommes plutôt convaincus qu'il faut la chercher dans le nord de la France, ou dans l'ouest de l'ancien empire germanique, y compris les Pays-Bas. Nous avons déjà indiqué, dans la première partie de nos recherches, publiées avec les planches de la cathédrale de Cologne, les raisons qui nous font attribuer aux Allemands, si non l'invention, du moins le plus grand perfectionnement de cette admirable architecture; nous avons dit aussi par quels motifs on peut la nommer l'architecture germanique, comme on continue encore de le faire, en Espagne et en Italie. Dans la troisième partie de nos recherches, consacrée au développement des mêmes idées, nous dirons pourquoi notre opinion sur l'origine de l'architecture dont il s'agit, reste indécise entre la France et l'Allemagne; et, d'après ces raisons et l'indécision même qui en est le résultat, nous serons également fondés à ne donner à cette architecture, rigoureusement parlant, que le nom d'*architecture à ogive.*

Si à présent on demande pourquoi nous contestons l'invention de cette architecture à l'Orient, nous répondrons que la ressemblance qui se trouve entre l'architecture à arc pointu et celle des Mahométans, est trop légère, pour que l'on puisse faire dériver la première de la seconde, et que même des données historiques s'y opposent formellement. D'abord, les Arabes ont pris dans les cloîtres bysantins et dans la coupole de Sainte Sophie le type principal de leur mosquée; c'est une cour carrée entourée de portiques, aboutissant à une salle ou chapelle, qui sert de sanctuaire, et à un mau-

solée surmonté d'une coupole, dans lequel repose le corps du fondateur; et ce type, ils l'ont conservé, à peu près sans altération, jusqu'à nos jours. En outre, les monumens des Mahométans, en Perse, dans l'Asie mineure, en Syrie, en Egypte, sur la côte de l'Afrique et en Espagne, érigés avant le XIII^me^ siècle, sont tous construits, autant que nous en avons connaissance, avec des arcs en plein cintre, ou avec ces arcs bizarres rentrant sur eux-mêmes, que l'on appelle arcs en fer à cheval, et qui sont en effet de l'invention des Arabes: l'arc pointu, au contraire, ne se trouve dans les monumens de l'Orient que depuis le XIII^me^ siècle; presque toujours, il s'y trouve avec la coupole, et souvent il est mêlé dans les arcades avec l'arc à plein cintre, ou en fer à cheval, comme on peut le remarquer, entr'autres exemples, dans l'Alhambra de Grenade, qui date des XIV^me^ et XV^me^ siècles.

On chercherait en vain dans les monumens de l'Orient cette tendance prédominante des proportions et des formes vers le haut, ce système de voûtes et de pyramides dérivé du triangle équilatéral, et cette riche décoration végétale, qui sont les caractères distinctifs de l'architecture à arc pointu. De plus, la proportion de la hauteur dans les parties principales de l'architecture arabe, est la même que nous avons indiquée pour l'architecture byzantine-romane; en général, elle ne surpasse point, dans les arcades, la proportion de 1 à 2; encore moins atteint-elle la proportion de 1 à 3, qui est celle de tous les beaux monumens de l'architecture à ogive. Les colonnes de l'architecture arabe sont autrement composées et proportionnées, et n'ont jamais l'élévation des colonnes de nos cathédrales; les chapitaux sont dans le genre byzantin, où ils sont, comme tout le reste de

l'édifice, décorés d'arabesques qui imitent les ornemens et les broderies d'étoffes, entremêlées d'inscriptions.

Outre cela, il nous reste à faire observer, ce qui n'avait pas encore été dit, et ce qui sera démontré dans nos recherches, qu'entr'autres idées religieuses, celle de la Jérusalem céleste, bâtie de pierres précieuses, eut la plus grande influence sur le développement de l'architecture d'église, et particulièrement sur l'emploi étendu des vitraux peints; et certes, on ne voudra pas que nos architectes aient puisé dans les mosquées cette idée qui, dans leur pays, était reproduite à chaque dédicace d'église. On nous accordera plutôt que les Mahométans, qui, dans le tems du caliphat, se servaient à Cordoue d'architectes byzantins, peuvent aussi, dans les tems des Mamelouks et des Mogols, avoir employé des architectes et des captifs chrétiens pour construire des mosquées, comme encore de nos jours ils emploient des architectes italiens et français; et que, par cette circonstance, l'arc pointu a pu être introduit dans l'architecture arabe, et y produire ce singulier mélange que nous y remarquons. Du reste, nous aurons soin d'appuyer notre opinion par les preuves les plus convaincantes.

Pour le moment, nous appelons l'attention sur l'ouvrage de la cathédrale de Cologne, comme type d'une architecture tout à la fois bien raisonnée et conséquente dans ses principes, ingénieuse, hardie et grandiose dans son exécution, et qui répond parfaitement à l'idée et à la destination de l'église chrétienne.

Cette architecture a eu naturellement ses défauts, parce qu'elle n'a pas d'abord pu être portée à son perfectionnement, comme on le voit, par exemple, dans la cathédrale de Paris, commencée dans le tems de la

naissance de ce nouveau genre d'architecture, et encore, parce que la mobilité de l'esprit humain, toujours avide d'innovations, a introduit des changemens dans les proportions et dans les formes de cette architecture, qui, depuis la dernière partie du XIV^me^ siècle, ont peu à peu amené sa décadence.

On ne doit pas non plus perdre de vue que les monumens ont été conçus dans des dimensions trop vastes, de sorte qu'il n'en est aucun parmi les plus considérables, qui ait pu être entièrement terminé d'après un seul plan. Mais, c'était plutôt la faute des personnes qui faisaient bâtir, que celle des architectes; ceux-ci ont bien prouvé qu'ils étaient capables de construire tout ce qu'ils avaient projeté. Il n'y a aucune partie essentielle de cette architecture, quelque difficile que soit sa construction, qui n'ait été exécutée plusieurs fois avec une habileté et une solidité étonnantes. Nous avons des colonnes de 100 pieds, des voûtes de 140 pieds d'élévation, des tours en pierre de plus de 350 pieds, posées sur les quatre colonnes de la voûte transversale, et enfin des tours de façades, couronnées de flèches percées à jour, qui approchent beaucoup de la hauteur de la grande pyramide de l'Egypte, c'est-à-dire de 460 pieds.

Cependant, cet état des monumens non terminés ou composés de parties qui appartiennent à différens tems et à differens plans, nous fait assez comprendre comment, avec le peu d'attention dont on honorait les ouvrages de nos ancêtres, on a pu juger l'architecture à arc pointu, irrégulière et surchargée. Un examen impartial de ce qui a été exécuté et projeté dans la belle époque de cette architecture, c'est-à-dire, dans le XIII^me^ siècle et dans la première moitié du XIV^me^, nous démontre que ces reproches ne sont nullement fondés.

Il est superflu d'observer que l'on ne doit pas juger une cathédrale d'après les règles qui ont servi à bâtir un temple grec; ce serait comparer deux choses inconciliables, ou même tout-à-fait contradictoires. La cathédrale et le temple doivent être l'un et l'autre appréciés, chacun d'après son idée et son caractère particulier; et, si l'on jette un coup d'œil sur le plan original des clochers de la cathédrale de Cologne, on conviendra qu'il n'y a rien d'irrégulier, et que, malgré la richesse de ses membres et de ses ornemens, il y a tout aussi peu de surcharge, que dans les milliers de branches et de feuilles d'un bel arbre, parce que, dans ce monument de l'art, comme dans cette production de la nature, toutes les formes et toutes les proportions dérivent d'un principe unique et simple qui, avec des modifications et des variations multipliées, descendant jusqu'aux moindres détails, dispose et règle tout dans un ensemble harmonieux.

Les plans de la cathédrale de Cologne ne sont pas les seuls que nous ayons retrouvés; nous nous sommes procuré des calques de plusieurs autres, parmi lesquels nous citerons les plans originaux de la cathédrale de Strasbourg, qui se conservaient à la loge des tailleurs de pierre, et que nous avons eu l'avantage de tirer de l'oubli, il y a onze ans.

Nous ne pourrions, sans excéder les bornes qui nous sont prescrites, examiner et apprécier ici plus en détail le mérite des architectes qui ont su tracer et mettre à exécution de tels plans; il suffira de rapporter le jugement de l'architecte de Saint Paul de Londres, Christophe Wren, qui, d'après le talent et le succès avec lequel il pratiqua son art, dans un genre tout différent, était bien un admirateur impartial de l'architecture à

ogive. Il dit, dans ses mémoires, que ce serait un problême insoluble de construire plus habilement et de produire dans un autre système, avec tout aussi peu de matériaux, le même effet que ces anciens maîtres ont su produire par leurs édifices.

Si, de plus, nous considérons le tems dans lequel l'architecture à ogive a été inventée et a reçu tout son développement, nous trouvons que ce fut aussi celui du développement général de l'esprit humain en Europe. C'est le tems où la poésie prit un caractère national, où se formèrent, en quelque sorte, sous son inspiration, tous nos idiômes modernes; où notre industrie et nos meilleures institutions civiles et littéraires, nos colléges, nos universités, nos institutions municipales et judiciaires prirent leur origine; c'est le tems enfin auquel remontent nos états-généraux et les principes fondamentaux de la constitution anglaise. Cette époque fut illustrée par de grands princes, tels que les empereurs de la maison de Souabe, les deux Frédéric, Saint Louis, roi de France, et l'empereur Rodolphe de Habsbourg; par des savans et des poétes, comme Roger Bacon, Adolphe d'Espagne, Albert-le-grand, le Dante, Pétrarque et plusieurs autres. Nous ne devons donc pas être surpris que, dans une période où la civilisation a fait de si grands progrès, l'architecture, qui se développa toujours la première entre tous les arts du dessin, ait pu être cultivée avec un brillant succès et produire d'aussi étonnans résultats.

Sulpice Boisserée, *de Stuttgart.*

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR JOSEPH CAMBERLAIN (1),

Sculpteur et Architecte.

Joseph Camberlain, né à Anvers le 11 Octobre 1766, fit ses premières études à l'académie de cette ville et trouva dans la bienveillance de son protecteur, M. Verbert, orfèvre-ciseleur très-distingué et l'un des directeurs de l'académie, le moyen de continuer ses études à Paris, où il fit divers ouvrages, à la Sorbonne, et d'autres édifices publics. Par suite de l'émigration des riches, de la suppression des couvens et de la conversion de tout son avoir en papier monnoye, il fut obligé de remplir, vers 1798, la place de chef d'atelier de sculpture et d'ornemens de MM. Jacob, ébenistes et facteurs de meubles; M. Camberlain ne retourna, dans sa ville natale, qu'en Décembre 1805, et il y fit plusieurs dessins pour le maître-autel et d'autres parties de la cathédrale, dont les embellissemens antérieurs avaient généralement été

(1) Ce qui nous déterminera à donner quelquefois de ces notices inédites sur des artistes plus ou moins habiles et renommés, c'est que par la nature même de leur talent et par le nom qu'ils se sont fait, soit dans les pays étrangers, soit dans leur patrie, ils appartiennent à l'histoire de l'Art, et méritent souvent d'occuper une place distinguée dans les dictionnaires historiques et biographiques. Ces dictionnaires, sur-tout depuis quelques années, se sont singulièrement multipliés, et sont souvent, dans cette branche, très-stériles et très-inexacts, faute de renseignemens pris pendant la vie même des artistes. Ces notices, auxquelles un choix sévère présidera, mais qui quelquefois pourront être dénuées d'un intérêt majeur, n'en rempliront pas moins une lacune et serviront plus tard, d'une manière utile, aux rédacteurs des biographies, s'ils trouvent convenable de donner une notice sur ces artistes.

détruits et aliénés à une époque désastreuse, et qu'après la conclusion du concordat du Gouvernement Français avec le Saint Siège, on s'occupait à restaurer. Le 16 Mai de l'année suivante, M. Camberlain partit pour St. Pétersbourg, où il exécuta, en 1807, plusieurs groupes de dimensions colossales pour la nouvelle bourse de commerce, et plusieurs autres monumens tel que le tombeau du comte Savadosses, placé dans le couvent de Neursqui à St. Pétersbourg, ainsi que le bas-relief qui décore le fronton de l'école militaire construit d'après ses dessins; il fut élu membre de l'académie de St. Pétersbourg, en 1816, et successivement nommé conseiller, sculpteur et architecte en chef du Gouvernement Russe en Géorgie; il partit pour Teflis, capitale de ce pays, en Décembre 1816, et y finit sa laborieuse carrière le 31 Janvier 1821.

Ami de sa patrie, et s'en ressouvenant avec plaisir, il paya sa dette patriotique en envoyant de St. Pétersbourg, à S. M. le Roi des Pays-Bas, un projet de monument pour perpétuer la victoire de Waterloo.

Le dessin lithographié que nous donnons est celui du bas-relief exécuté à St. Péterbourg pour l'école militaire, et qui a 65 pieds de long sur 15 de haut. L'allégorie nous paraît très-claire et spirituellement pensée et exécutée.

M. Camberlain a fait quelques élèves de mérite et de ce nombre sont M. *Huysmans*, d'Anvers, M. *Ch. van Ophem*, de Gand. M. *Kessels*, de Maestricht, qui jouit en ce moment à Rome d'une réputation si justement méritée, a également travaillé dans ses ateliers à St. Pétersbourg.

Botanique.

Description déposée à la Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand, des Plantes, Arbres et Arbustes introduits en Belgique, et répandus dans le commerce, de 1800 *à* 1824.

1804.

Classe I.

			Floraison.
Zingiber sylvestre,	s. ch. ♃.	Jamaïque.	*mai, juillet.*
Hellenia allughas,	s. ch. ♃.	Indes orientales.	*juin, sept.*
Alpinia cernua,	s. ch. ♃.	———	*septembre.*
Curcuma zedoaria,	s. ch. ♃.	———	*mai.*

Classe II.

Jasminum triuerve,	s. ch. ♄.	Java	
Ziziphora serpyllacea,	pl. t. ♃.	Mont Caucase.	*juillet.*
Salvia Hablitziana,	pl. t. ♄.	Taurie.	*août.*
—— odorata,	pl. t. ♃.		*juillet.*
—— imbricata,	pl. t. ☉.	Amérique méridion.	*juillet, août.*
—— crassifolia,	pl. t. ♃.		*juin, juillet.*
Ancistrum repens,	pl. t. ♃.	Pérou.	*juin.*
Piper betle,	s. ch. ♄.	Indes orientales.	

Classe III.

Iris acris,	pl. t. ♃.	Sibérie.	*juin, juillet.*
— maxima,	pl. t. ♃.	———	*juin, juillet.*
Wachendorfia brevifolia,	or. ♃.	Cap de Bonne-Espérance.	*juin, juill.*
Commelina mollis,	s. ch. ♃.	Curaçao.	*août.*
Xyris operculata,	or. ♃.	Nouvelle Hollande.	*juin, juillet.*
Cyperus glomeratus,	or. ♃.	Cap de Bonne-Espérance.	*mai, août.*
——— fastigiatus,	s. ch. ♃.	Indes orientales.	*juin, septembre.*
——— paniculatus,	s. ch. ♃.		*mai, juillet.*
Phalaris capensis,	pl. t. ☉.	Cap de Bonne-Espérance.	*juin, juillet.*
——— tenuis,	pl. t. ☉.	Mesopotamie.	*juin, juillet.*
Panicum ciliare,	pl. t. ☉.	Chine.	*juillet, août.*
——— lineare,	pl. t. ☉.	Deux Indes.	*juillet, août.*

Panicum hispidulum,	pl. t. ☉.	Indes orientales.	*juillet, août.*
—— plicatum,	s. ch. ♃.	——	*juin, août.*
—— serotinum,	pl. t. ☉.		*juillet, août.*
Melica pyramidalis,	pl. t. ♃.	Maroc.	*juin, juillet.*
Poa flava,	pl. t. ♃.	Amérique septentr.	*juillet, août.*
Cynosurus retroflexus,	pl. t. ☉.	Indes orientales.	*juin, juillet.*
Festuca tenella,	pl. t. ☉.	Amérique septentr.	*juillet, août.*
Bromus maximus,	pl. t. ☉.	Maroc.	*juin, juillet.*

Classe IV.

Grevillea arenaria,	or. ♄.	Nouvelle Hollande.	*juin, septemb.*
Banksia marginata,	or. ♄.	——	*mai, août.*
Adina globiflora,	s. ch. ♄.	Indes orientales.	*juillet.*
Scabiosa lutea,	pl. t. ♃.	Mont Caucase.	*juillet, août.*
—— villosa,	pl. t. ☉.	Maroc.	*juillet, août.*
—— urceolata,	pl. t. ♃.	Barbarie.	*juillet, août.*
Spermacoce rubra,	s. ch. ♁.		*juin, août.*
Ægiphila diffusa,	s. ch. ♄.	Indes occidentales.	*juillet, août.*
—— obovata,	s. ch. ♄.	——	*juillet, août.*
Plantago hirsuta,	pl. t. ☉.	Cap de Bonne-Espérance.	*juin, juill.*
—— salsa.	pl. t. ♃.	Sibérie.	*juillet, septembre.*
—— cornuti,	pl. t. ♃.		*juillet, août.*
—— stricta,	pl. t. ☉.	Maroc.	*juillet, août.*
—— arenaria,	pl. t. ☉.	——	*mai, août.*
Santalum album,	s. ch. ♄.	Indes orientales.	
Rivina canescens,	s. ch. ♄.	—— occidentales.	*mai, août.*

Classe V.

Cerinthe maculata,	pl. t. ♃.		*juin, août.*
Lycopsis ciliata,	pl. t. ♁.	Levant.	*juin, juillet.*
—— variegata,	pl. t. ☉.	Crète.	*juin, juillet.*
Epacris grandiflora,	or. ♄.	Nouvelle Hollande.	*mars, juin.*
—— juniperina,	or. ♄.	——	*mars, juin.*
—— pulchella,	or. ♄.	——	*mars, juin.*
—— pungens,	or. ♄.	——	*mars, juin.*
—— obtusifolia,	or. ♄.	——	*mars, juin.*
convolvulus erubescens,	or. ♃.	——	*juin, juillet.*
—— pentapetaloïdes,	pl. t. ☉.	Majorque.	*juin, août.*
—— hirtus,	pl. t. ☉.	Indes orientales.	*juin, août.*
Ipomæa hederacea,	pl. t. ☉.	—— occidentales.	*juillet, août.*
—— scabra,	s. ch. ♁.	Amérique méridionale.	*septembre.*

Campanula alliariæfolia, pl. t. ♃. Levant. *juillet, août.*
——— Caucasica, pl. t. ♃. Mont Caucase. *juillet, août.*
——— collina, pl. t. ♃. ——— *juillet, août.*
Lobelia alata, or. ♃. Nouvelle Hollande. *mai, août.*
Macrocnemum strictum, s. ch. ♄. Indes orientales.
Verbascum ovalifolium, pl. t. ♃. *juillet, août.*
Solanum suffruticosum, or. ♄. *mai, septembre.*
——— seaforthianum, s. ch. ♄. Barbadoes. *juillet, septembre.*
——— betaceum, or. ♄. Amérique méridion. *juillet, août.*
——— jacquini, pl. t. ☉. Indes orientales. *juillet.*
Lycium Ruthenicum, pl. t. ♄. Sibérie.
Eustoma silenifolia, pl. t. ☉. Iles de la Providence. *juillet.*
Cordia dioica, s. ch. ♄. Indes occidentales. *juin, août.*
Ehretia tinifolia, s. ch. ♄. Jamaïque. *juin, juillet.*
——— exsucca, s. ch. ♄. Indes occidentales.
Bumelia lævis, pl. t. ♄. Caroline.
Zizyphus lineatus, s. ch. ♄. Chine.
Phylica ovata, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *mai, sept.*
Ceanothus nitidus, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mars, juin.*
Pomaderris apetala, or. ♄. ——— *juin, juillet.*
Evonymus Japonicus, or. ♄. Japon. *juin, août.*
Brunia Ericoïdes, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *juill., août.*
——— sericea, or. ♄. ——— *juin, juillet.*
Ribes procumbens, pl. t. ♄. Daurie *mai, juin.*
Celosia baccata, s. ch. ♀. Indes orientales. *août, octobre.*
Gardenia radicans, s. ch. ♄. Chine. *mars, juin.*
——— spinosa, or. ♄. ———
Cynanchum mucronatum, s. ch. ♄. Ile de la Trinité. *août.*
Ceropegia dichotoma, s. ch. ♄. Indes orientales. *juillet, septembre.*
Asclepias scandens, s. ch. ♄. ———
——— echinata, or. ♄. ———
Hoya carnosa, s. ch. ♄. Chine. *juin, juillet.*
Stapelia umbellata, s. t. ♄. Indes orientales.
——— flexuosa, s. t. ♄. Cap de bonne-Espérance. *juin, sept.*
Gentiana septemfida, pl. t. ♃. Taurie. *juin, juillet.*
——— Caucasica, pl. t. ♃. Mont Caucase. *juillet.*
——— fimbriata, pl. t. ☉. Amérique septentrion. *juin, juillet.*
Bumalda trifoliata, s. ch. ♄. Japon. *juin, septembre.*
Caucalis macrocarpos, pl. t. ☉. Maroc. *juillet, août.*
Daucus verticillatus, pl. t. ♃. Barbarie. *juin, juillet.*
——— hispidus, pl. t. ♂. ——— *juin, juillet.*

Peucedanum Sibiricum, pl. t. ♃. Sibérie. *mai, juin.*
Ligusticum Balearicum, pl. t. ♃. Minorque. *juin, juillet.*
——— Lobelii, pl. t. ♃. Sibérie. *juin, juillet.*
Sison salsum, pl. t. ♃. ——— *juillet, août.*
Seseli pygmæum, pl. t. ♃. Mont Caucase. *juillet.*
——— gummiferum, pl. t. ☿. Taurie. *juillet, septembre.*
Linum hypericifolium, pl. t. ♃. Mont Caucase. *juin, juillet.*

Classe VI.

Tillandsia utriculata, s. ch. ♄. Indes occidentales.
Pancratium amancaes, s. ch. ♃. Pérou. *juin, juillet.*
——— uniflorum, s. ch. ♃. Indes orientales. *juillet, sept.*
Allium fragrans, s. ch. ♃. ——— *juillet.*
Chlamysporum juncifolium, or. ♃. Nouvelle Hollande. *août, sept.*
Lilium Japonicum, pl. t. ♃. Chine. *juillet, août.*
——— tigrinum, pl. t. ♃. ——— *juin, juillet.*
——— concolor, pl. t. ♃. ——— *juillet.*
Erythronium Americanum, pl. t. ♃. Amérique septentrionale. *avril.*
Albuca physodes, or. ♃. Cap de Bonne-Espérance. *juin, juillet.*
Curculigo brevifolia, s. ch. ♃. Indes orientales. *mai, juillet.*
——— latifolia, s. ch. ♃. ——— *juin, août.*
Hypoxis decumbens, s. ch. ♃. Jamaïque. *juin, septembre.*
Ornithogalum elatum, or. ♃. Egypte. *juin, juillet.*
——— flavissimum, or. ♃. Cap de Bonne-Espérance. *juin, juillet.*
Anthericum vespertinum, or. ♃. ——— *août, septembre.*
Xanthorrhœa minor, or. ♃. Nouvelle Hollande.
Asparagus falcatus, s. ch. ♄. Indes orientales.
Lachenalia rubida, or. ♃. Cap de Bonne-Espérance. *mai, juin.*
——— nervosa, or. ♃. ——— *juin, juillet.*
——— racemosa, or. ♃. ——— *mai, juin.*
——— sessiliflora, or. ♃. ——— *mai, juin.*
Aloë Radula, s. t. ♄. ——— *mai, juillet.*
Achras dissecta, s. ch. ♄. Guyane.
Nandina domestica, or. ♄. Japon. *juillet.*
Damasonium Indicum, s. ch. ♃. Indes orientales. *juin, juillet.*

Classe VII.

Jonesia pinnata, s. ch. ♄. Indes orientales.

Classe VIII.

Gaura tripetala, pl. t. ☉. Pérou. *août.*

Grislea tomentosa, s. ch. ♄. Indes orientales. *mai, juin.*
Roxburghia gloriosa, s. ch. ♄. ——— *juillet, août.*
Ornitrophe serrata, s. ch. ♄. ———
Mimusops dissecta, s. ch. ♄. Indes.
Vaccinium parviflorum, pl. t. ♄. Amérique septentrionale. *mai.*
Erica densa, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *juin, juillet.*
—— oppositifolia, or. ♄. ——— *mars, mai.*
—— odorata, or. ♄. ——— *avril, juillet.*
—— sainsburyana, or. ♄. ——— *juillet, septembre.*
—— verniciflua, or. ♄. ——— *mars, septembre.*
Passeriua laxa, or. ♄. ——— *juin, juillet.*
Bæckea frutescens, s. ch. ♄. Chine. *octobre, décembre.*

Classe IX.

.....

Classe X.

Podalyria oleæfolia, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *mai.*
——— cuneifolia, or. ♄. ——— *mai, août.*
Pultenæa vestita, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mai, juillet.*
Daviesia acicularis, or. ♄. ——— *juin, juillet.*
——— latifolia, or. ♄. ——— *avril.*
Cynometra cauliflora, s. ch. ♄. Indes orientales.
Melastoma acinodendron, s. ch. ♄. —— occidentales.
——— purpurea, s. ch. ♄. Guyane.
Acisanthera quadrata, s. ch. ♄. Jamaïque.
Inocarpus edulis, s. ch. ♄. Amboine.
Dianthus japonicus. pl. t. ♃. Japon. *juillet, octobre.*
——— suffruticosus, pl. t. ♃. Sibérie. *juin, juillet.*
——— pomeridianus, pl. t. ♃. —— *juin, juillet.*
——— orientalis, pl. t. ♃. Georgie. *juin.*
Silene ciliata, pl. t. ☉. Crète. *juillet.*
—— sedoides, pl. t. ☉. —— *juillet.*
—— chlorœfolia, pl. t. ♃. Arménie. *août.*
—— reticulata, pl. t. ☉. Barbarie. *juillet, août.*
—— colorata, pl. t. ☉. ——— *juin, juillet.*
—— pilosa, pl. t. ☉. ——— *juin, juillet.*
Malpighia glandulosa, s. ch. ♄. Indes occidentales.
——— lucida, s. ch. ♄. ———

Classe XI.

Euphorbia lactea. s. ch. ♄. Indes orientales. *juillet, août.*

Classe XII.

Eucalyptus robusta, or. ♄. Nouvelle Hollande.
——— virgata, or. ♄. ———
——— pulverulenta, or. ♄. ———
——— rostrata, or. ♄. ———
——— pilularis, or. ♄. ———
——— tereticornis, or. ♄. ———
——— capitellata, or. ♄. ———
——— saligna, or. ♄. ———
——— globulus, or. ♄. ———
——— paniculata, or. ♄. ———
Photinia serrulata, pl. t. ♄. Chine. *avril, mai.*
Mesembryanthemum rufescens, or. ♃. Cap de Bonne-Espérance.
——— glaucescens, or. ♄. Nouvelle Hollande. *juillet.*
——— virescens, or. ♄. ——— *juin.*
——— micranthon, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance.
Rosa multiflora, pl. t. ♄. Chine. *juin, août.*
Kerria japonica, pl. t. ♄. Japon. *mai, septembre.*
Fragaria indica, pl. t. ♃. Indes orientales. *mai, juin.*
Potentilla sarmentosa, pl. t. ♃. Amérique septentrionale. *juillet.*
Geum macrophyllum, pl. t. ♄. *juin, juillet.*

Classe XIII.

Sarracennia minor, pl. t. ♃. Caroline. *juin, juillet.*
Nymphæa versicolor, s. ch. ♃. Indes orientales. *juin, juillet.*
Grewia asiatica, s. ch. ♄. Surate.
——— pilosa s. ch. ♄. Indes orientales.
Bauera humilis, or. ♄. Nouvelle Hollande.
Aconitum spicatum, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet.*
Magnolia annonæfolia, or. ♄. Chine. *mai, juin.*
Uvaria odorata, s. ch. ♄. Java.
Artabothrys odoratissima, s. ch. ♄. Indes orientales.

Classe XIV.

Teucrium orientale, pl. t. ♃. Arménie. *juillet, août.*
——— sibiricum, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet.*
Nepeta suaveolens, pl. t. ♃. *juillet, août.*
Stachys bufonia, pl. t. ♃. *juin, août.*
——— rubra, pl. t. ♃. Levant. *juillet.*
——— arenaria, pl. t. ♃. ——— *juillet.*

Thymus grandiflorus, pl. t. ♂. Amérique septentrionale. *juillet.*
Melissa caroliniana, pl. t. 24. Caroline. *juin, juillet.*
Plectranthus strobiliferus, s. ch. ♄. Indes orient. *juin, septemb.*
Scutellaria grandiflora, pl. t. 24. Sibérie. *juillet.*
Linaria glauca, pl. t. ☉. Levant. *juillet.*
——— dalmatica, pl. t. ☉. Crète. *juin, septembre.*
Scrophularia tanacetifolia, pl. t. ♂. *juillet, septembre.*
Celsia capensis, or. ♂. Cap de Bonne-Espér. *juillet, septemb.*
Bignonia laurifolia, s. ch. ♄. Guyane.
——— uncata, s. ch. ♄. ——— *août, septembre.*
——— echinata, s. ch. ♄. ———
Ruellia, fulgida, s. ch. ♄. Indes occident. *juillet, août.*
Vitex ovata, or. ♄. Chine.

Classe XV.

Hesperis arenaria, pl. t. ☉. Alger. *juin, juillet.*
Brassica polymorpha, pl. t. 24. Sibérie. *juillet.*
Sinapis hispida, pl. t. ☉. Maroc. *juillet.*
——— integrifolia, pl. t. ☉. Indes oriental. *juillet, août.*
——— ramosa, pl. t. ☉. ——— *juin.*

Classe XVI.

Ochroma lagopus, s. ch. ♄. Jamaïque.
Geranium ibericum, pl. t. 24. *juin, juillet.*
Sida sericea, s. ch. ♂. *juillet, septembre.*
Malachra radiata, or. ♂. Indes occidentales. *juillet.*
Malva polystachya, or. ♄. Pérou. *juillet.*
—— coromandeliana, s. ch. ♂. Jamaïque. *août, septembre.*
Lavatera hispida, or. ♄. Alger. *juin, juillet.*
Hibiscus militaris, or ♄. Louisiana.
——— pruriens, s. ch. ♂. Indes orient. *juillet, septemb.*
——— grandiflorus, or. ♂. Nouvelle Hollande. *août, sept.*
——— gangeticus, s. ch. ♄. Indes orientales.

Classe XVII.

Crotalaria prostrata, s. ch. ☉. Indes orientales. *juillet.*
Ononis fœtida, pl. t. ☉. Maroc. *juillet, septembre.*
Anthyllis cuneata, s. ch. ♄. Indes orientales.
Clitoria arborescens, s. ch. ♄. Ile de la Trinité.
Vicia biflora, pl. t. ☉. Alger. *juin, juillet.*
—— globosa, pl. t. ☉. *juin, juillet.*
Swainsonia coronillæfolia, or. ♄. Nouvelle Hollande. *juin, octob.*

Glycyrrhiza asperrima,	pl. t. ♃.	Sibérie.	*juillet.*
Hedysarum niveum,	pl. t. ♃.		*juillet.*
——— tauricum,	pl. t. ♃.	Taurie.	*juillet.*
——— roseum,	pl. t. ♃.	Mont Caucase.	*juillet.*
——— purpureum,	s. ch. ☿.	Indes orientales.	
Flemingia nana,	s. ch. ♄.	Indes.	*août.*
——— trinervis,	s. ch. ♄.	Indes orientales.	
——— stricta,	s. ch. ♄.	———	
Phaca arenaria,	pl. t. ♃.	Sibérie.	*juillet.*
Astragalus fruticosus,	pl. t. ♄.	———	*juin, juillet.*
——— semibilocularis,	pl. t. ♃.	———	*juin, août.*
Psoralea multicaulis,	or. ♄.	Cap de Bonne-Espér.	*juin, août.*
——— tenuifolia,	or. ♄.	———	*juillet, août.*
Trifolium bracteatum,	pl. t. ♃.	Maroc.	*juin, juillet.*
——— canescens,	pl. t. ♃.	Mont Caucase.	*mai, juin.*
——— expansum,	pl. t. ♃.		*juin.*
Lotus odoratus,	pl. t. ☉.	Barbarie.	*juillet, septembre.*
Medicago minuta,	pl. t. ☉.	Grèce.	*juillet.*

Classe XVIII.

Melaleuca lanata,	or. ♄.	Nouvelle Hollande.	*mai, juin.*
Tristania nereifolia,	or. ♄.	———	*juillet, septemb.*

Classe XIX.

Sonchus lapponicus,	pl. t. ♃.	Laponie.	*juillet, août.*
Lactuca crispa,	pl. t. ☉.		*juin, juillet.*
Andryala nigricans,	pl. t. ☉.	Barbarie.	*juillet, août.*
Hypochæris arachnoïdea,	pl. t. ☉.		*juillet.*
Lapsana crispa,	pl. t. ☉.		*juin, juillet.*
Serratula centauroïdes,	pl. t. ♃.	Sibérie.	*juillet, août.*
——— quinquefolia,	pl. t. ♃.	Mont Caucase.	*juillet, août.*
Carduus horridus,	pl. t. ♃.	Arménie.	*juillet.*
——— orientalis,	pl. t. ♃.		*juillet.*
Cnicus helenioides,	pl. t. ♃.	Sibérie.	*juillet, août.*
——— uniflorus,	pl. t. ♃.	———	*juillet, août.*
——— salinus,	pl. t. ♃.	———	*juillet.*
Cacalia bicolor,	s. ch. ♄.	Indes orientales.	*juillet.*
Piqueria trinervia,	or. ☿.	Mexique.	*juillet.*
Artemisia Caucasica,	pl. t. ♄.	Mont Caucase.	*juin, juillet.*
——— palustris,	pl. t. ☉.	Sibérie.	*juillet.*
——— japonica,	pl. t. ♃.	Japon.	*octobre, novembre.*

Artemisia biennis, pl. t. ☉. Missouri. *juillet, août.*
Gnaphalium apiculatum, or. 24. Nouvelle Hollande. *mai, sept.*
——— longifolium, or. ♄. ——— *juin, septemb.*
Carpesium abrotanoïdes, pl. t. 24. Chine. *juillet, août.*
Senecio arabicus, pl. t. ☉. Égypte. *juillet, août.*
Aster argophyllus, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mai, juin.*
—— angustifolius, or. ♄. Cap de Bonne-Esp. *juin, juillet.*
—— Caucasicus, pl. t. 24. Mont Caucase. *juillet, août.*
—— erigeroides, pl. t. ☉. *juillet.*
—— hispidus, pl. t. 24. Chine. *septembre, octobre.*
—— conyzoïdes, pl. t. 24. Amérique septentr. *août, octob.*
—— altaicus, pl. t. 24. Sibérie. *mai, août.*
Cineraria discolor, s. ch. ♄. Jamaïque. *juillet, août.*
Inula glandulosa, pl. t. 24. Georgie. *juillet, août.*
Chrysanthemum coccineum, pl. t. 24. *juin, août.*
——— argenteum, pl. t. 24. Levant. *juillet.*
——— arcticum, pl. t. 24. Amérique septentrionale.
——— sylvestre, pl. t. 24. *juin, juillet.*
Pyrethrum ptarmicæfolium, pl t. 24. Mont Caucase. *juillet.*
——— roseum, pl. t. 24. ——— *août, sept.*
——— Caucasicum, pl. t. 24. ——— *juillet, août.*
——— parthenifolium, pl. t. 24. *juin, juillet.*
Cotula bicolor, pl. t. ☉. Indes orient. *juillet, août.*
Anthemis clavata, pl. t. ☉. Barbarie. *août.*
Achillea speciosa, pl. t. 24. *août, septembre.*
——— heterophylla, pl. t. 24. *juillet, août.*
Balbisia elongata, pl. t. ☉. Mexique. *juillet, août.*
Pascalia glauca, pl. t. 24. Chili. *juin, juillet.*
Helianthus pubescens, pl. t. 24. Amérique mérid. *sept., oct.*
Rudbeckia triloba, pl. t. ☉. ——— sept *août, sept.*
——— pinnata, pl. t. 24. ——— *juillet.*
Cosmea bipinnata, or. 24. Mexique. *juillet.*
Berckheya obovata, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance.
Centaurea dealbata, pl. t. 24. Mont Caucase. *juillet.*
——— rigida, pl. t. 24. *juillet.*
——— polyacantha, pl. t. 24. *juillet, aout.*
——— reflexa, pl. t. ☉. *juillet, aout.*
——— pubescens, pl. t. 24. *juillet, aout.*
——— radiata, pl. t. 24. Sibérie. *juillet, aout.*
——— pallasii, pl. t. 24. Mont Caucase. *juillet, aout.*
Arctotis auriculata, or. ♄. Cap de Bonne-Espéran. *juin.*

Arctotis angustifolia,	or. ♄.	Cap de Bonne-Espér.	*juillet.*
Othonna crassifolia,	or. ♄.	———	*juillet.*
Psiadia Glutinosa,	s. ch. ♄.	Ile Maurice.	*juillet.*

Classe XX.

Cyrtopodium andersonii, s ch, 2|. Indes occident. *juin*, *aout.*

Classe XXI.

Guettarda rugosa	s. ch. ♄.	Indes occidentales.	
Sagittaria obtusifolia,	or. 2|.	Chine.	*juillet. aout.*
Begonia evansiana,	s. ch. 2|.	———	*juin*, *septembre.*
Quercus elongata,	pl. t. ♄.	Amérique septentrionale.	
——— banisterii,	pl. t. ♄.	———	*mai.*
Juglans glabra,	pl. t. ♄.	———	
——— minima,	pl. t. ♄.	———	
——— pubescens,	pl. t. ♄.	———	
Betula odorata,	pl. t. ♄.	Crimée.	
Podocarpus macrophyllus,	or. ♄.	Chine.	*juillet*, *aout.*
Acalypha alopecuroïdea,	pl. t. ☉.	Vénézula.	*juillet.*
Croton variegatum,	s. ch. ♄.	Amboine.	
——— aromaticum,	s. ch. ♄.	Ceylan.	

Classe XXII.

Modecca lobata,	s. ch. ♄.	Indes orientales.	*sept.*, *octob.*
Menispermum amarissimum,	s. ch. ♄.	———	
Trewia nudiflora,	s. ch. ♄.	———	
Flacourtia cataphracta,	s. ch. ♄.	———	
Juniperus chinensis,	or. ♄.	Chine.	*mai*, *juin.*

Classe XXIII.

Valantia aspera,	pl. t. 2|.	Sibérie.	*juin*, *juillet.*
Terminalia moluccana,	s. ch. ♄.	Indes orientales.	
Ferronia elephanthum,	s. ch. ♄.	———	
Bridelia scandens,	s. ch. ♄.	———	
Inga alba,	s. ch. ♄.	———	
Panax fruticosa,	s. ch. ♄.	———	*aout.*
Ficus pumila,	s. ch. ♄.	Chine.	

Classe XXIV.

.....

Amaryllis.

La floraison des plantes du genre Amaryllis, (*hexandrie monogynie*) a été, cette année, très-heureuse dans nos collections; les fleurs ont été généralement plus belles, et celles de quelques espèces d'une odeur plus agréable que d'ordinaire; on croit que ce sont les fortes chaleurs qui ont produit cet effet.

La superbe collection d'Amaryllis que nous possédons déjà, continue de s'enrichir; récemment encore, plusieurs espèces ont été importées du Cap de Bonne-Espérance.

En 1806, MM. Rosenkrantz et fils, fleuristes à Harlem, reçurent du Cap, trois oignons, sous le nom spécifique de *gigantea;* l'un des trois fleurit à la Malmaison, et le nom de *gigantea* fut remplacé par *Josephinae;* c'est sous ce dernier que cette belle espèce est généralement connue et demandée en Angleterre, en Allemagne et même au Cap de Bonne-Espérance, son lieu natal; mais, en France, depuis 1824, le nom de *gigantea* a de nouveau remplacé le nom de celle qui, à la Malmaison, honorait et cultivait les arts, les sciences naturelles et la botanique.

L'Amaryllis *Josephinae* ne fut introduit en Angleterre qu'en 1814; il y est désigné et décrit par quelques botanistes sous le nom de *Brunsvigia Josephinae.*

Il demande l'orangerie et la terre de bruyère, se multiplie de graines et de caïeux et fleurit en Juin, Août et Septembre. Il a fleuri en Septembre dans la collection de M. van Saceghem, à Dooreseelen-Driesch;

dans celle de M. de Cock-Speelman, à Melle, il a offert un corymbe de plus de soixante fleurs.

L'Amaryllis qui a fleuri, à la même époque, dans la collection de M. Louis de Vos, à Gand, était l'*Amaryllis falcata*, Ait. Kew. I. pag. 418. *Crinum falcatum*, Jacquin, hort. Schœnb. 3. p. 34. tab. 60. *Hæmanthus falcatus*, Thunb. prod. 58. *Brunsvigia falcata*, Curtis, bot. màgaz. 1443. Cet oignon, est du même pays; il fleurit depuis Août jusqu'en Septembre.

Avant que les feuilles se présentent, l'on voit une hampe comprimée, haute de 1 à 1 ½ pieds, terminée par un corymbe multiflore de couleur blanc de lait, dont chaque fleur, d'une odeur suave, est portée sur un pédoncule plus ou moins long. Les capsules en sont ventrues et souvent vivipares.

L'oignon de l'*Amaryllis Josephinae* est d'une grosseur énorme, ovale, alongé. Les feuilles en sont linguiformes d'un vert tendre un peu glauque, de deux pieds de long sur deux pouces de large. La tige en est grosse, applatie, pourpre clair, d'environ 2 à 2 ½ pieds de haut, sur près de 3 pouces de diamètre.

Les pédoncules en sont nombreux, même de 20 à 65, de 12 à 18 pouces de long, irrégulièrement anguleux, de couleur rouge pourpre; plus larges, plus applaties et plus blanchâtres en leurs parties inférieures, le style est de la même couleur. Le stigmate simple, les anthères pourpres, la poussière séminale ou le pollen blanchâtre, les semences sont nombreuses, dans une capsule à trois loges.

Le dessin lithographié que nous joignons ici, a été fait d'après la plante qui a fleuri dans les serres de M. van Saceghem, à Dooreseelen-Driesch.

SUR DE NOUVEAUX PYROPHORES DONT L'ÉCLAT EST EXTRÊMEMENT VIF.

M. le professeur et conseiller de cour Osann, à Dorpat, est l'inventeur de ces nouveaux pyrophores. Il prépare l'un en réduisant en pâte consistante à l'aide du mucilage de gomme tragacanthe, de l'arséniate de baryte. On la laisse sécher et on la fait rougir entre des charbons incandescens; il se forme, par l'intervention de la baryte anhydre et peut-être sous-oxidée, un carboursanure dans des rapports encore indéterminés, mais analogue au carbosulfure nommé alcohol de soufre, lequel tient à la potasse lieu d'eau, et peut-être, en partie, d'oxigéne. Ce pyrophore devient totalement incandescent par son contact avec l'air après avoir été exposé à la lumière du soleil.

Un autre pyrophore est obtenu en faisant rougir du réalgar, avec des écailles d'huîtres calcinées. La lumière de celui-ci est des plus brillantes et de couleur bleue: ici, l'arsenic tient lieu de second combustible, et remplit près du soufre la fonction du carbone dont la calcination préalable des écailles d'huîtres rend la présence impossible dans le composé.

En calcinant du sulfure d'antimoine avec des écailles d'huîtres, on se procure également un pyrophore, lequel est extrèmement luisant et dont la lumière est blanche avec un reflet verdâtre. Ici, l'antimoine est le second combustible. Cette combinaison constitue le foie d'antimoine calcaire.

M. Hensmans a vérifié ces nouvelles formules de

pyrophore ; la première, dont le produit répond au phosphore de Cologne, donne un pyrophore brûlant avec pétillement et répandant une odeur d'acide sulfureux mêlée de l'odeur d'oxide d'arsenic ; ce résidu est du sulfite et de l'arséniate ; la seconde, qui offre le mode de préparation du pyrophore de Canton, brûle avec un mélange de lumière blanche, bleue, verte. On n'a pas examiné son résidu. Ces pyrophores ne demandent pas l'insolation pour luire. Le premier, par son traitement avec de l'alcohol absolu, pendant qu'il est encore chaud de sa préparation, fournit, après le refroidissement, un sel rougeâtre, que la vaporisation en vase clos d'une partie de l'alcohol ne reproduit pas ; la solution, d'abord brunâtre, s'éclaircit par la concentration ; si, sur le même pyrophore encore très-récent on verse de l'eau, il ne se répand aucune odeur, mais il se dégage un gaz qui, par ses mauvais effets sur les poumons, décèle l'arsenic surhydrogéné. Le troisième pyrophore n'a encore pu être obtenu.

La production des pyrophores en général repose évidemment sur l'inflammabilité augmentée entre deux combustibles, et que fortifie encore la combinaison du combustible double avec une base alcaline anhydre et peut-être sousoxidée. La nouvelle qualité que ces résultats attribuent à l'arsenic, jointes à celles de s'engager en des rapports définis avec les métaux réduits et de former avec l'hydrogène des combinaisons prononcées et également définies, doit faire transporter ce corps de la classe des métaux dans celle des combustibles acidifiables. V. M.

NOTICE SUR UNE NOUVELLE VARIÉTÉ D'OPALES DU MEXIQUE,

par M. Engelspach-Lariviere.

La nature semble avoir pris plaisir à favoriser la Nouvelle-Espagne de ses dons les plus utiles comme les plus précieux ; c'est sur-tout par ses productions minérales que se distinguent ces vastes contrées de tous les autres pays du monde. En effet, nulle part on ne trouve avec plus de profusion, ces substances que le luxe et l'industrie recherchent si ardemment. C'est là quelle produit cette nouvelle variété d'opales à laquelle l'éclat et la magnificence de ses couleurs étincelantes assignent incontestablement le premier rang parmi les quartz-résinites opalins. D'un fond noir de jais s'échappent les reflets les plus brillants, et d'un beau vert d'émeraude, d'autres reflets, extrêmement tranchés et d'un rouge cramoisi, croisent les premières et par cette opposition de couleurs, produisent l'effet le plus flatteur.

Son aspect est en général céroïde, sa dureté moyenne et sa cassure, conchoïde. Sa pesanteur est plus grande que celle de l'opale qui nous vient de Transilvanie ; elle se trouve peser par rapport à cette dernière comme de 3000 à 2000.

S'il m'était permis de hazarder une hypothèse sur la cause de la différence notable qu'offre cette variété, tant sous le rapport de sa couleur que sous celui de sa pesanteur, je l'attribuerais à l'action des sulfures et des feux souterrains, qui, lui ayant fait subir une

espèce de vitrification, aurait augmenté sa densité et par un résultat immédiat, sa pesanteur spécifique. Cette opinion paraît assez probable si l'on établit un parallèle avec les *Porcellanites* (1) qui ne sont autres que des schistes houillers ayant été en combustion, et qui par suite de cette opération naturelle, augmentent en poids d'une manière si remarquable. Cette comparaison ne choque en rien les lois de la physique en admettant toutefois la différence des réactions de leurs principes constituants.

Cette belle variété non encore décrite, m'a paru digne de l'être, par les caractères que je viens d'indiquer. Elle acquerra un nouvel intérêt lorsqu'on saura que l'échantillon (2), sur lequel se fonde cette description, me fut donné par feu M. Zèa (3), qui n'a pu m'indiquer exactement son gisement, mais qui était persuadé qu'elle était originaire du Mexique.

Voulant rendre hommage aux éminentes qualités de ce savant non moins récommandable comme homme d'état que comme minéralogiste, je propose de nommer cette nouvelle variété d'opales la *Zèasite*. Ce sera un faible tribut de reconnaissance pour les services qu'il a rendus à l'histoire-naturelle et qui pourra rappeler aux amis de cette science le souvenir d'un minéralogiste aussi illustre.

---

(1) Porcellanites: Haüy. Porcellan jaspis: Werner.

(2) Il fait aujourd'hui partie de la magnifique collection de M. Baratoff.

(3) Premier chargé d'affaires de la république de Columbie près le cabinet de S. James.

LETTRE ADRESSÉE PAR M. SCOURION,

Secrétaire, Bibliothécaire et Archiviste de la ville de Bruges,

Au Secrétaire de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature à Gand.

Bruges, le 31 *Octobre* 1825.

Je ne saurais assez vous féliciter, Monsieur, des lumières importantes que vos productions répandent sur l'histoire de l'art. Notamment dans la rectification, qui ne sera sans doute pas contestée, de la leçon de la date du tableau d'Antonelle de Messine, vous avez prouvé la contemporanéité de cet artiste avec Jean van Eyck; ce dont je doutais beaucoup auparavant. Vous démontrez aussi que, malgré la tradition des sœurs de notre hôpital de St. Jean, c'est Memling et non Hemling que s'appelait l'excellent artiste à qui nous devons les peintures de la châsse de Ste Ursule et deux autres ouvrages très-distingués conservés dans cet hôpital, qui portent le nom de l'auteur. Aux diverses preuves très-péremptoires que vous avez fait valoir pour assurer la leçon Memling, je crois que vous ne serez pas fâché de pouvoir en ajouter une autre que j'ai tirée des archives même de l'établissement où se trouvent les tableaux, dans les inscriptions desquels la lettre H est employée. Je dois donc vous dire, Monsieur, que, dans mes recherches aux archives déposées à la petite tour carrée du dit hôpital, j'ai rencontré, sur le plat de la couverture en parchemin d'un registre in-folio, de 117 feuillets, petit papier, l'inscription suivante, en grosses lettres majuscules, faites à la plume, d'une encre un peu jaunie et affaiblie en

quelques endroits, par l'usage qu'on a fait du livre : *Bouc van Maldeghem* (livre de Maldeghem).

C'est en effet le registre de l'administration des biens que notre hôpital avait à Maldeghem, à cette époque, et qu'il y possède encore en très-grande partie. Vous trouverez, ci-joint, le calque que j'ai fait, de cette inscription très-décisive (voyez pl. 13.) Ainsi donc, plus le moindre doute que, comme vous l'avez avancé et prouvé, le nom de notre artiste ne soit Memling, qui se sera converti en Hemling, même dans l'établissement où l'on aurait dû le moins s'égarer à cet égard.

Permettez-moi, Monsieur, de hasarder ici quelques petites observations sur plusieurs notes de la notice sur les chefs-d'œuvre des frères van Eyck.

A la note de la page 205 du Messager de 1824, vous dites : JHĒS VĪTA VĪA VITA *espèce de jeu de mots, sans doute, que nous n'essayerons pas d'expliquer.* Ne faudrait-il pas plutôt lire : *Jhes (Jhesus) via, veritas, vita.* Ces paroles, du moins les trois derniers mots, se trouvent au 6me verset du chapitre 14 de l'évangile de S. Jean. Elles sont répétées par Jean van Eyck au portrait de J. C., dont vous avez si bien rectifié la date de 1440 (1).

L'inscription rapportée à la page 226, ne prouve seulement, ce me semble, que les égards de Jean van Eyck pour son frère qui, plus âgé que lui, avait été plutôt un grand artiste. Mais que les ouvrages que Jean produisit depuis la mort de son frère, n'annoncent pas

(1) Quoique nous devions considérer ce portrait comme une copie, nous n'en croyons pas moins que l'inscription n'ait été copiée avec exactitude et ne soit conforme à celle qui se trouvait sur le tableau original. L. D. B.

BOVE·VAN·

HALDEGHEM·1511

un artiste supérieur à Hubert, voilà ce qui me paraît ne pouvoir se soutenir. Aussi, *Opmeer*, que vous citez page 157 du Messager de cette année, nomme-t-il Jean avant Hubert, quoiqu'il dit en même tems que celui-ci était l'aîné? (1).

A la page 159 vous transcrivez un passage où l'abbé Rive dit: » Voilà un plaisant peintre du roi, qui s'en » va mesquinement dans les rues, en dépit du mau- » vais tems et des pluies, gagner sa journée comme un » misérable manouvrier, chez celui qui lui faisait pein- » dre cette Bible (ce qui certes ne peut s'appliquer au » célèbre van Eyck) et qui dans le huitième vers, prend » le nom de *Jehan Vaudetar, servant du roi* (au lieu » de celui de Charles V)."

Malgré tout le respect que j'ai pour les grandes connaissances bibliographiques de l'abbé Rive, je suis loin de partager ses sentimens à ce sujet. Ce n'était sans doute point pour gagner sa vie chez celui qui lui faisait peindre cette Bible, que le peintre des figures de cet ouvrage a parcourru les rues en dépit du mauvais tems, mais pour aller dans les diverses églises de Paris, tracer, d'après les tableaux qui s'y trouvaient, les esquisses dont il avait besoin pour ses compositions. Ce que portent les vers cités ne peut, dit-on, s'appli-

(2) Nous avons énoncé très-clairement notre opinion à cet égard, à la page 157, en n'ôtant pas à Jean la supériorité de talent qu'il pourrait avoir acquis sur son frère après la mort de celui-ci. Voici ce passage: *L'invention* et le *perfectionnement* de la peinture à l'huile, ou pour mieux dire, *l'application* de cette méthode aux tableaux *proprement* dits, avec ce succès complet qui l'a fait adopter par les artistes de toutes les écoles, doivent être attribués à l'aîné des frères. Mais, quoique Hubert ait exercé la peinture à l'huile dans un tems où son frère était encore son élève, et très-jeune encore, les arts ne doivent pas moins de reconnaissance à Jean, qui sut agrandir le domaine de la peinture, etz.

L. D. R.

quer à notre Jean van Eyck. Tout le monde doit en convenir, puisqu'on voit que l'inscription latine de la Bible ystoriaux, où il est dit : *Johannes de Bruges fecit hanc picturam*, est datée de 1371, et que la plus ancienne date qu'on donne à la naissance de Jean van Eyck ne va pas au-delà de 1370. D'après cette inscription, il serait possible que ce Jean de Bruges n'eût peint que la miniature en tête du livre, *hanc picturam*, et que le reste fût d'un autre artiste qui n'aura fini qu'à la date de 1372, indiquée dans les vers qui terminent l'ouvrage. Mais qui sera ce Johannes de Bruges, puisque, d'après la date de l'inscription, ce ne peut être Jean van Eyck? Je vous avoue que je ne puis m'empêcher de penser que c'était le père de notre artiste. Les deux frères furent, suivant beaucoup d'auteurs, les élèves de leur père, et il n'est pas présumable qu'il y eût, pour ainsi dire à la fois, plusieurs peintres du même nom, qui ne fussent pas de la même famille (1). L'inscription qui est en tête de la Bible ystoriaux et qui est écrite dans une langue dont notre Jean van Eyck se servait aussi pour les inscriptions de ses ouvrages, est ancienne, elle est claire et précise; je crois qu'il faut avoir, pour s'inscrire en faux contre elle, d'autres

(1) *De Bruges* n'est pas le nom de famille du peintre à qui nous devons l'invention et le perfectionnement de la peinture à l'huile; or il sera toujours difficile d'établir que le père des van Eyck se soit appellé Jean *de Bruges* à moins qu'on ne prouve qu'il soit né ou qu'il ait demeuré dans cette ville et qu'il l'ait quittée avant la naissance de ses trois enfans Hubert, Marguerite et Jean, pour aller s'établir à Eyck, d'où ils ont pris leur nom. D'ailleurs il est connu que dans ce tems il était encore d'usage d'ajouter au prénom d'une personne, celui de la ville dans laquelle elle était né ou qu'elle habitait, la profession qu'elle exercait ou l'emploi public dont elle était revêtue, et qui par la suite est devenu leur nom de famille, de manière qu'au nom de différentes personnes à la fois, on peut avoir ajouté un même surnom sans que pour cela ils appartinssent à la même famille. L. D. B.

motifs que ceux qu'a allégués l'abbé Rive, qui pourra ne s'être amusé qu'à donner à cette occasion, un coup de griffe, au père le Long, auteur de la bibliothèque des historiens de la France, comme à de Bure, auteur de la bibliographie instructive, contre lequel la chasse aux bibliographes était sur tout dirigée. *Non sunt neganda clara propter quædam obscura.* SCOURION.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ ROYALE DES BEAUX-ARTS ET DE LITTÉRATURE A GAND.

La société royale des beaux-arts à Gand a tenu son assemblée générale et annuelle le 18 Octobre dernier. M. le président a ouvert la séance par le discours dont nous donnons ici un extrait.

Messieurs ,

Nos réunions accoutumées ont éprouvé quelqu'interruption causée tant par les changemens apportés à la distribution de notre local, que par d'autres causes indépendantes de notre volonté. Dans l'intervalle cependant, plusieurs de nos collègues n'ont cessé de se distinguer soit par des ouvrages de peinture et de sculpture, dignes de l'école Belgique, soit par des compositions littéraires qui ont acquis à leurs auteurs une juste réputation. Je n'entreprendrai d'énumérer ici ni les uns ni les autres, et je ne me permettrai une exception qu'en faveur de ceux de nos artistes qui ont

obtenu à l'étranger d'honorables distinctions : tels sont MM. Navez et Verboeckhoven dont les tableaux ont été jugés dignes de la médaille d'or, à l'exposition de Paris ; M. Parmentier, statuaire distingué dont nous avons déjà mentionné honorablement les ouvrages qu'il a exposé dans ce salon, et plusieurs autres artistes que la nécessité d'abréger ce discours me forcent de passer sous silence.

Ce n'est pas à vous, Messieurs, que j'aurai besoin de rappeler la part que peut à bon droit s'attribuer la ville de Gand, dans les progrès étonnans que, depuis quelques années, les beaux-arts ont faits dans notre patrie ; c'est dans nos murs, qu'a eu lieu la première exposition publique, et l'on ne doit pas s'étonner de l'heureuse influence qu'a eue sur les arts, une aussi utile institution, quand on se rappelle le concours des hommes instruits, des artistes distingués, des citoyens et des magistrats recommandables qui l'ont fondée, encouragée, soutenue par leurs travaux, leur exemple et leurs sacrifices.

Une foule d'établissemens pareils, se sont formés, depuis cette époque, sur tous les points du Royaume ; on n'entend plus parler que d'académies, de sociétés savantes, d'expositions publiques ; mais on ne peut nier que ce ne soit de Gand, qu'est partie la première impulsion. Dans aucune société on ne trouve une collection aussi complète d'ouvrages sortis des mains de ses membres, et qui ont mérité que le restaurateur de l'école moderne, le célèbre David, y joignît quelques-uns de ses ouvrages, comme une marque honorable de sa considération et de son estime pour le talent de ceux qu'il appele ses collègues ; espérons donc que, persuadés de plus en plus de l'utilité d'une si belle institution, nos Confrères et nos Mécènes continueront à la maintenir et à la faire prospérer.

Réduits à nos propres ressources, n'existant que par nos propres sacrifices, quoique peut-être notre Société eût tous les titres et réunît tous les élémens qui pouvaient la faire comprendre dans le nombre des établissemens analogues qui reçoivent des encouragemens du gouvernement; nous reconnaissons que c'est peut-être à une institution d'une toute autre importance, celle de l'Université, qui fera époque dans les annales de la ville de Gand, que nous devons de n'y avoir pas été compris ; une seule ville ne saurait prétendre à tous les avantages; mais, quels qu'aient pu être nos droits, nous ne nous plaisons pas moins à donner ici un témoignage éclatant de notre reconnaissance au Gouvernement éclairé et paternel qui ne cesse de répandre ses bienfaits et ses distinctions les plus flatteuses sur les artistes et les savans du Royaume : deux de nos collègues en ont reçu tout récemment des marques bien honorables, et nous aimons à citer, en cette occasion, MM. de Camberlyn et van Rotterdam, que Sa Majesté vient de décorer de la croix du Lion Belgique.

Après avoir payé à notre bien aimé Monarque et aux Princes de son auguste famille, un tribut qui n'est pas celui d'une adulation, contraire à nos principes, et que repousserait un Prince qui n'a besoin d'être loué que par ses actions, permettez, Messieurs, que je continue à vous mettre sous les yeux les heureux effets de l'émulation que nous avons sçu exciter parmi les artistes qui font aujourd'hui la gloire et l'espérance de l'école flamande.

M. Calloigne, de Bruges, qui, il y a vingt-trois ans, a cueilli parmi nous sa première palme, en remportant le prix de sculpture, a parcouru depuis avec la plus grande distinction la carrière dans laquelle nous l'avons

vu si glorieusement débuter. Le chef-d'œuvre qu'il nous offre aujourd'hui dans le monument consacré à la mémoire de feu notre collègue M. Pisson, le place au premier rang des sculpteurs de l'époque actuelle, et le nom de l'architecte est assuré désormais de vivre aussi long-tems que les hommes conserveront du goût pour les merveilles des arts. La Société convaincue que ses distinctions ordinaires seraient trop au-dessous du mérite de M. Calloigne, me charge de lui offrir une couronne de laurier, comme une faible marque de sa profonde estime pour un talent si supérieur.

Deux élèves de notre académie et qui déjà y ont été couronnés, MM. F. Goetghebuer, digne émule de son frère, et P. Migom, que recommandent d'ailleurs tant d'autres qualités estimables, ont remporté l'un et l'autre le grand prix d'architecture, le premier à l'exposition de Bruxelles, le second à celle d'Anvers. La Société leur décerne à chacun une médaille d'encouragement. Elle se flatte que cette nouvelle distinction les encouragera à poursuivre une carrière si honorablement commencée, et qu'ils ne cesseront de marcher avec ardeur sur les traces des Roelandt, des Suys, et de plusieurs autres qui, il y a quelques années, ont reçu la même faveur dans ce sanctuaire des arts.

M. Gislain, jeune médecin de cette ville, frappé de l'importance d'une question proposée par la société des beaux-arts de Bruxelles, sur le plan d'un hôpital à construire pour les aliénés, quoiqu'il ne fût pas architecte, a cru devoir se mettre au nombre des concurrens: un établissement de ce genre exige des conditions qui peuvent échapper à l'artiste le plus habile, s'il n'a aucune connaissance de la médecine. Le plan raisonné de notre compatriote, qui depuis a obtenu d'autres

succès, a été jugé à l'unanimité, digne d'une mention honorable. La Société, quoiqu'elle ne compte pas l'art de guérir parmi les branches des sciences dont elle s'occupe particulièrement, a cru devoir inviter M. Gislain à cette séance solennelle et c'est en son nom que je le félicite de l'honneur qu'il s'est fait en répondant avec tant de justesse à une question en apparence si étrangère à sa profession.

La même invitation a été faite à M. Meere, pour un *Accessit* obtenu par lui au concours d'Anvers et à M. Geens, élève de M. de Cauwer et de M. Paelinck, *pensionnaire de la ville*, qui s'est distingué à celui d'Amsterdam.

Vous n'avez pas oublié, Messieurs, avec quel éclat la Société de Ste Cécile, a remporté à Bruges, le premier prix d'harmonie. M. d'Hollander, membre effectif de notre classe de musique, est prié de recevoir ici nos félicitations pour la manière habile et le zéle avec lesquels il a conduit ses collègues à la victoire.

Messieurs et chers Confrères, vous qui tant de fois avez vu l'éclat de nos séances solennelles ; vous qui n'avez pas encore oublié ces réunions brillantes où se rencontraient les hommes les plus distingués dans les arts, dans les sciences, dans la magistrature, dans les plus hautes fonctions de l'état, vous aux oreilles de qui retentissent encore les paroles affectueuses et encourageantes de cet homme éloquent qui préside aujourd'hui aux destinées du peuple américain, vous qui connaissez, qui appréciez, les services rendus par notre Société ; la pureté de vos intentions, votre désintéressement, votre amour du bien public, m'en répondent, votre ardeur ne se rallentira pas, vous ne cesserez d'applaudir à nos efforts, et si votre persévérance venait à se lasser, votre zèle à se refroidir, vous retremperiez vous âmes, vous

reprendriez un courage nouveau, en songeant qu'il n'existe pas pour l'homme de bien de récompense plus douce, de jouissance plus délicieuse, que de pouvoir se rendre à soi-même le témoignage que l'on a contribué pour sa part au bonheur des hommes, au triomphe des arts, à la gloire de la Patrie et du Roi.

Ensuite M. Cornelissen a fait lecture du programme des prix proposés pour le concours de 1826 et qui sera inséré dans le numéro prochain. Le Président a proclamé les membres nouvellement reçus et décerné les médailles d'encouragement.

Après la clôture de la séance, tous les membres se sont réunis en un banquet à l'occasion de la S. Luc, fête patronale des peintres et anniversaire de la fondation de la Société. Des toast ont été portés à S. M. le Roi, protecteur de la Société, et des morceaux de musique, analogues à la fête ont terminé cette réunion où régnait la plus grande cordialité.

M. Calloigne étant présent à cette réunion, les couplets suivants où l'on a cru reconnaître la spirituelle et élégante facilité de M. le professeur Raoul, ont été chantés par M. Gabriels.

1.

Les arts sont de tous les pays,
Et chaque peuple a son École.
J'aime les peintres de Paris,
J'admire ceux du Capitole,
Mais à ce pays avant tout,
Jaloux d'apporter mon offrande,
Je viens, dans le temple du goût,
Célébrer l'École flamande.

2.

Jeunes, gens, fiers d'un premier prix,
Qui vous en présage bien d'autres,
Voyez Rome, voyez Paris,
Jugez leurs talens et les nôtres;

Mais dans vos plus brillans succès,
En quelque lieu qu'on vous demande,
Ne soyez Romains ni Français,
Soyez de l'École flamande.

3.

Toi qui d'un collègue chéri,
Viens de nous rappeler l'image
Des beaux-arts, heureux favori,
Calloigne accepte notre hommage;
Au chef-d'œuvre de ton ciseau
Phidias suspend sa guirlande,
Et dans ce modèle du beau,
Reconnait l'Ecole flamande.

4.

Souffrez qu'à ce dernier couplet,
Messieurs, je m'arrête et pour cause.
Raisonner graminaire est mon fait,
Parler beaux-arts c'est autre chose;
Mais si je ne suis, entre nous,
Qu'un amateur de contrebande,
J'aurai du moins appris chez vous,
A chérir l'École flamande.

SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION DE LIÈGE.

M. *De Chénedollé*, professeur au collége royal de Liège, et secrétaire-général de la société libre d'émulation de cette ville, vient de publier un rapport très-intéressant sur les travaux de cette société. Le nom de M. De Chênedollé est cher à la littérature: fils de l'élégant auteur du poëme sur le *Génie de l'homme* et des *Etudes poétiques*, parmi lesquelles on distingue le *Gladiateur mourant*, M. De Chênedollé s'avance d'une manière bien honorable dans la carrière qu'ont illustrée les Le Beau, les Rollin, etc.:

le discours qu'il vient de prononcer à la distribution des prix du collége de Liége, quoique renfermé dans des bornes étroites, prouve que son auteur sait mettre à profit les excellens préceptes légués par ces grands maîtres. Son rapport est très-étendu, puisqu'il renferme près de 200 pages; un travail de ce genre n'étant point susceptible d'être analysé, et ce qu'il renferme de plus intéressant pour le public, ayant déjà été rapporté dans le *Procès-verbal* que nous avons fait connaître dans les livraisons du *Messager*, nous nous contenterons d'en citer quelques extraits. Quoique nous soyons dans un siècle où le goût des notes est un peu passé de mode, M. De Chênedollé a enrichi son rapport d'un grand nombre d'explications et de citations qui feraient honneur à un savant vieilli dans l'étude des lettres, et qui toutefois aurait conservé le tact et cette fleur d'expression nécessaire pour rendre compte des ouvrages de goût.

On sait que la société d'émulation de Liège a déjà mis plusieurs fois au concours l'*éloge de Grétry*. Elle a distingué parmi les nombreux concurrens, une femme qui n'a pas craint d'aborder une question aussi difficile. Voici comme M. De Chênedollé rend compte de son travail :

L'auteur passe rapidement sur les premières années de Grétry, et fait sentir l'influence que peuvent avoir sur nos facultés, les objets qui dans l'enfance nous environnent. Je citerai ce passage en entier; il est digne de votre approbation, MM., et par le fonds des pensées et par le talent avec lequel elles sont rendues :

» Né dans un pays, où la nature offre des beautés sans nombre, et avec les dispositions nécessaires pour les apprécier, Grétry reçut, dès son plus jeune âge,

des idées ineffaçables d'harmonie, d'ordre, d'agrément; la modeste existence de sa famille le mettait à même de jouir en liberté de ses premières impressions ; plus heureux à cet égard que les enfans dont la naissance est entourée des charmes stériles du luxe et de la magnificence, et dont le jugement ne s'exerce que sur des beautés de convention !

» On n'en saurait douter, les sites qui environnent le premier séjour de l'homme, sont de la plus grande importance pour ses facultés, lorsqu'il en a ; ils ne suffisent pas, sans doute, pour en faire naître chez quiconque en est dépourvu; mais comme une langue, dont la beauté est inconnue à ceux qui ne la comprennent pas, exprime tout à qui la connaît, de même, ce langage de la belle nature, muet pour tant de gens, est d'une éloquence admirable pour quelques êtres privilégiés."

L'orateur dit ensuite le séjour de Grétry dans l'antique capitale des arts, son arrivée en France, la révolution qu'il y opéra par la création d'une musique qu'il sut si bien adapter à la langue française, et qui, par sa mélodie, parvint à rallier tous les partis. Voici comment il décrit cette époque si intéressante de la vie du Pergolèze français :

» On ne peut contester à Grétry le suprême mérite d'avoir donné à la musique française une direction tout à fait nouvelle, et entièrement différente de celle qu'elle avait suivie jusqu'à lui. Plusieurs excellens esprits avaient déjà prédit que cette musique, telle qu'elle existait alors, ne pourrait être ni admirée ni supportée long-tems; mais aucun, excepté Rousseau, n'avait donné l'exemple à l'appui de ses spéculations. Les Duni, les Philidor, les Monsigny, avaient essayé d'in-

troduire la manière italienne dans leurs compositions ; mais les véritables gens de goût craignaient autant de voir remplacer le genre français d'alors par le genre purement italien, que de rester condamnés au régime de Lulli et de Rameau. Ils désiraient une musique française ; ils l'espéraient malgré les prédictions de Rousseau, ou plutôt à cause même des principes que Rousseau avait émis à l'appui de ses prédictions. Ils concevaient, dans leur pensée, un homme doué d'un génie créateur, surmontant toutes les difficultés opposées par ce grand philosophe, à la possibilité d'adapter une mélodie flatteuse à la langue française, sachant éluder habilement les inflexions rudes et discordantes, ayant fait une étude approfondie des nuances, du sentiment, des tons de la nature ; et à l'aide d'une imagination vive, douce, brillante et facile, parvenant enfin à réaliser la musique encore idéale, qu'appelaient tous leurs vœux ; leur espoir ne fut point trompé : Grétry parut ; Grétry ne donnant dans aucun système, et ne suivant de guides que ceux qui ne trompent jamais, établit son empire sur des bases durables, et traversa paisiblement l'époque la plus orageuse de la musique ; la sienne rallia tous les partis à son charme irrésistible, et cependant, c'était elle qui avait opéré la révolution."

Les succès de Grétry ne furent pas sans mélange d'amertume ; mais véritablement homme de génie, il répondit aux clameurs de l'envie par des succès nouveaux. » Son talent, c'est encore l'auteur qui parle, son talent dans sa carrière active et féconde, conserva toujours le même éclat, et soit que dans l'*Épreuve villageoise*, et d'autres pastorales, l'ingénieux compositeur emploie de rustiques pipeaux, une naïveté touchante, une simplicité champêtre, soit qu'il nous con-

duise avec *Panurge*, *Zémire et Azor*, dans le domaine des chimères, dans l'empire de la féerie, soit que, dans la *Caravane*, il mélange toutes les couleurs de l'Orient pour nous peindre la vague rêverie d'un ciel brûlant, la magnificence, la pompe du climat et des lieux, les parfums de l'Arabie, la marche errante des habitans du désert, soit enfin que, dans une suite de tableaux charmans, il déploie toute la souplesse d'un talent universel, sa verve se soutient constamment à la même hauteur; sa mélodie ne cesse pas d'être riche, suave et pénétrante.

» Grétry est le musicien, le poète, le peintre de tous les tems et de tous les états, depuis le soldat qui, long-tems éloigné de ses foyers, salue à son retour le hameau qui le vit naître, et où il retrouve sous un toît de chaume, sa rustique famille, jusqu'au monarque que les infortunes de la vie ont atteint, et qui, après un long exil, revient s'asseoir sur le trône de ses aïeux; depuis la cabane jusqu'au palais, à chacune des fêtes du cœur préside la douce harmonie du quatuor de *Lucile*."

Le panégyriste après avoir, par de nombreux exemples, prouvé la facilité avec laquelle Grétry sut exprimer toutes les nuances des passions, l'art avec lequel il transporte le spectateur aux lieux et aux tems qu'il veut chanter, nous le présente encore obtenant de glorieux succès, comme littérateur. Il analyse, en peu de lignes, ses *Essais sur la musique*, et fait sentir combien la méditation de cet ouvrage est indispensable à ceux qui veulent parcourir la carrière dans laquelle il s'est illustré. Mais si l'auteur, en célébrant les triomphes de notre compatriote, a pu vous charmer, combien ne vous séduira-t-il pas davantage, quand il vous

parlera de Grétry au sein de sa famille! Avec quelle sensibilité vraie, quel heureux naturel, il sait exprimer et les plaisirs et les peines qu'éprouva l'auteur de *Sylvain!* Qu'il me serait difficile de rendre le charme qu'alors il répand sur sa composition! Je n'y parviendrai qu'en citant encore :

» Que j'aime le vœu de Grétry enfant, au jour de sa première communion, à ce jour solennel dont il est peu d'individus heureusement organisés qui ne regrettent la joie pure, le bonheur innocent! Que je m'intéresse à ce dimanche où tout l'orgueil d'une famille était attaché au chant d'un motet, et où le jeune candidat, ayant imploré la Mère divine, ne se reposa pas en vain sur sa protection céleste!"

Quelque nombreux que soient les morceaux que j'ai rapportés, je ne puis me dispenser de transcrire ici le résumé que fait l'auteur :

» Abordons franchement le résumé de cet éloge, et sans risquer d'être accusée de partialité, disons que Grétry reçut de la nature les dons les plus précieux, les plus belles qualités; que non-seulement, grand dans son art, distingué par son esprit, mais plus estimable encore par de rares vertus, il fut bon fils, bon citoyen, bon mari, bon père, protégé reconnaissant, ami sincère et zélé..... Ah! si l'idée de laisser à la postérité une mémoire intacte, une renommée douce et chérie, répand sur la fin de la vie une consolation ineffable, quel calme pur a dû accompagner les derniers momens de Grétry! Ses contemporains, résignés à la loi de la nature, se sont consolés par les justes hommages qu'ils ont rendus à sa mémoire; mais les Arts le pleurent encore; ils s'étonnent que la vieillesse et la mort puissent atteindre des talens immortels. Long-tems après

qu'il n'est plus, on attache encore un prix glorieux à la possession de son cœur, qui ne battit jamais que pour ce qui était beau, noble et vrai! Sa dernière volonté l'avait légué à sa ville natale....."

Le comité, jaloux de témoigner sa vive satisfaction à l'écrivain que *nature* et *vérité* ont si bien inspiré, a adopté à l'unanimité les conclusions de son rapporteur, et il a cru devoir accorder une mention honorable à ce discours, qui se distingue par des pensées fines et ingénieuses et des sentimens délicats, qui auraient décélé le sexe de l'auteur, s'il ne l'avait fait connaître lui-même à la fin de l'éloge.

Après les notes, insérées dans ce rapport, viennent les pièces suivantes :

1° La mort de Madame Roland, récit par MM. Ch. Rogier et N. Hennequin.

2° Pompéia, élégie antique de M. A. Bignan.

3° Trois fables inédites, par M. le baron de Stassart, membre de la société des beaux-arts de Gand.

4° Notice nécrologique sur le baron van Ertborn, par M. l'avocat J. B. Teste.

5° Souvenirs historiques du pays et de la principauté de Liège, par M. C. de Gerlache.

Nous extrayons de la notice quelques données nécrologiques sur le baron van Ertborn, l'un des membres de la Société royale des beaux-arts de Gand.

» Né à Anvers, le 22 Novembre 1778, Joseph-Charles-Emmanuel van Ertborn eut l'avantage trop rare d'être voué de bonne heure aux soins d'une éducation distinguée.

Ce fut à Juilly près de Paris, que le jeune van Ertborn acheva ses premières études; de là il fut envoyé

successivement à l'académie anglaise à Liège, et à l'université de Munster, où il s'occupa principalement des langues vivantes et de la philosophie.....

» Les honneurs littéraires l'accueillirent, pour ainsi dire, à son entrée dans le monde, et le désignèrent aux suffrages de ses concitoyens, dans la distribution des emplois publics.

» Il fut appelé, en 1802, à faire partie de la magistrature de sa ville natale, et nommé suppléant au corps législatif de la France.

» En 1803, il devint secrétaire du conseil-général de la préfecture des deux Nèthes.

» Son tems fut alors partagé entre les devoirs publics qu'il avait à remplir, et les jouissances que lui procurait le culte des lettres et des beaux-arts. Son zèle infatigable, la justesse et la pureté de son goût, lui méritèrent, en 1805, la dignité de conseiller secrétaire honoraire de l'académie de peinture, sculpture et architecture d'Anvers.

» Il sentit que ces distinctions lui imposaient l'obligation de les justifier; et, sur le point de devenir membre de la societé littéraire de Leyde, il paya, en 1806, un double tribut aux corporations savantes qui l'avaient adopté, en publiant, en langue belge, l'*Histoire des Rhétoriques d'Anvers*, et, en langue française, un volume de *Recherches historiques sur l'Académie*, et *sur les peintres, sculpteurs, graveurs et architectes qu'elle a produits.*

» Cependant la poésie occupait aussi ses loisirs, et un assez grand nombre de pièces fugitives, insérées dans les recueils annuels, se font remarquer par un heureux abandon, ou par cette suavité qui semblait passer, sans effort, de son caractère dans ses écrits.

» La société de littérature de Bruxelles, celle des beaux-arts et de la rhétorique de Gand, celle des sciences et des arts à Utrecht, l'athénée de la langue française à Paris, et l'académie des beaux-arts d'Amsterdam, s'empressèrent de l'accueillir. Et plus tard la société libre d'émulation de Liège, pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, se fit un honneur de le compter parmi ses membres.

» Qui ne l'a pas vu dans le cercle toujours borné de ses relations familières, ne le connaît qu'à demi. C'est là que son âme aimait à s'épancher. C'est là que ses entretiens respiraient une gaîté tempérée, une critique saine et sans fiel, et cet heureux mélange d'esprit et de sensibilité dont on ne sent pas assez généralement le prix.

» Toujours égal dans son humeur et dans ses affections, on peut dire de lui que l'homme *privé* révélait, par avance, ce que serait l'homme *public*.

» Sous-préfet à Audenarde, en 1809, en même tems qu'Auditeur de première classe au conseil d'état, son administration se distingua par la réunion de toutes les qualités capables de faire aimer le pouvoir. Nul n'a possédé, mieux que lui, le secret de modérer, par l'exécution, une loi rigoureuse; d'amollir les résistances; et de rendre légers les plus pénibles sacrifices. Impartialité dans les décisions, affabilité dans les manières, telle était sa règle de conduite. Telle fut pour lui la source d'une influence morale qui, comme il aimait à le redire, l'a presque toujours dispensé de sévir.

» Tel fut le sort du baron van Ertborn en 1814. Après avoir joui de grandes distinctions sous l'empire, il fut appelé à faire partie du commissariat des finances

à Bruxelles, et nommé presque aussitôt, inspecteur-général, et commissaire spécial des finances de la Belgique, emplois qu'il exerça pendant toute la durée de la transition d'un régime à un autre.

» L'organisation définitive le rendit à un pays auquel il appartenait par les souvenirs de son adolescence. Le disciple de l'académie anglaise de Liège devint directeur des contributions indirectes de la province de Liège.

» Les soins assidus d'une organisation compliquée ne purent cependant le détourner entièrement de ses travaux scientifiques et littéraires. Il leur donna seulement une direction plus grave et plus conforme à sa nouvelle position. Versé de bonne heure dans les matières de droit civil et commercial, il chercha à se perfectionner dans ces hautes connaissances. Des dissertations profondes sur divers sujets, et notamment sur les effets de la dissolution du contrat de société, relativement aux engagemens formés pendant sa durée, annoncèrent qu'il aurait dépendu de lui d'occuper un rang honorable au barreau. Il porta également ses méditations sur le droit canon, et sur l'histoire ecclésiastique, non que ces études eussent pour lui aucun attrait particulier, mais parce qu'il y voyait la possibilité de rendre un service signalé à sa patrie, en éclairant une négociation dont le terme est encore impatiemment attendu.

» Enfin, il publia une version française des *Observations de M. W. Ackersdyck sur la langue flamande.*

» C'est au milieu de ces occupations diverses, qu'il obtint la décoration de l'ordre du lion belgigue, et plusieurs autres distinctions.

» Les ordres du souverain l'appelèrent, en 1819, au conseil général des monnaies à Utrecht, et il quitta Liège emportant les regrets universels, et consolé par les témoignages de la publique estime.

» Bientôt après, il reçut une plus haute preuve de la confiance d'un souverain qui, depuis long-temps, avait distingué son mérite et apprécié sa fidélité. Nommé, en 1821, membre de la chambre des comptes, il lui fut permis d'espérer que, sans cesser d'être utile, il goûterait enfin, grâces à la stabilité de ses nouvelles fonctions, un repos que sa santé, apauvrie par des veilles continuelles, faisait désirer à ses amis plus encore qu'à lui-même.

» Inutile espérance! Les jouissances qu'il trouvait au sein de sa famille, les soins qui lui étaient prodigués, l'enjouement qui lui était naturel, tout contribuait à lui faire une illusion que chacun aimait à partager. Il ne semblait pas que le cours d'une vie si douce dût être sitôt interrompu! . . .

» Mais tout à coup le mal se fixa sur la poitrine, les symptômes devinrent alarmans. Ses parens prévenus, se précipitèrent d'Anvers à la Haye, comme si leur présence et leur tendresse avaient pu retarder le coup fatal. . . .

» Ils n'arrivèrent le 1^er^. septembre 1823, que pour recueillir son dernier souffle, et mêler leur douleur à celle d'une épouse éplorée, et d'un fils trop jeune encore pour sentir l'énormité de la perte, qui venait de le frapper."

UNIVERSITÉ DE GAND.

Extrait du Discours prononcé, le 3 Octobre 1825, par M. RAOUL, *professeur de philosophie et de belles-lettres, Recteur sortant, traduction libre du latin* (1).

Messieurs,

IL est d'usage et conforme au réglement de nos Universités, que le Recteur qui sort de fonctions, avant de déposer les faisceaux académiques, prononce, solennellement, sur une matière de son choix, un discours

(1) Les discours académiques de cette cathégorie sont insérés dans les Annales de chaque Université; celui de M. *Raoul*, a mérité une distinction toute particulière; il a été imprimé de suite, sur la demande et aux frais des Curateurs, et c'est l'épilogue par lequel il est terminé qui a motivé cette demande. L'éloge d'un Prince, ami et soutien des libertés publiques et du progrès des lumières, parut au brillant auditoire qui assistait à la solennité, un morceau non moins remarquable par la vérité, la mesure et la dignité, que par l'éloquence de la diction; et des acclamations prolongées prouvèrent que l'assemblée partageait les sentimens de l'orateur.

En faisant imprimer ce discours, sans attendre la publicité tardive que les Annales devaient lui donner, le Collége des Curateurs a cru se rendre l'organe de la reconnaissance, si solennellement exprimée, envers l'auguste Fondateur de l'Université, et nous avons pensé qu'un extrait librement traduit des principaux passages, pourrait avoir quelqu'attrait pour les amis des sciences et des lettres qui s'intéressent aux succès de notre institution et apprécient toute l'étendue des bienfaits du Prince. Nous l'avouerons cependant, ce discours, même traduit en entier, perdrait de ses charmes; la période latine permet de ramener à chaque moment ces phrases des prosateurs et poétes anciens, qui nous rappellent, sans effort et comme tout naturellement, aux souvenirs classiques de nos premières études, et que l'orateur, en les dépouillant, lorsque le cas l'exige, de leurs formes et de leurs désinences métriques, a su intercaler dans le texte avec beaucoup de goût et un rare bonheur dans le choix des passages.

soit d'érudition, soit littéraire ou scientifique; et peut-être il semblera étrange que je m'écarte de la route que presque tous les autres ont suivie avant moi. Je dois en donner la raison. Il m'a paru difficile, après tant de discours, de trouver un sujet nouveau; il ne m'a point paru plus aisé de rajeunir, par les couleurs du style, ceux que d'autres ont traités, et, sous ce dernier rapport, les orateurs qui m'ont précédé, ne m'ont rien laissé à faire. Craignant donc de me jetter dans une carrière trop épineuse et dont je ne sortirais pas sans peine, j'ai cru pouvoir me renfermer dans les limites plus étroites de nos travaux et de nos intérêts domestiques. Il m'en reviendra moins d'honneur, je le sais; mais ce n'est point de la réputation de votre orateur qu'il s'agit; c'est de la gloire de notre Université; et d'ailleurs, l'arrêté royal sur le haut enseignement, n'a prescrit au Recteur sortant, de recourir à un sujet étranger, que dans le cas où il ne trouverait pas, dans le rapport qu'il doit vous faire, de quoi fixer l'attention de ses auditeurs. Et que sert en effet de revenir, tous les ans, sur des questions déjà tant de fois et si éloquemment discutées? Que sert de défendre la logique, quand personne ne l'attaque, de prendre les mathématiques sous sa protection, quand elles n'ont pas d'ennemis, de vanter la médecine, quand on s'accorde à la regarder comme le plus salutaire des arts, de montrer l'importance du Code et des Pandectes, quand tout le monde en est convaincu, de répéter l'éloge des lettres anciennes, quand, depuis cinq siècles, on ne cesse de les louer? Que sert de rouler éternellement dans un cercle de vérités générales, qui n'ont plus besoin d'être démontrées, quand, du sein même de notre institution, sortent et se présentent pour ainsi dire, d'eux-mêmes, tant de sujets qui nous intéressent plus vivement, qui

nous touchent de plus près? Des sujets qui, certes, pour n'être pas d'un genre aussi grave, aussi sublime, n'en sont ni moins agréables à traiter, ni moins agréables à entendre? La méthode que je suis est plus commode, elle est moins oratoire, mais elle aura cet avantage que vous n'entendrez parler aujourd'hui que de choses qui vous regardent, et que je n'aurai pas trop abusé de votre patience.

Tout ici bas est mêlé de bien et de mal, de joie et d'amertume, de prospérité et de malheur; c'est un fait démontré par l'expérience de tous les siècles, et l'Université de Gand en a fourni une preuve nouvelle dans le cours de cette année. Je commencerai par les événemens qui nous ont affligés et que nous déplorons encore.

M. F. Voisin, élève du collége royal de Gand, où il avait fait ses humanités avec le plus grand succès, ne s'était pas moins distingué à l'Université dans la faculté de la philosophie et des lettres. Destiné par goût à la carrière de l'enseignement, et déjà promu avec éloge au grade de Candidat, il venait de subir, de la manière le plus brillante et la plus honorable, son examen public pour le Doctorat. Il ne lui restait plus que sa dissertation à écrire. On sait quelle érudition et quel talent il y eût déployés. Mais la passion de l'étude a été funeste à cet excellent jeune homme. Amant de la science, il en a été la victime, et, après avoir jetté les semences d'une instruction profonde, quand il touchait au moment d'en jouir, c'est la tombe qui en a recueilli les fruits déjà mûrs. Ses parens, ses amis l'ont pleuré, mais c'est toi sur-tout que sa perte a plongé dans une amère douleur, vertueux frère (1),

(1) M. Ang. Voisin, actuellement professeur de poésie et de rhétorique au Collége de Courtrai.

qui, dès le berceau, t'étais fait une si douce habitude de vivre, de converser, d'étudier avec lui, et qui n'avais cessé ou de lui donner ou d'en recevoir l'exemple de cette tendresse, qu'on a tant admirée en vous, pour une mère et une sœur que vous rendiez heureuses et qui faisaient votre bonheur! Vous aviez la même âme, la même ardeur pour l'étude. Que ne vous a-t-il été donné de ne vous séparer jamais, et de montrer, par votre union, qu'il est faux que la concorde soit si rare entre les frères. Une chose a pu consoler les mânes de celui dont nous déplorons la perte. Ses condisciples l'ont regretté. A cet âge, on ne sait pas feindre la douleur. Le simple monument qu'ils ont élevé à sa mémoire, était l'hommage du cœur, et de véritables larmes ont coulé sur le tombeau d'un ami que la mort eût épargné, si la mort épargnait la jeunesse et la vertu!

M. P. de Boey, de Courtrai, était également parvenu au terme de sa carrière académique, et il allait recevoir le titre de Docteur en Médecine, quand sa dernière heure a sonné. D'une constitution faible, mais d'un esprit ferme et courageux, il envisageait la mort de sang-froid, et tranquille au milieu de ses amis qui pleuraient, il vit arriver le terme fatal, sans se plaindre, sans regretter une existence dont jamais il n'avait goûté la douceur, n'ayant, comme il le disait lui-même, en souriant, d'autre chagrin, que de ne pas emporter au tombeau le diplôme de Docteur, qu'il croyait avoir mérité.

Une troisième perte ne nous a pas été moins sensible, c'est celle de M. J. C. Jacobs, enlevé par une maladie de langueur, à ses études et à nos espérances, la veille du jour où, peu d'années auparavant, il avait

remporté, à l'athénée d'Anvers, sa ville natale, tous les premiers prix de rhétorique. D'un esprit vif et pénétrant, mais d'un caractère mélancolique, comme s'il eût pressenti sa destinée, il ne s'en livrait pas avec moins de goût, à la culture des lettres, et particulièrement des lettres latines, dans lesquelles déjà il s'était plusieurs fois distingué par des compositions agréables en vers et en prose. Nous pourrions, dans le nombre, et comme d'heureux essais de son génie naissant, citer les vers latins dans lesquels il célébra, avec une si touchante sensibilité, le dévouement des médecins français et des jeunes vierges espagnoles que l'on vit, il y a peu d'années, porter avec tant de générosité, les secours de l'humanité et de la religion, aux malheureuses victimes de la contagion de Barcelone; nous pourrions y ajouter ces épitres pleines d'élégance, dont la lecture prêta si souvent le charme de la variété à nos leçons de littérature. Mais il ne se laissait pas tellement séduire par l'attrait des lettres, qu'il négligeât des occupations plus sérieuses; il savait concilier, dans une exacte mesure, l'étude des lois avec le goût de la poésie, et s'il eût triomphé des rigueurs du sort, Anvers, un jour, eût trouvé en lui tout ensemble un profond jurisconsulte et un avocat éloquent.

Enfin, nous avons eu a gémir sur la mort également prématurée de M. N. Cnudde, d'Audenarde, qui, tout à coup, et lorsqu'à peine il avait mis le pied dans le sanctuaire des muses, a vu s'éteindre pour lui, au même instant, le flambeau de la science et la douce lumière de la vie.

Je ne sais si, dans le nombre de ces événemens funestes, je dois compter la maladie qui nous a donné de si vives inquiétudes, sur l'un de nos plus honorables collègues,

M. de Ryckere, professeur de jurisprudence; quelque grave en effet qu'ait été sa maladie, quelque danger qu'il ait couru, c'est un malheur qui n'a pas été sans compensation, et du moins il en a tiré cet avantage, qu'il a pu se convaincre de l'amitié que lui portaient ses collègues, de l'estime dont il jouissait dans toutes les classes de la société, et de la sincérité des vœux qui le rappelaient à ses fonctions.

Je passe à des détails plus consolans.

Le nombre de nos élèves qui, depuis l'installation de l'Université, n'a cessé de suivre une progression croissante, a, cette année, surpassé toutes nos espérances. Et qu'on ne croie pas que ceux qui sont venus s'asseoir sur nos bancs, soient de ces jeunes gens, sans éducation première, pour qui l'inscription n'est qu'une formalité. Ce sont de véritables étudians, préparés d'avance dans les colléges et les Athénées royaux, à suivre les leçons académiques, et dont on ne dira pas qu'ils ne sont propres qu'à faire nombre. Sans doute, notre auguste Monarque a contribué pour beaucoup à cette augmentation, en déclarant que nul désormais ne serait admis aux emplois, s'il n'avait obtenu un grade dans les Universités du Royaume, et, pour la suite, il n'y contribuera pas moins par cet autre décret plein de sagesse, qui exclut de toute Magistrature, les Belges assez peu amis de leur patrie, pour aller puiser dans des écoles étrangères une instruction et des mœurs antinationales. Mais quelle que soit l'influence du Gouvernement sur la prospérité de notre institution, il est juste aussi d'en attribuer une part au bon esprit des Elèves et à l'ascendant des Professeurs. Je ne veux point exagérer nos titres à l'estime et à la confiance publiques; mais certes, il n'a pu échapper à l'attention de

personne, que l'Université de Gand, dans ce siècle trop calomnié par les admirateurs de ce qui n'est plus, mais dont on ne peut nier l'esprit un peu turbulent, a, sur plusieurs autres, cet avantage bien remarquable, que, de tant d'élèves, tous dans la fougue de l'âge et des passions, on ne pourrait en citer un seul qui se soit écarté du respect dû aux mœurs et à l'ordre public.

On ne s'étonnera donc pas de voir une jeunesse si nombreuse et si brillante, accourir de toutes parts pour achever ses études, là où du moins les pères de famille, forcés qu'ils sont d'abandonner leurs enfans à eux-mêmes, n'ont pas à craindre pour eux, ces réunions bruyantes, ces orgies, ces discussions religieuses ou politiques qui autrefois, et de notre tems sur-tout, ont excité ailleurs tant de troubles et tant de désordres.

On ne s'étonnera pas de voir prospérer une institution comme la nôtre, dans une cité qui ne comptant guères moins d'amis des arts, que de citoyens, réunit dans sa vaste enceinte, tout ce qui peut contribuer à faire naître et à entretenir le goût des bonnes études, des cabinets de lecture, des sociétés littéraires, de fréquentes occasions d'apprendre et de parler la langue nationale, des théâtres, écoles vivantes de deux littératures également belles, également nécessaires, des promenades délicieuses, propres au recueillement et à la méditation, et, s'il m'est permis de le dire, une réunion de professeurs qui, non contens de remplir, avec une religieuse exactitude, les obligations qui leur sont imposées, ne cessent, par d'utiles et nombreux ouvrages, d'exciter l'émulation, d'enflammer l'ardeur des jeunes gens, et de leur donner en même tems les pré-

ceptes de la science et l'exemple du travail. Je sais qu'on n'exige pas d'un professeur, qu'il donne, par ses écrits, un gage de son zèle et de ses talens; je sais qu'on peut faire beaucoup de livres et très-mal enseigner; les exemples ne manqueraient pas; mais on ne peut disconvenir qu'il ne résulte, pour un corps savant, quelque illustration, des travaux scientifiques de ses membres, et je croirais n'avoir rempli qu'imparfaitement la tâche qui m'est imposée, si je ne vous donnais au moins un apperçu rapide des ouvrages publiés par nos collègues, pendant mon Rectorat.

M. Mahne, auteur de deux éditions successives de la vie de Wyttenbach, écrite en latin, avec cette élégance qui le caractérise, s'occupe, depuis quelque tems, de recueillir et de faire imprimer les œuvres inédites de son maître. Il ne tardera pas à donner sa Métaphysique, et déjà il a publié les cinq leçons dans lesquelles l'illustre professeur a exposé à ses élèves, les principes de Platon et des philosophes qui l'ont précédé, sur l'immortalité de l'âme. Des savans étrangers et nationaux ont rendu un compte favorable de ce dernier ouvrage, et tous se sont accordés à louer la préface et les notes de l'éditeur; M. Mahne, qui ne perd aucune occasion de rappeler à ses élèves l'importance de l'étude et l'utilité des bonnes méthodes, en a donné une nouvelle preuve, dans deux allocutions latines, l'une aux élèves promus au grade de candidats, dans la faculté de la philosophie et des lettres; l'autre, servant d'introduction à ses leçons ordinaires, et qui se recommande particulièrement par d'excellens conseils sur l'art d'apprendre et d'enseigner.

M. Schrant a composé, dans sa langue maternelle, un abrégé de l'histoire de la patrie, approprié à l'usage

de ses auditeurs, et qu'il développe, dans ses leçons publiques, avec cette facilité d'élocution qui prête un nouveau charme à une étude déjà si attrayante pour de jeunes Belges. Une réponse, écrite aussi en hollandais, et qu'il a cru devoir faire à l'attaque inconsidérée que s'étaient permise contre lui des personnes mal conseillées, ou qui n'avaient pris conseil que de leur passion, ne devrait pas être comptée parmi ses autres ouvrages : mais il a mis tant de mesure dans cette réponse, et il y démontre avec tant de dignité, ses connaissances en matière religieuse et l'inconséquence de ses adversaires, que je me serais reproché de n'en avoir rien dit.

M. van Rotterdam, qui n'est pas assez enthousiaste des nouvelles doctrines, pour rejetter les anciennes avec mépris, et qui n'est pas tellement prévenu contre les modernes, qu'il soit toujours de l'avis des anciens, dans une dissertation forte en principes, et le plus souvent appuyée sur son expérience, a réfuté la nouvelle doctrine des Italiens dont Broussais, au moyen de quelques additions, a composé le système qui divise aujourd'hui l'école française.

M. Kluyskens a publié, sur la matière médicale, un résumé remarquable par le plan, le style et sur-tout l'érudition, de telle sorte, qu'en mêlant aux observations des autres, celles que lui a fournies sa pratique, il peut se flatter d'avoir offert aux jeunes médecins, un livre classique plus utile et plus complet que tous ceux de ses prédécesseurs.

M. van Coetsem a composé, pour servir aux leçons académiques, un traité de médecine théorétique, ou de pathologie générale, et, rejettant toutes les hypothèses, ne jurant sur la parole d'aucun maître, il a

sçu renfermer en un seul volume, ce sujet presque infini, de manière à ne présenter au lecteur rien que d'utile et d'incontestable.

M. Kesteloot, couronné à la société hollandaise des arts et des sciences d'Amsterdam, pour son bel éloge de Boerhaave, jaloux de répondre au vœu du public qui, depuis long-tems, regrettait de ne pouvoir se le procurer, en a donné une seconde édition, corrigée et enrichie de notes. Le prince de Bavière, aujourd'hui regnant, frappé du mérite de cet ouvrage, en a félicité l'auteur par une lettre écrite de sa main, et l'a fait traduire en allemand, comme pour ajouter à l'hommage qu'il venait de rendre au moderne Hippocrate, en lui érigeant une statue.

M. Garnier a cru devoir rédiger en latin, pour l'utilité de ses élèves, un cours élémentaire d'arithmétique, d'algébre et de géométrie, extrait de ses ouvrages français, et, à fin de répandre de plus en plus, dans nos provinces, le goût des sciences qu'il enseigne, il vient d'établir, de concert avec M. Quetelet, l'un de nos premiers géomètres, un journal savant, sous le titre de *Correspondance mathématique et physique.*

M. van Breda a enrichi la bibliographie d'une nouvelle édition de la philosophie botanique de Linné, à laquelle il a joint la traduction latine d'une savante dissertation française, sur une des parties les plus intéressantes de la science : il a rendu compte au Gouvernement, dans un rapport circonstancié, de l'exposition des objets d'art et d'industrie, qui a eu lieu à Paris, il y a quelques années; et l'éloge qu'il a fait d'A. Camper, son beau-père et son maître, n'a point paru indigne de celui qui, fils d'un grand homme, fut lui-même un savant distingué.

M. Haus avait cherché long-tems un livre écrit en latin, qui exposât, sous un jour convenable, les principes du droit naturel et dont il pût faire le texte de ses leçons; n'en ayant point trouvé qui remplît les conditions qu'il désirait, il s'est décidé à rédiger lui-même un traité élémentaire de la doctrine philosophique du droit, adaptée à l'état actuel de cette branche des connaissances humaines, et la manière dont il a exécuté ce projet, lui a mérité les plus honorables suffrages.

Me sera t-il permis, MM., de joindre l'éloge des élèves à celui de leurs maîtres? Il existe, sans doute, entre ceux-ci et ceux-là, une certaine solidarité de gloire; ce qui est honorable aux uns, ne saurait être indifférent aux autres, et, s'il est vrai que le but essentiel de nos Universités, soit de fournir à la société des citoyens instruits et capables de lui être utiles, on avouera qu'il ne revient pas moins d'honneur à une école, du progrès de ses élèves, que de la célébrité de ses professeurs. Or, d'honorables succès ont couronné cette année le zèle de nos jeunes gens. Je ne parle point des vainqueurs qui, dans un instant, vont recevoir de nos mains, la médaille qu'ils ont méritée. Ils sont sûrs de notre estime et du suffrage de l'assemblée brillante qui nous écoute. Je parle de ceux qui, laissant à d'autres un laurier, que j'oserai appeler indigène, sont allés ravir à des Universités rivales, une palme qui, sans doute, n'a rien de plus honorable que les nôtres, mais dont il semble qu'il rejaillisse plus d'éclat sur l'école à laquelle ils appartiennent.

Deux de nos élèves, MM. F. G. Jaquet et P. J. Mathon, l'un étudiant en médecine, l'autre candidat en droit, ont obtenu cet honneur. Leurs réponses aux

questions proposées par l'université de Liège, ont été jugées dignes du prix, et je leur offre ici, au nom du sénat, le témoignage de notre vive satisfaction. Ce n'est pas la première fois que nous remportons cet avantage; Leyde aussi nous a cédé quelques-unes de ses médailles; mais à quelle époque un tel succès pouvait-il nous arriver plus à propos, que dans l'année même où, de quatre couronnes, deux nous ont été enlevées par les Universités de Leyde et d'Utrecht? Un tel échange de gloire a de quoi consoler; le bien et le mal s'y compensent, et ceux qui réfléchissent, en concluront que, là où les bons et les mauvais succès se balancent ainsi, probablement c'est la plus sévère impartialité qui préside aux jugemens.

Un doute m'arrête en cet endroit. J'ignore, quand il s'agit de nos élèves, si j'ai droit aussi de mentionner ceux qui ne font plus partie du corps académique; peut-être je vais sortir du cercle dans lequel je devrais me renfermer; mais, dût-on m'accuser d'avoir passé les bornes prescrites, je ne puis résister au plaisir de vous rappeler le triomphe d'un jeune médecin de cette ville, M. Ghislain qui, il y a peu de mois, a été couronné par la société de médecine d'Amsterdam, pour un mémoire du plus grand mérite, sur le traitement des aliénés. M. Ghislain n'appartient plus à notre Université, mais il y a fait ses études; il s'honore d'y avoir reçu le grade de Docteur, et je ne crains pas que ceux qui prennent intérêt à notre prospérité, me fassent un crime de revendiquer, comme nous appartenant, une gloire qui a pris sa source parmi nous.

La statistique, l'histoire politique, l'histoire diplomatique, enseignées dans d'autres Universités, ne l'étaient pas dans la nôtre. Ces sciences cependant sont

indispensables à ceux qui, destinés à prendre place un jour parmi les hauts fonctionnaires de l'Etat, ont besoin d'autre chose que du Code et des Pandectes. MM. nos Curateurs l'ont senti, et, sur leur proposition, Sa Majesté, pour remplir cette lacune, a daigné nous adjoindre, en qualité de professeur extraordinaire, M. Thorbecke, que sa réputation a précédé parmi nous, et qu'il m'est agréable d'avoir le premier cette occasion de saluer du nom de Collègue.

Il ne m'est pas moins agréable de vous appercevoir, en ce moment, au milieu de nos Curateurs, vous que Sa Majesté, par le plus honorable choix, vient de nommer Inspecteur-Général de nos écoles (1). Nul autre n'était plus digne de cette marque flatteuse de la confiance royale. Tous les amis des sciences y ont applaudi, et nous en avons, à l'instant même, conçu l'espérance de voir aussi tomber sur nous quelques-uns des effets de cette bienveillance active dont l'Université de Liège a seule profité jusqu'ici, et que désormais nous partagerons avec elle.

Je mets enfin au nombre des circonstances les plus heureuses de cette solennité, le hazard qui vous amène également parmi nous, jeune et savant antiquaire, que notre auguste Monarque a chargé de la conservation de son cabinet de médailles (2), et je me félicite d'avoir à rendre compte, en votre présence, de l'accroissement de nos collections, et, en particulier, de la création du médailler qui en fait partie, et que nous devons à la générosité et au zèle de M. L. de Bast, cet ami si éclairé des arts, dont il est, dans cette ville et dans la

(1) M. Walter, secrétaire-inspecteur de l'université de Liège.

(2) M. de Jonge, conservateur du cabinet royal des médailles et monnaies, à La Haye, et sous-archiviste du Royaume.

province, le défenseur le plus ardent et le plus solide appui. Vous n'ignorez pas, combien une série bien rangée de médailles et de monnaies anciennes, peut contribuer à éclaicir les points les plus obscurs de l'histoire; vos études vous en ont donné l'expérience et vous ne refuserez pas de partager avec nous le tribut de reconnaissance que nous aimons à payer à son Excellence M. Falck, à M. le comte de Lens, à MM. Braemt (1), N. Cornelissen, le baron de Roisin, feu J. de Volder de Ghistelles et plusieurs autres, dont la libéralité nous a fourni les premiers élémens d'une collection encore peu nombreuse, mais qui s'augmente tous les jours, et qui ne tardera pas à faire un des ornemens du palais de l'Université. S'il est vrai, ainsi qu'on nous l'assure, que vous ne soyez venu dans notre ville, que pour prendre inspection des médailles de défunt M. le chanoine de Bast, et en retirer, celles qui pourraient manquer au cabinet de La Haye, nous avons l'espérance, pour peu que la chose dépende de vous, que du moins, le reste nous sera conservé. Ce n'est point une prétention injuste ou téméraire, que nous formons. La plupart des morceaux recueillis par feu M. le chanoine de Bast, ont été découverts dans la Flandre et appartiennent à ses antiquités. Ne semble-t il pas naturel qu'ils soient conservés dans la capitale de cette province, et n'est-il pas évident que nulle part ils ne seraient consultés aussi fréquemment ni avec autant de fruit (2)?

(1) La reconnaissance restitue ici le nom de ce graveur distingué qui, par l'inattention du copiste, avait été omis dans le texte originairement écrit en latin. Le cabinet de l'Université possède la collection complète des médailles gravées par M. Braemt, collection qu'elle tient en partie de la bienveillance du graveur et en partie de la munificence du Gouvernement.

(2) L'orateur, en s'exprimant ainsi, ne pouvait et n'osait sans

Au reste la munificence du Roi et de ses Ministres, à notre égard, a trouvé des imitateurs dans toutes les classes de la société.

Notre cabinet de zoologie et de minéralogie, dont toutes les pièces sont rangées dans le plus bel ordre, et classées suivant les principes de la science, s'est vu successivement enrichi d'un grand nombre de coquillages, de zoophytes et d'ossemens fossiles, d'un Dauphin *Globiceps*, jetté par la tempête aux rivages de la Zélande, d'une mâchoire inférieure de *Mammouth*, trouvée, par une circonstance des plus rares, dans le lit de l'Escaut, d'un Aigle du Japon, et de plusieurs morceaux que nous devons à la générosité et à l'amour des arts, de MM. le comte van der Meeren, de Cock, Bodaert, van Aken, Seraphin van Caneghem, et autres.

Le musée anatomique, physiologique et pathologique, dont le catalogue scientifiquement rédigé, fait honneur à celui de nos collègues qui, par ses fonctions, en a la surveillance, présente une réunion considérable de productions monstrueuses et d'instrumens de chirurgie de toute espèce, de la plus grande utilité pour les maîtres et les élèves.

Nous n'avions pas encore d'hospice de la maternité, et c'était un juste sujet de plainte pour les jeunes médecins qui s'appliquent à l'art des accouchemens. Les

---

doute prévoir que, par un décret du 20 Novembre suivant, ce vœu du Collége des Curateurs et du Sénat Académique, serait si promptement accompli. (Le *Messager*, dans un prochain cahier, donnera des détails sur la nature et l'étendue de ce nouveau bienfait, qui enrichit notre collection de plusieurs milliers de médailles et monnoyes tant anciennes que modernes, la plupart, comme l'observe très-bien M. le professeur Raoul, trouvées et recueillies dans cette partie du Royaume et dans la portion de la Flandre et du Hainaut, qui aujourd'hui appartient à la France.)

Magistrats de la ville, jaloux de compléter cette partie de l'enseignement médical, malgré tous les sacrifices déjà faits par l'administration, pour la prospérité et l'éclat de notre établissement, se sont empressés de faire construire, à proximité de l'hospice civil, un bâtiment destiné exclusivement aux femmes en couche.

Le jardin botanique, l'un des plus beaux et des plus riches de l'Europe, n'a cessé de s'accroître des tributs de la Flore exotique, et tout récemment, grâces aux soins de l'un de nos plus zélés Curateurs, M. Ch. van Hulthem, il vient d'être décoré du buste d'Auger Busbeck, cet illustre botaniste, ambassadeur de Charles-Quint et de Ferdinand-Premier, à la cour de Constantinople, qui, dans ses momens de loisir, s'occupa à rassembler, dans les environs de cette capitale, et dans plusieurs contrées de l'Asie, un grand nombre de plantes curieuses, et à qui nous devons l'introduction en ce pays, du Lilas et des Tulipes.

Quant à notre bibliothèque, je ne puis que répéter ce qui en a été dit plusieurs fois, qu'elle est une des plus complètes et des mieux composées du Royaume, qu'à ses richesses déjà acquises, elle en ajoute chaque année de nouvelles, et que le double catalogue qui en a été fait avec le plus grand soin, dépose également en faveur du savant bibliographe qui en a la conservation, et du modeste sous-bibliothécaire qui le seconde avec tant d'intelligence. Cet ordre admirable dans un dépôt si précieux, est bien propre sans doute à donner une idée avantageuse de l'Université en général; mais une circonstance qu'il ne faut pas oublier, et qui est un indice plus certain de la prospérité de notre institution, c'est que tout cet amas de livres n'est point là seulement pour la montre: que, tous les jours, on voit un

plus grand nombre de jeunes gens, venir y puiser aux sources même, les principes de la science, et qu'à aucune autre époque, on n'a observé, dans cette ville, amie de l'instruction et des arts, une si grande ardeur de lire et d'apprendre.

Il me reste, MM., à vous parler de ce palais magnifique élevé à si grands frais, pour donner plus de pompe à notre école, plus d'éclat à nos leçons, plus de splendeur à la ville; ce palais que les amis des arts, etrangers ou nationaux, s'accordent à regarder comme un chef-d'œuvre d'architecture, et qu'ils admirent, avec raison, pour l'exacte proportion de ses colonnes, la beauté de son portique, l'immensité de son vestibule, la grandeur de son escalier, la hauteur de son dôme, la richesse de ses sculptures, la variété et l'élégance de ses ornemens. C'est là que je m'étais flatté de porter la parole; c'est de la beauté de l'édifice qui, pour la première fois, devait frapper nos regards, que je m'étais proposé de prendre le sujet de mon discours, et quoique, sur un si grand théâtre, je n'eusse pu me défendre de quelque hésitation, peut-être, inspiré par la majesté du lieu, eussé-je trouvé le moyen de rendre un digne hommage à l'Architecte qui a conçu un si beau monument, aux Magistrats qui l'ont ordonné, aux Citoyens qui en ont supporté la dépense, et surtout à l'auguste Monarque par le secours et sous les auspices du quel toutes ces choses ont été entreprises, exécutées, achevées en si peu de tems. Mais qu'osé-je dire ici de notre auguste Monarque? Ce n'est pas moi qui me fusse chargé de lui rendre hommage; ce n'est pas de ma bouche que fût sorti son éloge. L'un des hommes célèbres dont la cendre repose au lieu même où je devais déposer les faisceaux académiques, le plus célèbre d'entr'eux, cet illustre géomètre que des rois

et des empereurs honorèrent de leur estime, qu'ils chargèrent de l'instruction des héritiers de leur trône, Grégoire de St. Vincent, brisant les entraves qui le retiennent dans la tombe, s'en fût échappé tout à coup; il eût paru à vos yeux, il eût imposé silence à votre orateur, et, s'élançant à la tribune, c'est lui que vous eussiez entendu parler dignement d'un Roi dont il n'appartiendrait qu'à un homme de génie de célébrer les vertus: d'un Roi qui, dans le cours de quelques années, malgré la difficulté des tems, a élevé plus de monumens, fondé plus d'institutions, opéré plus de choses grandes et utiles, que ne le firent jamais, à l'époque de leur plus brillante fortune, les princes les plus puissans de la maison de Bourgogne: qui, lorsque l'Europe était ébranlée jusque dans ses fondemens, enlevé pour quelque tems aux rivages paternels, au lieu de s'endormir sans gloire au sein d'un indigne repos, ardent, infatigable, ne cessa de regretter sa patrie, de chercher à la venger, de se montrer dans le malheur aussi grand que sous la pourpre: qui, replacé au rang de ses ancêtres, ne voulut reprendre le pouvoir, qu'après s'être enchaîné, lui et ses sujets, par les liens sacrés d'un pacte solennel: qui, persuadé que des institutions libérales sont la garantie la plus sûre de la dignité des Rois et du bonheur des peuples, également ennemi de l'impiété et de l'ignorance, n'eut rien de plus empressé, aux premiers jours de son nouveau règne, que de fonder ou de rétablir des écoles, de bâtir ou de relever des temples, de rappeler la nation à ses mœurs et à ses usages, de lui donner des lois, de lui assurer des alliances, des traités, des pactes de famille, et, pardessus tout, la sécurité d'une paix honorable et profonde: qui, lorsque toutes les sources de l'industrie et

du commerce, étaient détournées ou taries par le double fléau des dissentions intestines et des guerres extérieures, se hâta de les raviver et d'en ouvrir de nouvelles : qui mit, à creuser des canaux et des ports, à jetter ou à réparer des digues, à construire des flottes, des chantiers, des arsénaux, à rétablir les voies publiques, à fortifier les villes frontières, à embellir celles de l'intérieur, un tel soin, une telle activité, qu'on eût dit un prince gouvernant son empire, moins qu'un père de famille réglant ses intérêts domestiques : qui, à une époque où rien n'est stable encore, où tout semble entraîné autour de nous dans un cercle perpétuel de troubles et de révolutions, toujours constant à lui-même, toujours fidèle à ses promesses, ne change rien à ses résolutions, ne permet aucune atteinte à ses lois, se montre accessible à tous les rangs, à toutes les fortunes, écoute toutes les réclamations, pèse toutes les demandes, redresse tous les torts, récompense tous les services, ne destitue que les prévaricateurs, et, s'il est forcé d'éloigner de son poste un fonctionnaire inhabile, lui tient compte encore de sa bonne volonté : qui, enfin, quand il s'est fatigué à discuter, à décider les affaires publiques, et qu'il a, de sa main, enrégistré jour par jour, les détails les plus minutieux, comme les actes les plus importans de son administration, s'il veut prendre un instant de repos, se dérobe furtivement à sa cour, s'échappe de son palais, seul et sans appareil, se mêle dans ses promenades à la foule des citoyens, se confond avec eux, les interroge, les écoute, les console : ou bien, quand par hazard, un spectacle digne de lui, quand Vondel ou Corneille l'appellent au théâtre, s'y rend sur un char modeste, et là, dès qu'il paraît, sans qu'une police officieuse ait besoin de

solliciter les démonstrations d'une joie mensongère, se voit accueilli par les acclamations spontanées de tout un peuple ravi de saluer, dans un si bon prince, le père de la patrie et le modèle des Rois.

Telles et plus éloquentes sans doute eussent été les paroles de Grégoire de St. Vincent. Vous eussiez tous applaudi à son discours; et bien qu'initié aux statuts mystérieux d'une compagnie, que je ne veux pas nommer; bien que, sous l'influence de ses chefs, peut-être il n'ait point partagé les sentimens des Nassau combattant pour l'indépendance de leur pays et le libre exercice de leur culte, guéri maintenant de ses préjugés, et ramené, dans le séjour des pures intelligences, à cette vérité si chère aux géomètres, il eût vu sans indignation, comme sans étonnement, ses ambitieux successeurs éloignés des écoles et repoussés des frontières de la Belgique.

VARIÉTÉS.

Médaille gravée par M. Braemt, *membre de l'institut royal des Pays-Bas.*

Les arts doivent une nouvelle production au savant et correct burin de notre compatriote. C'est une médaille, grand module, frappée en mémoire de la fête maçonnique donnée à La Haye le 19 Novembre 1825, à S. A. R. Mgr. le Prince Frédéric, grand-maître de l'Ordre, dans ce Royaume, à l'occasion de son mariage avec la Princesse Louise de Prusse. Mis à portée de la voir et de la juger, nous n'hésitons pas à dire que c'est une des plus belles que le jeune artiste ait produites jusqu'à ce jour.

Cette médaille représente d'un côté la *Maçonnerie*,

personifiée sous les traits d'une jeune et majestueuse femme, richement parée d'un costume antique, portant un voile (1) et couronnée d'un diadême triangulaire, sur lequel on voit la majuscule G. Sa tête est entourée d'une auréole formée de rayons; de la main droite, elle élève une branche d'Acacia; de la gauche, elle appuye deux couronnes de roses et de myrthes sur deux écussons, marqués l'un d'une F, l'autre d'une L, monogrammes du nom des augustes époux; derrière elle, s'élève un autel symbolique; la figure est placée sur trois degrés et au milieu de deux colonnes, marquées d'un J et d'un B, lettres mystérieuses que nous n'essaierons pas d'expliquer; au bas de la colonne, à gauche, est un buisson d'Acacias, qui ombrage une pierre cubique; à droite, une touffe de roses, et sur le bas des degrés, d'autres attributs de la maçonnerie. Ces dispositions qui, comme nous les décrivons, peuvent paraître très-compliquées, sont exécutées de la manière la plus simple et en même tems la plus heureuse et la plus pittoresque.

La légende, en caractères symboliques, porte les mots latins : *Ornat et auget* (2).

Sur le revers, au centre, un Triangle, portant le monogramme G, est entouré de rayons divergens, et tout à l'entour, en caractères maçonniques très-petits, mais très-distinctement gravés, on lit l'inscription suivante, indiquant la mémorable circonstance qui a fait frapper la médaille :

---

(1) Mais que ceux qui savent quelle beauté et quelle noblesse M. Braemt sait donner à l'expression de ses têtes, se rassurent: ce voile ne couvre aucun des traits de la figure qui, vue à l'aide d'une loupe, présente, dans ses petites dimensions, ces belles formes idéales que tous les connaisseurs ont admirées, avec raison, dans la tête de *Flore*, sur la médaille que notre société d'agriculture et de botanique distribue comme prix de ses concours.

(2) Il embellit l'ordre et en augmente l'éclat?

In memoriam augustissimarum nuptiarum, fratrum libere ac fidelis silentii lege operantium, florentissima in Belgio societas.

Le plus grand nombre de ces médailles a été frappé en argent et en bronze, et plusieurs en or.

M. Braemt vient de terminer encore une autre médaille non moins recommandable sous le rapport de l'exécution et de la parfaite ressemblance qu'il a su donner aux deux portraits quelle représente. Le revers contient une inscription qui indique que cette médaille est frappée à l'occasion de l'anniversaire de la 50me année de mariage de M. Willink et de Mad. son épouse née Bierens, d'Amsterdam. Cet usage de frapper des médailles pour perpétuer des événemens privés, est établi en Hollande depuis nombre d'années. Ce sont des souvenirs non moins nobles qu'agréables pour les membres d'une famille qui se rappellent toujours avec plaisir les vertus domestiques de leurs ayeux. M. Braemt est aussi chargé de graver les coins pour la nouvelle pièce de cinq florins.

Œuvres complètes de M. L. V. Raoul, professeur à l'université de Gand, 6 vol. in-8°.

On ne connaît guère jusqu'ici des OEuvres de M. Raoul, que sa *Traduction française des Satiriques latins*, en 2 vol. in-8.°, et quelques pièces imprimées séparément, ou répandues dans différens recueils littéraires, en France et en Belgique; il s'en faut cependant que ce soient là tous ses ouvrages, et son portefeuille, dans lequel il nous a permis de puiser, en contient beaucoup d'autres qui ne le cèdent pas à ses traductions, et qui ont l'avantage de n'être pas des copies. M. Raoul, qui a passé sa vie dans les colléges et qui, remplissant aujourd'hui les fonctions de l'ensei-

gnement supérieur à l'université de Gand, n'a conversé, pour ainsi dire, qu'avec les anciens, ne saurait prétendre à briller parmi les écrivains de l'école actuelle. Sa prédilection pour les classiques est connue, et ses moindres compositions sont empreintes de ce goût dont il a donné les préceptes dans ses leçons publiques de littérature ancienne et moderne.

L'édition complète de ses OEuvres se composera de 6 vol. in-8.°, imprimés avec des caractères neufs et sur beau papier.

Le 1.er volume contiendra la *Traduction des Satires de Juvénal* avec une préface et des notes. Cette traduction, déjà retouchée dans trois éditions successives, et qui, malgré quelques inégalités, est préférée en France à celles qui l'ont précédée ou suivie, sera encore améliorée dans la quatrième; et, si un travail opiniâtre suffit, dans ce genre, pour arriver à un certain degré de perfection, cette dernière version laissera peu de chose à désirer.

Les poésies de l'auteur formeront les 2.e et 3.e vol.

Un choix de *Pièces hollandaises*, traduites en vers français, avec le texte en regard, composera le 4.me L'auteur, naturalisé Belge et comblé des faveurs du gouvernement, doit un tribut de reconnaissance au prince et à la nation qui l'ont adopté. Il a cru, par ce travail, acquitter, au moins en partie, une dette qu'il aime à reconnaître. D'autres l'ont tenté avant lui; mais tous peut-être ne sont pas doués au même degré de la patience nécessaire, et la précaution de mettre le texte en regard de la traduction, annonce qu'il ne prétend pas substituer son style à celui de ses modèles. C'est une version fidèle qu'il promet de donner. Les poètes hollandais sont trop riches pour désirer qu'on

leur prête quelque chose; ils ne demandent qu'une grâce à leurs traducteurs, c'est de les montrer tels qu'ils sont. On ne leur a pas toujours fait cette grâce.

Les traductions des *Satires d'Horace et de Perse*, feront la matière du 5.me vol.; elles n'ont encore eu que deux éditions. M. Raoul, pénétré de la pensée qu'une bonne version est l'œuvre de la persévérance, les a revues l'une et l'autre avec tout le soin dont il est capable.

Le 6.me et dernier vol. renfermera un *Commentaire latin sur les Bucoliques de Virgile*, Cet ouvrage de la jeunesse du chantre *des Géorgiques*, est le moins parfait de ses chefs-d'œuvre, et le commentateur a cru utile, pour l'instruction de ses élèves, de relever ce qu'il a cru y voir ou de légèrement répréhensible, ou d'une imitation un peu trop faible des *Idylles de Théocrite*. Il n'a pas manqué aussi d'en faire ressortir les beautés nombreuses et du premier ordre. On joindra à ce *Commentaire* quelques pièces latines de l'auteur, en vers et en prose.

Le 1.er vol., si le nombre des souscripteurs est suffisant, paraîtra dans le courant de décembre prochain, le second 3 mois après, et ainsi de suite de 3 en 3 mois. Le prix de la souscription est de 5 fr. par vol., payables à chaque livraison. On souscrit à Gand, chez M.lle Mestre, libraire-éditeur, rue des Champs, n.° 16, et chez les principaux libraires du royaume.

Nous ne sommes plus dans le siècle où, séduit par des théories brillantes, le génie prétendait expliquer tous les mystères de la nature et croyait lui dérober la connaissance d'une foule de faits qu'elle envéloppe encore d'un voile que la main de l'homme ne soulevera

sans doute jamais. Nous écoutons davantage la voix sévère de la raison : revenus avec persévérance à l'étude du grand livre de la nature, nos savans peuvent fonder leurs systèmes sur des bases solides et nullement hypothétiques. — Ces courtes réflexions nous ont été suggérées par la lecture d'un mémoire intitulé modestement : *Essai géognostique sur les environs de Saint-Pétersbourg, par M. A. Engelspach-Larivière*, publié dernièrement à Bruxelles. Ces observations géognostiques sur les campagnes voisines de la capitale des Czars, paraissent faites avec la plus scrupuleuse exactitude et sont décrites avec clarté et élégance, deux qualités essentielles que le lecteur recherche souvent envain dans les écrivains géognostes et minéralogistes. M. Engelspach-Larivière, en étudiant les effets, et non les causes, en tire des conséquences positives qui peuvent étendre les connaissances humaines et augmenter la prospérité publique, par ses heureux résultats en économie politique. Il a cru devoir suivre la méthode de M. *Daubuisson des Voisins*, dont les travaux sont coordonnés avec les ouvrages importans de *Haüy*, de *Brogniart* et de *Cuvier*. Tout en rendant hommage au mérite transcendant de plusieurs chimistes et minéralogistes fort connus, entr'autres, à M. *Drapiez* (1), M. E. a discuté avec sagacité leurs assertions, quand elles lui paraissaient peu plausibles : » Je termine ici, dit-il à la fin de son mémoire, la relation de ce que j'ai vu dans ces intéressantes contrées ; il est probable que l'éclat dont jouit St. Pétersbourg, sous le rapport de ses établissemens, ne sera pas de longue durée. Venise, la reine de l'Adriatique et de la Méditerranée, touche à son déclin ;

(1) Coup-d'œil sur la constitution géologique de la province de Hainaut.

les attérissemens vont bientôt fermer son port; il est probable que St. Pétersbourg, la reine de la Baltique, éprouvera un sort semblable avant la fin de ce siècle, à moins que la prévoyance du Gouvernement Russe ne récule la décadence de cette grande cité."

De pigmento indico botanice, chemice et technice investigato commentarius theoretico-practicus, anno 1824, *ab academia Lovaniensi præmio ornatus, auctore Wauthier, medicinæ candidato.*

Cette dissertation théorique et pratique sur l'indigo, dépose des bonnes études que M. Wauthier a faites en chimie et honore l'université de Louvain. L'auteur a divisé son travail en trois parties, dont la première, qui est la partie botanique, est consacrée à l'énumération des plantes qui fournissent de l'indigo; on y trouve des détails sur leur culture et sur la manière d'en extraire le principe colorant. On peut, avec M. Wauthier, appeler la seconde, la chimie de l'indigo; on y trouve l'action des divers agens chimiques sur ce corps, sa combinaison avec les autres substances, sa composition et tout ce qui peut intéresser la théorie. Enfin, la troisième, qui est la partie technique, contient les applications de l'indigo aux arts, et ses usages les plus fréquents. Le mémoire de M. Wauthier peut être considéré comme un résumé complet et lumineux de toutes les connaissances acquises sur cette précieuse substance, et comme tel, il est peu susceptible d'analyse. On fera toutefois observer, à l'avantage de l'auteur, qu'il a consigné dans son travail, une foule de faits qui résultent de ses propres expériences et rectifié, en quelques endroits, les interprétations théoriques généralement admises. Il réduit aux termes les plus simples le pro-

cédé de la teinture à l'indigo, et propose des vues d'économie et de perfectionnement qui ne peuvent être accueillies qu'avec faveur. Z.

La description historique, géographique et politique du pays de Waes, district de la Flandre orientale, par M. André van den Bogaerde, commissaire de ce district, vient d'être mise au jour; elle est écrite en langue belge avec beaucoup de correction, et l'exécution typographique répond parfaitement à l'opinion qu'on s'était formée du talent de M. Dorey. Cet ouvrage est un des plus instructifs et dès lors des plus utiles sur la partie la plus intéressante de la Flandre orientale; administrateur éclairé, ami de sa patrie, écrivain judicieux, l'auteur justifie, sous tous les rapports, la confiance du Roi et celle de ses concitoyens; mais comme il entre dans nos vues de donner une analyse plus détaillée de son travail et des gravures dont il est enrichi, le défaut de tems et d'espace nous force à en différer l'insertion jusqu'au prochain cahier.

— Sa Majesté le Roi vient de faire l'acquisition de la *Baigneuse*, statue en marbre exécutée par M. Parmentier de Feluy près de Nivelles et domicilié à Gand, où il travaille aux sculptures qui décorent le magnifique palais de l'Université, sous la direction de M. l'architecte Roelandt. On dit que M. Parmentier se propose d'aller faire une tournée en Italie; nous croyons que cet artiste ne pourrait mieux employer l'encouragement que Sa Majesté lui accorde, qu'en continuant ses études dans cette contrée, illustrée par les productions des artistes de toutes les écoles et de toutes les nations.

— On a annoncé dernièrement dans les feuilles allemandes, que M. Antoine Rothmuller, directeur de la galerie des tableaux de M. le prince d'Esterhazy, a découvert un nouveau procédé pour colorier à l'huile les lithographies et lui a donné le nom d'*Olæochalcographie*. Le résultat de son invention est de mettre les estampes dans le même état que si un peintre les avait exécutées avec beaucoup de soin. S. M. l'empereur d'Autriche a témoigné sa satisfaction à M. Rothmuller et lui a donné un privilége de 20 ans. Cette méthode de colorier les lithographies a été pratiquée depuis long-tems par M. Steyaert, peintre à Gand. C'est de cette manière qu'était exécutée la copie du *chapeau de paille*, de Rubens, offerte par le peintre à Sa Majesté la Reine des Pays-Bas, et qui valut au peintre une récompense très-honorable de cette auguste Princesse. Le nom impropre de *lithochromie* a été donné aux ouvrages de M. Steyaert, qui ont paru jusqu'à ce jour, celui d'*olæochalcographie*, employé par le peintre de Vienne sur lequel il a l'antériorité de l'invention de plus de deux années, paraît plus convenable.

— Le second cahier des principaux monumens de la renaissance des arts, conservés à Bruges, a paru depuis quelques jours; il contient un des monumens les plus riches et les plus beaux du XV^me^ siècle, le tombeau de Marie de Bourgogne, exécuté en marbre et en bronze doré, chargé d'ornemens en émail. M. Rudd, éditeur de ce recueil, exécute lui-même au trait les gravures, qui font l'essentiel de cet ouvrage. Le succès que cet artiste obtient dans la gravure, nous donnera insensiblement des graveurs dans un genre utile et indispensable pour reproduire avec exactitude et à moins de frais que les gravures ombrées, les monumens

et les objets d'art qui doivent servir de modèle aux élèves et de souvenir aux artistes.

— M. Winckel vient d'adresser à la société royale des beaux-arts de Gand, un exemplaire de la traduction en langue belge de la brochure, *sur le recrutement*, publiée par le chev. von Kirckhoff, et enrichie d'observations qui augmentent l'intérêt de cet opuscule. La société vient également de recevoir le n° 7 du *Journal d'agriculture et des sciences*, publié par la société d'agriculture, des sciences et de médecine du département de l'Eure; ce cahier contient des articles intéressans sur les différentes branches qui font l'objet des travaux de la société, et qui recommandent cet ouvrage aux amis des sciences.

— La société de Flore à Bruxelles, dans sa dernière réunion générale des membres-directeurs, a décidé que, pour l'exposition du 14 Février 1826, il y aurait un concours particulier pour les trois plantes suivantes: *Lilium candidum*, *Asclepias tuberosa* et *Rosa muscosa*. Une médaille d'honneur sera décernée à celle de ces plantes dont la floraison offrira le plus de qualités réunies.

— M. le chevalier Camberlyn, l'un des directeurs de la société royale des beaux-arts à Gand, vient d'être nommé chevalier de l'ordre noble du Phénix. Les distinctions dont ce littérateur vient successivement d'être honoré, sont une bien douce récompense pour cet ami des muses latines.

— L'académie des sciences et belles-lettres de Macon vient d'admettre au nombre de ses correspondans M. le baron de Stassart, auteur de plusieurs productions littéraires d'un grand mérite, et M. le chev. Kirckhoff si avantageusement connu par ses savans traités sur l'art de guérir, a reçu le diplôme de correspondant des académies royales de Marseille et d'Avignon.

— La société royale des beaux-arts de Gand a fait une perte sensible dans la personne de M. Piers de Raveschoot, bourguemaître de la ville, un de ses membres honoraires les plus zélés pour l'encouragement et le progrès des arts; une fluxion de poitrine, gagnée dans le trajet de Gand à La Haye, a causé la mort de ce magistrat intègre et aimé de ses administrés. On sait que la députation, dont il faisait partie, était allée à La Haye, pour exprimer les remercimens de la Régence envers S. M., qui venait d'accorder à la ville de Gand une école centrale d'arts et métiers.

— Le bel ouvrage publié par M. Goetghebuer, architecte à Gand, sous le titre de *Choix des monumens les plus remarquables du Royaume des Pays-Bas*, est à son 16me cahier; le succès qu'obtient cet ouvrage est une garantie de son utilité et de l'intérêt qu'il inspire à tous ceux qui aiment ou cultivent les arts; il manquait au complément de son recueil, une édition en langue belge; M. Goetghebuer l'a senti et s'est déterminé à en faire la traduction du français; il en a confié la tâche à M. Haefkens, littérateur distingué et secrétaire de la société *tot nut van t'Algemeen* à Gand; cette traduction donne à cet ouvrage un caractère essentiellement national; le style en est correct, et les termes techniques d'architecture y sont clairement exprimés. La traduction répond à la juste réputation de cet auteur; il suffit de lire la description des jardins du château de Wanegem et de celui de Seneffe pour se former une idée des talens littéraires du traducteur à qui nous devons entr'autres un *Épitalame* traduit du latin de M. le chev. Camberlyn sur le mariage de LL. AA. RR. le prince Frédéric et Louise de Prusse, la réfutation de l'ouvrage hollandais *l'Esprit du siècle*, publié par M. D'Acosta, etc.

— *Utilité des machines à vapeur.* Il suffit, pour être convaincu des avantages immenses que procurent à l'homme les machines à vapeur, de considérer que celles en usage dans ce moment en Angleterre, représentent une puissance de 320,000 chevaux, égale à celle de 1,834,000 hommes, d'où il suit que, si l'on ne faisait pas usage en Angleterre des machines à vapeur, et que l'on voulût produire une quantité d'objets manufacturés égale à celle qu'on obtient, il faudrait non-seulement augmenter la population de deux millions d'hommes environ, mais qu'il faudrait dépenser en fabrication, outre les dépenses qui se font dans ce moment, une somme effrayante de plus de 6 milliards, et que par conséquent la fabrication, le commerce, la richesse et la puissance anglaise crouleraient subitement, si l'on venait à faire cesser l'usage de ces machines. Pourquoi ces moyens puissants sont-il si négligés en France, demande un journal de ce pays? Pourquoi l'ignorance ou le préjugé élèvent-ils encore parmi eux la voix contre ces machines? Parce que la France, répond le même journal, n'est pas éclairée, et parce qu'on cherche à la retenir encore stationnaire dans de vieilles routines, et des habitudes funestes à sa prospérité.

Devons-nous faire, continue-t-il, comme la populace anglaise, qui a détruit des fabriques de tout genre, dans la crainte de rester sans travail. Il suffit, pour se convaincre de l'absurdité d'une pareille opinion et de ses funestes conséquences, de considérer l'augmentation de population, de richesse et d'aisance qui a eu lieu dans les contrées où ce genre d'améliorations a été introduit, avec l'état de stagnation ou de décadence qui se manifeste dans les pays où les préjugés et le défaut de capitaux empêchent d'adopter l'usage des machines.

NOTICE

Sur les jardins de M. M.***, *à Albeeck près de Maestricht.*

Par M. Sommé, membre de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.

La culture des plantes exotiques, s'étend tous les jours davantage dans le royaume des Pays-Bas; de tous côtés s'élèvent de vastes serres et se forment de grands jardins, où l'on rassemble des végétaux que la nature avait destinés à d'autres climats. Cette réunion de plantes de toutes les parties du globe, offre à l'amateur instruit, un spectacle intéressant et un délassement agréable; elles lui retracent le tableau des contrées où elles croissent naturellement, elles lui rappellent les dangers des navigateurs, les fatigues et les jouissances des voyageurs et des naturalistes à qui l'on doit la découverte de ces plantes étrangères.

L'ami de l'agriculture voit dans ces hôtes nouveaux sur notre sol, de nouvelles ressources pour la nourriture des hommes et des bestiaux, pour la teinture, pour les arts. Il espère que les cultivateurs fatigués de leurs plaintes inutiles sur le bas prix des produits actuels de leurs terres, trouveront dans d'autres plantes mieux appropriées aux besoins de la consommation, d'utiles dédommagemens, et de précieuses ressources.

Les jardins où les productions végétales étrangères se cultivent depuis long-tems, ne sont pas seulement destinés à procurer de l'agrément ou à satisfaire la curiosité, ils deviennent encore des écoles où l'on peut ap-

prendre à connaître les avantages de la culture et de la multiplication de telle ou telle plante. Sous ces divers rapports, on doit citer la campagne de Mr M.***, à Albeeck près de Maestricht, où depuis plus de trente ans, le propriétaire a rassemblé un grand nombre de végétaux, à mesure qu'ils étaient introduits dans le nord de l'Europe. La revue que je vais en faire, quoique rapide, ne sera pas sans intérêt pour ceux qui s'occupent d'agriculture et de botanique.

Un des beaux arbres de notre Europe est l'Erable, dont le tronc élevé et les larges feuilles font l'ornement des parcs et des avenues, mais ce genre est borné à un petit nombre d'espèces. L'Amérique en a fourni plusieurs autres qui se voyent ici: l'Erable à fruit cotonneux, *Acer tomentosum*, a plus de 30 mètres de hauteur. Celui dont l'écorce rayée de verd et de blanc l'a fait nommer l'Erable jaspé, *Acer striatum*, est assez avancé en âge pour démontrer que cette belle envéloppe du tronc se conserve long-tems. Si dans quelques jardins cet arbre perd ses brillantes couleurs, il faut l'attribuer au terrain qui ne lui convient pas, ou bien il est greffé. Pour l'avoir dans tout son éclat, il doit être venu de semence.

L'*Acer negundo*, à feuilles de frêne d'une couleur agréable, a les jeunes branches d'un beau verd, il a toute sa hauteur. L'*Acer rubrum*, l'*Acer pensylvanicum*, sont aussi fort grands; l'*Acer montanum* est naturellement moins élevé. Plusieurs espèces d'Europe ajoutent à cette collection, l'*Acer creticum*, l'*A. tartaricum*, l'*A. opulifolium*; ce dernier fort beau, est originaire des Alpes; son bois fort dur, peut être utilement employé.

Une variété singulière par ses feuilles, a été multi-

pliée par la greffe dans beaucoup de jardins, c'est l'Erable griffon, à main crochue; ici cet arbre est d'une grande élévation; on croit que cette variété vient du plane; elle ne donne pas de fleurs.

D'autres Erables se rencontrent très-rarement dans les jardins, tels sont l'*Acer lobatum* et l'*A. palmatum*.

On sait que le premier Marronier d'Inde, *Æsculus hippocastanum*, originaire de l'Asie, fut introduit dans l'Europe septentrionale en 1595. C'est d'un individu cultivé au jardin des plantes de Paris, que sont venus les nombreux Marroniers qui ornent les avenues et les promenades publiques. En voyant le nombre de ses fleurs et de ses fruits, on ne croirait pas que ce bel arbre est étranger à notre climat. C'est un des exemples les plus propres à encourager la culture des végétaux exotiques. Depuis la découverte de l'Amérique, le Maronnier d'Asie s'est vu entouré de nombreux collègues; ici l'on doit admirer le feuillage élégant et les belles fleurs de ces nouveaux hôtes de nos contrées; chez Mr M.*** ils ont déjà acquis, comme l'*Æsculus hippocastanum*, leurs droits de naturalisation.

Outre le Pavia jaune déjà commun et le Pavia rouge qui l'est moins, on en voit d'autres plus rares, déjà très-élevés : l'*Æsculus rosea*, de 7 mètres de hauteur; l'*Æsculus discolor*, dont l'introduction en Angleterre ne date que de 1812, a cinq mètres; l'*Æsculus coccinea*, un des plus beaux, s'élève à plus de 11 mètres; l'*Æsculus ohioensis*, a environ 7 mètres; l'*Æsculus marylandica*, se distingue par ses grandes fleurs blanches; le Marronier nain, *Æsculus macrostachya*, est un arbuste de la Caroline.

Peu de jardins renferment un si grand nombre d'espèces différentes de ce beau genre; elles se multiplie-

ront sans doute, à mesure que l'intérieur de l'Amérique sera mieux exploré.

Tout le monde connait ces arbrisseaux chargés de fleurs au printemps : les *Azalea*, *Andromeda*, *Kalmia*, *Rhododendron*, etc. la Belgique a enrichi ses jardins de ces dons précieux de l'Amérique septentrionale ; la plupart croissent avec vigueur, et se montrent avec un éclat inconnu dans leur pays natal ; les Américains ont peine à les reconnaître, tant ils sont embellis par la culture.

On doit s'attendre à trouver ici une collection presque complète de ces brillants végétaux. Parmi plus de cinquante espèces et variétés d'*Azalea* qui s'y trouvent, on remarque l'*Azalea nitida ; calendulacea ; flammula ; aurantiaca*, à grandes fleurs ; *bicolor ; canescens ; fastigiata ; conspicua ; crispa ; jasminiflora ;* etc. On conserve en pot l'*Azalea indica.*

Les *Andromeda* et les *Kalmia* viennent se placer naturellement dans la terre de bruyère à côté des *Azalea.* Les premiers offrent l'*Andromeda paniculata*, des forêts de la Caroline, parvenu à sa plus grande hauteur ; ainsi que l'*Andromeda frondosa*, plus nouveau ; l'*Andromeda pulverulenta* et *cassinœfolia*, qui ne sont que deux variétés de la même espèce, ont les fleurs les plus grandes ; l'*Andromeda catesbœi*, est aussi fort beau ; l'*Andromeda calyculata*, à fleurs roses, est à côté de ses variétés à feuilles linéaires ; l'*Andromeda serratifolia*, moins commun que le *mariana*, n'est pas aussi rare que le *membranacea* de Cels ; l'*oleifolia* est une variété du *polifolia.*

Le *Kalmia* dont les feuilles sont assez grandes et les fleurs d'un rouge de chair, quelquefois très-nombreuses, croît avec vigueur à côté du *Kalmia angustifolia*, à

fleurs plus petites, mais d'une couleur plus vive; le *Kalmia glauca*, a des fleurs rouges comme le précédent. Plusieurs espèces ou variétés, telles que les *Kalmia lucida*, *olei-folia*, *pumila* et *media*, ne se trouvent pas sous ce nom dans les catalogues; toutes ces belles plantes forment des buissons touffus couverts de fleurs au printemps; la plupart conservent leurs feuilles pendant l'hiver; cependant elles doivent céder la prééminence à ces grands *Rhododendron*, dont le feuillage d'un verd luisant et les grandes fleurs se font remarquer de très-loin. Parmi les quarante espèces ou variétés qui se trouvent dans ce jardin, il y en a d'une grande hauteur; comme ils se sont élargis en même tems, ils entremêlent leurs branches et semblent regretter de n'avoir pas plus d'espace pour se développer. Cet inconvénient est attaché à presque toutes les plantations de végétaux exotiques; on ne prévoit pas que de jeunes individus parviendront à une grande croissance et l'on se repent, mais trop tard, d'avoir été aussi économe de son terrain.

Les *R. catawbiense* de la Caroline, *Kamtchaticum heterostachium* et *nigrum*, méritent d'être cités. Il serait trop long de s'arrêter sur chaque espèce.

Le Bouleau commun, *Betula alba*, est un des arbres les plus utiles aux pays septentrionaux de l'Europe; c'est le seul avec le Bouleau nain qui y croisse naturellement. Ici le nombre d'espèces s'élève à plus de vingt-cinq. Le *B. populifolia*, est de l'Amérique, ainsi que le *B. palustris* ou *excelsa*; ce dernier est un bel arbre, dont les feuilles assez grandes, sont blanchâtres en dessous; il est de la hauteur de 12 mètres environ; le *B. nigra* a le tronc blanc, ce qui contraste avec ses rameaux d'une couleur presque noire; on en voit des individus qui ont plus de 20 mètres de hauteur; le B.

à feuilles d'ortie de 12 mètres, est d'un feuillage singulier; *B. maritima*, *B. angulata*, variété de l'*incana*, *B. pontica*, *tartarica*, *populifolia*, *daurica*, de la Sibérie et du Canada, sont aussi très-grands; le *B. papyrifera* fournit aux Américains une boisson plus agréable que celle qui est retirée du *B. communis* ou *alba* par les habitans du nord de l'Europe; le *B. alnus serrulata*, de la Virginie; le *B. quercifolia*, variété du *glutinosa;* le *B. laponum*, etc. font aussi partie de cette collection de Bouleaux.

Dans beaucoup de jardins on cultive depuis long-tems le Calycant de la Floride; ses fleurs nombreuses, d'une couleur pourpre, ont l'odeur de l'Ananas; son bois est odoriférant; il forme des buissons élevés lorqu'il est placé à l'ombre dans une terre humide; plusieurs autres espèces se trouvent ici: le *Calycanthus philadelphicus*, porte des fruits en forme de poire longue, anguleuse; c'est le calice épaissi et succulent, renfermant les semences; une autre espèce étiquetée sous le nom de *C. incisa*, donnait aussi des fruits d'une forme plus arrondie et moins grands, ils parviendront cette année à leur maturité; les autres, tels que le *C. nanus*, variété du *C. lævigatus*, les *C. purpurescens*, *ferax* et *pensylvanica*, n'en avaient pas produit.

Un fort individu de ce genre, très-élevé, renfermé dans une caisse, semble regretter de ne pas partager avec les autres espèces l'avantage d'étendre en liberté ses racines. C'est le *Calycanthus precox*, du Japon, qui donne ses fleurs à la fin de l'hiver. J'en ai gardé un individu trois ou quatre ans en pleine terre; il a fini par périr. Cette espèce est séparée par les botanistes du genre *Calycanthus* sous le nom de *Chimonanthus fragrans*.

Dans nos contrées, nous n'avons qu'une espèce de Charme indigène, le *Carpinus betulus*, arbre de moyenne grandeur. Tournefort en a rapporté une autre du Levant, *C. orientalis;* il est ici de la hauteur de 10 à 12 mètres, ainsi que les deux de l'Amérique, désignés maintenant sous les noms d'*Ostrya virginiana* et *vulgaris;* le premier devrait être cultivé en grand; son bois très-dur et très-solide serait employé utilement. Entr'autres variétés du Charme, celui qui se nomme *C. quercifolia*, a des feuilles d'une forme différente sur plusieurs branches.

Dans plusieurs parties du jardin, on a fait des berceaux et des pyramides avec l'espèce de vigne d'Amérique, dont la fleur répand au loin une odeur très-suave, le *Vitis odoratissima;* d'autres espèces, ainsi que les *Ampelopsis hirsuta* et *cordata*, contribuent à l'ornement du jardin et à la variété des plantes.

En voyant un si grand nombre d'Alisiers, (*Cratægus*) on hésite à les examiner en détail; cependant ces arbrisseaux ont la plupart un feuillage si brillant, des fleurs si abondantes et des fruits d'une si belle couleur, qu'on s'arrête volontiers devant eux. Il y en a d'assez élevés; le *Cratægus pensylvanica* a près de 7 mètres; le *C. racemosa* en a davantage, (c'est le *Pyrus botryapium*,); les *Cratægus* et les *Mespilus* se confondent aisément; on distingue les premiers en ce qu'ils ont des fleurs à deux styles et les autres à cinq; cette différence n'est pas constante. *Desfontaines* préfère séparer sous le nom de *Mespilus*, ceux qui ont des semences dures ou osseuses; elles sont plus tendres dans les *Cratægus*.

Citons seulement les principales espèces: les *C. sorbifolia* et *tanacetifolia*, qui ont un feuillage particulier,

sur-tout le dernier; les *C. axillaris*, *C. pyrifolia*; celui-ci, haut de 10 mètres, est couvert de petites pommes roses, ce qui donne à l'arbre un aspect très-agréable; les *C. corallina* ou *cordata* d'Amérique; *aronia* de l'Orient; *glandulosa* de la Caroline; *coccinea* de la Pensylvanie; *nivea*, *græca*, *cretica*, etc.; le *C. suecica* est un pyrus; les *C. indica* et *rubra* sont en pots, ainsi que le *glauca*. Il serait à désirer qu'on essayât de mettre en pleine terre ces belles espèces, mais elles sont encore trop rares pour les exposer au froid de nos hivers. Il en est de même du *Mespilus japonica*, dont on voit en caisse un superbe individu; cet arbre donne d'excellents fruits dans son pays. Il a fleuri à Bruxelles, il y a quelques années, au jardin de botanique, et ses fruits sont parvenus à leur maturité; peut-être on réussira à l'acclimater. Un rejetton de celui que possède Mr M***, est en terre depuis deux ans et ne paraît pas en souffrir. Si des *Cratægus* vous passez aux Cornouillers, vous verrez encore des espèces de diverses contrées réunies sur le même sol; parmi elles se distinguent le *C. alternifolia* de la Pensylvanie, dont les fruits sont de couleur violette; le *C. rugosa* ou *circinnata* de la Virginie, à grandes feuilles arrondies; le *C. lanuginosa* ou *sericea*, dont les fruits sont d'un beau bleu; le *C. racemosa* ou *paniculata* de la Caroline. Celui de la Sibérie est dans ce jardin, de la hauteur de 3 à 4 mètres; ses feuilles deviennent plus rouges que celles des autres espèces. On sait que les Cornouillers, comme les Sumacs, ont un feuillage qui se colore à l'approche de l'hiver; aussi les recherche-t-on dans les jardins paysagers pour varier les couleurs des bosquets. L'Amérique septentrionale seule peut nous en fournir une douzaine d'espèces différentes.

Le Micoucoulier du sud de l'Europe et celui du Levant, *Celtis australis* et *orientalis*, qu'on voit dans nos jardins, atteignent difficilement une grande hauteur; presque tous ont le tronc tortu et les branches recourbées. Si ces arbres croissaient mieux, il serait utile de les cultiver en grand, pour la dureté et la solidité de leur bois. Le *Celtis occidentalis* et le *C. cordata* ou *crassifolia*, de l'Amérique, ont un beau port; ils ont ici plus de 15 mètres d'élévation; la dernière espèce sur-tout mériterait d'être propagée dans nos forêts; elle n'est pas encore commune; son introduction en Angleterre ne date que de l'année 1812; ses fruits sont plus gros que ceux des autres espèces de ce genre. Le *Celtis sinensis* de Persoon, n'est pas le même que celui de Wildenow.

Nous n'avons aucun Baguenaudier de l'Amérique du nord; ceux qui ornent les bosquets, sont le *Colutea pococki* ou d'Alep, et le *C. cruenta*, à fleurs rouges; le *C. frutescens* (*sutherlandia*), est d'orangerie; mais ce bel arbrisseau, à fleurs écarlates et nombreuses, peut être mis en pleine terre pendant l'été; il donne de bonnes graines qu'on sème sur couche l'année suivante.

Une propriété du Hêtre est de donner des variétés très-singulières par leur feuillage. Le *Fagus asplenifolia*, variété du *sylvatica*, présente un port étranger à son origine; le *F. cristata* est remarquable par ses feuilles ramassées et contournées, formant des touffes épaisses d'une verdure sombre. Le Hêtre pleureur s'élève à plus de 12 mètres et laisse tomber des branches d'une longueur de 5 à 6 mètres. Le *F. lanceolata*, a des feuilles aigües, dentées, d'une forme élégante; c'est sans doute une variété, ainsi que le *F. heterophylla*. C'est ici un grand arbre à tige luisante, étendant au loin ses bran-

ches ornées de longues feuilles, les unes courtes et larges, les autres longues et étroites. Le *F. pumila* vient en buisson.

C'est avec un sentiment de respect, qu'on s'approche de ces grands végétaux inconnus à nos pères, de ces arbres gigantesques, nés au-delà des mers et qui maintenant embellissent notre sol; l'aspect de ces beaux Frênes, de ces superbes Peupliers, que nous devons à l'Amérique septentrionale, commande l'admiration.

Le *Fraxinus caroliniana*, un des plus élégants, s'élève à plus de 15 mètres, ainsi que le *F. pubescens*, de la Pensylvanie; ce dernier a de longues branches garnies de feuilles blanchâtres en dessous; le *F. tomentosa* a ses feuilles moins grandes et plus arrondies; le *F. quadrangulata*, du Kentucki, est facile à reconnaître par ses tiges qui sont quadrilaterales; celui qu'on nomme *F. acuminata*, porte en effet des feuilles dont les pointes sont fort aigües, c'est le Frêne d'Amérique, proprement dit; le *F. cinerea* a des feuilles étroites, terminées en pointe; le *F. monophylla* a des feuilles simples; c'est, dit-on, une variété. Le Frêne noir d'Amérique est un des plus beaux par son feuillage d'une verdure foncée. On assure que les Frênes à bois jaunes et celui à feuilles crispées, *F. aurea*, *F. atrovirens*, sont des espèces d'Amérique; on les multiplie par la greffe. Le Frêne nain vient aussi de l'Amérique; il mérite bien son nom, car l'individu qui se voit avec les précédents dans le jardin d'Albeeck, quoique très-anciennement planté, n'a pas encore un mètre de hauteur. Le Frêne à feuilles de lentisque ou de myrte, diffère des autres par ses petites feuilles; il nous vient de l'Asie.

Nous n'avons pas encore retiré de grands avantages

de la culture des Noyers exotiques; leurs fruits n'approchent pas de ceux du *Juglans regia*, que nous regardons comme indigène, quoiqu'il soit originaire de la Perse. L'Amérique en fournit cependant un grand nombre d'espèces qu'il serait utile de cultiver pour leur bois. Ici le noyer *Pacana*, l'*Ikori* et le *Cinerea* sont très-grands.

La collection la plus nombreuse et la plus belle est celle des Chênes, il y en a déjà d'une grande élévation : le Chêne châtaignier, *Quercus prinos*, a plus de 22 mètres de hauteur; le Chêne aquatique est aussi haut que dans son pays. Beaucoup de ses variétés: le *Q. elongata*, le *Q. attenuata*, le *Q. crenata*, le *Q. latifolia*, le *Q. sinuata*, le *Q. heterophylla* pourraient passer pour des espèces, tant elles diffèrent par leur port et leur feuillage.

Le *Quercus discolor*, a des feuilles jaunes bordées de verd; le *Q. phellos*, de la Pensylvanie, semble par la forme de ses feuilles appartenir à une autre famille, ainsi que sa variété à feuilles plus larges. Le feuillage léger du *Quercus palustris*, plait à la vue; ses feuilles sont d'une belle verdure et ont de profondes découpures. Un des Chênes les plus élevés de cette précieuse réunion, est le *Q. coccinea* de la haute Caroline. Une espèce utile à propager, est le *quercitron*, *Quercus tinctoria*, qu'il ne faut pas confondre avec le Chêne noir, dont la feuille est plus large à son extrémité, moins découpée et plus arrondie.

En continuant la revue des Chênes d'Amérique, on voit le *Q. banisteri*, à feuilles vertes en dessus, blanchâtres en dessous, d'une forme élégante; les *Q. falcata* et *Q. obtusiloba*. Le Chêne verd de la Caroline, *Q. virens*, a des feuilles plus petites; c'est un de ceux

dont le bois est le plus solide ; il est d'une grande dureté ; sous d'autres rapports encore, il mériterait d'être cultivé dans nos forêts, si l'expérience prouvait qu'il s'accommode de notre climat.

Je citerai aussi les *Q. bicolor*, *alba*, *nigra*, *candida*, *cinerea*, etc. que nous devons à l'Amérique septentrionale et parmi lesquels on peut choisir ceux dont la culture serait préférable. Il faut attendre cependant que ces arbres donnent des glands, pour leur accorder les droits de naturalisation ; il sera même nécessaire de voir si leurs glands ont la faculté de germer ; sans ces deux conditions, l'arbre exotique sera toujours étranger. Le *Q. rubra*, le *Q. macrocarpa*, portent des fruits ; il est vraisemblable que beaucoup d'autres en fourniront à mesure qu'ils avanceront en âge. On sait que les Chênes ne fructifient pas avant trente ou quarante ans.

Les Chênes d'Europe et leurs variétés méritent aussi la place qu'on leur donne dans les grands jardins. On recherche avec raison le Chêne pyramidal, qu'on dit venir des Pyrenées ; il s'élève en forme de Cyprès. Ici l'on en voit plusieurs dont la tête s'élève en pointe à plus de 20 mètres ; leur base garnie de branches et d'un épais feuillage, est d'une largeur considérable. Ces Chênes placés isolément, font un très-bel effet dans un jardin ; le *Quercus toza*, regardé d'abord comme une variété du Chêne noir, est une espèce distincte ; ce n'est que depuis peu d'années, en 1822, qu'on l'a introduite en Angleterre.

Le *Quercus Strygnartia* est une belle variété, gagnée de semis par le médecin Strygnart, à Malyck.

Le Chêne grec, *Q. æsculus*, est un petit arbre de l'Italie ; ses feuilles sont très-découpées, assez épaisses ; le Chêne Castillon, *Q. dulcis*, a de plus petites feuilles

ovales, entières; ses glands sont bons à manger. Ici ce ne sont que des arbres de simple curiosité, à moins que par la suite, ils ne s'accoutument au froid.

Les Chênes verds sont aussi du midi de l'Europe; cependant on voit le *Q. ilex*, à feuilles entières, et le *Q. coccifera*, résister aux hivers.

L'Asie, l'Europe, l'Amérique nous procurent des Chênes qu'on peut cultiver en pleine terre; mais il en est un grand nombre qui croissent dans des pays trop chauds pour espérer de les acclimater. Tous les jours on découvre de nouvelles espèces; le genre du Chêne se retrouve sur toute la surface du globe. On en a décrit depuis peu, plusieurs nouvelles espèces trouvées sur les montagnes de l'île de Java. Le Nepaul récemment exploré par les botanistes anglais, accroît maintenant nos richesses végétales; de nouveaux Chênes arrivent en Europe et contribuent à augmenter les collections; il faut espérer qu'ils supporteront la pleine terre. On conserve à Albeeck, en orangerie, les Chênes du Nepaul; ils sont encore trop peu connus pour qu'on se hazarde de les exposer aux gelées.

Reposons notre attention sur des plantes moins nombreuses en espèces.

L'*Halesia tetraptera*, de la Caroline, se couvre de fleurs blanches, pendantes le long des branches, avant le développement des feuilles au printems. On le voit dans plusieurs jardins, encore de petite stature; ici ces arbres ont plus de dix mètres d'élévation et c'est vraisemblablement la plus grande à laquelle ils puissent atteindre.

Les Lauriers si nombreux dans les climats chauds, n'ont que peu d'espèces en état de supporter la pleine terre, et c'est à l'Amérique septentrionale que nous

en sommes redevables ; le *Laurus sassafras*, le faux Benjoin, *Laurus Benzoe*, embellissent nos jardins de leur agréable feuillage ; malheureusement ils ne donnent pas de semences.

Le *Koelreuteria*, de la Chine, est maintenant tout-à-fait naturalisé, puisqu'il donne des fleurs et de bonnes semences ; c'est un des arbres qui frappe le plus par son port étranger. Ici on le voit à sa plus grande élévation, environ 10 mètres.

Le *Prinos verticillata*, de la Virginie, forme un buisson de 2 mètres ; les fleurs sont nombreuses, elles sont blanches et viennent dans les aisselles des feuilles.

Les *Nyssa* sont des arbres encore peu connus ; en Amérique ils viennent dans les terres marécageuses ; cependant ils croissent assez bien dans les terres ordinaires ; car les *Nyssa biflora*, *aquatica* et *sylvestris*, ont déjà acquis la taille de 5 à 6 mètres dans le jardin que je décris ; ils se font remarquer par leur feuillage d'un verd clair.

Depuis long-tems on cultive dans les grands jardins, les *Liquidambar* ; le *Styraciflua* est de l'Amérique ; celui d'Orient est plus petit dans toutes ses parties ; on les voit ici parvenus à leur entière croissance. Nous n'avons qu'une seule espèce connue de Troène dans nos contrées, ainsi que dans le reste de l'Europe et en Amérique. On pourrait y ajouter les *Ligustrum lucidum* et *japonicum*, dont les feuilles d'un verd luisant et de la consistance de celles de l'Oranger, orneraient nos bosquets, si, devenus plus communs, on en essayait quelques pieds en pleine terre. L'espèce de *Philadelphus*, dont les fleurs sont si odorantes, a reçu de l'Amérique quelques arbrisseaux de sa famille, qu'elle peut voir sans jalousie ; car leurs fleurs sont sans odeur ;

tels sont les *grandiflorus* et *inodorus*, fort agréables d'ailleurs par leurs fleurs nombreuses et leur feuillage.

Le genre des Muriers demande un climat plus chaud que le nôtre, pour en faire un objet de culture, à l'exception du Murier noir qui donne des fruits succulents, s'il est a une bonne exposition.

Le *Morus rubra*, du nord de l'Amérique, est moins délicat. Ici on a encore, outre le Murier de Constantinople, celui de Chine et d'Italie, le *Morus tartarica*, le *M. laciniata*, dont les feuilles plus petites que celles de Broussonetie, ont la même forme; le *Morus tinctoria* est de serre chaude.

Parmi les *Gleditzia*, on remarque les *G. sinensis*, *caspica*, *macrocanthos*, *horrida*, dont les grosses épines garnissent le tronc et les branches; on pourrait en faire des haies impénétrables. Le bois de ces arbres est très-cassant, quoique dur; il partage cet inconvénient avec les *Acacia* ou *Robinia*. Ce genre d'arbres élégants par leur feuillage, présente ici plusieurs belles variétés du *Pseudo acacia*, entr'autres le *R. tortuosa*, dont toutes les branches et même les feuilles sont contournées. Il y en a de plus de 20 mètres de hauteur. Une autre espèce ou variété sous le nom de *Sophoræfolia*, a des feuilles plus étroites que l'Acacia ordinaire, et ses longues branches lui donnent l'aspect d'un *Sophora;* cet arbre a un très-beau port. Le *R. monstrosa* a les feuilles ramassées, de sorte qu'elles forment des touffes à chaque branche; parmi les autres espèces plus ou moins répandues dans les jardins, nous avons ici les *R. caragana*, *pygmæa*, *spinosa*, *altagana*, *halodendron*, *macrophylla*, de la Sibérie; le *R. Chamlagu* est de la Chine.

La crainte de trop étendre cet article, me force

d'omettre quelques détails snr les nombreuses espèces de Pruniers, Poiriers et Cerisiers. Le *Prunus cerasus ukraniae*, a le tronc uni et droit de la hauteur de 15 mètres, qui supporte une tête garnie de branches nombreuses et de grandes feuilles; ses fruits ont peu de valeur, mais l'arbre mériterait d'être cultivé à cause de son bois, dans les grandes plantations.

Le Cerisier de Virginie n'est qu'un arbrisseau; quoique déjà haut de 15 pieds, il n'a pas encore fleuri. Le *Prunus maritima* porte de jolies fleurs. Le Cerisier à feuilles de pêcher, est remarquable par son feuillage, ainsi que le Poirier à feuilles de saule de la Sibérie; ce dernier croît lentement; quoiqu'âgé de plus de trente ans, il n'a pas encore 6 mètres de hauteur. Le poirier du Nepaul est en pot.

Les Groseillers qui croissent naturellement dans les montagnes de l'Europe et qu'on cultive pour leurs fruits, présentent plusieurs belles variétés; ceux d'Amérique, le *Ribes prostratum*, *R. viscosum*, sont en pleine vigueur; le *R. diacantha* est de la Sibérie.

Les Ronces elles-mêmes peuvent contribuer à l'ornement d'un jardin; elles sont nombreuses en espèces; l'Amérique septentrionale en a 19 de décrites. Ici, outre les variétés à fleurs doubles, vous voyez les *Rubus odoratus*, *R. occidentalis*, de la Virginie; *R. villosus*, *R. laciniatus*, du nord de l'Amérique; *R. hispidus*, du Canada; les *R. rosæfolius* et *moluccanus* sont d'orangerie.

Je suis contraint de m'éloigner, quoiqu'à regret, de ces arbrisseaux élégants du genre *Spiræa*, dont toutes les espèces diffèrent par leur feuillage, ce qui fait paraître étrangers l'un à l'autre, les membres de cette charmante famille. Elevons nos regards vers ces Peupliers

majestueux, dont la cime se perd dans les airs. Parmi ceux qui méritent le plus d'attention, je ferai mention du beau Peuplier grec, *Populus atheniensis;* son tronc poli, luisant, d'un gris blanc, est du même diamètre sur une hauteur de 20 mètres; alors s'étendent des branches nombreuses garnies de grandes feuilles d'un verd foncé.

Le *P. grandidentata* de l'Amérique septentrionale ne le cède ni en beauté, ni en grandeur au précédent; c'est un des plus rares, et vraisemblablement ceux de cette espèce qu'on voit à Albeeck, sont les plus élevés qui se trouvent en Europe. Ce Peuplier n'a été introduit en Angleterre qu'en 1812 sous le nom de *P. trepida.* Ces deux sortes de Peupliers mériteraient d'être cultivés en grand. Le *P. heterophylla* ou *cordifolia* se distingue par son feuillage argenté. Les Peupliers nous conduisent naturellement aux Saules; nous devrions nous arrêter trop long-tems s'il fallait passer en revue les espèces nombreuses de ce jardin qui se montent à plus de 40.

La plupart des Saules ont un feuillage agréable; au printems ils sont couverts de fleurs, ils se multiplient avec facilité à l'exception d'un petit nombre: le Saule pleureur ou de Babylone, dont nous ne possédons en Europe que l'espèce femelle, a donné une variété bien singulière qui commence à se multiplier dans les jardins; c'est le Saule à cornes de bélier, *Salix contorta;* ses feuilles pliées en dessus dans leur longueur, se contournent comme des cornes. Il y en a ici des individus de plus de 10 mètres de hauteur. Le *Salix myricoïdes* a un joli feuillage, il est de l'Amérique, ainsi que les *S. pensylvanica* et *purpurea.* Le *purpurea pulverulenta* est une autre espèce fort belle; le *S. linearis*

a de longues feuilles étroites d'un beau verd en dessus et blanches en dessous; le *S. pyramidalis* est un arbrisseau de 8 mètres environ.

Arrêtons nous quelques instans sur les arbres résineux; ils constituent dans le règne végétal une famille séparée de toutes les autres par son feuillage et sa verdure perpétuelle; un de ceux qui attirent le plus l'attention, est le *Pinus pendula* qui s'élève à plus de 15 mètres; ses longues branches pendantes sont garnies d'un grand nombre de cônes d'une belle couleur rose au printems; il doit être isolé pour produire tout son effet dans un jardin paysager, c'est un Larix de l'Amérique septentrionale. Le *Pinus taeda* de la Virginie, a la propriété de pousser de nouveau lorsque ses branches sont coupées, de sorte que le tronc se trouve garni de touffes épaisses de longues feuilles, ce qui lui donne un port singulier. Le *P. rigida*, du même pays, a les feuilles plus longues. Le *P. mugho* ou *pumilis*, est de la Carniole.

Le Sapin noir, *Abies mariana*, du Canada, s'élève moins que les autres; il a sans doute acquis sa grandeur naturelle 10 à 15 mètres. Je ne parle pas des Cèdres du Liban, des Pins Weymouth, etc. qu'il est cependant utile de voir arrivés à cette grandeur pour juger des avantages que promet leur culture; sous ce rapport il ne faut pas recommander les *Pinus cembra*. Depuis douze ans qu'ils sont plantés, ils n'ont pas encore atteint la hauteur de 3 mètres.

Il est fâcheux que le *Pinus palustris* ne soit pas en pleine terre, comme il est de la Georgie et de la Caroline, le froid pourrait l'endommager; plus tard, lorsqu'ils seront moins rares et plus forts, on pourra les y placer. Les mêmes regrets se renouvellent à la vue du *Pinus lan-*

ceolata, de l'*Araucaria excelsa* et de l'*imbricata*. Toutes ces belles plantes sont conservées en pots et rentrées dans l'orangerie l'hiver.

Le Genévrier de Phénicie, quoique d'un climat chaud, vient très-bien en pleine terre, ainsi que le *Juniperus lycia*, qui est fort beau; quant aux Genévriers de Virginie, ils sont, depuis long-tems, l'ornement des jardins. Dans celui-ci, ils sont parvenus à une grande élévation. Le *J. prostrata* est aussi de l'Amérique; le *J. tamariscifolia* est du sud de l'Europe; il laisse ramper sur la terre ses branches garnies de feuilles d'un verd blanchâtre; le *J. thurifera* se conserve en pot, où il fructifie.

Les *Thuyas occidentalis* et *orientalis* ont plus de 12 mètres de haut. Une des plus belles espèces de ce genre, si ce n'est pas une variété, étiquetée sous le nom d'*imbricata* et *falcata*, a les feuilles ou plutôt les rameaux qui les portent rapprochés et contournés en forme de faux, il est d'une belle verdure. Les *Thuyas tartarica* et *plicata* sont en pleine terre; on conserve en pots les *T. articulata* et *cupressoïdes*.

Plusieurs Cyprès seraient une belle acquisition pour les jardins: tels que les *Cupressus australis* et *pendula*, mais on est obligé de les rentrer dans l'orangerie; les *C. disticha* sont très-grands quoique plantés sur un terrain élevé; ils le seraient sans doute davantage, s'ils étaient placés dans les terrains marécageux, où ils croissent naturellement en Amérique. Ces arbres font une grande exception à leur famille, puisqu'ils perdent leurs feuilles pendant l'hiver.

Les Houx appartenant à la classe naturelle des *Nerpruns* (*Rhamni*) conservent leur verdure. On a obtenu beaucoup de variétés qui servent à l'ornement, par la

forme et la couleur variée de leurs feuilles persistantes et épineuses. On en voit ici de très-grands.

Plusieurs belles espèces : les *Ilex myrtifolia* et *cassine* de la Caroline; *crocea* du Cap; *latifolia*, *laurifolia*, *angustifolia*, ces trois dernieres variétés du Cassine; l'*Ilex æstivalis* et plusieurs autres sont en pots(1); l'*Ilex opaca*, les variétés de l'*aquifolium*; l'*I. canadensis*, etc. sont en pleine terre.

Les Nerpruns et les Prinos ne conservent pas leurs feuilles, à l'exception d'un petit nombre d'espèces, tels que le *Rhamnus theezans* de la Chine; il est conservé en pot; parmi ceux qui restent en pleine terre sont : le *R. latifolius* des îles Açores; le *R. alpinus*, à feuilles d'un beau verd; le *R. hybridus*; le *R. alnifolius* du nord de l'Amérique; le *R. pumilus* de la Carniole; une autre espèce, nommée *Ænoplia* par Persoon, et *Zizyphus* par d'autres, est le *Rhamnus volubilis* de la Caroline, plante grimpante à feuilles luisantes des deux côtés; le *Paliurus*, remarquable par ses épines, est aussi du même genre, il en diffère par des semences en forme de chapeau. Cette plante est malheureusement sujette à périr dans les grands froids, car elle formerait de bonnes haies.

L'Alaterne qui est aussi un Nerprun toujours verd, donne plusieurs variétés panachées fort agréables à la vue, mais comme il est d'un climat plus chaud que le nôtre, on le conserve ordinairement dans l'orangerie. Ici on en voit de très-grands en pleine terre, ils sont placés dans la terre de bruyère, au milieu de ces nombreux *Azalea*, *Rhododendron*, etc. dont nous avons déjà parlé.

(1) Une des belles espèces d'*Ilex* d'Amérique, pour l'orangerie, est l'*Ilex Dahoon* de Michaux. *Note de* M. M.

Quelques arbres fort grands se plaisent dans ce même sol : tels sont ces superbes Magnoliers, tout à fait étrangers à notre Europe et inconnus avant la découverte de l'Amérique, quoique plusieurs espèces nous viennent de la Chine. Encore, si l'on en excepte le *Magnolia glauca*, le plus anciennement cultivé, la plupart des autres ne commencent à paraître dans les jardins que depuis peu d'années, mais ils ne tarderont pas à se multiplier, car tous sont récommandables par la grandeur de leurs feuilles d'un beau verd, ou par leurs fleurs odorantes. Ici, on en voit de très-élevés : le *Magnolia auriculata* de la Caroline; le *M. cordata* de la Géorgie, est de 10 à 12 mètres, ainsi que le *M. tripetala*, l'*auriculata*, l'*acuminata*, dont les fleurs n'ont pas d'odeur; le *M. cordata* de la Caroline à fleurs jaunes, etc.; les *M. gracilis* ou *tomentosa*; *M. anonæfolia*; *M. purpurea*(1), de la Chine, sont en pots, ainsi que le *Magnolia fuscata* et *conspicua* des mêmes contrées.

Puisque nous sommes près des plantes de bruyère, parlons de quelques-unes à qui cette terre convient : les *Myrica*, dont un seul se trouve dans nos bruyères sous le surnom de *Myrthe du Brabant*, est maintenant accompagné dans nos jardins du *M. cerifera*. Ici l'on voit encore les *M. caroliniensis*; *M. pensylvanica*; *M. faya*. On conserve en pots les *M. serrata* et *quercifolia* du Cap; le *Vitex agnus castus* croît avec vigueur dans cette même terre, cependant comme il est sensible au froid, quelques individus sont en pots.

Un des arbustes les plus propres à orner les bosquets

(1) Les *Magnolia purpurea* et *conspicua* sont depuis douze ans avec succès en pleine terre, dans le jardin botanique de Gand.

Note de M. M.

de plantes de bruyère, est le *Symphoria racemosa*, de l'intérieur de l'Amérique septentrionale; vers l'automne ses longues branches pendantes se couvrent de baies rondes de la grosseur d'une petite cerise : elles sont d'une blancheur éclatante. Cet arbuste est encore rare dans les jardins, il est d'ailleurs peu remarquable lorsqu'il est petit et qu'on ne l'a pas cultivé dans une terre de bruyère grasse et humide. Ici l'on en voit plusieurs beaux individus, entr'autres un de 2 à 3 mètres de hauteur, formant un large buisson couvert de baies blanches comme la neige; lorsque cette plante sera mieux connue, on la multipliera bientôt dans les jardins paysagers. Les *Ledum*, *Rhodora canadensis*, *Gaulteria procumbens*, l'*Itea virginiana*, déjà communs, se trouvent placés à côté d'autres végétaux plus rares, telles que le *Menziesia globularis* ou *ferruginea*, etc.

Le *Fothergilla alnifolia* donne au commencement du printems un grand nombre de fleurs blanches globuleuses auxquelles succèdent de bonnes graines; il est de la Caroline et de la famille des Ormes, dont plusieurs espèces viennent aussi en Amérique : tels sont l'*Ulmus pendula* et *americana;* ils ne le cèdent en rien à nos Ormes d'Europe, l'*ulmus pedunculata*, *viscosa*, *tomentosa*, *crispa*, etc. Il y a deux sortes d'*Ulmus pumila*, l'un vient de la Sibérie, l'autre de la Caroline; l'*Ulmus chinensis* a des feuilles fort petites, on l'abrite l'hiver dans l'orangerie; le *Planera* à feuilles d'orme ou *aquatica* de la Caroline, quoique très-sensible au froid, est parvenu ici à sa plus grande hauteur.

Les Obiers ou Viornes sont des arbustes communs dans nos bois; le *Viburnum opulus* a enrichi les jardins d'une variété très-répandue sous le nom de boule de neige; le *V. pimina* des Canadiens, à grandes feuilles

sur des branches étalées, donne ici des fruits; on les mange dans le Canada. Le Viorne à feuilles de prunier, le *V. dentatum*, *V. lantanoïdes*, *V. pubescens*, *V. cassinoïdes*, *V. nudum*, *V. lantago*, etc. sont aussi de l'Amérique du nord; le *V. dauricum* a de petites feuilles; le *V. glaucum* est sans doute une variété, ses feuilles sont presque constamment jaunes.

Il est fâcheux qu'on soit obligé de tenir en pot le *viburnum*, étiqueté sous le nom de *japonicum;* cette belle espèce, par ses feuilles épaisses, d'un beau verd, grandes et persistantes, serait une précieuse acquisition pour les bosquets d'hiver.

Je donnerais une trop grande étendue à cette description des jardins d'Albeeck, si je parlais des plantes de serre et d'orangerie; je n'ai pas fait mention d'une grande quantité de plantes plus ou moins rares, telles que les *Stewartia* et *Malachodendrum*, des Myrtilles d'Amérique, etc.; j'ai même passé sous silence plusieurs genres entiers; les *Pæonia;* les Sumacs comprenant une douzaine d'espèces différentes, etc.; je n'ai rien dit de la collection des Roses, montant à près de deux cents espèces ou variétés.

Je ne puis cependant terminer cette revue, sans faire remarquer un arbre qui porte un nom illustre: le *Virgilia lutea*, il est rare d'en voir des individus aussi grands, il a plus de onze mètres de hauteur; au printems, il attire les regards par ses grappes de belles fleurs, et toute l'année par son beau feuillage d'un verd clair. C'est en voyant tant de richesses végétales de différentes parties du monde rassemblées sur le même sol, qu'on se rappelle cette exclamation de Virgile:

O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolas! ....

NOTICE

Sur la Culture de quelques Arbres Forestiers dans la province de la Flandre occidentale,

Envoyée à la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, par M. VERMINCK, notaire royal à Ypres.

Messieurs,

C'est avec la plus vive satifaction, que j'ai vu figurer dans le Journal d'agriculture du Royaume, année 1823, la destination de prix d'encouragement par votre Société, pour exciter l'émulation des propriétaires à étendre la culture du Melèze, *Pinus larix.*

Cet arbre d'une éducation facile, mérite d'être mieux connu; il croît et fait des progrès dans toutes sortes de terreins, même les plus médiocres, où aucun autre espèce d'arbre ne reprendrait point, pourvu que le sol ne soit ni trop pierreux, parce que ses racines n'y trouveraient point assez de suc végétal, ni trop humide, vu que les racines y pouriraient; il réussit aussi bien isolé, qu'en massif et en quinconce, et ne demande aucun soin particulier.

Ma méthode de culture de cet arbre précieux, est de semer la graine vers la fin d'Avril ou au commencement de Mai, dans de plattes bandes en terre de bruyère, à l'abri du grand soleil, de les repiquer pour les mettre en pépinière au mois de Mars suivant, et la troisième année de les planter à demeure; j'en ai maintenant plusieurs milliers en pleine croissance, dont un grand nombre me fournit depuis quelques années, de bonne

graine, et plus j'étends sa culture plus je me félicite de son acquisition.

Un arbre de cette espèce, provenant de mon coup d'essai, que j'ai semé en Juin 1808, et transporté en 1810, sur une motte, dans une terre argileuse et très-compacte, fut mesuré en Septembre dernier; sa circonférence, à une aune de la terre, est de 65 pouces, et la hauteur à l'extrémité de l'arbre, est d'environ 15 aunes, mais ceux plantés dans une terre légère et sablonneuse, font encore plus de progrès.

Cet arbre, ainsi que généralement tous les autres arbres conifères, ne souffrent point l'élaguage; cela arrête leur croissance, les empêche de grossir et même beaucoup en périssent, non pas par la perte du suc, comme le croit le vulgaire, puisqu'on perce bien leur tronc pour en tirer la résine, mais parce que la perte des branches latérales ôte la force végétative de l'arbre; cependant la méthode de l'élaguage de ces arbres, est encore presque généralement suivie; même des auteurs agronomes en indiquent l'époque et prescrivent la manière; mes expériences réitérées du contraire, me portent à croire, que leurs ouvrages ne sont que des théories de cabinet et que ces auteurs n'ont jamais rien cultivé, ou que leur entreprise a mal réussi.

Les branches latérales des conifères, à mesure que l'arbre gagne en croissance, meurent au tronc et tombent d'elles-mêmes.

Le bois du Melèze, de couleur rouge, est ferme, dur et compact; il a le fil droit et sera propre pour remplacer le chêne; son écorce, comme celle du chêne, peut servir à tanner le cuir, mais étant beaucoup plus dure, elle résiste au broyement de la meule, et dans son effet, elle a un quart moins de force que celle du chêne.

Quoique j'aie un si grand nombre de Melèzes en pleine croissance, dont le port majestueux fait plaisir à voir, je ne puis point cependant me mettre sur le rang des concurrens pour vos prix d'encouragement, parce qu'ils sont tous plantés depuis plusieurs années à demeure, et se trouvent entremêlés avec la collection des autres conifères, et d'ailleurs, d'après ma méthode de cultiver, il ne peut entrer dans mon calcul d'employer une forte étendue de terrein pour faire un essai de semis en grand, selon la manière proposée au concours.

Il paraît singulier que la société ait adopté pour les divers concours, le mode exclusif du semis, plutôt que la méthode du plantis, puisqu'un terrain planté en massif quinconce, présente toujours une forme régulière et un bel aspect, tandis qu'en semis, les jeunes tiges en sortant de la terre, portent leur graine avec elles, que les oiseaux en sont très-friands, qu'ils y font beaucoup de dégat, et que de ces tiges très-sensibles aux rayons du soleil, une autre partie périt par l'ardeur de cet astre, d'où il suit que le semis présentera beaucoup de vuide et sera toujours irrégulier.

Depuis une quinzaine d'années que le goût me prit de m'adonner de préférence à la culture des arbres forestiers exotiques et qu'en n'épargnant ni sacrifices ni soins, j'en ai réuni une forte collection, nommément en Amentacées, Conifères érables, Thérebinthes et le Ginko du Japon, déjà tellement acclimatés, que plusieurs de ces espèces me fournissent de bonne graine, il n'y a presque aucune expérience que je n'aie essaiée sur leur éducation, sans cependant connaître alors la qualité de leur bois, ni quel pourrait être un jour son utilité; mais pour m'en assurer et satisfaire aux désirs

d'une foule d'amateurs, j'ai fait abattre au mois de Mars 1824, un de mes Erables blancs d'Amérique, semé en 1811; il avait acquis la hauteur de 12 aunes 36 pouces, sur une circonférence de 66 pouces, prise à une aune de la terre.

Cette espèce d'arbre, que le premier j'ai introduit dans ce Royaume, par sa feuille ressemblante à celle de la vigne et par la propriété de son bois, et sa croissance rapide, mérite l'attention particulière des agronomes, d'autant plus qu'il réussit aussi en bois tailli, et qu'en cela il est bien plus productif que l'Aune, le Bouleau, le Chêne et le Frêne.

Au mois de Mars dernier, j'ai également fait abattre 1° un Melèze d'Europe, 2° un Pin laricio, *Pinus altissima*, de Corse, 3° un Pin rouge de Canada, *Pinus echinata*, 4° un Pin blanc de la Caroline et de Virginie, *Pinus tœda*, et 5° un Pin à trochets, *Pinus rigida*, du Maryland, seulement âgés de 12 à 16 ans; il me paraît que leur bois dépasse en qualité toute autre espèce de bois de Pins qui se trouvent ici dans le commerce.

Ces arbres encore extrêmement rares dans nos forêts, mériteraient également à raison de leur aspect agréable et de l'utilité qu'ils nous promettent par le tems, d'être plus cultivés; cette négligence doit sans doute provenir du défaut de connaissance de la qualité de leur bois. — Comme il n'y a que les sociétés d'agriculture qui soient à même d'encourager efficacement l'émulation pour étendre la propagation de nouvelles espèces d'arbres, c'est dans cette persuasion que je prends la liberté d'adresser à votre société, reconnue si éminemment savante dans l'art de l'économie rurale, un bout de planche de chacune des espèces indiquées ci-

dessus, en vous observant, Messieurs, que celui de l'Erable blanc d'Amérique, est pris sur la hauteur de six à sept aunes du tronc, et les Pins et Larix sur la hauteur d'audelà de 5 aunes, afin que vous puissiez par vous mêmes vous convaincre de la vérité de ce que j'avance; je m'estimerais heureux, Messieurs, si vous daigniez accueillir favorablement le fruit de mes essais et expériences.

MÉMOIRE

A l'appui du plan projetté pour l'érection d'une École Primaire, par feu M. J. B. Pisson, *membre de l'Institut des Pays-Bas, l'un des Directeurs de la Société royale des Beaux-Arts et Architecte à Gand*, 1818 (1).

C'est sur-tout à l'époque où le Gouvernement et l'Administration redoublent d'efforts, pour raviver, dans les provinces méridionales, les élémens de l'instruction primaire, source de toute autre, et pour l'asseoir sur des bases solides, qu'il peut paraître à propos de rappeler l'ouvrage de feu M. *Pisson*, et d'en mettre les plans à l'appui sous les yeux de nos lecteurs : malheureusement, dans l'analyse que nous allons donner du mémoire, nous pourrons seulement louer les

(1) M. Pisson avait fait imprimer à ses frais le mémoire et les plans, avec un grand luxe typographique, chez M. de Busscher, à Gand ; mais le décès de l'auteur, avant que le mémoire fut généralement distribué et répandu, fut cause qu'il est moins connu, et sans doute le plus grand nombre des lecteurs du *Messager* ne l'aura pas vu. C'est de M. Cornelissen, secrétaire de l'université, que nous tenons les planches, qu'il a obtenues lui-même, ainsi que le mémoire autographe, de l'obligeance de M. van Loo, neveu du défunt, comme un souvenir de son oncle.

intentions d'un habile architecte et le talent qu'il a développé dans son projet, et c'est aussi ce que se sont bornés de faire le Gouvernement et l'Administration qui ont dû voir que l'exécution de ce projet, comme type premier d'un modèle d'*École primaire*, devenait impraticable, proposé comme il l'était, sur une échelle si vaste et avec un luxe si déplacé d'accessoires.

M. *Pisson* aimait et respectait l'art, disons mieux, la science qu'il cultivait avec distinction; il fut toujours dévoré de cette noble ambition qu'il est permis à un artiste d'avoir, lorsqu'il a la conscience de son talent, celle d'attacher son nom à la construction de quelque monument, qui eût pu l'illustrer : mais pendant tout le règne de celui qui projettant et exécutant un si grand nombre d'édifices pour la capitale de son empire, qui même en avait promis quelques-uns à la ville de Gand, il ne fut permis à notre architecte que de renverser l'économie intérieure de l'hôtel-de-ville, entreprise qui ne fut pas d'une conception ni d'une exécution heureuses, d'élever le projet en bois de ce qu'il était convenu d'appeler une Colonne Départementale, et de construire des aubettes pour plusieurs portes de Gand.

Nous ne croyons pas offenser la mémoire de M. *Pisson* en disant qu'il avait pris part, sous le voile de l'anonyme, aux concours publics pour la construction projettée de plusieurs monumens publics sous l'administration de Napoléon; il a également concouru pour l'érection du monument de Waterloo; de la salle de spectacle à Liège, et même des aubettes et du grillage qui devaient décorer l'entrée de l'Allée-verte hors de la porte de Laeken à Bruxelles, et nulle part ses projets, quel qu'ait pu être leur mérite ou peut-être même leur supériorité, n'ont été et ne pouvaient être admis,

parce que les frais de construction dépassaient outre mesure, les sommes que l'Administration avait votées et fixées et dont le Gouvernement avait approuvé le montant.

Le lecteur préjuge déjà, à la simple inspection des plans dont nous lui mettons le trait sous les yeux, que ce projet de construction pour une Ecole primaire, ne pouvait être accueilli, et sans même l'examiner ni approfondir dans tous ses détails, il a déjà vu que l'ensemble présentait une masse et un luxe d'accessoires, également dispendieux.

Cette masse et ce luxe d'accessoires, le jardin potager, le verger, le portique destiné aux jeux, les peintures à fresque et les encaissemens du plafond, voilà le défaut capital qui devait faire reprouver l'adoption du projet; quant à la forme semi-circulaire et l'éclairage par le haut, empruntés des Grecs et des Romains et conservés dans plusieurs écoles de nos jours, il n'y aurait certainement aucun inconvénient à les adopter; mais toujours nous paraîtra-t-il difficile de les appliquer utilement à l'usage des Écoles primaires.

Il n'en serait pas de même s'il s'agissait de la construction d'une Ecole d'un ordre plus relevé dans quelque point central d'un canton ou dans une commune très-peuplée, et c'est cette pensée qui nous a suggéré d'en faire figurer les plans et de donner l'analyse des idées, qui ont dirigé l'architecte, et qui étaient rédigées en forme de mémoire, présenté à M. le baron *de Keverberg*, gouverneur de la Flandre orientale et siégeant aujourd'hui au Conseil-d'état de Sa Majesté.

Nous allons laisser parler M. *Pisson* lui-même et nous nous bornerons à éclaircir le texte au moyen de quelques légères observations.

» Une des grandes vues du Gouvernement et qui rappelle en même tems ses intentions paternelles, c'est le soin qu'il donne à l'établissement et à l'assiette de l'instruction primaire.

» J'ai désiré concourir par les moyens qui sont en mon pouvoir, à aider ces intentions, et c'est dans cette vue plus particulièrement que j'ai rédigé un plan propre à atteindre par l'application matérielle du local, ce que l'instruction doit offrir moralement.

» Ce plan est calqué, quant au nombre des élèves, et à la division des différentes classes, sur le projet qui vous a été envoyé par Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique, et dont vous avez bien voulu me donner communication.

» Conformément aux intentions ministérielles, mon projet est également établi pour le nombre de cent élèves (1), et est aussi divisé en trois classes distinctes, mais disposé en sorte que tous les élèves reçoivent à la fois leur leçon : cette disposition est tellement coordonnée que le mode d'instruction qu'on se propose de donner s'y adapte naturellement; en d'autres termes, qu'on peut y enseigner, soit à l'instar des écoles primaires de Hollande, soit d'après la nouvelle méthode de l'enseignement mutuel, soit d'après toute autre règle.

» Sans vouloir me permettre des observations critiques sur la disposition du plan que je viens de signaler, je pense cependant pouvoir vous faire observer, que ce plan ne m'a point paru à l'abri de quelques reproches fondés,

(1) La réunion d'un si petit nombre d'élèves, dans un bâtiment d'une construction si dispendieuse, présente un vice radical : mais rien ne doit empêcher que ce nombre ne s'élève à 150 ou à 200, si l'on augmente, dans une progression nécessaire, l'échelle qui a servi aux plans que nous analysons.

tant sous le rapport du placement des élèves que sous celui de la salubrité. Le premier point doit être subordonné à l'inspection, et comme on dit vulgairement à l'œil du maître, ou de l'instituteur qui à la fois doit observer les actions de ses élèves et embrasser d'un seul trait toute l'étendue du local, comme d'un autre côté les élèves doivent avoir la faculté de pouvoir faire une attention facile aux signes et aux regards du maître. Une telle disposition paraît pouvoir mieux s'obtenir par la forme circulaire; la forme quadrangulaire, comme on peut l'observer par le plan communiqué, est loin d'atteindre ce but important. Quant à la salubrité, elle résulte de la situation elle-même du bâtiment (1).

» Et s'il est vrai qu'on ne dispose pas à volonté d'un terrain dont l'issue est commandée par telle ou telle exposition, il est indubitable qu'on doit se trouver dans la malheureuse nécessité d'adopter une position malsaine et proscrite.

» Par la forme circulaire dans un local où le jour vient d'en haut, on sent que l'exposition est indifférente; à cet égard le choix ne paraît point douteux, comme il sera prouvé plus bas.

» Il est inutile de vanter la forme sémicirculaire pour le plan d'une école; l'avantage parle aux yeux et à l'esprit; il nous est d'ailleurs indiqué par les Romains, dans le tems où l'art était à son plus noble

(1) L'on conçoit que pour bien saisir le fil des idées de M. Pisson, et pour apprécier les motifs qui l'ont dirigé, il eut fallu également avoir sous les yeux les plans dont il parle et qu'il critique. Notre mémoire ne nous retrace plus des idées très nettes sur le plan envoyé par le Ministère : mais nous croyons nous souvenir que celui de M. Pisson, à ne le considérer que par l'ensemble et quelques-uns des détails, présentait des avantages réels sur l'autre.

période; aussi les grands architectes modernes n'ont jamais dévié de ces préceptes et de ces exemples: jamais on ne bâtit des amphithéâtres où l'on donne des leçons publiques, soit dans la chirurgie soit dans la minéralogie, qui ne soient tracés d'après ce système. (1) L'inappréciable avantage de cette forme se démontre d'abord par une égale distance de tous les élèves aux professeurs; elle est la plus conforme au développement des principes et des règles de l'acoustique, en ce que les sons plus ou moins croissans sont modifiés convenablement et de la manière qu'on voudrait se le proposer. Cet avantage n'existe pas lorsqu'on adopte la forme carrée; les angles amortissent la voix, et il est souvent impossible d'établir les bancs d'une manière satisfaisante; tous les motifs de préférence semblent donc se déclarer en faveur de la forme circulaire, et tout est au désavantage de la forme carrée ou de toute autre qui s'en rapproche.

» On objectera vainement que la dépense pour l'exécution de la forme ronde devient plus considérable : cette assertion ne paraîtrait plus ou moins fondée que si on ne profitait pas en superficie; car, en examinant les deux plans, le résultat convaincra que le même nombre de pupitres et de bancs et les distances entre les uns et les autres, ne couvriront que les trois quarts du terrain qu'exige la forme carrée; et l'on sent que la dépense doit diminuer dans la même proportion.

» Il n'échappera pas que, comme je viens de le dire, la salle projetée est éclairée à l'italienne, c'est-à-dire, par le haut; par cette disposition on prévient tous les

(1) Les Universités de Leyde et de Louvain et le nouveau Palais Académique à Gand, en offrent des exemples.

défauts attachés aux mauvaises expositions ; on prévient encore, par cet arrangement, les distractions qui ne manquent pas aux élèves lorsqu'on dispose les croisées à hauteur d'appui, comme elles sont proposées dans le plan communiqué : distractions que des rideaux, des jalousies ou des abat-jours ne peuvent diminuer qu'aux dépens de la lumière ; de plus, cette lumière, lorsqu'elle vient d'en haut, répand ses rayons sans reflets ni ombres.

La salubrité commande que les issues des cabinets d'aisance ne soient pas en contact direct avec la salle ; des raisons sanitaires et d'autres, si naturellement puisées dans l'esprit de propreté qui est une de nos qualités nationales, s'y opposent ; une disposition analogue dans le plan présenté, paraît une faute si grave qu'on est tenté de ne la croire échappée que par inattention.

» La salle est conçue et projetée pour être échauffée par des tuyaux de chaleur ; un petit foyer dont l'issue est placée à l'extérieur, serait allumé une heure seulement avant que la classe eût lieu.

» Il est naturel de conclure, quoique je ne l'indique pas particulièrement, que tout mode d'éclairage, ancien et nouveau, par quinquets à huile ou par le gaz, peut être appliqué à volonté et par les moyens connus.

» La salubrité exigeant que l'air qui se répand dans la salle, soit purifié et renouvellé sans cesse, on a jugé convenable d'y établir des soupapes : des ventilateurs sont indiqués dans les compartimens du grand arc-doubleau. Ils seront disposés en tous sens afin que la libre circulation ne soit pas interrompue par la direction du vent contraire.

» Par les dispositions du plan, les deux sexes sont

séparés, quoiqu'étant dans la même salle; cette disposition est tellement combinée que le nombre en plus ou en moins peut être règlé à volonté; c'est par cet arrangement que les filles ont leur entrée et leur sortie, ainsi que leur cabinet d'aisance en particulier et séparés de ceux des garcons. Des dispositions de cette nature indiquent leur utilité et leur nécessité par leur seule énonciation.

» Une cave souterraine, creusée sous la salle projetée, est destinée au dépôt des combustibles.

» La salle est disposée pour être placée isolément; mais, dans tous les cas, on pourra ajouter au fond de la salle un logement et d'autres dépendances pour le service de l'Instituteur et de sa famille. Ce sont des arrangemens secondaires dont l'adoption est subordonnée à la nature des mesures qui seront prises par l'autorité.

» C'est de la capacité du terrain que devra dépendre le plan et l'étendue présumée d'un jardin potager, d'un verger et d'autres dépendances; mais ce qui avant tout est indispensable, c'est une salle, un portique ou une aire ouverte destinés aux jeux; l'issue doit encore pouvoir guider l'œil du maître sur toute l'étendue de ce local (1).

Les rayons et armoires qui contiendront les caractères, tables ou tableaux employés à l'enseignement, seront placés à droite ou à gauche de l'Instituteur; le mur lisse contre lequel son fauteuil est placé, se pré-

(1) *Indispensable*, nous ne le pensons pas. Les enfans qui viennent aux écoles primaires, retournent, après y être restés pendant deux ou trois heures, à la maison, et s'amusent sous les yeux de leurs parens. Ce sont en général ces détails secondaires, présentés sous un grand but d'utilité ou de nécessité, qui en doublant et triplant la dépense présumée, finissent par effrayer les meilleures volontés. *Note du R.*

sente si naturellement aux regards de tous les élèves que les deux sexes et les trois classes peuvent à la fois recevoir leur instruction sans quitter leur place.

La salle sera plafonnée. La disposition architectorale en sera le seul ornement; le reste sera ajouté en peinture à fresque. On pourra, dans les encaissemens (1) du plafond, indiquer l'alphabet, les consonnes, les voyelles, les élémens du système décimal ou tout autre emblême convenu qui ait rapport à l'enseignement primaire. Votre Excellence conçoit que je n'entends indiquer ni préciser rien de ce qui doit être fait; cela dépendra de l'autorité qui fera exécuter.

Puissent mes idées, si elles rentrent dans les vues bienfaisantes du Gouvernement, avoir à ses yeux quelque mérite!....

Fait à Gand, le 17 Juillet 1818. (2). PISSON.

NOTICE SUR L'ÉGLISE PAROISSIALE DE PAMELE, A AUDENARDE,

Considérée comme monument d'architecture gothique du treisième siècle; précédée de quelques réflexions sur l'état de l'architecture civile, en Belgique, au moyen âge; par D. J. VAN DER MEERSCH.

LORSQUE l'on fixe attentivement ses regards sur tel édifice public qui porte l'empreinte d'un âge très-reculé, et qui, ayant traversé des générations tant de fois re-

(1) Pour avoir de la peinture à fresque, pourquoi des encaissemens, si cela ne fait qu'augmenter la dépense? *Note du R.*

(2) Ce mémoire fut le dernier élan patriotique de l'auteur. On sait qu'après une longue maladie, il mourut le 9 Décembre de la même année.

nouvelées, brave encore fièrement les injures du tems et le choc des événemens de toute espèce; lorsque l'on voit nos églises gothiques, ces clochers prodigieux, ces portails imposans, ces voûtes sveltes et majestueuses, ces fenêtres hardies et artistement ornées de chassis en pierre (1), l'esprit se recueille, et, pénétré d'étonnement, se reporte vers ces tems éloignés qui donnèrent naissance à ces admirables constructions; il recherche l'état des beaux-arts et des sciences, à cette époque, et souvent, il ne trouve que de l'obscurité, de l'ignorance, ou des débris d'un coupable vandalisme.

Ces arts, qui dans l'antiquité furent portés à un si haut degré de perfection, et dont la culture embellit tant la courte existence de l'homme, en lui procurant de si nobles sensations, et en versant dans son âme de si délicieuses jouissances, ces arts, disons nous, en traversant des siècles de destruction et d'abrutissement, y ont laissé à peine quelques traces éparses; et, si un rayon de lumière eût voulu alors en vivifier quelque

(1) » Il y a nombre d'édifices gothiques, où il règne une délicatesse singulière dans la bâtisse, et que les meilleurs constructeurs de nos jours seraient fort embarrassés d'imiter. Si l'on proposait aujourd'hui d'exécuter quelque morceau d'architecture, dans le goût de légéreté de la tour des cathédrales de Strasbourg ou d'Anvers, ou de quelques autres ouvrages en ce genre, il est douteux qu'il se trouvât quelqu'un capable de l'entreprendre avec succès.

» L'on fut obligé, il y a environ 40 ans, de refaire la rose vitrale de la croisée de l'église de N. D. de Paris; et quoiqu'on eût choisi M. Boffrand, le plus habile architecte d'alors, il ne put réussir à lui donner la même légéreté qu'à la rose vitrale opposée, bien qu'on l'eût prise pour modèle, et qu'en démolissant l'ancienne, l'on eût été à portée d'étudier comment elle avait été construite." *Cours d'architecture de Blondel, continué par Patte*, 1777. *Tom. VI. p.* 207 - 208.

germe, la fécondation en eût avorté par le défaut de chaleur et de culture.

Cependant, l'architecture civile se tint seule debout : non cette architecture grecque qui fit de Rome la capitale la plus majestueuse de l'univers ; les secrets en étaient ensevelis sous ses tristes décombres (1) : mais celle qu'un prince des Visigoths, Théodoric, qui fut roi d'Italie au 6me siècle, fit fleurir dans ses états en encourageant les arts et les artistes : ce fut l'architecture gothique ancienne. Depuis cette époque, une nuit longue et ténébreuse suspendit la marche du génie vers les grandes choses, et l'art de bâtir ne s'améliora guère. Pendant le règne de Charlemagne (8me siècle), cet art reçut une nouvelle impulsion, tandis que les autres furent loin de se relever de leur nullité. Ensuite les Maures, conquérans de l'Espagne, plus adonnés aux travaux du génie et de l'esprit, que les Européens de ce tems, firent de mémorables progrès dans l'art des grandes constructions ; on les imita, et on parvint enfin à remplacer la grossièreté et les masses, par une délicatesse et une légéreté inconnues auparavant : c'est l'architecture gothique moderne. L'Italie, qui puisa jadis chez les Grecs les règles de la belle architecture, et en fut ensuite le tombeau, emprunta la première des Maures de l'Arragon, leur style nouveau de bâtir, et ses villes

(1) Brunelesschi, architecte Florentin, né en 1377, fut le restaurateur de l'architecture græco-romaine chez les Italiens. A force de travail opiniâtre et de courage sans exemple, il découvrit, sous les débris des anciens monumens de Rome, les caractères et les proportions des trois ordres, c'est-à-dire, les élémens de l'architecture, et son premier ouvrage fut un chef-d'œuvre : Il entreprit et exécuta la coupole de Ste Marie-des-fleurs à Florence, la plus grande qui existât alors et qui l'est restée depuis, après celle de St Pierre à Rome.

populeuses virent s'élever dans leur sein de grands édifices publics et des palais somptueux dans ce genre.

Les 12^me^ et 13^me^ siècles furent le tems des Croisades. Un enthousiasme, partie religieux, partie chevaleresque, ayant mis toute l'Europe en mouvement, les peuples se rapprochèrent; le génie, cette sublime puissance de l'homme, s'échauffa par la vue de tant de choses nouvelles alors pour le grand nombre; le goût de l'imitation les imprima dans la mémoire, et, si les Croisés en rentrant dans leur foyers n'étaient pas riches de glorieux lauriers, du moins plusieurs d'entr'eux le furent-ils d'intéressans souvenirs et d'instruction; car, les moins intrépides de ces guerriers avaient visité quelques belles villes des républiques italiennes. La France alors possédait encore peu de monumens remarquables.

Serait-il donc hors de vraisemblance que l'art de bâtir, en style mauresque ou gothique moderne, se soit introduit ou du moins fort amélioré, dans notre pays, depuis l'époque des Croisades? — Il est certain qu'alors l'esprit public prit un plus libre essor; les communications entre les peuples du Midi et ceux du Nord s'établirent plus solidement, et, bientôt même, la Flandre contracta d'étroites liaisons commerciales avec différentes villes maritimes de l'Italie, dont elle prit le goût pour les arts et les lettres qui y avaient trouvé un asyle: ce qui a dû exercer une influence heureuse sur les mœurs et les goûts publics de nos ancêtres, et rien ne nous empêche de croire que sur-tout l'architecture civile n'en ait reçu une très-forte impulsion. M. *Cornelissen*, dans un savant mémoire sur nos anciennes chambres de rhétorique, observe très-bien que: » les monumens » d'architecture, qui nous restent de ces siècles éloi- » gnés, offrent souvent des chefs-d'œuvre de hardiesse

» et de légéreté, et presque toujours ce caractère gran-
» diôse qui fait qu'on en admire encore les formes et
» les masses imposantes." (1) Ceci s'applique plus particulièrement aux églises et hôtels-de-ville construits dans le style gothique, et que l'on voit dans la plupart des villes des Pays-Bas. Le vandalisme révolutionnaire des Français causa la ruine de plusieurs de ces églises sans égard pour le respect public qu'elles inspiraient comme monumens d'architecture ancienne.

Occupé de ces réflexions, lorsque le loisir nous permettait de contempler l'un ou l'autre de ces édifices dignes d'attention, nous nous demandions souvent : quels furent donc, dans notre patrie, ces hommes doués de tant d'intelligence, ces génies privilégiés qui, à des époques où quelques pâles lueurs perçaient à peine et de loin en loin l'obscurité d'une ignorance profonde et grossière, conçurent les plans et dirigèrent la construction de ces bâtimens, où une postérité si reculée et entourée des lumières que les sciences et les arts répandent de toutes parts, trouve encore tant de choses dignes d'admiration? C'est ce que nos recherches, peut-être trop peu étendues, n'ont pu nous apprendre. Nous repoussons cependant l'opinion que nous devions tout à des artistes étrangers qui seraient venus nous prêter leur secours : de tout tems des météores

---

(1) De l'origine, des progrès et de la décadence des chambres de rhétorique établies en Flandre, p. 9. Gand 1812. M. Cornelissen, à la fin des notes de cet opuscule, nous promet un ouvrage qui aura pour titre : *Recherches historiques, politiques et littéraires sur la ville de Gand, etc. depuis les siècles du moyen âge jusqu'à nos jours.* Celui qui connait le talent et la grande érudition de ce savant, désirera comme nous, qu'il continue sa tâche, et fasse bientôt jouir le public du fruit de ses veilles.

lumineux ont brillé sur l'horison le plus obscurci de notre antique Belgique.

Lorsque nous voyons un beau tableau, un morceau de sculpture artistement travaillé, nous nous informons, après un premier élan d'admiration, du nom de l'artiste dont la conception savante créa cet objet qui nous enchante, et fréquemment on satisfait à notre demande. Que n'en est-il de même des monumens d'architecture de cet art si utile et si propre à faire apprécier au dehors le génie d'un peuple attaché religieusement à sa patrie, et qui d'ailleurs suppose, dans celui qui l'exerce, une étendue de connaissances peut-être plus indispensables qu'elles ne le sont pour la peinture et la sculpture? On a, dans celles-ci, la nature pour type invariable, tandis que l'architecture n'est basée que sur des règles de convention, créées et suivies dans l'antiquité, ensuite abandonnées ou plutôt méconnues, pendant des siècles, pour être reprises au sortir du moyen âge, et continuées jusqu'à nos jours.

L'Italie a été moins insouciante à l'égard de ses architectes; l'histoire nous conserve les noms et le souvenir des travaux de la plupart de ceux d'entr'eux qui, depuis la décadence de l'empire romain, élevèrent les monumens dont les villes de ce pays sont ornées. La France doit à Félibien (1), et récemment encore à M. Quatremère de Quincy (2), de savantes et curieuses recherches sur cet objet; l'Allemagne possède son

(1) Recueil historique de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes, par Félibien. Londr., 1705.

(2) Dict. d'architect. de l'encycl. méth., par M. Quatremère de Quincy. Ce dictionnaire, après une interruption de 18 ans, est continué par l'auteur. En 1820, a paru la 4me livraison qui termine la lettre M.

infatigable M. Wiebeking (1); et notre patrie, qui peut-être ne le cède qu'à très-peu d'autres pays, en édifices somptueux élevés au moyen âge, attend encore, à ce que nous croyons, le savant qui voudra s'occuper de recueillir les documens qui doivent remplir tant de pages vides dans nos annales des arts.

On parle avec admiration de plusieurs monumens gothiques de nos grandes cités: entr'autres de l'ancienne cathédrale d'Anvers, que l'on qualifie d'ouvrage merveilleux; on en donne les détails de distribution, le tems employé à la construire, le prélat qui la consacra, et l'on est réduit à se taire sur les hommes ingénieux qui en conçurent l'idée et l'exécutèrent. Il en est de même de la plupart de nos édifices publics élevés avant le 16me siècle: les historiens citent, avec emphase, les personnages illustres qui en commandèrent la construction, et un voile épais couvre les architectes, que les contemporains regardèrent peut-être d'un œil très-indifférent: tant il est vrai que l'ignorance en matière de beaux-arts, dédaignant l'humble et intelligent artiste, ne porte son encens que vers la puissance et la richesse qui seules lui paraissent avoir droit à l'immortalité. M. Quatremère, qui recueillit dans son dictionnaire tout ce qui est relatif à l'histoire de cet art, ne fait mention d'aucun architecte Belge du moyen âge; et Félibien, auteur d'un traité sur la vie et les ouvrages des architectes qui ont paru en France, en Italie et ailleurs, jusqu'à la fin du 14me siècle, ne parle qu'une seule fois de la Belgique, et cela pour faire l'éloge, d'après *Sanderus*, des religieux de l'abbaye des

(1) Voyez la 1re-2me livraison, mois de Mars et Avril du *Messager*, pag. 19 et suiv.

Dunes qui, au 13me siècle, bâtirent eux-mêmes leur monastère et leur église.

Que des religieux et des prélats de cette époque, en Belgique comme en d'autres pays, aient possédé des connaissances dans l'art de bâtir, ce fait paraît très-vrai; d'autant plus qu'eux seuls alors étaient, à peu d'exceptions près, les dépositaires des sciences et des arts du génie; mais, que des particuliers qui n'appartenaient à aucune corporation, aient pratiqué l'architecture avec intelligence et adresse, c'est ce qui ne nous paraît pas moins certain : une inscription placée dans le mur extérieur de l'église dont nous allons donner la description architectonique, fera connaître au moins un Belge, qui, dans la première moitié du 13me siècle, construisit un monument qui nous paraît mériter d'être mentionné.

Ce temple n'est pas un de ces bâtimens vastes et du premier rang pour la somptuosité; mais il peut se faire remarquer, tant pour la simplicité, la délicatesse et la solidité de sa bâtisse, que pour une certaine élégance qui plait à l'œil et qu'on ne rencontre pas toujours dans les édifices publics du tems où il fut construit (1). Malheureusement pour l'antiquaire, on n'en voit plus

(1) Au 13me siècle, dit M. Quatremère de Quincy, le bon goût en architecture fit, en Italie, de plus en plus des progrès. Mais, ajoute-il en suite, » Ces étincelles du bon goût ne s'étendaient » pas au-delà de ce pays. Dans tous les vastes bâtimens qu'éle- » vait alors le reste de l'Europe, on ne voit qu'une passion de- » mesurée pour le merveilleux; une confusion d'ornemens sans » choix, sans règles et sans goût."

Ce savant architecte paraît être d'ailleurs un admirateur exclusif de tout ce qui appartient au génie de l'antiquité, dont, sans doute, les beaux ordres ne souffrent aucune parité; mais il est permis, ce nous semble, d'admirer également les imposans ou-

l'intérieur tel qu'il fut dans son état primitif; le luxe de nos jours y masque, en grande partie, sous des ornemens modernes en stuc, son ancienne simplicité.

Qu'on ne nous accuse pas cependant d'un enthousiasme outré, assez habituel à l'habitant d'une petite ville, pour les monumens qu'il a sous les yeux: le continuateur du cours d'architecture de *Blondel* (1), a-t-il dédaigné de donner une description minutieuse des plans, coupes, etc. de l'église gothique de N. D. de Dijon, bâtie quelques années après la nôtre? — Nous avons remarqué que toutes deux se rapprochent beaucoup, pour le système de construction en général: p. ex. pour la hauteur et la largeur de la nef, le placement du clocher, etc.; quoique celle de N. D. de Pamele soit élevée sur un plan moins vaste, et que la bâtisse soit moins profuse dans ses accessoires.

Avant de continuer notre description, assez aride par la nature du sujet, on nous permettra de jetter un rapide coup-d'œil sur l'événement qui donna lieu à la construction de cette église. L'histoire en est extraite de documens anciens qui reposent à la maison-de-ville d'Audenarde.

Au village de Flobecq, près de Renaix, existait jadis une abbaye de religieuses nommée *Maagdendale* (vallée

---

vrages gothiques dont l'architecture, comme le dit *Patte*, » n'est » pas aussi maladroitement imaginée qu'on pourrait le croire. A » travers tous ses ornemens grotesques, les connaisseurs remar- » quent, dans l'ensemble de ses édifices, un caractère de légéreté » qui les étonne, ainsi qu'une majestueuse élévation qui en im- » pose et qu'on ne retrouve pas toujours dans les édifices anti- » ques " *Loc. cit. p.* 206.

(2) Description et dessins de l'église de N. D. de Dijon, levés en 1762, et communiqués à l'auteur par Jolivet, archit. des états de Bourgogne. *Loco cit. p.* 218.

des Vierges); elle y était à proximité de la vaste forêt *de Koekamer,* qui porte actuellement encore ce nom. Que ç'ait été à cause des bêtes fauves et des malfaiteurs qui les troublaient, ou à la suite d'une discorde survenue entre les religieuses, il n'importe à notre sujet; mais quelques-unes d'entr'elles vinrent, en Mars 1232, implorer la protection d'*Arnoult,* sire d'Audenarde et de Pamele, et lui demander une place dans son domaine, pour y bâtir un couvent, ce qu'il leur accorda, et la construction en fut commencée de suite.

Comme ce terrain était situé hors des limites de la ville, sur une commune du patronage de l'abbaye d'Eenhame, celle-ci prétendit user de son droit sur le nouveau couvent, et y placer un moine pour desservir leur église. Le prêtre desservant la chapelle de Pamele, située au voisinage, crut devoir réclamer le même droit pour lui-même; delà un différend qui devenait sérieux, et il ne fallut rien moins que l'intervention de l'évêque diocésain pour concilier les partis. Ce prélat quitta donc Cambrai, sa résidence, et vint tracer de nouvelles limites spirituelles pour le territoire de Pamele, auquel il incorpora l'endroit où était bâti le couvent; ensuite il érigea la chapelle en église paroissiale, avec le droit de baptiser, d'enterrer, etc. (*met recht van vunte en sepulture*) et l'exemption de tout patronage étranger. Les deux abbayes firent un contrat par lequel celle d'Eenhame renonça à son droit pour toujours, *sous promesse de caution;* ce qui amena une réconciliation générale.

Par suite de ce changement survenu dans l'organisation ecclésiastique de son domaine, *Arnoult* fit bâtir une église paroissiale sur la place même où était la chapelle. Elle fut commencée le 12 Mars 1234, sous la

direction d'un architecte nommé *Arnulphus de Bincho*, comme l'indique une inscription dont nous parlerons après. Ce seigneur mourut pendant qu'on s'occupait à bâtir l'église, et dame *Alix*, sa veuve, fit continuer les travaux, qui furent achevés quatre années après la pose de la première pierre.

Cette église est située près de la rive droite de l'Escaut et offre, par son isolement, une perspective qui n'a point échappé au crayon de nos lithographes (1). Nous en possédons un dessin au lavis, fait avec soin par M. *Aug. Vandermeersch*, architecte à Audenarde, qui nous a beaucoup aidé dans la description technique et le toisé. Elle est bâtie sur un terrain naturellement marécageux et qui a dû recevoir un solide pilotage dont la bonté ne s'est point démentie jusqu'à ce jour. Sa construction est en pierres de Tournay, dont la majeure partie est taillée et l'autre en moëllon. Son plan est une croix latine, du milieu de laquelle s'élève le clocher.

La façade de la nef est très-simple: une porte en arc ogive soutenu par un faisceau de colonnes minces, et une grande fenêtre au-dessus, accompagnée latéralement de deux rangs de petites, en font tout l'ornement.

Le rez-de-chaussée ne présente, de même, rien de particulièrement remarquable; il a été exhaussé à plusieurs reprises, à cause des débordemens de l'Escaut en hiver, contre lesquels on a pris des précautions générales par la suite.

La longueur du plan, depuis l'entrée principale jusqu'au chevet du chœur, est de 155 pieds, ancienne

(1) Dans le *Voyage pittoresque* publié par M. Jobard, et dans la *Collection historiq. des principales vues des Pays-Bas*, publié par M. Dewasme.

mesure de Gand, et celle de la croix de 102, dans-œuvre, sur une hauteur de 56 pieds prise sous la clef de la voûte. Cette hauteur est diminuée par l'exhaussement du rez-de-chaussée que l'on porte au moins à 5 pieds. La largeur de ces parties, prise d'un axe de pilier à l'autre, est de 28 pieds.

Les piliers de la nef et du chœur ont un diamètre de trois pieds; leur distance latérale d'un axe à l'autre, est de 16, à l'exception de ceux du chevet qui se resserrent. Ils supportent des arcs ogives dont le sommet est de 28 pieds au-dessus de l'exhaussement précité.

Les bas-côtés de la nef sont larges de 13 pieds et voûtés en bois. Celui du chœur est plus élégant, et large de 15 pieds. La voûte est en maçonnerie, et ses fenêtres, à trois arcs ogives ornés de colonnes, donnent à la vue intérieure un certain air de légéreté et de délicatesse. Le chœur en reçoit presque toute sa lumière.

Le premier étage (1) est la partie qui mérite la principale attention : une suite de petites colonnes de 5 pouces de diamètre, qui soutiennent de petits arcs ogives, forment une galerie large d'un pied 6 pouces dans l'épaisseur du mur; elle règne autour du vaisseau de l'église, et ne paraît avoir été interrompue qu'aux quatre piliers de réunion qui soutiennent le clocher. La partie du mur extérieur qui lui correspond, a dix pouces d'épaisseur. La retombée de la grande voûte est reçue par une colonne de 10 pouces de diamètre, qui s'élève à plomb de chaque pilier et se lie aux petites colonnes de la galerie.

Au-dessus de cette dernière et en dehors de l'église,

(1) C'est ordinairement l'espace compris entre le sommet des grands arcs latéraux et la grande voûte.

il y en a une seconde, formée, pour la nef et la croisée, en arcades de 12 à 13 pieds de diamètre sur un renfoncement d'environ 2 pieds, dans chacune desquelles sont pratiquées trois fenêtres en *vénitienne*. La nef a quatre arcades de chaque côté et la croisée en a deux. La communication de l'une à l'autre est interrompue, et leurs pied-droits reçoivent les clefs des chaînes de fer transversales qui retiennent la poussée de la grande voûte. Ces chaînes, d'une épaisseur assez forte, font l'office d'arcs boutans, ce qui diminue beaucoup les masses extérieures du bâtiment.

La galerie extérieure qui entoure le chœur, forme des ouvertures fenêtrées, ornées chacune de trois arcs ogives pour les flancs, et d'un seul pour le contour du chevet. Ici, il y a communication d'une arcade à l'autre.

Les bas-côtés sont garnis de contreforts assez solides. La voûte de la nef en reçoit peu d'utilité ; celle du chœur en reçoit davantage, en ce que son bas-côté est voûté en maçonnerie et par là plus propre à offrir de la résistance à la poussée de la grande voûte.

Le clocher s'élève sur les quatre piliers de réunion du milieu de la croix, et prend au dehors une forme octogone, dont chaque face est percée de deux fenêtres ornées de colonnes latérales. Sa hauteur, depuis l'extrados de la voûte jusqu'à la corniche du comble, est d'environ cinquante-cinq pieds sur un diamètre dans-œuvre de quatorze. La pyramide octogone en charpente, qui le recouvre, n'offre de particulier, que son étonnante solidité.

Le bras gauche de la croix ne paraît pas être l'ouvrage de l'architecte de l'église. Quoiqu'à l'intérieur on distingue à peine maintenant cette légère irrégularité,

le dehors montre assez qu'elle est d'une autre forme de bâtisse. On prétend que c'est une partie de l'ancienne chapelle de *Pamele*, dont la construction appartient au 12me siècle. On y remarque de singulier, que l'intérieur de ses murs est percé d'un passage haut d'environ 5 pieds sur un et demi de large, qui correspondait anciennement avec la galerie intérieure du reste de l'église ; ce passage s'ouvrait au-dehors et latéralement de chaque côté des fenêtres, vers le milieu de leur hauteur, de sorte qu'à l'aide d'une planche placée d'une ouverture à l'autre, on pouvait faire le tour de cette partie du bâtiment. Ce vide, dont les ouvertures sont fermées en briques, diminue beaucoup la pesanteur du mur sans nuire à sa forme. — Aux deux angles de la façade s'élève une tourelle soutenue par deux contreforts : chacune était surmontée d'une pyramide en pierre, qui est détruite depuis long-tems. Cet ornement n'existe pas au bras opposé.

Telle est la description de cette église comme elle nous paraît avoir été, dans son état primitif, et comme tout le monde le peut voir, à travers quelques changemens, qu'elle a reçus depuis, à des époques différentes (1).

---

(1) Cette église a été vendue en Décembre 1798, comme domaine national, pour la somme de 1506 florins. L'acquereur qui était un habitant de la ville, la mit en vente par parcelles, pour être démolie ; mais personne ne se présenta. Plusieurs respectables bourgeois en firent enfin l'acquisition, et il fut stipulé dans le contrat, que le vendeur après sa mort y serait enterré. Ainsi on doit au zèle et au noble désinteressement de quelques personnes pieuses, la conservation de ce monument, qui bientôt après fut rendu à sa destination primitive. Nous devons aussi un mot d'éloge à MM. les Marguilliers pour les soins éclairés qu'ils mettent à en entretenir la fabrique.

Une pierre, dont la face a un pied neuf pouces de largeur et douze pouces de hauteur, maçonnée dans le mur extérieur, porte une inscription latine qui nous a conservé la date de sa construction et le nom de l'architecte. Les caractères en sont gothiques et bien taillés; en voici le *fac simile :*

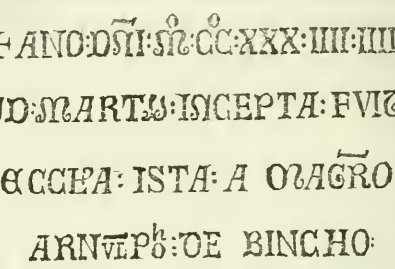

C'est-à-dire : *En l'année de N. S.* 1234, *le* 4^me^ *jour avant les ides de Mars* (12 Mars) *a été commencée cette église par maître Arnoult de Binche.*

Qui était cet *Arnulphus de Bincho ?* La postérité a-t-elle hérité de quelque document sur sa vie et ses ouvrages? C'est ce que nous ignorons. Il est à croire cependant que l'église de Pamele n'a pas été son unique ouvrage; que peut-être il en a construit de plus remarquables encore, dans un tems où l'on commençait à fonder beaucoup d'églises en ce pays et ailleurs, et depuis que le Concile de Latran, vers la fin du 12^me^ siècle, avait décreté la suppression des propriétés particulières dans les temples chrétiens.

Quoiqu'il en soit, nous tenons pour certain, au risque d'être démenti, qu'il était Belge et natif de *Binche*, en Hainaut, comme son nom l'indique. L'on sait qu'à cette époque les noms propres n'étaient point encore généralement employés. Les personnes qui s'élevaient

au-dessus du vulgaire, soit, par leur rang, leur emploi ou leur mérite, prenaient souvent dans les inscriptions et les actes publics, le nom du lieu de leur naissance, toujours précédé de leur nom de baptême, écrit en toutes lettres. *Jean de Chelles, Eudes de Montreuil, Robert de Lusarche*, etc. architectes français contemporains, n'en avaient pas d'autres. Nous pouvons donc établir qu'*Arnulphus de Bincho*, est Arnoult natif de Binche; ce nom de lieu étant latinisé d'après la manière du tems, quoique dans la suite il ait pu prendre une autre terminaison latine, (Bintium) comme il est arrivé à bien des noms propres de lieux, depuis la renaissance des lettres.

Cet Arnoult est qualifié dans l'inscription de *magister*. C'était le titre qu'on donnait assez généralement alors aux architectes. Félibien rapporte plusieurs inscriptions semblables, où ce titre se trouve exprimé: en voici un exemple, pour l'architecte d'une partie de l'église de N. D. de Paris.

Anno Dn̄i M.° CC.° LVII. mense. Februario. ides. secundo. hoc. fuit. inceptum. Christi. genītcis. honori. Kallensi. Lathomo. viventi. Johanne. magistro.

C'est-à-dire: *En l'année* 1257 *le* 12 *Février, ceci fut commencé à l'honneur de la Mère de Dieu, du vivant de Jean de Chelles maître maçon.* Félib. p. 163.

Si mes heures de loisir ont été utilement employées, si cette notice est favorablement accueillie par la société des beaux-arts, à laquelle nous avons l'honneur de l'offrir, nous lui communiquerons, dans un autre tems, une note intéressante, sur la construction de l'hôtel-de-ville d'Audenarde, dont tout le monde connaît l'élégante façade.

RÉPONSE A M. MEYER,

Membre de l'Institut, etc.

Le 3me volume des Mémoires de l'Académie de Sciences de Bruxelles, qui vient de paraître, contient un mémoire de M. Meyer: » Sur l'origine de la différence » relative à l'usage de la langue *flamande* ou *wallonne* » dans les Pays-Bas, en ce qu'en Hainaut, dans le » Namurois, l'évêché de Liège, le Limbourg et dans » une partie du Brabant et du Luxembourg, la langue » wallonne a été, de tout tems, en usage, tandis que » la Flandre n'a jamais abandonné la langue flamande » ou tudesque, et que, cependant, toutes ces provinces » ont une origine germanique commune avec la Flan» dre."

J'ai touché la même question dans mon *Précis topographique* n° 5., et dans mon *Analyse* n° 33., mais sans y avoir pu donner un aussi ample développement, que mon honorable collègue, parce que la nature d'une analyse ne me le permettait pas.

M. Meyer pense, *qu'il n'existe aucun fait historique, qui puisse expliquer le phénomène bisarre de cette différence d'idiôme.*

Je suis d'une opinion contraire, et j'ai indiqué comme un fait historique, qui peut avoir donné lieu à cette différence, l'*internécion* ou extermination des Nerviens, des Eburons et des Attuatiques, par César, et leur *repeuplement par des colonies gauloises*, puisque nos provinces wallonnes occupent, en général, les pays, qu'occupaient ces trois peuples exterminés. Cette opi-

nion, qui était neuve autant que l'était la question, a été goutée par M. Dewez, secrétaire-perpétuel de cette Académie et par d'autres savans.

Mais M. Meyer prétend que l'*extermination et le repeuplement des Nerviens*, sont deux faits erronés et s'appuie sur le *ch.* 3, *liv.* 6. *de Cæsar, de Bello Gallico*, où celui-ci ne parle que du pillage de leur pays, d'enlèvement, d'ôtages et de capitulation, sans faire aucune mention de leur *extermination* et de leur *repeuplement*.

Voilà les deux faits à vérifier, et sans plus long préambule, j'entre en matière, puisque mon honorable collègue n'est animé, comme je le suis, d'aucun autre intérêt, que de celui de l'histoire; ainsi point de tours de courtoisie, mais de la franchise.

D'abord, quant au fait de l'*extermination* des Nerviens, César en rend lui-même un compte très-détaillé, *lib.* 2. *cap.* 25., en ces termes: » Hoc prælio facto *et* » *prope ad internecionem gente et nomine Nerviorum* » *redacto, majores natu, quos cum pueris mulieribus-* » *que* in æstuaria et paludes collectas dixeramus, hâc » pugna nunciatâ, quum victoribus nihil impeditum, » victis nihil tutum arbitrarentur, omnium, *qui supe-* » *rerant*, consensu, legatos ad Cæsarem miserunt *seque* » *ei dediderunt*, et in commemoranda civitatis calami- » tate, ex DC ad III senatores, ex *hominum* millibus » LX, vix ad D, qui arma ferre possent, sese redactos."

Ainsi le fait de l'*extermination*, sur lequel j'ai basé mon opinion, est sans doute bien avéré, puisque César atteste en termes très-formels, que par cette mémorable victoire, il avait *exterminé*, presque en entier, non-seulement toute la nation, mais le nom même des *Nerviens*.

En effet, lorsque, de l'aveu même des vaincus, il ne

restait plus, que les vieillards, les femmes et les enfans, et d'une population de 60000 hommes, à peine 500 encore capables de porter les armes et que tous se rendirent à discrétion au vainqueur, il me semble que le mot *internécion*, est le mot véritablement et exclusivement propre à une nation tellement subjuguée. Aussi tous les historiens contemporains et postérieurs l'ont-ils envisagée sous ce point de vue, en disant: *eamque gentem delevit: apud D. Bouquet, tom. I. pag.* 367.

L'on sait que le sort des Eburons et des Attuatiques a été le même, quant à leur *extermination.*

Comme, après des textes aussi précis, il me semble superflu d'accumuler sur ce fait encore d'autres preuves, je passe à la preuve du *repeuplement* de ces trois nations.

Au récit de cet état calamiteux des Nerviens, César, touché des supplications de leurs ambassadeurs, leur rendit leurs terres et leurs villes, leur promit d'avoir soin d'eux et de les garantir contre les insultes et les entreprises des peuples voisins, et ordonna à ceux-ci de respecter le malheur d'une nation aussi courageuse, dont la vaillance et l'amour de la patrie étaient dignes d'un meilleur sort; c'est encore lui-même, qui nous l'apprend: »Ut in miseros et supplices usus misericor-» diâ videretur, *diligentissime eos conservavit, suisque* » *finibus atque oppidis uti jussit* et finitimis imperavit » ut ab injuriâ et maleficio se suosque prohiberent."

J'aurais l'air d'établir un système, au lieu de chercher à découvrir la vérité, si je prétendais déduire une preuve directe de ce repeuplement, des mots *diligentissime conservavit;* mais il m'est permis de demander, avant tout, quels moyens conservateurs César pouvait accorder à ces vieillards, femmes et enfans, restes infortunés d'un peuple, ignorant les arts, ennemi de

tout commerce, dédaignant toute relation avec les peuples voisins et n'ayant pour tout bien et pour tout moyen de subsistance, que le produit de ses champs? Il leur rendit leurs champs, mais comment les faire valoir sans bras et avec une poignée de 500 hommes, chargés, de plus, de porter les armes, au milieu surtout des guerres intestines et continuelles, dont les Gaules étaient le théâtre.

Cette seule considération fait assez pressentir que le moyen de conservation le plus efficace, pour ne pas dire le seul, était de leur procurer des auxiliaires pour la culture de leurs champs, dont la restitution leur fût devenue illusoire et sans le produit desquels ils eussent dû mourir de faim.

Mais ces auxiliaires ne pouvaient consister qu'en des colons, communément prisonniers de guerre, ainsi qu'on le verra ci-après.

Or, peut-on raisonnablement douter qu'il y en ait envoyé, quand on fait attention, que cette *internécion* est arrivée l'an 696 de Rome, et que l'on voit les Nerviens, les Eburons et les Attuatiques, déjà se préparer, en l'an 699, à faire la guerre aux Romains, *bellum Romanis parare*, et se joindre, encore la même année, à la confédération des Tréviriens sous Judutiomare, après la mort de ce chef, se joindre à celle d'Ambiorix en l'an 700, et entrer, en 701, dans celle de Vercingetorix, les Nerviens avec un contingent de 5000 hommes, et les Eburons avec 3000? (1)

Ainsi, en comparant l'état de la dépopulation de ces trois peuples, en 696, avec cet accroissement subit de

(1) Cæsar de B. G. lib. 5. cap. 56 et seqq. lib. 6. cap. 3. et lib. 7. cap. 75.

population, en l'an 701, comment expliquer, sans leur supposer *un repeuplement par colonies*, les moyens de porter une force militaire de 500 à 5000, en moins de cinq années?

L'étonnement devient plus grand, lorsque César nous apprend, que ces 5000 et ces 3000 hommes ne formaient point la levée en masse des Nerviens et des Eburons, mais ne consistaient qu'en leur *contingent* dans la confédération générale: » Non *omnes, qui arma ferre pos-* » *sunt*, convocandos statuunt, sed *certum numerum* » unicuique civitati imperandum."

Or, quand on voudrait évaluer ce contingent à la moitié de la masse propre à porter les armes, ce qu'on ne saurait faire sans exagération, on trouverait un accroissement de 500 à 50000 hommes propres à porter les armes, en moins de cinq ans; ce qui me semble incroyable, sans supposer *un repeuplement par colonies*, qui aurait eu lieu dans l'intervalle.

Par là tombe la seule objection, que mon honorable collègue oppose à mon opinion, et qu'il emprunte de *Cæsar, lib.* 6. *cap.* 3, parce que, dans cet endroit, César parle de sa bataille contre Ambiorix, qui n'a eu lieu qu'en l'an 700 de Rome, tandis que celle qui a exterminé les Nerviens, a eu lieu en 696, de sorte que cette différence d'époque, que M. Meyer ne paraît pas avoir remarquée, prête, au contraire, un nouvel appui à mon opinion, puisqu'il en résulte, qu'en l'an 700, César doit avoir eu, dans l'intervalle, des motifs pour leur retirer la protection, qu'il leur avait accordée en l'an 696, époque de leur *internécion* et qu'il m'est permis présentement de répliquer à mon tour: » Ou » convenez que le motif de l'indignation de César » contre les Nerviens, a été leur nouvelle insurrection

» renforcée de leurs colonies, ou indiquez en un autre." Car la population *des indigènes* n'a pu s'accroître à ce point en cinq ans.

Les circonstances de la bataille d'extermination des Nerviens en 696, ajoutent un grand poids dans la balance des probabilités de leur colonisation. Il se trouvait à cette bataille un nombre immense, *ingens multitudo*, d'Ambianois, de Soissonnois, de Vermandois et d'Atrebates, qui se rendirent prisonniers à discrétion (1).

Il se conçoit que César ne les aura pas renvoyés, chacun dans leurs pays, lui, dont la politique était de diviser et d'affaiblir les forces de ceux dont il se défiait ou qu'il avait à craindre, » *Ne tantæ nationes conjun-* » *gantur, lib.* 3. *c.* 11."

Mais il agissait conformément à sa politique, sous deux rapports très-importans pour le succès de ses projets, en transplantant et entremêlant cette masse de prisonniers dans les pays des Nerviens, des Eburons et des Attuatiques, qu'il venait d'exterminer. Car, d'une part, y vivant tous entremêlés, il en avait peu à craindre et en les chargeant, suivant le système des Romains, de cultiver les champs déserts, il se ménageait trois pays fertiles et agricoles, pour en tirer des vivres en avançant vers le Rhin, qu'il ambitionnait tant de franchir.

Il n'avait pas même, à cette époque, d'autre parti à prendre, que de transplanter cette *immense multitude* de prisonniers, dans ces trois pays dévastés. Car en les renvoyant chez eux, il se les plaçait à dos pour aider à lui couper la retraite au premier échec; en les transplantant chez les Mediomatriques, vers la Moselle, il mettait à découvert son flanc droit et les tenait en contact avec leur ancien pays; et il ne pouvait pas les

(1) D. Bouquet, ex epitom. Livianâ, tom. 1. pag. 367.

placer à gauche chez les Ménapiens, parce que loin d'être déjà battus, ils étaient, ainsi que les Morins, sous les armes, sans qu'il les eût encore osé attaquer.

Il ne lui restait donc, à cette époque, pour mettre cette masse de prisonniers en lieu de sûreté, que de les placer dans ces trois pays dévastés, qui forment présentement nos provinces de Hainaut, de Namur, de Liège, de Limbourg, le Brabant-wallon et une partie du Luxembourg.

Or, comme cette masse de prisonniers consistait en Ambianois, Vermandois, Soissonnois et Atrebates, dont se sont formées les provinces d'Artois, du Cambresis, le Pas-de-Calais, une partie de la Picardie et de la Champagne, et qu'étant d'origine Gauloise, ils parlaient gaulois, chacune son patois particulier, il me paraît que de toutes ces circonstances réunies, il est permis de conclure avec une grande probabilité, que c'est à ces prisonniers-colons-gaulois, qu'on peut et qu'on doit attribuer l'introduction de la langue gauloise ou wallonne dans nos provinces *wallonnes*, avec la diversité de *patois*, qui se conserve encore dans ces mêmes provinces, comme elle existait parmi ces prisonniers des divers pays, et que le nom de *wallon*, que les habitans parlent encore de nos jours, indique leur origine *gauloise*, puisqu'on sait que *galli* et *walli* sont les mêmes.

Au reste, ne voulût-on pas encore se rendre à ces raisonnemens pour attribuer l'origine et la cause de l'introduction de la langue wallonne dans ces provinces à ces colonies de César, notre opinion n'en souffrirait pas en l'attribuant à des colonies gauloises, même successives, postérieures à César, car l'origine demeurerait toujours la même.

Or, il ne manque point de preuves de ces colonisa-

tions postérieures ; car Suétone, *in Tiberio*, nous apprend que l'empereur en envoya une de 40000 prisonniers dans les Gaules, l'an 740 de Rome, et saint Jérôme rapporte, sur l'année 409 de l'ère vulgaire, que les prisonniers des *Ambianois*, des *Atrebates*, des *Morins* et du *Tournesis*, furent transportés *in Germaniam*, que je crois pouvoir prendre pour la *Germania inferior*, dans laquelle, du tems de ce saint père, étaient comprises nos provinces wallonnes (1).

Enfin, la *notitia dignitatum imperii*, qui est un monument de la fin du quatrième siècle, ne laisse aucun doute, qu'à cette époque, le pays des Nerviens ne fût couvert de colons-prisonniers ; car on y voit qu'il y avait une *Præfectura Lætorum Nerviorum*, dont le siège était à Famars, près de Valenciennes, et, par conséquent, dans le pays des *Nerviens*, et l'on sait que les *Læti* étaient des prisonniers établis colons pour cultiver les terres désertes de l'empire, *ut imperium cultu juvarent*, et attirer ces provinciaux à venir s'y établir, *ut et alii provinciales, videntes eos, per partes in ea loca se conferant*, comme je l'ai démontré dans mon *Précis topographique*, n° 41 *et* 50.

D'après tous ces motifs, je ne puis me rendre à l'opinion de mon honorable collègue ; mais je crois devoir persister à soutenir, *qu'il existe plus d'un fait historique qui peut expliquer* l'origine et la cause de cette diversité d'idiôme entre nos provinces *wallonnes* et *flamandes*, laquelle, à mes yeux, ne me paraît pas un *phénomène bisarre*, mais un effet naturel d'une colonisation, dont le nombre des colons est de beaucoup supérieur à celui des anciens habitans ou indigènes.

J. J. Raepsaet.

(1) Epist. XCI. apud Dom. Bouquet, tom. I. pag. 744.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE A GAND.

La Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand désirant que dans une ville, où se trouve un des plus riches Jardins de Botanique du Royaume, et où l'on s'applique d'une manière particulière à la culture et à la propagation des Plantes, il se forme des Botanistes instruits et savans, et voulant encourager et récompenser ceux qui par des études solides se rendront familiers les principes de la Botanique et la connaissance des Plantes, a pris la résolution suivante :

1° Il y aura chaque année un Concours pour les Élèves ou anciens Élèves de l'Université de Gand.

2° Ce Concours aura lieu dans les quinze premiers jours du mois d'Août.

3° Une ou plusieurs médailles pourront être décernées, pourvu que ceux qui se présenteront au Concours, répondent d'une manière satisfaisante aux questions qui leur seront proposées.

4° Les concurrens devront être en état de répondre verbalement et par écrit sur toutes les parties de la Philosophie Botanique de Linné.

5° On leur présentera différentes Plantes, dont ils décriront les parties caractéristiques du *Genre* et de l'*Espèce*.

6° Ils apporteront un Herbier, recueilli et composé par eux, au moins de cinquante plantes indigènes des environs de Gand, dont ils expliqueront le *Genre* et l'*Espèce*, d'après les termes de l'art.

7° Ceux qui se proposent de concourir, se feront connaître au Secrétaire au moins quinze jours avant le commencement du mois d'Août, afin que l'on puisse leur indiquer les jours et heures du Concours.

signé CH. VAN HULTHEM, *Président.*

J. B. DELBECQ, *Secrétaire.*

ACADÉMIE ROYALE DE GAND.

L'EXPOSITION de l'Académie royale de Gand, s'ouvrira le premier lundi du mois d'Août 1826. Les objets d'art destinés aux concours, doivent être remis, franc de port, avant le 20 Juillet, au sieur Verplancke, concierge de ladite Académie, rue Ste Marguerite.

Comme il y a déjà plus de deux ans que le programme de l'Académie est publié, nous croyons utile de rappeler ici les sujets des différens prix mis au concours.

PEINTURE.

Pour les maîtres de l'art: Hébé, brillante de jeunesse, de beauté et de grace, se tient debout sur un nuage, au milieu des airs, et présente une coupe à l'aigle de Jupiter.

Pour les élèves : Le comte d'Egmont, un instant avant d'aller à la mort, écrit à Philippe II une dernière lettre dans laquelle, en lui rappelant ses services, il lui recommande sa femme et ses enfans.

Pour les dames : Une nymphe de la suite de Diane s'est égarée dans un bois; succombant à la fatigue, elle s'est endormie; son chien veille à ses côtés.

Tableau de genre : Une jeune fiancée, accompagnée de sa mère et de sa sœur, est conduite par son futur époux dans l'atelier d'un peintre, qui vient d'achever le portrait de la jeune personne.

Paysage: Un clair de lune, un pont dans le lointain, un clocher à gauche du spectateur.

SCULPTURE. Le buste d'Erasme.

ARCHITECTURE. Un bâtiment propre au but que s'est proposé la société royale d'agriculture et de botanique de Gand, par son réglement et ses usages.

DESSIN. *Pour les élèves nouveaux et anciens de l'Académie :* La Vénus de Milo.

Les conditions générales du programme se trouvent page 408 du cahier de Janvier et Février 1824.

Le salon sera ouvert pendant un mois. Les personnes qui désirent que leurs tableaux soient envoyés de Gand à l'exposition d'Amsterdam, qui aura lieu dans le courant du mois de Septembre prochain, sont priées d'en prévenir la commission, lors de l'envoi de leurs tableaux, afin de pouvoir prendre des mesures en conséquence. Il serait convenable aussi qu'elles en prévinssent la commission d'Amsterdam.

VARIÉTÉS.

Medicinæ theoreticæ conspectus, sive pathologiæ generalis compendium, ad usum Academicum accomodatum, autore C. A. van Coetsem.

Nous regrettons de n'avoir point parlé plutôt de cet ouvrage de l'un de nos plus habiles professeurs de médecine, et qui fait honneur à l'Université de Gand.

L'année qui vient de s'écouler, a vu sortir de la même école, un grand nombre de livres et de traités, sur presque toutes les parties des lettres et des sciences; et il y a peut-être des académies royales, qui ne sont faites que pour cela, et qui n'ont pas été aussi fécondes. Le *Compendium* de M. van Coetsem est éminemment classique. L'auteur n'est dominé par aucun esprit de système. Il connaît les anciens et les modernes. Il les a lus. Il a pris des uns et des autres, tout ce qui lui a paru utile, vrai, incontestable. Il en a fait un tout exactement combiné dans ses parties. Il en a éloigné le superflu, les hypothèses, les théories plus brillantes que solides; il n'a dit que ce qu'il était nécessaire de dire; et il l'a dit avec cette concision qui fait le premier mérite des livres élémentaires, et qu'on regrette de ne pas trouver dans tous les traités de ce genre. Nous savons, et on l'a dit avant nous, qu'il n'est pas nécessaire qu'un professeur donne, par ses écrits, un gage de son zèle et de ses talens; on peut faire des livres et mal enseigner. Les exemples n'en sont pas rares; mais, quand on enseigne bien et qu'on fait de bons livres, on s'élève au-dessus de la classe ordinaire, et c'est un hommage que nous nous plaisons à rendre à M. van Coetsem. Il a sçu renfermer, en un seul volume, un sujet presque infini. C'est un beau texte à développer dans des leçons publiques, et il serait à souhaiter qu'il fût entre les mains de tous les élèves.

Danielis Wyttenbachii, brevis descriptio institutionum metaphysicarum, quam primum publici juris fecit G. L. Mahne.

M. Mahne, l'élève et l'ami de Wyttenbach, continue à enrichir la littérature des ouvrages inédits de son maître. Après avoir publié la vie de ce célèbre philo-

logue, et mis au jour son traité sur l'immortalité de l'âme, d'après Platon et les philosophes plus anciens, il nous donne aujourd'hui sa Métaphysique. Nous ne manquons pas de métaphysiques, il est vrai, et il n'y a pas de professeur de philosophie qui n'en ait une, au moins, en manuscrit; mais Wyttenbach sort de la ligne commune, et l'on saura gré à l'éditeur de nous avoir conservé celle d'un savant qui peut n'être pas neuf sur ce sujet, mais qui, comme dans tout le reste de ses ouvrages, y est clair et instructif; l'auteur y aurait sans doute fait des changemens; mais, telle qu'elle est, la Metaphysique de Wyttenbach mérite d'être connue, et nous ne pouvons que féliciter M. Mahne qui nous la présente, non comme un chef-d'œuvre, mais comme un monument de l'universalité des connaissances de son maître, comme un trésor arraché pour ainsi dire de l'oubli du tombeau :

Sed quasi de domini funere rapta sui ;

Wyttenbach, après avoir professé long-tems la philosophie, appelé à une chaire de littérature ancienne, oublia un ouvrage qu'il avait été sur le point de publier, et ne fut point fâché de pouvoir s'occuper d'autre chose. Il craignait les disputes, et la doctrine de Kant, qui bouleversait alors les écoles d'Allemagne, qu'il n'approuvait pas en tout, qu'il avait même la bonne foi d'avouer qu'il ne comprenait pas toujours, l'aurait jeté dans des discussions épineuses qu'il se trouva fort heureux de pouvoir éviter. Ainsi, comme il le dit lui-même : *quartus post illum, quo Kantii librum rursus legendum seposueram, annus me, mutata cathedra, ad literas historiasque docendas traduxit, et necessitate, cum edendi mei libelli, tum relegendi voluminis Kantiani, liberavit.*

— *Sic me servavit Apollo.*

Les idéologues, qui ne regardent pas la clarté comme le premier mérite d'un livre élémentaire, qui croient qu'en métaphysique il y a encore du nouveau à dire, qui pensent que c'est une science qu'il faut refaire tous les jours, qui se flattent d'entendre la doctrine de Kant, sur laquelle certainement on est loin de s'entendre, tous ces penseurs dont le talent consiste à dire des vérités communes, en style extraordinaire, des choses évidentes en phrases inintelligibles, seront étonnés que nous fassions l'éloge d'une métaphysique où l'auteur ne renverse aucun système, n'en invente aucun et se trouve modestement d'accord avec les Leibnitz et les Wolf. Nous leur répondrons par ces mots pleins de sagesse de la préface de M. Mahne :

Recordemur, dit-il, *inde a philosophiæ primordiis usque in nostra tempora, unam quamque fere ætatem novam sectam, immo plures subinde simul, protulisse, atque idcirco non magis gratiam novitatis venandam et anquirendam, quam veritatis causam venerandam et amplectendam esse. Deinde vero, licet hodieque non nulli hic illic reperiantur, qui, ut Ciceronis verbis utar, recentissima quæque maxime correcta et emendata esse putent, et qui omnia ea, quæ patrum ac majorum ætate de philosophia, aut philosophiæ historia, scripta sunt, fere aspernentur, atque veluti cibos nimis duros et ad concoquendum parum idoneos respuant, tamen id non illam vim ad animum nostrum necessario habere debet, ut omnino non edamus, quæ istis delicatioris palati aut languentis stomachi hominibus parum grata et suavia videri posse putemus, si quidem, ut in vulgari proverbio est, unicuique sua Helena potissimum placet.*

M. Mahne est possesseur encore de plusieurs manu-

scrits précieux de Wyttenbach, et, entr'autres, d'une histoire de la philosophie, rédigée de manière à pouvoir être enseignée dans le cours d'une année académique. Un tel sujet, sous la plume élégante du commentateur de Plutarque, doit être du plus grand intérêt. Espérons que l'accueil fait en Hollande et chez l'étranger, aux premiers travaux de l'éditeur, l'engagera à nous donner promptement un abrégé, dont, malgré les savans et nombreux ouvrages composés sur cette matière, le besoin se fait généralement sentir dans nos écoles.

Statistique du pays de Waes. Ouvrage écrit en flamand par M. van den Bogaerde, *commissaire royal du district de S. Nicolas.* 3 *vol. in*-8. *avec fig.*

La science statistique a fait de nos jours des progrès marquans. Elle est la science des résultats et des produits de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, du sol, de l'administration et de tous les rapports divers qui existent au moment que l'on en donne la description. C'est en faisant l'application de ces résultats sur la force, la puissance et la richesse d'un pays, qu'on en obtient toute l'utilité désirable, pour l'approfondissement des droits publics et l'importance des soins que l'on doit aux diverses branches d'administration. Dans son ensemble elle présente un tableau brillant de nos richesses nationales; en un mot la statistique est le véritable budjet des choses.

L'ouvrage de M. van den Bogaerde est écrit d'une manière entièrement nouvelle. Le style est élégant et varié, et les descriptions sont entremêlées de notes historiques, qui en rendent la lecture agréable et intéressante. Un coup-d'œil d'ensemble, caractérise particu-

lièrement l'esprit de l'auteur : chaque chapitre présente la masse de ses résultats appliquée à la population et à l'étendue du sol, et un tableau général de la statistique les réunit tous. La même méthode est suivie pour la partie historique, qui se termine par un tableau chronologique de tous les Souverains qui ont possédé ou gouverné le pays de Waes.

Les descriptions particulières des villes et communes du district, offrent les faits historiques qui leur sont propres, la revue des églises, monumens, châteaux, anciennes seigneuries, enfin tout ce qui est particulièrement d'un intérêt local.

Le chapitre des médailles et antiquités, déterrées dans le district, forme un supplément aux ouvrages que feu M. de Bast, a faits pour la Flandre entière. Cette partie a été imprimée séparément, et fait l'objet d'une brochure, à laquelle nous reviendrons.

M. v. d. B. donne ensuite la chronologie des différens Princes, avec leur caractère historique. Les faits et détails, exclusivement propres au pays de Waes, sont presque tous puisés dans les archives, et donnent à cette histoire un caractère de localité très-distinct. Plusieurs pièces étaient encore inédites et n'étaient cependant pas sans intérêt, sur-tout pour les événemens des troubles du 16^{me} siècle. On y trouve tous les traités qui ont eu quelque influence sur la politique ou la législation de la Flandre ; la manière d'administrer le pays; les attributions des différens magistrats; enfin les changemens et améliorations progressifs de toutes ces matières.

La statistique du pays de Waes, de M. v. d. B., contient en outre un catalogue raisonné de tous les tableaux et objets d'art qui embellissent son district. La

pensée de consigner une telle description dans un ouvrage qui présente les richesses de toute nature, est à la fois patriotique et importante, puisqu'elle tend à fixer les soins des administrateurs sur ces productions précieuses, dont un grand nombre méritaient sans doute d'être tirées de l'oubli auquel elles semblaient être vouées. Il n'échappera pas au lecteur de quelle importance serait un catalogue général de cette nature pour tout un pays. Chaque objet y trouverait sa place selon son mérite; l'amateur suivrait avec plaisir l'origine, le mouvement et la destinée de ces ouvrages qui ont fait la célébrité de l'école flamande; un livre pareil paraîtrait à propos sous un Gouvernement qui protège si puissamment les beaux-arts.

M. van den Bogaerde, qui semble ne vouloir laisser rien à désirer dans son ouvrage, reproduit par une gravure au trait, un ancien tableau très-intéressant sous le rapport historique; sur notre demande, il nous en a confié la planche, que nous donnons ici (1). Le tableau représente l'inauguration de l'archiduc Philippe-le-Beau (père de Charles-quint), roi d'Espagne, au moment où il fait le serment, comme seigneur du pays de Waes, de maintenir les privilèges et coutumes du pays. Le Prince pose la main sur le livre des évangiles, que l'abbé de Baudeloo lui présente; la cérémonie a lieu au marché de St. Nicolas, sous un tilleul (où selon l'usage du tems on rendait la justice et où Charles et Philippe de Bourgogne avaient rempli la même formalité), en présence des membres du chef-collège, du clergé et des administrations; on voit à la gauche du

(1) Cette planche est gravée par M. Ch. Onghena, de Gand; ce jeune graveur s'adonne avec succès à ce genre de gravure et nous promet un artiste qui parviendra à nous réproduire au trait les chefs-d'œuvre de nos peintres, à l'instar des belles gravures exécutées à Paris par M. Ch. Normand.

Prince, le grand-Bailli tenant sa toque à la main et le greffier qui lit un rouleau de papier, ainsi que plusieurs autres membres du collège, dont l'un reçoit d'un page une coupe d'argent que le chef-collège offre à l'Archiduc. La cérémonie eut lieu le 7 Juin 1497. Ce tableau est conservé dans une des salles de la maison-de-ville de St. Nicolas, comme double monument de l'art et de l'histoire; il est d'une grande composition, brillant de coloris, quoiqu'un peu endommagé.

Cet ouvrage prouve de longues et pénibles recherches, et fait infiniment honneur à M. van den Bogaerde, qui a su profiter de l'occasion que lui offrait la carrière administrative, pour se livrer à une étude aussi difficile que la statistique, et qui a toute la gloire d'avoir réussi dans un genre d'ouvrage, où il ne trouvait point d'exemple à suivre. Son livre lui appartient totalement.

Agrostologie Belgique, ou Herbier des Graminées, des Cyperacées et des Joncées qui croissent en Belgique, par P. Michel, 1re *et* 2e *centuries*, 2 *vol. in-fol.*

Dans un pays essentiellement agricole, comme l'est le royaume des Pays-Bas, un ouvrage sur les Graminées indigènes est d'une utilité majeure, non-seulement pour les botanistes, mais encore pour tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'agriculture. L'ouvrage qui nous occupe est précieux pour les premiers en ce qu'il offre des types authentiques au moyen desquels ils peuvent s'assurer des espèces indigènes; il ne l'est pas moins pour les seconds, puisqu'il leur donne comme la clef et qu'il les introduit à peu de frais dans le sanctuaire de la science; et leur facilite par là le moyen de mettre en pratique une foule d'expériences agricoles et de profiter ainsi des améliorations faites à l'étranger.

Par exemple, nos cultivateurs, même les plus instruits ignorent, pour la plupart, ce que c'est que le *Lolium perenne*, le *Poa pratensis*, le *Phleum pratense*, l'*Alopecurus pratensis* et autres Graminées, qui font la base des meilleures prairies artificielles; eh bien, l'ouvrage de M. Michel est destiné à propager ces connaissances; il offre une série de toutes les Graminées, soit indigènes, soit agricoles, présentant à chaque espèce un ou plusieurs échantillons parfaitement desséchés et soigneusement agglutinés au papier. Une étiquette indique le nom botanique latin, les noms vulgaires en français, hollandais et wallon, la saison de floraison et les principales localités. Cent plantes ainsi préparées forment un volume in-folio, et l'on peut dire que rien n'a été oublié pour faire de l'Agrostologie Belgique, un ouvrage digne d'entrer dans la bibliothèque des amateurs d'agriculture et d'histoire-naturelle.

D'après ce que nous venons de dire, il est évident que l'ouvrage de M. Michel est peu susceptible d'analyse; nous avons trouvé les plantes étiquetées avec soin et la synonymie généralement exacte; cette partie paraît avoir été travaillée par notre savant ami M. Lejeune. Dans le nombre, il se trouve cependant quelques plantes sur lesquelles nous ne sommes pas d'accord et nous les aurions franchement fait connaître, si nous n'avions cru plus convenable, vu leur petit nombre, de réserver cette critique pour l'analyse de la dernière livraison.

Les deux centuries, qui sont aujourd'hui soumises à notre examen, présentent une foule de Graminées rares et précieuses. Parmi celles qui ornent le premier fascicule, on doit remarquer les suivantes: *Leersia oryzoides; Alopecurus paludosus* qui est le *Fulvus* de Smith; *Andropogon ischœmum: Bromus grossus; B. grossus*

var. spiculis glabris, qui est notre *B. nitidus* (1), *Schedonorus calamarius; Libertia arduennensis*, que j'avais nommé précédemment *Michelaria bromoïdea; Melica ciliata* et *nutans; Sesleria cœrulea; Phalaris aquatica; Chilochloa boehmeri; Brachypodium distachyon; Pinnatum glabrum* et *tenellum*, qui est notre *B. nardus; Elymus europœus;* et enfin ce *Triticum monococcon*, que l'on a tant préconisé sous le nom de *Ris sec de la Cochinchine* et qui est simplement le locular cultivé dans le Luxembourg (2).

La seconde centurie est encore plus riche que la première, elle abonde en plantes littorales et voici les noms des espèces les plus rares: *Glyceria maritima* (3) et *distans; Hierochloe borealis; Hordeum maritimum; Elymus arenarius; Agropyron junceum; Schedonorus loliaceus* et *arundinaceus*, qui est bien celui que nous avons décrit sous ce nom, mais non celui de Roemer et Schuttes qui appartient au *Donax festulaceus; Festuca rubra ovaria, glauca, valesinea, glauca var. dura*, qui est notre *F. arduenna; F. heterophylla* et *uniglumis; Avena nuda; Ophiurus filiformis*, qui est notre *Lepiurus strigosus; Bromus elongatus, erectus* et *multiflorus*, qui est notre *Patulus; Cynosurus echinatus; Agrostis interrupta; Trichodium caninum muticum; Aira paludosa*, qui est notre *A. discolor; A.*

(1) Voyez nos observations sur les Graminées de la Flore Belgique, un vol. in-8. avec 16 planches. Tournay, 1823. Nous avons cru devoir rapporter les synonymes de cet ouvrage, afin que ceux qui le possèdent, puissent comparer avec certitude nos descriptions avec les plantes de M. Michel.

(2) Voyez la Bibliothèque phisico-économique, par M. Thiebaut de Berneaud. Paris, tom. 14. p. 289.

(3) Il nous paraît plus que douteux que cette plante croisse dans le Luxembourg.

Cæspitosa parviflora, qui pourrait bien différer de celle de Thuillier; *A. multicularis; Koeleria cristata arenaria; Chilochloa arenaria; Stipa pennata; Panicum miliaceum* et *capillare; Cynodon dactylon; Lolium arvense* et *speciosum*, qui est notre *decipiens; Briza media lutescens; Poa pilosa*, *sudetica*, *rubens* et *nemoralis glauca*, ce dernier est notre *P. cæsia;* enfin *Agropyron rigidum* et *Arrhenatherum bulbosum.*

Il est à regretter que M. Michel n'ait pas rangé ses Graminées d'après un ordre méthodique quelconque, pas même d'après l'ordre alphabétique qui du moins en est un. Nous aurions aussi désiré qu'un ouvrage qui n'est pas un discours ne portât pas le titre d'*Agrostologie*, mais ceci importe fort peu au mérite de l'ouvrage qui d'ailleurs n'est pas fait pour les puristes. Au reste, cette collection promet de devenir de plus en plus intéressante, son prix est modique en raison des peines qu'elle a dû coûter, et nous engageons fortement les naturalistes, les agronomes et les bibliomanes à se la procurer.

La troisième centurie comprendra les Cyperacées et les Joncées, nous en rendrons compte dès qu'elle paraîtra.

B. C. Dumortier.

Le 4^me^ numéro des *Archives Philologiques*, publiées par M. le baron de Reiffenberg, contient différentes notions historiques qui donnent un intérêt local à ce nouveau recueil scientifique et quelques excursions faites sur le territoire étranger, augmentent la curiosité du lecteur qui parcourt avec plaisir les feuilles consacrées à nous faire connaître les améliorations qui s'opèrent dans l'enseignement de toutes les branches de la science chez tous les peuples civilisés ; la description

qu'on y trouve de l'Université de la *Virginie*, aux États-Unis, fondée par M. Jefferson, montre à l'évidence que dans le nouveau-monde tout concourt à donner aux sciences et aux arts une direction capable de faire des progrès étonnans, tandis que dans la plus grande partie de l'ancienne Europe routinière on se débat pour se jetter hors de l'ornière ou on reste constamment embourbé. Nous extrayons une partie de la notice insérée dans les *Archives Philologiques*, pour donner une idée du bel établissement fondé par M. Jefferson.

» Si vous voulez vous faire une idée de l'université de la Virginie, figurez-vous quatre rangs parallèles de bâtimens, de 600 pieds de long, et entre les deux rangs du milieu une place de 200 pieds de largeur, terminée à l'une de ses extrémités par un bel édifice circulaire. Les deux rangs du milieu se composent de dix édifices à deux étages, appelés pavillons, qui servent de demeure aux professeurs et à leurs familles, et qui communiquent par des bâtimens d'un étage, destinés à recevoir deux étudians chacun; ces dortoirs sont au nombre de 27 de chaque côté. Les pavillons, dont les façades se correspondent, sont de beaux édifices, de styles différens, et qui rappellent tous quelques-uns des plus parfaits monumens de l'architecture. Ainsi l'un est la copie d'un temple romain que l'on voit à Albano, à 20 milles de Rome; c'est un modèle de l'ordre dorique. Pour l'ordre ionique, on a copié le temple de la Fortune virile, à Rome. Les Bains de Dioclétien, à Rome, ont servi de modèle pour l'ordre corinthien. Les sept autres pavillons offrent des imitations de Palladio, de Michel-Ange et d'autres grands artistes. Une colonnade règne tout le long de ces bâ-

timens, dans cette longueur de 600 pieds. Les toits des petits édifices, ou dortoirs, forment une terrasse qui se prolonge aussi d'une extrémité à l'autre, par des portiques ménagés au second étage de chaque pavillon; cette terrasse sert de promenade particulière et de communication aux familles des professeurs."

» Derrière ces édifices sont de vastes cours et des jardins, qui s'étendent jusqu'aux deux autres lignes de bâtimens. Ici l'on n'a pas déployé la même somptuosité. Trois hôtels, à deux étages, fort simples et sans aucune prétention d'ornemens, s'élèvent, de chaque côté, à la distance de 200 pieds l'un de l'autre; ils seront loués aux personnes qui établiront des pensions pour les étudians. L'intervalle qui se trouve entre les hôtels est rempli par des dortoirs de mêmes dimensions que ceux des rangs du milieu. On en compte 26 de chaque côté; ils s'ouvrent aussi sous une colonnade qui procure une promenade couverte pour s'abriter pendant le mauvais tems."

» Au total, les 10 pavillons doivent loger 10 familles, les 6 hôtels six familles, et les 106 dortoirs 212 étudians. Les étudians seront obligés de loger dans les dortoirs de l'université; mais ils seront libres d'aller manger dans l'hôtel qu'ils préféreront. Ces quatre rangs de bâtimens peuvent s'étendre indéfiniment, de manière à recevoir 1000 étudians s'il le faut."

» Il y aura un observatoire d'astronomie sur la montagne qui domine l'université."

» Quant à l'édifice circulaire dont j'ai parlé et qui se trouve à l'extrémité nord, c'est une rotonde de 77 pieds de diamètre et de 77 pieds de hauteur, surmontée d'un dôme. Là seront réunies la chapelle, la salle des examens publics et la bibliothèque. La façade

de cet édifice du côté de la place, présente un portique qui en occupe toute la hauteur; il est de l'ordre corinthien, bâti dans le goût de Palladio, et supporté par dix colonnes. On y monte par un escalier de neuf marches. Ce bel édifice rappelle le Panthéon de Rome."

» Cette rotonde est liée aux pavillons et aux dortoirs, par une terrasse qui règne de chaque côté. Sous cette terrasse se trouve un lieu couvert, où, pendant le mauvais tems, les étudians peuvent s'exercer aux amusemens gymnastiques. Cette galerie, unie avec les deux colonnades du centre, forme un passage couvert qui entoure la place de trois côtés dans une étendue de 1400 pieds."

» M. Jefferson pense à transporter dans cette institution quelque chose du système de M. de Fellemberg. Il propose qu'un agriculteur également éclairé par la science et l'expérience cultive la terre qui appartient à l'établissement, et qui a 200 acres environ d'étendue, en sorte que les fils des planteurs aient occasion d'apprendre le mode de culture le plus approprié au sol et au climat de ce district. On a aussi l'intention d'établir sur le terrain de l'Université des ateliers pour les forgerons, les charpentiers et autres artisans, à condition qu'ils apprendront aux étudians l'usage des outils dont ils se servent."

» Le traitement de chaque professeur est fixé en ce moment à 1,500 dollars (7199 francs), plus le logement."

On voit par cette description l'immensité des bâtimens, la richesse et la beauté de leur construction. M. Jefferson sentit que les arts et les sciences doivent marcher ensemble et que la plus noble des fonctions ne devait pas s'exercer dans une bicoque. Dans l'ancienne Grèce et pendant les beaux jours de Rome, les

lettres, les sciences et les arts ont toujours marché sur la même ligne.

» C'est ainsi que, dit un autre journal, tandis que la » plupart des Universités de l'Europe ralentissent la » marche de l'esprit humain et le développement de ses » facultés, en s'attachant obstinément à une organisation » et à des méthodes d'enseignement qui furent imaginés » dans ces siècles d'ignorance et de barbarie, l'Amérique » du nord sait mettre à profit les connaissances acquises, » et les perfectionnemens que le tems et l'expérience » ont apportés en toutes choses ; les hommes éclairés » de cette partie du monde connaissent les besoins de » leur siècle ; ils savent que le latin et le grec ne doi- » vent être au plus qu'un objet très-secondaire dans » l'instruction moderne, et que les connaissances posi- » tives, qui n'ont besoin ni de grec ni de latin, sont » les seules où l'on puisse acquérir une instruction » réelle et profitable, les seules capables de mettre les » hommes à même d'exercer leurs facultés d'une ma- » nière utile à eux-mêmes et aux autres."

Invention des bateaux à vapeur.

A une époque où l'emploi de la vapeur comme force motrice, devient de jour en jour plus commun, il peut paraître intéressant de faire observer que les premiers essais de cette force appliquée à la marche des bateaux, sont plus anciens qu'on ne le croit communément, et nous allons citer une preuve qui paraîtra irréfragable ; ce qui se passe sous nos yeux, après environ quarante ans, justifie en même tems cette espèce de sagacité et de prévoyance qu'on a généralement accordée au docteur *Franklin*, qui nous fournit le passage.

Voici ce que nous lisons dans une lettre que *Franklin*

écrivit, de Philadelphie, le 24 Octobre 1788, au docteur Ingenhous :

» Nous n'avons pas ici de nouvelles scientifiques en » ce moment, si ce n'est qu'une barque (*un petit* » *bateau ?*) mue par une machine à vapeur, marche » d'elle-même, comme à force de rames, contre la » marée, et on a lieu de croire que la construction » peut en être simplifiée et améliorée au point de rendre » général l'usage de cette découverte" (1).

Paratonnerres ; Boussole.

Le docteur J. W. Fischer, s'est assuré que le fer, par sa magnétisation, diminue beaucoup en faculté conductrice de l'électricité et il conclut de cette observation que le fer que l'on sait aimanter par le passage de faibles explosions électriques, doit être considéré comme un métal peu propre à la confection de verges, servant de paratonnerres. Il rapporte l'exemple d'une verge de ce métal, placée, comme paratonnerre, sur un magasin à poudre, à côté de laquelle l'orage avait à plusieurs reprises éclaté : en examinant cette verge, M. Fischer lui trouva toutes les propriétés d'attraction et de répulsion, qui caractérisent le fer aimanté.

M. Fischer conseille, en conséquence, de construire les paratonnerres en cuivre enduit d'une couche mince de vernis, afin de le garantir d'être oxidé. La pointe doit être terminée par un ajustage en or, ou du moins

---

(1) Nous citons le texte même que nous puisons dans la belle édition des *Œuvres de Franklin*, imprimée chez William Duarne, à Philadelphie, en 1808.

» We have no philosophical news here at present, except that » a *boat* moved by a stoam-angine, rows itself against the tide, » and it is apprehended that the construction may be simplified » and improved, as to become generally useful."

être dorée. M. Fischer préfère ce métal au platine, que pour cet usage on est dans l'habitude d'employer, à cause de la mauvaise qualité conductrice de ce dernier, laquelle, comme la magnétisation du fer, peut exposer à une déviation de la foudre et mettre l'édifice en danger.

On peut obvier aux divers inconvéniens et sur-tout à celui qui est le plus dangereux de tout, d'attirer la matière de la foudre sans qu'elle atteigne la pointe du paratonnerre: elle éclate alors avec d'autant plus de violence, qu'elle a été plus fortement sollicitée à l'explosion, sur le bâtiment que la verge devait garantir, ou sur un édifice voisin; il s'agit pour celà de garnir le bâtiment d'une conduction métallique continue depuis son sommet jusqu'à l'eau d'un puits, ou une couche de terre humide : la foudre ne serait alors pas attirée, mais elle serait éconduite dans le cas, bien rare à arriver, où elle éclaterait sur l'édifice, car l'attraction dépend de la pointe par laquelle la verge est terminée. Si une pareille construction de paratonnerres était généralement adoptée, les orages des couches basses de l'atmosphère pourraient encore une fois régulièrement et en quelque sorte périodiquement se former et paisiblement éclater; elles seraient moins souvent accompagnées de grêle; le danger serait moindre et les ravages seraient presque nuls.

M. Fischer a aussi porté son attention sur les déviations que l'aiguille aimantée subit par le voisinage du fer, et a trouvé le moyen d'y obvier, en plaçant l'aiguille dans une coupe hémisphérique de fer; le métal doit être de la meilleure qualité, la coupe doit être arrondie à ses bords, avoir partout la même épaisseur, et former une hémisphère régulière; l'aiguille doit rester distante d'un pouce des parois intérieurs

de la coupe ; l'aiguille tourne rigoureusement vers le Nord et ne décline aucunement par l'approche d'un morceau de fer; de la tôle épaisse peut également servir, et M. Ficher a obtenu un succès entier en garnissant de fil de fer, sur-tout de fil aimanté dont les pôles soient réunis en anneau, les boëtes de boussole en cuivre ou en bois.

Préservatif pour le bois et autres matières combustibles.

Le professeur Fuchs, de Munich, a trouvé, par l'expérience, que le meilleur préservatif, non-seulement contre le feu, mais aussi contre l'action destructive de l'air et de l'eau, qu'on puisse appliquer sur le bois employé dans la construction des édifices et ailleurs, est la liqueur de cailloux saturée de silice. Cette liqueur étant étendue sur le bois et autres objets, les couvre d'un vernis vitreux impénétrable au feu, à l'air et à l'eau, et qui garantit incomparablement mieux des effets de ces agens que tous les autres préservatifs connus; ce vernis n'attire pas l'humidité de l'air.

Déjà, en 1797, Brugnatelli, père, avait proposé la solution alcaline de la silice comme diminuant la combustibilité du bois et autres objets, mais l'infréquence des incendies à cette époque, avait fait tomber sa découverte en oubli.

On prépare pour l'usage ci-dessus, la liqueur de cailloux en faisant fondre la terre siliceuse avec quatre fois son poids de potasse ou des éclats de verre, avec trois parties du même alcali, le verre en contenant déjà le quart de son poids; après la fonte, on concasse et on fait dissoudre dans de l'eau ; puis on fait bouillir cette eau avec de la silice précipitée d'une partie de

la liqueur par de l'acide muriatique, et encore humide de sa précipitation, jusqu'à ce qu'elle refuse d'en dissoudre. Cette ébullition a pour but de saturer aussi complètement que possible, la liqueur par de la silice. Au bas prix où est actuellement la soude, il pourrait être préférable de se servir de cet alcali pour faire la fonte, à cause de sa moindre tendance à s'humecter et de ce qu'on pourrait précipiter la solution par de l'acide sulfurique en place d'acide muriatique. Peut-être serait-il jusqu'à un certain point avantageux d'humecter préalablement le bois avec une substance acide et telle que du vinaigre de bois purifié, afin de procurer une précipitation plus prompte de la silice sur la fibre végétale avec laquelle on sait qu'elle contracte union.

Frittes coloriées.

Le docteur Roux, professeur à Heidelberg, dans son ouvrage intitulé : *Die Farben*, 1824, dit avec raison, que les peintures faites avec des couleurs de fritte, ne seraient pas moins impérissables que la mosaïque en verre. Il est porté à croire que les anciens peintres d'Italie, dont les tableaux se sont conservés avec toute la fraîcheur primitive de leur coloris et avec une transparence admirable, faisaient usage de pareilles frittes. Il pense qu'il serait important d'examiner les couleurs avec lesquelles sont peints les tableaux encore si frais et si vifs de van Eyck, d'autant plus que l'invention de la peinture sur verre est attribuée à ce même peintre. » On a, ajoute-t-il, dans ce dernier tems, fait beaucoup de recherches pour retrouver le procédé de la peinture sur verre, et si le succès n'a pas entièrement répondu à l'attente des artistes, on est du moins par-

venu à transporter à l'aide des couleurs de fritte, sur la porcelaine, les tableaux des grands maîtres avec une perfection qui ne laisse rien à désirer. D'après des succès si heureux, les mêmes couleurs mériteraient au moins d'être essaiées dans la peinture sur bois, murs et ivoire, d'autant plus que le smalt, qui est une couleur de fritte, est employé avec le plus grand avantage dans les peintures à l'huile et à fresque."

Dans les cas où les couleurs vitreuses recevraient un accueil favorable de la part des peintres, on pourrait, pour les préparer dans tout leur éclat, utiliser la propriété de la silice de s'unir intimément aux oxides métalliques avec lesquels il se rencontre à l'état naissant. Pour obtenir ces engagemens, on fait dissoudre la fonte pour la liqueur de cailloux dans 10 parties d'eau, on filtre et on y fait glisser des cristaux bien secs d'un sel contenant l'oxide dont on veut obtenir la couleur; l'acide du sel s'unit à l'alcali et son oxide se combine avec la silice; la forme des cristaux est une végétation.

On assure aussi que M. Roux a retrouvé le procédé de la peinture à l'encaustique ou à la cire, que les anciens employaient avec tant d'adresse; et des témoins oculaires déclarent que les tableaux peints d'après son procédé, ne le cèdent en rien pour la finesse, l'éclat et le plein des couleurs, aux meilleurs tableaux peints à l'huile.

Fabroni doit avoir dit quelque part que, d'après toutes les probabilités, les anciens délayaient la cire dans le naphte fossile, et qu'après la volatilisation de cette huile, ils faisaient passer sur la peinture, naturellement terne, un rouleau en fer échauffé au degré convenable, lequel, liquéfiant superficiellement la cire, donnait du lustre au tableau. Si telle a été la méthode des anciens, et si le procédé de M. le Professeur Roux,

qui ne tardera pas à être publié, n'en est pas différent, l'huile de houille, que l'éclairage par le gaz fournit en si grande abondance, étant itérativement rectifiée, pourvoirait amplement les artistes de naphte artificiel pouvant remplacer le natif que seul les anciens avaient à leur disposition.

Il a paru à Munich une nouvelle estampe représentant *L'adoration des Mages, d'après un tableau original de Jean van Eyck, gravée par Charles Ernest Hess.*

Ce tableau fait partie de la galerie de Schleisheim, en Bavière; il est haut de $4^{l}\ 4\frac{1}{2}''$, large de $5^{l}\ 10\frac{1}{2}''$; la gravure a $1^{l}\ 6\frac{1}{2}''$ de haut sur $2^{l}\frac{1}{2}''$ de large.

La scène représente l'intérieur de la ville de Nazareth entre la porte et un temple, qui tombe en ruines, mais dont une partie cependant peut servir encore de gîte et d'abri à la sainte famille.

Au dehors de cet édifice, Marie assise contre un pilier, tient sur ses genoux l'enfant nouveau-né, qu'elle regarde avec l'expression la plus touchante de la tendresse maternelle à la fois et de la candeur et ingénuité d'une vierge; S. Joseph se tient debout à côté d'elle. Sa pose et son maintien annoncent l'honnête bonhommie, la franche et sincère loyauté de son caractère. Tenant devant lui, dans les deux mains, sa casquette, qu'il vient d'ôter par respect pour les illustres étrangers, il contemple les personnages d'un air naïf d'étonnement. Il semble être copié d'après nature.

Au-dessus de ce groupe paisible et bien ordonné, l'on voit planer deux anges, les ailes déployées et les amples vêtemens flottans autour des pieds, qu'ils couvrent. Les figures sont pleines de grâce, sur-tout celle qui a les yeux baissés et les mains dévotement pliées.

A une distance respectueuse de la sainte famille se

forme le groupe des rois: le premier de ces monarques, vêtu d'une longue toge bordée de fourrure et portant une chaîne suspendue au cou, est à genoux, le corps droit. Il a posé devant lui son offrande et tient les mains levées dans l'action de prier. C'est cependant plutôt machinalement qu'avec une dévotion bien fervente qu'il s'acquitte du devoir sacré. Il paraît avoir accompli déjà l'adoration et fixer maintenant ses regards sur le groupe devant lui, qui excite son étonnement; il a l'air plutôt surpris de l'aspect qui s'offre à sa vue et livré à sa contemplation, que pénétré d'une profonde émotion religieuse. Ses traits du reste ont toute l'individualité d'un portrait.

Le second roi portant une barbe crêpue, des cheveux bouclés, une tunique de brocart d'or et un manteau à riches plis, présente à l'enfant ses hommages; agenouillé derrière l'autre, mais le corps un peu incliné, il tient dans sa gauche un sac rempli d'or, présent qu'il va offrir au roi nouveau-né.

A côté de ces deux rois, le troisième paraît attendre. Placé en arrière, de sorte qu'il ne peut bien voir l'enfant ni ses parens, il n'a point pris part encore aux hommages et à l'effusion de cœur de ses confrères, mais il se met en devoir de se joindre à leurs expressions de joie et de vénération pieuse. Il a ôté sa toque et reçoit des mains d'un serviteur le vase d'or contenant les myrrhes, qu'il apporte en offrande. Un quatrième vient d'entrer et approche. Il paraît être également de naissance illustre, son bonnet portant les marques de la dignité royale; sa main est levée d'une manière significative; ses regards attentifs et pleins de satisfaction, sont fixés sur le groupe sacré.

Ces figures que nous venons d'indiquer, forment

l'essentiel de cette composition agréable. Chacune d'elles est à sa place, qu'elle remplit de la manière la plus expressive et la plus convenable ; aucune n'en est oiseuse ; même les habitans de l'endroit, attirés par la curiosité de voir les étrangers, se lient à l'action par l'intérêt qu'ils manifestent et qui est exprimé dans leurs figures avec autant de variété que de sagesse.

Au dernier fond de la ville qui, flanquée de montagnes, forme l'horison, l'on aperçoit plusieurs cavaliers appartenant probablement au cortège des rois. Leurs gestes marquent l'étonnement ; leurs regards se dirigent vers l'avant-scène, vers la partie du ciel qui est au-dessus des débris du temple, comme s'ils appercevaient de nouveau l'étoile miraculeuse, qui les a conduits ici au but de leur mystérieux voyage. L'artiste n'ayant pas eu assez d'espace pour peindre l'étoile elle-même, a du moins voulu nous indiquer ou faire présumer sa nouvelle apparition. Telle était l'ingénieuse et spirituelle réflexion de cet ancien peintre.

Voilà ce qui concerne l'ordonnance du tableau. Ajoutons quelques mots encore sur l'exécution de l'estampe.

Si, comme nous le croyons, le mérite principal d'une bonne gravure consiste en ce qu'elle nous rende avec la plus grande fidélité possible l'original, sur-tout pour la vérité des caractères qui y sont représentés, et qu'elle nous fasse même, par ses moyens techniques, deviner en quelque sorte les couleurs du tableau original, l'estampe présente mérite, sous tous les rapports, de grands éloges. Peu d'autres parmi les gravures modernes peuvent lui être comparées, sur-tout pour l'exactitude avec laquelle elle rend l'individualité des physionomies. L'artiste a employé un burin, qui

tient un heureux milieu entre la manière ancienne d'*Albert Durer* et *Lucas de Leiden* et celles des graveurs modernes. Il a traité les vêtemens ainsi que les chairs, d'une manière qui répond parfaitement au caractère de l'original; il a su éviter d'un côté une certaine sécheresse, de l'autre cet éclat et luisant métallique qui flatte plutôt l'œil qu'il ne satisfait le jugement du connaisseur. Rigueur et délicatesse tour à tour, rondeur et ton moëlleux, et une belle disposition des masses sont les qualités qui distinguent cette belle production, à laquelle l'artiste a travaillé avec un soin et une persévérance qui ne se sont pas démentis un seul instant. Nous préférons, à cause de ces beautés, cette gravure à tous les autres ouvrages du prof. Hess, et plaçons à côté d'elle seulement le *Saint Jérôme*, qu'une autre main vient de graver, d'après un soi-disant tableau de Raphaël.

Nous avons cru devoir aux amis des beaux-arts l'annonce détaillée de cette estampe, d'autant plus qu'elle n'est point destinée à être vendue, et qu'elle ne parviendra par conséquent pas de sitôt peut-être à leur connaissance. La planche en a été achetée par S. M. le Roi de Bavière et sera déposée probablement au cabinet royal de gravures à Munich.

Une biographie des peintres vivans des Pays-Bas est à la veille de paraître. Cet ouvrage, calqué sur celui publié en France par Chabert, aura l'avantage de représenter des portraits faits d'après nature, et de contenir une lithographie composée et dessinée sur la pierre même par chaque artiste dont cette collection contiendra le portrait. Nous avons déjà eu l'occasion de voir différentes feuilles qui doivent entrer dans le premier cahier, et

nous ne pouvons que donner le plus grand éloge aux éditeurs de cette nouvelle biographie. Les portraits sont dessinés par M. Hesse et imprimés par M. Dewasme; le prospectus qui paraîtra bientôt, indiquera sans doute les directeurs de cette belle et nationale entreprise, et les auteurs du texte. Déjà les dessins de MM. Odevaere, van Assche, Navez et Verboeckhoven, sont terminés; ils sont exécutés avec toute la facilité et le talent qu'on reconnaît dans les productions de ces artistes; l'exécution lithographique fait honneur aux presses de M. Dewasme et donne une idée des succès toujours croissans qu'obtient en Belgique ce nouveau genre d'industrie.

M. van Crombrugge, nommé récemment bourguemaître de Gand, en remplacement de feu M. Piers de Raveschoot (1), a été reçu parmi les membres de la *Société de la Concorde*, dans un banquet, où il a pu juger de l'affection et de l'estime que lui portent ses Confrères, et que la population entière partage; le Magistrat a paru sensible à ces témoignages, et y a répondu dans une brillante improvisation où il a su encadrer le tableau des nombreux bienfaits que la ville et les arts doivent au gouvernement de S. M.; des couplets ont été chantés par un des sociétaires, M. Busschaert;

(1) Nous avons annoncé dans le dernier cahier du *Messager*, que la mort de M. Piers de Raveschoot a été causée par une oppression de poitrine; il paraît certain que c'est une goutte remontée qui nous a fait perdre ce Magistrat qui a emporté les regrets de ses Administrés. La société royale des beaux-arts a fait placer son portrait dans le local de ses séances à côté de ceux des autres fonctionnaires publics qui ont successivement administré la ville et la province. Ce portrait ayant été lithographié, nous l'avons inséré dans ce recueil; nous devons cette satisfaction à un de ses amis dont nous craindrions de blesser la modestie si on se permettait de le nommer. M. Piers y est représenté en habit de chambellan et décoré de l'ordre du Lion Belgique.

c'est un hommage aux Flamands qui cultivent les arts, et c'est sous ce point de vue seul, que l'insertion dans notre *Messager* n'en paraîtra pas déplacée; au surplus, l'auteur lui-même a exprimé le désir qu'on ne reconnaisse dans ces couplets que l'expression franche et sincère de quelques idées patriotiques, dictées par l'à propos de la circonstance et empreintes de cette couleur locale qui ajoute à leur intérêt.

LA CONCORDE ET L'HARMONIE.

Hommage aux Beaux-Arts cultivés à Gand. (1)

Que d'autres chantent la valeur
Et les combats des preux Hellènes,
Et fassent résonner en chœur
Les grands noms de Sparte et d'Athènes.
Nous n'invoquons dans nos banquets
Ni Pindare ni son génie :
Le seul thème de nos couplets,
C'est la CONCORDE et l'HARMONIE.

La CONCORDE ! à ce nom si doux
Le ciel apparaît sans nuages;
La CONCORDE au milieu de nous,
A son autel et ses hommages :
Ce nom respire dans nos chants,
Avec l'amour de la patrie,
Et nos accords les plus touchans
Sont inspirés par l'HARMONIE.

(1) Les convenances ont forcé l'auteur à ne désigner, en thèse générale, qu'un seul artiste dans les différens genres, à moins qu'un motif local ou la mesure des vers ne l'autorisassent à s'étendre sur d'autres branches : l'auteur a voulu dire que les Beaux-Arts et nommément la *Peinture*, la *Sculpture*, l'*Architecture*, la *Gravure*, ainsi que l'*Horticulture* ou la *Botanique*, étaient cultivés, avec le plus grand succès, dans la ville de Gand, et par des artistes qui lui appartiennent ou par la naissance ou par la demeure, ou par leur association à la *Concorde;* nommer tous ceux qui cultivent les Arts et les Magistrats qui les protégent, eût été donner trop d'extension à des couplets de Société.

Mais quel est, dans ce parc sacré,
Ce noble arbuste au vert feuillage ?
Paré de fleurs, de fruits orné,
Il étend au loin son ombrage. —
C'est l'ORANGER, chéri des Dieux :
Qu'il s'élève, qu'il fructifie,
Qu'il embellisse un sol heureux
Par la CONCORDE et l'HARMONIE !

La CONCORDE ! sa douce voix
Aux Beaux-Arts devient tutélaire :
Sous les traits du meilleur des Rois,
Paelinck a reproduit un père; (1)
Parmentier montre son *Jason ;*
D'un beau ciseau, d'un beau génie,
Calloigne au *tombeau de Pisson,* (2)
Prouvera l'heureuse HARMONIE.

De *Roelandts* la savante main
Élève dans les airs un dôme; (3)
De *Braemt* le grâcieux burin,
Grave aussi les traits de GUILLAUME : (4)
Voyez *Mussche*, au milieu des fleurs
Cacher envain sa modestie : (5)
Que de grâce dans ces couleurs !
Point de grâce sans HARMONIE !

---

(1) Beaucoup d'autres peintres ont fait le portrait du Roi, et celui que M. *Odevaere* a peint, a été gravé par M. *Vlamynck.*

(2) *L'Architecture cherchant des consolations dans le sein de la Religion,* groupe en marbre, et chef-d'œuvre du statuaire, destiné au tombeau de feu M. l'architecte Pisson.

(3) Le Palais de l'Université, projetté et commencé sous l'administration de M. le comte de Lens, et qui sera achevé sous l'administration de M. le Bourguemaître actuel. C'est le plus beau monument que, dans les tems modernes, l'amour des sciences et des lettres ait fait élever par l'administration d'une ville.

(4) Auteur de tant de médailles du premier ordre, M. *Braemt* vient d'être chargé de graver les coins de la nouvelle pièce d'or de cinq florins.

(5) Il suffit de nommer M. *Mussche.* C'est indiquer le très-grand nombre d'amis de la Botanique et de Cultivateurs distingués qui

Par un chant pur, un goût parfait,
Kreps fait admirer sa méthode; (1)
Andries et *Volder*, votre archet
Est rival de l'archet de *Rode*;
Camille sous ses doigts charmans
Fait vibrer la corde attendrie;
Devignes, *Mengals*, vos talens (2)
Nous charment: c'est par l'HARMONIE.

Cécile, au milieu des transports,
Dans un brillant concours s'élance,
Et par ses ravissans accords
Aux rivaux impose silence. (3)
Salons des Beaux-Arts et des Fleurs (4).
Grands modèles qu'on nous envie,
Tous vos attraits et vos faveurs
Vous les devez à l'HARMONIE.

Voici des enfans *d'Apollon*;
La *Lyre* brillante et sonore;
Placée au pied de l'Hélicon,
Déjà plus d'un laurier l'honore:
Somere a marché devant eux
Et préside à leur mélodie:
Tous leurs efforts seront heureux,
Puisque leur guide est l'HARMONIE. (5)

---

assistent au banquet; tous professent pour M. *Mussche* la plus profonde déférence.

(1) M. *Kreps*. Son joli talent comme auteur de couplets de la plus spirituelle gaîté, n'est égalé que par sa complaisance à les chanter et par l'agrément de sa méthode.

(2) Qui ne connait le talent de MM. *de Volder* et *Andries* sur le violon; de M^lle^ *Camille Moke*, à peine échappée à l'enfance, sur le piano; d'un de MM. *Devigne*, sur le violoncelle; de l'autre, élève et émule de *Tulou*, sur la flûte; des deux MM. *Mengal*, l'un à Gand, l'autre à Paris, sur le cor?

(3) Quand on fait allusion à des talens du premier ordre, il faut nommer la société de *Sainte Cécile*, dirigée par M. *d'Hollander* et M. *Mabilde*.

(4) Nous supprimons ici une note où l'indulgence de l'auteur avait cru devoir se souvenir des Rédacteurs du *Messager*.

(5) Avec *Sainte Cécile*, il faut nommer la société de la *Lyre*

Oui, GAND triomphe avec honneur
De toute autre cité rivale !
Qu'en richesse, en gloire, en bonheur
Nulle autre ville ne l'égale !
Que cultivant avec succès
Et les Beaux-Arts et l'Industrie,
Elle se rappelle à jamais
Ce qu'elle doit à l'HARMONIE !

Mais de ce noble sentiment
On trouve ici le meilleur gage,
A la droite du Président,
De la *Concorde* on voit l'image :
Est-ce un voisin partout chéri
Que la franche amitié convie?
Eh non; il est là comme ami —
Comme un ami de l'HARMONIE. (1)

La Société royale des Beaux-Arts a perdu deux de ses peintres les plus distingués, par le décès de M. Louis David et de M. Balthasar-Paul Ommeganck (2).

M. David, quoique français, appartient à l'Ecole Belgique par le grand nombre des peintres de ce pays dont il a formé le talent et par le séjour qu'il y a fait pendant plus de dix ans.

Les relations que la société des beaux-arts avait avec

---

d'Apollon; institution plus nouvelle qui, dirigée par un musicien de talent, M. *de Somere*, promet d'avoir de grands succès.

(1) La place de M. le conseiller-d'état *van Crombrugghe*, nommé Bourguemaitre de la ville, avait été marquée à côté de M. *Baligand*, président de la société. Ce magistrat appartient à la société comme membre et comme faisant partie du voisinage de la *place d'Armes*, où se trouve le local. Sans cette circonstance particulière, et celle d'une inscription qui fut placée lors de l'installation de ce magistrat, on comprendrait difficilement ce couplet.

(2) M. David est mort à Bruxelles, le 29 Décembre 1825, âgé de 77 ans; M. Ommeganck à Anvers, le 18 Janvier 1826, âgé de 70 ans. Nous donnerons une notice sur ce dernier.

ce grand artiste, date d'une époque antérieure à son exil de la France. David fit l'accueil le plus flatteur à notre compatriote van Hanselaere, lorsqu'il l'admit au nombre de ses élèves, sur la récommandation de la société, qui crut de son devoir de lui décerner le diplôme de membre honoraire, et cette marque de reconnaissance fut accueillie avec le plus grand plaisir par le peintre des Sabines et de Léonidas; c'est ce qu'il exprima lui-même par une lettre conçue en ces termes:

» *Paris ce* 18 *Septembre* 1813.

» *Monsieur le Secrétaire,*

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur » de m'écrire et dans laquelle vous m'annoncez que la » Société des Beaux-Arts de Gand, dans la séance du » 10 Juillet dernier, m'a nommé membre honoraire de » sa classe de peinture. Cet honneur me flatte infini- » ment, Monsieur le Secrétaire; je n'ose l'attribuer » uniquement à mon talent, mais bien à l'amour que » je porte à l'Ecole Flamande; j'en faisais continuelle- » ment l'éloge aux élèves de vos heureuses contrées, lors- » qu'ils venaient dans mon École y recevoir mes leçons.

» Je vous prie, Monsieur le Secrétaire, de vouloir » bien être l'interprête de ma reconnaissance auprès de » nos Confrères, et de leur rappeler en mon nom qu'un » peintre doit se faire gloire de faire partie d'une So- » ciété qui habite la patrie des Rubens, van Dyck, » Teniers, etc. etc.

» Veuillez bien, Monsieur le Secrétaire, agréer l'as- » surance de ma parfaite considération."

» *Votre très-humble et obéissant serviteur,*

» Le Ch^er^. DAVID,

» Membre de l'Institut de France, des institutions » de Gand, Rome, Florence, Vienne, etc." » Officier de la Légion d'Honneur."

L'arrivée de David, à Bruxelles, resserra les liens qui existaient entre la société et l'artiste, forcé, par suite des tourmentes politiques, de quitter le sol de sa patrie; il l'affectionna particulièrement et en donna une preuve bien marquante en lui adressant successivement plusieurs de ses ouvrages pour y être exposés au profit de l'humanité souffrante. Déjà il s'était rendu à Gand, en 1816, pour y assister au jugement du concours de la Société et avait présidé la séance le 18 Juin, jour anniversaire de la bataille de Waterloo, et en 1817, pour faire partie du jury des concours de l'académie de dessin. Son *Eucharis et Télémaque*, exposé en Juin 1818, fut accueilli avec le plus grand enthousiasme par le public de Gand. Aussi ce tableau, quoique le sujet en fût très-simple, peut être considéré comme un des meilleurs ouvrages de chevalet du peintre. La société, interprète des sentimens du public, fit déposer, par son Président, une couronne de lauriers sur ce joli tableau; cette cérémonie eut lieu en présence d'un public nombreux et des premiers fonctionnaires de la Province; elle donna lieu à une lettre de M. David, dont nous altérerions l'obligeance, si nous ne la transcrivions ici en entier.

» *Bruxelles ce* 9 *Juin* 1818.

» *A Monsieur Cornelissen, à Gand.*

» *Monsieur et digne Confrère,*

» J'ai reçu la lettre dans laquelle vous avez la bonté » de me faire part de l'honneur que m'ont fait MM. le » Gouverneur, le Maire et les Membres de la Société » royale des Beaux-Arts et de Littérature, en s'étant » de suite transportés dans le lieu où mon tableau était » exposé: comme votre amitié, pour moi, n'oublie rien » de ce qui peut me flatter, vous avez eu la complai-

aussitôt que l'exposition du tableau aura cessé
je volerai dans vos bras, à tous pour vous temoigner la satis
faction que j'éprouve d'avoir l'honneur d'appartenir à une
Société de véritables artistes.

en attendant ce moment heureux, agréez je vous prie
l'assurance de la parfaite considération avec laquelle je suis
mon cher et digne confrère

Votre tout dévoué et très obéissant
serviteur

» sance de m'envoyer le journal, dans lequel j'ai vu » que M. van Huffel, Président de la Société, lui avait » fait l'honneur de le couronner, et que cette couronne » serait renouvelée tous les jours. Mon cher et digne » Confrère, si les expressions vous manquent, comme » vous le dites si obligeamment, pour décrire le con- » tentement que mon tableau a fait éprouver à ces » Messieurs, jugez, si j'en pourrais trouver moi-même, » pour vous remercier tous, mes chers Collègues, des » marques d'estime et d'intérêt que vous me donnez; » je ne les oublîrai de ma vie, et je ne cesserai de dire: » heureux exil qui m'a fait rencontrer des rivaux et » des amis dans les arts."

» Aussitôt que l'exposition du tableau aura cessé, je » volerai dans vos bras à tous, pour vous témoigner la » satisfaction que j'éprouve d'avoir l'honneur d'appar- » tenir à une société de véritables artistes."

» En attendant ce moment heureux, agréez je vous » prie, l'assurance de la parfaite considération avec » laquelle je suis, mon cher et digne Confrère."

» *Votre très-humble et très-obéissant serviteur,*

» DAVID." (1)

Dans une séance générale de la société, M. Cornelissen, lut une notice descriptive de ce tableau, dans laquelle il développait le sujet et analysait le mérite de cette belle production; après que ce discours eut été prononcé, la société voulant exprimer sa reconnaissance et celle des amis des arts envers M. David, pour le

(1) Voyez ci-joint le *fac simile* de la signature et d'une partie de cette lettre; M. Cornelissen l'ayant reçu en sa qualité de Secrétaire-honoraire, s'est empressé de la déposer dans les archives de la Société.

plaisir qu'il leur avait fait, en leur envoyant le tableau et pour les motifs nobles et bienfaisans qui l'avaient guidé, a arrêté qu'il serait gravé un riche et beau médaillon, avec une inscription appropriée à la circonstance.

Ce médaillon fut remis au peintre par M. van Hulthem et contenait l'inscription suivante :

QUOD
TABULAM,
URBIS GANDAE INCOLIS,
OSTENDENDO,
PIETATIS IN PAUPERES,
AMICITIAE ERGA SOCIOS,
BONI ERGA BELGAS ANIMI,
TRIPLex, SPECIMEN OBTULIT;
HOSPITI GRATO
HOSPITES ET IPSI GRATISSIMI,
NE REI MEMORIA PERIRET,
HOC NUMISMA,
BENEFICII PRAEMIUM,
Dono Dedit.

Sur le côté opposé, la *légende*, autour d'un groupe d'emblèmes des beaux-arts :

SOC*ietas*. REG*ia*. BON*arum*. ART. ET LITT. L. DAVID, SOC*io*. OPT. PICT*ori*. PRINCIPI. ART. RESTAURATORI.

L'exergue : GANDAE, MENSE JUNIO M DCCC XVIII.

La Société royale des Beaux-Arts fut chargée par S. E. le Ministre de l'Instruction publique et de l'Industrie Nationale, de s'occuper d'un projet de médaille, qui devait servir de récompense à l'exposition des produits de l'industrie nationale, décretée par S. M. le 1^r^ Août 1819, et qui devait avoir lieu à Gand en 1820. En conséquence il fut fait un appel à tous les sociétaires-artistes pour qu'ils donnassent leur idée sur le

sujet à représenter sur cette médaille. M. David n'eut rien de plus empressé que de répondre à l'appel d'une société qu'il affectionnait et lui fit parvenir le croquis de la composition dont nous donnons ici la lithographie. Ce dessin fut envoyé au Ministre, qui conserva la pensée du peintre et n'y fit que quelques légers changemens à la pose du génie. Il représente : » la Belgique, » caractérisée par le diadême et l'écusson aux armes du » Royaume, assise sur un trône antique, appuyé contre » la tige d'un oranger et couvert des rameaux de cet » arbuste qui est devenu parmi nous l'emblème du pou- » voir tutélaire; elle présente une couronne de laurier » à l'Industrie, personnifiée par un Génie, qui s'avance » vers elle, portant dans ses mains la ruche emblémа- » tique." Par les *repentirs* qu'on remarque dans ce croquis, on voit que la première idée du peintre avait été de mettre des ailes aux pieds de ce Génie, mais qu'il jugea préférable de les supprimer.

En 1819, M. David envoya à la Société, pour y être exposé au profit des pauvres, son tableau représentant *la Colère d'Achille*, et quelques tems avant sa mort il fit hommage à la même Société, de quatre dessins, premières pensées de différentes compositions qu'il exécuta ou devait exécuter à Bruxelles.

Nous donnons avec quelqu'étendue ces détails sur les relations intimes de David avec la Société royale de Gand, et nous y ajouterons celles de Canova, pour prouver que des hommes qui ont un nom européen parmi les grands artistes du siècle, savaient rendre justice à cette institution et apprécier le but vers lequel se dirigeaient ses efforts; c'est donc à tort que quelques écrivains, au moins légers, la confondent avec ce qu'on appelle en France les Sociétés des bonnes-lettres ou

d'autres réunions littéraires. Sans doute, la Société de Gand s'est associé quelques littérateurs, amis des artistes, et qui prêtent volontiers leur talent à décrire les monumens des arts ou à faire des notices qui ont rapport à de nouvelles productions: mais la culture des lettres n'est ici qu'un accessoire.

Canova, dont nous venons de parler, aimait à correspondre avec la Société de Gand; voici celle de ses lettres par laquelle, nommé membre honoraire, il donna son assentiment et témoigna sa satisfaction :

» *Rome*, 19 *Septembre* 1814.

» *Monsieur*,

» J'ai reçu la lettre que vous avez eu la bonté de » m'écrire pour m'annoncer que votre honorable So- » ciété des Beaux-Arts a daigné me nommer parmi ses » membres honoraires; je vous prie de vouloir bien lui » faire agréer les sentimens de ma haute reconnaissance » pour cette marque de bienveillance spontanée, dont » je tâcherai de me rendre digne par mon zèle pour les » progrès des arts qui sont l'élément de notre institut. » Daignez, Monsieur, accueillir avec la même complai- » sance les témoignages de mon estime et de la parfaite » considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être",

» *Votre très-humble et très-obéissant serviteur*,

» Canova. (1)

» *A M. le Secrétaire*

de la Société des Beaux-Arts de Gand."

Dans une autre lettre ce célèbre statuaire exprime ses regrets de ne pas avoir eu l'occasion de passer par

(1) Le *fac simile* de la signature et d'une partie de cette lettre se trouve sur la feuille ci-jointe.

mon zèle pour les progrès des arts, qui doit l'élément de notre Institut. Daignez, Monsieur, accueillir avec la même complaisance les témoignages de mon estime, et de la parfaite considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant
Canova

A Monsieur le Secrétaire de la Société des Beaux Arts de Gand

Gand à son retour d'Angleterre, pour assister à la séance générale de la société :

» *Di Roma* 6 *Aple* 1816.

» *Chiar.*^mo *Sig.*^re

» Ben avrei avuto somma consolazione di potermi » recare costà al mio ritorno d'Inghilterra, e vedere » gli onorandi membri di cod.^a illustre Società, cui mi » faccio una vera ambizione di appartenere. Ma la so- » lecitudine, colla quale era pregato a restituirmi in » Roma, me ne tolse il contento. Debbo però ringra- » ziare cod.^i sig.^ri delle generose cose, che mi espri- » mono per di lei organo, ed io prego a far loro » presenti (?) questi miei scusi, ed i voti ch' io faccio » per rendermene veramente degno.

» A lei poi in particolare, ottimo Sig.^e Presd.^e, ras- » segno le attestazioni della distinta mia stima ed » amicizia" (1).

» *Di lei aff.*^mo *ed obb.*^mo *Sv.*^e

» Antonio Canova.

Al Chiar.^mo *Sig.* van Huffel,
Presid.^e *della Società delle Belle Arti Gand.*

(1) J'aurais eu une bien grande satisfaction si j'avais pu me rendre chez vous à mon retour d'Angleterre, et visiter les honorables membres de cette repectable Société à laquelle je me fais gloire d'appartenir; mais les sollicitations qui me pressaient de retourner à Rome, m'ont privé de ce plaisir.

Je dois cependant remercier ces Messieurs des expressions grâcieuses qu'ils m'adressent par votre organe, et vous prier de leur faire agréer mes excuses, et les vœux que je fais pour m'en rendre vraiment digne.

Ensuite, Monsieur et très-digne Président, je vous adresse, en particulier, les assurances de mon estime et de mon amitié très-distinguées.

Votre affectionné et obéissant serviteur,
Antonio Canova.

Extrait du Discours improvisé par M. van Mons, *l'un des Secrétaires de la Société de Botanique de Louvain, le jour de l'ouverture du Salon d'Exposition.*

C'est aujourd'hui la 13me exposition de la société; on est saisi d'admiration à la vue de tant de merveilles que l'industrie floricole a pu forcer à une végétation prématurée et à jour fixe. Il faut, pour intervertir ainsi l'ordre de la nature, beaucoup d'art, une combinaison méditée et des soins à chaque heure; car la moindre négligence, un peu plus ou un peu moins de chaleur, peuvent frustrer l'espoir le mieux fondé du cultivateur, en faisant avancer ou retarder la floraison dont la coïncidence avec l'époque de nos expositions est le but de toutes ses veilles.

Cet espoir peut encore être déçu par des circonstances que l'industrie humaine ne saurait détourner et dont elle ne pourrait calculer d'avance les effets: je veux parler de l'intempérie de l'air et du cours inconstant des saisons.

Parmi ces causes de dérangement, il en est que le cultivateur maîtrise ou dont il peut éviter les mauvais accidens; il est, en effet, entièrement en son pouvoir de soustraire sa plante à une humidité excessive et à un froid paralysant; il peut, à son gré, humecter et échauffer la terre, mais il ne peut, à volonté, éclairer la plante qu'elle nourrit. Cependant, sans lumière, les feuilles sont pâles et les fleurs s'épanouissent incolores.

On a, dans ces derniers tems, prétendu que l'électricité, appliquée à une plante qui croît à l'ombre, pouvait suppléer à la fois au défaut de lumière et à celui de la chaleur. Si un tel service était réellement rendu par ce fluide, cette découverte recevrait une application

très-étendue à l'art de faire anticiper les plantes sur le tems de leur floraison naturelle, car elle doublerait les moyens de développement et serait un remplaçant de ce qui, pendant la saison rigoureuse, est refusé à la terre en ces deux agens de la vie organique. Ces expériences méritent donc d'être répétées par nos cultivateurs de fleurs, et si le succès répond à ce que l'analogie en fait attendre, l'homme pourra, à juste titre, passer pour l'arbitre des saisons.

L'observation a fait passer en axiome que la floraison des plantes forcées est brillante en raison de ce que le tems est plus constamment froid. Pour les plantes vivant à l'air libre, ce serait le contraste du chaud succédant au froid qui produirait cet effet, mais dans les serres, il est uniquement dû à la lumière vivifiante dont un ciel sérein nous favorise aux tems des gelées.

On ne peut méconnaître que l'art de forcer les plantes à une végétation imtempestive, n'ait fait de grands progrès parmi nous. On remarque, à chaque exposition, que les mêmes plantes reparaissent sous des formes successivement améliorées, et que des fleurs, qui d'abord étaient chétives et misérables, à force d'avoir été torturées, se montrent maintenant avec la santé vigoureuse d'une plante croissant en plein air.

L'échange mutuel de lumière, la communication et la discussion des méthodes entre des hommes qui poursuivent le même objet, et, plus que tout cela, le besoin d'avoir des appréciateurs de ses succès, ont dû nécessairement conduire à des résultats aussi avantageux.

L'introduction et la multiplication de plantes nouvelles ont marché de pair avec l'art de les forcer à une floraison extemporanée; on ne pourrait, sans remplir

de larges feuilles, énumérer les plantes étrangères dont la plus noble et la plus attrayante des sciences s'est enrichie depuis l'ouverture de nos salons; et quant à l'étonnante rapidité avec laquelle leur multiplication a eu lieu, nous en avons devant nous des exemples frappans dans le *Primula sertulosa;* l'*Amaryllis reginæ*, qui bientôt sera aussi commun que son aîné l'*Amaryllis formosissima;* le *Gloxinia speciosa;* le *Kamellia japonica* si étonnemment varié, multiplié et perfectionné depuis peu d'années; et dans cette multitude d'autres plantes qu'il serait trop long de citer quoique non moins dignes d'être mentionnées.

La plante à laquelle vos suffrages ont accordé la médaille d'honneur, est au-dessus de tous les éloges; cette plante encore peu répandue et qui ne paraît pas avoir encore été forcée à la floraison, a paru en même tems, et pour la première fois, sur notre amphithéâtre et sur celui de la Société-mère (celle de Gand), qui a pour elle une existence plus ancienne, la priorité de l'institution, le concours d'un grand nombre de volontés fermes et une correspondance sans bornes; qui est placée au centre d'un commerce actif de vente et d'échange en plantes et qui jouit de la bienveillance d'un Gouvernement protecteur de toutes les entreprises utiles. Ce premier succès doit nous encourager à en poursuivre d'autres dans une carrière où il s'agit de disputer la palme de l'émulation.

Le but que la société s'est proposé par son institution, n'est pas seulement d'agrément, mais aussi d'utilité. Elle décerne annuellement des prix à des collections de fruits bien venus et bien conservés. Une collection de cette espèce a déjà été couronnée, et une autre, qui s'est présentée cette année au concours, aurait pu recevoir

les mêmes honneurs si les conditions du programme avaient été remplies.

La culture de la vigne fait chaque année de nouveaux progrès dans ce pays. Les méthodes s'améliorent, les bénéfices s'accroissent et le nombre des spéculateurs se multiplie dans le même rapport. Cette culture offre l'avantage que la vigne, traitée selon les règles de l'art, prospère dans les sols les plus arides et qui n'admettent aucune autre espèce de plantation. Il est aujourd'hui bien constaté par des résultats dont nous avons tous pu être les témoins, que six verges de terre, plantées en vignobles, rapportent en raisin mûr de quoi faire deux pièces de vin excellent et, en outre, en utilisant les grappes moins complètement mûres, les dépôts et les marcs de l'expression, une demi-pièce de vinaigre dont la qualité ne saurait être surpassée. Tels sont les produits qui sont obtenus régulièrement de la plantation en vignes, conduite avec tout le zèle et l'intelligence que peut déployer notre honoré confrère, M. *Vannes Delhaye*.

La société a dû voir avec regret que les deux Lis, la Pivoine officinale et le Chrysanthème des Indes, auxquels elle avait promis sa médaille de floraison anticipées, ne se soient pas encore présentées au concours. Vous n'en attribuerez pas la cause à un défaut de tentatives pour y parvenir, mais bien à la difficulté de l'entreprise, dépendante, du moins pour les Lis et le Chrysanthème, de l'intervalle qui existe entre l'époque où ils sont demandés en fleurs et celle où ils fleurissent naturellement, et aussi à ce que certaines plantes résistent avec plus d'opiniâtreté que d'autres à la provocation artificielle de leur fleur. De ce nombre sont nécessairement les deux Lis demandés et le Chrysanthème des Indes, dont les uns fleurissent en été et l'autre en

automne. La Pivoine, qui est une fleur printanière, devait moins se trouver dans le cas de ce refus à étaler le riche coloris de son immense fleur; il est vrai qu'elle a paru à votre exposition, mais seulement en boutons entr'ouverts et ayant horriblement souffert par le feu. Peut-être serait-il bon d'habituer des individus de la même plante à une floraison graduellement plus avancée, au lieu de vouloir l'y conduire brusquement, et pour les plantes qui ne répètent point leur floraison, lorsqu'on l'intercepte, d'essayer le moyen de supprimer à la naissance les rudimens de leurs fleurs.

Si un projet qui a circulé hier dans le conseil des Juges, recevait son exécution, les essais de ce genre pourraient être multipliés, et l'on ne tarderait pas à savoir ce qui est fondé ou hasardé dans la vue que je propose. D'après ce projet, l'ouverture du salon serait à chaque exposition reculée d'un mois et ne reviendrait ainsi qu'au bout de six ans à son point de départ. Il en résulterait qu'endéans ce terme, toutes les plantes cultivées en ce pays pourraient se succéder à l'exposition et des moyens d'avancement et de retardement pourraient être essayés sur toutes; par l'adoption de ce projet cesserait la monotonie de nos amphithéâtres, où, à peu d'exceptions près, reparaissent à chaque sémestre les mêmes espèces de plantes, ce qui a fait dire que lorsqu'on a vu une exposition on les a vues toutes. Les amateurs de fleurs trouveraient un charme de plus dans l'attrait de la nouveauté; un plus vaste champ s'ouvrirait aux entreprises d'introduction et d'acclimatation des plantes étrangères, et un aliment supplémentaire serait fourni à leur commerce.

M. Ermel, de Gand, compositeur de musique, qui

remporta à Paris, il y a quelques années, le premier prix, vient d'envoyer de Vienne et de dédier la Société royale des Beaux-Arts de Gand, *une Messe à grand orchestre*, qu'il a composée en Italie. Le rapport que l'Institut de France en a fait, est trop flatteur pour un de nos compatriotes, pour que nous passions sous silence le passage suivant: » Cet ouvrage se fait remarquer par » la franchise du plan, la noblesse du chant et la sévé- » rité des principes, autant que par l'élégance de la » mélodie et le naturel des séries harmoniques. L'auteur » sait moduler de manière que l'oreille ne puisse perdre » le motif, et lorsqu'il le ramène, c'est avec un charme » nouveau qui augmente la grâce et la force de l'ex- » pression. Nous ne ferons ici qu'une citation.

» Le premier morceau du *Gloria* est un chœur d'an- » ges qui semble éxécuté par des voix célestes. Les ver- » sets qui suivent sont traités avec un caractère de » mélodie et des oppositions harmoniques très-remar- » quables; mais au dernier verset *Tu solus*, développé » par une fugue expressive et large que semble chanter » un chœur nombreux d'adorateurs, le compositeur » rappelle avec une heureuse facilité le premier chœur » d'anges du *Gloria* qui, étendant sa mélodie aérienne » sur toute cette péroraison de chant fugué, forme un » double chœur de caractère et de chant différents » sans sortir de l'unité générale.

» Dans ce bel ouvrage, le dessin de chacun des mor- » ceaux se rattache toujours à une idée première et » n'offre point de disparates.

» Si l'on pouvait repocher quelque chose à ce jeune » compositeur, ce serait peut-être une trop grande « abondance d'idées, que l'expérience saura bien régu- » lariser, et à son âge qui fait plus, pourra aisément » faire moins.

La Société se propose de faire exécuter cette Messe dans l'une ou l'autre église de cette ville.

M. Ermel est rappelé à Paris pour y composer la musique d'une nouvelle tragédie. Il s'occupe d'un morceau de musique pour être exécuté à Vienne, voulant laisser dans cette capitale un souvenir de son séjour.

Une lettre d'un lieutenant de vaisseau à bord de la frégate royale *La Diane*, mouillé à Naples, rapporte que M. van Hanselaere, ancien peintre pensionné de la ville de Gand, travaille dans ce moment aux portraits en pied de LL. MM. le Roi et la Reine de Naples, et à un autre tableau représentant la mort d'Anaxagore; ils feront un des plus beaux ornemens de l'exposition qui aura lieu cette année à Naples. Ce peintre jouit dans cette ville de la plus haute réputation. On vient de lui commander un tableau pour l'église de St. Bavon à Gand, et il s'acquittera de cette tâche avec d'autant plus de plaisir qu'il n'avait rien plus à cœur que d'envoyer un souvenir de son talent dans sa ville natale.

Ancien plan de la ville de Gand, gravé par Ch. Onghena.

Ce plan dessiné à vue d'oiseau, a été fait d'après un tableau appartenant à M. l'architecte *Goetghebuer*, et peint en 1534, six ans avant la construction de la citadelle. La vue étant prise du côté où Charles-Quint fit construire cette forteresse, on y voit, sur le premier plan, l'ancienne abbaye de St. Bavon, bâtie dans le château qui fut le berceau de la ville de Gand.

Parmi les monumens qui se trouvent sur le premier plan et dont il n'existe plus aucun vestige, on distingue la grande et belle église de l'abbaye, la porte St. George, celles d'Anvers et de Termonde, la tour rouge

placée sur le pont du Pas; à la droite on peut juger des différens agrandissemens que la ville a reçus du côté de la rue de Bruxelles, par les portes qui s'y voyaient encore à cette époque, telles que la *Braem-poorte*, placée sur le moulin-à-eau, la *Steen-poorte*, qui se trouvait près du couvent des Capucins; ensuite celles des *Quatre-Vannes* et de Bruxelles, qui ont été démolies de nos jours. Parmi les églises les plus remarquables, sont celle de Ste Pharaïlde, placée près du marché aux poissons et l'ancienne église de l'abbaye de S. Pierre; enfin un grand nombre de monumens curieux pour l'histoire de Gand, seront conservés par la publication de cette gravure.

Les villes de Bruges, d'Ypres et d'autres encore, possèdent leurs plans de cette époque, d'autant plus intéressans, qu'il servent à faire la comparaison entre ce que ces villes étaient autrefois et ce quelles sont maintenant.

Cette gravure est au trait et sera coloriée au pinceau, de manière qu'on distinguera du premier coup-d'œil les nombreux canaux qui partagent cette ville, ses monumens publics, ses ponts, etc.

Nous recommandons ce plan aux amateurs et amis des arts qui se plaisent à recueillir nos antiquités nationales.

On souscrit chez *P. F. de Goesin-Verhaeghe*, imprimeur du *Messager;* le prix de la souscription est 10 florins des Pays-Bas.

Cette gravure, coloriée avec soin et encadrée sous glace, peut servir d'ameublement dans les salons les plus élégans.

Il ne sera tiré au trait pour être coloriés que le nombre d'exemplaires destiné aux Souscripteurs.

Bukelingi genio.

Nous regrettons que la destination du *Messager* ne nous permette pas d'insérer en entier le poëme que M. le chevalier de Camberlyn vient de composer en l'honneur de Beukelins. Cette pièce inspirée à l'auteur par l'amour de la patrie, ajoutera à la réputation qu'il s'est déjà faite par une foule d'autres compositions latines où brillent également le talent et le patriotisme.

Le sujet de celle-ci offrait beaucoup de difficultés. Il y a, dans l'art d'encaquer le hareng, des détails minutieux, des termes techniques auxquels la poësie n'est pas accoutumée, et ce n'est pas le moindre mérite de M. de Camberlyn, que d'avoir pu les rendre avec autant de précision que d'élégance. Nous en citerons un exemple. Le pêcheur de Biervliet, éclairé tout à coup par un rayon de la lumière céleste, se met à l'œuvre :

Ad mandata vigil, dioque afflamine plenus
Halecûm lustrat maculata cadavera, et intus
Exta videt, venas quis polluat inspicit humor;
Sic rimatur ubi putredinis ignea sedes,
Occultisque mali secessibus incubat acer;
Viscera pervadens Harpyis advenit antris,
Et labis reperit causas, palpansque venena,
Noxia solerter secat exta, benignaque servat;
Abluit, emendat, vegeto sale corpora condit,
Roboreis et doliolis condita reponit.

Ce peu de vers suffira pour justifier ce que nous venons de dire, et démontrer que le poëte latin le plus fécond de la Belgique, n'est pas indigne des éloges que nos feuilles publiques se sont plu à lui accorder.

Le passage suivant, où l'auteur montre les Belges, affrontant les mers du nord, pour courir à la pêche du hareng, ne sera pas lu avec moins de plaisir :

Cuncta viri dum tentabant discrimina ponti,
Non timuêre ad hyperboreos excurrere hiatus,

Dirus ubi ad rupes, monstra inter aquatica et ursos,
In tumido Boreas ventorum carcere rugit;
Innumeri hic natant, navortio et ordine, pisces,
Argentoque refulgebant et murice turmæ;
Has lustrare plagas numen suadebat amicum,
Perque gelu et brumas dextrum comparuit omen:
Et vox æthereis resonabat ab orbibus alma:
» Macti animo, Belgæ, impavidos augete labores,
» Larga salutiferis non deerunt præmia coeptis.

Nous pourrions transcrire encore les morceaux où l'auteur décrit les mœurs, les migrations, la pêche de ce poisson précieux, qu'on regarde avec raison comme une des sources les plus fécondes de la richesse nationale. Nous y renvoyons les amis de la littérature latine. Ce n'est pas que cette pièce soit dans le commerce. M. de Camberlyn ne spécule pas sur ses ouvrages. Il en fait un délassement de ses occupations plus sérieuses, les donne à ses amis, et n'en veut retirer d'autre avantage que l'estime des gens qui aiment les arts, leur pays et leur Prince.

Pendant quelques jours on a exposé au salon de la Société des Beaux-Arts à Gand, la figure en marbre qui doit orner le mausolée de feu M. Pisson, en son vivant directeur de la classe d'architecture de cette société. Ce mausolée sera placé dans l'église de Maria-Kerke près de Gand. La figure représente: *le Génie de l'Architecture, pleurant le défunt, et cherchant à se consoler au sein de la religion.* Ce beau morceau peut être comparé à ce que la sculpture de notre école moderne a produit de plus parfait; c'est le chef-d'œuvre de l'artiste, M. Calloigne, de Bruges, auteur de la belle Vénus en marbre, que les arts ont perdue dans l'incendie du palais de S. A. R. le Prince d'Orange à Bruxelles.

ERRATA.

Page 164, ligne 4, au lieu de 1785, *lisez* 1781.
Page 337, ligne 3, Notamment, *lisez* Récemment.
——— ligne 5, Antonelle, *lisez* Antonello.
——— ligne 8, aussi, *lisez* aujourd'hui.
Page 338, ligne 7, *après les mots* cette description très-décisive, *ajoutez:* dans laquelle le mot Maldeghem commence et finit par la lettre ℍ.
Page 339, ligne 4, dit, *lisez* dise.
Page 340, ligne 3 et 11, Johannes de Bruges, *lisez* Johannes de Brugis.
Page 341, ligne 2 et 3, qui pourra ne s'être amusé qu'à donner.... *lisez* qui me paraît s'être amusé à donner....
Page 444, ligne 15, 50000, *lisez* 10000.

GETTY CENTER LINRARY